

## Chapitre 1 : Introduction

Le travail présenté ici s'est fixé comme objet la question des relais politiques des organisations ouvrières chrétiennes en Wallonie de la deuxième moitié des années soixante jusqu'aujourd'hui. Les organisations ouvrières chrétiennes sont regroupées au sein du Mouvement ouvrier chrétien et sont au nombre de six, à savoir la Confédération des syndicats chrétiens, l'Alliance nationale des mutualités chrétiennes, le groupe ARCO comprenant la BACOB, Les Assurances populaires et l'EPC, Vie féminine, les Equipes populaires et les Jeunesse ouvrière chrétienne et Jeunesse ouvrière chrétienne féminine. Le Mouvement ouvrier chrétien s'est donné pour mission d'assurer la collaboration, la coordination et l'unité au sein du Mouvement ; d'assurer la représentation commune et l'expression politique du mouvement global ; d'organiser et développer les actions et services communs nécessaires à la réalisation de ces objectifs. Cependant, l'article premier de ses statuts précise que « Le MOC n'est pas un parti politique. Il n'adhère en tant que tel, à aucun parti politique »<sup>1</sup>. La question est posée d'emblée portant sur les modes d'expression politique de ces organisations et de cette coordination d'organisations.

Il s'agit d'identifier les relais politiques de cet ensemble, de percevoir suivant quelles cohérences ces relais sont sélectionnés et construits, comment un système est produit tous les jours par les éléments qui le composent. Ce Mouvement apparaît comme un hybride entre le champ social et le champ politique, jouant de l'un à l'autre un rôle d'interface.

Le choix de ce sujet peut se justifier par le poids politique du monde chrétien dans le système politique belge, par le poids des mouvements ouvriers dans l'histoire des systèmes politiques depuis la Révolution industrielle, par la configuration dite linguistique qui donne un poids démographique prépondérant à la Flandre. Dès lors que les années soixante sont considérées comme le rattrapage économique de la Wallonie par la Flandre et que le poids économique de celle-ci lui donne une ambition dont elle n'avait pas l'audace

---

<sup>1</sup> Statuts votés lors du congrès du MOC le 26 avril 1991, Bruxelles, article 1

auparavant, il semble intéressant d'examiner comment fonctionne le petit partenaire de l'Algemeen Christelijk Werkersverbond. Les grandes impulsions constitutionnelles, économiques et sociales durant la dernière génération ont été le fait du plus grand parti de Belgique, au sein duquel l'ACW joue un rôle important. Le fonctionnement de son équivalent francophone peut être un bon révélateur des tensions qui animent la vie politique belge. Cette recherche est le fruit d'années de réflexion et de travail en liaison avec le service science politique de l'Université de Liège.

L'étude des positions des organisations ouvrières chrétiennes a été réalisée par des entretiens cherchant à découvrir les matrices identificatoires qui y sont à l'oeuvre. Il ne faut donc pas chercher ici un travail d'histoire contemporaine avec des références systématiques aux documents internes et aux archives personnelles des dirigeants. Les documents utilisés ne le sont qu'à titre de points de repère parmi les témoignages.

Comme tout fait social, cette recherche s'est produite grâce à la collaboration de beaucoup d'acteurs sociaux. Le terme d'hommage, trop chargé de féodalisme, le mot de remerciement aux forts relents de mercantilisme seront à notre sens plus justement remplacés par ceux de reconnaissance, chargé d'humanité. La reconnaissance de l'auteur est immense, envers les proches soutiens, ceux qui font faire une thèse, à savoir les membres du comité de thèse qui, durant des années ont stimulé, encouragé, corrigé, soutenu et ont donné confiance à l'auteur en la formalisation par l'écriture d'une pensée toujours trop tâtonnante. C'est donc grâce à Jean Beaufays, Marcel Hotterbeex et Daniel Seiler que cette thèse existe. Si j'ai appris à écrire, c'est grâce à eux. L'amabilité, la disponibilité, l'intelligence et le sens de la collectivité des témoins interrogés ont permis de disposer d'un matériau unique et merveilleusement précieux, le témoignage d'acteurs. Reconnaissance donc à Alfred Califice, Germain Capelleman, Yves de Wasseige, Gérard Deprez, Jean Hallet, François Martou et Louis Smal. Les précieux repères, documents, conseils de lecture et encouragements de Xavier Mabille ont fait partie de l'indispensable premier cercle des provocations à l'écriture. Parmi les multiples coups de main parfois de très grande ampleur, contacts, corrections, encouragements dont il est impossible de faire l'énumération complète, il faut mentionner ceux de Francis

Bismans, Pierre Blaise, Marc Delbovier, Hubert Dewez, René Doutrelepont, Michel Hermans, Jean-Louis Jadouille, Monique Lambinet, Pierre Lebrun, Jacqueline Leroy, Marco Martiniello, Jorge Palma, Claude Renard, Christine Ruyters, Jérôme Winandy et tous les autres.

Mes parents, Marie-Josée Lagasse et Jean Verjans, m'ont donné, outre la vie, le goût de vivre, le souci de l'honnêteté, la préoccupation pour le plus faible et un soutien permanent. Ma compagne Annette Liégeois et mes enfants François, Martin et Simon m'ont tous les jours émerveillé par leur patience, réchauffé de leur confiance, nourri de leur présence, éclairé de leur vitalité. C'est bien plus que de ce travail que je leur suis reconnaissant.

Le plan de ce travail est construit de la manière suivante.

Une première partie, comprenant le chapitre deuxième, explique la démarche épistémologique générale adoptée, soit le structuralisme.

Une deuxième partie, comprenant les chapitres trois, quatre et cinq, expose, à titre d'épistémologie appliquée la sociogenèse de l'Etat en Europe, d'après le schéma de Stein Rokkan.

La méthodologie de collecte d'information est présentée dans la troisième partie contenue dans le chapitre sixième.

Le chapitre septième présente l'énoncé de la thèse qui forme la quatrième partie.

La cinquième partie ou corps du travail consiste en cinq chapitres, numérotés de huit à douze, tentant de confronter la thèse au discours historique et aux paroles d'acteurs sociaux interrogés. Le huitième chapitre esquisse l'état du système à l'orée de notre période. Le chapitre neuvième trace les contours des chemins qui mènent le mouvement ouvrier chrétien vers la déclaration de pluralisme. Le dixième chapitre décrit les attitudes politiques durant la période de 1972 à 1981, soit depuis la déclaration de pluralisme du MOC jusqu'à la fin de la représentation du Rassemblement wallon au sénat. Le chapitre onzième présente la période de *Solidarité et Participation*. Le chapitre douzième établit l'état du système depuis 1985.

Le treizième chapitre présente les conclusions du travail.

## **PREMIERE PARTIE**

*"Tout paysage se représente d'abord comme un immense désordre qui laisse libre de choisir le sens qu'on préfère lui donner. Mais, au delà des spéculations agricoles, des accidents géographiques, des avatars de l'histoire et de la préhistoire, le sens auguste entre tous n'est-il pas celui qui précède, commande et, dans une large mesure, explique les autres? Cette ligne pâle et brouillée, cette différence souvent imperceptible dans la forme et la consistance des débris rocheux témoignent que là où je vois aujourd'hui un terroir aride, deux océans se sont jadis succédés. Suiuant à la trace les preuves de leur stagnation millénaire et franchissant tous les obstacles - parois abruptes, éboulements, broussailles, cultures - indifférent aux sentiers comme aux barrières, on paraît agir à contresens. Or, cette insubordination a pour seul but de recouvrer un maître-sens, obscur sans doute, mais dont chacun des autres est la transposition partielle ou déformée.*

*Que le miracle se produise, comme il arrive parfois ; que, de part et d'autre de la secrète fêlure, surgissent côte à côte deux vertes plantes d'espèces différentes, dont chacune a choisi le sol le plus propice ; et qu'au même moment se devinent dans la roche deux ammonites aux involutions inégalement compliquées, attestant à leur manière un écart de quelques dizaines de millénaires : soudain l'espace et le temps se confondent ; la diversité vivante de l'instant juxtapose et perpétue les âges. La pensée et la sensibilité accèdent à une dimension nouvelle où chaque goutte de sueur, chaque flexion musculaire, chaque halètement deviennent autant de symboles d'une histoire dont mon corps reproduit le mouvement propre, en même temps que ma pensée en embrasse la signification. Je me sens baigné par une intelligibilité plus dense, au sein de laquelle les siècles et les lieux se répondent et parlent des langages enfin réconciliés." 1*

[...]

*"A la différence de l'histoire des historiens, celle du géologue comme celle du psychanalyste cherche à projeter dans le temps, un peu à la manière d'un tableau vivant, certaines propriétés fondamentales de l'univers physique ou psychique."*

[...]

*"A la suite de Rousseau, et sous forme qui me paraît décisive, Marx a enseigné que la science sociale ne se bâtit pas plus sur le plan des événements que la physique à partir des données de la sensibilité : le but est de construire un modèle, d'étudier ses propriétés et les différentes manières dont il réagit au laboratoire, pour appliquer ensuite ces observations à l'interprétation de ce qui se passe empiriquement et qui peut être fort éloigné des prévisions."*

*"A un niveau différent de la réalité, le marxisme me semblait procéder de la même façon que la géologie et la psychanalyse entendue au sens que lui avait donné son fondateur : tous trois démontrent que comprendre consiste à réduire un type de réalité à un autre ; que la réalité vraie n'est jamais la plus manifeste ; et que la nature du vrai transparait déjà dans le soin qu'il met à se dérober. Dans tous les cas, le même problème se pose, qui est celui du rapport entre le sensible et le rationnel et le but cherché est le même : une sorte de super-rationalisme, visant à intégrer le premier au second sans rien sacrifier de ses propriétés." 2*

---

<sup>1</sup> LEVI-STRAUSS Claude. *Tristes Tropiques*, Paris, Plon, 1955, 490 pages, p.60.

<sup>2</sup> Ibidem, p.61.

## Chapitre 2 : A la quête d'une méthode de penser

Le choix d'une méthode, d'une épistémè, découle en partie d'un faux débat. Dès lors que l'on est d'accord pour se méfier des prénotions acquises pour décortiquer le social dans lequel nous baignons, on est conduit à prendre distance avec l'ensemble de la grille de lecture du monde que l'on a utilisé afin de saisir le sens de celui-ci. Cette prise de distance peut se formaliser dans une vision du monde décrite par un savant en recherche. La problématique méthodologique risque alors de se figer, de se cristalliser dans un moment qui ne représente pour l'évolution de ce savant qu'une étape dans son face-à-face avec la réalité et avec le reste du champ scientifique. Dès lors, l'étape de la clarification méthodologique peut servir de description des points de repère théoriques utilisés par le chercheur dans le cadre d'une stratégie de recherche particulière. La mise en ordre de ces différents outils, leur utilisation éventuelle, le glissement d'un schéma explicatif à un autre, tout cela s'ordonne bien entendu en relation avec la stratégie de la recherche. Mais le choix de la recherche lui-même est connecté avec les préférences théoriques et donc avec les intérêts subjectifs du chercheur lui-même ou de l'institution dans laquelle il s'inscrit. La relation entre les outils et la recherche s'avère dialectique car l'option d'une recherche plutôt qu'une autre est marquée par l'ensemble des positions d'un chercheur à l'intérieur d'un système de recherche et d'un système social. Il est illusoire de s'imaginer que les références théoriques, tant au niveau de la *méthodos* que de l'*épistémè* puissent être choisies en fonction de la recherche indépendamment des raisons qui ont fait préférer cette quête plutôt qu'une autre.

L'exposé épistémologique suivra la voie suivante :

- 1 - discussion sur la pertinence d'une analyse structurale, en fonction de quelques auteurs de référence ;
- 2 - proposition d'une structure explicative basée sur le schéma de Stein Rokkan, soit l'analyse :
  - a) de l'identité collective centrale ou périphérique ;

b) du contrôle de la violence par l'institution religieuse  
concurrentement à l'Etat ;

c) du mode de production soit la préférence pour le secteur  
primaire contre le secondaire ou du secteur secondaire contre le tertiaire ;

d) de la distribution de la plus-value, suivant la logique de  
l'accumulation du capital ou la logique de la rémunération de la force de  
travail.

## Structure et société

Dans l'*Anthropologie structurale*, Claude Lévi-Strauss cherche un programme pour les sciences sociales : histoire, ethnologie, sociologie, *et caeteri, et caeterae, et caetera*. On sait que le modèle de réussite explicative de la linguistique l'attire et il cherche donc dans la méthode de celle-ci des règles permettant de conduire les sciences sociales vers une efficacité plus grande. Or, les positions de base ne sont pas les mêmes car, tandis que la linguistique connaissait la fonction du langage qui est la communication, elle en ignorait le système que la phonologie a permis d'*ex-plicare*, de déplier. Le sociologue se trouve plutôt dans la situation inverse : persuadé d'avoir affaire à des systèmes, il ne connaît pas bien la fonction de ceux-ci. L'homologie de structure entre les tâches de la linguistique et celles des autres sciences sociales doit être placée dans une perspective dont on mesure bien le point de fuite. A cet égard, on doit être vigilant quand une ressemblance tend à s'imposer comme une explication car ce glissement d'une analogie purement discursive à une analogie méthodologique ou théorique peut s'opérer sans qu'on n'en ait conscience et, dans plus d'un cas, ces " passages souvent subreptices d'un niveau à l'autre sont abusifs " <sup>1</sup>. Ainsi, en parlant, nous n'avons pas conscience des règles syntaxiques et morphologiques de la langue et nous n'avons pas non plus une connaissance consciente des phonèmes utilisés et des oppositions phonologiques. Il ne s'ensuit pas nécessairement que tout phénomène social soit pareillement inaccessible à la réflexion d'un acteur social pris dans les règles d'un système dont il est issu.

Dans la partie intitulée " Problèmes de méthode et d'enseignement " de son *Anthropologie structurale*, Claude Lévi-Strauss précise que " la notion de structure sociale ne se rapporte pas à la réalité empirique mais aux modèles construits d'après celle-ci " <sup>2</sup>. Dès lors, quatre conditions, d'après lui, doivent être satisfaites pour qu'un modèle mérite le nom de structure. D'abord, le caractère de système, consistant en éléments tels qu'une modification de l'un

---

<sup>1</sup> DE COSTER Michel, *L'analogie en sciences humaines*, Presses universitaires de France, Paris, 1978, 152 pages, p.46.

<sup>2</sup> LEVI-STRAUSS Claude, *Anthropologie structurale*, Plon, Paris, 1974, 480 pages, p.332.



d'eux entraîne une modification de tous les autres. Ensuite, le modèle doit permettre de prévoir les réactions en cas de modification d'un de ses éléments et il doit rendre compte de tous les faits observés. L'auteur fait ici référence explicitement à la théorie des jeux décrite par Neumann et Morgenstern en 1944<sup>1</sup>.

Le formalisme des modèles mathématiques ainsi proposés permet de trouver, selon Lévi-Strauss, un concept unificateur - la notion de communication - grâce auquel on pourra consolider en une seule discipline ces recherches considérées comme très différentes. " Dans toute société, la communication s'opère au moins à trois niveaux communication des femmes ; communication des biens et des services ; communication des messages. Par conséquent, l'étude du système de parenté, celle du système économique et celle du système linguistique offrent certaines analogies. [...] La culture ne consiste donc pas exclusivement en formes de communication qui lui appartiennent en propre ( comme le langage ), mais aussi — et peut-être surtout — en règles applicables à toutes sortes de " jeux de communication ", que ceux-ci se déroulent sur le plan de la nature ou sur celui de la culture " <sup>2</sup>. Dans les sociétés traditionnelles, Lévi-Strauss suppose que les systèmes dits matriarcaux cachent des rapports de force où le poids moyen supérieur du mâle domine. Par ailleurs, il est remarquable que notre société unifie à l'heure actuelle la communication qui devient un service comme un autre<sup>3</sup>, tandis que les femmes devenant des sujets de droit comme les hommes en principe, c'est le sexe qui devient marchandise.

A la question de savoir si l'ethnologue peut utiliser les modèles servant d'interprétation courante par la société qu'il étudie, Lévi-Strauss répond de la manière suivante. " Il y a deux raisons pour respecter ces modèles " faits à la maison ". D'abord, ils peuvent être bons, ou, tout au moins, offrir une voie

---

<sup>1</sup> NEUMANN J. von, MORGENSTERN O., *Theory of Games and Economic Behavior*, Princeton, 1944.

<sup>2</sup> LEVI-STRAUSS Claude, *Anthropologie...*, p.353.

<sup>3</sup> HERMANS Michel, *Les enjeux politiques de la mise en concurrence de la télévision en Europe francophone*, thèse présentée à la Sorbonne, 1997, 934 pages.

d'accès à la structure ; chaque culture a ses théoriciens, dont l'oeuvre mérite autant d'attention que celle que l'ethnologue accorde à ses collègues. Ensuite, même si les modèles sont tendancieux ou inexacts, la tendance et le genre d'erreurs qu'ils recèlent font partie intégrante des faits à étudier ; et peut-être comptent-ils parmi les plus significatifs " <sup>1</sup>. Cette attitude consistant à prendre le discours des acteurs sociaux au second degré, n'est certes pas propre à l'analyse structurale mais elle est ici consubstantielle à la démarche de l'ethnologue captant les faits sociaux en tant que tels et tentant dans un temps ultérieur d'en construire un modèle qui tienne compte de tous les faits jugés pertinents.

L'objectif de Lévi-Strauss n'est pas d'appréhender la société globale mais d'y discerner des niveaux qui soient comparables, et deviennent ainsi significatifs. " Ainsi, on se demandera s'il existe une corrélation entre la manière suisse ou belge de parler français et d'autres particularités qui semblent propres à ces sociétés, quand on les compare aux particularités correspondantes de la nôtre " <sup>2</sup>. Cependant, cette comparaison structurale doit toujours prendre garde à la séduction du discours réflexif. " Les représentations sociologiques des indigènes ne sont pas seulement une partie ou un reflet de leur organisation sociale : elles peuvent, comme dans les sociétés plus avancées, la contredire complètement, ou en ignorer certains éléments " <sup>3</sup>.

Un élément de la préférence pour la méthode dite structurale consiste aussi dans la capacité à rendre compte d'un système et dans notre cas du système politique belge se présentant *grosso modo* comme composé de trois partis dominants, donc ternaire en termes de représentation mais qu'une symbolisation en deux axes semble bien décrire. On peut déjà pressentir la richesse heuristique d'une symbolisation graphique et de la réflexion qui s'y rapporte par le passage suivant. " [...] la représentation d'un système concentrique sous forme d'une opposition entre un point et une droite, illustre

---

<sup>1</sup> LEVI-STRAUSS Claude, *Anthropologie...*, p.335.

<sup>2</sup> LEVI-STRAUSS Claude, *Anthropologie ...*, p.106.

<sup>3</sup> LEVI-STRAUSS Claude, *Anthropologie ...* p.152.

admirablement une singularité du dualisme (concentrique et diamétral) qui se répète dans un très grand nombre de cas, je veux dire la nature hétérogène de certains symboles servant à traduire l'antithèse des moitiés. Sans doute ces symboles peuvent-ils être homogènes : ainsi l'opposition entre été et hiver, terre et eau, terre et ciel, haut et bas, gauche et droite, rouge et noir (ou d'autres couleurs), noble et plébéien, fort et faible, aîné et cadet, etc. Mais on observe parfois une symbolisation toute différente où l'opposition se fait entre termes logiquement hétérogènes : stabilité et changement, état (ou acte) et procès, être et devenir, synchronie et diachronie, simple et ambigu, univoque et équivoque ; toutes formes d'opposition qu'on peut, semble-t-il subsumer sous une seule qui est celle du continu et du discontinu" <sup>1</sup>. On pressent tout l'intérêt pour l'analyse politique du système belge de la mise en évidence du fait que les antithèses qui servent à exprimer le dualisme relèvent de deux catégories différentes : les unes vraiment, les autres faussement symétriques ; ces dernières ne sont pas autre chose que la simplification d'un plan en une droite, soit un rétrécissement sémantique. On peut d'ailleurs remarquer que des classifications considérées comme homogènes par Lévi-Strauss le sont peut-être moins qu'il ne le dit et il n'est pas sûr, par exemple, que noble et plébéien soient linéairement opposables. Il est possible qu'ils forment, dans un espace à deux dimensions, une image concentriques et relèvent alors de la deuxième catégorie d'opposition. L'utilisation par une population de catégories rétrécissant ainsi le signifié qu'elles portent amène Lévi-Strauss à mettre au jour des institutions qui n'auraient d'autres propriétés que d'introduire des conditions préalables à l'existence d'une société, soit le fait de donner un sens à celle-ci. Certaines institutions dualistes révèlent ainsi des anomalies et des contradictions qui conduisent à traiter ces formes apparentes de dualisme comme des distorsions superficielles de structures dont la nature réelle est beaucoup plus compliquée. L'institutionnalisation en Belgique d'une guerre scolaire de tranchées après la guerre de mouvement des années cinquante peut ainsi apparaître comme une attention superstructurelle détournant l'observation d'une tension infrastructurelle qui aurait pu menacer l'existence même de la formation sociale belge.

---

<sup>1</sup> LEVI-STRAUSS Claude, *Anthropologie ...*, p.178.

Par ailleurs, certaines interprétations sociales de comportements sociaux peuvent apparaître comme divergentes voire incompatibles alors qu'elles sont utilisées comme des grilles complémentaires par une population. On peut intégrer dans ce type d'approches doubles la position par rapport à l'atlantisme, menant une partie de la population à décrire le rôle du parapluie nucléaire américain comme tantôt une manifestation de pouvoir d'un partenaire économique dominant et faisant peur avec un ennemi d'ailleurs au bord de l'épuisement et sans intention belliqueuse réelle et tantôt comme une protection même hypothétique contre un danger potentiel qui reste premier et qui conduit par conséquent et comme par compensation à donner des avantages commerciaux de telle manière à diminuer les frais liés à l'allongement des lignes de communication de la grande puissance alliée. Lévi-Strauss semble considérer<sup>1</sup> ce type d'ambiguïté, présente également dans l'interprétation du rôle du magicien dans les thérapies des indigènes comme une schizophrénie sociale alors qu'on peut l'interpréter comme une lucidité dialectique, le seul handicap résultant de la simplification que le choix d'une unique explication entraîne.

Un autre des apports des écrits de Lévi-Strauss consiste à unifier les catégories de fonctionnement de l'esprit humain. Pour lui, les hommes du néolithique possédaient bien un esprit logique qui n'est pas fonction d'un niveau de développement de l'esprit mais de voies d'approche par lesquelles l'esprit humain attaque la nature : " l'une très proche de l'intuition sensible, l'autre plus éloignée " <sup>2</sup>. Ce type de modestie de la démarche scientifique qui ne se distinguerait de la pensée plus intuitive que par une réflexion sur elle-même et ses conditions de production est à rapprocher de la possibilité que Lévi-Strauss avait offert d'utiliser éventuellement des cadres de pensée développés par les indigènes afin de pouvoir expliquer leur fonctionnement social.

Enfin, dans une de ses nombreuses références à Jakobson qui allait lui-même le chercher chez les physiciens, Lévi-Strauss pose le principe de la solution unique sous la forme de l'adage *Frustra fit per plura quod fieri per*

---

<sup>1</sup> LEVI-STRAUSS Claude, *Anthropologie ...*, p.196.

<sup>2</sup> LEVI-STRAUSS Claude, *La pensée sauvage*, Plon, Paris, 1962, p.24.

*pauciora*. “ Ce principe nous engage dans une direction opposée à celle du pragmatisme, du formalisme et du néopositivisme, puisque l’affirmation que l’explication la plus économique est aussi celle qui — de toutes celles envisagées — se rapproche le plus de la vérité, repose, en dernière analyse, sur l’identité postulée des lois du monde et de celles de la pensée ”<sup>1</sup>. Ce principe de l’économie d’hypothèse doit donc mener à la construction de modèles sociaux dont les homologues permettront de construire des hypothèses explicatives économisant les présupposés et rendant compte des modifications du système.

### **Pro et contra**

L’ambition structuraliste est présentée comme suit par Pol Pierre Gossiaux :

*“ a/ Un fait, un phénomène ne signifie rien par lui-même. Il ne prend sens que des rapports qu’il entretient avec le système des éléments auxquels il appartient.*

*“ b/ Les rapports existant entre les éléments d’un ensemble reposent sur la logique combinatoire des transformations. Celles-ci s’articulent sur deux axes : paradigmatique ou synchronique (deux éléments se substituent en s’opposant), et syntagmatique ou diachronique (relation d’opposition complémentaire).*

*“ c/ le système total des transformations possibles, la structure, livre le sens de l’élément primitivement interrogé, qui apparaît dès lors comme une simple réalisation de sens parmi d’autres combinaisons - possibles - de sens ”<sup>2</sup>.*

Cette combinaison de la succession et de la distinction jouant sur la double articulation du signifiant et du signifié a permis à Lévi-Strauss, d’après Gossiaux, de découvrir dans l’architecture fondamentale de la pensée et de l’imaginaire de l’homme, le fonds commun des rêves et des angoisses de la vie et de la mort et des incessantes quêtes de la nourriture et du sexe. En ramenant ainsi l’attention sur la préoccupation continue de l’homme pour la reproduction de sa condition animale, Lévi-Strauss est parvenu à dissoudre l’humanisme en le montrant pour ce qu’il est, un mythe tentant de donner une dignité culturelle à l’homme, au-dessus de sa contingence naturelle. Mais aussi, malgré certaines impasses épistémologiques liées à l’utilisation systématique de la méthode phonologique de décomposition en double articulation de tout code

---

<sup>1</sup> LEVI-STRAUSS Claude, *Anthropologie ...*, p.107.

<sup>2</sup> GOSSIAUX Pol-Pierre, “ Anthropologie ”, in *L’homme en société*, Presses universitaires de France, Paris, 1995, 382 pages, p.161-162.

de communication, Lévi-Strauss et avec lui la linguistique structurale a montré que la *Pensée sauvage*, celle qui organise les mythes révèle “ non seulement des schèmes logiques universels, propres également à la pensée scientifique mais des contenus, des thèmes élaborés par l’humanité tout entière ”<sup>1</sup>.

Madeleine Grawitz<sup>2</sup> signale les ambiguïtés et les approximations de la définition du structuralisme. L’exigence de fermeture, de prévisibilité, rend cette définition presque inutilisable dans un monde complexe, fait de l’imbrication d’une multitude de sous-systèmes partiellement indépendants mais pourtant connectés donc partiellement dépendants. Elle rejoint par là les remarques de Balandier sur l’ouverture du système ou, autrement dit, sur les dynamiques “ du dedans ” et “ du dehors ”<sup>3</sup>. On peut illustrer la pensée de Grawitz par l’exemple suivant. La façon dont les institutions ouvrières chrétiennes wallonnes s’organisent pour réaliser des objectifs politiques dépend de la configuration du système politique wallon constituant un sous-système de rapports politiques à l’intérieur du système social, mais aussi un sous-système lié à l’évolution des affrontements militaires internationaux, du capitalisme mondial et des modifications subséquentes dans le mode de vie occidental. A telle enseigne que dans bien des domaines, un regard sur les pays voisins aide à comprendre l’évolution interne.

Madeleine Grawitz présente ensuite la réflexion de Boudon qui semble précieuse pour amener à distinguer la définition intentionnelle de la définition effective, c’est-à-dire pour passer d’une première approche où le terme structure désigne simplement une totalité formant un ensemble organisé, à une seconde approche tentant de déterminer la structure. “ Une structure est toujours la théorie d’un système et n’est rien d’autre. Cela dit, ces théories peuvent se situer à des niveaux de vérification variables, qui dépendent essentiellement des caractères du système considéré, de la population, des

---

<sup>1</sup> GOSSIAUX Pol-Pierre, “ Anthropologie ”, in *L’homme ...*, p.167.

<sup>2</sup> GRAWITZ Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, Dalloz, Paris, 1993, 870 pages, p.372.

<sup>3</sup> BALANDIER Georges, *Sens et puissance*, Paris, Presses Universitaires de France, 1971, 335 pages, p.13.

systèmes auxquels on peut le comparer et d'autres facteurs à propos desquels la liberté d'intervention du chercheur est limitée. " <sup>1</sup>.

La critique de Lefèvre sur les théories structuralistes peut se résumer par un manque de sens dialectique et l'exagération de l'importance des stabilités sociales <sup>2</sup>. Cette critique reléguait aux oubliettes une méthode de pensée qui survalorisait la permanence d'un système social et traitait toute nouveauté comme incident de conjoncture. Les bouleversements induits par l'irruption du capitalisme industriel dans les sociétés occidentales en sont un signe clair : les traiter comme des écarts dans une série chronologique continue induirait un manque de compréhension des mécanismes sociaux à l'oeuvre au siècle dernier. Par contre, si on accepte de situer la recherche structurale dans une logique refusant la prétention holistique, globalisant et totalisant du fonctionnalisme, alors le structuralisme peut être présenté simplement comme une méthode de travail, issue de la sémiologie et de la sémantique tendant à créer des modèles explicatifs basés sur des éléments que l'on a pu situer dans un système d'opposition et de succession, alors on peut vouloir ce modèle sans le prétendre réussi ni exclure des recherches autres. D'une manière générale, on peut dire que l'exclusivisme des décennies précédentes a vécu. Madeleine Grawitz conclut sa présentation de la méthode structurale en soulignant son formalisme étroit et son manque d'adaptation aux modifications du système. Pourtant, "[...] seul le développement historique permet de soupeser, et d'évaluer dans leurs rapports respectifs, les éléments du présent " <sup>3</sup> proclame Lévi-Strauss.

Parmi les critiques du structuralisme, on peut faire une place à Pierre Fougeyrollas qui écrivait en 1980 que l'illusion structuraliste consistait à penser que la dissipation de l'opacité des processus sociaux à l'échelle du monde actuel et de chaque société relevait d'une entreprise essentiellement intellectuelle, en quoi cette illusion n'est que l'aboutissement décadent de

---

<sup>1</sup> BOUDON Raymond, *A quoi sert la notion de " structure "* , 1968, Gallimard, Paris, 244 p.

<sup>2</sup> LEFEBVRE H., " Claude Lévi-Strauss ou le nouvel éléatisme ", *L'homme et la société*, n°1-2, 1966.

<sup>3</sup> LEVI-STRAUSS Claude, *Anthropologie ...*, p.23.

l'effort commencé dans cette perspective par les tenants de l'*Aufklärung* au XVIIIe siècle. Les résultats du structuralisme, dit-il " résident essentiellement dans la transformation de recherches scientifiques ou se voulant telles en spéculations scolastiques qui escamotent les objets sur lesquels elles portent " <sup>1</sup>.

Paul Ricoeur, de son côté, a tenté, sur les grands symboles de la pensée hébraïque d'appliquer la grille de lecture structuraliste. Il en rapporte le sentiment que ces symboles et ces mythes n'épuisent pas leurs sens dans des arrangements homologues d'arrangements sociaux. Ils se prêtent à l'analyse structurale mais celle-ci ne parvient pas à déployer tous leurs sens car ils sont constitués de telle manière qu'une réserve de sens semble prête pour un remploi dans d'autres structures, par une richesse sémantique, un surplus du signifié qui ouvre de nouvelles interprétations. Ce déplacement, dans des contextes socioculturels et des temps divers, de mythes qui disent précisément des moments fondateurs, c'est-à-dire inscrits comme points de départ d'une diachronie qui s'affirme comme telle, représente un autre pôle de la pensée mythique, exemplaire parce qu'extrême dans sa malléabilité sociale et culturelle.

Pour Paul Ricoeur, le type d'intelligibilité qui s'exprime dans le structuralisme triomphe dans les cas où on peut :

- a) travailler sur un corpus déjà constitué, arrêté, clos et, en ce sens, mort ;*
- b) établir des inventaires d'éléments et d'unités ;*
- c) placer ces éléments ou unités dans des rapports d'opposition, de préférence d'opposition binaire ;*
- d) établir une algèbre ou une combinatoire de ces éléments et de ces couples d'opposition " <sup>2</sup>.*

D'après celui-ci, ces axiomes représentent à la fois un gain dans la scientificité de la linguistique et une perte. En effet, la prise en compte de la performance du discours comme acte et comme libre combinaison, comme utilisation d'un instrument afin d'énoncer des paroles inédites tient plus d'une téléologie du discours que d'une archéologie de celui-ci. De même, l'histoire

---

<sup>1</sup> FOUGEYROLLAS Pierre, *Sciences sociales et marxisme*, Payot, Paris, 1980, 271 pages, p.111.

<sup>2</sup> RICOEUR Paul, *Le conflit des interprétations. Essais d'herméneutique*, Seuil, Paris, 1969, 506 pages, p.80.



conçue non seulement comme changement du système d'un état à un autre mais comme production de la culture et de l'homme dans la production de sa langue, la génération de l'humain par la parole qu'il émet, soit l'aspect le plus profondément performatif du langage n'est pas prise en compte. Enfin, le fait que la plupart du temps l'on parle pour dire quelque chose ou plus exactement pour faire quelque chose, pour agir sur le réel et non pour jouer avec les possibilités offertes par un système d'opposition et de combinaison, cet aspect performatif extérieur de la parole, cette fonction conative dirait Jakobson est ignorée de l'analyse structurale. De ce point de vue, l'analyse structurale ne permet de tenir compte ni des discours scientifiques ni des discours politiques qui nous intéressent ici. Ricoeur propose une voie pour sortir de cette antinomie d'une science de la langue face à une phénoménologie de la parole. " Pour penser véritablement l'antinomie de la langue et de la parole, il faudrait pouvoir produire l'acte de parole dans le milieu même de la langue, à la manière d'une promotion de sens, d'une production dialectique, qui fasse advenir le système comme acte et la structure comme événement " <sup>1</sup>. Pour effectuer cette étape, il propose d'utiliser la grammaire générative de Chomsky qui implique la compétence du locuteur dans sa création de parole par les règles du langage. Cette forme d'approche demande à réapprendre à penser comme Humboldt en termes de procès plutôt que de système, de structuration plutôt que de structure. Nous verrons le rôle d'acteurs structurant le système belge des dirigeants ouvriers chrétiens, tant dans leurs relations avec leurs bases que dans leurs relations avec les dirigeants des autres institutions.

Puisque le structuralisme prend sa source dans la phonologie, le travail du sémanticien Umberto Eco peut nous aider. Il rappelle que l'approche structuraliste naît avec Ferdinand de Saussure comme description de la langue en tant que système susceptible d'être décrit de manière abstraite. Pour arriver à cette abstraction, on pratique une coupe synchronique dans le jeu des correspondances entre signifiants et signifiés et dans leurs règles de combinaison, en faisant comme si les relations n'étaient pas sujettes à changement dans le temps, comme s'il n'y avait pas d'évolution. Comme le

---

<sup>1</sup> RICOEUR Paul, *Le conflit...*, p.86.

système n'est en réalité ni figé ni clos sur lui-même, cette première description va permettre de suivre l'évolution de la langue. De même, signale-t-il que le travail de Lévi-Strauss, en traitant les phénomènes sociaux comme des systèmes de communication, mobilise deux notions d'égale importance :

- “ 1. la structure est un système régi par une cohésion interne ;  
2. la structure apparaît lorsque des phénomènes différents ont été comparés et qu'on les a rapportés au même système de relations ”<sup>1</sup>.*

La structure doit donc permettre de comparer des phénomènes distincts. En jouant sur les axes d'opposition dans les systèmes de communication de femmes, de biens et de services et de messages, toute la culture s'interprète comme un système de signes dans lequel le signifié d'un signifiant devient à son tour le signifiant du nouveau signifié, quel que soit le système en cause ( paroles, objets, marchandises, idées, valeurs, sentiments, gestes ou comportements ). Les institutions ouvrières chrétiennes peuvent être considérées comme un signifiant dont le signifié est la volonté de donner une implantation populaire au parti catholique ; celui-ci à son tour peut être perçu comme un signifiant dont le signifié consiste en la défense d'un enseignement catholique ; cet enseignement, signifiant également d'un signifié basé sur la perpétuation de l'Eglise catholique ; cette Eglise se révélant un signifiant dont le signifié est la transmission de l'évangile, l'évangile signifiant lui aussi du contenu de cette bonne nouvelle qui est le signifié.

Une étude sémiotique doit tenter d'ordonner le plus grand nombre possible de ces oppositions de significations discordantes dans des modèles où leurs relations prennent la forme de règles de transformation plus générales. On pourra ainsi constituer des champs sémantiques solidement structurés. En effet, la culture peut être définie comme la manière dont, dans des circonstances historiques et anthropologiques données, le système sémantique global se voit découpé, en un mouvement d'objectivation de la connaissance. Cette division du réel opère à tous les niveaux, depuis les unités perceptuelles élémentaires jusqu'aux systèmes idéologiques.

---

<sup>1</sup> ECO Umberto, *Le Signe. Histoire et analyse d'un concept*, Labor, Bruxelles, 1988, 283 pages, p.114.

Pour Umberto Eco, une culture segmente le contenu en érigeant au rang d'unités culturelles non seulement ces unités élémentaires que sont les couleurs, les liens de parenté, les noms des animaux, les parties du corps, les phénomènes naturels, les valeurs et les idées mais aussi ces portions plus vastes du contenu que sont les idéologies. " Les positions idéologiques sont engendrées par les oppositions de longues chaînes syntagmatiques structurées selon certains axes " <sup>1</sup>. La puissance sociale des idéologies et leur rôle mystificateur, c'est-à-dire cachant la réalité sociale plus que la révélant, tient notamment à cette capacité qu'elles ont de fixer comme définitivement établis des champs sémantiques partiels et à les isoler de l'ensemble des relations plus générales nouées dans le système sémantique global. Celui-ci met, en effet, les champs spécifiques en relation et, par la comparaison, permet la visibilité des contradictions. Une vision claire des idéologies les situe dans les champs sémantiques dont ils font partie en leur ouvrant un jeu beaucoup plus étendu de corrélations. Le caractère partiel des oppositions relevées par les idéologies étant mis à jour, leur efficacité en tant que système légitime d'explication du monde est mis en danger. On voit que pour le sémanticien, le système sémantique global, ne peut être représenté dans sa totalité, puisqu'il est en perpétuelle adaptation non seulement interne mais aussi externe. Cette réorganisation continue du système se fait soit par des jugements sémiotiques, soit par des jugements factuels. Les jugements sémiotiques ou analytiques consistent à attribuer à une unité culturelle les caractéristiques sémantiques que le code lui assigne et à examiner les contradictions qui peuvent apparaître à la suite de cette critique de cohérence interne. Cette contradiction peut déboucher sur deux possibilités, soit la production de messages ambigus, soit une restructuration du système à la suite de la crise dans laquelle se trouve l'unité culturelle. La production de messages ambigus est supposée intentionnelle, afin de produire un effet esthétique ou de mentir et tromper. Quant aux jugements factuels ou synthétiques, ils sont basés sur de nouvelles expériences qui poussent à attribuer à une unité culturelle de nouveaux signifiés, ce qui peut pousser l'ensemble du système à se restructurer, ou à restructurer des champs ou des axes partiels. Pour Eco, l'univers de la sémiologie est donc en évolution. " Y

---

<sup>1</sup> ECO Umberto, *Le Signe....*, p.162.

postuler des structures ne signifie nullement postuler son immobilité : il s'agit au contraire d'identifier le mécanisme structural de son changement " <sup>1</sup>. Les forces matérielles interviennent donc sur les superstructures par l'intermédiaire des jugements factuels que les utilisateurs du système sont contraints de porter sur celui-ci. Ce rapport est cependant dialectique dans la mesure où les signes utilisés pour signifier les rapports de force militaires et économiques, les valeurs relatives des biens et les communications idéologiques s'inscrivent dans la sémiologie et sont donc soumises, dans leur mode d'être pensées et d'être dites à l'influence non seulement des cadres des pensables mais aussi aux règles de production de jugements présidant aux modifications conceptuelles et de changement de catégories de ces forces matérielles. La sémiotique n'est donc pas uniquement une théorie, elle est une pratique incessante parce que le système évolue et que la description du système tente de le saisir à travers des événements communicationnels concrets et ponctuels et parce que l'analyse sémiotique est amenée à modifier si peu que ce soit le système qu'elle met au jour et enfin parce que la réalité sociale et la pratique permettant de vivre dans celle-ci trouve son expression dans la sémiologie.

Cherchant à saisir les modifications dans la longue durée, imperceptibles de mémoire d'homme, dans une moyenne durée, ayant l'épaisseur de temps du projet de génération et dans la courte durée de l'événementiel, où l'homme d'action se maintient à la superficie des vagues, mêler ces trois temps de Braudel devrait éviter le risque d'une recherche structurale présentant l'inconvénient de proposer une vision de l'homme et de son environnement qui soit intemporelle, ou, comme le dit Braudel, " où l'on pourrait croire en toute bonne foi que l'histoire est un jeu monotone, toujours différent, mais toujours semblable, comme les mille combinaisons des figures d'échecs, un jeu qui met en cause des situations sans fin analogues, des sentiments toujours les mêmes, sous le signe d'un éternel et impitoyable retour des choses " <sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> ECO Umberto, *Le Signe....*, p.163.

<sup>2</sup> BRAUDEL Fernand, " Leçon inaugurale au Collège de France ", in *Ecrits sur l'Histoire*, Paris, Flammarion, 1969, 315 pages, p.23.

### Exemple d'analyse structurale de Levi-Strauss

Le village de Kejara, tangent à la rive gauche du Rio Vermelho, au coeur (évidemment) de la forêt amazonienne se présente au visiteur comme un ensemble de cases disposées sur une seule rangée, en cercle dont le centre est occupé par la "maison des hommes", le *baitemannageo*. Les maisons disposées dans la partie nord du pourtour, appartiennent à la moitié *cera* (prononcer *tchéra*), mot qui pourrait signifier "faible" et les habitations disposées au sud du village appartiennent à la moitié *tugare*, qui, bien entendu, pourrait signifier "fort". Un individu appartient toujours à la même moitié que sa mère et ne peut épouser qu'un membre de l'autre moitié. La transmission est donc matrilineaire et les femmes habitent et transmettent les maisons où elles sont nées. La maison des hommes occupe une position à cheval sur le territoire des deux moitiés. L'homme marié ne se trouve donc jamais vraiment chez lui dans une maison, si ce n'est dans le *baitemannageo*. Les deux moitiés du village sont des partenaires, et tout acte social ou religieux implique l'assistance du vis-à-vis qui joue le rôle complémentaire de celui qui vous est dévolu. Il s'ensuit une relation tissée de rivalité et d'entraide, chaque moitié tentant de faire mieux que l'autre, se trouvant dans une situation semblable à celle de deux équipes de football dont le but serait commun et non plus opposé.

Une division supplémentaire, suivant un axe nord-sud, distingue ceux de l'amont, à l'ouest, de ceux de l'aval, à l'est. A ce propos, Lévi-Strauss ajoute malicieusement une mise en abîme épistémologique en résonance avec le courant existentialiste de l'époque: " Malheureusement, aucun observateur n'est encore parvenu à comprendre le rôle exact de cette seconde division dont on discute même la réalité. " <sup>1</sup>

Le village se trouve aussi divisé en clans ou groupes de familles qui se considèrent parentes par les femmes à partir d'un ancêtre commun et qui se reconnaissent par le port du même nom. Au départ, huit clans rassemblaient les habitants.

---

<sup>1</sup> LEVI-STRAUSS Claude, *Tristes Tropiques*, Paris, Plon, 1984, 504 pages, p. 257.

Dans chaque clan, des sous-groupes héréditaires en ligne féminine distinguent les "noirs" des "rouges".

De plus, il semble qu'autrefois, chaque clan était divisé en trois grades : supérieurs, moyens et inférieurs.

Après avoir décrit ainsi les structures essentielles du village bororo, l'auteur passe alors à la description du fonctionnement et des conséquences de ces structures.

Un clan *cera* s'allie de préférence avec un, deux ou trois clans *tugare*. Le chef du village est choisi obligatoirement dans un clan déterminé de la moitié *cera* avec transmission héréditaire du titre en ligne féminine, de l'oncle maternel au fils de sa soeur.

La richesse statutaire des clans n'est pas de nature économique. Il existe bien des indices de spécialisation professionnelle mais ils sont individuels et non transmissibles. Chaque clan possède un capital de mythes, de traditions, de danses, de fonctions sociales et religieuses. A leur tour, les mythes fondent des privilèges techniques : les objets sont blasonnés par l'utilisation de certaines plumes, couleurs de plumes, façon de les tailler, disposition de plumes, exécution de certains travaux décoratifs ( tressage, par exemple ), dans l'emploi de thèmes spéciaux. Ces privilèges sont négociables et surveillés jusqu'à la lutte fratricide. De ce point de vue, il existe de grandes différences entre clans qui peuvent être rangés des plus rustiques aux plus raffinés.

Le *baitemannageo* fait fonction d'atelier où les hommes façonnent les objets utilitaires et de décoration, de club où ils peuvent se retrouver sans les femmes à qui il est interdit de pénétrer dans la maison des hommes, de dortoir pour les adolescents ou les hommes mariés qui désirent échapper à la fois à leur maison maternelle envahie par les époux de leurs soeurs et à la demeure conjugale où les frères de leurs épouses viennent parfois en visite prolongée, de maison de passe dans le cas où une jeune femme enfreint l'interdit et passe trop près de la maison des hommes, et enfin de temple où est assurée la transmission d'un système métaphysique élaboré et inscrit dans la vie quotidienne. sans que la rupture souvent marquée dans les systèmes sociaux

plus "modernes" ne sépare le religieux du profane. " La psychanalyse nous dira et c'est bien vrai, que la maison des hommes est plantée comme un phallus dans le cercle féminin. " dit René Girard, tout en proposant une explication en terme d'écriture culturelle sur la violence, en terme de distance prudente des femmes par rapport aux jeux violents des hommes.<sup>1</sup>

" La structure du village ne permet pas seulement le jeu raffiné des institutions : elle résume et assure les rapports entre l'homme et l'univers, entre la société et le monde surnaturel, entre les vivants et les morts. " <sup>2</sup>. La fonction de sorcier, c'est-à-dire de maître des puissances célestes et telluriques, représentant un rapport "vertical " au monde est dévolue à l'une des moitiés, et la fonction de prêtre, de maître du chemin des âmes, présidant à l'axe horizontal, à l'autre. De même, dans la mythologie, les héros *tugare* (" fort ") sont plutôt créateurs et démiurges, oeuvrant dans l'univers physique, alors que les héros *cera* (" faibles ") apparaissent comme pacificateurs et ordonnateurs, agissant dans l'univers social. Les mythes reproduisent donc la complémentarité des deux parties du groupe social, l'une ne pouvant se passer de l'autre puisque les pères des *cera* sont *tugare*, de même que leurs fils.

Une fois cette description achevée, Lévi-Strauss révèle que les mythes cèlent le fonctionnement de cette société plus qu'ils ne le dévoilent. La structure qui apparaît à la base des échanges sociaux (échanges de femmes, de biens, et de services, structurant la vie sociale pour l'auteur ) est tripartite et non bipolaire, les grades supérieurs, moyens et inférieurs se mariant entre eux en réalisant les mélanges *cera - tugare* et fonctionnant comme des castes pour lesquelles cette division / complémentarité entre les deux parties de la tribu représente une fiction pratique afin de masquer les antagonismes qui pourraient menacer l'équilibre de l'ensemble. La mystification sociale consiste à souligner cette division en deux. La division en trois catégories se trouve alors simplement niée, abolie, non existante socialement.

---

<sup>1</sup> GIRARD René, *La violence et le sacré* , Paris, Grasset, 1972, 534 pages, p. 210.

<sup>2</sup> LEVI-STRAUSS Claude, *Tristes ...*,p. 267.



in Claude Lévi-Strauss. *Tristes Tropiques*, Paris, Plon, 1984, p. 282.

*“ Au moraliste, la société bororo administre une leçon : qu’il écoute ses informateurs indigènes : ils lui décriront, comme ils l’ont fait pour moi, ce ballet où deux moitiés de village s’astreignent à vivre et à respirer l’une par l’autre ; échangeant les femmes, les biens et les services dans un fervent souci de réciprocité ; mariant leurs enfants entre eux, enterrant mutuellement leurs morts, se garantissant l’une à l’autre que la vie est éternelle, le monde secourable et la société juste. Pour attester ces vérités et s’entretenir dans ces convictions, leurs sages ont élaboré une cosmologie grandiose ; ils l’ont inscrite dans le plan de leurs villages et dans la distribution des habitations. Les contradictions auxquelles ils se heurtaient, ils les ont prises et reprises, n’acceptant jamais une opposition que pour la nier au profit d’une autre, coupant et tranchant les groupes, les associant et les affrontant, faisant de toute leur vie sociale et spirituelle un blason où la symétrie et l’asymétrie se font équilibre, [...] . Mais que reste-t-il de tout cela, que subsiste-t-il des moitiés, des contre-moitiés, des clans, des sous-clans, devant cette constatation que semblent nous imposer les observations récentes ? Dans une société compliquée comme à plaisir, chaque clan est réparti en trois groupes : supérieur, moyen et inférieur, et par-dessus toutes les réglementations plane celle qui oblige un supérieur d’une moitié à épouser un supérieur de l’autre, un moyen, un moyen et un inférieur, un inférieur ; c’est-à-dire que, sous le déguisement des institutions fraternelles, le village bororo revient en dernière analyse à trois groupes, qui se marient toujours entre eux. Trois sociétés qui, sans le savoir, resteront à jamais distinctes et isolées, emprisonnée chacune dans une superbe dissimulée même à ses yeux par des institutions mensongères, si bien que chacune est la victime inconsciente d’artifices auxquels elle ne peut plus découvrir un objet. Les Bororo ont eu beau épanouir leur système dans une prosopopée fallacieuse, pas plus que d’autres ils ne sont parvenus à démentir cette vérité : la représentation qu’une société*



*se fait du rapport entre les vivants et les morts se réduit à un effort pour cacher, embellir ou justifier, sur le plan de la pensée religieuse, les relations réelles qui prévalent entre les vivants. ”<sup>1</sup>*

L'exposé de la pensée structurale se déroule donc de la manière suivante : dans un premier temps, sont énumérés tous les clivages répertoriés par les acteurs et les observateurs, y compris ceux " dont on discute même la réalité " ; puis par la description des pratiques et des discours apparaît la pertinence des instances mises à jour. Dans le troisième temps de la réflexion, l'auteur retourne le raisonnement et montre le rôle mystificateur joué par les structures énoncées et le rôle structurant joué par les oppositions celées, ceci afin de " recouvrir un maître-sens, obscur sans doute, mais dont chacun des autres est la transposition partielle ou déformée."

La démarche adoptée doit donc être menée avec un grand sens de la dérision et de la recherche de l'élément qui sape l'édifice explicatif que l'on vient patiemment de mettre en place. Le sérieux et la minutie dans l'enquête doit permettre d'élaborer un nouveau point de vue et non nécessairement de dire des choses nouvelles. " Quel but poursuivent les deux disciplines [histoire et ethnographie] ? Est-ce la reconstitution exacte de ce qui s'est passé ou se passe dans la société étudiée ? L'affirmer serait oublier que, dans les deux cas, on a affaire à des systèmes de représentation qui diffèrent pour chaque membre du groupe, et qui, tous ensemble, diffèrent des représentations de l'enquêteur. La meilleure étude ethnographique ne transformera jamais le lecteur en indigène. La Révolution de 1789 vécue par un aristocrate n'est pas le même phénomène que la Révolution de 1789 vécue par un sans-culotte, et ni l'une ni l'autre ne sauraient jamais correspondre à la Révolution de 1789, pensée par un Michelet ou par un Taine. Tout ce que l'historien et l'ethnographe réussissent à faire, et tout ce qu'on peut leur demander de faire, c'est d'élargir une expérience particulière aux dimensions d'une expérience générale ou plus générale, et qui devienne, par cela même, accessible comme expérience à des hommes d'un autre pays ou d'un autre temps. Et c'est aux mêmes conditions qu'ils y parviennent : exercice, rigueur, sympathie, objectivité. " <sup>2</sup> Un événement social ne peut pas être réduit à la somme des vécus des individus qui y ont participé

---

<sup>1</sup> LEVI-STRAUSS Claude, *Tristes ...*, pp. 283-284.

<sup>2</sup> LEVI-STRAUSS Claude, *Anthropologie ...*, p.29.

de près ou de loin. Cependant, la recherche en science sociale a souvent comme condition première de récupérer comme matériau de travail des récits de ces vécus. Il faut ensuite en extraire les « éléments en fonction de la question posée et des critères qui en découlent »<sup>1</sup> Il reste donc à élargir à une expérience plus générale la relation du vécu de responsables des organisations ouvrières chrétiennes wallonnes.

Pour résumer, l'avantage de la méthode structurale, par rapport à notre problématique, consiste à chercher d'une part des oppositions, d'autre part des articulations dans des discours émis par des acteurs sociaux afin de connaître le système sémantique dans lequel ces discours s'inscrivent. Il faut garder présent à l'esprit le fait que ces discours d'une part s'inscrivent dans une série de combinaisons possibles et d'autre part que leur fonction conative est pratiquement toujours présente. Enfin, il faut se garder de considérer qu'une analyse structurale épuise tous les sens possibles d'un texte. Dans une deuxième partie, nous allons donc voir quelles oppositions peuvent être à l'oeuvre dans les organisations ouvrières chrétiennes.

---

<sup>1</sup> HOTTERBEEUX Marcel, « La Belgique et l'évolution des modes de pouvoir », *Etudes et recherches* n°57, mars 1997, Science politique, Université de Liège, p. 5.

*“ C’est une erreur de penser que le philosophe se réfère à une langue idéale, différente de la langue commune. On pourrait croire ainsi que la langue ordinaire peut être améliorée. Mais la langue ordinaire est parfaite. ”<sup>1</sup>*

*“ [...] l’Economie n’est pas le premier des besoins. Le sommeil est bien plus tyrannique que la faim. On conçoit un état où l’homme se nourrirait sans peine ; mais rien ne le dispensera de dormir ; si fort et si audacieux qu’il soit, il sera sans perception, et par conséquent sans défense pendant le tiers de sa vie à peu près. Il est donc probable que ses premières inquiétudes lui vinrent de ce besoin-là ; il organisa le sommeil et la veille : les uns montèrent la garde pendant que les autres dormaient. Telle fut la première esquisse de la cité. La cité fut militaire avant d’être économique. [...] Je crois que la Société est fille de la peur, et non pas de la faim. [...] Le sommeil est père des veilleurs de nuit et des armées ; il est père des songes aussi ; de là une autre peur, la peur des morts et des fantômes, d’où les religions sont sorties. Le soldat écartait les fauves, et le prêtre écartait les revenants. Une caserne et un temple, tels furent les noyaux de la cité primitive. [...] Voilà pourquoi la trompe des bergers et la clochette des troupeaux parlent si vivement à notre cœur, quand le jour s’en va.*

*“ O nuit, reine des villes ”<sup>2</sup>*

---

<sup>1</sup> WITTGENSTEIN Ludwig, *Le cahier bleu*, Gallimard, Paris, 1965, 428 pages, p.65

<sup>2</sup> ALAIN, *Propos sur les pouvoirs*, Gallimard, 1985, 381 pages, p.26.

## Chapitre 1 : Sociogénèse de l'Etat en Europe

Au coeur de la problématique du système politique, se trouve l'Etat. Il semble indispensable d'intégrer toute réflexion politique dans un schéma qui tienne compte de ce que l'Etat occupe comme place à l'heure actuelle et pour ce faire, en rappeler brièvement la sociogénèse. Ce schéma de base de l'Etat semble d'autant plus utile à propos du monde d'aujourd'hui qu'il se décompose, par le bas en régionalisations d'une part et par le haut en organisations internationales d'autre part. Cette décomposition met en péril la conception du rôle de base de l'Etat qui se noie dans des entités s'étendant sur un territoire bien plus large que le territoire national. Cependant la logique qui conduit à la naissance de l'Etat en Europe est une logique globale à l'intérieur de laquelle les territoires suivent une évolution comparable pour tous.

L'activité politique consiste en l'art de rendre compatible la vie commune d'un certain nombre d'humains préalablement séparés des autres, autrement dit, en une opération combinant l'art de diviser les êtres humains en peuples et l'art de les unir chacun sous une bannière et des intérêts communs. Mais peut-on chercher un sens au mot 'politique' après les recherches de Ludwig Wittgenstein? " Gardons-nous, disait celui-ci, de concevoir la signification comme un rapport occulte entre les mots et les choses, et de penser que tous les usages d'un mot sont contenus dans ce rapport, de la même façon que l'on peut dire que la graine contient l'arbre " <sup>1</sup>. Cherchons donc humblement dans les usages du terme politique et de ses voisins sémantiques un commun dénominateur les unifiant. La politique n'est rien d'autre que la gestion de la *πολις*, polis, donc de la collectivité, *id est* ce qui est défini comme collectif dans l'ensemble des problèmes que les humains de la société concernée vivent. Le corollaire de cette définition, c'est que la politique ne peut provoquer en soi une harmonisation des rapports sociaux ; elle ne peut que retranscrire, sur un plan défini comme collectif et avec ses propres règles de fonctionnement, les rapports de force issus des relations sociales, culturelles et économiques. La politique sera donc le lieu social de la lutte pour le monopole de la violence

---

<sup>1</sup> WITTGENSTEIN Ludwig, *Le cahier bleu*, Gallimard, Paris, 1965, 428 pages, p.137.

publique, du pouvoir et de la représentation de la population et de ses intérêts à l'extérieur. Dans la définition fondamentale du rôle du pouvoir comme élément de fondation de la collectivité, il faut citer la fonction du *rex*, roi, tel que le définit Benveniste. Le *rex* est investi du pouvoir de *regere fines*, c'est-à-dire de " tracer en ligne droite les frontières ", pouvoir religieux en vertu duquel il délimite " l'intérieur et l'extérieur, le royaume du sacré et le royaume du profane, le territoire national et le territoire étranger " <sup>1</sup>. Ce concept essentiellement autoritariste et scissionniste souligne l'entremêlement du religieux et du militaire, le fondement violent et mystérieux, arbitraire du pouvoir. Cette définition territoriale des rapports de la royauté religieuse, investie du pouvoir de limiter, finir, définir la zone d'action et celle qui est interdite est par nature non personnelle. Cet aspect de liaison du politique et du géographique se retrouve également dans la notion grecque de *δημος*, *démos*, " concept territorial et politique, [qui] désigne à la fois une portion de territoire et le peuple qui y vit [...] " <sup>2</sup>. De même, le terme *πολις*, *polis*, qui a, à l'origine le sens, gardé par *ακροπολις*, *acropolis*, de " forteresse, citadelle " <sup>3</sup>, sera utilisé par les guerriers achéens pour désigner le groupement d'habitat commun, cadre territorial qui abolira l'ancienne et peut-être mythique *φιλια*, *philia*, division sociale fondée sur la descendance généalogique <sup>4</sup>. Les fondements de l'approche occidentale classique du politique, dans la mesure où elle définit les spécialistes du *λογος*, *logos* sur la *πολις*, se basent sur un concept de territoire comme lieu d'exercice du pouvoir, alors qu'il est parfaitement concevable d'envisager le politique comme un rapport entre humains, d'abord; ce rapport se jouant forcément, mais dans un deuxième temps de l'analyse, sur un lieu concret. Le présupposé territorial est présent et risque d'obscurcir la perception même de notre société relationnelle avant d'être territoriale.

---

<sup>1</sup> BENVENISTE Emile, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, 2. pouvoir, droit, religion, Paris, Minuit, 1969, 340 pages, p.14

<sup>2</sup> BENVENISTE Emile, *op. cit.*, p.90

<sup>3</sup> BENVENISTE Emile, *op. cit.*, p.367.

<sup>4</sup> BENVENISTE Emile, *op. cit.*, p.309

A la recherche d'un schéma structural permettant d'expliquer le système des rapports politiques dans lesquels s'insèrent les institutions ouvrières chrétiennes, on doit constater la multiplicité de clivages<sup>1</sup> qui s'imbriquent dans les pays d'Europe. Vu la diversité historique des différentes formations sociales concernées, il faudrait que l'élaboration du modèle soit déjà suffisamment achevée pour englober des systèmes si complexes. Les cicatrices des histoires nationales sont diverses d'un pays à l'autre et il a fallu un modèle souple pour proposer une solution satisfaisante à ce problème. « Pour nous les partis politiques et les systèmes de partis résultent des contradictions majeures propres aux différentes formations économiques et sociales qui se constituèrent en Occident. »<sup>2</sup>

Une grande richesse heuristique peut donc être trouvée dans le système proposé par Stein Rokkan et par Daniel Seiler à sa suite pour l'étude des clivages politiques européens, déterminés par la révolution politique et par la révolution industrielle. Celui-ci a mis à jour les quatre clivages majeurs depuis la fin de l'ancien régime, à l'origine des tensions et des polarisations qui vont animer la vie politique moderne.

*“ Pour tenir compte des variations [transnationales], nous ne pouvons évidemment pas procéder clivage par clivage, mais nous devons analyser les constellations de lignes de conflits dans chaque politique.*

*“ Pour tenir compte des variations dans ces constellations, nous avons trouvé éclairant de distinguer quatre lignes critiques de clivages :*

*“ Deux de ces clivages sont des produits directs de ce qu'on peut appeler la Révolution Nationale : le conflit entre la culture centrale édifiant une nation et la résistance croissante des populations sujettes, ethniquement, linguistiquement ou religieusement distinctes dans les provinces et les périphéries ; le conflit entre l' Etat-Nation centralisateur, standardisateur et mobilisateur et les privilèges corporatifs historiquement établis de l'Eglise.*

---

<sup>1</sup> VERJANS Pierre, “ Le politique. Diversité de clivages ”, chapitre V in *Belges, heureux et satisfaits, les valeurs des Belges dans les années 90*, sous la direction de L. Voyé, B. Bawin-Legros, J. Kerkhofs, K. Dobbelaere, Editions De Boeck Université, Bruxelles, 1992, 352 pages, pp. 239-286.

<sup>2</sup> SEILER Daniel-Louis, *Partis et familles politiques.*, Presses Universitaires de France, 1980, 440 pages, p. 104.

*“ Deux d’entre eux sont les produits de la Révolution Industrielle : le conflit entre les intérêts ruraux et la classe montante des entrepreneurs industriels ; le conflit entre propriétaires et employeurs d’un côté et les non-possédants, travailleurs et ouvriers de l’autre. ”<sup>1</sup>*

Le modèle de Rokkan est donc constitué de quatre variables indépendantes sur lesquelles les positions politiques les plus importantes peuvent être situées. Il repose sur des choix polarisés et exclusifs aux pôles mais le continuum représenté par la ligne tendue entre ces pôles peut être, suivant les pays, les partis ou les citoyens, surtout rassembleur en son centre, là où le choix entre les solutions polaires est le moins clair, autrement dit, il permet une représentation correcte de la réalité sous forme d’un modèle utilisable dans plusieurs sociétés.

Le premier axe, celui de la résistance des ethnies périphériques par rapport à l’Etat central est central en ce qui concerne la Belgique puisque les partis politiques sont dédoublés en fonction de la frontière linguistique et que l’on a pu présenter l’histoire de Belgique comme l’histoire du mouvement flamand et de sa lutte pour la reconnaissance et l’émancipation.<sup>2</sup> Malgré la supériorité numérique d’une population, le suffrage censitaire, le poids économique ou la domination culturelle peuvent amener une pratique politique de négation des désirs ethniques, c’est-à-dire linguistiques, religieux ou autres. Les régionalisations obtenues en Europe dans la foulée des revendications des années soixante peuvent apparaître comme une reconnaissance de ces demandes mais on peut s’interroger sur le sens de ces victoires concomitantes avec l’élaboration d’une centralisation atlantiste de la violence militaire et de la centralisation européenne des règles commerciales, économiques et bientôt monétaires. La question peut sembler accessoire mais elle pourrait se retrouver principale car si les fonctions essentielles de l’Etat glissent d’un niveau national à un niveau multinational, il se pourrait que la fin des Etats-nations ait sonné et que la satisfaction des demandes de spécificités ethniques ne représente que la concession de terrains désormais inoccupés par les nouveaux centres.

---

<sup>1</sup> LIPSET Seymour M., ROKKAN Stein, *Party Systems and Voter Alignments: Cross-National Perspectives*, New-York, Free Press, 1967, 554 pages, p.14 ( nous traduisons).

<sup>2</sup> VERJANS Pierre, “ Catalyse fouronnaise ”, in *Les minorités en Europe*, Institut Jules Destrée, Namur, 1996.

L'apparente victoire des périphéries serait interprétable dès lors comme détérioration de l'étage intermédiaire constitué par les Etats nationaux devenus obsolètes.

Stein Rokkan dégage comme axe fonctionnel les tensions à propos du pouvoir de l'Eglise dans la société et particulièrement face à l'Etat. Cette bipolarisation " Eglise-Etat ", dans les pays où le catholicisme a pu se maintenir, oppose une " gauche " laïque et anticléricale à une " droite " catholique et cléricale. Cette lutte a pour enjeu les privilèges corporatifs historiquement établis de l'Eglise spécialement dans les domaines de l'enseignement et de l'assistance sociale et de santé, autrement dit dans les secteurs idéologiques et de reproduction de la force de travail, en plus du problème de la fortune foncière. Loin de se réduire à des aspects folkloriques, il s'agit donc bien d'une bataille dont l'enjeu se révèle important, source de pouvoir social et d'influence idéologico-politique. Ce secteur va s'imposer comme de plus en plus indispensable au bon fonctionnement du système économique au fur et à mesure que le capital se complexifiera, se perfectionnera et exigera des travailleurs de mieux en mieux formés.

De façon à élargir les concepts qui s'opposent ici, on peut définir les tenants d'une ligne cléricale comme partisans d'une logique hétéroréférentielle tandis que les anticléricaux seraient situés comme favorables à une logique autoréférentielle. Une société autoréférentielle cherche ses valeurs et ses raisons d'être et de fonctionner en elle-même tandis qu'une société hétéroréférentielle cherche ailleurs qu'en elle-même ses raisons de vivre. Ce type de définition présente l'avantage d'ouvrir la contradiction à d'autres institutions que l'Eglise catholique et l'Etat moderne et pose de façon philosophique le débat social et politique de la transcendance et de l'humanité. " [Le souverain] ne " représente " plus l'extériorité effectuant le fondement, il répond à l'intérieur du corps politique aux nécessités immanentes de son tenir-ensemble " <sup>1</sup>. Les tenants d'une pensée rousseauiste " sacralisent " le contrat social en tant qu'émanation de la libre volonté des individus qui s'y engagent une fois pour

---

<sup>1</sup> GAUCHET Marcel, *Le désenchantement du monde. Une histoire politique de la religion*, Gallimard, Paris, 1985, 306 pages, p.250.



toutes. Certains religieux justifient l'organisation de la société par la volonté d'un créateur, les hommes devant chercher à se conformer à celle-ci. Le "cléricalisme" se pose évidemment tout à fait différemment dans les Etats nés de l'identité nationale développée par le protestantisme et la question philosophique exposée ici a surtout été utilisée pour déchiffrer le comportement des pays où une structure politique catholique s'est installée et a prospéré.

Le troisième axe, territorial-culturel, n'oppose pas les classes participant au nouveau mode de production entre elles. Les tenants de l'industrialisation s'opposent aux partisans de l'ancien mode de production et ce troisième clivage mettra face à face l'"industrie" et l'"agriculture", ou la "ville" et la "campagne". Il est à noter que selon la prise en charge ou non par un parti déjà existant d'une problématique, quelle qu'elle soit, un nouveau parti peut naître ou non en prenant position par rapport à un clivage porteur, un moment donné. La Belgique, par exemple, n'a pas vu l'émergence de partis agrariens, puisque ce type de revendication a été assumé par les coopératives agricoles représentées au sein du parti catholique. Le choc que la société a subi est constitué ici par l'arrivée d'un nouveau mode de production ou plus précisément par le caractère dynamique de ce mode de production à l'intérieur de l'ensemble du système social. On peut considérer que le capitalisme industriel va bousculer le monde agricole et que les lumières de la ville vont attirer les paysans les moins attachés à leurs terres, chassés de leurs foyers par une révolution agricole jumelée à une lutte contre les vagabonds qu'ils étaient devenus. Il vaut probablement la peine de se poser la question de savoir si ce clivage ne peut pas être modernisé. Dans la mesure où il prend son sens dans le surpassement du secteur primaire par le secondaire au siècle dernier, le surpassement de celui-ci par le tertiaire au début des années septante et la société post-industrielle que cette dynamique a engendré, peuvent ouvrir un nouveau clivage sur les décombres de l'ancien : la représentation des intérêts mais culturels cette fois, de la nouvelle petite bourgeoisie et de ses revendications dites post-matérialistes telles qu'une gestion et un aménagement du territoire, une redistribution du temps de travail, revendications dites qualitatives parce que moins mesurables en monnaie, mais sans doute aussi matérialistes que les revendications classiques des mouvements ouvriers. On

peut donc proposer de moderniser le schéma de Rokkan en utilisant comme définition de ce clivage une opposition entre la logique des secteurs secondaires et les secteurs primaires dans un premier temps, puis tertiaires.

Le quatrième axe de Stein Rokkan se base sur la révolution industrielle et les modifications du mode de vie qu'elle va entraîner en opposant non plus simplement les riches et les pauvres, opposition que l'on retrouve dans beaucoup d'autres sociétés que les sociétés modernes, mais plus précisément les partisans du capitalisme, le plus souvent bénéficiaires du mouvement de concentration économique et la classe ouvrière issue de la prolétarianisation des paysans et artisans. Il s'agit bien de deux classes nouvelles, inexistantes auparavant, s'implantant dans les villes tentaculaires autour des manufactures et qui vont rapidement effacer l'ancien mode de production agricole polarisé autour de l'aristocratie d'un côté et de la paysannerie de l'autre. Cet axe "possédants-travailleurs" structure l'opposition entre des partisans d'une répartition plus égalitaire de la richesse produite dans la société et des partisans d'un fonctionnement non corrigé du système économique de marché généralisé et représente le second sens des mots "gauche" et "droite" en politique, le plus usité à l'heure actuelle.

## Centralisation étatique contre les périphéries

L'ensemble des rôles de l'Etat et les résistances que la construction d'entités aussi puissantes ne pouvaient manquer de provoquer dans les zones voisines qu'il allait englober peuvent être imaginés grâce aux analyses puissantes et désenchantées de Norbert Elias. Celui-ci définit la *dynamique de l'Occident* comme la mobilisation incessante de ressources au service d'un pouvoir étatique en compétition permanente avec tous ses voisins. L'Etat, défini comme double monopole de la violence et de la fiscalité, entretient une armée qui lui assure le paiement de l'impôt, celui-ci servant à payer celle-là. Cet Etat est en concurrence avec tous ses voisins pour la survie dans un espace démographiquement plein en fonction des technologies de l'époque.

*" Mais ce qui est caractéristique des seules sociétés fondées sur une division très poussée des fonctions, c'est l'existence d'un appareil administratif permanent et spécialisé chargé de la gestion de ces monopoles. C'est précisément la mise en place d'un appareil de domination différencié qui garantit la pleine efficacité du monopole militaire et financier, qui en fait une institution durable. Dorénavant, les luttes sociales n'ont plus pour objectif l'abolition d'un monopole de la domination, mais l'accès à la disposition de l'appareil administratif du monopole et la répartition de ses charges et profits. C'est à la suite de la formation progressive de ce monopole permanent du pouvoir central et d'un appareil de domination spécialisé que les unités de domination prennent le caractère d'Etats. "*<sup>1</sup>

Il définit ainsi l'espace dans lequel le système occidental va se mettre en place, par le terme d'unité sociale. Car les fiefs qui s'affrontent durant le moyen-âge et qui formeront les Etats-Nations que Stein Rokkan examinera, jouent leur compétition féroce sur le territoire de l'ancien empire romain, là où la langue des clercs est demeuré le latin par le maintien de l'église romaine comme facteur unificateur. L'unité sociale constituée par la chrétienté s'affirme en passant contre un danger mythique à l'époque des croisades extérieures contre les musulmans, intérieures contre les Albigeois, mais à l'intérieur de l'espace de la chrétienté, nous avons effectivement affaire à des unités sociales plus petites qui s'affrontent afin de ne pas disparaître. Très probablement peut-on attribuer à l'importance économique relative de l'espace central, ce ruban urbain rhénan construit pour maintenir la *pax romana* et à sa faiblesse stratégique, sans protection contre les agressions extérieures, au milieu d'une

---

<sup>1</sup> ELIAS Norbert, *La dynamique de l'Occident*, Calmann-Lévy, Paris, 1979, 320 pages, p.26.

plaine, l'impossibilité de reconstruire une unité militaire après le déclin de l'importance stratégique de la péninsule italienne. Cette constitution d'unités sociales possédant le monopole fiscal et militaire va exiger la mise en place d'une vaste administration et une division du travail très poussée.

Cette administration de plus en plus envahissante, " cette unité détentrice du monopole est hors d'état d'utiliser le produit de son monopole à son seul profit, surtout s'il s'agit d'une société dans laquelle les fonctions sont largement réparties. Elle peut, si sa puissance sociale est assez forte, se réserver d'abord la part du lion et rémunérer les services qu'on lui rend sur la base du minimum vital. Elle est obligée en tout état de cause — du fait même qu'elle dépend des services et fonctions d'autres personnes — de distribuer à d'autres une partie des chances dont elle dispose. Cette partie s'accroît avec l'accumulation de ses biens et l'augmentation de sa dépendance envers les autres, avec l'accroissement de la puissance sociale de ceux-ci. " <sup>1</sup>

La démarche suivante est la prise en charge du monopole militaire, policier et fiscal, et de tous les autres monopoles de domination qui en découlent, par la *bourgeoisie*. On assiste dès lors à la mise en place d'institutions de contrôle par une partie plus ou moins importante de personnes tributaires de l'administration des monopoles. Le droit de disposer du monopole, d'occuper les positions clefs ne s'acquiert plus par une compétition unique non monopoliste " libre ", c'est-à-dire violente et sans règle du jeu, mais par des combats éliminatoires périodiques " pacifiques ", par une compétition soumise au contrôle du monopole et réglée par l'administration monopoliste. C'est la naissance de ce que nous appelons aujourd'hui un " régime démocratique ". Contrairement à ce qu'on pourrait croire en tenant le regard fixé sur certains processus de monopolisation qui se déroulent sous nos yeux, le régime démocratique n'est nullement incompatible avec le monopole comme tel, il ne présuppose nullement l'existence d'un vaste champ livré à l'exercice de la libre concurrence. En réalité le régime démocratique présuppose une organisation monopolistique très élaborée, bien qu'il soit vrai qu'il ne peut voir le jour et se maintenir d'une façon durable que dans des circonstances bien déterminées,

---

<sup>1</sup> Ibidem, p.35.

dans le cadre d'une structure spécifique du champ social, et à un stade avancé de la monopolisation.

*“ Des rapports mutuels incessants s'établissent entre l'évolution des échanges en nature et en numéraire et les formations sociales qui leur servent de support d'une part, et la structure de l'évolution du monopole de domination de l'autre ; ces deux évolutions sont étroitement solidaires et s'animent réciproquement. En effet, les structures et l'orientation des monopoles de domination subissent de plusieurs côtés l'influence de la différenciation progressive de la société, de la progression des échanges monétaires, du développement des couches qui acquièrent et détiennent les fonds. Inversement, l'organisation de la division du travail, la protection des voies de communication et des marchés dans un vaste pays, la frappe de la monnaie, tout le système monétaire, la préservation de la production pacifique contre toute entreprise de violence, d'autres mesures de coordination et de régulation sont entièrement tributaires de la mise en place d'importantes institutions monopolistes et centralisatrices. ”<sup>1</sup>*

L'étonnante efficacité mobilisatrice des Etats européens serait donc liée à ce long processus de compétition millénaire où l'état de guerre perpétuel a constitué un des facteurs qui a permis l'éclosion de la bourgeoisie et sa prise de pouvoir contre l'aristocratie.

Dans cette lutte sur le vaste champ européen, les unités sociales grandissant reposent sur d'anciennes unités sociales plus petites, suivant un système d'affrontement où les moyens de rivaliser, l'accumulation des chances sociales de survie et de croissance sont représentés par des territoires, unités sociales absorbées au fur et à mesure de la progression du processus. Les chances de survie des unités sociales finissent donc par se concentrer dans les mains de quelques unes, les autres se faisant éliminer du jeu et devenant périphéries des centres de décision. Les unités sociales qui entrent en compétition sont au départ interdépendantes, ne serait-ce que pour les conditions militaires de leur survie, l'existence de l'une créant des conditions de menace potentielle pour une autre ou pour les conditions de légitimité du pouvoir, les puissances voisines étant toujours capables d'exhiber un prétendant au pouvoir d'une unité, en fonction de l'une ou l'autre des règles de succession utilisables. De ce point de vue, le rôle des clercs comme intellectuels organiques des unités sociales naissantes est à remarquer. Le mode de production restant relativement stable jusqu'au début du siècle dernier, seront considérées comme périphériques des régions qui ont été absorbées depuis de

---

<sup>1</sup> Ibidem, p.102

nombreuses générations, puisque les moyens de communication et les rapports sociaux de production ont continué à se perpétuer malgré l'insertion dans des unités de plus en plus grandes et dont les lieux de décision sont de plus en plus éloignés.

Le mode de construction des Etats reposant sur la guerre et la centralisation des moyens sociaux d'augmentation des chances de survie en tant qu'unité sociale, les périphéries étaient considérées comme champs de bataille, greniers à blé voire menaces de jacqueries et donc en termes de facteurs d'augmentation ou de diminution de la force militaire. Il va sans dire que l'opinion des populations n'intervenait que dans la mesure où elle pouvait interférer sur l'efficacité militaire de l'unité sociale considérée.

La construction de l'*akropolis* pose en corollaire le problème de la délimitation extérieure de l'identité collective. Autrement dit, qui aura le *droit de cité*, contre qui se protège-t-on, qui va organiser la défense et en fonction de quelles priorités, puis forcément, comment va-t-on organiser le fonctionnement et la répartition du pouvoir, et sa transmission ? Dans les cas où ce n'est pas un *démos*, une assemblée de citoyens qui délibère de ces problèmes, la réponse apparaît avant la question et le pouvoir s'installe comme un fait, sur une population, tentant de devenir un *rex* qui s'impose à la fois à l'intérieur et à l'extérieur. La capacité d'adhésion de la population ou au contraire d'opposition aux projets défensifs et offensifs du centre de l'unité sociale sera un facteur de puissance.

La naissance de l'Etat décrite par Norbert Elias est acquise au moment de la Renaissance qui voit les sciences modernes prendre leur envol. Les nouveaux définisseurs d'unités et mesureurs de relations interviennent autant dans l'humain, le social, le politique que dans le travail, le matériel, le physique ; et, de même que l'artisan, ce "*bricoleur*", pour reprendre l'analogie de Lévi-Strauss<sup>1</sup>, se voit dépossédé de son art par le mécanicien, l'homme de guerre se voit renvoyé au profit de l'homme d'Etat.

---

<sup>1</sup> LEVI-STRAUSS Claude, *La Pensée Sauvage*, Paris, Plon, 1962, p.27.

*" On dit à tort que la machine remplace l'homme ; en réalité, un homme se substitue à un autre homme, une faculté humaine à une autre. "*<sup>1</sup>

C'est bien le mouvement qui anime Machiavel. Derrière ses conseils " *de principatibus* ", littéralement : " *à propos des principautés* " apparaît ce qui pour Lévi-Strauss est la base de tout pouvoir, le consentement, moins ambitieusement pour le Florentin, l'absence de haine: " le Prince (...) doit seulement étudier à n'être point haï " <sup>2</sup>. L'enjeu est de former une nouvelle classe de dirigeants qui devront, bien sûr être capables de faire la guerre, mais dont la tâche comportera d'autres obligations, plus politiques, au sens moderne, moins limitées au militaire, des spécialistes et ingénieurs sociaux plutôt que des artisans, bricoleurs du pouvoir à la tête d'une soldatesque rendant toute prévision sociale et politique trop aléatoire. Car le souci de l'accord du peuple trouve sa justification dans l'efficacité qu'il présente pour se maintenir au pouvoir.

Quels sont les facteurs intervenant pour fonder une légitimité relativement stable ? Nous les trouvons dans les précautions que le Prince doit prendre quand il envahit un domaine afin de s'en rendre maître.

*" Le conquérant de cette sorte d'Etat, s'il veut rester en leur possession, doit prendre garde à deux choses : l'une, que l'ancienne race de leur Prince soit éteinte, l'autre de n'innover en rien en leurs lois et impôts".*<sup>3</sup>

*" Mais quand on gagne des Etats sur une nation différente de langage, de coutumes et de gouvernement, il y a là de l'affaire..."*<sup>4</sup>

Le premier critère de légitimité politique, c'est la légitimité politique ! Guy Hermet pourrait se réjouir de ce qui, pour lui ne serait pas une tautologie, mais l'affirmation de la spécificité du politique, " simple forme de sacralisation [...] de l'obéissance des gouvernés aux gouvernants " <sup>5</sup>. Balandier nous ferait remarquer que la dimension temporelle a peut-être joué ici un rôle actif de

---

<sup>1</sup> MOSCOVICI, *op. cit.*, p.257.

<sup>2</sup> MACHIAVEL Nicolas, *Le Prince*, chapitre XVII, in *Oeuvres complètes*, Gallimard, Paris, 1952, 1639 pages, p.341.

<sup>3</sup> MACHIAVEL Nicolas, *op. cit.*, p.293 ( III ).

<sup>4</sup> MACHIAVEL Nicolas, *op. cit.*, p.293 ( III ).

<sup>5</sup> HERMET Guy, *Le peuple contre la démocratie*, Paris, Fayard, 1989, 310 pages, p.207.

légitimation par la durée et d'une relecture et donc d'une confirmation, d'une réinstallation à chaque moment du temps de la légitimité politique <sup>1</sup>. Mais ces conditions supposent que la nation soit homogène quant à la langue, les coutumes et le gouvernement. Dans le cas contraire, l'identité collective manque et il n'y a ni peuple ni nation. Déjà à l'échelle des principautés italiennes les problèmes d'ethnicité et de la difficulté de la construction d'un centre fort étaient évoqués par les contemporains.

### L'imaginaire démocratique <sup>2</sup>

Ensuite, la réflexion politique occidentale porte sur la légitimité du tyrannicide, sous forme de questions le mieux illustrées peut-être par l'ouvrage de La Boétie, *Discours sur la Servitude volontaire*. Les questions répondent aux questions et les paradoxes concluent la recherche de la source de légitimité du pouvoir. A la quête d'une légitimité populaire, cet aristocrate ne parvient finalement qu'à mépriser le peuple qui s'abaisse inexplicablement à obéir à un roi dont la force physique ne suffit pas à expliquer l'ascendant <sup>3</sup>. Dans les siècles suivants, la légitimité populaire va être trouvée, ou inventée, sur base d'une fiction, le contrat social, moment historique mais génétique de la formation de l'Etat. Toute la réflexion

### *Hobbes et la préférence pour l'ordre*

Dans l'Etat monstrueux décrit par Hobbes, le premier impératif, fondateur de toute légitimité étatique, est la protection militaire et policière contre le désordre, l'anarchie, la guerre de tous contre tous et les dangers extérieurs. En effet, " si deux hommes désirent la même chose alors qu'il n'est pas possible qu'ils en jouissent tous les deux, ils deviennent ennemis " <sup>4</sup>. Le

---

<sup>1</sup> BALANDIER, Georges, *Le détour*, Paris, Fayard, 1985, 300 pages.

<sup>2</sup> HERMET Guy, *Le peuple contre la démocratie*, Fayard, Paris, 1989

<sup>3</sup> BOETIE Etienne de la, *Discours de la servitude volontaire*, (1574), Flammarion, Paris, 1983, 220 pages, p.170.

<sup>4</sup> HOBBS Thomas, *Léviathan traité de la matière, de la forme et du pouvoir de la république ecclésiastique et civile*, Sirey, Paris, 1971, 780 pages, p.122 ( Chapitre XIII ).



concept de Léviathan mérite qu' on s'y arrête, ne fusse qu'un instant, pour méditer quelque peu. L'homme perdu dans l'état sauvage de guerre civile risque la mort à tout moment, mène une vie " solitaire, besogneuse, pénible, quasi-animale et brève " <sup>1</sup>. Il tire les leçons de cette tragédie primitive et construit un pouvoir, cristallisation des forces sociales, auquel il préférera souvent se soumettre, même s' il devient injuste plutôt que de retourner à la barbarie des " premiers âges " .

*" La cause finale, le but, le dessein, que poursuivirent les hommes, eux qui par nature aiment la liberté et l'empire exercé sur autrui, lorsqu'ils se sont imposé ces restrictions au sein desquelles on les voit vivre dans les Républiques, c'est le souci de pourvoir à leur propre préservation et de vivre plus heureusement par ce moyen : autrement dit, de s'arracher à ce misérable état de guerre qui est, je l'ai montré, la conséquence nécessaire des passions naturelles des hommes, quand il n'existe pas de pouvoir visible pour les tenir en respect, et de les lier, par la crainte des châtiments, tant à l'exécution de leurs conventions qu'à l'observation des lois de nature qui ont été exposées aux chapitres XIV et XV. "* <sup>2</sup>

Cette préférence pour l'ordre sera aussi soulignée pour les mêmes raisons par René Girard. Par rapport à un penseur comme Machiavel, la logique de construction sociale et politique a changé radicalement, c'est-à-dire à la racine. Le pouvoir n' est plus observé à partir du pouvoir ou à l' intention du pouvoir, mais du point de vue des dominés. Ce Léviathan a pour fonction première de protéger les citoyens, le pouvoir n'est plus détenu par un *rex* , n'est plus sacré en soi mais représente la volonté de survie des constituants du *démos* , c'est l' essence de l' *akropolis*. La préférence pour l'ordre, bien que prometteuse de dérives orientées vers le respect à tout prix d' une autorité, unit les habitants dans un consentement, un contrat social qui lie les citoyens à un pouvoir. La légitimité a été renversée, elle est désormais populaire. L'absolutisme a généré son propre renversement idéologique par une idéologie qui voulait au départ le justifier et la construction d'un centre chargé d'éradiquer la guerre civile doit prévaloir sur toute velléité de défendre une autonomie périphérique.

---

<sup>1</sup> HOBBS Thomas, *Léviathan* , p.125 ( Ch.XIII).

<sup>2</sup> HOBBS Thomas, *Léviathan* , p.173 ( Chapitre XVII).

*Rousseau et la légitimité de la nation.*

Jean-Jacques Rousseau développe le thème du contrat social sacralisé. "[...] l'ordre social est un droit sacré qui sert de base à tous les autres. Cependant, ce droit ne vient point de la nature ; il est donc fondé sur des conventions." <sup>1</sup>. Explicitement, ce qui est sacralisé est le fruit des négociations des hommes et de leur culture, ce qui est donné, naturel, ne fonde pas une légitimité.

C'est bien la modernité qui entre en jeu et la logique est tout à fait différente de celle de l'ancien régime. Il parle en terme d'individus qui se liguent pour élaborer un contrat. Claude Lévi-Strauss retrouvera les mêmes conclusions en analysant le fonctionnement d'une micro-société amazonienne où les rapports interpersonnels s'imbriquent dans les rapports de fonctions sociales.

*"Le consentement est à la fois l'origine et la limite du pouvoir (...). Il n'en reste pas moins vrai que Rousseau et ses contemporains ont fait preuve d'une intuition sociologique profonde quand ils ont compris que des attitudes et des éléments culturels tels que le "contrat" et le "consentement" ne sont pas des formations secondaires, comme le prétendaient leurs adversaires et particulièrement Hume : ce sont les matières premières de la vie sociale, et il est impossible d'imaginer une forme d'organisation politique dans laquelle ils ne seraient pas présents."* <sup>2</sup>

Rousseau répond, au Léviathan de Hobbes, que les hommes n'ont rien à gagner au contrat social, si cette tranquillité même est une de leurs misères. D'autre part, pour devenir légitime, un gouvernement devrait être admis par le peuple, à chaque génération. Dès lors, le contrat social peut se réduire aux termes suivants : " Chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale ; et nous recevons encore chaque membre comme partie indivisible du tout " <sup>3</sup>. Cette conscience de chacun de participer à une décision qui engage tout le monde ne peut naturellement pas être prouvée, mais que dire alors de l'engagement suivant pris implicitement, comme accessoire à un principal déjà douteux ?

---

<sup>1</sup> ROUSSEAU Jean-Jacques, *Du Contrat social et autres oeuvres politiques*, Paris, Garnier, 1975, 506 pages, p.236 ( Livre I, Chapitre I : 'Sujet de ce premier livre').

<sup>2</sup> LEVI-STRAUSS Claude. *Tristes Tropiques*, *op. cit.*, p.362-363.

<sup>3</sup> ROUSSEAU Jean-Jacques, *Du Contrat social*, *op. cit.*, p.244 ( Chapitre VI : Du Pacte social ).

*" Afin donc que ce pacte social ne soit pas un vain formulaire, il renferme tacitement cet engagement, qui seul peut donner de la force aux autres, que quiconque refusera d' obéir à la volonté générale, y sera contraint par tout le corps ."*<sup>1</sup>

Comme le fait remarquer Hermet, ce type de soumission de l'individu au corps social permet les interprétations les plus autoritaristes que les divers collectivismes utiliseront, sans qu'il semble qu'ils aient cherché à tout prix une justification à leur attitude. Mais, puisqu' ils ont pu en trouver une à portée de main, ils s' en sont servi. La fiction d' une décision personnelle qui engage chaque individu est présente, comme chez Hobbes, mais en sous-estimant la donnée, à notre avis fondamentale, du danger interne et externe en tant que mobile à l' association, cette fiction-ci ira plus loin dans ses conséquences et dans l' unanimité. Le réalisme dont faisait preuve Machiavel en rappelant au dirigeant effectivement en place qu' il ne tient son trône que grâce au consentement au moins tacite de la population, disparaît chez cet idéologue de la future démocratie parlementaire - que, paradoxalement, il n' appelle pas de ses vœux - , qui refuse toute autonomie à la périphérie.

Rousseau cherche, comme Hobbes, à doter la cité à laquelle il rêve, d' une idéologie stable. Il se tourne dès lors vers la religion et, après une critique virulente de l' utilité du christianisme pour un Etat, propose une religion civile aux dogmes simples, basés sur le principe de la liberté, à l' intérieur des bornes de l' utilité publique. Car le pacte social ne donne pas à la collectivité le droit d' intervenir dans l' autre monde, pourvu que la religion de chacun lui fasse aimer ses devoirs civiques. Les dogmes rejettent l' intolérance théologique et énonceront " l' existence de la Divinité puissante, intelligente, bienfaisante, prévoyante et pourvoyante, la vie à venir, le bonheur des justes, le châtement des méchants, la sainteté du contrat social et des lois " <sup>2</sup>. Nous nous étonnons, deux siècles plus tard, de ce qu' il lui paraît indispensable de forger une idéologie nationale déiste et quand certains reprendront, pendant ce siècle-ci, le principe du serment destiné à ancrer la fidélité à la nation et à son chef, la présence de la divinité se fera un peu moins visible. Pour notre propos,

---

<sup>1</sup> ROUSSEAU Jean-Jacques, *op. cit.* , p.246 ( Chapitre VII : Du Souverain).

<sup>2</sup> ROUSSEAU Jean-Jacques, *op. cit.* p.335 ( Livre IV, Chapitre VIII).

retenons surtout l'entrée en matière de ce chapitre qui peut servir d'introduction à une histoire des religions.

*" Les hommes n'eurent point d'abord d'autres rois que les dieux, ni d'autre gouvernement que le théocratique. (...) Il faut une longue altération de sentiments et d'idées pour qu'on puisse se résoudre à prendre son semblable pour maître, et se flatter qu'on s'en trouvera bien " <sup>1</sup>.*

Il est significatif de remarquer que Rousseau sacralise les fondements du politique et désacralise la religion qu'il considère comme de peu d'intérêt pour la collectivité. Dans ce passage, il semble tout désacraliser : la religion apparaît comme la sublimation ou le refoulement de la réalité politique, vu l'incapacité pour les hommes de faire face à l'humiliation que représente la soumission à un pouvoir défini comme sans partage. La résignation à son propre sort pousse l'homme à chercher une raison supérieure à sa situation et le surnaturel est évoqué pour justifier ce qui ne peut être humainement admis. A l'intérieur de cette intuition, nous trouverons peut-être une dimension non exploitée par René Girard une fuite vers l'infini, fuite en avant, fuite hors du réel, fuite hors du naturel qui caractérise les systèmes de description du monde avant l'imposition d'un appareil judiciaire efficace. Si certains croient que Dieu tolère la souffrance, c'est essentiellement parce que le concept de Dieu a été modelé comme solution à l' inexplicable injustice de la souffrance.

L'Etat est confronté avec la sauvagerie humaine, à l'intérieur, à charge pour lui de la dominer, et à l'extérieur, en tentant de gérer la violence de ses congénères. " Pour ce qui est du droit entre les nations, c'est la même chose que la loi de nature ; car ce qui est loi de nature entre un homme et un autre avant l'établissement de la république, est, après, le droit des gens entre souverain et souverain." dit un de nos classiques dans un autre de ses ouvrages <sup>2</sup>. Voici, après les classiques, que l'Etat est reconnu et admis comme cristallisation de violence. Clausewitz et Aron, notamment gloseront sur la guerre et la paix entre les nations. L'un plus technique, l'autre plus général, nous éloignent de nos préoccupations, soient la genèse de l'Etat et l'intégration des populations et

---

<sup>1</sup> ROUSSEAU Jean-Jacques, *op. cit.* p.327 ( L.IV, Ch.VIII).

<sup>2</sup> HOBBS Thomas, *Les Eléments du droit naturel et politique*, Lyon, L'Hermès, 1977, 322 pages, p.307.

périphéries. Pour tenter de nouveau un choc des idées, plongeons chez deux théoriciens américains. La révolution industrielle est passée, les deux guerres mondiales ont redistribué la puissance entre les Etats (et le capitalisme monopoliste va finir par écraser la volonté anti-économique de redistribution des richesses d'un Etat qui n'aura jamais l'aide des banques, mais les deux auteurs, s'ils espèrent cette issue, ne la connaissent pas encore).

Une fois les présupposés hobbesiens sur l'état de nature connus, les conclusions furent tirées quant au fonctionnement des relations mondiales, et Clausewitz en est un bon exemple. Les sciences humaines, subsidiées pour participer au contrôle des masses dangereuses par l'Etat, durent attendre longtemps pour pouvoir ausculter les modes de décisions en relations internationales, impertinence à l'égard des dirigeants dont on ne peut ternir l'image vis-à-vis d'une population qui doit croire, elle, dans leur libre arbitre et leur bonne volonté. Il n'est donc pas étonnant de devoir attendre l'impérialisme de ce puissant Etat qui se demande pourquoi, dans le temps de deux générations, ces sortes d'aïeux ou de cousins un peu sauvages se sont entre-tués par trois fois, pour que la science aie les moyens d'étudier les causes des colères des Européens. Dans ce domaine, le saut épistémologique consiste à regarder les relations interétatiques plus finement que comme une jungle sauvage, non au départ de chaque Etat-Nation, mais à partir de l'ensemble formé par tous les Etats et à partir des relations qu'ils tissent entre eux. Les tentatives théoriques les plus fructueuses dans ce sens se trouvent dans l'école systémique et la théorie des jeux. L'analyse systémique cherche à dégager les variables de l'ensemble étudié et les règles des relations entre les éléments de l'ensemble. " L'idée de départ, c'est que même dans un milieu sans souverain au sommet, la liberté de manoeuvre des centres de décision est limitée par la configuration de l'ensemble, et que celle-ci détermine aussi les traits spécifiques de l'ordre qui existe à un moment donné (...)." <sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> HOFFMANN Stanley, " L'ordre international " in *Traité de science politique* de Madeleine GRAWITZ et Jean LECA, Tome I, Presses Universitaires de France, 1985, pp. 665-698, p. 671.

Deutsch, dans son analyse des relations internationales, situe l'intérêt de cette étude dans le fait que " chaque peuple, chaque race et chaque croyance n'est qu'une minorité dans un monde d'étrangers qui est à la fois inévitable et ingérable " <sup>1</sup>. L'unité d'analyse de Deutsch est la nation et non l'Etat, ce qui est étonnant, vu le dérapage possible vers une surestimation du consentement au pouvoir et de l'identité collective par rapport à la soumission, oblitérant les rapports de force au sein de l'Etat et donc le rôle régulateur de tensions de celui-ci, c'est-à-dire, négligeant la guerre civile toujours possible et le monopole de violence que le Léviathan s'arroge. Cependant, il fait remarquer que les gouvernements modernes, comparés à ceux des derniers siècles, ont grandement augmenté le poids de leur pouvoir sur leur propre population. Les taxes sont collectées, les soldats enrôlés, les lois renforcées et ceux qui transgressent la loi arrêtés, avec un beaucoup plus haut degré de probabilité que ce que n'importe quel dirigeant médiéval avait pu rêver. Mais, en politique mondiale, au contraire, le poids du pouvoir de la plupart des gouvernements, et en particulier des grandes puissances, a décliné depuis 1945. Quant aux mobiles des acteurs, il met en évidence l'idéologie définie comme réduction de la " dissonance cognitive " mise à jour par les psychologues sociaux <sup>2</sup> et rappelle, comme pour conjurer la guerre froide, que beaucoup d'hommes ont préféré perdre leur pouvoir, leur richesse, ou leur vie que de perdre leurs illusions et une idéologie aveuglante.

*" Durant le demi-siècle de 1914 à 1964, les décisions des grandes puissances de commencer ou d'étendre une guerre, et leurs jugements sur les intentions et les capacités des autres nations semblent avoir entraîné des erreurs de fait majeures dans peut-être plus de 50 pour cent des cas ". <sup>3</sup>*

Face aux différents groupes d'intérêts qui s'adressent à eux, les politiciens doivent agir comme des courtiers, entre les intérêts des différents

---

<sup>1</sup> DEUTSCH Karl W., *The analysis of international relations*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1968, 214 pages, p.4, nous traduisons.

<sup>2</sup> DOISE Willem, DESCHAMPS Jean-Claude, MUGNY Gabriel, *Psychologie sociale expérimentale*, Paris, A. Colin, 1978, 263 pages, cfr. p.209 et suivantes.

<sup>3</sup> DEUTSCH, *op. cit.*, p.52.

groupes et régions. Malgré la négation, compréhensible après la tempête maccarthyste et d'ailleurs classique en sociologie américaine, de l'existence de classes sociales qui engloberaient plus que des intérêts de groupes spécifiques, Deutsch reconnaît que les perceptions et les attitudes de classes exercent une puissante influence, même si elle reste parfois " subtile ", sur les attitudes et les politiques d'affaires étrangères " même des pays les plus avancés et socialement bien intégrés " <sup>1</sup>. Le pouvoir des élites continue de s'exercer sur un peuple, défini comme un groupe de personnes ayant des habitudes de communication complémentaires. Cette définition ne semble pas idéaliste, mais le passage suivant éclaire, à notre avis, le cheminement de la pensée.

*" Comme le monde devient plus moderne, l'appartenance à un peuple devient plus importante. La capacité de communiquer et de se comprendre les uns les autres augmente la probabilité de confiance mutuelle. Elle rend plus facile la coopération et l'organisation. Elle facilite l'emploi et la promotion, l'extension du crédit, la formation de liens plus fréquents d'amitiés, de mariage, et donc de liens familiaux et de transmission de la propriété ". <sup>2</sup>*

Le matérialisme, la " chosification " des faits sociaux observés rend les armes devant l'idéalisme dont la modernité est le paradigme. L'identité collective décrite ici semble s'ancrer simplement dans la modernité, alors qu'il sera montré par ceux qu'on pourrait appeler les néo-marxistes que la modernisation de l'Etat, donc de sa capacité à mobiliser de la violence, est un processus qui crée les conditions matérielles de modernisation de l'identité collective. Notre objection pourrait se formuler comme suit : Et si le préalable de l'appartenance à un peuple était l'Etat ? Nous savons que Hermet a répliqué de manière idéaliste, dans *Aux frontières de la démocratie* <sup>3</sup> en posant la question du préalable, soit les conditions non matérielles d'émergence du processus de modernisation politique, puisque des pays apparemment semblables sur le plan de l'évolution matérielle ont suivi des options différentes de mode de gestion de la collectivité. Répondons provisoirement que le débat sur l'antériorité de la poule ou de l'oeuf peut être résolu dans une définition dialectique des deux objets observés, l'un se trouvant à la fois

---

<sup>1</sup> Ibidem, p. 60.

<sup>2</sup> Ibidem, p. 69.

<sup>3</sup> HERMET Guy, *Aux frontières de la démocratie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1983, 256 pages, p.158.

conséquence et condition de l'autre et vice-versa et que la modification, par un facteur extérieur ou interne de l'un des deux éléments aura des conséquences sur la forme de l'autre. En tout état de cause, la négligence des conditions matérielles de construction de l'*akropolis* nous semble dangereuse quant à la compréhension de la gestion future de cette collectivité. En effet, si l'Etat s'impose comme un fait lourd de violence et de domination, l'idéologie qui le justifie, des deux côtés du clivage dominants / dominés, peut être le fruit d'un travail de réduction de la dissonance cognitive. Il ne s'agit pas de nier le rôle de facteurs comme le consentement ou le vouloir-vivre en commun dans le cimentage des ensembles politiques, mais ces ensembles ne peuvent être réduits à cette face sans qu'on n'évoque leur répondant matériel.

Quoiqu'il en soit, Deutsch définit l'Etat comme une " organisation pour le renforcement de décisions ou de commandements, rendue possible par l'existence d'habitudes de soumission parmi la population." <sup>1</sup> La problématique de la construction d'un centre fort face à une périphérie éventuellement rebelle reste un sujet de préoccupation.

*" Le pays qui tente soudain de dédramatiser un conflit extérieur peut se trouver lui-même soumis à des conflits et des dissensions domestiques sévères; et ses dirigeants et ses élites peuvent craindre le coût domestique d'une " reddition " ou même d'une désescalade, dans un conflit extérieur, plus qu'ils ne craignent les coûts politiques et militaires d'une confrontation extérieure possible." <sup>2</sup>*

Pour lui, le désengagement anglais des luttes territoriales en France, qui ouvre à l'Angleterre quatre siècles de croissance maritime, fait suite à l'arrivée au pouvoir des Tudor, à leur intérêt pour la navigation, à leur nouvelle base sociale et à leur nouvelle conception de l'administration et du gouvernement, renforcé en 1536 par une nouvelle donnée, la Réforme protestante scellée en 1555 quand l'anglicanisme triomphe par l'accession de la reine Elisabeth au trône. De même, le conflit entre la France et les nationalistes arabes d'Algérie a été réglé par un changement des institutions françaises et le remplacement d'anciens généraux par des dirigeants militaires plus techniciens. Les autres exemples cités font apparaître une interaction continue entre les dynamiques " du dedans " et les dynamiques " du dehors ", sans qu'on puisse juger de la

---

<sup>1</sup> DEUTSCH, *op. cit.*, p.70.

<sup>2</sup> DEUTSCH, *op. cit.*, p.151.



qualité et de la nature respectives de l'intervention de ces dynamiques : l'expansion suédoise sur le continent s'est terminée au dix-huitième siècle suite au coût de ces campagnes militaires interminables contre la Russie ; la volonté des Etats-Unis d'annexer le Canada n'a pris fin que suite à l'échec de la guerre de 1812 et de la modification de la politique américaine qui s'en suivit; et la fin de la tentative suisse d'hégémonie sur la Lombardie a été remplacée en 1515 par une politique moins coûteuse de neutralité, appuyée par les cantons moins orientés vers la Lombardie. On aurait aimé que cette analyse ne soit pas axée strictement sur les " alternatives " à la guerre, car, si il est vrai qu'un Etat se situe dans une réalité plus large dont on ne peut l'abstraire qu'arbitrairement et en perdant une part substantielle de sa composition, cet environnement joue dans les deux sens, à savoir tant en faveur de la paix qu'en faveur de la guerre et les causes d'une guerre se trouvent, comme les causes de la paix, des deux côtés de la frontière. Une autre façon de diminuer les conflits consiste à réduire les occasions de contacts mutuels, l'interdépendance pouvant amener à des conflits, surtout quand les intérêts sont conflictuels. L'isolationnisme américain, depuis le " Farewell Adress " de George Washington en 1797, où il mettait en garde ses compatriotes contre les querelles du Vieux Monde, l'isolement de l'Empire japonais du seizième au dix-neuvième siècle et la tentative de rupture de la continuité continentale par l'édification de la Grande Muraille sont des exemples de réduction de contacts mutuels<sup>1</sup>. La réduction des intérêts antagoniques et le renforcement des intérêts consonants facilitent la découverte d'une solution pacifique à un conflit, mais l'énoncé de ces principes est plus aisé que leur application, dans une situation de crise. L'intégration est présentée par Karl Deutsch après les alternatives à la guerre, comme le couronnement d'un système favorisant la paix civile..., au niveau mondial.

*" Les buts et conditions de l'intégration amènent à déterminer les processus et instruments par lesquels l'intégration est approchée. Une fois de plus, nous pouvons organiser ces instruments sous quatre intitulés, en tant que processus et techniques de : (1) production de valeur; (2) allocation de valeur; (3) coercition; et (4) identification. La production de valeur et l'allocation de valeur se réfèrent, respectivement, à la production (ou l'acquisition) et l'allocation de biens, de services ou de relations valorisées par la population concernée. La coercition signifie en premier lieu le militaire ou un autre renforcement [ de la légitimité ]; et*

---

<sup>1</sup> Ibidem, p.154.

*l'identification signifie la promotion délibérée de processus et de sentiments d'identification mutuelle, de loyauté et des sentiments du " nous ".*<sup>1</sup>

L'intégration politique représente une version essentiellement sécuritaire de la communauté, mais elle peut évoluer vers une fusion plus complète, nommée amalgame qui englobe alors des relations économiques, sociales, culturelles. Les processus d'intégration par amalgame ont le plus souvent commencé autour d'un territoire central, un noyau, consistant en une unité politique qui possédait plus de force, une économie plus développée, et, d'une façon significative, présentait plus d'avantages que le reste du territoire. Dès que la communauté s'est développée à un point tel que la perspective d'une guerre entre ses éléments n'est plus concevable, le processus d'intégration se trouve déjà avancé.

*" Une communauté virtuelle de " pas-de-guerre-sérieuse " émergea entre les cantons suisses au seizième siècle; entre les Etats italiens depuis la moitié du dix-huitième siècle, entre les Etats américains depuis 1775; et entre les Etats allemands depuis la moitié du dix-neuvième siècle; et elle peut avoir émergé depuis 1950 parmi les pays de la C.E.E., en dépit des nombreux souvenirs des guerres passées ".*<sup>2</sup>

Pour Karl Deutsch, l'intégration peut se trouver arrêtée ou inversée si des divisions politiques viennent renforcer des anciens clivages de langue, de religion, d'idéologie, d'intérêt économique et de classe sociale, comme cela s'est produit entre la Grande-Bretagne et l'Irlande, entre différentes parties de l'Autriche-Hongrie, et temporairement aux Etats-Unis. Les innovations majeures inter-régionales, si elle se révèlent importantes et attractives, comme la réforme, le libéralisme, favorisent l'amalgame politique. Le fonctionnalisme, comme amalgame partiel, peut éviter les périls d'un amalgame général précoce. C'est un point de vue semblable qui fait regarder le fait régional belge comme lié à ses relations internationales.

*" De même en Belgique, au début des années 60, alors que les péripéties de ce qui était encore le Congo dominaient l'actualité, les partisans de l'autonomie ethno-régionale, après une décennie de latence, commencèrent à demander à haute voix comment on pouvait refuser aux tribus belges ce qu'on avait accordé aux Baluba.*<sup>3</sup> "

---

<sup>1</sup> Ibidem, p.193.

<sup>2</sup> Ibidem, p.197.

<sup>3</sup> Idem, p. 570.

Il est utile de remarquer que Deutsch rejoint en partie la problématique de Norbert Elias, en notant le rapport étroit entre l'armée comme administration militaire et la construction de l'Etat et par conséquent du sentiment national. Cependant, pour ancrer notre analyse dans la politologie désormais classique, il semble pertinent d'examiner le rôle accordé par Theda Skocpol aux relations internationales dans le déclenchement de bouleversements internes de la plus grande importance dans la construction d'un mythe national. A l'issue du processus qu'elle décrit, c'est encore la centralisation du pouvoir étatique qui va gagner sur l'autonomie des périphéries.

*" Dès l' origine, les relations internationales ont influencé les structures politiques et de classe, pour promouvoir et façonner des changements similaires ou divergents dans différents pays. Ce fut certainement vrai pour l' économie, avec l' essor du commerce et de l' industrie. A mesure que le capitalisme se répandait sur le globe, les mouvements transnationaux du commerce et des capitaux ont touché tous les pays - mais inégalement et souvent de façon différente. Les premières percées de l' Angleterre dans l' agriculture et l' industrie capitalistes tenaient en partie à sa forte position sur les marchés internationaux dès le XVII<sup>e</sup> siècle. L' industrialisation qui devait s' épanouir dans d' autres pays au XIX<sup>e</sup> siècle fut en partie forgée - et de manière diverse - par les mouvements internationaux de biens, d' hommes et de capitaux, ainsi que par les efforts de chacun des Etats-Nations en vue de les influencer. " <sup>1</sup>*

Une autre structure transnationale, le système international d' Etats rivaux intervient : aucun Etat impérial n' a contrôlé, depuis 1450 l' ensemble du continent européen et de ses conquêtes d' outre-mer. Les échanges dépassaient les frontières étatiques et l' accroissement de richesses produites par l' expansion géographique et le développement du capitalisme ne fut donc jamais détournée vers le maintien d' une superstructure impériale encombrante couvrant tout un continent, à l' inverse de la situation qui prévalut à Rome et en Chine. La concurrence entre Etats caractérise l' évolution de l' économie mondiale européenne. En posant ainsi le principe de la dynamique de l' occident, elle continue dans le temps la recherche de Norbert Elias et nous donne une clé de la puissance européenne jusqu' au début de ce siècle.

Les menaces que l' ensemble du système faisait peser sur chaque Etat explique la nécessité de recrutement et de conscription, d' imposition et le besoin de modernisation technologique des Etats. Cette concurrence jeta les Etats européens hors du continent, à la recherche d' avantages comparatifs, ce

---

<sup>1</sup> SKOCPOL Theda, *Etats et révolutions sociales*, Fayard, Paris, 1985, 486 pages, p.42.

qui encouragea la diffusion de la " civilisation " occidentale. Après le partage du Nouveau Monde et de l' Asie, ce fut le tour de l' Afrique à être démembrée. Les rapports de force issus des mutations économiques et géopolitiques de la seconde guerre mondiale décomposèrent la colonisation et permit aux Etats nouvellement indépendants de rejoindre le système des Etats. Skocpol considère que les Etats-Nations sont des " organisations propres à maintenir le contrôle sur les territoires et sur leurs populations et à relever le défi d' une concurrence militaire réelle ou potentielle face aux autres Etats dans le système international " <sup>1</sup>. Elle refuse la vision réductionniste d' Immanuel Wallerstein qui limite les visées de l' Etat à l' économique, à l' intérieur au profit de la classe dominante et à l' extérieur à l' encontre des autres Etats. Pour elle, l'Etat constitue une réalité interdépendante du capitalisme mondial dans sa structure et sa dynamique, mais non réductible à celui-ci : l' efficacité administrative, la capacité de mobilisation des masses, l' emplacement géographique sont des facteurs pertinents. Le sociologue doit donc tenir compte de l' existence de trajectoires nationales de développement, à l' intérieur d' un contexte de structures transnationales, économiques et militaires en mutation. Les révolutions sociales sont liées à des déséquilibres économiques internes et à des circonstances du système international d' Etats.

L' Etat, constitué essentiellement d' organes administratifs et coercitifs qu' il crée et entretient, extrait les ressources nécessaires à leur fonctionnement et se trouve de ce fait en contact avec les intérêts socio-économiques de la société dans laquelle il s' insère, mais l' Etat est potentiellement autonome par rapport au contrôle direct de la classe dominante. La compétition entre l' Etat et la classe dominante existe au sujet du problème de l' allocation des ressources de l' économie et de la société, où l' autonomisation de l' Etat peut menacer les intérêts de la classe dominante ; en fonction de la situation internationale, il peut être amené à faire des concessions à la classe dominée aux dépens de la classe dominante.

---

<sup>1</sup> SKOCPOL Theda, *op. cit.*, p.44.

*" Mais le marxisme classique n'a pas prévu ni suffisamment expliqué l'autonomie du pouvoir de l'Etat. Celui-ci agit comme un appareil administratif et répressif, imbriqué dans un système international et militaire d'Etats. " <sup>1</sup>*

Le contexte géopolitique peut limiter l' aptitude d' un Etat ou le pousser à des aventures militaires ou sociales, éventuellement à l' encontre des intérêts socio-économiques dominants. Elle qualifie son approche d' organisationnelle et de réaliste, situant l'Etat au carrefour de sa société et des Etats concurrents.

La France, la Russie et la Chine avaient en commun, avant leur révolution sociale, d' être des Etats agraires, riches, politiquement ambitieux, libres de toute domination coloniale présente ou passée, autocraties protobureaucratiques, brusquement confrontées à des rivaux militaires plus développés économiquement. Chaque fois, les circonstances internes et externes se sont combinées pour provoquer les triples conditions d' une révolution sociale, à savoir :

- " 1. La défaillance des appareils étatiques centraux des anciens régimes;*
- 2. De vastes révoltes des classes inférieures et tout particulièrement des paysans;*
- 3. Des tentatives de la part des dirigeants politiques reconnus par les masses mobilisées de consolider un pouvoir d' Etat révolutionnaire. " <sup>2</sup>*

### Les effets des révolutions

Pour les trois pays qui ont connu une révolution sociale, les effets des crises sociales révolutionnaires peuvent être synthétisés comme suit : rapidement, il apparaît qu' une stabilisation libérale est impossible, que les classes dominantes sont vulnérables et que les groupes populaires sont disponibles pour une mobilisation politique. En France, les phases libérales existèrent, mais de manière instable. Le cadre organisationnel des armées de ligne royale survécut, tandis que les révoltes paysannes abolissaient la seigneurie mais ne redistribuaient pas la propriété foncière. En Russie, il n' y eu pas de phase libérale réelle. Le armées tsaristes furent complètement désintégrées, tandis que les paysans, après avoir chassé les propriétaires

---

<sup>1</sup> SKOCPOL Theda, *op. cit.* p.373 .

<sup>2</sup> SKOCPOL Theda, *op. cit.* p.70.

fonciers, ont redistribué les terres. En Chine, l'ère des seigneurs de la guerre marque un éclatement en divisions politiques et militaires. Les paysans se révèlent incapables de se révolter seuls et la *gentry* foncière reste puissante au niveau des localités.

L'héritage socio-économique des anciens régimes se marque dans les trois pays par une société à prédominance agraire et par une présence majoritaire des paysans. En France, l'économie agraire et commerciale est formée d'unités petites et moyennes. L'industrie n'est pas mécanisée et il n'y a pas de prolétariat industriel. Des groupes de petits propriétaires dominent l'économie. En Russie, de grandes entreprises modernes se développent de manière importante, surtout dans l'industrie lourde et le prolétariat est concentré dans des lieux stratégiques. En Chine, l'économie agraire et commerciale reste traditionnelle et ne change pratiquement pas, mis à part quelques enclaves industrielles modernes marginales, surtout dans l'industrie légère.

Les circonstances internationales et historiques mondiales affrontées par les révolutions sociales montrent que ces nations sont intensément sujettes aux rivalités internationales durant et après la révolution. La France s'engagea dans la rivalité militaire continentale en tant que puissance dominante potentielle. Un contrôle du développement économique national n'y est pas pensable, faute de modèle historique qui n'existe pas encore. La Russie reste sur la défensive dans le système d'Etats européens, de 1917 à la fin de la seconde guerre mondiale. Une industrialisation façonnée par l'Etat est possible. La Chine fut envahie durant la seconde guerre mondiale, puis fut sur la défensive, vivant dans un monde dominé par les superpuissances nucléaires des Etats-Unis et de l'Union des Républiques Soviétiques Socialistes. L'industrialisation façonnée par l'Etat est possible.

Les processus de construction de l'Etat révolutionnaire se polarisèrent sur la mobilisation politico-militaire ou soutien populaire dans les guerres contre les rivaux et les contre-révolutionnaires de l'intérieur et les envahisseurs étrangers. En France, le proto-parti jacobin mobilise des forces populaires urbaines afin de rendre dynamique l'armée nationale. Sans base durable dans

l'industrie ni dans les campagnes, les Jacobins tombent après les victoires militaires. La consolidation administrative ne pourra se faire que sous la dictature militaire de Napoléon. En Russie, le parti bolchevik mobilise le prolétariat industriel, sans posséder de bases rurales. Devant le vide institutionnel et administratif soudain, le parti reconstruit les organes de l'Etat en partant de rien, avec des moyens répressifs. Pour survivre parmi les paysans et dans un contexte international hostile, le régime recourt à une collectivisation forcée et à une industrialisation lourde démesurée. En Chine, après l'échec d'une consolidation révolutionnaire à partir des villes, le parti communiste chinois mobilise les paysans dans une guerre de guérilla pour la révolution agraire. Après 1949, l'Etat-parti contrôle les industries, mais conserve et utilise également de manière unique une base politique dans les campagnes.

La nature du nouveau régime est chaque fois un Etat plus développé, centralisé, bureaucratique et incorporateur des masses que sous l'ancien régime. L'Etat se trouve donc plus autonome dans le pays et face à l'étranger. Les classes foncières privilégiées disparaissent. En France, l'Etat bureaucratique, professionnalisé, non contrôlé par un parti promeut la stabilité intérieure de l'expansion militaire. Dans une société de propriété privée et dans une économie dominée par le marché, le développement capitaliste est facilité et favorisera les riches propriétaires. En Russie, un Etat-parti hiérarchique, autoritaire et répressif développe une économie nationale façonnée par lui, en mettant l'accent sur l'industrie lourde et sur l'urbanisation rapide. La société se caractérise par de très fortes inégalités de statut et de gratifications économiques. En Chine, un Etat-parti relativement décentralisé et mobilisateur des masses façonne un développement économique national qui prend en considération l'essor agricole et rural et tente de stabiliser ou de réduire les inégalités.

A propos de l'interrelation entre la politique intérieure des Etats et la politique internationale, laissons conclure Theda Skocpol elle-même :

*"..Notons d'une part la dynamique compétitive du système d'Etats international. Les crises révolutionnaires sont nées avec les guerres et les intrusions impérialistes; les régimes naissants ont consolidé le pouvoir sous la double menace de luttes intérieures armées et de défis militaires étrangers. Dans les trois pays, le contexte de rivalité interétatique donne la prééminence*

*aux dirigeants révolutionnaires désireux et capables de construire des appareils répressifs et administratifs centralisés. Et, pour les mêmes raisons, leur action jette les bases du pouvoir des agents de l'Etat dans le nouvel ordre social révolutionnaire.”<sup>1</sup>*

Quant à sa méthode d'analyse qu'elle définit comme structuraliste, ce qui semble être une manière américaine d'assumer une position proche du matérialisme historique, elle en présente les caractéristiques principales de cette manière :

*“En définitive, la clé de la réussite d'une analyse structuraliste passe par l'examen attentif des organes de l'Etat et des rapports qu'ils entretiennent à l'extérieur avec leur environnement international, à l'intérieur avec les classes et l'économie du pays. Dans les sociétés périphériques, on verra des facteurs aussi décisifs que la continuité ou l'effondrement des appareils d'Etat au moment de la décolonisation, le potentiel répressif et la vulnérabilité internationale des régimes néo-coloniaux, décider du déclenchement des révolutions ou de leur absence.”<sup>2</sup>*

Elle pense que l'Etat a cependant une autonomie relative par rapport à la structure économique d'une société, ainsi qu'elle l'a exprimé dans un passage repris plus haut, en quoi elle rejoint Norbert Elias.

Car, si, pour le militaire, il est important de comprendre que “ la guerre n'est rien d'autre que la poursuite de la politique d'Etat par d'autres moyens ”<sup>3</sup>, pour l'analyste de la politique, c'est l'inverse qui est vrai : la politique est la continuation de la guerre dans un espace dont on ne sait plus sortir et qui exige donc un mode de cohabitation n'entraînant pas le risque de violence sacrificielle.

La dynamique de la centralisation étatique repose donc sur un système de pression extérieure continue sur la survie de l'appareil d'Etat. Le triomphe américain à Hiroshima et Bretton Woods devait donc faciliter la baisse d'utilité des organes étatiques puisque les monopoles militaires et fiscaux ont été scindés et transférés au moins pour partie vers des institutions soit atlantistes soit européennes, à moins que ces organisations n'aient été phagocytées par les organes étatiques qui les composent.

---

<sup>1</sup> SKOCPOL Theda, *op. cit.* p.365.

<sup>2</sup> SKOCPOL Theda, *op. cit.* p.371.

<sup>3</sup> CLAUSEWITZ von Carl, “ Note sur “ de la guerre ” du 10 juillet 1827 ”, in *De la guerre*, Editions de Minuit, Paris, 1855, 759 pages, p.42.



On comprend aisément que la centralisation inhérente à la mobilisation des ressources pour résister aux chocs du dehors n'a pas tenu compte des desiderata des populations intégrées aux blocs de pouvoir ainsi constitués. Ces espaces périphériques, peu représentés dans l'appareil d'Etat, peuvent, dans certaines circonstances, être à même de revendiquer que plus de moyens soient mis à leur disposition et moins à la disposition du pouvoir central. Un processus de création d'ethnicité se met alors en route.

Pour les groupes sociaux qui se définissent par une même identité, l'ethnicité implique une revendication, définie comme recherche d'une reconnaissance spécifique à l'intérieur de l'Etat dans lequel ils vivent ou une reconnaissance qui dépasse les frontières de plusieurs Etats<sup>1</sup>. Un glissement peut se faire d'une revendication ethnique à une revendication nationaliste. Le nationalisme se définit alors comme la revendication à l'autodétermination, à la création d'une communauté politique distincte et souveraine pour chaque nation, pour chaque peuple<sup>2</sup>.

D'une façon générale, l'ethnie doit être comprise à l'intérieur de l'Etat tel qu'il fonctionne à l'heure actuelle ; elle se rapporte à des *habitus*, au sens bourdieusien, qui peuvent engendrer des relations de méfiance ou de sympathie et puise dans des répertoires culturels réinterprétant tout un passé de guerres, de razzias... qui font une mémoire collective, une histoire, formée d'"événements traumatismes" qui contribuent à modeler les interactions au sein des champs politiques contemporains et qui ne sont pas l'invention des colonisateurs.

L'ethnicité est produite par le fonctionnement mental traditionnel des gens et par la course à l'accumulation. Elle est fabriquée par le bas autant que par le haut, autant par la bourgeoisie nationale et l'impérialisme que par la population. "Notion relationnelle et non substantielle, l'ethnicité est un cadre parmi d'autres de la lutte sociale et politique. Elle est à ce titre ambivalente eu

---

<sup>1</sup> MARTINIELLO Marco, *L'ethnicité dans les sciences sociales contemporaines*, Presses universitaires de France, Paris, 1995, 128 pages, p.91

<sup>2</sup> MARTINIELLO, *op. cit.*, ibidem.

égard aux lignes d'inégalité et de domination. C'est qu'elle est produite par l'action contradictoire des catégories sociales, fussent-elles subordonnées. Et même, le rôle de celles-ci dans son énonciation est probablement déterminant, dans la mesure où la communauté ethnique est un chenal par lequel est revendiquée la distribution aussi bien qu'un instrument d'accumulation." <sup>1</sup>. Elle s'entrecroise avec les lignes de la stratification sociale et celles de l'intégration au champ de l'Etat.

C'est pourquoi les revendications périphériques vont émerger avec force au niveau européen après la deuxième guerre mondiale.

Le pamphlet régionaliste de Denis de Rougemont illustre le mode de raisonnement. Pour lui, l'Etat centralisé, bureaucratique, technocratique " est en fait la résultante mécanique et l'indicateur infaillible de nos déficiences civiques " <sup>2</sup>. Dans sa vision du monde, la centralisation n'a jamais réussi que dans la mesure où les habitants d'une région ont demandé des subventions du Centre plutôt que de viser l'autonomie. Le suffrage universel ne permet pas, à ses yeux, de corriger les défauts des représentants du peuple, puisque le système politique se reproduit à l'identique. Ainsi, l'Etat-Nation, fait pour la guerre et ne pouvant durer sans la guerre, s'accapare de pouvoirs en raison directe de la passivité des citoyens.

Cette illusion d'une meilleure démocratie par une plus grande proximité du pouvoir aux citoyens a été démystifiée par Jean Beaufays.

*" Le simple fait de s'adresser à un nombre plus restreint d'individus n'entraîne pas nécessairement leur participation plus profonde à leur propre gestion. C'est un changement de nature du pouvoir à tous les échelons qui serait déterminant. "* <sup>3</sup>

L'analyse théorique de ce dernier définit la région comme portion d'espace-temps, soit " à un moment donné, un ensemble de lieux avec leurs caractéristiques effectives et potentielles, contigus et généralement sans enclaves, reliés par un faisceau de relations-échanges (routes) d'un ou de

---

<sup>1</sup> BAYART *L'Etat en Afrique*, Fayard, Paris, 1989, p.84.

<sup>2</sup> ROUGEMONT Denis de, *L'avenir est notre affaire*, Stock, Paris, 1977, 375 pages, p.117.

<sup>3</sup> BEAUFAYS Jean, *Théorie du régionalisme*, Story-scientia, Bruxelles, 1986, 152 pages, p.6.

plusieurs types donnés ayant des modes d'action propres, exclus de toute autre région du même type parce que l'intensité du flux des courants de ce type est moindre avec les lieux de celle-ci qu'entre eux" <sup>1</sup>. Divers critères permettent dès lors d'identifier une région, parmi lesquels le géographique, l'historique, l'économique, l'administratif, le démographique, le linguistique, l'ethnique, le religieux, le culturel, le sociologique pour chacun desquels on peut retenir la nécessité d'un écart différentiel avec le reste du territoire qui soit significatif. La combinaison de l'ensemble des critères s'exprime dans un critère politique, signe d'un vouloir-vivre en commun des habitants.

Une conscience politique régionale peut être définie à partir d'une perception interne et externe d'une communauté d'intérêts. Cette conscience est entretenue ou élaborée par des acteurs politiques qui prévoient un bénéfice dans cette division de l'Etat. Ce phénomène de repli sur le terroir est souvent le fait, d'après Beaufays, d'une génération de cadres moyens, souvent universitaires dont l'ascension sociale nationale est bloquée. Un certain savoir-faire leur assure une crédibilité suffisante pour lutter contre le déracinement personnel induit par la mondialisation des communications et de la production. La bourgeoisie locale, si elle est sédentaire, risque de voir son pouvoir diminué face à la mondialisation de l'économie et peut opter pour des revendications régionalistes.

Tout sentiment de particularisme, selon l'auteur, n'entraîne pas systématiquement la volonté de se doter d'une structure politique autonome et trois types de régions <sup>2</sup> peuvent être projetées, en fonction des desseins politiques qui les sous-tendent. Le premier type est constitué sur un héritage de traditions et un vouloir-vivre en commun et peut être appelé la région historico-consensuelle. Le deuxième type, provoqué par une perception de différences ethniques et de langues sera considérée comme ethnico-linguistique ; elle suppose chez les acteurs politiques la croyance dans une ethnie objective et elle ne leur apparaît pas comme un réel projet politique mais plutôt comme une donnée extérieure à leurs désirs. La région de type

---

<sup>1</sup> BEAUFAYS Jean, *op. cit.* p.12.

<sup>2</sup> BEAUFAYS Jean, *op. cit.* p.80.

économique est définie comme un ensemble territorial constitué sur base d'intérêts collectifs.

On reconnaît dans cette typologie une méthode pratique pour différencier les revendications à l'oeuvre dans le processus régionaliste en Belgique, une Flandre se définissant comme un espace ethno-linguistique se différenciant de l'Etat belge dans lequel ne se reconnaît pas non plus une Wallonie et une région bruxelloise dont les élites politiques tracent des portraits essentiellement économiques. Tant la Wallonie que la Flandre essaient de construire des entités historico-consensuelles basées sur un vouloir-vivre en commun.

## Chapitre 4 : Heurts contre un pouvoir préétabli

La construction de l'Etat comme appareil monopolistique de violence et de fiscalité implique, comme le dit Stein Rokkan, que les privilèges historiques des institutions concurrentes soient ou absorbées ou attaquées. Ceci pose la question du clivage Eglise-Etat. Supposant admis notre cadre descriptif quant à l'Etat, il nous faut maintenant poser la question du rôle de l'Eglise et plus largement de la religion dans une société. Deux auteurs peuvent cadrer l'analyse et le moins classique des deux doit probablement être présenté le premier.

René Girard, parti à la quête d'un sens aux écrits tragiques et aux religions, trouve de quoi aiguillonner notre curiosité sur les liens entre le religieux et la collectivité. Nous partons de ses constats sur l'omniprésence de la victime dans les religions et sur son statut ambivalent, à la fois sacré, béni, donc intouchable et maudit, donc sacrificiable, à tuer. De là, il constate le caractère typiquement humain de la gestion de la colère, son aptitude à se nourrir elle-même, sa capacité à se reproduire et à se répandre par contagion, sa possibilité de se reporter sur un autre objet.

*" La violence inassouvie cherche et finit toujours par trouver une victime de rechange. A la créature qui excitait sa fureur, elle en substitue soudain une autre qui n'a aucun titre particulier à s'attirer les foudres du violent, sinon qu'elle est vulnérable et qu'elle passe à sa portée." <sup>1</sup>*

Cette substitution toujours possible de l'objet de la colère permet en quelque sorte l'institution du sacrifice, soit la substitution d'une victime à une autre. En fin de compte, l'efficacité sacrificielle tourne toujours autour de questions ayant à voir avec la violence intestine, dans une collectivité, les jalousies, les rivalités, les conflits ingérables, les querelles entre proches. Et il semble vrai que le danger le plus grand qu'une société ait à affronter, soit sa violence interne, sa destruction toujours possible par ses membres, que cette violence soit ouverte et explosive ou qu'elle ne s'exprime que de façon larvée,

---

<sup>1</sup> GIRARD René, *La violence et le sacré*, Paris, ( 1972 ), Grasset, 1989, 534 pages, p.11.

sourde, rompant les liens de solidarité, de cohésion. La rationalité de la tentative de gestion de cette violence, est exposée dans la religion, science sociale empirique. La religion a raison, d'après lui, de s'intéresser aux conditions de vie matérielle, car si la désunion règne parmi les hommes, le travail est moins bien exécuté et sa qualité s'en ressent, quand bien même les conditions météorologiques ont l'air satisfaisantes, il faut que la religion trouve un moyen d'améliorer le climat ... social. D'après Girard, il faut analyser les qualités des victimes, tant humaines qu' animales, dans les religions, pour saisir la fonction du sacrifice. Ces victimes sont empêchées de s'intégrer pleinement à la communauté, par leur qualité d'étrangers, d'ennemis, leur condition servile, voire leur statut royal qui les transforme alors en monstres sacrés, échappant à la société " par le haut ", tout comme les autres victimes y échappent " par le bas ". La femme mariée échapperait à ce statut de victime potentielle, par son appartenance, à la fois à son groupe de parenté et à son groupe marital, qui risquent tous deux d'exercer leur vengeance, dans le cas où elle serait mise à mort. Cette marginalité des victimes rituelles potentielles, leur statut, à la fois proche de la collectivité et à la fois sans attache, n'entraînant donc pas les membres de la collectivité à la vengeance, en cas de meurtre, nous ouvre des perspectives d'explication du rôle régulateur et de maintien de l'ordre social existant, des religions. La vengeance exprime l'horreur de la violence humaine pour les hommes, elle intervient non pas malgré la répulsion du sang versé, mais à cause de cette répulsion et la spirale de la vengeance et de la contre-vengeance semble infinie, donc effrayante. L'effet autodestructeur de la vengeance pour une société apparaît difficilement aux yeux de citoyens d'un Etat moderne dont les vengeances privées sont apaisées ou étouffées par la prise en charge de la vengeance, publique cette fois-ci, par le système judiciaire qui écarte la menace de la vengeance, en la limitant à une représaille unique, qui exprime le dernier mot de la vengeance. Regardant le texte de Girard par l'autre bout de la lorgnette, nous dirions que l'" Etat " ne prend sa place qu'en chassant la religion, le monopole de la violence ne pouvant, par définition, accepter le fonctionnement à grande échelle ni de la violence individuelle, *a fortiori* si elle est réponse à une violence première, transgression renforcée par sa volonté de nier l'opérationnalité de la vengeance publique, ni d'une

institution qui prétend réguler cette violence en déclenchant des phénomènes incontrôlables par l'Etat lui-même.

Quoiqu'il en soit, pour Girard, la différence liée à l'apparition du système judiciaire est suffisamment tranchée pour marquer la rupture entre les sociétés primitives et les sociétés modernes.

*" Tous les moyens jamais mis en oeuvre par les hommes pour se protéger de la vengeance interminable pourraient bien être apparentés. On peut les grouper en trois catégories : 1) les moyens préventifs qui se ramènent tous à des déviations sacrificielles de l'esprit de vengeance ; 2) les aménagements et entraves à la vengeance, comme les compositions, duels judiciaires, etc., dont l'action curative est encore précaire ; 3) le système judiciaire dont l'efficacité curative est sans égale. "*<sup>1</sup>

Ces catégories, en réalité, sont formelles et marquent des conséquences de l'organisation collective plutôt que des prémisses ; ainsi qu'il le précise plus loin : " Le point de rupture se situe au moment où l'intervention d'une autorité judiciaire indépendante devient *contraignante*. " <sup>2</sup>, c'est-à-dire, au moment où, bien que fonctionnant sur un principe de justice qui lui est propre, l'autorité judiciaire s'intéresse plus à la sécurité générale qu'à la justice abstraite, puisqu'elle ne peut fonctionner qu'associée à un pouvoir politique vraiment fort qui pourra l'utiliser comme une arme à double tranchant, d'oppression aussi bien que de libération. Girard tentera de démontrer l'identité positive, la non-différence entre ces trois phénomènes qui tendent toujours en cas de crise, à retomber dans la même violence indifférenciée, et ce, à partir d'illustrations concrètes. Le caractère interminable de la violence réside précisément dans le fait qu'on ne peut se passer de la violence pour mettre fin à la violence ; c'est cela que les bizarreries apparentes des coutumes primitives et de la violence religieuse s'efforcent d'exorciser.

*" La violence a des effets mimétiques extraordinaires, tantôt directs et positifs, tantôt indirects et négatifs. Plus les hommes s'efforcent de la maîtriser, plus ils lui fournissent des aliments ; elle transforme en moyens d'action les obstacles qu'on croit lui opposer ; elle ressemble à une flamme qui dévore tout ce qu'on peut jeter sur elle, dans l'intention de l'étouffer. "*<sup>3</sup>

On pourrait ainsi retracer l'histoire des tabous religieux, en en cherchant les rapports avec la violence et le risque de son déchaînement

---

<sup>1</sup> Ibidem, p.36.

<sup>2</sup> Ibidem, p.37.

<sup>3</sup> Ibidem, p.51.

incontrôlable. L'impureté du sang menstruel, dans bien des sociétés, est extrême ; elle a un rapport évident avec la sexualité ; et celle-ci se rapporte à la violence. Le rituel religieux, en général, a pour fonction de dissiper la violence, de la " purifier ", de la tromper, de la diriger sur des victimes qui ne risquent pas d'être vengées.

L'analyse de la tragédie classique et des religions primitives révèle un principe fondamental, toujours à l'oeuvre et implicite : l'ordre, la paix et la fécondité reposent sur des différences culturelles et la perte de ces différences entraîne la rivalité démente, la lutte à outrance entre les hommes d'une même famille ou d'une même société, soit la *crise sacrificielle*, où la différence entre violence purificatrice et violence impure s'efface et où la contagion de la tuerie et du sang répandu, réciproque, inextinguible envahit et risque de détruire la collectivité. La crainte des jumeaux, les mythes des frères ennemis, reproduisent cette peur de l'absence de différence. Oedipe, dans la tragédie de Sophocle, semble subir, dans le contexte d'une crise sacrificielle présentée sous l'image de la " peste " qui entre dans la ville, la victoire du parti qui lui est opposé, le triomphe d'une lecture polémique sur l'autre, l'adoption par la communauté d'une version des événements qu'il réfute d'abord, puis qui s'impose au vaincu qui se charge ainsi de toute la violence errante dans la ville, devient maudit, subit les marques de la malédiction, se transforme en *victime émissaire* qui, par sa charge de sacré, son errance et sa cécité, se métamorphosera, dans la tragédie suivante, en sujet sacré positif, en béni, en sauveur redoutable et mystérieux, qui sème la violence pour récolter ensuite la paix, qui subit la violence sans provoquer des représailles, qui rend les hommes malades pour les guérir ensuite. Les crimes dont on l'accuse et dont il se charge finalement, car il finit par se reconnaître coupable, représentent l'extrême de la perte de différence, du risque d'instabilité pour un ordre social, le régicide assimilé, par la nouvelle lecture du mythe qui s'imposera au cours du déroulement de l'action, au parricide, suppression de la différence paternelle / royale en égalité violente fraternelle ; l'inceste, destruction de l'autre différence majeure au sein de la famille, la différence avec la mère, malgré les provocations de son père et la méconnaissance de l'identité de sa mère.



A la genèse des mythes et des rituels se trouve, d'après René Girard, le principe de la *substitution victimaire*, le fait que la victime rituelle se substitue à la victime émissaire qui, elle-même s'est substituée à la communauté toute entière ; la victime rituelle protège donc les membres de la collectivité de leurs violences respectives, mais toujours par l'intermédiaire de la victime émissaire. Un peu de violence subsistera dans le rite, car il faut bien que le sacrifice fascine un peu pour qu'il conserve son efficacité, mais il sera essentiellement orienté vers la paix et l'ordre. Mais l'empirisme de la religion, discipline sociale primitive, lui cache le secret de sa propre efficacité. La méconnaissance semble une donnée fondamentale de l'efficacité de la religion, cette méconnaissance se logeant dans le secret du rôle de la victime émissaire, de la conclusion d'une crise de violence réciproque dans l'unanimité faite ou refaite contre la dernière victime et autour d'elle. L'effacement des différences se retrouve dans l'effervescence de la fête. Roger Caillois a noté qu'une théorie du sacrifice semble une sorte de contenu privilégié de la fête, que " la dialectique de la fête double et reproduit celle du sacrifice " <sup>1</sup>. Pour Girard, la transgression, lors de la fête, des différences et des hiérarchies sociales et familiales, les renversements temporaires de pouvoir, les insultes des inférieurs aux supérieurs, les dénonciations par les divers groupes de la société de leurs travers et leurs méchancetés réciproques, même sous forme de compétitions sportives plus ou moins ritualisées, apparaissent telles des commémorations joyeuses, parce qu'elles jouent le rôle d'antécédent obligatoire de la résolution cathartique de cette violence réciproque primitive, expérience fondatrice de l'ordre culturel. A l'inverse, certaines sociétés peuvent faire précéder leurs rites d'expulsion sacrificielle d'une *anti-fête*, période d'austérité extrême, redoublement de rigueur dans le respect des interdits ; ensemble de précautions extraordinaires prises par la société pour ne pas retomber dans les violences réciproques.

*" Le religieux est donc loin d'être " inutile ". Il déshumanise la violence, il soustrait à l'homme sa violence afin de l'en protéger, faisant d'elle une menace transcendante et toujours présente qui exige d'être apaisée par des rites appropriés ainsi que par une conduite modeste et prudente. Le religieux libère vraiment l'humanité car il délivre les hommes des soupçons qui les empoisonneraient s'ils se remémoraient la crise telle qu'elle s'est réellement déroulée. "* <sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> CAILLOIS Roger, *L'homme et le sacré*, Paris, Gallimard, ( 1950 ) 1963, 246 pages, p.123.

<sup>2</sup> GIRARD *op.cit.*, p.201-202.

Malgré cette assertion, Girard prétendra le contraire dans *des choses cachées depuis la fondation du monde*. Cette violence déshumanisée est rendue supportable parce qu'elle apparaît comme "divine", liée et opposée à l'"immonde" comme la violence réciproque répond à la violence unanime, comme les institutions et les interdits réfléchissent le déchaînement et la perte de contrôle. La violence, toujours présente dans le désir, vient du paradoxe de la *mimésis*, de l'imitation, déjà remarqué par Hobbes, paradoxe du double impératif contradictoire : "Imite-moi" et : "Ne m' imite pas", discours du sujet qui désire un objet et indique à son rival à la fois ce qu'il faut désirer, quel objet est désirable et lui interdit de se saisir de son objet à lui, que cet objet soit un bien, une femme, un mot, un pouvoir. Le modèle ne peut concevoir qu'il voue son disciple à la rivalité, se trouve surpris de la concurrence dont il est l'objet et pense que le disciple le trahit. Quant au disciple, il se croit condamné et humilié, jugé indigne de participer à l'existence supérieure dont le modèle jouit. Bien entendu, continue Girard, loin de constituer un cas unique de double impératif contradictoire, ce schéma reproduit plutôt une banalité de la vie en société qui enserre l'être humain dans un réseau d'impératifs contradictoires. La forme incontrôlée, violente du désir mimétique apparaît dans la figure du *double monstrueux* qui impose aux antagonistes, sous une forme hallucinée, la vérité de leurs rapports, soit dans la tragédie, soit dans les rites. Bien sûr, "cette déréalisation se situe dans le prolongement direct du processus sacralisant qui dissimule à l'homme l'humanité de sa violence : dire que le double monstrueux est dieu et dire qu'il est purement imaginaire, c'est aboutir, en fin de compte, au même résultat par des moyens différents. C'est l'incompréhension complète du religieux qui a pris, chez nous, le relais du religieux lui-même, remplissant à merveille la fonction qui était jadis dévolue à celui-ci." <sup>1</sup>. Les phénomènes de possession, interprétation particulière du double monstrueux, expriment le combat entre les rôles humain et divin, combat gagné par le sacré, le monstrueux, l'autre. Aliénation au sens propre, les rites de possession sont interprétés par la religion, tantôt comme remède, tantôt comme maladie, tantôt comme les deux à la fois suivant les circonstances et les cas. De même, le masque ne fait qu'un avec le double monstrueux, il est

---

<sup>1</sup> GIRARD *op.cit.*, p.237-238.

au-delà des différences, il ne se contente pas de transgresser celles-ci ou de les effacer, il se les incorpore, il les recompose de façon originale.

Après avoir reproché à Freud d' avoir essayé de construire le complexe d' Oedipe sur la base d' un désir mi-objectal, mi-mimétique, d' avoir tenté un compromis entre l' identification au père et le penchant libidinal pour la mère, puis d' avoir abandonné le mimétique, Girard analyse *Totem et Tabou* dans lequel il trouve, avant l' invention du meurtre du père, le fonctionnement fraternel, égalitaire, indifférencié et mimétique, donc dangereux de la horde à l' intérieur de laquelle peut se déclencher la violence réciproque. " Tant qu' il n' y a pas de meurtre, en effet, on peut passer sans rupture des privations sexuelles infligées aux jeunes mâles par le père terrible aux interdits proprement culturels. " <sup>1</sup> D' après Girard, le meurtre du père n' est donc pas utile à l' explication, l' important ne tenant pas à l' identité de la victime, mais au fait que cette victime est unificatrice, à l' unanimité retrouvée contre cette victime et autour d' elle. Le totem particulier de chaque groupe est l' objet le plus souvent d' une protection, levée, ou plus exactement inversée, durant les périodes des fêtes solennelles. Le sacrifice rituel archétypal de Freud est prolongé par les exemples invoqués par Girard qui en tire comme conclusion que " c' est toujours une scène de lynchage qui est mimée, mais ce n' est pas exactement la même scène " <sup>2</sup>. Girard croit, comme Freud, en la réalité du premier meurtre, mythique, mais vrai, que les pratiques rituelles reproduisent symboliquement. La violence, comme le besoin sexuel, divise les hommes et la solution pour maintenir la possibilité de vie en commun, est de les tourner l' une et l' autre vers l' extérieur.

Lévi-Strauss étudie le langage du mariage, soit le système de règles qui détermine un circuit d' échange entre groupes exogamiques. Le système dans lequel nous vivons limite les interdits au minimum, c' est-à-dire qu' il empêche à un homme de prendre pour femme sa mère, sa soeur ou sa fille; le système actuel de mariage supprime toute règle positive, autrement dit, réduit à néant tout langage de l' échange matrimonial. Pour Girard, contrairement à

---

<sup>1</sup> GIRARD *op.cit.*, p. 284.

<sup>2</sup> GIRARD *op.cit.*, p.292.

l'anthropologue parisien, l'interdit est premier, résultat de la terreur inspirée par la mauvaise réciprocité endogamique qui engendre violence égalitaire et risque de destruction de la collectivité ; le marché est second, consécutif, qui permet et oblige d'échanger mère, soeur ou fille, en une bonne réciprocité exogamique. En mettant l'accent sur la règle positive, Lévi-Strauss, d'après Girard, singularise notre société et la distingue de toutes les autres, et ce n'est probablement pas par hasard, dit ce dernier, que ce discours soit prononcé au crépuscule des idéologies, des différences, au sein d'un ensemble de sociétés soumises comme jamais à la pression de la violence pure, à la destruction mesurable et prévisible, au règne de la science parlant comme jadis l'oracle et où l'homme se croit libre.

Bien sûr, Lévi-Strauss dit-il autre chose quand il affirme que les règles de mariage "représentent toutes autant de façon d'assurer la circulation des femmes au sein du groupe social, c'est-à-dire de remplacer un système de relations consanguines d'origine biologique par un système sociologique d'alliance." <sup>1</sup>. La recherche de Lévi-Strauss porte pourtant aussi sur la quête d'un sens caché à l'explicite du social. Il signale ainsi que la forme générale de réciprocité est souvent restée dans l'ombre, parce que les partenaires ne se donnent pas les uns aux autres directement mais chacun reçoit d'un autre que celui à qui il a donné. Les éthologistes se sont d'ailleurs penchés aussi sur les réseaux d'échange et les comportements d'altruisme réciproque apparaissent grâce à eux non comme une spécificité humaine mais comme un mode de survie collective conférant au groupe qui pratique la coopération "une valeur sélective beaucoup plus grande [...] que les groupes en conflit permanent" <sup>2</sup>

Certaines religions pratiquent le culte des *morts* ou des *ancêtres*, protection, encore, dit-il, contre une reproduction d'une crise de violence contagieuse, peur de cette mort maléfique, violence ultime dont les vivants doivent se protéger en isolant le mort, en pratiquant des rites funèbres visant à

---

<sup>1</sup> LEVI-STRAUSS Claude, *Anthropologie structurale*, Plon, Paris, 1974, 480 pages, p.75.

<sup>2</sup> DESPRET Vinciane, "Les origines de la vie sociale ; apport de l'éthologie à notre compréhension des sociétés", in *L'homme en société*, DESPRET, GOSSIAUX et alii, Presses Universitaires de France, Paris, 1995, 382 pages, pp.3-94, p.53.

la purification et à l'expulsion de la violence maléfique. Quand l'ordre de la société, qui est l'ordre des morts, est perturbé par les transgressions de vivants, les morts reviennent mélanger les deux royaumes normalement séparés, jusqu'à ce que les vivants respectent de nouveau les règles et supplient ou permettent aux morts de rentrer dans leur domaine. " C'est bien la preuve que les morts incarnent la violence, extérieure et transcendante quand l'ordre règne, immanente à nouveau quand les choses se gâtent, quand la mauvaise réciprocité reparaît à l'intérieur de la communauté. " <sup>1</sup> Les rites de passage et les rites d'initiation représentent, *in fine*, des rites de maintien de l'ordre, ordre potentiellement perturbé par la perte de statut entraînée par le dépassement d'un âge, ordre protégé par l'apprentissage individuel du coût d'une éventuelle rupture des relations sociales ; l'initiation chamanique, elle, perpétuant une fonction dans la collectivité et garantissant la rareté et donc les privilèges et les devoirs des détenteurs d'un savoir. Le sacré de nos sociétés qui échappent, momentanément, à la loi du retour automatique de la violence est aussi le signe de l'*hubris* de l'*homme blanc*, maître de la forge et du métal, puissant mais fragile de ses capacités d'autodestruction.

*" L'idéologie du cannibalisme rituel ressemble aux mythes nationalistes et guerriers du monde moderne. (...) Dans un cas comme dans l'autre, la fonction essentielle de la guerre étrangère et des rites plus ou moins spectaculaires qui peuvent l'accompagner, consiste à préserver l'équilibre et la tranquillité des communautés essentielles, en écartant la menace d'une violence forcément plus intestinale que la violence ouvertement discutée, recommandée et pratiquée. " <sup>2</sup>*

Il faut découvrir *Des choses cachées depuis la fondation du monde* <sup>3</sup>, pour saisir le sens attribué par Girard à l'écriture judéo-chrétienne. Pour lui, les textes bibliques dans leur ensemble amènent à une lecture non sacrificielle, dans le sens où la victime de la violence collective est dite non-coupable, contrairement aux tentatives de culpabilisation de la victime émissaire dans les autres religions. Depuis l'innocence d'Abel jusqu'à celle du Christ, en passant par Joseph, vendu par ses frères, puis injustement accusé par la femme du pharaon, les prophètes annonçant la préférence pour la concorde et la fraternité,

---

<sup>1</sup> GIRARD *op.cit.*, p.380.

<sup>2</sup> GIRARD *op.cit.*, p. 418.

<sup>3</sup> GIRARD René, OUGHOURLIAN Jean-Michel, LEFORT Guy, *Des choses cachées depuis la fondation du monde*, Paris, Grasset, 1978, 492 pages.

le texte lui semble une plaidoirie *crescendo* en faveur de la victime émissaire potentielle, une mise en garde contre le mensonge fondateur de toute société. Les religions sacrificielles, en déshumanisant la violence, mentaient donc. La responsabilité de la violence est attribuée aux vrais responsables, les membres de la collectivité et non plus à la victime qui reste innocente. Le retournement de sens est tel que le mensonge de la société sur sa propre fondation est effacé, désacralisé et il ne reste à l'homme que lui-même et sa propre responsabilité, c'est-à-dire le choix entre la culpabilité caïnique et l'espoir de la réalisation du royaume de fraternité quand bien même sa logique " n' est pas de ce monde ". En subissant la violence jusqu' au bout, sans renoncer à son innocence, le Christ révèle et déracine la matrice structurale de toute religion.

*" Jésus nous est présenté comme la victime innocente d' une collectivité en crise qui, temporairement au moins, se ressoude contre lui. Tous les groupes et même tous les individus mêlés à la vie et au procès de Jésus finissent par donner leur adhésion implicite à cette mort : la foule de Jérusalem, les autorités religieuses juives, les autorités politiques romaines, et même les disciples, puisque ceux qui ne trahissent pas ou ne renient pas activement Jésus s' enfuient ou restent passifs. Et cette foule, il faut le noter, est celle-là même qui, peu de jours auparavant, avait accueilli Jésus avec enthousiasme. " <sup>1</sup>*

Cependant, qu' en a-t-il été de la lecture de cette bonne nouvelle pour les contemporains ? Paul, par exemple, écrit des passages en concordance avec l'interprétation de Girard, mais celui-ci est obligé d' admettre que celui-là ne maintient pas cette lecture dans l' ensemble de son oeuvre et même qu' il existe un pan de ses travaux " qui, chez lui déjà, pourrait à la rigueur annoncer une lecture sacrificielle. C' est par la suite [ après l' épître aux Colossiens ], avec l' épître aux Hébreux et les autres textes qui s' en inspirent ou qui relèvent d' une inspiration analogue, vraiment régressive cette fois, que triomphe l' interprétation sacrificielle dont la théologie chrétienne ne s' est pas encore libérée " <sup>2</sup>. Il est probable que le succès de la religion chrétienne tienne à ce rapport dialectique entre un message régulièrement relu et réinterprété par des mystiques d' action, de mobilisation, de récusation de la faute du moins fort et un réalisme et une soumission à la force du fait social qui a transformé la papauté en une puissance temporelle significative pendant de nombreux

---

<sup>1</sup> Ibidem, p.189-190.

<sup>2</sup> Ibidem, p.216.

siècles. Machiavel lui-même a montré sa préférence pour les innocents, au milieu de son cynisme. On pourrait aussi lire cette opposition johannique-paulinien comme un rapport d'instituant à institué, l'instituant jouant le rôle du support matériel, l'institué celui du sens véhiculé. Cette vue des choses permettrait de généraliser cette opposition à toute institution culturelle ou autre qui met en route des moyens pour arriver à des fins.

Parmi les vertus théologiques prônées par l'Eglise catholique, figurent la charité et la foi, dont les utilités apparaissent rapidement : la foi, afin de permettre à cette institution de survivre, la charité, comme dans d'autres religions, ( l'aumône est un des cinq piliers de l'islam, au même titre que la proclamation de la foi ) afin d'assurer un ordre social qui ne soit pas trop menacé par les différences entre les riches qui s'assurent de la passivité des pauvres et les pauvres qui peuvent croire que les riches les protègent d'une plus grande misère. L'originalité de la religion chrétienne pourrait résider dans l'invention de l'espérance comme vertu théologique, espérance à mettre en rapport avec le caractère non sacrificiel du message chrétien, affirmé par Girard. Reprenons ici ce raisonnement. Prenant trois brèves citations déjà connues attribuées au prophète-fondateur, " Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu " ( Marc, XIII, 17 ) , " Bienheureux sont ceux qui sont persécutés pour la justice car le Royaume des Cieux est à eux " ( Matthieu, V, 10 ) et " Mon Royaume n'est pas de ce monde " ( Jean, XIX, 36 ), nous constatons que le message chrétien se caractérise par une séparation entre la quête mystique individuelle et la logique du fonctionnement social réel. Nous constatons aussi qu'une action, même sans espoir sur le plan pratique, peut se révéler efficace à un autre point de vue, impalpable mais affirmé comme essentiel. Au-delà du réel et du social, la culture chrétienne postule donc l'espoir que l'être humain s'épanouisse même à l'encontre du pouvoir en place qui n'occupe d'ailleurs pas un rôle prépondérant dans sa vision du monde.

A l'inverse, la culture grecque se méfiait de l'espoir. Dans le mythe de Pandore rapporté par Hésiode, la femme, Pandore, apparaît comme la punition des dieux pour l'acceptation par les hommes, jusqu' alors heureux et ignorants, du feu volé dans l'Olympe par Prométhée. En même temps que celle-ci, une jarre contenant tous les maux de l'humanité : maladies, souffrance et mort, est

déposée sur la terre. Dans un parallélisme frappant avec le mythe biblique d'Adam et Eve, l'interdiction divine frappe, de manière humainement incompréhensible, un objet, là un arbre, ici, la jarre, placé, de ce fait, au centre de la curiosité, donc de l'intérêt, puis, presque forcément, de la transgression, chaque fois féminine, de l'interdit socialement non décriptable. René Girard devrait pouvoir nous aider dans l'interprétation de la fonction sociale de tabous inexplicables à première vue. Donc la femme lève le couvercle de la jarre, laissant s'échapper les maux qui se répandent dès lors sur le monde. Dans son malheur, l'espèce humaine a la chance d'échapper au pire : la jarre est refermée juste avant que le plus grave de tous les maux, c'est-à-dire l'espoir ne puisse se répandre dans l'humanité. Pour la pensée grecque, l'ελπις, elpis restera synonyme d'illusion, de perte de contact avec la réalité.

Plus tard, Socrate justifie son suicide par l'indispensable obéissance aux lois de la cité afin que la vie en société reste possible. " Ou bien te semble-t-il qu'il soit possible à cet Etat de continuer à exister et de n'être pas de fond en comble renversé, si les jugements qui y sont rendus sont sans aucune force, et que, au contraire, par la volonté de simples particuliers, ils perdent toute autorité et soient ruinés ? " <sup>1</sup>. Le Nazaréen, comme l'Athénien, refuse, à la veille de sa mort, l'aide de ses amis qui lui proposent d'échapper au pouvoir civil et à la condamnation capitale. Mais ce " suicide " diffère de celui du philosophe attique par sa justification qui est basée sur l'espoir et la foi dans une logique qui n'est pas celle de la réalité. " Remets ton glaive en place ; car tous ceux qui prennent le glaive périront par le glaive. Ou penses-tu que je ne puisse pas recourir à mon Père, qui me fournirait sur l'heure plus de douze légions d'anges ? Comment donc s'accompliraient les Ecritures d'après lesquelles il doit en être ainsi ? " <sup>2</sup>.

Les arguments se suivent en évoquant d'abord ce que Girard estime être la spécificité chrétienne, ancrée dans la réalité humaine, puis un appel au surnaturel, en dehors du monde et ensuite, l'évocation d'une prédestination a

---

<sup>1</sup> PLATON, " Criton " , in *Oeuvres complètes* , Gallimard, Paris, 1940, 1380 pages, pp.185-202, p.195.

<sup>2</sup> MATHIEU, *Evangile* , ch.26, v.52-54.



priori incompréhensible. Rien n'est plus éloigné d'une conception du type "Weltgericht ist Weltgesticht" que cette négation de la pertinence de la réalité pour l'évaluation. La résurrection comme espoir d'une vie après la vie concrète marque bien cet optimisme, cette vision du monde "enchantée", le renversement sémantique, la connotation positive de l'ελπις.

On aurait pourtant tort de limiter à une perception religieuse au sens classique voire biblique une démarche s'opposant à une soumission au réel le plus immédiat. Dans l'environnement attique, la liberté de Diogène n'est-elle pas de la même intensité que celle du Nazaréen ? "Double négatif du pouvoir effectif, le cynique exprime la lucidité portée à son comble et enseigne que le roi est nu, que le pouvoir n'existe que parce qu'on y consent et qu'on le fonde comme tel, qu'on y sacrifie comme à une divinité et que tout sacré n'est jamais qu'invention dont on peut se défaire" <sup>1</sup>. Que dire aussi de ce syncrétisme moderne qu'est la non-violence de Gandhi ? "Chez lui, la limite entre le politique et le non-politique ne se marquait pas clairement, et lorsqu'il exhortait son peuple à approfondir son esprit religieux, il lui apprenait à ne craindre que Dieu seul et à rejeter toute crainte de l'autorité temporelle" <sup>2</sup>. Au contraire de Girard, on peut donc penser que ce versant non sacrificiel et renvoyant à l'homme la responsabilité de sa violence n'est pas spécifique à l'héritage judéo-chrétien, mais qu'on retrouve cette intuition dans d'autres contextes.

Arrivés à ce stade de la réflexion de Girard, nous ne pouvons nous empêcher de nous remémorer les phrases de Giono, illustrant, comme malgré lui, la place qu'occupe Machiavel dans une histoire de la pensée sur la violence et le politique, en porte-à-faux de la pensée religieuse contemporaine.

*" On a pu assassiner en tas cardinaux, princes, papes, rois, empereurs, et même peuple sans que Machiavel se donne le ridicule d'en appeler à Dieu. C'est affaire d'homme et c'est précisément ce qu'il est en train de prouver " <sup>3</sup>.*

---

<sup>1</sup> ONFRAY Michel, *Cynismes. Portrait du philosophe en chien*, Grasset, Paris, 1990, 191 pages, pp.128-129.

<sup>2</sup> NANDA B.R., *Gandhi, sa vie, ses idées, son action politique en Afrique du Sud et en Inde*, Gérard & Co, Verviers, 1968, 383 pages, p.129.

<sup>3</sup> GIONO Jean, *Introduction aux Oeuvres complètes de Machiavel*, Editions Gallimard, Paris, 1952, 1639 p.ages, p.XX.

En effet, les penseurs matérialistes, les ingénieurs sociaux, arrivent au jour dans des sociétés où le pouvoir de l'Etat et son fonctionnement reposent sur des bases solides et où l'interprétation religieuse n'a plus ce caractère d'urgence et de nécessité pour maintenir la survie de la collectivité. Giono se trompe s'il croit que Machiavel "découvre" la supercherie religieuse car la causalité est probablement inversée : Machiavel peut écrire sur la causalité humaine des catastrophes humaines parce que l'appareil de l'Etat se trouve en place et que la religion est devenue superfétatoire, en tout cas aux yeux de l'élite politique et militaire. Il faut une solidité rare à l'appareil étatique, doublée par une indépendance principielle du système judiciaire, pour affronter la logique religieuse et la doubler sur son terrain du contrôle de la violence sociale ; cette solidité, d'après nous, est le fruit des rapports de forces entre les classes sociales qui aspirent à la direction de la collectivité, ces forces étant constituées aussi de l'idéologie des adversaires et donc de leur vision du monde et de leur place respective dans celui-ci. Cette interprétation ne peut, bien sûr, être imputée à René Girard, mais elle n'est pas incompatible avec les leçons que nous donne l'analyse de l'entremêlement de la violence et du sacré.

" La religion, en effet, n'a jamais eu qu'un seul but, et c'est d'empêcher le retour de la violence réciproque.. " <sup>1</sup> On n'est pas obligé de suivre Girard jusque là et l'on peut considérer, avec Lévi-Strauss que le rôle de la religion est aussi de garantir que " la vie est éternelle, le monde secourable et la société juste " <sup>2</sup>, en incluant donc dans cette triple fonction l'aspect social de la gestion de la violence. La création du concept de " surnaturel ", de métaphysique répond mieux au triptyque de Lévi-Strauss qui inclut la crainte de la disparition individuelle dans l'abîme du temps et de l'oubli, l'angoisse de l'imaginaire qui parvient avec horreur à s'imaginer ne plus être et ne parvient pas à s'imaginer être toujours. Pour parvenir à satisfaire cette volonté de " sur-vivre ", il faut parvenir à concevoir une qualité des êtres et des choses, du temps et de l'espace qui intègre l'individu pensant dans un autre rapport avec la réalité que simplement ce besoin de survivre au jour le jour, il faut le faire

---

<sup>1</sup> Ibidem, p.86.

<sup>2</sup> LEVI STRAUSS Claude, *Tristes Tropiques*, Paris, Plon, 1955, 490 pages, p. 276.

pièce de l'univers, indispensable parce qu'existant, et minuscule, cherchant des appuis et des explications dans ce monde qui l'entoure. Les innombrables possibilités qu'offrent les éléments trouvés dans le surnaturel permettent alors de faire face au problème de la violence humaine et de trouver à ce niveau une issue, une réponse qui puisse ouvrir la voie à la survie de la collectivité menacée de mort. Girard, on l'a vu, a défendu sa conception totalisante de la religion puisqu'il la définit *a posteriori* comme l'ensemble des "phénomènes liés à la remémoration, à la commémoration et à la perpétuation d'une unanimité toujours enracinée, en dernière instance, dans le meurtre d'une victime émissaire"<sup>1</sup>. On ne pourrait l'accuser de donner une définition fabriquée pour les besoins de sa cause que dans le cas où le champ de ses investigations aurait été limité, à l'intérieur du terrain reconnu généralement comme religieux, aux phénomènes confortant son hypothèse de départ, ce qui ne semble pas avoir été le cas.

Reste la critique, finalement politique, mais ceci ne jette pas l'anathème sur elle, et ontologique sur le caractère de la démarche "basement réactionnaire ou authentiquement religieuse"<sup>2</sup> de Girard. La prise en compte de cette remarque n'a pas une fonction purement polémique, mais se justifie par la triple fonction de la religion et par les deux pôles sociaux, les deux classes d'une collectivité dont parlait Machiavel avant *Le Manifeste du Parti Communiste*. La religion, en tant que structure sociétale de maintien de la cohésion sociale, doit prendre en compte, sous peine de sanction réelle de perte de crédibilité, les aspirations des dominés, en fonction, bien entendu de la puissance relative de ceux-ci. Elle doit répondre, non seulement à l'intérêt pour le maintien de l'ordre existant de la classe (entendue ici comme simple unité de classement) dominante, mais aussi à la volonté plus ou moins affirmée de la classe dominée, ne disons pas de prendre le pouvoir, mais plutôt d'améliorer son sort, ce qui, soit dit en passant, implique forcément une augmentation de pouvoir. D'où Girard tire la nécessité pour la religion de

---

<sup>1</sup> Ibidem, p.473.

<sup>2</sup> SIMON Alfred, "Les masques de la violence" in *Esprit*, novembre 1973, cité in GIRARD René, *op.cit.*, Critiques et commentaires, p.518.

fasciner les fidèles, les crédules, en utilisant un appareillage mobilisateur de l'ensemble de la société. Mais nombre de croyances plus populaires et moins reproduites, moins stables, disons, moins appréciées des puissants, mais toujours renaissantes, mettent en avant le caractère authentiquement violent de l'ordre existant et la divine désidérabilité de tout changement, de n'importe quelle modification à l'ordre des choses et des gens. Entre la peur des troubles civils et la lutte contre l'injustice sociale, la religion est tiraillée de manière dialectique et, par exemple, l'écart entre le paulinisme et le christianisme semble le fruit de la prise en compte des rapports de force concrets et du prosélytisme de la secte dont l'égalitarisme assurait le succès populaire, mais qui devait, pour continuer son expansion, se garantir du côté du pouvoir. L'entreprise de René Girard est-elle forcément réactionnaire ? Cela n'est pas sûr, en soi, car, depuis l'avènement de l'Etat, sous sa violence irrécusable, la perte des différences est possible, ne met plus en péril l'ordre social et sociétal. Girard ne note pas cette ouverture permise par la naissance de l'Etat, mais elle est inscrite sous ses définitions des modes de contrôle de la violence interne. Un concept aussi puissant et mobilisateur dans ce siècle est passé à côté de lui sans qu'il s'en aperçoive. L'Etat, à force de se prétendre protecteur de l'ordre social, a laissé entrer en son sein des défenseurs de cet ordre, en tant que protection pour l'ensemble de la société et non seulement des défenseurs des puissants en place. La logique de l'Etat a incorporé, a intégré le concept chrétien d'égalitarisme, alors que l'ouverture avait été proposée au paulinisme. Savonarole brûlé, Luther autorisé, représentent ces deux tendances, ces deux lectures du nouveau testament et les deux réactions des pouvoirs face à ces idéologies. Il s'agit d'un débat fondamental et infini, indécidable, métaphysique, non scientifique au sens popperien du terme, sur la relation intime entre la légitimité et la force, entre la cohésion et l'égalité.

Mais les rituels unanimistes sont toujours présents dans nos sociétés ; n'en déplaise à René Girard, nos fêtes nationales ne sont pas que pure façade, elles construisent et reconstruisent une identité par la célébration de la violence réciproque de la grande guerre, abattoir d'une génération de victimes émissaires qui ont tourné vers l'extérieur la violence que l'anarcho-syndicalisme faisait peser ou pouvait faire peser sur la cohésion de

chaque société nationale. Comment interpréter autrement l'attitude des dirigeants de la deuxième internationale et la scission de la troisième internationale qui sera stigmatisée et deviendra le parti de l'étranger, sinon comme une soumission à la force de la cohésion interne, sinon comme la fin officielle de la lutte internationale contre le capitalisme international ? Il est vrai que la bombe atomique, le système financier et économique international et le "village global" ont permis de dépasser ces nationalismes et ont réduit l'intensité dramatique des célébrations officielles proprement rituelles des nationalismes, mais dans les échos populaires des simulacres d'affrontement joués dans les stades sportifs, ces identités resurgissent avec une authenticité indéniable, une spontanéité qui montre l'ancrage profond des différentes dimensions de l'identité collective et la préférence pour l'ordre qui s'en dégage. L'utilité explicative de l'hypothèse de Girard peut être affirmée sans risquer trop d'erreurs. La question que nous nous posons peut s'inscrire dans ce cadre et tourne dès lors sur la spécificité de cette religion-là qui autorise ou subit, c'est selon, une transformation de l'Etat d'une relation entre sujets et souverain en une relation entre citoyens et délégués. Revenons donc aux présupposés culturels de la modification économique et politique dénommée modernisation.

Si l'on avait suivi René Girard sur l'originalité non-sacrificielle de la parole chrétienne, alors on aurait pu supposer que le christianisme a contribué à rendre possible l'imagination d'une société où les producteurs ne seraient plus contraints de produire par la force militaire mais par la pression sociale et économique, par la nécessité d'obtenir un salaire, ce qui constitue une pression *a posteriori* que le pouvoir peut se permettre parce qu'une prévision sur l'avenir peut découler de l'optimisme fondamental sur l'homme et sa responsabilité. Tout investissement demande une certaine confiance dans l'avenir, y compris un investissement en contrôle social. Ce n'est peut-être pas seulement par ironie que l'économiste internationaliste utilise une image religieuse pour expliquer le fonctionnement mental de l'homme aux écus dans un passage sur la course à la plus value comparée à la vie éternelle de la valeur que le thésauriseur perd tandis que la capitaliste la gagne et dont nous reparlerons plus loin.

Pour relativiser le système de pensée de Girard sur la religion comme science sociale empirique tentant de faire face aux risques de violence dans la communauté humaine, on peut lire aussi les *Formes élémentaires de la vie religieuse* d'Emile Durkheim, ouvrage datant de 1912, c'est-à-dire à l'époque de la plénitude intellectuelle de son auteur . Au coeur du raisonnement sur l'origine des croyances proprement totémiques, il cherche comment le symbole du dieu et de la société peuvent ne faire qu'un, si ce n'est parce que la société et le dieu ne font qu'un. Dans cette hypothèse, le dieu du clan, le principe totémique n'est donc pas autre chose que le clan lui-même mais hypostasié et représenté aux imaginations sous les espèces sensibles du végétal ou de l'animal qui sert de totem.

La société, entretient avec ses membres la sensation d'une perpétuelle dépendance, homologue au lien tissé entre la divinité et le fidèle. La société, comme la divinité, exige de ses membres, parce qu'elle a une nature qui lui est propre et qu'elle poursuit des fins qui lui sont également spéciales, des sacrifices aux intérêts individuels. La société exige que ses membres s'en fassent les serviteurs et les astreint à toutes sortes de gênes, de privations et de sacrifices sans lesquels la vie sociale serait impossible. A chaque instant, le membre est tenu de se soumettre à des règles de conduite et de pensées qu'il n'a ni choisies ni voulues et qui sont même parfois contraires à ses penchants et à ses instincts les plus fondamentaux.

*“ Toutefois, si la société n'obtenait de nous ces concessions et ces sacrifices que par une contrainte matérielle, elle ne pourrait éveiller en nous que l'idée d'une force physique à laquelle il nous faut céder par nécessité, non d'une puissance morale comme celles que les religions adorent. Mais en réalité l'empire qu'elle exerce sur les consciences tient beaucoup moins à la suprématie physique dont elle a le privilège qu'à l'autorité morale dont elle est investie. Si nous déférons à ses ordres, ce n'est pas simplement parce qu'elle est armée de manière à triompher de nos résistances ; c'est avant tout, parce qu'elle est l'objet d'un véritable respect ”<sup>1</sup>.*

Le lecteur habitué à la lecture des manuels de sociologie sera étonné de lire sous la plume de l'auteur des *Règles de la méthode en sociologie* et du *Suicide* un style aussi “ compréhensif ”, aussi éloigné de la méthode explicative détachée de son objet. Qu'on veuille bien y voir un signe que les acteurs sociaux

---

<sup>1</sup> DURKHEIM Emile, *Les Formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*, Librairie générale française, Paris, 758 pages, p.366.

peuvent être vus sous plusieurs facettes et que l'image qu'on peut se faire d'un acteur peut ne pas correspondre à ce qu'il est en toute occasion.

Le raisonnement continue sur le mode d'obéissance à une personne en raison de l'autorité morale qui lui est reconnue. L'efficacité de ce type d'autorité est basée sur la représentation de celui qui fait plier sa volonté : il est rempli d'un sentiment, appelé respect quand il sent cette pression intérieure et toute spirituelle. " L'opinion, chose sociale au premier chef, est donc une source d'autorité et l'on peut même se demander si toute autorité n'est pas fille de l'opinion " <sup>1</sup>. Durkheim ici rejoint Rousseau et Lévi-Strauss les rejoindra plus tard.

La pression sociale s'exerçant par des voies mentales, l'homme va en concevoir l'idée qu'il existe en dehors de lui une ou plusieurs puissances morales efficaces dont il dépend. Puisqu'il a le sentiment que ces puissances lui parlent sur le ton du commandement, il va les concevoir comme extérieures à lui et il ira jusqu'à leur obéir même quand ces puissances vont lui ordonner de sacrifier ses penchants les plus naturels. Bien entendu, il ne peut pas être totalement conscient que ces influences qu'il subit émanent de la société.

L'efficacité de la création de la divinité, c'est qu'elle permet à l'homme qui l'a créée de s'appuyer sur cette force divine. Fort du sentiment de confiance que l'aide de la divinité lui donne, le croyant aborde le monde avec le sentiment d'une énergie accrue. La force sociale également demande des sacrifices, des privations et des efforts, mais en retour elle donne une force qui est intériorisée " puisque la société ne peut exister que dans les consciences individuelles et par elles, il faut bien qu'elle pénètre et s'organise en nous ; elle devient partie intégrante de notre être et, par cela même, elle l'élève et le grandit " <sup>2</sup>. Cette force sociale est particulièrement sensible dans certaines circonstances collectives telles une assemblée qu'échauffe une passion commune. " C'est pour cette raison que tous les partis, politiques, économiques, confessionnels,

---

<sup>1</sup> DURKHEIM Emile, *op. cit.* p.368.

<sup>2</sup> DURKHEIM Emile, *op. cit.* , p.370.

prennent soin de provoquer périodiquement des réunions où leurs adeptes puissent revivifier leur foi commune en la manifestant en commun " <sup>1</sup>.

En dehors de ces moments collectifs ou de périodes historiques, sous l'influence de quelque grand ébranlement social, l'action stimulante de la société se fait sentir aussi dans la vie quotidienne. L'homme estimé de ses semblables trouve dans toutes les manifestations de sympathie, d'affection, une impression de réconfort qui le soutient en permanence sans qu'il en ait conscience. Il se grandit dans ce qu'il voit dans le regard des autres. Comme le fidèle persuadé de la présence bienveillante de son dieu, l'honnête homme sent que ce tonus moral dépend d'une cause externe, sans apercevoir cette cause ni en deviner l'identité. D'où, d'après Durkheim, la sensation d'une puissance morale qui représente autre chose que soi-même.

La puissance de la collectivité à laquelle l'homme appartient se manifeste encore par l'efficacité des techniques et des traditions qu'il utilise. Ainsi, la langue, les instruments de travail ou de défense, les droits que l'on peut évoquer et les connaissances accumulées se passent d'une génération à l'autre, sans que l'individu puisse s'attribuer le mérite de leur création et sans pouvoir bien identifier la source de ces avantages. Ces avantages donnent à l'homme sa culture, sa différence d'avec le reste de la nature, sa civilisation.

*" Il ne pouvait donc échapper à ce sentiment qu'il existe en dehors de lui des causes agissantes d'où lui viennent les attributs caractéristiques de sa nature, et comme des puissances bienveillantes qui l'assistent, qui le protègent et qui lui assurent un sort privilégié. Et à ces puissances il devait nécessairement assigner une dignité qui fût en rapport avec la haute valeur des biens qu'il leur attribuait (note : Tel est l'autre aspect de la société qui, en même temps qu'impérative, nous apparaît comme bonne et bienveillante. Elle nous domine et elle nous assiste. Si nous avons défini le fait social par le premier de ces caractères plutôt que par le second, c'est parce qu'il est plus facilement observable parce qu'il se traduit par des signes extérieurs et visibles ; mais il s'en faut que nous ayons jamais songé à nier la réalité du second ( v.Règles de la méthode sociologique , préface de la seconde édition, p.XX, n.1) ). "* <sup>2</sup>.

Rendu conscient de l'extériorité de la pression qui s'exerce sur lui, l'être social l'a localisé hors de lui, comme il fait des causes objectives de ses sensations d'où l'impression qu'il éprouve d'être en relation avec deux sortes de réalités, distinctes elles-mêmes, et qu'une ligne de démarcation nettement

---

<sup>1</sup> DURKHEIM Emile, *op. cit.*, p.371.

<sup>2</sup> DURKHEIM Emile, *op. cit.*, p.374.



tranchée sépare l'une de l'autre : c'est d'un côté, le monde des choses profanes, et de l'autre, celui des choses sacrées. La simple déférence qu'inspirent les hommes investis de hautes fonctions sociales n'est d'ailleurs pas d'une autre nature que le respect religieux et se traduit par les mêmes attitudes. Ainsi, les membres du clan sentent en dehors d'eux des forces qui les soutiennent et les dominent, soient des forces religieuses, au sens étymologique du terme, qui les relient à la force collective.

Plus loin examinant les rites piaculaires et constatant le passage du pur à l'impur et réciproquement, il propose de nouveau une explication basée sur la divinisation des états collectifs, les rites marquant que les règles doivent être respectées, qu'elles soient religieuses ou sociales et que suivant les circonstances que la société traverse, il faut restituer au groupe de l'énergie par la communion morale que les manifestations collectives remettent au jour.

En se combinant avec le travail de Girard, cette thèse de la religion comme expression de la sensation collective, de force et d'oppression, de confiance et de crainte que la violence n'éclate, devient un composé plus subtil dont on peut tenir compte pour expliquer l'émergence de la religion comme institution. Comme dans beaucoup de cas, l'instituant, ce sentiment de puissance collective, de fusion clanique, s'efface derrière l'institué, les rites et les prêtres qui les pratiquent. La religion chrétienne, comme institution, s'empare de la fonction de religion d'Etat sous Constantin. Face aux invasions barbares, l'empire romain va s'effondrer comme de l'intérieur. Car tandis que, de l'autre côté de l'immense plaine eurasiatique, les barbares envahisseurs se faisaient nommer empereurs de l'empire du milieu, en Occident, les barbares vainqueurs se faisaient baptiser pour se faire nommer rois des Francs, signe sans doute que le rapport de force de légitimité avait été transmis de l'Etat romain à l'Eglise romaine et que l'essentiel pour les acteurs sociaux de l'empire envahi consistait à maintenir l'appareil d'Eglise et non l'appareil d'Etat. Si bien que la dislocation féodale, « suite fatale de la régression économique »<sup>1</sup> a lieu sur un substrat commun, le passé impérial, fruit de tous les fantasmes politiques, limon d'une religion commune, maintenant une communication

---

<sup>1</sup> PIRENNE Henri, *Mahomet et Charlemagne*, (6e édition, 1957)

entre lettrés à travers l'ensemble du territoire. Quand démarre le jeu d'opposition décrit par Norbert Elias et qui va aboutir à un système d'Etats européens représentés par la carte conceptuelle de Stein Rokkan, il ne faut pas oublier que ce jeu se déroule sur un espace qui a été unifié politiquement auparavant et reste une vaste unité religieuse.

L'apport de Stein Rokkan nous sera encore utile dans une autre direction, internationale, celle-ci. Elle nous mènera, en Europe, depuis l'Empire romain, en passant par le Moyen-Age, jusqu'à la construction des Etats-Nations modernes.

### *Naissance des Etats-nations en Europe*

#### Dimensions du système

Stein Rokkan analyse l'évolution politique de l'Europe en utilisant trois dimensions: la dimension territoriale qui constitue l'élément matériel de l'Etat, assied sa force armée dans un espace réel ; la dimension économique qui offre des possibilités d'échange et de commerce ou limite la production à l'agriculture de subsistance ; enfin, la dimension culturelle, entendue dans le sens de l'ensemble des croyances et connaissances, clefs d'analyse et façons de penser apprises dès l'enfance et intégrées dans la vie de tous les jours pour comprendre le monde et pouvoir s'y adapter.

#### *De l'Empire romain aux communautés primaires du Moyen-Age*

On sait que l'Empire romain ne s'installa pas dans le vide mais s'imposa à des populations qui résistèrent sans doute moins que Jules César ne tenta de le faire croire à un Sénat qui l'avait armé pour effectuer une expédition qui aurait dû être sans grande difficulté. Ces populations subirent d'abord la *pax romana* comme une annexion territoriale, une contrainte physique, un rapport de force militaire indiscutable, puis, dans un deuxième temps de l'occupation, les Romains développèrent les villes et les moyens de communication permettant de faire du commerce et enfin un réseau de relations clientélares se tissa entre les citoyens du centre de l'Empire et les habitants des colonies. Le ruban urbain que les colonisateurs étendent, en traversant l'arc alpin et

rejoignant la vallée du Rhin est une pièce maîtresse de ce système impérial. Ce n'est que plus tard que le christianisme s'imposa en profitant du réseau de communication romain et cette religion hégémonique et scripturaire homogénéisa culturellement le territoire de l'Empire. Après l'effondrement territorial et administratif de Rome consécutif aux invasions barbares au cinquième siècle après Jésus-Christ, le réseau urbain mis en place continua à fonctionner, le droit romain continua à être appliqué devant les tribunaux où les justiciables avaient la possibilité de déclarer à quelle tribu ils appartenaient et donc suivant quel droit ils voulaient être jugés, chacun pouvant garder son droit personnel. Cette époque voit la cohabitation de deux droits, de deux logiques différentes de gestion sociale de la violence interne, pour rappeler Girard : " Tandis qu' en matière pénale, le droit romain visait surtout à punir les coupables, les lois barbares s' attachent principalement à dissuader les parents de la victime d' exercer leur vengeance privée, en leur attribuant des indemnités versées par le coupable et soigneusement tarifées ( Wergeld ). " <sup>1</sup> Le pouvoir pontifical résista aussi au déferlement des barbares la disparition de l'Empereur. C'est que les nouveaux occupants ont vite compris l'intérêt qu'il y a à réutiliser une institution culturelle bien implantée et à vocation universelle. Clovis, par exemple, se convertit au christianisme, fit baptiser ses sujets en série et fit réorganiser l'Eglise des Gaules au Concile d'Orléans, en 511. Moins d'un siècle plus tard, puisqu'aussi bien " les Barbares ne manifestaient aucune hostilité aux Romains, ni à leur système politique ni à leur culture " <sup>2</sup>, le pape Grégoire le Grand recommandait de ne pas supprimer les fêtes païennes, mais de les placer sous une invocation chrétienne. Stein Rokkan trace une carte de l'implantation des tribus barbares mêlées aux populations antérieures, comme trame sur laquelle va se dessiner la carte de l'Europe, marquant la longue durée.

---

<sup>1</sup> ELISSEEF Vadime, NAUDOU Jean, WIET Gaston, WOLFF Philippe, *Les Grandes Civilisations du Moyen-Age*, Volume III de *l'Histoire du Développement culturel et scientifique de l'Humanité*, UNESCO, Laffont, Paris, 1969, 800 pages, p.83.

<sup>2</sup> Ibidem, p.81.

Carte géoethnique " crue " de l'Europe avant le haut Moyen-Age <sup>1</sup>

	Périphérie atlantique	Plaines côtières	Plaines centrales et territoire alpin	Marches continentales
Hors d'atteinte de l'Empire romain	Islandais Feroïens Nordiques occidentaux Celtes: Scots Irlandais	Nordiques orientaux Danois	Suédois	Finnois Baltes Prussiens Polonais Lithuaniens Moraviens Tchèques
Territoires du Nord de l'Empire	Celtes: Gallois Cornouaillais Bretons	Angles Saxons Frisons Jutes Francs occident. / Gallo-Romains Normands	Burgondes Saxons Alamans Francs orientaux Thuringiens Bavarois Raethiens	Hongrois colons Bavaois Tyroliens
Territoires méditerranéens	Basques	Occitans Catalans Corses Portugais Castillans	Lombards Italiens Sardes Siciliens	Slovènes Croates Serbes

On pressent déjà des réalités qui vont marquer le long terme de l'histoire européenne et ces " ethnies " marqueront encore longtemps l'espace continental.

Le système féodal qui va diluer l'empire carolingien après le Traité de Verdun - dont d'ailleurs l'attribution à l'aîné, Lothaire, de la couronne d'empereur et de la zone centrale appelée désormais Lotharingie montre à la fois l'importance commerciale du ruban urbain et sa fragilité stratégique - amènera une dédifférenciation fonctionnelle des différents territoires rapetissés à la taille de fiefs qui vont tenter de vivre chacun pour soi, dans une relative autarcie basée sur des communautés primaires.

---

<sup>1</sup> ROKKAN Stein, URWIN Derek, W., *Economy, territory, identity* , London, Sage, 1983, 218 pages, p.23.

### *Le processus de différenciation étatique*

Durant le Moyen-Age, le processus de création d'Etats décrit par Norbert Elias va enclencher la spécialisation des structures et de leurs fonctions. Au sein de systèmes sociaux de plus en plus vastes, rendus vivables par le perfectionnement de la division sociale du travail, lié au passage d'une économie agricole clanique à une économie d'échange, cette socialisation nouvelle va donner aux acteurs intervenant sur le marché la conscience d'appartenir à un système plus vaste et plus complexe : la cité.

### *Une nouvelle organisation territoriale*

Après la poussée démographique du Moyen-Age, le quinzième siècle sert de point de repère pour dater l'émergence de "nouvelles formes d'organisations territoriales centralisées et de relations politiques qui se substituent au "fédéralisme " de la société féodale et aux liens de dépendance personnelle hiérarchisée qui la fondent." <sup>1</sup>. La rapidité de réalisation de ces nouveaux ensembles varie non seulement en fonction des circonstances politiques internes, mais aussi en fonction de contraintes politiques externes et générales parmi lesquelles on trouve la proximité ou l'éloignement relatif par rapport au ruban urbain central, la Lotharingie fragile et enviée, enjeu des convoitises des voisins et de la concurrence entre Cités-Etats de cet arc de cercle territorial. Les territoires continentaux seront soumis aux pressions des empires continentaux beaucoup plus étendus et peuplés.

Les Etats les plus précoces se trouvent donc à la périphérie maritime du ruban territorial et l'Angleterre, la France, l'Espagne mettront en place des Etats de type monarchique alors que l'Autriche et la Prusse construiront des Empires autoritaires et que l'Allemagne et l'Italie devront attendre le dix-neuvième siècle pour réussir leur unification territoriale. La dialectique des dynamiques du dedans et du dehors révèle sa complexité ici puisque la construction étatique se trouve liée à la politique étrangère des Etats, qui, elle-même est fixée en fonction d'impératifs politiques internes, qui, eux-mêmes, *et caetera* ... Par

---

<sup>1</sup> LECOMTE Patrick, DENNI Bernard, *Sociologie du politique*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1990, p. 79.

exemple, en 1453, les Anglais ne possèdent plus qu'une étroite bande de terre face à Douvres qu'ils " rendront " à la France en 1559, alors que vers 1300, ils régnaient sur de vastes régions françaises, centrées sur la Guyenne et la Gascogne; parallèlement, " au moment où elle redevenait en Europe un simple royaume insulaire, ses marins commençaient à lui conquérir l'un des plus grands empires coloniaux de tous les temps " <sup>1</sup>.

#### *Une nouvelle organisation économique*

Dans le courant du Moyen-Age, la différence entre l'Est et l'Ouest de l'Europe se marque sur le plan socio-économique par la subsistance d'une aristocratie agraire et du servage, soit du féodalisme et le retard de développement des villes, c'est-à-dire par la dominance d'une économie essentiellement agricole et artisanale en Europe orientale. Par contre, l'accès à des voies de communication maritimes rendues beaucoup plus intéressantes depuis l'utilisation de la boussole et du gouvernail d'étambot qui permettront les grandes traversées et les découvertes ouvrant la colonisation et l'accroissement de richesses des Etats maritimes permettra le développement du capitalisme commercial, de réseaux commerciaux et monétaires puissants s'appuyant sur l'ouverture sur le monde à partir du ruban urbain hérité de l'Empire romain.

#### *Une nouvelle organisation culturelle*

La possibilité d'intervention de la papauté va compter pour beaucoup dans la différenciation étatique en cours et spécialement dans la constitution d'une identité nationale. Cette capacité d'intervention va varier d'une région à l'autre suite à deux événements culturels importants et d'ailleurs liés : l'invention de l'imprimerie et la Réforme protestante. Permettant la reproduction rapide des idées et ouvrant à un large public l'accès au monde de l'écrit, la révolution de Gutenberg ouvrira la voie aux recherches linguistiques sur l'écriture des langues populaires et, par là, à l'épanouissement des

---

<sup>1</sup> GOTTSCHALK Louis, MAC KINNEY Loren C. et PRITCHARD Earl H., *Les origines du Monde moderne ( 1300-1775 )* , Volume IV de l'*Histoire du Développement culturel et scientifique de l'humanité*, Paris, Robert Laffont, 1968, Tome I, 556 pages, p. 32.

littératures nationales, remettant en cause le monopole du latin comme mode de communication savant. Les idées de Luther, tant sur le plan de la recherche linguistique d'unification de la langue allemande que sur le plan religieux de la validité du commerce des indulgences, puis de la faillibilité papale et finalement de la nécessité d'une réforme de la chrétienté, vont se répandre parmi le peuple grâce précisément à l'invention technologique de la reproduction des idées sur papier.

Cette rupture avec la hiérarchie ecclésiastique va entraîner une sanglante et brutale remise en cause populaire de la hiérarchie sociale, la " Guerre des paysans " de 1525 qui va effrayer le pouvoir politique. Luther avait d'ailleurs inclus dans ses préceptes la nécessité de l'obéissance aux autorités temporelles, optant pour une version pauliniste du rapport politique car " tout pouvoir vient de Dieu " <sup>1</sup>. L'Eglise luthérienne se présentera avant tout comme une communion spirituelle des fidèles, ce qui permettra l'édification d'Eglises nationales. Le nationalisme caractérisa le protestantisme répandu en Allemagne, puis dans les pays baltes et en Scandinavie. " L'établissement de puissantes dynasties royales en France, en Angleterre et en Espagne laissait l'Allemagne être l'une des dernières nations d'Europe occidentale encore soumise à l'autorité pontificale. " <sup>2</sup> En Italie et en Espagne, l'Inquisition puis la Contre-Réforme brisa le protestantisme. En France, après la Pragmatique Sanction de 1438 qui ôtait au pape le privilège de nommer les évêques et qui supprimait les annates, le Concordat de Bologne rendait pour la monarchie plus intéressant de maintenir l'Eglise catholique devenue plus gallicane que romaine, que de la détruire. L'anglicanisme se développa suite aux positions adoptées par Henri VIII.

---

<sup>1</sup> PAUL Epître aux Romains , Chapitre XIII, verset 1.

<sup>2</sup> GOTTSCALK et alii, *op.cit.*, p.237.

La "carte conceptuelle"

Une fois les concepts mis en place, nous pouvons en dresser la carte et réfléchir à partir de celle-ci.

*du quinzième au dix-neuvième*

**Une carte conceptuelle de l'Europe occidentale, 1500-1800<sup>1</sup>**

DIMEN	SION	ETAT-	ECO	NOMIE	: AXE	EST -	OUEST			
	Centre de la formation : Réseau urbain :	Faible	Fort			Faible		Fort		Faible
		Faible	Fort			Fort		Faible		Faible
		Périphérie maritime	Nations-empires maritimes		Europe	des	Cités-Etats	Nations	impériales continentales	Etats tampons continentaux
			Eloigné	Proche	Intégré dans un système plus large	Formation consociative	Fragmenté jusqu'au XIX <sup>e</sup> siècle	Proche	Eloigné	
DI	Eglise Etat Protestant	Islande	ANGLE TERRE	DANEMARK			Allemagne hanséatique	PRUSSE	SUEDE	Finlande
ETAT-	Territoires mixtes	Norvège (ECOSSE) Pays de Galles				PAYS-BAS SUISSE	Rhénanie			Territoires baltes Bohème
CUL	Catholicisme national	Irlande Bretagne		FRANCE	Lotaringie Bourgogne Arelatum			BAVIERE		POLOGNE
AXE				ESPAGNE PORTUGAL	Catalogne	Belgique	Italie	AUTRICHE		(HONGRIE)
NORD-										
SUD	Contre-Réforme									

Note : Les territoires reconnus comme souverains durant la période de 1648 à 1789 sont en majuscules.

<sup>1</sup> ROKKAN Stein, URWIN Derek, *Economy, Territory, Identity*, Sage, London, 1983, 218 pages, p.31



### *commentaires*

La lecture de la carte conceptuelle qui peut être mise en parallèle avec une carte montrant la puissance industrielle et commerciale près de deux siècles plus tard, permet de situer la logique de Stein Rokkan. En réalité, il s'agit de tenter de trouver les facteurs de très longue durée, qui marquent les collectivités, soit à cause de pesanteurs géographiques, soit à cause de l'influence de la géographie sur des facteurs culturels ou économiques.

La carte de l'Europe a imposé aux Romains une limite inférieure à la défense de leur empire, la frontière naturelle de leur sanctuaire : au-delà des Alpes, soit aux sources du Rhin et du Danube. La puissance militaire dont ils disposaient leur a permis d'investir les deux grandes vallées européennes, depuis Rotterdam jusqu'à Constanta. La vallée du Rhin, au milieu d'une vaste plaine s'étendant littéralement de l'Atlantique à l'Oural, en passant par la plaine germano-polonaise et la plaine baltique s'est révélée plus difficile à fermer que la rive droite du Danube, descendant des Alpes pour surplomber la plaine hongroise et la plaine de Valachie. Ils durent donc prêter une plus grande attention à l'intérêt porté par les habitants au sort du centre impérial et développèrent un réseau dense de colonies dont l'activité commerciale " intéressait " les peuples colonisés.

Ce réseau ou ruban urbain persiste, draine relativement plus de circulation et d'échanges pendant le haut Moyen-Age que les régions voisines, " par une circulation terrestre exceptionnelle vu les moyens de l'époque " <sup>1</sup>, va devenir le centre commercial européen et sera renforcé par la réforme protestante et le principe de l'individualisme princier, puis se trouvera au centre de la révolution industrielle allemande qui décentralisera la production de la Ruhr vers le chapelet des villes allemandes et autorise finalement l'expansion commerciale et la faiblesse politique, dues toutes deux au même facteur du temps " géographique " de Braudel, " comme s'il était hors de

---

<sup>1</sup> BRAUDEL Fernand, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II, Tome 1. L'apart du milieu*, Armand Collin, 1990, 533 pages, p.256.

l'atteinte et de la morsure du temps"<sup>1</sup> : la centralité et la facilité de communication au milieu d'une plaine immense.

On pourrait dire que, de la même façon que le centre militaire de l'histoire chinoise se trouve au confluent du Hoang-Ho et du Wei-Ho, offrant un débouché sur la fertile plaine chinoise et un refuge dans la montagne, où se retrouvent les débuts de l'histoire impériale des T'Sin<sup>2</sup> et le refuge du Yen-an où se terreront les rescapés de la Longue Marche avant de repartir à la conquête du pouvoir, les centres d'intérêt des stratèges européens se sont nichés dans des vallées faciles à défendre et proches de plaines servant de proie.

En remontant ou en descendant la vallée du Pô, la légion romaine, les troupes médiévales, les armées napoléoniennes et les stratèges post-clausewitziens posent le problème de la défense de la vallée du Tessin et d'Aoste et de leurs murailles, et une fois celles-ci franchies, trois nouvelles et cardinales voies s'offrent à l'ouest vers le Rhône, au nord vers le Rhin et à l'est vers le Danube. De ces quatre vallées, une fois diminuée l'importance de la Ville éternelle, la plus enrichissante devient celle du Rhin et, on l'a dit, la plus convoitée, non la plus défendable.

L'axe Est-Ouest devient un axe géopolitique qui s'explique par la place qu'occupent les vallées fluviales, depuis celle de la Garonne jusqu'à celle de la Volga, pour aider à stabiliser la défense d'une armée qui pourra, avec le temps et en fonction de l'agressivité relative des voisins, devenir la base et le siège d'une nation, identité collective vivant de la résurrection quotidienne, *hic et nunc* de l'intérêt des habitants pour la projection dans le futur d'une image d'eux-mêmes que leur passé remémoré - donc réactualisé - leur offre. A l'heure actuelle, l'émotion intérieure suscitée par l'image de Clovis reste prégnante pour connaître mieux le besoin qu'éprouvent les habitants de l'Etat de France à maintenir leur unité collective sur les bassins de la Seine et de la Loire. La richesse de ce réseau urbain en fait le centre de l'Europe, soumis à la concurrence "interne" de toutes les Cités-Etats.

---

<sup>1</sup> BRAUDEL Fernand, *Ecrits sur l'histoire*, Flammarion, Paris, 1969, 314 pages, p.24.

<sup>2</sup> GRANET Marcel, *La civilisation chinoise*, Albin Michel, Paris, 1956, 443 pages, p.104.

L'axe Nord-Sud montre l'effet à long terme de l'implantation de l'empire puis de la religion romains et la plus ou moins grande facilité à faire régner l'autorité italienne, méditerranéenne, sur le continent, soit une logique géopolitique aussi, mais transférée, après les invasions barbares du domaine de la stricte stratégie au domaine du contrôle des âmes et des esprits, de la culture. Le culte luthéro-pauliniste de l'obéissance à l'Etat marquera plus les territoires qui ont échappé à la tutelle de Rome lors de la Réforme et la mobilisation post-calviniste<sup>1</sup> vers un gain maximum d'argent qui ne sera pas dépensé de manière ostentatoire mais capitalistique, donnera une base, une assise morale à la volonté de puissance des pouvoirs légitimes quand ils auront les moyens politiques de dépasser la concurrence interne et de s'imposer à la concurrence externe et décideront de ne pas se laisser distancer dans la course au progrès technique dans les moyens de destruction armés.

La centralisation continue des Etats européens va donc les mener à gérer des domaines attribués à l'Eglise, tels les aides aux malades, l'accueil des vagabonds, puis l'enseignement, bref des appareils de reproduction du système. Au début des temps modernes, "à partir du XVIe siècle pouvoir ecclésiastique et pouvoir civil s'appuyèrent puissamment l'un sur l'autre pour mieux surveiller la conduite religieuse et morale des populations"<sup>2</sup>. Car ce pouvoir religieux et civil redoute la déviance qui heurte son projet annexionniste et centralisateur. De ce point de vue, les pouvoirs dans les pays protestants reflétaient les comportements des pays catholiques et les peurs vis-à-vis des minorités expliquaient dans les deux cas les persécutions religieuses qui ont suivi les guerres de religion. C'est une préoccupation du même ordre, "un certain rapport du désordre à l'ordre"<sup>3</sup> qui permet une organisation administrative de la charité, basée sur le recensement, l'enregistrement, puis la répartition du travail aux bien-portants, le placement des enfants en

---

<sup>1</sup> WEBER Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, France Loisirs, Paris, 1990, 285 pages.

<sup>2</sup> DELUMEAU Jean, *La peur en Occident*, Fayard, Paris, 1978, 607 pages, p.530.

<sup>3</sup> FOUCAULT Michel, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, 1961, p.70, cité in DELUMEAU Jean, *La peur en Occident*, op.cit.

apprentissage, l'alimentation des invalides, l'interdiction de la mendicité et la chasse aux vagabonds. D'après Jean Delumeau, à partir de 1650 environ, l'acculturation intensive conduite par les deux Réformes chacune sur son terrain respectif, relayée par des Etats mieux armés, avait produit ses effets : la peur avait reculé et le contrôle de la vie quotidienne était réalisé. Le processus de christianisation, de moralisation et d'unification impulsé par les christianismes concurrents tendit à discipliner désormais les populations.

Ce processus s'est appuyé sur une structure de pouvoir organisée jusqu'au niveau le plus proche de la population qu'il s'agissait de contrôler et de discipliner.

*“ Plus largement, on peut dire que la chrétienté a existé comme système politico-religieux, avec tout un ensemble de structures propres, à la base desquelles se trouvait la paroisse – circonscription à la fois ecclésiastique et administrative restée commune aux pays catholiques et aux pays protestants. La chrétienté, c'était encore un encadrement constant de la vie quotidienne par des prières collectives, des actes rituels, un rythme de célébrations qui accompagnaient les hommes d'un bout à l'autre de la journée et du début à la fin de la vie ”<sup>1</sup>.*

Cette institutionnalisation du contrôle social au plus près de la quotidienneté se trouve une invention des temps modernes, inconnue au Moyen-Age qui se révèle bien moins chrétien qu'on ne l'a cru longtemps. L'instituant, idéologie politico-religieuse est à distinguer d'un institué, ferveur reliant l'humain à l'univers. La distinction entre ces deux facettes du christianisme doit, d'après Delumeau, être opérée “ à partir de l'époque constantinienne ”<sup>2</sup>, où l'association avec le pouvoir politique est un fait découlant durant le millénaire qui suit d'un mariage entre l'Eglise et la fiscalité ecclésiastique. Cependant, les Réformes provoquèrent une croissance du cléralisme par une intervention incessante du clergé sur la vie des masses. L'enseignement de la doctrine fut l'oeuvre des exécutants du Concile de Trente et des successeurs de Luther. Cette rationalisation des croyances intervint dans la modernité occidentale et fut inlassablement répétée par une théologie de la peur ainsi que par l'appui des autorités civiles.

---

<sup>1</sup> DELUMEAU Jean, *Le christianisme va-t-il mourir ?*, Hachette, Paris, 1977, 214 pages, p.22.

<sup>2</sup> DELUMEAU Jean, *op. cit.*, p.50.

Les voies de la cléricatisation sont aussi celles de l'étatisation : dans sa leçon inaugurale au Collège de France, Delumeau signale que les implantations d'écoles qui, d'ailleurs, étaient toutes religieuses avant 1789, en France, se font le long des routes et que les Réformes suivirent les voies d'eau utilisées à l'époque. La religion médiévale avait été plus tolérante vis-à-vis du paganisme rural que vis-à-vis de l'élite car la tripartition sociale entre les guerriers, les prêtres et les travailleurs permettait une indulgence pour l'ignorance, à condition qu'elle ne soit pas rebelle. Les programmes de conversion massive à l'aube des temps modernes amenèrent une gigantesque acculturation religieuse. Selon l'auteur, à la veille de la révolution, face aux attaques des Lumières et au XIXe siècle, les Eglises continuèrent en Europe et élargirent dans les colonies leur propagande qui ne faisait que continuer l'effort lancé après les guerres de religion. Mais à ce moment, les Etats décrits par Elias ont déjà pris le rythme qui va les mener à la révolution industrielle et vont se trouver non plus complices et complémentaires des Eglises mais concurrents quant à l'inculcation d'une fidélité collective qui demande des corps et des âmes pour défendre la patrie. Le système de concurrence entre Etats va les conduire à la conscription obligatoire puis au suffrage universel et ils auront besoin d'un enseignement capable de susciter les mêmes sacrifices que ceux que l'acculturation post-réformiste a permis pour l'évangélisation.

*“ De là deux conséquences historiques importantes, s'agissant d'un modèle de christianisme qui avait partie liée avec l'instruction et le catéchisme : d'une part, ce n'est pas un hasard si, dans l'Occident d'aujourd'hui, c'est globalement dans les milieux cultivés et héritiers de la culture écrite d'autrefois que la fidélité religieuse paraît le mieux résister aux secousses - une relation essentielle liant ainsi la christianisation plus à l'instruction qu'à la richesse, bien que ces deux facteurs aient été partiellement liés entre eux ; d'autre part, les ruraux les plus défavorisés qui, avec l'essor industriel, quittèrent au XIXe siècle des campagnes surpeuplées représentaient l'élément le moins catéchisé de l'Europe d'autrefois, celui qui était resté en marge de l'univers de la lecture et à plus forte raison de l'écriture. Transplantés brutalement dans des banlieues sans paroisse d'accueil, ils oublièrent rapidement leur peu de savoir religieux. L'Eglise n'a donc pas perdu la classe ouvrière. Elle ne l'avait jamais sérieusement atteinte. ”<sup>1</sup>*

Le développement d'un savoir laïc s'inscrit dans une dynamique de l'Occident, par la remise en cause *de facto* des résultats obtenus face aux voisins hostiles. Ce savoir s'est opposé à une culture religieuse qui se crispait de plus en plus sur ses positions et la croissance de cette science renverse le rapport qui

---

<sup>1</sup> DELUMEAU Jean, “ Le prescrit et le vécu ”, leçon inaugurale au Collège de France (13 février 1975), in *Le christianisme va-t-il mourir ?*, Hachette, Paris, 1977, 214 pages, p.202.

existait à la fin du Moyen Age entre une campagne païenne et des villes cléricalisées. Au début de la période qui nous intéresse, soit avant *l'aggiornamento*, un christianisme comme institué, signifié social, issu de la bonne nouvelle qui avait opéré une désacralisation fondamentale des conduites religieuses en relativisant les observances et qui avait proclamé un salut humain par l'amour de l'humain s'oppose à une chrétienté comme instituant, signifiant social, institution figée dans des dogmes et accordant une infaillibilité pontificale qui sera remise en cause quotidiennement dès la mise en vente massive dans les années soixante des pilules contraceptives. La période sur laquelle nous travaillons est donc celle de la disparition du pouvoir effectif de l'institution chrétienne. Mais d'autres institutions, mises en place pour défendre l'Eglise ont continué à structurer le champ politique belge.

*« Le conflit entre l'Eglise et l'Etat atteignit au siècle dernier un tel paroxysme qu'il put transcender le conflit de classe. Ainsi se créèrent, sous l'impulsion de l'épiscopat, des partis politiques médiatisant la volonté politique de la catholicité. Solidement enchâssés dans un réseau serré de syndicats et d'associations sociales, coopératives et culturelles, ces partis parvinrent à encadrer le monde catholique et à freiner le développement des partis ouvriers. Comme ceux-ci, et comme les partis communistes les cléricaux réalisèrent dans leur organisation le modèle des partis de masse. Ces partis ne tardèrent pas à éprouver des contradictions entre leurs ailes ouvrières et bourgeoises et seule l'influence de l'Eglise maintint l'unité. Après la seconde guerre mondiale, les partis catholiques tentèrent une opération de déconfessionnalisation en adoptant la philosophie personaliste alors en vogue et s'affirmèrent démocrates-chrétiens » »<sup>1</sup>.*

Les organisations ouvrières chrétiennes apparaissent comme l'extension sur un clivage Travail-Capital que nous examinerons plus loin de ce clivage Eglise-Etat. En Belgique, on peut déjà remarquer que la place importante du parti catholique en Flandre intervient sur les deux clivages examinés jusqu'ici, le clivage Centre-Périphérie et le clivage Eglise-Etat. Le parti catholique flamand est en effet une composante importante de la prise de conscience ethnique qui a lieu depuis la création de l'Etat belge.

---

<sup>1</sup> SEILER Daniel-Louis, *Partis et familles politiques*, Presses universitaires de France, Paris, 1980, 440 pages, p. 295.

## Chapitre 5 : Etats et révolution industrielle

### A. La révolution industrielle et ses opposants

Le troisième clivage de Stein Rokkan est constitué de l'opposition entre les intérêts ruraux et ceux de l'industrie. Sur la période que nous nous proposons d'analyser, ce clivage ne se révèle pas pertinent pour structurer le champ politique wallon, bien que la représentation des intérêts ruraux pèse d'un poids certain dans le système belge et européen, les syndicats agricoles et le Boerenbond occupant une place non négligeable. L'opposition ville-campagne a pris des formes différentes suivant l'évolution des rapports de production et du rôle que jouaient les centres urbains dans cette dynamique.

Le problème de la polarisation politique telle que découverte par Rokkan gît en effet dans la culture politique des groupes qui émergent par rapport à une problématique. Une formation sociale est confrontée, on l'a dit, à différents types de problèmes, internes ou externes, depuis le maintien de l'ordre conçu comme façon d'ordonner les êtres et les relations jusqu'à la répartition de la plus-value que nous examinerons plus loin. Les différents types de solutions proposées par des acteurs sociaux se présentent souvent comme polarisées sur une dimension. L'ensemble des problématiques abordées par la société forme un système multidimensionnel où divers acteurs défendant telle ou telle solution sur tel ou tel axe mettent au point des alliances, des coalitions, qui permettent de vivre dans la paix civile - même si cette paix n'est qu'une guerre froide - et pour lesquelles des compromis sont indispensables sur la défense de telle ou telle position sur un clivage.

*« La contradiction opposant en définitive Nature et Production relevant donc, à la fois, de l'infrastructure - le mode de production - et du territoire, l'écosphère. Les mouvements sociaux qu'engendrent cette contradiction sont : vers la fin du siècle passé la défense du mode de production pré-industriel minifundaire - le agrariens existent dans les pays qui ne connurent pas la Féodalité - avec la sous-famille des partis agrariens et, alors qu'on la croit moribonde, le retour à ce mode de production enrichi des progrès de la biologie que prône la sous-famille des partis écologistes »<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> SEILER Daniel-Louis, *De la comparaison des partis politiques*, Economica, Paris, 1986, 261 pages, p. 120.

C'est dans ce cadre qu'il faut examiner ce clivage, comme une transcription sur le mode politique de problèmes vécus dans la relation à la terre et sur le genre de possession de celle-ci et, par conséquent dans un système agricole, des rapports sociaux de production qui s'ensuivent.

Les autres clivages apparaissent comme plus rigoureux à l'analyse : qu'il s'agisse du clivage centre-périphérie, exprimant la densité de la monopolisation fiscale et policière face à la résistance des différences affirmées à l'intérieur ; du clivage Eglise-Etat où non seulement les privilèges de l'Eglise mais aussi son mode de légitimation résistent à l'intensification de l'Etat durant la longue paix de cent ans décrite par Polanyi ; ou le clivage possédants-non possédants qui, à l'intérieur d'un mode de production déterminé, oppose les producteurs aux propriétaires quant à la distribution de la production.

La définition des acteurs qui s'opposent est stable et le clivage joue un rôle permanent et du même rang dans la diachronie. Le clivage qui nous occupe est l'objet de modifications dans le temps, tant au niveau des enjeux concrets que des acteurs qui s'y positionnent. En effet, alors que dans un tout premier temps, il marquait le poids de l'aristocratie agraire opposée à la prise de pouvoir de la bourgeoisie sur l'appareil d'Etat, dans un deuxième temps, ce furent les producteurs agricoles eux-mêmes qui réclamèrent des barrières douanières pour protéger leurs produits de la concurrence importée des Etats-Unis d'Amérique.

Daniel-Louis Seiler propose d'intégrer dans ce clivage l'émergence des partis environnementalistes et le redéfinir en conséquence. En effet, on ne peut s'empêcher de penser que les revendications dites post-matérialistes, portées par des groupes sociaux identifiés comme une nouvelle petite bourgeoisie éclosée dans un moment post-industriel ont à voir avec le mode de relation à l'espace induit par la révolution industrielle et par ses conséquences.

A la contradiction entre une aristocratie traditionaliste et une bourgeoisie libérale s'est substituée une tension entre les mouvements agrariens et les pouvoirs de décision, se marquant dans la première moitié de ce siècle par la création de partis de défense des agriculteurs dans le système économico-



politique. Si on admet la pertinence de ce clivage nonobstant les modifications d'acteurs, on peut se demander si l'émergence des partis écologistes ne participe pas du même ordre de contradiction, non pas dans sa version simplifiée d'opposition paysans-citadins mais dans une polarisation sur l'évolution de ce qu'on pourrait appeler le mode de production.

Le mode de production, manière de fabriquer, est un concept nécessaire, d'après Karl Marx, pour penser le gain de plus value opéré par la transformation du travail nécessaire en surtravail. Le mode de production, ce sont " les conditions techniques et sociales " <sup>1</sup>. L'école althussérienne notamment, a développé ce concept comme représentant la domination, dans une structure globale, d'une structure dite régionale, suivante : l'économique, l'économico-politique ou l'idéologique. Tout mode de production est considéré comme déterminé en dernière instance par la structure économique et se caractérise " par sa propre dynamique, c'est-à-dire par la continuelle reproduction de ses conditions d'existence " <sup>2</sup>.

Poulantzas a décrit les formations sociales comme objets réels-concrets singuliers, articulations spécifiques de modes de production, ceux-ci considérés comme objets idéaux, abstraits-formels qui se combinent au même moment dans un même lieu. " En fait, dans toute formation sociale, on constate la dominance d'un mode de production, dominance qui produit des effets complexes de *dissolution-conservation* sur les autres modes [...] " <sup>3</sup>.

Ce clivage de Stein Rokkan pourrait donc être interprété comme un affrontement des modes de production pour la domination à l'intérieur d'une formation sociale déterminée. Or, dans la structuration d'un mode de production, la structure idéologique joue un rôle non négligeable.

---

<sup>1</sup> MARX Karl, *Le Capital. Livre I*, (1867), Flammarion, Paris, 1969, 707 pages, p.235.

<sup>2</sup> HARNECKER Martha, *Les concepts élémentaires du matérialisme historique*, (1969), Contradictions, Bruxelles, 1974, 258 pages, p.128.

<sup>3</sup> POULANTZAS Nicos, *Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui*, Seuil, Paris, 1974, 350 pages, p.19.

Ainsi, Jean Gadisseur, souligne dans le comportement des agriculteurs du siècle dernier en Belgique, au-delà de l'efficacité réelle d'un procédé agricole, " l'importance de la tradition, voire de la répétition exacte des gestes qui aboutit dans les cas extrêmes à une ritualisation des activités " <sup>1</sup>. Il s'agit bien d'un trait culturel, d'un élément d'*habitus* au sens qu'Elias donne à ce terme. On conçoit le poids de cette statique sur l'organisation de la vie quotidienne et sur la perception, non seulement du temps et de l'espace mais aussi de la légitimité de l'autorité.

La période qui nous intéresse voit l'émergence des mouvements sociaux décrits par Alain Touraine et d'une couche sociale appelée nouvelle petite bourgeoisie par Nicos Poulantzas. Il est bien entendu qu'il peut y avoir un lien entre des phénomènes concomitants mais il faut chercher la qualité de ces liens. Le concept de société post-industrielle qui introduit les travaux de 'sociologie permanente' de Touraine avait déjà été utilisé par l'Américain Daniel Bell pour décrire le phénomène à l'oeuvre depuis la deuxième guerre mondiale.

*" L'idée de post-industrialisme renvoie à un changement dans la nature du savoir et du développement économique. [...] L'irruption du post-industrialisme coïncide avec la révolution dans l'enseignement. Dans toute l'Europe occidentale, les systèmes éducatifs ont connu depuis la guerre une expansion régulière et assez rapide. Le phénomène ne s'explique ni par la natalité ni par la prospérité. Il correspond à la fois à une certaine démocratisation et aux besoins accrus en personnel qualifié. "* <sup>2</sup>

On peut résumer les recherches de Bell par la croyance en une modification fondamentale du mode de vie par l'augmentation du nombre de personnes à haut niveau d'instruction et par la place croissante de la recherche dans la vie économique. Le changement pressenti s'est réalisé partiellement et la croissance du nombre d'instruits employés dans les pays industrialisés est une évidence, sans qu'on puisse prétendre que ce mouvement soit irréversible.

L'analyse de la société post-industrielle par Alain Touraine cherchait à décrire le fonctionnement d'une société programmée qu'il voyait poindre. Il s'agissait d'une société décrite comme centralisée, technocratique, d'appareils,

---

<sup>1</sup> GADISSEUR Jean, *Le produit physique de la Belgique. 1830-1913. Présentation critique des données statistiques. Introduction générale. Agriculture*, Palais de Académies, Bruxelles, 1990, 898 pages, p.195.

<sup>2</sup> BELL Daniel, *Vers la société post-industrielle*, Laffont, Paris, 1976, 447 pages, p.429.

qui aurait été dominée par des grandes organisations à la fois politiques et économiques, où les investissements auraient été décidés plus en fonction des exigences mêlées de la croissance et de la puissance qu'au nom du seul profit. Ce contrôle proprement politique de son fonctionnement interne et de son environnement aurait provoqué une prise de conscience de l'impérialisme de ces appareils.

*“ Les conflits sociaux qui se forment dans cette société ne sont pas de même nature que dans la société antérieure. Ils opposent moins le capital au travail que les appareils de décision économique et politique à ceux qui sont soumis à une participation dépendante. ”<sup>1</sup>.*

On voit l'erreur de ce pronostic car les conflits opposant le capital au travail sont loin d'avoir disparu, contrairement à ce qu'il écrivait. Partiellement faux, ce pronostic reste cependant vrai pour partie car si les conflits autour de la plus-value sont loin d'avoir diminué d'intensité ou de fréquence ni même d'avoir quitté la place centrale dans la dynamique et les combats de la société, il n'en est pas moins vrai que d'autres lignes de conflits sont apparues, opposant différents appareils de pouvoir à des acteurs sociaux.

Le programme de recherche de Touraine s'oriente ainsi vers la quête des acteurs centraux dans la lutte pour le pouvoir social étant entendu que pour lui ni le syndicat ni l'entreprise ne s'y retrouvent. Il est parfois bien difficile de comprendre un auteur et on peut se demander ce que veut dire la phrase “ Les nouveaux conflits sociaux ne se placent pas en dehors du système de production, mais en son centre ”<sup>2</sup>. Elle signifie, sans aucun doute, que les conflits ouvriers ne se trouvaient pas au centre du système de production mais en dehors de celui-ci. Une longue observation de la réalité sociale telle qu'elle est et non telle que quelques idéologues ont voulu la voir permet de constater que le débat le plus continu, le plus tendu et le plus structurant des positions syndicales - car l'entreprise n'attend pas le partenaire social pour exister, c'est la force du système de production qui oblige les travailleurs à se mettre ensemble - est le débat, non du renversement du système de production mais bien celui de l'aménagement de ce système. Si la classe ouvrière avait voulu faire la révolution, en d'autres mots, cela se serait vu.

---

<sup>1</sup> TOURAINE Alain, *La société post-industrielle*, Denoël, Paris, 1969, 317 pages, p. 15.

<sup>2</sup> TOURAINE Alain, *La société post-industrielle*, Denoël, Paris, 1969, 317 pages, p. 28.

Mais une avant-garde autoproclamée, armée du monopole du discours a prétendu voir des attentes révolutionnaires chez des travailleurs qui voulaient vivre simplement moins mal. Cette légitimité à discourir procure à ces intellectuels une visibilité beaucoup plus grande que celle dont jouissent les acteurs dont ils parlent. Voilà qui explique sans doute qu'un sociologue ait pu croire, contrairement à la réalité que les conflits ouvriers se trouvaient en dehors du système de production, alors qu'ils se situaient en son centre, c'est-à-dire à propos de la répartition de la richesse produite.

Pour Touraine, les mouvements sociaux, dans une société en voie d'enrichissement dont la consommation de masse est un signe et d'institutionnalisation des conflits du travail, vont se donner comme objectifs le contrôle de l'information, l'autonomie des collectivités locales, la liberté et la " désétatisation " des institutions, l'adaptation du travail à la main-d'oeuvre et une vraie politique des revenus. Le développement économique devrait plus être commandé par l'organisation rationnelle de l'équipement technique et humain que par la concentration des surplus disponibles et par conséquent, les traditionnels facteurs de production tels le travail, le capital et la terre deviennent moins utiles à l'analyse.

Les mouvements sociaux lui apparaissent comme un questionnement sur les fins et les objectifs de la société lancé à la technocratie définie comme " pouvoir exercé au nom des intérêts des appareils de production et de décision, politiques et économiques, qui visent la croissance et la puissance et qui ne considèrent la société que comme l'ensemble des moyens sociaux qui doivent être utilisés pour parvenir à la croissance et au renforcement des appareils dirigeants qui la contrôlent " <sup>1</sup>. Le fonctionnement utilitariste des décideurs, la confusion des méthodes et des buts, la dépersonnalisation des systèmes de décision, cela semble bien observé, mais le profit reste cependant, malgré les lignes d'analyse de Touraine, l'élément le plus déterminant des décisions des puissances économiques multinationales.

---

<sup>1</sup> TOURAINE Alain, *op.cit.*, p. 135.

Touraine étudia le mouvement anti-nucléaire et y chercha le mouvement social qui allait marquer la société post-industrielle. La constatation de la présence massive d'enseignants et d'éducateurs s'impose à lui au point qu'il se demande si ce mouvement n'exprime pas leur malaise<sup>1</sup>. Outre les travailleurs sociaux, on trouve dans les militants antinucléaires des scientifiques et des étudiants, soit, d'après un animateur écologiste sujet de la recherche, une petite bourgeoisie qui aurait comme caractéristique d'être éloignée des processus de production et de posséder encore une certaine autonomie dans la pratique professionnelle. Pour d'autres, c'est d'une petite bourgeoisie qui se prolétarise qu'il s'agit ou qui est en malaise quant à sa pratique de travail, " d'enfants des couches moyennes en rupture, projetés dans un vide social qu'ils ont d'abord comblé par l'invention de pratiques contre-culturelles " <sup>2</sup>.

Pour lui, l'utopie ou le grand refus qui anime le mouvement anti-nucléaire constitue en même temps une stratégie d'entrée dans la société post-industrielle ou programmée.

*" L'écologie participe à une transformation de notre représentation du monde en même temps qu'elle définit de nouvelles valeurs culturelles et qu'elle correspond à une activité économique dominée par la production, la transmission et l'utilisation d'ensembles complexes d'information. " <sup>3</sup>*

Contre la description de la société actuelle comme une société post-industrielle, une analyse marxiste classique répondait que s'il est vrai que, dans le secteur tertiaire, certaines branches ont vu leur taille augmenter, et notamment l'enseignement, la santé, les banques et les assurances, les services rendus aux entreprises non agricoles et les collectivités locales, il ne s'agit en fait que d'une croissance de la petite bourgeoisie. Celle-ci est constituée de trois fractions, respectivement, en France :

*" - Fraction I: petite bourgeoisie commerçante de biens et services (comprenant les petits commerçants auxquels viennent s'agréger [...] l'essentiel des professions libérales), soit, en 1968, 1 171 000 actifs.*

*" - Fraction II: petite bourgeoisie des compromis d'Etat (comprenant les cadres supérieurs et moyens de la fonction publique amputée de la suite de la bourgeoisie), soit, en 1968, environ 1 194 000 actifs.*

---

<sup>1</sup> TOURAINE Alain, *La prophétie anti-nucléaire*, Seuil, Paris, 1980, 373 pages, p.15.

<sup>2</sup> TOURAINE Alain, *op.cit.*, p.62.

<sup>3</sup> TOURAINE Alain, *op.cit.*, p.336.

“ - Fraction III : petite bourgeoisie d’encadrement du secteur économique capitaliste (production, distribution, échange) , cadres moyens et supérieurs du secteur privé, soit, en 1968, environ 1 180 000 actifs. ”<sup>1</sup>

Pour ces auteurs, chacune de ces fractions s’attribue d’une façon différente une part de la plus-value produite dans la société. A leur point de vue, les ressources fiscales de l’Etat s’analysent comme une centralisation de la plus-value et tous les agents de l’Etat sont payés avec cette plus-value. Les agents de l’Etat sont de deux sortes : ceux dont le salaire paie exactement la valeur de la force de travail - nous verrons plus loin comment la théorie de Marx explique ce problème - et ceux dont le salaire inclut , outre cette rémunération, une plus-value. Cette fraction “ dispose de privilèges et de prérogatives qu’elle entend conserver et d’abord pour elle-même. L’enseignement est d’abord l’affaire des enseignants ; la santé publique, des hospitaliers ; etc. ”<sup>2</sup>.

Nous examinerons plus loin la théorie de la plus-value mais il est utile d’avoir rappelé qu’une partie des héritiers intellectuels du marxisme niaient la réalité de la formation sociale post-industrielle.

De même, James K. Lindsey, interprétait la crise des années soixante et septante comme une restructuration du travail de la classe idéologico-répressive, réduisant celle-ci à un rôle apparemment passif, incapable de développer des intérêts propres, sans l’autonomie que Theda Skocpol et Norbert Elias lui reconnaissaient.<sup>3</sup>

D’autres héritiers pourtant prenaient le soin d’examiner les transformations du système capitaliste et tentaient de les interpréter comme une innovation dans le modèle. Ainsi Nicos Poulantzas oppose la nouvelle

---

<sup>1</sup> BAUDELLOT Christian, ESTABLET Roger, MALEMORT Jacques, *La petite bourgeoisie en France* , Maspéro, Paris, 1974, 305 pages, p.256.

<sup>2</sup> BAUDELLOT Christian, ESTABLET Roger, MALEMORT Jacques, *op.cit.*, p.293.

<sup>3</sup> LINDSEY James K., “ La première crise capitaliste mondiale ”, in BAWIN Bernadette, PICHAULT François, VOISIN Michel, *La crise dans tous ses états , actes du colloque de l’association des sociologues belges de langue française de 1984* , Ciaco, Louvain-la-Neuve, 1985, 320 pages, pp. 49-62, p.61.

petite bourgeoisie comprenant les travailleurs salariés non productifs à la petite bourgeoisie traditionnelle reposant sur la petite production et la petite propriété. Le concept de travail productif, dans le monde capitaliste, recouvre " celui qui produit de la plus-value en reproduisant directement les éléments matériels qui servent de substrat au rapport d'exploitation : celui donc qui intervient directement dans la production matérielle en produisant des valeurs d'usage qui augmentent les richesses matérielles " <sup>1</sup>. On voit la difficulté de l'utilisation de ce concept dans des structures de production complexes, où les travailleurs peuvent être amenés à modifier la manière dont ils interviennent sur les produits, en participant plus ou moins directement dans la production.

Par opposition, les travailleurs non productifs font partie de la même catégorie que les fonctionnaires de l'idéologie, les intellectuels organiques de la bourgeoisie de Gramsci. Selon Poulantzas, les nouveaux petits bourgeois, sont des travailleurs salariés qui, n'appartenant pas à la classe ouvrière, sont eux aussi exploités par le capital, soit parce qu'ils vendent leur force de travail, soit par la position dominante du capital dans les termes de l'échange de services.

*" Je dirai en effet que la division travail intellectuel/travail manuel marque l'ensemble de la nouvelle petite bourgeoisie qui se situe dans cette division et par rapport à la classe ouvrière, " du côté " ou dans le " camp " du travail intellectuel, soit de façon directe, soit de façon indirecte " <sup>2</sup>*

La tournure alambiquée de cette phrase marque que Poulantzas ne reprend pas cette division à son compte comme partition du procès de production mais il la prend en considération, en tant que division du travail opérée par le système social, en tant que figure des conditions politiques et idéologiques dans le procès de travail.

Par rapport à la question qui nous intéresse à l'heure actuelle, malgré ses inconvénients et les difficultés pratiques d'opérer la scission entre celle-ci et la classe ouvrière, la conceptualisation de Poulantzas nous permet d'identifier la nouvelle petite bourgeoisie, sujet principal des mouvements sociaux qui raniment ce clivage. La petite bourgeoisie peut être identifiée par sa fonction

---

<sup>1</sup> POULANTZAS Nicos, *Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui*, Seuil, Paris, 1974, 350 pages, p.219.

<sup>2</sup> POULANTZAS Nicos, *op.cit.*, p.255-256.

dans la sphère économique où elle occupe la place ambiguë que l'on vient de décrire, mais bien plus encore dans les sphères idéologiques et politiques.

Face à la classe ouvrière, la nouvelle petite bourgeoisie occupe un rôle qui entérine la division du travail entre le travail intellectuel et le travail manuel que subit la classe ouvrière. Dès lors, la nouvelle petite bourgeoisie participe, sous des formes complexes, du monopole et du secret du savoir dont la classe ouvrière est exclue.

Cependant, par rapport au capital et aux agents qui le représentent, la nouvelle petite bourgeoisie est cantonnée dans une place dominée et subordonnée. A ce niveau, le savoir du capital lui échappe et elle se retrouve dans une situation idéologique de subordination, à l'intérieur du travail intellectuel. Ainsi, les fonctions dirigeantes attribuées aux agents de la bourgeoisie et les fonctions subalternes occupées par la nouvelle petite bourgeoisie reproduisent l'écart de domination qui est celui de la classe ouvrière et cet écart se maintient par le système scolaire français, où les grandes écoles tracent des cursus différents des trajectoires universitaires.

La nouvelle petite bourgeoisie elle-même est traversée par des clivages internes, hiérarchiques plutôt que de domination. La rationalisation capitaliste amène une parcellisation du savoir et une standardisation de tâches du travail intellectuel, spécialement dans certains secteurs. La qualification-déqualification interne au travail intellectuel provoque un malaise parmi les couches en mobilité sociale ascendante ou descendante et ce malaise caractérise une instabilité aussi bien durant la carrière professionnelle qu'intergénérationnelle.

Comment alors saisir l'unité de ce clivage qui apparaît de toute façon inexorablement secondaire ?

Il apparaît secondaire au regard de tous les marxistes et marxistes appelés ici à la rescousse car pour eux, de toute manière, l'opposition fondamentale dans une société réside dans la distribution de la plus-value. On peut concéder cet aspect secondaire sans peine puisqu'aussi bien, même si les



thèmes environnementalistes trouvent un large écho dans la population, ils ne paraissent pas modifier, pour beaucoup le comportement électoral.

On peut saisir un sens de ce clivage à travers l'histoire des deux derniers siècles en cherchant chez Polanyi les conditions de la grande transformation que la société industrielle apporte dans nos sociétés depuis le XIXe siècle. Pour ce dernier, la civilisation du siècle de la vapeur reposait sur quatre institutions, soit l'équilibre des puissances, l'étalon-or international, le marché autorégulateur et l'Etat libéral. En ce qui concerne notre problématique, le point focal se situe dans l'existence d'une foi dans une société de marché généralisée.

*“ Notre thèse est que l'idée d'un marché s'ajustant lui-même était purement utopique. Une telle institution ne pouvait exister de façon suivie sans anéantir la substance humaine et naturelle de la société, sans détruire l'homme et sans transformer son milieu en désert. Inévitablement, la société prit des mesures pour se protéger, mais toutes ces mesures, quelles qu'elles fussent, compromirent l'autorégulation du marché, désorganisèrent la vie industrielle, et exposèrent ainsi la société à d'autres dangers. ”<sup>1</sup>*

Polanyi insiste sur le fait que la prétendue tendance au troc est presque entièrement apocryphe et que, si les marchés sont présents dans beaucoup d'économies, aucune économie antérieure à la nôtre n'a été, même approximativement, dirigée et réglée par les marchés. Le marché autorégulateur de l'Occident capitaliste va organiser en marchés les marchandises fictives que constituent le travail, la terre et la monnaie. Ces fondements de la société furent intégrés au grand marché unifié. De cette manière, le capital investi dans les diverses combinaisons de travail et de terre pouvait ainsi circuler librement, d'une branche de la production à une autre ainsi que l'exige la régulation par l'équilibre automatique des gains dans les différentes branches.

Les conséquences sociales de cette invasion marchande provoquèrent l'organisation d'un contre mouvement tendant à contrôler, par l'interventionnisme, l'action du marché sur les facteurs de production que sont le travail et la terre. De ce point de vue, la demande d'interventionnisme des propriétaires terriens que Stein Rokkan avait mentionné s'inscrit effectivement

---

<sup>1</sup> POLANYI Karl, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, (1944), Gallimard, Paris, 1983, 419 pages, p.22.

comme une réaction à l'extension de la société de marché au domaine foncier. Le rôle de l'aristocratie agraire et de la paysannerie dans l'organisation de la défense militaire de la nation leur donnait une position de négociation politique renforcée dans certains pays.

La grande transformation a donc donné naissance, suivant les rapports de force sociaux, à des voies différentes vers la modernisation, soient la démocratie libérale, le fascisme et le communisme, si l'on en croit Barrington Moore <sup>1</sup>.

La liquidation du féodalisme et du système de protection qu'il impliquait se produit en Europe par la commercialisation du sol, vaste opération qui commence au XIV<sup>e</sup> siècle et est achevée au siècle dernier. Depuis la résistance aux *enclosures* jusqu'à la création des coopératives agricoles, les intérêts terriens se sont défendus contre les attaques dont ils étaient l'objet. Les contradictions entre les Armées et les Eglises d'un côté et le système de marché de l'autre quant aux objectifs politiques et au maintien de l'ordre provoquèrent, d'après Polanyi, la catastrophe des années vingt et trente de ce siècle.

*“ Pendant toutes les années vingt, la paysannerie a déterminé la politique économique dans un certain nombre d'Etats où, normalement, elle ne jouait qu'un rôle modeste. Elle se trouvait alors la seule classe disponible pour maintenir la loi et l'ordre au sens moderne, intensifié, de l'expression ”* <sup>2</sup>

Quant à la question qui nous occupe, le regard de Polanyi permet de comprendre que l'utilisation intensive et sans règles de la nature entraîne des conséquences physiques sur la qualité de celle-ci et sociales sur la jouissance de celle-ci par les hommes. Presque toutes les identifications des valeurs écologistes mentionnent l'attention sur l'aménagement du territoire comme une caractéristique majeure de ce mouvement. Tous les écologistes peuvent souscrire à la proposition : “ Si l'on ne veut pas laisser l'industrialisme éteindre

---

<sup>1</sup> MOORE Barrington, *Les origines sociales de la dictature et de la démocratie*, Paris, La Découverte, 1983.

<sup>2</sup> POLANYI Karl, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, (1944), Gallimard, Paris, 1983, 419 pages, p. 249.

l'espèce humaine, il faut le subordonner aux exigences de la nature de l'homme " <sup>1</sup>.

De même que la mise en vente de la force de travail a amené des conséquences dramatiques qui n'ont pu être endiguées que par des réglementations sociales qui ôtent en quelque sorte l'homme au marché, le domptage du capitalisme sauvage passe par la mise hors du marché de la monnaie et de la terre.

De nombreuses institutions permettent de sauvegarder à l'abri du marché l'immobilier, considéré comme patrimoine commun, depuis les réserves naturelles, les plans de secteur, les parcs jusqu'au prix des matières premières organiques brutes de première nécessité. Le marché concurrentiel peut fonctionner pour d'innombrables produits, laissant " la liberté du consommateur " indiquer comment se déplace la demande tout en acceptant que certains prix soient fixés par décision politique parce que la mise à l'encan de l'homme, de la nature et la monnaie a eu des conséquences sociales refusées.

Dès lors, on peut définir ce clivage comme celui de la gestion du territoire, de l'appropriation de celui-ci et de ses conséquences, opposant donc les forces sociales qui veulent favoriser le grand marché unifié, global et mondialisé aux forces qui veulent que la terre soit gérée en fonction d'autres critères que l'utilitarisme monétarisé. Comme pour les autres clivages, les acteurs sociaux les plus sensibles aux dégradations sociales causées par les actions d'un pôle vont se mobiliser afin de défendre leur point de vue. Comme pour les autres clivages, *l'habitus* et *l'ethos* d'un groupe se révèlent parfois plus lourds que la situation matérielle directement observable pour mobiliser des *socii*.

---

<sup>1</sup> POLANYI Karl, *op.cit.*, p. 320.

## B. Possesseurs des moyens de production contre non possesseurs

Le choc qu'a créé l'irruption de l'Etat dans la société va pousser l'ensemble du système européen à passer à un stade plus avancé du capitalisme, l'industrialisation. La société va alors être confrontée à un nouveau problème, celui de la répartition de la plus-value produite entre les propriétaires des moyens de production et les travailleurs qui mettent en oeuvre ces moyens de production.

L'analyse de Marx illustre l'opposition systémique de la classe des capitalistes à la classe des prolétaires. Le point de départ du Capital est le concept de marchandise. On peut simplifier cette théorie de la manière suivante. Une marchandise intéresse deux acteurs : un demandeur qui la trouve utile et un offreur qui désire l'échanger après l'avoir produite, c'est-à-dire après y avoir incorporé du travail humain. Le prix de l'échange sera fixé, d'après Marx, en fonction du nombre d'heures de travail humain socialement nécessaire pour qu'un producteur ordinaire produise cette marchandise. Si le prix était inférieur à cette valeur d'échange, on imagine bien qu'à terme, on ne pourrait plus trouver la marchandise en question sur le marché.

Le coeur du système de pensée marxiste ou mieux, de Marx<sup>1</sup> peut se résumer à ce qui suit : le passage d'une société non capitaliste à une société capitaliste se produit lorsque la circulation de marchandise, traditionnellement représentée par la chaîne d'échanges successifs Marchandise - Argent - Marchandise est remplacée par la chaîne Argent - Marchandise - Argent.

*“ Ce n'est qu'autant que l'appropriation toujours croissante de la richesse abstraite est le seul motif déterminant de ses opérations [du capitaliste], qu'il fonctionne comme capitaliste ou si l'on veut, comme capital personnifié, doué de conscience et de volonté. La valeur d'usage ne doit jamais être considérée comme le but immédiat du capitaliste, pas plus que le gain isolé, mais bien le mouvement incessant du gain toujours renouvelé. Cette tendance absolue à l'enrichissement, cette chasse passionnée à la valeur d'échange, lui sont communes avec le thésauriseur. Mais tandis que celui-ci n'est qu'un capitaliste maniaque, le capitaliste est un thésauriseur rationnel. La vie éternelle de la valeur que le thésauriseur croit s'assurer en sauvant l'argent des dangers de la circulation, plus habile, le capitaliste la gagne en lançant toujours de nouveau l'argent dans la circulation. ”<sup>2</sup>*

---

<sup>1</sup> LEBRUN Pierre, “ Et ‘Le Capital’? ”, in *Le travail, un bien pour l'homme*, Presses universitaires de Namur, Namur, 1984, 192 pages, pp.137-190, p.144.

<sup>2</sup> MARX Karl, *Le Capital*, Flammarion, Paris, 1969, page 119.

Cette définition peut être rapprochée de la réflexion d'un autre auteur que l'on a souvent opposé à Marx et qui commente un texte de Benjamin Franklin recommandant la chasse passionnée à la valeur d'échange et illustrant la logique du capitalisme.

*“ Le propre de cette philosophie [...] semble être l'idéal de l'homme d'honneur dont le crédit est reconnu et, par-dessus tout, l'idée que le devoir de chacun est d'augmenter son capital, ceci étant supposé une fin en soi. En fait, ce n'est pas seulement une manière de faire son chemin dans le monde qui est ainsi prêchée, mais une éthique particulière. En violer les règles est non seulement insensé, mais doit être traité comme une sorte d'oubli du devoir. ”<sup>1</sup>*

Loin donc de s'opposer à Marx, comme une lecture superficielle des manuels de sociologie peut le laisser croire, Weber cherche ici les fondements culturels d'un comportement économique qui doit s'analyser aussi par des mécanismes moins simplement matériels qu'on l'a cru parfois.

Cet acteur social qui poursuit l'enrichissement non comme un moyen de pouvoir dépenser plus mais comme un moyen de se réaliser dans son capital va donc chercher une marchandise qui a comme caractéristique de coûter moins qu'elle ne rapporte et c'est ainsi que Marx définit la force de travail. Il faut en effet, dans cette logique, que le capitaliste puisse trouver une marchandise qui permette toujours de rapporter plus qu'elle n'a coûté et non une fois de temps en temps. Cette marchandise, c'est la force, ou capacité ou mieux potentiel de travail.

*“ Sous ce nom il faut comprendre l'ensemble des facultés physiques et intellectuelles qui existent dans le corps d'un homme, dans sa personnalité vivante, et qu'il doit mettre en mouvement pour produire des choses utiles. ”<sup>2</sup>*

Pour que le possesseur d'argent trouve sur le marché la force de travail à titre de marchandise, il faut cependant que diverses conditions sociales soient préalablement remplies. Le possesseur de la force de travail doit pouvoir en disposer c'est-à-dire être libre propriétaire de sa puissance de travail, de sa propre personne. Le possesseur d'argent et lui se rencontrent sur le marché et entrent en rapport l'un avec l'autre comme échangistes au même titre. Ils ne

---

<sup>1</sup> WEBER Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, France Loisirs, Paris, 1990, 282 pages, p.65.

<sup>2</sup> MARX Karl, *op. cit.*, p. 130.

diffèrent qu'en ceci : l'un achète et l'autre vend, et par cela même, tous deux sont des personnes juridiquement égales.

*“ Pour que ce rapport persiste, il faut que le propriétaire de la force de travail ne la vende jamais que pour un temps déterminé, car s’il la vend en bloc, une fois pour toutes, il se vend lui-même, et de libre qu’il était, se fait esclave, de marchand, marchandise. S’il veut maintenir sa personnalité, il ne doit mettre sa force de travail que temporairement à la disposition de l’acheteur, de telle sorte qu’en l’aliénant il ne renonce pas pour cela à sa propriété sur elle.*

*« La seconde condition essentielle pour que l’homme aux écus trouve à acheter la force de travail, c’est que le possesseur de cette dernière, au lieu de pouvoir vendre des marchandises dans lesquelles son travail s’est réalisé, soit forcé d’offrir et de mettre en vente, comme une marchandise, sa force de travail elle-même laquelle ne réside que dans son organisme. ”<sup>1</sup>*

Pour Marx, la force de travail est donc une marchandise. Cette marchandise, de même que toute autre, possède une valeur. Cette valeur d’échange de la force de travail peut être mesurée par le temps de travail nécessaire à sa production.

En tant que valeur, en effet, la force de travail représente la quantité de travail social réalisé en elle. Mais elle n'existe en fait que comme puissance, capacité, potentialité ou faculté de l'individu vivant. L'individu étant donné, il produit sa force vitale en se reproduisant ou en se conservant lui-même. Pour son entretien ou pour sa conservation il a besoin d'une certaine somme de moyens de subsistance. Le temps de travail nécessaire à la production de la force de travail se résout donc dans le temps de travail nécessaire à la production de ces moyens de subsistance ; autrement dit, la force de travail a juste la valeur des moyens de subsistance nécessaires à celui qui la met en jeu.

Les besoins des producteurs, soient les conditions matérielles de survie et de reproduction, comme la nourriture, les vêtements, le chauffage, l’habitation, *et caetera*, diffèrent suivant le climat et autres particularités physiques d'un pays. D'un autre côté, le nombre de prétendus besoins naturels, et la manière de les satisfaire, est un produit historique et social, et dépend ainsi, en grande partie, du degré de civilisation atteint. Les origines de la classe salariée dans chaque pays, le milieu historique où elle s'est formée, exercent la plus grande influence sur les habitudes, les exigences et par contrecoups les besoins qu'elle apporte dans la vie. C’est pourquoi la force de travail renferme donc, au point de vue de la valeur, un élément social, moral et historique ; ce

---

<sup>1</sup> MARX Karl, *op. cit.*, page 131.

qui la distingue des autres marchandises. Mais pour un contexte social donné, la mesure nécessaire des moyens de subsistance est aussi donnée.

Les individus, au sens étymologique de plus petites unités sociales possibles, propriétaires des forces de travail sont mortels. Pour qu'on en rencontre toujours sur le marché, ainsi que le réclame la transformation continuelle de l'argent en capital, il faut qu'ils s'éternisent, " comme s'éternise chaque individu vivant par la génération ". Les forces de travail que l'usure et la mort viennent enlever au marché, doivent être constamment remplacées par un nombre au moins égal. La somme des moyens de subsistance nécessaires à la production de la force de travail comprend donc les moyens de subsistance des remplaçants, c'est-à-dire des enfants des travailleurs, pour que cette " singulière race d'échangistes " se perpétue sur le marché.

*" D'autre part, pour modifier la nature humaine de manière à lui faire acquérir aptitude, précision et célérité dans un genre de travail déterminé, c'est-à-dire pour en faire une force de travail développée dans un sens spécial, il faut une certaine éducation qui coûte elle-même une somme plus ou moins grande d'équivalents en marchandises. Cette somme varie selon le caractère plus ou moins complexe de la force de travail. Les frais d'éducation, très minimes d'ailleurs pour la force de travail simple, rentrent dans le total des marchandises nécessaires à sa production. " <sup>1</sup>*

La différence entre ce qui a été produit par la force de travail et le coût de cette force de travail représente donc un apport à la richesse totale de la société. Si on déduit de cette somme la part de travail réalisée par le propriétaire des moyens de production, il reste une plus-value qui va être partagée, sous forme d'investissements, de loyers, de bénéfice commercial, par les propriétaires des moyens de production. La lutte sociale aura pour objet de déterminer quelle part de cette plus-value sera attribuée au capital dans son ensemble et quelle part sera attribuée au travail dans son ensemble.

Marx avait estimé que le taux de plus-value, soit la part, dans ce qui est produit, qui va à la rémunération du capital pouvait se situer autour de l'unité pour deux unités produites. Une enquête réalisée en France durant la période qui nous intéresse montre que " la moitié des ménages, est, en 1971, employée à

---

<sup>1</sup> MARX Karl, *op.cit.*, pages 133 et 134.

fournir les ménages en biens de consommation ”<sup>1</sup>. Le taux unitaire est donc encore présent.

Malgré les affirmations réitérées de la fin du conflit entre les forces du travail et les forces du capital, la théorie de Marx reste d’une actualité totale quant à la clarification des choix politiques opérés dans les appareils étatiques. Mais la réduction de tous les choix politiques à cette unique grille d’analyse est une erreur oblitérant les autres dimensions du système. Le conflit entre les propriétaires des moyens de production et les non propriétaires prend donc ici un sens important sans qu’on doive faire les hypothèses supplémentaires que bien des ‘marxistes’ des décennies précédentes se sont crus obligés de poser. Dans le schéma conceptuel de Stein Rokkan, ce conflit prend toute sa place sans faire table rase des autres composantes des systèmes socio-politiques européens. Le drame du nationalisme effréné y a sa place, irréductible à l’affrontement capitalistes-prolétaires, le rôle ambigu de l’Eglise peut garder toute son ambiguïté sans qu’on doive le simplifier à l’extrême comme la position instable de l’aristocratie agraire puis des défenseurs de la nature prennent toute leur dimension sans qu’on cherche *a priori* à les réduire à un statut de laquais de ceci ou de compagnons de route de cela. Les hypothèses sur la dictature du prolétariat, de la forme de celle-ci, de sa durée et des transitions vers des mondes imaginés comme découlant inéluctablement de celui dans lequel on vit peuvent être traitées comme des motivations d’action et non plus comme des préalables à un regard posant comme vraie la question de l’appropriation de la plus-value.

### **Structura potestatis**

Nous ne disposons pas encore d’une grille d’analyse structurale de l’ensemble du système mais les outils pour construire cette grille semblent réunis.

---

<sup>1</sup> BAUDELLOT Christian, ESTABLET Roger, TOISER Jacques, *Qui travaille pour qui?*, Maspeo, Paris, 1979, 316 pages, p.55.



Le concept d'associés-rivaux, développé par François Bourricaud, peut aider à approcher une analyse structurale dans un système européen moderne, soit à quatre clivages " rokkaniens " dans un Etat " éliassien ". La multiplicité des problèmes qui se posent à la société impose une sélection, une échelle de priorités qui se concrétisent dans un *agenda* politique. Les acteurs politiques qu'ils soient cooptés ou choisis par la population ont à gérer, à prendre des décisions sur base de la demande sociale qui leur a laissé du pouvoir et sur base du possible, du réalisable dans le cadre concret d'une formation sociale confrontée à des enjeux divers.

*" Du point de vue de l'assimilation réciproque des élites, peu importe au fond que la concurrence opère en amont, dans les institutions suprêmes du régime, ou en aval, dans le secret de l'isoloir. Le principal est que les heureux vainqueurs soient issus de la pluralité géographique, sociologique et historique de l'élite sociale ; qu'ils en soient le reflet et, simultanément, le dépassement. " <sup>1</sup>.*

A partir de positions multidimensionnelles, les élites, la polyarchie dirait Dahl, ont à apprendre à composer avec la réalité, à incarner une volonté en tenant compte de paramètres parmi lesquels le retour au pouvoir de l'ancien ennemi reste imaginable. Voilà pourquoi, en reprenant le mot de Bourricaud, les décideurs politiques doivent être considérés comme rivaux quant aux intérêts qu'ils représentent et aux choix budgétaires qu'ils vont pouvoir induire en fonction de la représentation politique qu'ils ont réussi à gagner ; et doivent être considérés comme associés des professionnels de la représentation sociale qui participent à la prise de décisions et à l'exécution de ces décisions. Les professionnels du conflit vivent donc dans une connivence décisionnelle qui fait que ne sachant ni s'éliminer les uns les autres ni se mettre réellement d'accord, ils fabriquent un *habitus* caractérisé par un double jeu systématique, celui des associés rivaux qui " se reconnaissent à ce que la victoire de l'un ne peut être acquise qu'au détriment des autres, et à ce qu'aucune victoire complète ou définitive n'est promise à aucun " <sup>2</sup>.

On retrouve dans la lourdeur des procédures polyarchiques la description par Norbert Elias de la complexification croissante de la chaîne des

---

<sup>1</sup> BAYART Jean-François, *L'Etat en Afrique*, Fayard, Paris, 1989, p.211.

<sup>2</sup> BOURRICAUD François, *Esquisse d'une théorie de l'autorité*, Plon, Paris, 1961, 422 pages, p.325.

décisions et de la multiplication des interventions du centre régulateur dans une formation sociale.

Les quatre clivages pris isolément n'expliquent pas encore leur jeu complexe et il nous faut une technique de collecte des informations qui pourraient se révéler pertinentes afin de décrire une structure politique incluant la double identification chrétienne et ouvrière des organisations qui nous intéressent ici.

## **TROISIEME PARTIE**

## Chapitre 6 : La technique d'entretiens

Pour confronter notre hypothèse à la réalité, il nous faut utiliser une méthode d'appréhension de celle-ci. Outre les lectures des documents décrivant le système politique belge et le sous-système des institutions ouvrières chrétiennes, outre les documents publiés par ces institutions et les documents internes, nous avons voulu confronter nos questions à des témoins privilégiés, par entretien.

Madeleine Grawitz distingue divers types d'entretiens, suivant le degré de liberté laissé au répondant et le niveau de profondeur de l'introspection. Ces types d'entretiens vont de l'entretien clinique à l'entretien à questions fermées. Situé de façon intermédiaire entre ces deux extrêmes, l'entretien à réponses libres ou guidé et l'entretien centré se caractérisent par des questions nombreuses, non formulées d'avance, dont les thèmes seulement sont précisés, ce qui donne à l'enquêteur un guide souple, mais qui lui laisse une grande liberté.

L'entretien centré a été particulièrement étudié par Merton<sup>1</sup>. Il centre l'attention non sur l'ensemble du parcours social de la personne interrogée mais sur une partie de son expérience. " Sa procédure nous semble plus stricte que celle de l'interview à réponses libres, parce que le choix des enquêtés et surtout l'objectif, sont plus précis. En effet, les personnes que l'on interroge sont celles qui ont été impliquées dans la situation concrète que l'on veut analyser. Elles [...] ont fait partie du groupe qui a fait l'objet de telle expérience ou qui a subi telle aventure " <sup>2</sup>. Préalablement à ces rencontres, le chercheur doit déjà avoir construit ses hypothèses et avoir choisi les centres d'intérêt. Le guide d'entretien permet à l'enquêteur de poser l'ensemble des questions prévues

---

<sup>1</sup> MERTON R.K., " The focused interview ", in LAZARFELD, *The language of social research*, (B395), pp.476-490.

<sup>2</sup> GRAWITZ Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, Dalloz, Paris, 1993, 870 pages, p.573.

sans en oublier, mais en faisant éventuellement varier l'ordre de celles-ci, et leur formulation.

Il s'agit donc bien de recueillir les opinions des personnes interrogées, dans toute leur subjectivité et toute leur lucidité. L'ensemble des informations recueillies devront permettre de vérifier les hypothèses, d'expliquer les réponses aberrantes par l'expérience propre des individus de telle sorte que les enquêtes puissent servir de substitut à la véritable expérimentation. Pour autant, l'enquêteur ne se retrouve pas libre, non plus que l'enquêté. En effet, si celui-ci peut répondre comme il l'entend, il ne peut traiter de n'importe quel sujet. C'est à la perspicacité de l'enquêteur d'évaluer si une digression amène à une nouvelle voie de recherche ou à une impasse par rapport à sa problématique.

L'analyse des résultats sera bien sûr qualitative mais la confrontation des divers types de réponses doit permettre de dépasser une subjectivité individuelle et d'atteindre à une explication plus foisonnante, variée et éventuellement quantifiable.

Le mode extrême de ce type d'entretien a été qualifié de récits de vie. Divers auteurs ont traité de cette source de documentation<sup>1</sup>. L'intérêt historique de cette approche consiste en un "sauvetage d'un patrimoine culturel"<sup>2</sup> mais sur le plan qui nous intéresse, celui de la recherche des

---

<sup>1</sup> DE DAMPIERRE E. " Le sociologue et l'analyse des documents personnels ", *Annales*, 1957-3, pp.442-454.

BERTAUX D., " Histoires de vie ou récits de pratiques ? ", *Méthodologie de l'approche biographique en sociologie*, Paris, 1976, C.O.R.D.E.S., 224 p.

GRAWITZ M., " Un domaine à vocation pluridisciplinaire ; les documents personnels : biographies, autobiographies et récits de vie ", in *Mélanges en l'honneur de Maurice Duverger*, P.U.F., Paris, 1986.

<sup>2</sup> MORIN Edgard, " Anthropologie et histoires de vie ", *Cahiers interantionaux de sociologie*, n° spécial, *Histoires de vie et vie sociale*, 1980, vol.LXIX

structures de perception de la réalité sociale, il réside encore bien plus dans la saisie des " impondérables de la vie authentique " <sup>1</sup>.

La méthode consiste à traiter un sujet à travers " une vie " avec un acteur social avec qui on tente de saisir le fil des événements significatifs, le jeu des significations des événements et comment des faits politiques reproduisent une structure. La rigueur uniforme qui est de mise pour les enquêtes de masse où l'importance de l'uniformité des situations enregistrées est important, ne joue plus ici. L'exercice n'en devient pas laxiste pour autant.

*" En effet, le recueil d'un récit de vie obéit aux mêmes consignes que l'interview d'enquête et privilégie la non-directivité popularisée par Carl Rogers <sup>2</sup> dès 1942 - c'est-à-dire les attitudes de compréhension, d'empathie, de facilitation et d'ouverture à l'autre. " <sup>3</sup>*

L'enquêteur doit permettre de poser l'acteur interrogé face à lui-même ni comme un juge ni comme un compagnon, comme un allié dans la quête de sens des conduites.

*" Plusieurs années d'exercice de l'enquête sous toutes ses formes, de l'ethnologie à la sociologie, du questionnaire dit fermé à l'entretien plus ouvert, m'ont ainsi convaincu que cette pratique ne trouve son expression adéquate ni dans les prescriptions d'une méthodologie souvent plus scientifique que scientifique, ni dans les mises en garde antiscientifiques des mystiques de la fusion affective " <sup>4</sup>.*

On aura reconnu le style presque inimitable de Pierre Bourdieu : argument péremptoire et d'autorité, exclusion des pratiques éventuellement autres et agressivité tous azimuts axée sur le ni-ni, affirmation enfin que tout autre croyant penser ne fait que croire, sur-développement de l'ego et surtout, extrême raffinement, indécidable victime car tous peuvent entrer pour un moment de leur *praxis* dans les catégories culpabilisées mais nul ne peut se plaindre d'avoir été injustement attaqué. Terrorisme intellectuel dont on est familier et qui impressionne qui veut bien se laisser tenter par le nouvel instituant de la sociologie. Car, comme tout institué, le savoir et la méthode

---

<sup>1</sup> MALINOVSKI cité in GRAWITZ Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, Dalloz, Paris, 1993, 870 pages, p.372.

<sup>2</sup> ROGERS Carl, *La relation d'aide et la psychothérapie*, tr.fr. Paris, ESF, 1970.

<sup>3</sup> POIRIER Jean, CLAPIER-VALLADON Simone, RAYBAUT Paul, *Les récits de vie. Théorie et pratique*, P.U.F., Paris, 1989, 238 pages, p.74.

<sup>4</sup> BOURDIEU Pierre, *La misère du monde*, Seuil, Paris, 1993, 956 pages, p.903.

sociologique sont en relation avec un instituant lui donnant un cadre, une puissance sociale et une garantie de fonctionnement. Pierre Bourdieu joue le rôle de l'infaillibilité sociologique, ce qui n'empêche pas toujours son discours de véhiculer des réflexions intéressantes. Ainsi, la relativisation d'une méthode de description de la réalité qui ne se croit pas plus rigoureuse qu'elle ne peut être ni qui n'abdique totalement la capacité de prendre distance par rapport au sujet interrogé reste utile au-delà des formes par trop pontifiantes.

Dans la postface méthodologique de *La misère du monde*, il développe le cadre dans lequel se sont inscrits les entretiens que cet ouvrage rapporte. Usant encore de l'anathème, il prétend que : " L'opposition traditionnelle entre les méthodes dites quantitatives, comme l'enquête par questionnaire, et les méthodes dites qualitatives comme l'entretien, masque qu'elles ont en commun de reposer sur des interactions sociales qui s'accomplissent sous la contrainte de structures sociales. Les défenseurs des deux catégories de méthode ont en commun d'ignorer ces structures, ainsi d'ailleurs que les ethnométhodologues, que leur vision subjectiviste du monde social porte à ignorer l'effet que les structures objectives exercent non seulement sur les interactions [...] qu'ils enregistrent et analysent, mais aussi sur leur interaction avec les personnes soumises à l'observation ou à l'interrogation " <sup>1</sup>.

Ainsi, il croit savoir évaluer le degré de compréhension des effets d'une démarche par le chercheur d'une autre école et suppose une ignorance chez autrui qui inquiète quant à la relation qu'il entretient lui-même avec le monde de la recherche. De nouveau, au-delà des effets d'excommunication, subsiste l'intérêt d'avoir remis l'accent mis sur la relation sociale au sens plein qui s'instaure entre l'interviewer et l'interviewé permet de prendre conscience des connotations dans lesquelles il faut contextualiser les propos recueillis.

L'accent est remis car il avait déjà été mis, dans de multiples formations à la méthodologie des sciences sociales, sur le thème de la totale socialisation de la relation d'enquête. Prenons un exemple d'enseignement de la prudence et de l'humilité.

---

<sup>1</sup> BOURDIEU Pierre, *op.cit.*, p.904.

*“ En déterminant les informations à recueillir, en sélectionnant les personnes à solliciter, en forgeant les messages qui leur seront adressés, un chercheur ne se défiera jamais assez de son propre système de représentation de la réalité et de ses codes de communication même s'ils correspondent aux pratiques administratives et même s'ils lui ont été inspirés par sa formation et par ses travaux scientifiques. ”<sup>1</sup>*

Il semble inévitable de projeter sur la réalité ce qu'on désire y voir. Ce *wishfullthinking* est inhérent à toute recherche et prétendre le nier consiste seulement à s'aveugler sur sa discrète et d'autant plus terrible omniprésence. Etre conscient de ce qu'on désire trouver permet de prendre distance par rapport à ces projections sans pour autant s'en libérer totalement.

Le pouvoir de l'enquêteur sur le processus d'enquête, sur les règles du jeu, sur le sens ultime qui sera donné aux termes employés diminue bien entendu quand il a à faire à des personnes habituées aux techniques d'interview que leur rôle d'acteur social les a habitué à jouer.

Dans le type de rencontres que nous avons obtenues, il faut être conscient d'une forme de familiarité ou tout au moins de proximité sociale qui permet aux personnes interrogées un laisser-aller dans l'expression. Cette nonchalance formelle aide souvent à tenter d'aller plus loin sur le contenu du discours. La sensation d'appartenir au même monde social permet aussi sur le fond une confiance plus grande quant aux faits qui sont rapportés et à la liberté d'interprétation de ces faits par l'acteur social. De ce point de vue, l'usage de l'enregistreur et la possibilité laissée aux interviewés de suspendre l'enregistrement constitue une marque de ce jeu de confiance. Entre ce qui est dit officiellement et la parole *off*, l'acteur joue sur une connivence avec l'interviewer.

Cette proximité sociale produit aussi un effet peu couramment admis dans la recherche en sciences sociales, c'est l'effet de miroir, le renvoi de la personne qui interroge à ses propres questions et qui transforme par moments ces rencontres en “ socioanalyse à deux dans laquelle l'analyste se trouve pris et mis à l'épreuve, autant que celui qu'il soumet à l'interrogation ”<sup>2</sup>. Plutôt que de mener la recherche alors, l'enquêteur la fabrique avec son vis-à-vis et les

---

<sup>1</sup> MINON Paul, *L'enquête*, Presses universitaires de Liège, Liège, 1977, 101 pages, p.80.

<sup>2</sup> BOURDIEU Pierre, *La misère ...*, *op.cit.* p.908.



questions émergent du processus du discours autant que de la grille d'analyse préparée à l'avance. Car, malgré l'ambition d'obtenir autant que faire se pouvait des récits de vie, une grille d'entretien se révélait cependant indispensable.

*“ La “ liberté de parole ”, bien entendu, doit être totale dans tous les cas, mais elle peut et elle doit être contrôlée. Cela signifie que si le narrateur peut s'exprimer sans aucune contrainte ni restriction sur tous les sujets, de la manière de son choix, il n'en reste pas moins que le narrataire peut - et doit - s'assurer qu'aucun “ champ ” de la mémoire n'est négligé. [...] Entre la directivité complète qui implique la maîtrise de l'entretien par le chercheur, - et qui suppose le recours à un questionnaire fermé - et l'absence de contrôle, la solution moyenne est certainement celle de la semi-directivité. ”<sup>1</sup>*

Le guide d'entretien est apparu comme utile car il “ supprime la dispersion du récit de vie ”<sup>2</sup> et permet à l'enquêteur de trier dans tous les souvenirs mobilisables des témoins qu'il a choisis les moments les plus intéressants par rapport à la recherche en question. A proprement parler, un récit de vie reste strictement impossible vu l'immensité des choses racontables. La liberté qu'il donne à un interlocuteur ouvre des perspectives larges que l'enquêteur doit pouvoir clôturer sinon il risque de se disperser dans des anecdotes non pertinentes.

De façon à réussir à extirper la réalité sociale où elle se trouve, le chercheur doit construire une coalition d'intérêts entre lui et son partenaire. En commun ils ont l'intérêt de savoir quelles forces sociales agissent ou ont agi et sous quelle forme, en commun ils ont l'intérêt de se déprendre du sens commun, des préjugés les plus répandus, d'éclaircir, pour l'un les composantes de son existence, pour l'autre les indices de structures sociales. Une coalition d'intérêts révèle aussi, par effet de miroir, les divergences, le besoin de passer sous silence une analyse trop défavorable, l'envie de savoir au-delà des réserves mises à l'introspection. La coalition d'intérêts oblige le chercheur à mettre cartes sur tables, à dévoiler ses stratégies dans le champ social en général et dans le champ intellectuel en particulier. L'enquête peut alors donner un sens à la situation dans laquelle le chercheur se met et décider de jouer le jeu et jusqu'où.

---

<sup>1</sup> POIRIER Jean, CLAPIER-VALLADON Simone, RAYBAUT Paul, *Les récits ..., op.cit.*, p.25.

<sup>2</sup> POIRIER Jean, CLAPIER-VALLADON Simone, RAYBAUT Paul, *op.cit.*, p.147.

Cette coalition d'intérêts offre à l'enquêté la possibilité de trouver mieux qu'une oreille attentive à ses fantasmes, une sorte de miroir intelligent, poussant les questions là où il voit poindre un élément de structure sociale et surtout, disposé à une " attention à autrui et une ouverture oblique qui se rencontrent rarement dans l'existence ordinaire " <sup>1</sup>. L'envie de se dire et le besoin de savoir se rencontrent et créent un temps spécial, où on fait émerger le passé pour le peser, pour le reconstruire en quelque sorte pierre par pierre, en se révélant les poids respectifs et les résistances de matériaux. Bourdieu parle d'exercice spirituel et on peut l'entendre pratiquement au sens de l'exercice des confesseurs, aidant l'autre à explorer les tréfonds de sa conscience, la pénitence en moins cependant.

*" En lui offrant une situation de communication tout à fait exceptionnelle, affranchie des contraintes, notamment temporelles, qui pèsent sur la plupart des échanges quotidiens, et en lui ouvrant des alternatives qui l'incitent ou l'autorisent à exprimer des malaises, des manques ou des demandes qu'il découvre en les exprimant, l'enquêteur contribue à créer les conditions de l'apparition d'un discours extraordinaire, qui aurait pu ne jamais être tenu, et qui, pourtant, était déjà là, attendant ses conditions d'actualisation. " <sup>2</sup>*

Si la lecture de Bourdieu s'avère souvent énervante et parfois fructueuse, c'est notamment dû à un effet qu'on va pouvoir observer plus bas. Il réussit en effet à utiliser la littérature scientifique existante sans la citer, se nourrissant visiblement de réflexions intéressantes qu'il laisse au lecteur le soin de découvrir à son tour s'il y pense. Face à l'étape de la recherche qui consiste à faire découvrir à l'interrogé des leviers sociaux qu'il n'avait pas encore aperçu avant la véritable réflexion de l'interview, on peut lire et comparer les deux textes qui suivent.

*" On peut résumer l'essentiel de la méthode en disant que la collecte du récit doit être une véritable maïeutique. C'est l'antique procédé socratique qui demeure le meilleur : le plus " simple ", ( mais le plus difficile à réaliser ), le plus efficace aussi, et le plus respectueux de la personnalité du sujet. La maïeutique c'est l'art de faire trouver par le sujet lui-même sa propre vérité. L'ethnobiographie constitue, à partir de l'informateur, une méthode de maïeutique sociale qui permet au sujet de se retrouver lui-même, et qui lui donne la possibilité de porter témoignage sur son groupe, sa société, sa culture. " <sup>3</sup>*

---

<sup>1</sup> BOURDIEU Pierre, *La misère ...*, op.cit., p.911.

<sup>2</sup> BOURDIEU Pierre, op.cit., p.914.

<sup>3</sup> POIRIER Jean, CLAPIER-VALLADON Simone, RAYBAUT Paul, *Les récits ...*, op.cit., p.42.

*“ Le sociologue peut les aider dans ce travail, à la façon d’un accoucheur, à condition de posséder une connaissance approfondie des conditions d’existence dont ils sont le produit et des effets sociaux que la relation d’enquête et, à travers celle-ci, sa position et ses dispositions primaires peuvent exercer. Mais le désir de découvrir la vérité qui est constitutif de l’intention scientifique reste totalement dépourvu d’efficacité pratique s’il n’est actualisé sous la forme d’un “ métier ”, produit incorporé de toutes les recherches antérieures qui n’a rien d’un savoir abstrait et purement intellectuel : ce métier est une véritable “ disposition à poursuivre la vérité ” (hexis tou alêtheuïn, comme dit Aristote dans la Métaphysique), qui dispose à improviser sur le champ, dans l’urgence de la situation d’entretien, les stratégies de présentation de soi, les réparties adaptées, les approbations et les questions opportunes, etc., de manière à aider l’enquêté à livrer sa vérité ou, mieux, à se délivrer de sa vérité ”<sup>1</sup>.*

La réécriture d’une pensée trouve une forme particulière et même le contexte hellénique est paraphrasé. Plus avant dans le texte, Bourdieu note la valeur du travail “ socratique ” d’aide à l’explication. On ne peut s’empêcher de noter que la pratique référentielle peut-être, n’est valable, dans le champ scientifique, qu’en deçà d’une certaine notoriété et que la nomination au Collège de France permet d’outrepasser les règles de paternité scientifique. Quoi qu’il en soit, ce qui est souligné dans les deux cas, c’est la disponibilité intellectuelle du chercheur dans le cadre de ces récits de vie partiels, la capacité d’entendre des raisonnements non prévus, d’ouvrir des catégories nouvelles, de dresser des inventaires inattendus.

Certains ont reproché à ce texte de Pierre Bourdieu d’imposer, cachée par la proximité sociale entre l’enquêteur et l’enquêté, et *via* la production directe par les enquêtés eux-mêmes, avec l’aide de l’enquêteur, d’une « explication de ce qu’ils font, de ce qu’ils pensent et de ce qu’ils souffrent, en termes de déterminants sociaux, ce processus étant désigné sous le terme d’objectivation participante’ »<sup>2</sup> une négation du principe du test de validité empirique auquel toute proposition théorique doit être soumise. En effet, le principe de base de la méthodologie présentée par Bourdieu, d’après ces auteurs est « que le sociologue détient à l’avance la connaissance de la réalité sociale et que les propos des enquêtés, voire les données statistiques, n’ont pour

---

<sup>1</sup> BOURDIEU Pierre, *La misère ..., op.cit.* p.919-920

<sup>2</sup> GRUNBERG Gérard, SCHWEISGUTH Etienne, « Bourdieu et la misère : une approche réductionniste », *Revue française de science politique*, février 1996, vol. 46, n°1, pp. 134-155, p. 139.

fonction que d'illustrer cette réalité et de confirmer la « connaissance préalable » (p.916) que le chercheur en a déjà »<sup>1</sup>.

Il y a donc une certaine continuité, malgré ce qu'il en semble, entre cette attitude et la position prise dix ans auparavant par le même auteur quand il écrivait : « C'est dire qu'on ne peut comprendre une trajectoire [...] qu'à condition d'avoir préalablement construit les états successifs du champ dans lequel elle s'est déroulée, donc l'ensemble des relations objectives qui ont uni l'agent considéré - au moins, dans un certain nombre d'états pertinents - à l'ensemble des autres agents engagés dans le même champ et affronté au même espace des possibles »<sup>2</sup>. Tout le monde acquiescera quant à l'utilité de confronter une parole d'acteur social à celles d'autres acteurs d'une part et à l'ensemble des relations sociales dans lesquelles ils s'insèrent d'autre part. Cependant, ce qui est remis en question dans ce texte, c'est la possibilité de saisir, à travers un discours, une représentation qui soit utile en soi pour expliquer les relations objectives et subjectives entre les acteurs sociaux.

La question centrale consiste à savoir si des témoignages peuvent servir à tester une hypothèse théorique, autrement dit si on peut, à travers les témoignages livrés librement, considérer que la réalité se révèle, fût-ce partiellement. Etrangement, bien que la réponse bourdieusienne reste constante dans le refus de voir la réalité nier la construction théorique préalable du sociologue, l'attitude par rapport à une saisie par questions largement ouvertes de la conception du monde d'un acteur social varie d'un extrême à l'autre.

En effet, en traitant les récits de vie comme une théorie et non comme une méthode, il peut prétendre dégager ce qu'il croit en être des présupposés. Ainsi, par exemple, « le fait que « la vie » constitue un tout, un ensemble cohérent et orienté, qui peut et doit être appréhendé comme expression unitaire d'une « intention » subjective et objective, d'un projet »<sup>3</sup>. S'il s'agit d'une mise

---

<sup>1</sup> Ibidem, p.144.

<sup>2</sup> BOURDIEU Pierre, « L'illusion biographique », Actes de la recherche en science sociale, 1986, p. 72.

<sup>3</sup> Ibidem, p. 69.

en garde contre un risque que peut comporter le récit de vie, elle est la bienvenue, mais ces prétendus présupposés sont exprimés à l'indicatif et non au subjonctif bien qu'aucun auteur qui se serait trompé ne soit cité. Quant à l'exemple littéraire utilisé, *Une Vie*, de Maupassant, c'est le contre exemple d'une vie menée comme une histoire et comme la réalisation d'un projet ; c'est le récit de contraintes sociales qui anéantissent toute velléité de prise en charge par un individu de son destin. Bizarrement donc, à dix ans de distance, Pierre Bourdieu condamne les histoires de vie puis encense les entretiens non directifs. Il reste fidèle à lui-même dans le refus de voir la réalité contrecarrer sa théorie.

Un travail sur témoignages doit pouvoir jouer sur les confrontations entre ceux-ci. L'addition de plusieurs récits de vie permet d'envisager des recoupements, de donner, au plan méthodologique " des garanties évidentes de fiabilité à l'enquête menée auprès des divers informateurs " <sup>1</sup>. Le choix des informateurs doit alors être prévu pour amener des points de vue suffisamment disparates pour que de leur confrontation jaillisse la lumière.

" Au cours de l'un de ses séjours en France, Lazarsfeld a donné un enseignement sur les techniques d'analyse du contenu appliquées à divers recueils de texte dont les récits de vie. Comme l'un de nous lui demandait des précisions sur certains problèmes pratiques, il répondit en souriant : " On dit et on écrit beaucoup de choses, mais surtout on fait comme on peut " . <sup>2</sup>

Le but de ces entretiens est donc de découvrir le sens donné à tel ou tel acte, événement, discours, moment de la vie sociale et, par la décortication du sens, de saisir les oppositions qui apparaissent ou apparaissent, ainsi que les règles du modèle structural que l'on a présupposé commun à la Belgique et à l'Europe.

*" Les récits de vie constituent seulement un moyen parmi d'autres, mais sans doute le meilleur, de saisir le sens des pratiques individuelles. Cependant, ce n'est pas encore là leur caractère principal. Celui-ci découle de ce qu'à travers les récits de vie, nous pouvons observer ce*

---

<sup>1</sup> POIRIER Jean, CLAPIER-VALLADON Simone, RAYBAUT Paul, *Les récits ...*, op.cit. , p.65.

<sup>2</sup> POIRIER Jean, CLAPIER-VALLADON Simone, RAYBAUT Paul, op.cit. , p.71.

*que nulle autre technique ne nous permet d'atteindre : les pratiques elles-mêmes, leurs enchaînements, leurs contradictions, leur mouvement " 1.*

Par cette méthode proche de l'ethnographie, on " vise non seulement à transcrire l'aventure individuelle de l'informateur, mais à exprimer les modèles culturels de son groupe à travers la connaissance qu'il en a (ou l'image qu'il entend en donner) ; donc, au-delà de l'idiosyncrasie on espère atteindre la société dont l'individu fait partie " 2. Il s'agit donc de faire parler non des individus isolés et purement autodéterminés mais des acteurs sociaux qui ont été faits autant qu'ils se sont faits, par et au sein d'une et de plusieurs collectivités dont ils étaient partie prenante, responsables, soit dont ils répondaient et dont ils avaient à répondre.

*" L'intérêt des biographies dépend donc bien, en ce qui concerne le choix de leurs auteurs, non seulement de leur aptitude à une relation fidèle et détaillée de leur vie (c'est-à-dire leur mémoire), mais aussi des caractéristiques mêmes de cette vie : les personnalités " carrefours ", celles que leur position sociale, les circonstances de leur vie, ont pourvu de relations nombreuses et diverses dans les différents secteurs de la société sont certainement les plus intéressantes " 3*

Le choix de la méthode structurale mène donc à trouver une grille de décryptage des discours qui " s'appuie sur la structuration des récits en opposition, opposition qui est constitutive de la fonction symbolique ; elle en fonde la pertinence. Le symbole se reconnaît à son contraire : la lumière et les ténèbres, le cru et le cuit, le pur et l'impur, le public et le privé. " 4

Les entretiens subiront donc une analyse des relations par opposition qui permet le repérage des oppositions de significations à partir d'un découpage du discours en énoncés. Ensuite les énoncés sont réduits en relations duales entre des signifiants identifiables et des signifiés dont on va poursuivre

---

<sup>1</sup> BERTAUX Daniel, *Histoires de vie ou récits de pratiques? Méthodologie de l'approche biographique en sociologie*, Paris, CORDES, 1976, p.125.

<sup>2</sup> POIRIER Jean, " Des récits de vie aux ethnobiographies ", *culture, science, développement, Mélanges en l'honneur de Charles Morazé*, 1979, p.533.

<sup>3</sup> LACOSTE Camille, " Biographies ", in CRESSWELL Robert et GODELIER Maurice, *Outils d'enquête et d'analyse anthropologique*, Paris, Maspero, 1976, p.103.

<sup>4</sup> LEGER J.-M., FLORAND M.-F., " L'analyse de contenu : deux méthodes, deux résultats? " in BLANCHET et alii, *L'entretien dans les sciences sociales. L'écoute, la parole et le sens*, Dunod, Paris, 1986, 290 pages, p.246.

le contenu par l'interprétation. En effet, les axes sémantiques du discours signifié décrivent les ensembles d'évaluation et de représentation des données du lexique. L'empirisme de la recherche est seul à même de décider du statut du discours par rapport aux hypothèses du questionnement.

L'attitude du chercheur face au matériau de l'enquête portant sur les clivages politiques belges et la situation sur ceux-ci des organisations ouvrières chrétiennes doit donc chercher à confronter chacun des enquêtés à chacun des clivages, afin de saisir la position politique et éventuellement l'évolution de celle-ci au cours du temps.

Le choix des personnes interrogées est opéré en fonction des objectifs de la recherche et l'attention portée aux relais politiques des organisations ouvrières chrétiennes a permis une sélection parmi les responsables des trente dernières années. Dirigeant syndical étudiant au début de la période, longtemps militant du Front démocratique des Francophones, le président actuel du Mouvement ouvrier chrétien devait faire partie des personnes interrogées. Le président du service d'études du Parti social chrétien, secrétaire général puis président de la mutualité chrétienne et vice-président du Mouvement ouvrier chrétien joue le rôle de relais entre les organisations et le parti chrétien. De la même manière, il convenait de faire entrer dans le groupe de témoins celui qui présida le Parti social chrétien durant quinze ans. Le président de la Démocratie chrétienne durant une grande partie de la période fut plusieurs fois ministre des affaires sociales et en tant que syndicaliste et mutualiste carolorégien, il pouvait donner une vision plus régionale de la problématique. Le président de la Confédération des syndicats chrétiens de Liège et membre de la Démocratie chrétienne depuis le début de la période représente un autre pôle régional lié au Parti social chrétien. Les permanents du Mouvement ouvrier chrétien des trois grands arrondissements industriels ont adopté une attitude politique fort visible et hostile au Parti social chrétien durant une grande partie de la période et le régionalisme du président d'Objectif 72 les représentera. En contrepoint, l'ancien vice-président du Mouvement ouvrier chrétien de Charleroi, chef de cabinet d'André Oleffe puis sénateur socialiste et juge à la Cour d'Arbitrage révélera l'existence de

trajectoires plus rares mais aussi révélatrices du fonctionnement des organisations.

La technique d'entretien tentera donc de mettre à jour les oppositions structurales dans les discours de divers responsables et militants des organisations ouvrières chrétiennes. Ces entretiens porteront sur une auto-analyse de leurs propre vécu. Il ne faudra bien entendu pas prendre ces déclarations au premier degré mais comme révélateurs seulement d'une structure de pensée qui s'y retrouve enfouie.



## **QUATRIEME PARTIE**

## Chapitre 7 : Enoncé de la thèse

### Des chrétiens ouvriers en Wallonie à une deuxième gauche wallonne

Le premier constat fait à propos de la démocratie chrétienne est son « déclin électoral [...] patent vu à long terme »<sup>1</sup>. En effet, l'aile gauche comme l'aile droite a vécu des regroupements et des tentations de scissions durant les trente dernières années. La question de la *relève* ou de la *reconstruction* d'un mouvement chrétien qui voulait reconquérir la classe ouvrière, donc être « juif avec les juifs, grec avec les grecs » suivant la lettre de l'apôtre Paul va amener une partie du monde ouvrier chrétien à revendiquer « leur appartenance au salariat et [à greffer] sur l'aspiration démocratique de Sangnier une référence de classe »<sup>2</sup>.

La génération qui vient de passer a vu décroître le pouvoir de l'Eglise et avec celui-ci, les motivations premières de la construction de mouvements ouvriers chrétiens en Wallonie. Du refus d'une société sans dieu, les ouvriers qui se définissaient d'abord comme chrétiens ont constitué dans un premier temps une ligue des travailleurs chrétiens tandis que les ouvriers pour qui la problématique de classe sociale était première fondaient un parti ouvrier belge. La constitution de cette catégorie des ouvriers chrétiens dans le système politique belge et spécifiquement wallon a permis la défense d'intérêts précis par le biais de relais politiques qui apparaissaient comme l'expression de ce sous-ensemble dans un ensemble plus vaste comprenant les différents courants d'inspiration chrétienne.

A cet égard, les identités multiples dont peut se revendiquer un acteur social, qu'il soit individu ou groupement d'individus, peuvent se trouver contradictoires en fonction des forces agrégatives à l'oeuvre dans le système politique. Cette contradiction est résolue au cas par cas, par une liaison de

---

<sup>1</sup> SEILER Daniel L., *Les partis politiques en Europe*, PUF, Paris, 1996, 128 pages, p. 59.

<sup>2</sup> HAMON Hervé, ROTMAN Patrick, *La deuxième gauche. Histoire intellectuelle et politique de la CFDT*, Ramsay, Paris, 1982, 447 pages, p. 19.

réseaux ou une logique de raisonnement individuel et une balance des avantages économiques, sociaux, culturels et symboliques diminués des coûts respectifs. Non que cette sorte de calcul soit toujours mené par les individus ni que les éléments de cette balance soient systématiquement et consciemment pesés. Il s'agit d'un choix basé sur la perception que les acteurs sociaux ont de leurs intérêts. Mais l'intérêt est symbolique au point qu'une identité perçue comme primordiale peut s'imposer aux autres facteurs de choix. Suivant la nature de la question posée, c'est-à-dire, dans la vie, suivant le problème qui se pose et qu'il s'agit de résoudre, une identité peut s'avérer plus proche du ressenti de l'acteur social. Mais, on l'a dit, des choix faits à propos d'autres problèmes peuvent interférer. Dès lors, les identités, dans une structure sociale donnée vont s'entremêler et tandis que certaines, dans des circonstances données vont marquer des appartenances, d'autres vont s'effacer devant les premières.

Ces identités peuvent apparaître comme des données qui s'imposent au sujet. Elles peuvent pourtant se jouer à des niveaux plus maîtrisables et la fabrication de ces identités peut sembler des choix, des stratégies conçues pour augmenter des avantages comparatifs au niveau collectif. En fait, « à l'origine des partis, on retrouve toujours un conflit social profond [...]. Ce dernier résulte des contradictions inscrites dans les structures mêmes de la société globale. A chaque type de société correspond un jeu spécifique de contradictions »<sup>1</sup>.

L'identité chrétienne défendue par les institutions qui se sont d'abord appelées catholiques tournait autour d'une conception de la vie en société où l'Eglise était considérée comme occupant légitimement une place centrale dans la régulation du temps, de l'espace. Régulation du temps par la division de la journée en portions identifiables délimitées par les cloches des campagnes, par la partition de la semaine et de l'année en moments de rassemblements collectifs marquant des modifications saisonnières et régulation de l'espace par le quadrillage paroissial qui marque encore de nos jours des unités de vie plus congruentes que les communes ou anciennes communes qui représentent

---

<sup>1</sup> SEILER Daniel-Louis, *De la comparaison des partis politiques*, Economica, Paris, 1986, 261 pages, p. 106.

pourtant les plus petites unités civiles de division du territoire. La régulation du temps et de l'espace par les associations ecclésiastiques fit tant partie de la vie collective occidentale qu'une part non négligeable de la population se reconnut dans l'organisateur de cette mise en ordre des générations et des tribus.

L'identité chrétienne, devenue emprise sur la vie sociale se transforma en foyer de résistance à l'unification nationale. Le pays opposé à l'Etat, c'est non seulement la campagne christianisée depuis le XVI<sup>e</sup> siècle qui cherche à garder ses points de repère face à un Etat qui uniformise, c'est l'assurance de garder son clocher et son prêtre, ses compagnons de 'jeunesse' et les distances entre générations, c'est la marque d'un choix contre la ville tentaculaire et fascinante certes mais où le paysan se pervertit, se dilue dans un ensemble social dont il n'apparaît plus que comme un rouage essentiellement remplaçable alors que la vie de campagne assurait à chacun le caractère indispensable et irremplaçable dans la chaîne des générations. Le maintien des charivaris contre le voeu de l'Eglise dans presque toutes les campagnes même durant les temps modernes n'est-il pas le signe de l'insistance sur la place unique de chaque individu dans une unité sociale qu'il peut mesurer dans son réseau de connaissance? L'unité de vie que constitue la paroisse explique la place prise par le discours catholique au siècle dernier.

La lutte contre une société sans dieu doit être comprise en ce sens de la part de la population qui s'identifia à l'unité la plus proche de son rythme de vie. Une autre part de la population vit dans la nouvelle vie que l'Etat proposait et que la vente de la force de travail sur un marché prétendument libre permettait, l'occasion de dépasser le cadre étroit et le contrôle social étouffant que cette petite unité imposait à ses membres. La partie de la population pour laquelle cette identité locale, religieuse au sens étymologique de reliante prédominait, quand elle a intégré la classe ouvrière, a formé des associations mutualistes et syndicales sous la bannière de l'Eglise.

L'évolution des moeurs a suivi l'évolution des faits et l'intégration dans une Eglise n'a pas empêché, à l'évidence, l'anomie et la désintégration dans une société de plus en plus vaste et anonyme. Le cocon ecclésial n'assurant plus par lui-même le sentiment de sécurité et de reconnaissance joué par la paroisse

rurale, l'urbanisation suivie de l'américanisation de l'Europe puis de la mondialisation et l'éloignement concomitant de la position du haut de la hiérarchie par rapport aux pratiques contraceptives de la majorité des chrétiens ont dilué ces liens sociaux et raréfié les processions. La déchristianisation que Jean Delumeau constatait dans les faubourgs ouvriers a transformé les motivations de la mouvance, du pilier, du monde chrétien en Wallonie.

S'il n'est plus possible de supposer que la défense de l'institution ecclésiastique les meut, sur quoi s'est replié le signifié de l'engagement politique des ouvriers chrétiens organisés si ce n'est le pouvoir? La définition de la position du parti social chrétien dans les grands enjeux de société, que ce soit la régionalisation, l'aménagement du territoire, la distribution de la plus-value apparaît comme une position médiane due au fait que le parti est traversé lui-même par les positions antagoniques. Les plus prophétiques des militants ouvriers chrétiens, dès lors que l'occupation du pouvoir ne les mobilise plus suffisamment comme projet de société vont peut-être choisir une tentative de deuxième gauche.

Il s'agirait alors de l'expression d'une insatisfaction liée soit à une distribution insuffisante des avantages attachés à l'occupation du pouvoir, soit à une volonté de sortie du clivage Eglise-Etat dans lequel ces militants ne se reconnaissent plus voire ne se sont jamais assez reconnus en regard des autres aspects de la vie politique et sociale.

### **Topique de la problématique**

Il n'est probablement pas inutile de situer dans une dynamique temporelle la mouvance des associations ouvrières chrétiennes par rapport à la fois au malaise lié aux clivages et aux avantages que leurs positions dans ces polarisations leur confèrent. Car le double langage n'est pas l'apanage du parti de l'Angsoc décrit par Georges Orwell. Le double langage est parfois l'expression d'une contradiction réelle dont l'angle sous lequel on l'examine modifie la perspective. L'intérêt de cette démarche consiste à tenter de prendre la mesure de la modification de signification de l'identité chrétienne sur une

génération, à la lumière de l'*aggiornamento* d'une vision religieuse de la vie et de la société.

Une dialectique semble en effet en jeu dans le rapport entre le sentiment de constituer une minorité et le sentiment de représenter une majorité. On peut presque projeter cet éclairage sur toute défense du pouvoir ou de la volonté de pouvoir. Les termes d'avant-garde du prolétariat répondent bien à ce type de rapport entre une évidence minoritaire et une vocation majoritaire. Souvent les détenteurs du pouvoir se définissent ainsi comme les heureux élus destinés à incarner une collectivité. Cette cristallisation, cette concentration de l'image d'une société en quelques hommes continue bien l'analyse de la religion faite et par Girard et par Durkheim. Même la vision la plus classique du pouvoir le moins démocratique fait appel à une logique du même ordre quand elle invoque les deux corps du roi, l'un physique et mortel, l'autre mystique et immortel, incarnation de la collectivité sur laquelle il règne. Toute aspiration au pouvoir est dynamisée par ce rapport entre une clairvoyance, une initiation, une capacité définie comme peu répandue de prédire le souhaitable et le probable d'une collectivité, cette minorisation fondant la légitimité à la prétention au pouvoir d'un côté et de l'autre côté le fondement large, le soubassement populaire, la légitimité collective de cette volonté de puissance.

D'une façon générale, il peut sembler que le pouvoir représente cette position dialectique, le rôle de tête d'un groupe exigeant un consensus sur l'existence de ce pouvoir et un consentement du groupe sur l'incarnation de ce pouvoir en même temps qu'une connexion permanente avec le plus vital de l'existence de ce groupe, c'est-à-dire une rare capacité de résoudre les problèmes qui se posent au groupe. Ainsi, Lévi-Strauss décortique la générosité du chef exigée par le groupe et les dépenses d'ingéniosité et d'énergie que cela suppose de la part du dirigeant.

*“ Le chef de la bande nambikwara se voit imposer un rôle difficile; il doit se dépenser pour maintenir son rang. Bien plus, s'il ne l'améliore pas constamment il court le risque de perdre ce qu'il a mis des mois ou des années à conquérir. Ainsi s'explique que beaucoup d'hommes se dérobent au pouvoir. [...] il y a des chefs parce qu'il y a, dans tout groupe humain, des hommes*

*qui, à la différence de leurs compagnons, aiment le prestige pour lui-même, se sentent attirés par les responsabilités, et pour qui la charge des affaires publiques apporte avec elle sa récompense. ”<sup>1</sup>*

A ce compte, toute aspiration vers le pouvoir suppose une dépense personnelle qui prend les satisfactions collectives comme des contraintes à satisfaire et qui se nourrit de la reconnaissance que ce rôle confère. Dès lors, la préoccupation politique *id est* collective implique les deux faces de la même mentalité : une conviction que le groupe est important et une conviction que l'on a soi-même quelque don particulier à investir dans ce groupe et dont on retirera un bénéfice. La conscience qu'il y a si peu de distance entre la roche tarpéienne et le Capitole exprime le risque de voir se retourner cet investissement contre celui qui avait tant misé sur le pouvoir. Elle transforme aussi le candidat au *cursus honorum* en une élite rare dont la reconnaissance par le peuple n'exclut pas l'isolement et le sentiment de solitude des sommets.

Les associations ouvrières chrétiennes wallonnes occupent dans le système politique belge une place particulière et leurs représentants revendiquent volontiers une place de minorité permanente, alors que d'autres témoins de la vie sociale remarquent leur proximité permanente du pouvoir.

Cette vision dichotomique des associations ouvrières chrétiennes comme minorisées par rapport à plusieurs lignes de pouvoir et comme majoritaires par rapport à d'autres divisions des candidats au pouvoir repose sur la multidimensionnalité du système belge. Il est assez étonnant de constater que ces méfiants du pouvoir y sont toujours assis, que ces proches des responsables politiques les plus solidement implantés se considèrent comme concernés par les béatitudes du sermon sur la montagne.

Le discours minoritaire semble souvent présent dans l'autoprésentation des associations ouvrières chrétiennes et il convient probablement d'analyser, selon les diverses oppositions mises au jour par Stein Rokkan, cette dialectique du faible et du puissant.

---

<sup>1</sup> LEVI-STRAUSS Claude, *Tristes Tropiques*, Paris, Plon, 1955, 490 p., p.364.

Ce jeu d'oppositions pourra probablement être considéré comme une structure et le rôle qu'y jouent les associations ouvrières chrétiennes comme une charnière qui gonde les différentes dimensions que le politique traite. Une structure se définissant comme un système d'oppositions et de succession, cette dernière est représentée dans le système politique par l'*agenda*, soit l'ordre de traitement prioritaire des problèmes, repérable par la nature des slogans des campagnes politiques, puis le texte du programme gouvernemental qui peut n'être qu'un recueil d'intentions et enfin et surtout par le travail du conseil des ministres et des chambres législatives.

Suivant l'ordre de présentation des clivages, la deuxième gauche wallonne semble jouer un rôle politique bien différent de sa grande soeur française<sup>1</sup>.

On peut représenter la structure née du croisement des quatre clivages en soulignant les difficultés que ces positions font naître pour les représentants des associations ouvrières chrétiennes en Wallonie ou en mettant en évidence les avantages que ces mêmes positions leur donnent.

Les apparentes autoflagellations de leurs dirigeants ne doivent pas illusionner. Comme on l'a dit, leurs discours minoritaires font très bon ménage avec des pratiques majoritaires et nombre de discussions intersyndicales se sont terminées par leur affirmation sereine du principe suivant lequel il faut bien assumer ses contradictions.

### Malaise lié aux clivages

Dans le système politique belge, la recreation continue du système par les acteurs tient lieu de consensus national<sup>2</sup>. A défaut d'un vouloir-vivre en

---

<sup>1</sup> HAMON Hervé, ROTMAN Patrick, *La deuxième gauche*, op. cit.

<sup>2</sup> VERJANS Pierre, " Un espace d'un temps. Les contraintes de la politique étrangère d'un petit Etat. Le hasard de la Belgique ", *Etudes et Recherches de Science politique*, n° 46, Université de Liège, 51 pages, p.46.



commun qui les unisse, les élus belges reproduisent des divisions qui leur permette la cohabitation. Ainsi, l'édification du « 'monde catholique' qui constitue comme une société partielle à l'intérieur de la société globale »<sup>1</sup>. Dès qu'un groupe social qui n'est pas directement représenté par un parti politique s'organise pour défendre ses intérêts, il doit affronter le choix du partenaire privilégié dans cette occupation des couloirs du pouvoir. Ce choix implique le renoncement aux autres formes de défense des intérêts et peut par conséquent poser problème quant à la représentativité du relais politique choisi. Le malaise peut alors provenir de la prise en compte par le parti cible d'autres intérêts que ceux du groupe social concerné.

Ce processus, lié à la multidimensionnalité du système maintenue par le vote proportionnel et obligatoire porte le regard des observateurs du système vers les créations nouvelles, tentatives des acteurs de se faire reconnaître comme force politique propre.

De nouveau ici se pose la question de l'unité d'analyse car la présentation d'une liste dissidente censée défendre mieux les intérêts d'un groupe social va être l'enjeu d'une autre lutte fonctionnelle, toujours en cours, entre des apparatchiks du groupe et de sa représentation et de nouveaux meneurs susceptibles de définir autrement le mode de défense des intérêts du groupe dans son ensemble. Ces luttes internes pour le pouvoir à l'intérieur des associations sociales prendront la forme de lutte d'anciens et de modernes ou de purs et d'impurs, de compromis et d'inflexibles. Les dirigeants les plus stables des organisations seront ceux qui pourront tenir deux fers aux feux, l'un pour maintenir des contacts privilégiés avec un parti relais qui doit tenir compte d'autres intérêts, l'autre pour laisser s'exprimer un malaise politique interne et, par cette expression, soit se donner un nouveau moyen politique, soit faire pression sur le parti relais afin qu'il prenne mieux en compte les intérêts du groupe.

---

<sup>1</sup> MEYNAUD Jean, LADRIERE Jean, PERIN François, *La décision politique en Belgique*, Colin, Paris, 1965, 403 pages, p. 24.

Loin donc que le malaise soit un signe de dysfonctionnement du système, il apparaît dès lors comme l'inévitable écart entre les désirs collectifs d'un acteur et les possibilités réelles de concrétisation de ses désirs. Pour reprendre la topique freudienne, le principe de réalité est incarné en Belgique par la médiatisation du parti politique relais privilégié, alors que dans d'autres systèmes, c'est l'épreuve du pouvoir qui rompt la chaîne du principe de plaisir, traduction des intérêts collectifs d'un groupe. L'expression des malaises d'un groupe social est une partie constitutive du système de relais politiques des groupes sociaux en Belgique.

On ne peut s'empêcher ici de songer au rôle que jouait le Parti communiste dans la prise en compte des revendications de la Fédération générale du travail de Belgique par le Parti socialiste. Les dirigeants syndicaux utilisaient en effet, auprès des responsables du parti proche du pouvoir, l'attraction qu'exerçait le petit parti sur ses affiliés afin d'obtenir des avantages concrets. De ce point de vue, le petit parti servait à arracher des concessions au grand parti.

### Centre-Périphérie

L'Etat belge a constitué un centre de pouvoir par rapport auquel la périphérie flamande a revendiqué plus d'autonomie. Le problème concret qui se pose à nous consiste dans l'identification du centre pour la période qui nous occupe. Sans les problèmes concrets, il n'y a pas de science politique et il nous faut donc examiner ce point avant d'aller plus loin. Si l'unité de repère est l'Etat belge, alors, on peut considérer que le système politique belge est entré en décomposition depuis une génération. Les revendications du mouvement flamand se sont concrétisées de révision de la constitution en révision de la constitution et l'autonomie culturelle demandée par le flamingantisme entendu comme dynamique ethno-nationale a obtenu gain de cause au point que la question qui se pose en 1997 est le maintien ou non de l'Etat belge à moyen terme.

Le processus de création d'un Etat flamand, en route depuis une génération remet en cause l'existence d'un Etat belge. Du fait que les défenseurs de la périphérie flamande, plus puissants politiquement que les défenseurs du centre belge fabriquent un nouvel Etat, que deviennent les défenseurs d'un centre démuné de consistance, ceux que l'on peut appeler les belgicains? Les francophones de Belgique constituaient une minorité dans l'Etat belge et parmi cette minorité, une partie revendiquait plus d'autonomie pour la Wallonie. Pour l'essentiel, les défenseurs de la Wallonie comme périphérie de l'Etat belge avançaient des arguments économiques contrairement aux revendications flamandes qui reposaient fondamentalement sur des considérations culturelles, à l'origine. Il est possible qu'*ex post*, on puisse considérer le mouvement wallon des années soixante et septante comme un mouvement centraliste, au sens où il sert à asseoir un nouveau pouvoir étatique ou de type étatique, la région wallonne, de même que le mouvement flamand est très probablement en train de construire un Etat flamand.

Dans cette double dynamique, chacune des deux grandes périphéries de l'Etat belge l'auront vidé de sa substance en un peu plus d'une génération si le processus continue et, de périphéries, elles deviendront deux nouveaux

centres de pouvoir. Pendant la période qui nous intéresse, nous considérerons donc comme périphérie la région même si à la fin de la période, on voit déjà poindre une sorte de jacobinisme wallon.

Cependant, la période marque également la suite d'un processus commencé auparavant, de glissement d'apanages de l'Etat au sens que Norbert Elias donnait à ce terme, vers des centres interétatiques, spécifiquement en ce qui concerne le monopole de la violence et le monopole monétaire. L'unité de référence n'est plus alors l'Etat belge mais le continent européen et l'espace transatlantique.

Le pouvoir militaire incomparablement supérieur des Etats-Unis d'Amérique, symbolisé par le parapluie nucléaire qui a couvert l'Europe depuis la fin de la deuxième guerre mondiale est un fait que la fin de la guerre froide n'a pas remis en cause. Norbert Elias peut faire des commentaires désabusés sur l'indépendance d'une unité sociale dont l'"indépendance" est garantie par une unité sociale plus grande. Que le monde riche se trouve sous protectorat américain, c'est une réalité qui n'échappe qu'à quelques illusionnés de l'utopie européenne.

De même, le système monétaire européen ne prend son sens que dans la continuité du plan Marshall puis du flot des eurodollars et des mesures de protection que les Etats-Unis prennent contre leurs alliés. Quant à l'indépendance que l'unité monétaire européenne donnera aux pays tributaires de la première puissance mondiale, c'est à la génération suivante que le constat sera laissé.

En ce qui concerne la notion de centre et de mobilisation de moyens pour assurer la défense de celui-ci et par conséquent de la résistance de la périphérie à cette ponction budgétaire et humaine, l'histoire contemporaine de la Belgique semble plutôt une dissolution qu'un éclatement, le constat d'une épiluchure vide dont le contenu a pu être projeté en partie vers le bas au moment où une autre partie a été projetée vers le haut.

L'attitude globale de la majorité politique des Wallons durant la période est un constat d'impuissance au maintien de la Belgique. Le

mouvement flamand de son côté conjugue sa propre force numérique, son audace politique issue d'une génération sans chagrin, d'universitaires flamands sans remords de collaboration, le déclin industriel de la Wallonie, la perte de puissance des belgicains qui ont mis toute leur énergie à construire l'Europe comme port de mouillage américain <sup>1</sup>.

Dès qu'il n'est plus intéressant de maintenir l'Etat belge ni de garder la Wallonie à ses côtés, dès qu'une génération politique n'a plus peur des conséquences de ses revendications, dès qu'une unité politique plus grande englobe et apaise le conflit et le rend par là même imaginable, la périphérie flamande, en une génération, se transforme en un nouveau centre. Cependant, le mot centre prend alors une nouvelle signification, dans une sorte de continuum d'entités qui se partagent les prérogatives de l'Etat.

De Washington à New York, s'installe un centre militaire et financier mondial, dominant l'ensemble de la planète qui se divise elle-même en unités continentales où des unités monétaires fabriquent des centres de moindre importance. L'espace yen peut ainsi rivaliser avec l'espace dollar dans le Pacifique mais pas dans l'hémisphère américain. En Europe, l'espace de l'euro-mark fixe les règles du jeu qui nous concernent. A l'étage inférieur, on trouve l'Etat fédéral actuel, détenant les règles essentielles de sécurité sociale au sens large, y compris donc le maintien de l'ordre interne et l'appareil judiciaire. Au niveau communautaire et régional, on a attiré les compétences de travaux publics et d'enseignement. C'est ce niveau qu'on peut appeler centre si on relativise ce terme et qu'on utilise comme unité de référence le système belge et non plus le système mondial et les rapports de force qui s'y jouent.

Dans le processus de régionalisation de la Belgique, les Wallons ont été minorisés en ce qui concerne l'initiative, le calendrier, les délimitations territoriales et n'ont eu gain de cause en ce qui concerne les compétences que quand le mouvement flamand a eu intérêt à le faire.

Les Wallons se sont trouvés en minorité tant durant la période de Belgique unitaire que dans le processus de régionalisation de la Belgique. Les

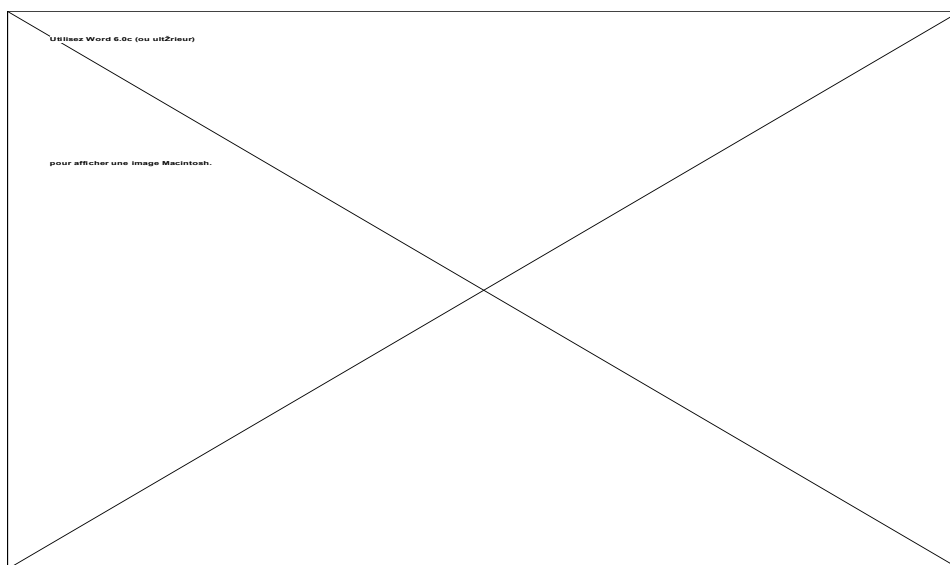
---

<sup>1</sup> HARMEL Pierre, *Temps forts*, Racine, Bruxelles, 1994.

représentants des associations ouvrières chrétiennes wallonnes ont donc passé la période à l'écart de l'initiative réelle qui était un privilège des représentants du mouvement flamand.

La question qu'un regard sur l'évolution de la taille de population par région en Belgique pose à l'observateur, à ce stade de la réflexion, est de savoir pourquoi le mouvement flamand ne s'est pas émancipé plus tôt de la tutelle belge. Nous avons tenté d'apporter une réponse à cette question, en la basant sur le déclin industriel de la Wallonie qui ne donne plus autant d'intérêt à son partenaire dans l'Etat belge. Les facteurs internationaux ont été pris en compte et la place de la Belgique comme siège de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord en sus de son rôle de capitale de la Commission de l'Union européenne a joué pour faire prendre conscience aux acteurs politiques belges que l'Etat belge avait perdu sinon sa raison d'être, en tout cas la justification d'une partie de ses compétences.

*Figure 1 : Evolution comparée des populations par région depuis l'indépendance <sup>1</sup>*



---

<sup>1</sup> Source : Institut de Démographie, UCL, cité in DOCQUIER Frédéric, " La démographie wallonne : histoire et perspective d'une population vieillissante ", pp.53-82, *Tendances économiques*, Service des Études et de la Statistique, Ministère de la Région wallonne, n°7, décembre 1994, Namur, 130 pages, p.55.

En termes de science politique, l'intérêt d'une courbe démographique réside dans l'illustration d'un rapport de force entre les régions. On se souvient que le suffrage ne devient universel et encore est-il tempéré par un vote plural qu'à partir de la fin du XIXe siècle. La population flamande ne peut donc être représentée par de véritables élus du peuple que depuis 1893. La présence massive alors de députés flamands a permis d'obtenir au fur et à mesure satisfaction à une série de revendications flamingantes. L'écart entre les populations des deux grandes régions grandit encore après la première guerre mondiale qui marque un seuil pour la croissance démographique en Wallonie, mais un simple temps d'arrêt en Flandre. La minorisation wallonne se marque de plus en plus durant le siècle du suffrage universel pur et simple. *Grosso modo*, le rapport démographique à la fin de la période est de 6 néerlandophones pour 4 francophones et si on ne tient compte que des régions et non des communautés, le tableau suivant nous donne une image du rapport électoral si on sait que la population de nationalité étrangère ne vote pas aux élections fédérales et régionales qu'en outre, lors des dernières élections régionales, à Bruxelles, l'ensemble des listes francophones a obtenu 356.231 voix, soit 86,3 % des votes valables tandis que les listes flamandes atteignaient 56.746 voix, soit 13,7 %<sup>1</sup> et que, lors des élections à la Chambre des représentants qui eurent lieu le même jour, les listes francophones présentées dans les six cantons de la périphérie bruxelloise totalisèrent 60.090 suffrages, soit 17,7 % des votes valables de ces cantons<sup>2</sup>, alors que les listes flamandes comptèrent 279.149 votes, c'est-à-dire 82,3 % des votes valables de ces cantons.

---

<sup>1</sup> BLAISE Pierre, LENTZEN Evelyne, " Les élections du 21 mai 1995, II Les conseils de région et de communauté ", *Courrier hebdomadaire du Centre de Recherche et d'Information socio-politiques*, Bruxelles, n° 1483-1484, 1995, 59 pages, p.15.

<sup>2</sup> LENTZEN Evelyne, BLAISE Pierre, " Les élections du 21 mai 1995. I. La Chambre et le Sénat ", *Courrier hebdomadaire du Centre de Recherche et d'Information socio-politiques*, Bruxelles, n° 1481-1482, 1995, 51 pages, p. 31.

**TABLEAU 1 : POPULATION PAR REGION AU 1-1-1996 <sup>1</sup>**

	BELGES	ETRANGERS	TOTAL	% du total
Flandre	5 596 928	283 429	5 880 357	57,97%
Wallonie	2 970 144	344 424	3 314 568	32,68%
dont Communauté germanophone	58 393	11 145	69 438	0,68%
Bruxelles-capitale	666 206	281 916	948 122	9,35%
Belgique	9 233 278	909 769	10 143 047	100,00%

Outre cet écart démographique, une particularité belge dans le système fédéral consiste à rendre non seulement la Chambre des représentants proportionnelle, ce qui est commun à tous les pays fédéraux ( 91 élus sur des listes flamandes le 21 mai 1995 et 59 élus sur des listes francophones, soit respectivement 61 % et 39 % des députés ), mais également le Sénat, alors que d’habitude celui-ci est composé de manière à compenser les écarts démographiques entre entités fédérées et à marquer leur égalité en droit. En effet, constitutionnellement, ce dernier est composé de septante-et-un sénateurs dont 41 composant le groupe linguistique néerlandais, 29 composant le groupe linguistique français et un représentant de la Communauté germanophone autrement dit, un rapport de 58 % de néerlandophones, de 41 % de francophones et de 1 % de germanophone, soit ici aussi une représentation proportionnelle à la taille de la population.

---

<sup>1</sup> INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUES, “ Population totale et belge au 1.1.1996 ”, *Statistiques démographiques*, n°1A, Bruxelles, 239 pages, p. 16.



## Eglise-Etat

Les privilèges de l'Eglise catholique sont de plus en plus grignotés dans un monde où l'intervention de l'Etat régularise, réglemente et conditionne les subventions accordées aux diverses associations de défense de l'Eglise catholique. La manière la plus simple de visualiser un indice du pouvoir de l'Eglise comme association consiste à mesurer les pratiques hebdomadaires, rapportées au nombre d'habitants âgés de 5 à 69 ans et les baptêmes rapportés au total des enfants nés vivants tels que livrés par la conférence épiscopale.

Tableau 2: Evolution de la participation à des rituels religieux <sup>1</sup>

%	Pratique hebdomadaire				Baptême			
	Flandre	Wallonie	Bruxelles	Belgique	Flandre	Wallonie	Bruxelles	Belgique
1967	52	33,9	24,3	42,9	96,1	92,8	81,6	93,6
1973	38,5	26,9	16,3	32,3	93,6	90,3	62,1	89,3
1989	22,2	15,3	8,6	18,7	83,8	74,6	36,4	75,7
1993	17,2	12,8	8,1	14,9	80,7	73,1	34,3	73,4
Variation annuelle moyenne	-1,34	-0,81	-0,62	-1,08	-0,59	-0,76	-1,82	-0,78

On voit sur ce tableau que le taux de croissance annuel moyen en pratique dominicale n'est pas stable durant toute la période, sans savoir ce qui couvre les autres périodes et les six années de 1967 à 1973 marquent une perte aussi importante que la perte sur les seize années qui suivent : les pertes en Belgique de 11 % et de 13 % sont du même ordre de grandeur, comme dans les régions. Par contre, la pratique rituelle la plus ancrée dans la population, le

---

<sup>1</sup> DOBBELAERE Karel, VOYE Liliane, "Godsdienst en kerkelijkheid", in *De versnelde ommekeer. De waarden van Vlamingen, Walen en Brusselaars in de jaren negentig*, KERKHOF Jan, DOBBELAERE Karel, VOYE Liliane, BAWIN-LEGROS Bernadette, Lannoo, Tielt, 1992, 286 pages, pp.115-161, p.117.

DOBBELAERE Karel, VOYE Liliane, « Des transformations du catholicisme en Belgique », *Courrier hebdomadaire du Centre de recherche et d'information socio-politiques*, n° 1548, 1997, 42 pages, pp. 6 et 9.

baptême, perd plus lentement au début de la période et plus vite dans la deuxième partie, ne descendant sous la moitié de la population que dans la région-capitale où non seulement le point de départ est plus bas, mais où aussi le taux de perte est plus important que dans les autres régions. Ceci marque sans doute l'arrivée progressive à l'âge parental de la génération qui a cessé de pratiquer à la fin des années soixante ainsi que la présence d'une forte population musulmane.

Une image plus statique mais qui répond mieux à la question de la relation entre l'Eglise et l'Etat nous est donnée par les réponses positives à la légitimité du discours de l'Eglise dans différents domaines. Seules les questions se rapportant au tiers-monde et à la discrimination raciale obtenaient un plus grand nombre de réponses positives que de réponses négatives. Elles étaient aussi les seules à dépasser la moitié des réponses positives. En ce qui nous concerne, il est significatif de remarquer que l'intrusion de l'Eglise dans le domaine politique n'est acceptée que par une personne sur sept et que la différence entre les régions est négligeable. Il a été montré ailleurs que la différence entre les partis politiques n'est pas statistiquement significative, autrement dit qu'il n'y a pas ou plus de parti clérical au sens propre en Belgique<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> VERJANS Pierre, " Le politique. Diversité de clivages ", chapitre V in *Belges, heureux et satisfaits , les valeurs des Belges dans les années 90* , sous la direction de L. Voyé, B. Bawin-Legros, J. Kerkhofs, K. Dobbelaere, Editions De Boeck Université, Bruxelles, 1992, 352 pages, pp. 239-286, p.263 sq.

**Tableau 3: Légitimité reconnue au discours de l’Eglise dans les domaines suivants**

%	FI andre	W allonie	B ruxelles	B elgique
problèmes du tiers-monde	6 4,5	6 2,9	6 4,6	6 4,0
discrimination raciale	5 0,6	5 4,2	5 8,8	5 2,7
désarmement	4 4,8	4 1,2	4 4,3	4 3,6
euthanasie	3 9,2	4 4,5	4 0,2	4 1,0
avortement	4 0,9	3 8,1	3 6,2	3 9,5
écologie et environnement	3 1,0	3 5,3	3 3,8	3 2,7
relations extraconjugales	3 0,7	2 9,8	2 8,6	3 0,2
homosexualité	2 2,6	2 6,7	2 6,4	2 4,4
chômage	2 3,8	2 4,5	2 5,4	2 4,2
politique gouvernementale	1 4,4	1 4,2	1 6,9	1 4,6

source : European values study group, 1991.

Afin d’illustrer plusieurs points de vue exprimés, il est utile de mettre en avant des sondages d’opinion. Celui-ci a été commandé par l’European values study group à Dimarso, en Belgique. Il fut réalisé au début de l’année 1991 auprès d’un échantillon de 1694 personnes âgées de 18 ans et plus. Les redressements ont été calculés par le professeur Billiet de la K.U.L.. Nous pouvons considérer que l’échantillon est ramené à 961 Flamands, 545 Wallons et 188 Bruxellois. Dans ces conditions, si nous tentons une estimation sur l’ensemble de la population des résultats obtenus sur l’échantillon, une approximation gaussienne de l’intervalle de confiance nous amène à utiliser la formule suivante pour un niveau de probabilité de 0,95, “ c’est-à-dire en acceptant une chance d’erreur sur vingt, ce qui est généralement accepté en sciences sociales ” <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> MINON Paul, *L’enquête*, Presses universitaires de Liège, 1977, 101 pages, p.50.

$$\pm 1,96 * \sqrt{\frac{p(1-p)}{n}}$$

Cette formule donne un intervalle de confiance maximal de  $\pm 4,20\%$  pour la Wallonie et, dans le cas de la légitimité du discours de l'Eglise sur la politique gouvernementale, un intervalle de  $\pm 2,93\%$ . A Bruxelles, cet intervalle de confiance maximal s'élève à  $\pm 7,15\%$  et, à propos de la légitimité du discours de l'Eglise sur la politique gouvernementale, à  $\pm 5,36\%$ . La précision n'est donc pas fort élevée mais ces données offrent l'avantage d'avoir été recueillies dans les mêmes conditions sur tout le territoire.

Loin de pouvoir affirmer que la légitimité du discours de l'Eglise soit complètement perdue, nous voyons que les domaines de morale politique vague, générale et planétaire restent reconnus à l'institution ecclésiastique tandis que sa pertinence s'effrite dans les domaines plus concrets de la vie privée ou publique. L'exclusion de la légitimité de la parole de l'Eglise en ce qui concerne la politique gouvernementale est encore plus frappante en comparaison avec la relative tolérance de son discours dans d'autres domaines évoqués. Il s'agit de l'extension à l'ensemble de la société des vues sur le rôle de l'institution religieuse que les anticléricaux développaient il y a un peu plus d'un siècle. En affirmant le caractère de conviction personnelle de la religion, on récuse un caractère politiquement relevant d'un clivage basé sur celle-ci. Dès qu'un choix confessionnel est pensable, une ligne politique impliquant une obligation pour tous les citoyens voire la défense d'un ensemble de privilèges d'autorités n'est plus défendable. Le même type de conclusion s'impose à partir de la lecture du tableau suivant sur l'évaluation de la pertinence des réponses apportées par l'Eglise.

**Tableau 4: Pertinence des solutions proposées par l’Eglise dans divers domaines**

%	landre	allonie	W uxelles	Br gique	Bel
besoins spirituels des gens	7,4	9,8	4 ,7	43	42, 0
problèmes et besoins moraux des individus	5,2	7,3	3 ,6	31	29, 9
problèmes de la vie familiale	5,7	1,3	3 ,5	21	27, 0
problèmes sociaux de notre pays aujourd'hui	7,8	6,9	2 ,7	15	20, 5

Source : European values study group, 1991.

Le rôle de l’institution religieuse est relégué au niveau spirituel - pour moins de la moitié des répondants cependant - et la pertinence des solutions proposées par l’Eglise dans d’autres domaines recueille un quart et moins des avis émis par les personnes interrogées. Il semble bien que nous ayons affaire à une logique de la désacralisation progressive, tendant à une société où “ l’interaction entre la vie politique et la vie religieuse serait tombée au point zéro ” <sup>1</sup>.

Ce déclin du cléricisme a été établi sur base d’une recherche complète montrant que “ l’opposition autour du rôle sociopolitique à la fois de l’Eglise et des valeurs de référence du christianisme s’inscrit au coeur même du système “ monde catholique ” ” <sup>2</sup>.

*“ Concrètement, cela signifie, à la fois, qu’il n’y a plus accord entre les catholiques pour promouvoir - voire pour imposer - à l’ensemble de la société un certain nombre de conceptions sur la famille, la morale sexuelle, etc...; mais surtout que l’accord ne se fait plus sur les valeurs qui sous-tendent ces différentes conceptions naguère unanimement reconnues par tous les chrétiens. ”* <sup>3</sup>

<sup>1</sup> MEYNAUD J., LADRIERE Jean, PERIN François, *La décision politique en Belgique*, Armand Colin, Paris, 1964, p.24.

<sup>2</sup> SEILER Daniel L., *Le déclin du “ cléricisme ”. Structure du comportement politique du monde catholique wallon*, Institut belge de science politique, Bruxelles, 1975, 371 pages, p.287.

<sup>3</sup> SEILER Daniel L., *op.cit.*, p.310.

Il existe donc une sorte de position en porte-à-faux de la part des associations chrétiennes, vivant dans une société décléricalisée, reléguant la religion dans une position hors du jeu politique mais s'identifiant toujours comme chrétiennes. Sur ce deuxième clivage, on peut dire que les associations chrétiennes sont minoritaires dans la mesure où l'étiquette religieuse n'est plus considérée comme pertinente ni légitime en politique.

### *Nature-Marché*

Ce clivage oppose les tenants du développement industriel aux aristocrates agraires et à leurs associés-rivaux de l'ancien régime, les clercs d'une part, ensuite d'autre part, aux défenseurs d'un droit de la terre qui ne soit pas dépendant des règles du fétichisme de la marchandise.

Les restes de l'ancien régime ont constitué l'Eglise comme défenseur des droits ancestraux que la bourgeoisie capitaliste mettait à mal. La lutte contre la perversion de la ville, après deux siècles et demi de christianisation intensive des campagnes a tétanisé l'institution ecclésiastique. La ville et ses faubourgs, la liberté et le manque de contrôle social que le va-et-vient capitaliste implique, cela va à l'encontre d'une vision de l'ordre social basée sur la proximité, la paroisse, l'obligation de pratiquer que les prédicateurs post-réformistes ont réussi à imposer.

Dans la période qui nous occupe, les marques de cette vision passéiste s'estompent dans les teintes plus vivantes du deuxième concile du Vatican. Cette révolution culturelle pose à la face du monde industrialisé non seulement la question de la répartition des richesses produites par le système capitaliste, mais également la question de la finalité d'une course à la productivité où l'homme se réduit à une seule dimension, la valeur d'échange de sa force de travail. Certains se mettent à espérer en une société sans automobile, sans école et multidimensionnelle. Le croisement des textes de Herbert Marcuse, d'Ivan Illich avec des lectures plus évangéliques que canoniques donne naissance à la théologie de la libération, au tiersmondisme et au non-conformisme.

Dans les nouveaux mouvements sociaux analysés par Alain Touraine, il faut mettre en exergue l'individualisme féministe, mouvement que l'institution ecclésiastique a laissé passer sans le voir ou en tout cas, sans en tenir compte. Les revendications féministes triomphent en principe dans ces années, dans la décennie qui suit la mise en vente en masse des contraceptifs féminins qui permettent aux femmes de ne plus dépendre de leur partenaire pour choisir si et quand elles veulent être enceintes. Il est probable que cette révolution dans le coeur même du plus intime du choix, au croisement de pesanteurs économiques, culturelles sur l'individu a entraîné et entraînera des modifications considérables sur la perception du sens de la transmission de la vie et par conséquent sur le sens de la vie.

Les chrétiens progressistes furent présents dans les combats de ces nouveaux mouvements sociaux et ils participèrent à l'émergence de nouveaux points à l'agenda du système politique.

**Tableau 5: Appartenance à des organisation et activités volontaires**

%	land.	all.	rux.	elg.
services d'aide sociale pour miséreux, handicapés ou sans ressources	2,1	0,7	2,5	1,7
organisations religieuses ou église	3,1	0,4	0,1	1,8
éducation, arts, musique ou activités culturelles	1,9	0,2	3,1	7,1
syndicats	0,4	0,6	,8	5,7
partis ou groupes politiques	,7	,3	,8	,8
action de communauté locale concernant la pauvreté, emploi, logement, égalité raciale...	,3	,6	,0	,7
développement du tiers monde ou droits de l'homme	,1	,1	,0	,5
conservation environnement, écologie	0,0	,2	,8	,7
associations professionnelles	,6	,2	0,3	,5
mouvement de jeunes p.ex.scouts, guides, clubs de j., etc.	,7	,8	,6	,2
sport ou divertissement	3,5	3,5	8,7	9,7
groupes de femmes	3,2	,9	,6	,3
mouvement de paix	,1	,7	,4	,2
droits de l'animal	,9	,8	2,3	,9
organisation volontaire concernée par la santé	,9	,9	,2	,0
autres groupes	,4	,6	,4	,2
aucun	2,0	3,6	6,9	0,7

source : European values study group, 1991

Les nouveaux mouvements sociaux identifiables dans ce tableau sont au plus au nombre de quatre soit développement du tiers monde ou droits de l'homme, conservation de l'environnement et écologie, groupes de femmes et mouvements de paix et totalisent ensemble, en Wallonie, 13,9 % de l'échantillon, chiffre maximum puisque chaque répondant pouvait donner plusieurs réponses à cette question. Dans la mesure où les nouveaux mouvements sociaux et spécifiquement la protection de l'environnement peuvent être considérés comme la version moderne voire post-moderne de



l'antique clivage nature-marché, on peut constater que les partisans de ces clivages restent fort peu nombreux, minoritaires dans une population globale dont moins de la moitié, en Wallonie est membre d'une association quelconque.

Du reste, il faut mettre ces données en relation avec les chiffres de membres affirmés d'associations plus traditionnelles, partis politiques, organisations religieuses, syndicats, et caetera de façon à prendre la mesure de l'importance numérique de ces nouveaux mouvements sociaux. Cette comparaison permettra de donner sa place à la question de l'insignifiance statistique. Il apparaît en effet que le nombre de membres déclarés des partis ou groupes politiques en Wallonie, avec un chiffre de 2,3 % de la population interrogée, ne s'extrapole à l'ensemble de la population qu'avec un intervalle de confiance de  $\pm 1,26$  %. Il y a donc une chance sur vingt pour que le nombre de membres de partis politiques dans la population wallonne se situe entre 3,56 % et 1,04 % si le sondage a respecté les règles du tirage aléatoire. Or, ces peu nombreux, forment des listes électorales pour lesquelles l'ensemble des électeurs a la possibilité de voter. Dire que leur poids dans le processus de décision est incomparable avec leur poids statistique, c'est remettre à leur place deux modes de raisonnement trop souvent confondus : certains ont osé parler sans rire de 'démocratie des sondages'.

Quoi qu'il en soit, le peu de prise dans le système politique de la fracture nature-marché en tant que telle peut être évaluée par les résultats du parti Ecolo qui n'a jamais pu s'imposer comme un partenaire gouvernemental aux niveaux fédéral, régional ou communautaire. Comme lors de la phase 'régionaliste' étudiée par Daniel Seiler dans le *Déclin du cléricalisme*, il semble que les autres partis tentent de récupérer les thèmes électoraux et programmatiques, sans que la structure politique soit modifiée pour la cause. C'est la raison pour laquelle, tout le raisonnement sur la modernisation du clivage terre-marché est présenté à titre d'hypothèse de travail.

Ceci ne signifie pas que les préoccupations écologistes n'aient pas de prise sur la société, au contraire puisqu'elles ont été récupérées par les grandes formations politiques de telle sorte qu'aucune formation ne s'affiche anti-environnementaliste. Il n'y aurait pas ici une ligne de fracture si les autres

formations politiques appliquaient un programme écologiste, mais le propre d'un clivage est d'être défini de part et d'autre de façon différente, si bien que les politiques ne s'affirment jamais anti-écologistes mais se présentent comme des relativisations d'un prétendu 'intégrisme' environnementaliste. Nous gardons donc notre hypothèse jusqu'à nouvel ordre. Peut-être la réaction à une exigence précise servirait-elle d'indication quant à la prégnance de la question de protection de l'environnement dans l'opinion publique. Voilà pourquoi les deux tableaux suivants sont présentés, l'un utilisant le mot taxe et l'autre non, en une époque précédant l'échec des écotaxes.

**Tableau 6 : Je vais maintenant lire certaines phrases concernant l'environnement. Pour chacune, pouvez-vous me dire si vous êtes fort d'accord, d'accord, en désaccord ou fortement en désaccord ? "Je donnerais une part de mes revenus si j'étais certain que cet argent servait à protéger l'environnement .**

	Flan dre	Wal lonie	Bru xelles	Belg ique
fort d'accord	17,1	10,8	12,3	14,5
d'ac cord	41,5	35,8	37,6	39,1
en désaccord	26,5	25,5	31,2	26,8
fort ement en désaccord	10,9	21,4	13,3	14,5
ne sait pas	4,0	6,6	5,6	5,0
total	100 %	100 %	100 %	100 %

source : European values study group, 1991.

**Tableau 7 : Je vais maintenant lire certaines phrases concernant l'environnement. Pour chacune, pouvez-vous me dire si vous êtes fort d'accord, d'accord, en désaccord ou fortement en désaccord ? 'J'accepterais une augmentation des taxes si l'argent supplémentaire était utilisé pour protéger de la pollution de l'environnement**

	Flan dre	Wal lonie	Bru xelles	Belg ique
fort d'accord	10,7	8,2	10,7	10,0
d'ac cord	30,8	26,0	28,0	28,9
en désaccord	37,0	32,5	37,8	35,7
fort ement en désaccord	18,3	27,1	18,9	21,1
ne sait pas	3,2	6,2	4,6	4,3
total	100 %	100 %	100 %	100 %

source : European values study group, 1991

Seuls 34,2 % des Wallons interrogés sont favorables à des taxes permettant une meilleure protection de l'environnement. Ce chiffre s'élève à 46,6 % quand le mot 'taxe' n'est pas utilisé. Dans les deux cas, il s'agit bien d'une minorité numérique et, de ce point de vue aussi, les défenseurs réalistes d'un environnement sain se retrouvent moins nombreux que leurs adversaires. Cela ne signifie pas que les revendications écologistes n'ont pas été entendues mais que ces revendications sont intégrées dans un système qu'elles ne transforment pas de fond en comble. Elles prennent donc la signification que l'émetteur leur donne, en fonction notamment d'autres lignes de stratification.

### *Possédants - Non possédants*

La ligne de partage du clivage possédants-non possédants, si l'on en croit Karl Marx, se traduit par la lutte pour le partage de la plus-value. Il s'agit bien d'un partage dans la mesure où ni le capital ni le travail ne sont en mesure d'accaparer toute la production, pour la bonne et simple raison que la

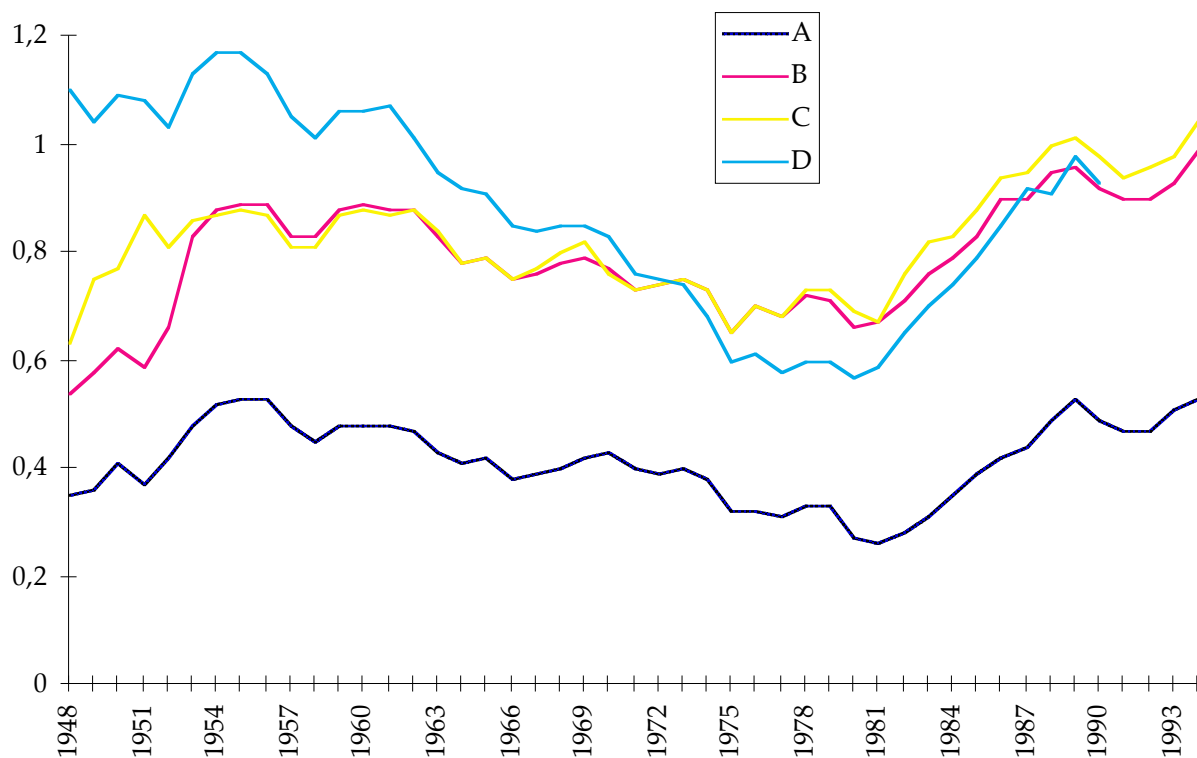
rémunération de chacun est la condition de sa propre survie et par conséquent, de la survie du système. Sans rémunération du travail, celui-ci n'est plus capable de se reproduire et sans rémunération du capital, l'usure efface ce dernier de la surface de la terre. Il n'est donc pas question de refuser de payer à chacun ce qui lui est nécessaire pour pouvoir se présenter toujours sur le marché. Le rapport de force va jouer dans des limites qu'aucun des partenaires ne connaît *a priori* puisqu'aussi bien, un capital fort rémunéré va engendrer des appareils bancaires et financiers qui vont imposer au capital industriel de le rémunérer en conséquence et la norme de civilisation va compter comme paiement du capital les frais annexes. A l'inverse, une période où la classe ouvrière va développer à son profit la lutte de classe va augmenter le standard de civilisation et les acquis sociaux marqueront un seuil qui résistera un certain temps aux attaques de la période suivante où le capital reprendra l'offensive.

On peut faire l'exercice de calculer, à partir de la comptabilité nationale, la part de la richesse nationale qui sert à rétribuer le capital et la part qui sert à payer la reproduction de la force de travail. La forme de la courbe que l'on observera dans une série temporelle exprimera l'état des rapports de force au long du temps. On appelle taux de plus-value le rapport entre les rémunérations du travail et du capital.

Pour la Belgique, ce taux de plus-value a été calculé pour la période de l'après guerre mondiale.

La discussion méthodologique du calcul donnant les courbes que nous avons synthétisées ci-dessous a été effectuée par Eric Geerkens. Nous avons ajouté aux résultats qu'il présente la série obtenue auparavant par Michel Laffut, Pierre Lebrun et Francis Bismans. De notre point de vue et à ce stade de la réflexion le plus important consiste dans l'allure générale des courbes.

Graphique 1 : Estimations du taux de plus value en Belgique <sup>1</sup>



On observe en effet que les courbes présentent un aspect bimodal, avec une crête en 1954-1955, une descente par paliers jusqu'au minimum en 1981, puis une remontée nette jusqu'en 1990, un léger creux puis un nouveau maximum atteint en 1994.

<sup>1</sup> GEERKENS Eric, " Estimations du taux de la plus-value en Belgique (1948-1994) : Méthode et résultats ", *Contradictions* , n°78-79, 1996, Bruxelles, pp.85-100, p.91 et ??????????

Centre d'Histoire quantitative du Développement économique régional, cité in BISMANS Francis *Croissance et régulation, La Belgique 1944-1974* , Bruxelles, Palais des Académies, 1992, 695 pages, p.633.

Pendant la première période, le taux de plus-value, soit le rapport entre la somme destinée à entretenir et rémunérer le capital et le montant destiné à la reproduction de la force de travail, est nettement orienté à la baisse, ce qui traduit un rapport de force beaucoup plus favorable aux travailleurs, un coût plus élevé de la reproduction de la force de travail. A partir de 1975 et jusqu'en 1981, le taux de plus-value fluctue très légèrement. A partir de 1982, la Belgique enregistre une remontée sensible du taux de plus-value, concomitante à la politique dite de redressement économique ou reaganienne ou thatcherienne ou néo-libérale.

Il faut bien entendu se rappeler que ce taux marque une répartition du produit intérieur brut, autrement dit qu'il est relatif à une situation de croissance globale. La forme de la courbe présentée ci-dessus ne signifie pas que le capital a été moins rémunéré en 1975 qu'en 1948 mais que sa part dans une économie en forte croissance a été moins grande. De même, les pertes dans la valeur de la force de travail enregistrée dans la décennie quatre-vingt, doivent être relativisées par la croissance, plus lente, il est vrai durant cette période.

Décrire l'opposition entre les possédants et les non-possédants de cette manière oblitère cependant un élément important dans le rapport de force, c'est-à-dire le rêve d'une société sans classe. On a dit que le système explicatif de Stein Rokkan permettait justement de faire l'économie des hypothèses de la vulgate marxiste, notamment sur la nécessité ou non du passage par la dictature du prolétariat. La dimension fortement onirique d'une société sans classe, née de l'écrasement du capitalisme doit cependant être évoquée, à cause de son pouvoir mobilisateur. La force de l'espoir d'une société meilleure poussait la classe ouvrière à se regrouper derrière les porte-parole du prolétariat. D'autre part, on ne peut négliger le fait que l'efficacité du modèle de concertation sociale belge ne provenait pas seulement de l'unité revendicative que les syndicats pouvaient montrer dans les négociations collectives avec le patronat, mais aussi de l'utilisation par les leaders de la peur du communisme de la part du patronat.

*“ De l'extérieur [pendant la guerre froide] la menace bolchevique avait permis l'intégration défensive de la société libérale dans la continuité de l'effort entrepris pendant la Seconde Guerre mondiale. De l'intérieur, le parti communiste avait concentré et régulé la révolte sociale et servi, en dernière analyse, d'instrument d'intégration. Mais ces succès épuisaient peu à*

*peu l'utilité sociale du communisme : en bouleversant les modes de vie, de consommation, les rapports entre individus, les conditions de travail, la révolution pacifique de la croissance pendant les Trente Glorieuses sapait les bases mêmes du recrutement militant. " <sup>1</sup> .*

D'après Rufin, la force mobilisatrice des utopies s'inscrit, par des systèmes de négociations à divers niveaux, dans des actions de la société qu'il appelle la dictature libérale. " L'intégration de l'individu se fait dans un groupe minoritaire et ce groupe lui-même est intégré à la société démocratique par les liens qu'elle tisse avec tout ce qui prétend s'exclure d'elle " <sup>2</sup> . En même temps, cependant, la société a accepté des compromis avec les syndicats à pratique réformiste parce que ceux-ci pouvaient à juste titre prétendre être poussés dans le dos par les revendications plus révolutionnaires des organisations communistes. Le jeu des négociateurs syndicaux était double : réaliser l'impasse sur les organisations perturbatrices en utilisant leur capacité de mobilisation populaire comme menace vis-à-vis d'un patronat auprès duquel ils se présentaient comme seuls interlocuteurs acceptables, raisonnables et à qui les dirigeants capitalistes faisaient des concessions de crainte de voir poindre le danger communiste. La conclusion de Rufin repose sur l'omniprésence de la peur comme facteur structurant des systèmes sociaux, à l'instar de Hobbes et, ajouterons-nous, de Girard.

Du point de vue de ceux qui veulent changer de système, les militants ouvriers, en bout de période, se retrouvent minorisés dans leur volonté révolutionnaire. Du point de vue de ceux qui veulent changer les rapports dans le système, les militants ouvriers, en bout de période, se retrouvent minorisés face à un patronat qui n'a plus de raison de craindre ni le communisme à l'intérieur, ni la menace bolchevique à l'extérieur.

---

<sup>1</sup> RUFIN Jean-Christophe, *La dictature libérale. Le secret de la toute puissance des démocraties au 20<sup>e</sup> siècle* , Ed.J.C.Lattès, Paris, 1994, 313 pages, p.144-145.

<sup>2</sup> RUFIN Jean-Christophe, *op.cit.*, p.272.

### Puissance due aux clivages

A l'inverse de ce qui vient d'être développé, il semble utile de préciser que les associations ouvrières chrétiennes wallonnes étaient moins minoritaires qu'elles ne voulaient bien le laisser percevoir. Dans les diverses dimensions du système, elles apparaissaient, on l'a vu, comme minoritaires dans leur volonté d'un monde plus juste - il faut entendre par là un monde où la dignité de l'ouvrier soit respectée - d'un monde plus chrétien - le chant de la Jeunesse ouvrière chrétienne affirmait: " Nous referons chrétiens nos frères " - d'un monde où l'industrie respecte les règles de reproduction de la nature ( encore que le clivage nature-marché passe à certains égards à l'intérieur de ce monde et notamment entre les organisations syndicales et les organisations d'éducation permanente ) et d'un monde où les travailleurs wallons puissent espérer que l'Etat crée des conditions d'emploi aussi fructueuses en Wallonie qu'en Flandre - on pense notamment à la construction de moyens de transports modernes dont les créations en Flandre devançaient de plus d'une décennie les créations en Wallonie - et de ces points de vue, ces associations apparaissent comme minoritaires.

Cependant, le goût de l'humilité, issu peut-être de l'esprit des béatitudes sert parfois à cacher, y compris à ses propres yeux, la volonté de puissance moins présente, il est vrai, dans les textes évangéliques. Car, en axant le regard sur d'autres priorités, en regardant la structure par d'autres états du système, on voit que les associations ouvrières chrétiennes sont majoritaires et même en quelque sorte indispensables au fonctionnement du jeu politique belge.

Les associations ouvrières wallonnes adoptent, sur le plan centre-périphérie, des positions parallèles à celles qui dominent en Flandre et leurs propositions de détricotage institutionnel de la Belgique sont en accord avec celles de leurs homologues flamands.

En ce qui concerne les privilèges historiques de l'Eglise catholique, les associations chrétiennes apparaissent comme défenseurs d'un enseignement



libre subventionné qui non seulement a été conforté avant notre période par le pacte scolaire mais qui, durant la période, a été inscrit dans la constitution, par une majorité de deux tiers des représentants du peuple. Ces privilèges apparaissent moins que jamais en danger à la fin de la période en ce qui concerne l'enseignement et fort bien défendu en ce qui concerne le système hospitalier.

Dans le clivage opposant le fonctionnement du secteur secondaire à la sauvegarde des conditions de survie et de gestion de la terre, les associations chrétiennes ont reproduit en leur sein la ligne de partage, ce qui leur a permis de se trouver, au choix, à chaque décision et du côté du vainqueur et du côté du vaincu.

Enfin, si un siècle et demi de révolution industrielle n'a pas donné naissance à la collectivisation des moyens de production, le développement du système capitaliste et la société de marché généralisée n'a pas diminué le taux de plus-value et dans le pays dont on parle, les conditions générales de vie de la classe ouvrière sont loin de témoigner d'une paupérisation absolue.

Il suffit en quelque sorte de regarder cette logique d'opposition que Stein Rokkan a si bien saisie comme une logique de succession, au sens de suite d'états du système, de priorités d'*agenda* politique pour inverser les relations majorité-minorité. Alors, il apparaît que le pouvoir de l'Etat durant la période est dans les mains de ceux qui veulent démonter cet Etat, que les chrétiens sont au pouvoir dans un Etat quasi laïc, que le système industriel se régénère de la lutte contre la pollution et que le fordisme qui n'est que le corollaire d'un syndicalisme efficace a permis au système capitaliste de se survivre à lui-même.

### *Centre-Périphérie*

La ligne de clivage centre-périphérie départage les défenseurs des droits de la périphérie des défenseurs de la construction d'un centre fort. Mais les institutions ouvrières chrétiennes wallonnes se sont adaptées à l'efficacité des revendications flamandes. En une période où le mouvement flamand

s'accapare de l'appareil d'Etat belge grâce à sa supériorité numérique au parlement, les petits frères wallons défendent une Belgique unie. Dès le moment où la perte de prestige, d'efficacité et d'utilité de l'Etat permet au mouvement flamand de concevoir une plus grande autonomie de son système politique par rapport à une Wallonie qui commence à coûter plus qu'elle ne rapporte, les régionalistes wallons montent en puissance à l'intérieur des associations chrétiennes. Les lignes d'opposition structurant le conflit dit communautaire reproduisent donc du côté wallon les positions majoritaires du côté flamand.

Les associations chrétiennes ne font que reproduire l'attitude globale des Wallons en ce domaine. Ceux-ci ont en effet subi le processus de régionalisation exigé par le mouvement flamand plus qu'ils ne l'ont voulu et chaque étape de revendication de plus d'autonomie pour la Flandre a été comprise par les francophones comme une trahison à la parole donnée. Cependant, à chaque exigence les francophones ne faisaient que mettre un frein sans pouvoir arrêter la machine ni lui faire faire marche arrière. Quelques déviations ont cependant été réussies, telle l'exigence de la constitution des régions dont la possibilité fut arrachée dans la révision de 1970.

Chaque grand parti francophone est devenu régionaliste sous les coups de boutoir de revendications flamandes et l'adaptation des associations ouvrières chrétiennes ne fait pas exception à la règle.

Même une coupe diachronique du fonctionnement des associations ouvrières chrétiennes les fait apparaître comme partie d'une entité minoritaire sur le plan numérique mais culturellement dominante. Ce n'est en effet qu'au début de la période que le texte de la constitution est officiellement traduit en néerlandais, par le vote de l'actuel article 189. Le texte actuel stipule trois langues, à savoir le français, le néerlandais et l'allemand. L'égalité constitutionnelle des deux grandes langues nationales ne fut acquise que le 10 avril 1967 et ce fait doit être compris pour être placé dans la longue histoire de la lutte de la périphérie flamande. A la fin de la période, il suffit d'ouvrir les pages culturelles des grands quotidiens de part et d'autre de la frontière linguistique pour saisir que le rapport à la langue du grand voisin n'est pas le

même de chaque côté. Alors que les comptes rendus de livres publiés à Paris sont réguliers dans la presse néerlandophone, les articles sur les publications amstellodamoises sont exceptionnels dans la presse francophone. Ceci ne signifie bien sûr pas que le complexe d'infériorité culturelle flamand les ait transformé en minorité politique mais qu'il faut tenir compte, pour évaluer le degré d'audace de la génération politique qui émerge en 1967, de la profondeur de la sensibilité aux manifestations d'une arrogance francophone présumée. La susceptibilité à des thèmes comme le rôle social des fransquillons ou la réaction quasi épidermique à la phrase " Et pour les Flamands la même chose! ", symbole de la domination francophone dans l'armée de l'Yser, sont des signes du fait que les deux groupes linguistiques importants en Belgique se ressentent comme deux minorités.

Les francophones sont souvent peu conscients des réactions que le passé d'une culture longtemps opprimée a laissé dans l'histoire actuelle. Bien malgré eux, les francophones parlent de cette minorisation flamande lorsqu'ils commettent ce *lapsus linguae* si courant quand ils évoquent le conflit communautaire : " les Flamands d'un côté, les Belges de l'autre ", signifiant néerlandophones contre francophones. Dans ce glissement de sens, n'est pas seulement révélée l'absence de nom commun et spécifique aux francophones de Belgique, aux Wallons et aux Bruxellois francophones, mais est aussi inconsciemment répétée l'appartenance de la Belgique aux francophones comme allant de soi. S'ils en avaient besoin, les leaders du mouvement flamand pourraient utiliser cette révélation quotidienne pour montrer la nécessité pour la périphérie flamande de se déprendre d'un centre 'fondamentalement' francophone.

Il n'est bien entendu pas question de nier les rapports de force politiques tels qu'ils sont vécus institutionnellement et tels qu'ils sont mesurés aux élections et au parlement mais il faut sans doute rappeler ce contexte de la longue lutte du mouvement flamand contre une réalité francophone dont on a déjà parlé ailleurs<sup>1</sup>. Cette lutte, foncièrement culturelle, vise à donner à un

---

<sup>1</sup> VERJANS Pierre, "Les clivages entérinés dans la constitution belge", in *Agenda interculturel*, mensuel du Centre bruxellois d'action interculturelle, n°139, décembre 1995, pp 19-24.

peuple victime d'une oppression comme le siècle dernier en a eu le secret, écrasé par un marché autorégulateur, les moyens de défendre ses capacités de survie. La logique de la distinction utilisée par la bourgeoisie francophone pour mépriser le peuple flamand a été retournée par les militants flamingants qui ont utilisé les stigmates sociaux du dialecte et de l'accent local pour exclure de l'espace social légitime les riches fransquillons.

Le combat, jusqu'à la fin de la période que nous étudions, n'est pas considéré comme gagné par les leaders. Le militantisme flamand se nourrit de cette peur de voir le peuple et son langage exclus de la zone de pouvoir utile. L'activisme actuel dans la périphérie bruxelloise contre l'achat massif de propriétés par les fonctionnaires des institutions européennes est un signe de cette crainte toujours en alerte d'un combat pour le respect qui n'est jamais sûr d'être gagné une fois pour toutes.

Depuis cet état du système, on peut considérer que les francophones, bien que minoritaires, se comportent comme une majorité bien assise. Leur refus global de réagir de façon réciproque au décret dit de septembre protégeant le néerlandais dans les entreprises privées en Flandre, en est un signe. Comme locuteurs, les francophones dans leur ensemble ne se sentent pas menacés.

### *Eglise-Etat*

La lutte pour le maintien des privilèges du clergé apparaît comme gagnée par les défenseurs de ces privilèges depuis avant le début de la période. La signature du pacte scolaire marque la fin de l'anticléricalisme, l'abandon du projet de suppression de l'enseignement subventionné. Durant la période que nous examinerons, cet enseignement va être consolidé, non seulement par la fréquentation des élèves, mais aussi par la consolidation de la technique du pacte et son extension au pacte culturel et ensuite par la constitutionnalisation de l'enseignement subventionné et la protection de celui-ci par la Cour d'arbitrage.

La fréquentation de l'enseignement libre montre que loin d'être réduit à la portion congrue, l'enseignement libre constitue le réseau le plus fréquenté en Communauté française.

**Tableau 8 : Fréquentation des réseaux d'enseignement en 1993-1994**<sup>1</sup>

1993-94	Réseau libre	Réseaux officiels	Ensemble
Enseignement préscolaire	68 391	100 360	168 751
Enseignement primaire	142 055	174 615	316 670
Enseignement secondaire	194 779	152 966	347 745
Enseignement supérieur	33 262	33 282	66 544
Enseignement universitaire	44 764	17 702	62 466
Total enseignement de plein exercice (hors artistique supérieur)	483 251	478 925	962 176

**Tableau 9 : Proportion de la population scolaire en Communauté française**

1993-94	Réseau libre	Réseaux officiels	Ensemble
Enseignement préscolaire	40,53%	59,47%	100,00%
Enseignement primaire	44,86%	55,14%	100,00%
Enseignement secondaire	<b>56,01%</b>	43,99%	100,00%
Enseignement supérieur	49,98%	50,02%	100,00%
Enseignement universitaire	<b>71,66%</b>	28,34%	100,00%
Total enseignement de plein exercice (hors artistique supérieur)	50,22%	49,78%	100,00%

On voit que l'enseignement libre est majoritaire en Communauté française, mais cette proportion est calculée sur le total, y compris donc les étudiants de l'Université libre de Bruxelles qu'on ne peut considérer comme partie du réseau catholique. Par contre, le pourcentage de l'enseignement secondaire est significatif de la vitalité du réseau d'enseignement issu de l'Eglise catholique et du pacte scolaire.

---

<sup>1</sup> MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION, *Annuuaire statistique 1993-1994*, Service des statistiques, Bruxelles, 1995, 696 pages, p.36.

Le pacte scolaire fut élaboré par une “ commission scolaire nationale ” composée des trois présidents de parti assisté chacun de trois membres de leur formation, réunie par le ministre P.S.C. de l’Instruction publique. Le texte de l’accord fut soumis à l’approbation des congrès des trois grands partis. C’est ainsi que le 16 novembre 1958, le parti social chrétien l’approuva à l’unanimité, les libéraux par 107 voix contre 6 et 4 abstentions et le parti socialiste belge par 659 voix contre 231 et 18 abstentions. La loi traduisant les dispositions de ce contrat politique fut votée à l’unanimité à l’exception des communistes et fut promulguée le 29 mai 1959.

Le pacte culturel, paraphé le 24 février 1972 par les représentants du P.S.C.-C.V.P., du P.S.B., du P.L.P.-P.V.V., du F.D.F.-R.W. et du P.C.B. mais non par la V.U. qui estimait que cet accord aurait dû être passé dans le cadre des conseils culturels, fut pourtant voté à l’unanimité comme loi sur la protection des tendances philosophiques et idéologiques du 16 juillet 1973. Cette loi institue une commission nationale permanente du pacte culturel qui peut émettre un avis motivé sur le fondement d’une plainte sur la liberté d’expression des différentes tendances idéologiques et philosophiques. Le projet de pacte culturel avait été signé le 15 juillet 1971, par les trois grands partis, avant le vote de la loi du 21 juillet 1971 sur l’autonomie culturelle. Les anticléricaux se protégeaient ainsi en Flandre contre le risque d’un abus de puissance du C.V.P. et les chrétiens en Wallonie contre la majorité anticléricale. L’actuel article 11 de la constitution avait été modifié en ce sens. “ La jouissance des droits et libertés reconnus aux Belges doit être assurée sans discrimination. A cette fin, la loi et le décret garantissent notamment les droits et libertés des minorités idéologiques et philosophiques ”.

Le principe de la loi consiste dans l’association des utilisateurs et de toutes les tendances idéologiques et philosophiques à l’élaboration et à la mise en oeuvre de la politique culturelle pour autant que ces utilisateurs acceptent les principes et les règles de la démocratie et qu’ils s’y conforment.

L’actuel article 24 de la constitution donne de la même manière une garantie de maintien de l’enseignement subventionné. Comme le pacte culturel, il constituait une condition préalable à l’extension des compétences des

communautés à l'enseignement. La définition des nouvelles attributions et l'élargissement de la saisine de la Cour d'arbitrage, à l'actuel article 142 procèdent de la même intention. " L'objet de la modification est de transférer au maximum la compétence en matière de politique d'enseignement aux Communautés avec la condition préalable importante de remplacer les garanties inscrites depuis 30 ans dans le pacte scolaire national par des garanties constitutionnelles sanctionnables " <sup>1</sup>.

Depuis le vote de la loi du 15 juillet 1988, il faudrait donc une majorité des deux tiers pour modifier substantiellement le mode de subventionnement de l'enseignement. En dehors des conjonctures électorales fluctuantes, les privilèges historiques de l'Eglise sont donc protégés de façon solide.

La question qui se pose maintenant consiste à savoir si l'Eglise est encore concernée réellement par le fonctionnement et la fréquentation de l'enseignement catholique. Là aussi, il faut répondre de façon nuancée. Bien entendu, le pouvoir traditionnel du Vatican se fait sentir et se fait surtout entendre à propos de certains problèmes éthiques, mais une grande partie des parents envoient leurs enfants dans cet enseignement à cause de sa qualité supposée meilleure et non à cause d'une pratique religieuse qui s'amenuise d'ailleurs à l'intérieur même des associations chrétiennes. L'échec de *l'aggiornamento* en matière de morale sexuelle, à la suite de la révolution contraceptive n'y est peut-être pas pour rien. Vu de près, il semble que les professeurs, y compris les professeurs de religion se font moins courroies de transmission des pensées pontificales que de l'opinion moyenne de la population.

Les associations ouvrières chrétiennes se trouvaient plus proches du versant hospitalier des institutions issues des privilèges historiques de l'Eglise. En ce qui concerne la dispensation des soins de santé, la période a connu une croissance forte, tant par l'intermédiaire des cliniques que des mutualités chrétiennes. " La part des mutualités chrétiennes dans le nombre total d'assurés titulaires à l'assurance obligatoire pour travailleurs salariés et appointés n'a

---

<sup>1</sup> Documents parlementaires, Sénat, Bruxelles, session extraordinaire 1988, n°100-1/1, p.1.

cessé de croître, pour passer de 34,5 % en 1945 à 44 % en 1989. Pour les indépendants, cette part est d'environ 50 %. Si l'on tient compte des personnes à charge, la moitié environ de la population est affiliée aux mutualités chrétiennes " <sup>1</sup>. Cependant, il faut tenir compte du fait que la région flamande apporte un beaucoup plus grand nombre d'affiliés que les régions wallonne et bruxelloise. Celles-ci ne comptent ensemble que 31 % , respectivement 21 % et 10 % des titulaires de l'assurance maladie et invalidité obligatoire pour salariés et appointés, alors que la Flandre en compte 67 % <sup>2</sup>. La Wallonie est donc nettement sous-représentée par rapport à la population totale. Quoi qu'il en soit, le réseau des institutions hospitalières chrétiennes a fonctionné sans complexe de minorité pendant la période, si l'on prend en considération l'ensemble du pays.

S'il est vrai que les associations ouvrières chrétiennes peuvent se sentir minoritaires dans un monde en voie de désacralisation, on peut cependant constater que le rapport de force entre les partisans d'un système où l'Etat organise les besoins collectifs des citoyens et les partisans d'une subsidiarité par l'Etat d'initiatives prises par des citoyens en fonction de besoins collectifs reste bien à l'avantage des initiatives citoyennes, reliquats des initiatives ecclésiastiques et de l'idée de subsidiarité.

### *Nature-Marché*

Dans la lutte pour la gestion rationnelle de la terre et pour un aménagement du territoire qui tienne compte de l'intérêt collectif plutôt que des intérêts particuliers s'exprimant à travers le marché autorégulateur, les associations ouvrières chrétiennes ne s'étant pas engagées totalement dans un

---

<sup>1</sup> DELEECK Herman, " La politique sociale ", *Un parti dans l'histoire. 1945-1995.50 ans d'action du Parti social chrétien* , DEWACHTER Wilfried, DUMONT Georges-Henri, DUMOULIN Michel, GERARD Manu, LAMBERTS Emiel, MABILLE Xavier, VAN DEN WIJNGAERT Mark, directeurs, Duculot, Louvain-la-Neuve, 1996, 649 pages, p.469.

<sup>2</sup> GERARD Emmanuel, " Les mutualités chrétiennes ", *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique* , t.2, Presses universitaires de Louvain, 1994, 645 pages, p. 128.



camp ne se sont jamais trouvées minorisées. Elles furent traversées par les contradictions entre leurs mouvements sociaux et culturels d'un côté et leur défense des salariés des secteurs attaqués de l'autre. Entre une logique syndicale et une logique plus collective, les prises de position pour ou contre des mesures de protection de l'environnement n'ont pas été mises en évidence dans la logique des associations. Les dissensions éventuelles étaient réglées au cas par cas quand elles ont été abordées. Le plus souvent, les responsables de l'une ou l'autre organisation prenaient leur propre position sans référer à la fédération que le Mouvement ouvrier chrétien était censé être. La division actuelle des militants ouvriers chrétiens entre les parti social chrétien et écologiste montre que la division terre-marché est passée là au milieu.

En effet, dans une société post-industrielle, Inglehart a montré l'existence d'un nouvel axe matérialiste/post-matérialiste, parce que la satisfaction de plus en plus grande des besoins matériels déplace les valeurs vers des biens moins matériels ou moins monétisables. Pour lui, les conflits basés prioritairement sur des valeurs joueraient un rôle de plus en plus grand dans les sociétés post-industrielles, de même que les conflits locaux et de race qui pourraient diviser la société plus profondément que les conflits de classe <sup>1</sup>.

**Tableau 10 : Approbation d'un mouvement**

mouvement écologique ou de protection de la nature	F landre	W allonie	B ruxelles	B elgique
approuve fortement	4 7,5	4 5,6	5 0,9	4 7,4
approuve quelque peu	4 7,3	4 4,5	4 3,5	4 5,8
désapprouve quelque peu	1 ,6	4 ,1	2 ,4	2 ,5
désapprouve fortement	0 ,4	0 ,9	0 ,6	0 ,5
ne sait pas	3 ,3	4 ,9	2 ,6	3 ,7
total	1 00 %	1 00 %	1 00 %	1 00 %

source : European values study group, 1991

<sup>1</sup> INGLE HART R., *The silent revolution*, Princeton University Press, Princeton, 1977, p.225.

Comme on le voit, l'image du mouvement de défense de la nature est positive pour neuf personnes sur dix dans les différentes régions de Belgique. Alors qu'une participation financière à la sauvegarde de la nature *in concreto* obtenait une adhésion beaucoup moins forte, le mouvement écologiste *in abstracto* ne trouve en Wallonie que 5 % d'opposants.

La pertinence de cet axe ne s'impose cependant pas à des organisations implantées depuis longtemps sur d'autres clivages. Les clivages plus anciens sont traversés par ce nouvel axe sans être altérés, sans que les conflits premiers soient modifiés, sans provoquer de rupture réelle dans la logique précédente de confrontation. A part la position particulière du parti écolo lui-même, les autres institutions ne sauraient pas être mises en minorité sur ce clivage, puisqu'il suffit de plier aux exigences de l'opinion publique quand elle s'éveille à des problèmes concrets d'environnement, l'éveil se faisant le plus souvent au cri du 'not in my backyard'.

### *Possédants - Non possédants*

Le malaise lié au clivage possédants-non possédants était illustré par les courbes de taux de plus-value, illustrant le manque de prise des syndicats sur la possibilité de changer de système, de passer d'un système de production capitaliste à un système où les moyens de production auraient été socialisés. Mais on peut se poser la question de savoir si cette volonté révolutionnaire est réellement présente dans le chef des syndicalistes sinon dans le coeur de la masse ouvrière.

La question relativement classique sur le radicalisme, le réformisme et le conservatisme a été également posée lors du sondage que nous avons déjà utilisé. Il faut bien entendu replacer les réponses obtenues dans leur contexte d'enquête et rester conscient que les processus révolutionnaires décrits par Theda Skocpol montrent que les vraies révolutions n'ont pas été choisies consciemment et qu'il n'est pas certain que cette question, posée aux ouvriers de Saint-Petersbourg avant qu'elle ne devienne Leningrad aurait donné des résultats très différents.

**Tableau 11: " Voici trois attitudes de base par rapport à la société dans laquelle nous vivons. Choisissez celle qui décrit le mieux votre propre opinion. "**

	F landre	W allonie	B ruxelles	B elgique
Toute la manière dont notre société est organisée doit être radicalement changée par une action révolutionnaire	2 ,6	2 ,4	4 ,4	2 ,8
Notre société doit être graduellement modifiée par des réformes	6 8,0	5 8,9	6 7,6	6 5,0
Notre société actuelle doit être vaillamment défendue contre toute force subversive	1 6,5	2 2,3	1 6,1	1 8,3
ne sait pas	1 2,9	1 6,5	1 1,9	1 3,9
total	1 00 %	1 00 %	1 00 %	1 00 %

source : European values study group, 1991

En constatant que le réformisme rassemble plus de la moitié des Wallons interrogés, que près d'un sur quatre se révèle conservateur et seulement un sur quarante révolutionnaire, nous ne savons pas encore grand chose car nous ne savons ni à quelle réforme les répondants font allusion, ni quelle subversion ils veulent combattre ni quelle révolution ils prônent. Cependant, en supposant que les réponses avaient trait à cet angle-ci de la problématique politique, c'est-à-dire l'opposition entre une plus grande concentration des moyens financiers et économiques dans les mains des décideurs ou une plus large répartition de ces moyens dans les mains des producteurs, nous pouvons supputer que la ligne politique de syndicalisme de négociation correspond aux attentes d'une grande partie de la population.

Si donc le clivage séparant les partisans d'une justice distributive en fonction d'une prétendue efficacité économique des partisans d'une justice commutative existe, il est constitué principalement d'un réformisme grignoteur, versant travailleur d'un fordisme patronal résigné et parcimonieux. Les partisans de la manière forte comme ceux de la table rase ont dû accepter l'existence de leur adversaire, ont été dans l'impossibilité d'éliminer le rival. La pratique du compromis doit bien être conçue, de la part des acteurs, comme un pis-aller à défaut de pouvoir user de la violence pure. L'habitude du système politique pratiquant la négociation, le rapport de force un degré en-dessous de l'art de la guerre, explique sans doute l'auto-justification *a posteriori* du choix de la voie réformiste.

Comment dès lors décider si l'un des deux côtés se trouve majoritaire? L'un et l'autre ont cédé sur des questions de principe pour pouvoir obtenir des gains substantiels et concrets. Les après-guerres se révèlent fructueux en démonstration de vouloir-vivre ensemble, surtout de la part du patronat qui a senti par deux fois le frisson du vent du bolchevisme. Les concessions étaient le fruit de la crainte comme du calcul et l'identité collective put en sortir renforcée dans le monde ouvrier. Qui y gagne quand l'augmentation du temps de travail nécessaire à reproduire la force de travail permet à l'acheteur de la force de travail de disposer d'un travail mieux qualifié dont il peut extraire une plus-value plus importante? Qui y gagne quand la nécessité de remettre la force de travail le plus vite possible sur le marché du travail impose au patronat de

payer une sécurité sociale? La parenthèse bolchevique s'étant refermée dans l'histoire du capitalisme, la prédiction de la paupérisation absolue peut-elle se réaliser? Jusque maintenant, le prolétariat des pays industrialisés semble avoir réussi à éviter cette paupérisation et la bourgeoisie a réussi à éviter une collectivisation des moyens de production.

Bien avant le début de la période que nous examinons, un programme d'action avait été proposé.

*“ D'où vient le mal dans l'ordre matériel? Est-ce de l'aisance des uns? Non, mais du dénuement des autres ; de ce que, en vertu des lois faites par le riche pour l'exclusif intérêt du riche, il profite presque seul du travail du pauvre, de plus en plus stérile pour lui. De quoi donc s'agit-il? D'assurer au travail ce qui lui appartient équitablement dans les produits du travail même ; il s'agit, non de dépouiller celui qui possède déjà, mais de créer une propriété à celui qui maintenant est privé de toute propriété.*

*“ Or, comment y parviendra-t-on? par deux moyens : l'abolition des lois de privilège et de monopole ; la diffusion des capitaux que le crédit multiplie ou des moyens de travail accessibles à tous. ”<sup>1</sup>*

Bien entendu, ce programme d'action a été appliqué par une infime partie des acteurs sociaux et si le syndicalisme n'est plus puni - quoiqu'on puisse parler de “ la peau de chagrin du droit de grève ”<sup>2</sup> - le capitalisme populaire, impuissant à participer à la défense active de ses intérêts est présent comme masse de manoeuvre dans de grandes opérations financières. La réussite toute relative de ce projet datant d'il y a quelques sept générations tient probablement plus à sa modestie qu'à la volonté de le voir concrétisé. Mais cette modestie ne constitue-t-elle pas une marque des projets politiques de type social-chrétien? La recherche du meilleur intérêt de tous caractérise les programmes d'action d'un mouvement cherchant à éviter la lutte des classes, non afin d'étouffer les revendications légitimes des opprimés mais afin de ne pas raidir les forces de résistance de l'adversaire. Une sorte d'aïkido social-chrétien pourrait-on dire.

---

<sup>1</sup> LAMENNAIS Félicité, *Le livre du peuple*, Voglet, Bruxelles, 1838, 126 pages, p.115.

<sup>22</sup> JAMOULLE Micheline, “ Les transformations du droit belge du travail depuis 1975 ”, *Contradictions*, n° 78-79, 1996, Bruxelles, pp.101-161, p.132 s.

## Proposition d'analyse structurale

En exposant nos sources d'inspiration théorique, en tentant de déployer notre appareil épistémologique, il a fallu décortiquer le système politique suivant les clivages de Stein Rokkan. Or, pour devenir structurale, notre analyse doit non seulement préciser les axes d'opposition des termes du système, mais aussi faire voir le système dans sa propre succession. Car c'est dans la succession que le système trouve sa complétude, son sens social. De même que les *tugare* et les *cera* ne s'opposent que parce qu'ils se complètent, de même, le code linguistique élémentaire du rouge et du vert, l'opposition des signifiés 'passage autorisé'/'passage interdit' n'a un sens social que parce que l'un va suivre l'autre. Pour simplifier ces règles de succession, on pourrait dire que les usagers ne respectent l'interdiction de passage que parce que l'autorisation de passage va suivre, donc parce que leur sens se complètent<sup>1</sup>. Autrement dit, c'est dans l'ordre de la succession que la complémentarité s'affirme dans le code linguistique.

Prendre pour modèle épistémologique le structuralisme implique donc, si nous cherchons à donner un sens à ce mot, que le modèle que nous proposons soit décrit non seulement comme un système d'opposition dans la synchronie, mais aussi comme un système de complémentarité dans la diachronie. En effet, constater l'existence de quatre clivages dans le système politique des Etats d'Europe n'est pas très fructueux sur le plan heuristique si nous ne parvenons pas à décrire un code politique, de même que Lévi-Strauss a décrit des codes sociaux se révélant dans la structure des mythes.

Le problème vient de ce que le système politique se présente bien comme un ensemble de discours qu'il y a moyen d'opposer points à points, ou clivage par clivage, mais cet ensemble de discours est émis par des acteurs sociaux représentants des intérêts et des réalités sociales très concrets. La médiation politique consiste dans l'opération de transformation des problèmes

---

<sup>1</sup> GOSSIAUX Pol P., " Anthropologie ", *L'homme en société*, DESPRET Vinciane, GOSSIAUX Pol P., PUGEAULT Catherine, YZERBIT Vincent, Presses universitaires de France, Paris, 1995, 382 pages, pp.95-215, p. 162.

concrets vécus par des parties de la population qui ont les moyens d'exprimer leur vécu - se pose ici la question de la visibilité sociale relative des différentes fractions ou classes de la population - en revendications concrètes qui s'intègrent dans des discours préformés, quand ces problèmes ne sont pas suffisamment prégnants socialement pour faire éclore un nouveau clivage. Les capteurs du politique au sein de la population sont constitués par les réseaux sociaux et politiques qui drainent les voix de blocs de population vers des représentants légitimes. Ces réseaux idéologiques et clientélistes expriment des points de vue partiels sur la réalité sociale et défendent des revendications qui peuvent se révéler fortement contradictoires. Comment donc se fait la traduction des demandes sociales qui peuvent être perçues par les professionnels de la politique dans des termes qui soient compatibles, au moins au sein du même parti?

La complémentarité dans le modèle, au niveau des institués politiques, se marque par l'agenda politique. Quand une réalité sociale est vécue comme problématique, l'art des acteurs sociaux concernés, leur capacité politique se révèle dans la possibilité pour eux d'imposer ce problème comme problème aux acteurs politiques et par là, de proposer leur solution à ce problème. Le sentiment d'urgence d'un problème, la priorité avec laquelle il est traité, le nombre de concessions que l'on est prêt à faire pour faire avancer telle question, cela varie en fonction de la proximité de ce problème par rapport à la position qui identifie l'acteur politique sur un ou plusieurs clivages. Une tactique utilisée souvent dans des gouvernements de coalition consiste à créer un parallélisme entre deux problématiques qui n'ont rien de commun sinon d'être importantes pour des partenaires qui ne peuvent s'éviter.

Une analyse structurale devrait donc, à un moment du temps, permettre de voir à l'oeuvre des mécanismes d'opposition et de succession dans le champ politique. A chaque expression du mécanisme politique, doivent apparaître le jeu des forces contradictoires sur les clivages et les mécanismes d'organisation de priorité à l'agenda politique. Pour revenir aux termes propres, cette succession révèle une complémentarité en ce sens que tout pouvoir, d'où qu'il émane doit régler les problèmes qui se posent. La manière dont il les réglera et le caractère de plus ou moins grande importance et

d'urgence qui leur seront reconnu variera suivant sa position dans le champ, mais il faudra qu'il les règle.

L'unité de la problématique structurale consiste donc à affirmer la présence au même moment d'acteurs sociaux et politiques qui s'opposent sur certains clivages, par la mise en forme de leur discours et qui tentent d'imposer l'urgence des questions qui les concernent.

La structure politique globale peut être vue comme une combinaison de positions possibles d'unités politiques élémentaires. Ces unités seraient représentées comme des unités de puissance politique théorique, soit, en démocratie parlementaire, un siège de représentant à une chambre législative, en démocratie communale, un siège de conseiller communal, que l'on considérerait comme des instituants. L'institué ou sens social de ces sièges consisterait dans la base sociale ou expression par une partie de la population d'un problème considéré comme suffisamment important pour exiger une représentation en tant que tel. Qu'on ne s'y trompe pas, cette double articulation entre des représentations parlementaires et des revendications sociales n'est pas une tautologie dans la mesure où sur un territoire donné à un moment donné, une revendication peut apparaître comme socialement importante sans qu'elle obtienne une puissance législative. A l'inverse, nous nous posons la question de savoir si un instituant, par exemple un parti politique en tant qu'appareil électoral ne peut pas fonctionner pour un temps sans institué exprimé ou plus exactement en changeant d'institué, de sens social. Or, comme le contenu sémantique est plus difficile à percevoir que son expression sensible, surtout quand il y a modification, il faudra tenter de saisir à quoi on s'oppose pour faire une politique.

On pourrait dire qu'un parti en tant qu'appareil électoral défend en priorité une position sur un clivage et qu'il organise les priorités politiques par rapport à cette position de base. Dans un système à quatre clivages, on pourrait ainsi avoir le schéma suivant si on accepte de réduire les choix secondaires à un seul bloc permettant des compromis.



<b>Oppositions</b>	<b>Priorités</b>	
<u>Centre</u>	—>	E-E; T-M; P-NP
Périphérie	—>	E-E; T-M; P-NP
<u>Eglise</u>	—>	C-P; T-M; P-NP
Etat	—>	C-P; T-M; P-NP
Terre	—>	P-NP; C-P; E-E
Marché	—>	P-NP; C-P; E-E
<u>Possédants</u>	—>	C-P; E-E; T-M
Non-possédants	—>	C-P; E-E; T-M

La première ligne représente ici le cas d'un acteur défendant le Centre plutôt que la périphérie et considérant comme secondaire la défense des positions sur les autres clivages, c'est-à-dire Eglise ou Etat, Terre ou Marché et Possédants ou Non-possédants ; la deuxième ligne le cas d'un acteur défendant la Périphérie d'abord et secondairement les autres positions ; et ainsi de suite.

Une cohérence politique implique qu'un acteur qui est défini sur un axe d'opposition de principe pose les autres axes comme secondaires et que sa priorité ira à la défense des intérêts sociaux qui le portent au pouvoir.

Le schéma est bien structural puisqu'il situe les acteurs politiques les uns par rapport aux autres, dans une logique d'opposition et de succession.

Le schéma des priorités donne par conséquent le schéma des alliances possibles sur base du principe qu'il est plus facile de faire des concessions sur un terrain défini comme secondaire que sur un enjeu principal. Dès lors, on pose qu'un acteur ne puisse en principe faire alliance avec un acteur qui défendrait la position primaire inverse. Par contre, il peut faire alliance avec des acteurs qui ont les mêmes choix que lui ou avec des acteurs qui ont d'autres priorités.

Dans le schéma proposé, on voit qu'un acteur qui défend en priorité les privilèges historiques de l'Eglise ne peut faire alliance avec un défenseur de la position inverse mais peut se lier avec un acteur défendant une position quelconque sur un autre clivage.

Bien entendu, ce schéma est abstrait et ne donne une image que de la structure et non des arrangements réels qui ont été opérés. En outre, l'unité prise en compte est l'acteur social, soit le mandataire à quelque niveau que ce

soit et la première alliance que celui-ci est amené à conclure l'attache à son parti qui est représenté dès lors comme une alliance entre des acteurs dont les choix secondaires peuvent être différents pour chacun. Non seulement ces choix secondaires peuvent varier mais aussi le degré de secondarité si l'on peut dire, en ce sens que pour certains, le second objectif politique est presque aussi important que le premier objectif politique. Ces positions duales posent problème en ce sens que l'acteur se trouve déchiré entre deux priorités qui peuvent amener des conséquences contradictoires. Les deux axes des associations ouvrières chrétiennes créent un dilemme de priorités à partir de deux oppositions fondamentales différentes : d'un côté l'adversaire principal est constitué des anticléricaux et de l'autre l'adversaire premier est composé du patronat. La richesse heuristique du sujet de cette thèse tient notamment à ce déchirement structural.

Si on voulait être complet, on décrirait de façon détaillée une structure où les positions secondaires seraient rangées en positions secondaires puis tertiaires puis quaternaires, de façon à ranger pour chaque acteur social imaginable un ordre de choix et un degré de compromis acceptables, un point étant d'autant plus facilement concédé qu'il se trouve loin dans l'ordre des priorités. Le tableau aurait l'inconvénient d'être moins lisible mais présenterait l'avantage d'être plus proche de la réalité.

Le tableau suivant présente une partie du tableau complet, c'est-à-dire, pour les huit premières lignes, le cas d'un acteur social dont la position primaire serait basée sur la défense d'un centre fort, la position secondaire sur la problématique Eglise-Etat, la position tertiaire sur la problématique terre-marché et la position quaternaire sur la problématique possédants-non possédants. Cette position purement théorique correspond *grosso modo* à la position des chambres issues de la révolution belge, menant une politique d'unionisme favorisant la création d'un centre fort et gardant comme ligne d'opposition secondaire le clivage Eglise-Etat, *et caetera* ... Les patriotes catholiques aristocrates et laissant le capital prendre sa plus-value sont identifiés à la ligne 1. Les patriotes libéraux prônant la mise en vente de la terre mais attentifs à l'amélioration de la condition de la classe ouvrière se trouvent à la ligne 8, les lignes intermédiaires se lisant de la même façon.

1 . <u>Centre</u> Périphérie	<u>Eglise</u> Etat	<u>Terre</u> Marché	<u>Possédants</u> Non-possédants
2 . <u>Centre</u> Périphérie	<u>Eglise</u> Etat	<u>Terre</u> Marché	<u>Non-possédants</u> Possédants
3 . <u>Centre</u> Périphérie	<u>Eglise</u> Etat	<u>Marché</u> Terre	<u>Possédants</u> Non-possédants
4 . <u>Centre</u> Périphérie	<u>Eglise</u> Etat	<u>Marché</u> Terre	<u>Non-possédants</u> Possédants
5 . <u>Centre</u> Périphérie	<u>Etat</u> Eglise	<u>Terre</u> Marché	<u>Possédants</u> Non-possédants
6 . <u>Centre</u> Périphérie	<u>Etat</u> Eglise	<u>Terre</u> Marché	<u>Non-possédants</u> Possédants
7 . <u>Centre</u> Périphérie	<u>Etat</u> Eglise	<u>Marché</u> Terre	<u>Possédants</u> Non-possédants
8 . <u>Centre</u> Périphérie	<u>Etat</u> Eglise	<u>Marché</u> Terre	<u>Non-possédants</u> Possédants
9 . <u>Périphérie</u> Centre	<u>Eglise</u> Etat	<u>Terre</u> Marché	<u>Possédants</u> Non-possédants
10 . <u>Périphérie</u> Centre	<u>Eglise</u> Etat	<u>Terre</u> Marché	<u>Non-possédants</u> Possédants
11 . <u>Périphérie</u> Centre	<u>Eglise</u> Etat	<u>Marché</u> Terre	<u>Possédants</u> Non-possédants
12 . <u>Périphérie</u> Centre	<u>Eglise</u> Etat	<u>Marché</u> Terre	<u>Non-possédants</u> Possédants
13 . <u>Périphérie</u> Centre	<u>Etat</u> Eglise	<u>Terre</u> Marché	<u>Possédants</u> Non-possédants
14 . <u>Périphérie</u> Centre	<u>Etat</u> Eglise	<u>Terre</u> Marché	<u>Non-possédants</u> Possédants
15 . <u>Périphérie</u> Centre	<u>Etat</u> Eglise	<u>Marché</u> Terre	<u>Possédants</u> Non-possédants
16 . <u>Périphérie</u> Centre	<u>Etat</u> Eglise	<u>Marché</u> Terre	<u>Non-possédants</u> Possédants

Les positions de la seconde moitié du tableau représentent les priorités politiques rangées dans le même ordre pour les partisans d'une périphérie, soit, dans le cas de la Belgique, les positions flamingantes .

L'utilisation des règles de la succession et de l'opposition aux clivages de Rokkan permet de faire prendre conscience de la complexité du système en même temps que de la régularité des problématiques qui s'y développent et qui s'y gèlent dans la structure des partis politiques.

La grille d'analyse structurale d'opposition et de succession vue plus haut ne représente qu'une petite partie de la grille totale qui compterait les huit cas d'oppositions représentés ci-dessus pour chacun des ordres de priorité possibles. Ces ordres de priorités peuvent se présenter comme suit, si on choisit le clivage centre/périphérie comme première opposition.

	1e opposition	2e opposition	3e opposition	4e opposition
1e succession:	C/P	E/E	N/M	C/T
2e succession:			C/T	N/M
3e succession:		N/M	E/E	C/T
4e succession:			C/T	E/E
5e succession:		C/T	N/M	E/E
6e succession:			E/E	T/C

Chaque clivage pouvant être premier à son tour, ces six successions se retrouveront pour chacun des quatre clivages pris comme premier.

L'ensemble des priorités possibles pour quatre composantes pouvant se combiner sans se répéter représente une permutation<sup>1</sup> et s'élève à 4!, c'est-à-dire à 24. La grille complète présenterait donc ces 4! permutations possibles multipliées par le nombre de positions exposant le nombre d'axes, soit  $2^4 * 4! = 384$  attitudes politiques possibles, c'est-à-dire plus que le nombre de députés et sénateurs fédéraux à l'heure actuelle en Belgique.

L'introduction de la règle de la succession et de l'opposition permet de rendre compte de beaucoup plus de situations que de quatre oppositions. Or, on l'a dit, cette grille simplifie la réalité en ce sens qu'elle agit comme si la distance entre chaque choix était égale et comme s'il n'y avait pas d'égalité possible entre les priorités. Elle simplifie encore la réalité en ce sens que le mode d'expression des positions n'est pas toujours le même. On peut par exemple vouloir que les travailleurs retirent plus d'argent de leur travail ou vouloir qu'ils en retirent plus de pouvoir, les deux pouvant être incompatibles. En outre, les partis d'extrême droite post-modernes ne sont pas aisément

---

<sup>1</sup> JACQUARD Albert, *Les probabilités*, Presses universitaires de France, 1980, 128 pages, p.77.

représentables sur cette grille, révélant ainsi que toutes les variables ne sont pas prises en compte, par exemple le refus d'une société policière xénophobe voire totalitaire ou le refus d'une société 'cosmopolite', sans racine.

Si on veut pousser l'analogie avec la méthode en phonologie au plus loin, on peut chercher à tracer les contours entre les deux articulations, la première plus proche des institutions politiques et la seconde révélant le sens social d'un acte pour les acteurs.

L'homologue du son serait constitué dans la réalité sociale par les institutions et associations mises en place afin de triompher dans une lutte sociale. Les associations sont comprises au sens wébérien du terme, comme "groupement formé par entente dont les règlements statutaires ne revendiquent de validité que pour ceux qui y entrent librement de leur chef" <sup>1</sup>. Les institutions deviennent donc ici des "groupements dont les règlements statutaires sont octroyés avec un succès (relatif) à l'intérieur d'une zone d'action délimitable à tous ceux qui agissent [...] selon des critères déterminés" <sup>2</sup>. On peut relativiser le degré de liberté de l'individu qui se trouve dans une association de son gré plus ou moins plein, de même que personne n'est complètement soumis à une institution puisqu'il peut y échapper par la fuite. Ce qui importe pour notre analyse ici, c'est le principe d'une organisation, d'un compromis, d'une société qui se forge elle-même, soit une sociation, "une relation sociale lorsque et tant que, la disposition de l'activité sociale se fonde sur un compromis d'intérêts motivé rationnellement (en valeur ou en finalité) ou sur une coordination d'intérêts motivée de la même manière" <sup>3</sup>.

Par opposition, le signifié, le sens social porté par ces institutions et associations correspondrait à ce que le même auteur appelle la communalisation, soit "une relations sociale lorsque, et tant que, la disposition

---

<sup>1</sup> WEBER Max, *Economie et société. 1. Les catégories de la sociologie*, Pocket, Paris, 1995, 411 pages, p.94.

<sup>2</sup> Ibidem.

<sup>3</sup> WEBER Max, *op.cit.*, p.78.

de l'activité sociale se fonde [...] sur le sentiment subjectif (traditionnel ou affectif) des participants d'appartenir à une même communauté " <sup>1</sup>.

L'institué serait donc l'expression d'un sentiment d'identité et l'instituant serait l'organisation de la défense de cette identité. La dichotomie peut paraître simpliste si on la réduit à deux termes définis en eux-mêmes. En réalité, la relation que ces termes entretient est dialectique, au sens qu'un sentiment d'identité peut naître d'une organisation collective, sans qu'il y ait une communauté identifiée au préalable. De même, la reconnaissance d'intérêts communs est facilitée par un sentiment d'unité collective *ex ante*. La réalité sociale apparaît comme un mélange de ressenti et d'organisé.

Remarquons qu'en adoptant cette définition, nous ne rentrons pas dans le schéma de Castoriadis. Pour celui-ci, le rapport entre les deux termes peut être résumé comme suit. « La société est oeuvre de l'imaginaire *instituant*. Les individus sont faits par, en même temps qu'ils font et refont, la société chaque fois *instituée* : en ce sens, ils la *sont*. Les deux pôles irréductibles sont l'imaginaire radical instituant - le champ de création social-historique - d'une part, la psyché singulière d'autre part. » <sup>2</sup> « La société instituée est toujours travaillée par la société instituant, sous l'imaginaire social établi coule toujours l'imaginaire radical. » <sup>3</sup> En d'autres termes encore, l'instituant, pour lui, c'est ce « qui fait surgir des formes de société autres et nouvelles » <sup>4</sup>. Notre division est totalement différente et ne recoupe en rien celle du découvreur de l'institution imaginaire de la société. Car tandis que lui-même part de la révolte individuelle contre une société lourde à bouger, nous considérons que les deux pôles sont totalement sociaux, l'un fait de sentiment de communauté et l'autre d'organisation d'intérêts.

---

<sup>1</sup> Ibidem.

<sup>2</sup> CASTORIADIS Cornelius, *Le monde morcelé. Les carrefours du labyrinthe III*, Seuil, Paris, 1990, 281 pages, p.115

<sup>3</sup> Ibidem, p.121.

<sup>4</sup> CASTORIADIS Cornelius, *Domaines de l'homme. Les carrefours du labyrinthe II*, Seuil, Paris, 1986, 460 pages, p.222.

Le sentiment d'appartenance collective est souvent composé de multiples ressentis de communauté. La même personne peut se sentir ancrée dans sa commune, son arrondissement, sa province, sa région, son pays, son continent voire la collectivité humaine. Elle peut aussi adhérer au sentiment d'appartenance religieuse comme paroissienne ou comme membre d'une église universelle ou comme défenseuse de la parole pontificale. En même temps, la même personne peut sentir une colère partagée avec d'autres à la vue d'un archevêque trop proche d'un pouvoir. Les clivages issus de la révolution industrielle peuvent aussi être illustrés par des sentiments de communauté professionnelle, de secteur d'activité, d'entreprise et d'affrontement pour la répartition de la plus-value. Ces sentiments s'articulent souvent sur un système d'opposition qui donne un contexte, qui connote un point particulier. Ces différents points peuvent s'articuler les uns avec les autres et se combiner pour dessiner, du point de vue de l'acteur social, un certain ensemble dans ses ressentis d'appartenance collective.

Cette articulation de ce qu'on peut appeler des institués entre eux forme ce que parfois on appelle la sociologie d'une population - comme on dit parfois : la psychologie d'un individu - et la liaison des institués avec des instituant correspondants dépend d'une collectivité à l'autre. Ainsi, dans certaines formations sociales, certaines sensations ne donnent pas naissance à la création d'institutions. Et comme des pensées sans objet ne sont pas signifiées, ces traits de sociologie ne sont pas des institués. Entre le sentiment d'appartenance et la création d'une organisation collective, la liaison n'est pas toujours indispensable. Ce domaine est celui des aspirations, des attentes, des désirs collectifs qui donnent vie aux institutions qui les incarnent.

La liaison entre les deux articulations relève du domaine de la science politique en tant que celle-ci étudie, à la charnière de la sociologie et du droit, ce qu'une population désire et les règles que cette population se donne ou subit. La double articulation du social entre l'implicite et l'explicite, entre le ressenti et l'agissant gagne peut-être à être considérée par analogie avec la phonologie. On peut alors tenter de transformer une banalité en construit social. Comme le code linguistique repose sur des unités signifiantes et des unités signifiées et sur la liaison arbitraire entre ces unités, les unités instituant et instituées seraient

unies de façon arbitraire pour chaque société. Pendant un court terme, si on suppose les codes sociaux stables, les liaisons entre les termes de chaque articulation seraient données pour les acteurs sociaux qui s'exprimeraient socialement dans des institutions qu'ils font vivre et dans lesquels ils croient. A long terme, de la même manière qu'une collectivité modifie son code linguistique, cette même collectivité peut modifier son code social.

On peut supposer que certains institués motivent des instituants partiels, c'est-à-dire ayant des objectifs sociaux limités, tandis que d'autres institués font construire des instituants globaux, c'est-à-dire qui prennent en charge l'ensemble des problèmes qui se posent à la société. Les premières associations sont généralement appelées dans le langage commun des institutions sociales tandis que les secondes sont considérées comme politiques.

Des sentiments de communauté divers peuvent donc s'articuler pour un acteur social sans que les alliances qu'il passe avec d'autres acteurs sociaux ne les représente directement. On se situe alors entre le formel et l'informel et la relation entre ces deux termes caractérise un mode d'être socialement de chaque formation sociale.

La réalité du système politique francophone utilise seulement quatre partis dont trois de gouvernement qui sont chacun plus ou moins bien définis sur un axe prioritaire. Ainsi le parti socialiste se définit d'abord comme le parti des travailleurs et il n'apparaît pas clairement que l'ordre second de priorité soit la périphérie wallonne voire la construction d'un centre wallon ou l'anticléricalisme, la préférence pour l'emploi entraînant parfois des positions favorables à la logique de marché contre la logique de défense de la terre. Le parti libéral a pris une position claire sur le sème possédants-non possédants, entraînant en corollaire une attitude favorable au marché plutôt qu'à la terre, les autres clivages étant ouverts aux compromis, l'anticléricalisme étant oublié et la recherche d'un centre cachant quelque peu le rejet des périphéries. Le parti social chrétien apparaît comme clair quant au clivage Eglise-Etat, très ouvert sur tous les autres tels terre-marché et centre-périphérie voire déchiré - mais de l'intérieur - sur le clivage possédants-non possédants. Ces trois acteurs sont bien polymorphes, agis de toutes parts par des courants internes, des pressions



externes, des demandes et des attentes sociales avec lesquels les dirigeants tentent de manoeuvrer afin d'arriver ou de rester au pouvoir, au gouvernement, instituant final.

La grille structurale ou matrice identificatoire permet donc d'obtenir une vue des questions d'oppositions et de priorités mais doit être complétée par des observations annexes pour refléter le plus de sens social possible.

### Unité de la problématique

La description du système des 384 attitudes politiques possibles ne présage pas de la position que vont adopter les partis politiques qui vont construire le système politique réel qui sera mis en place.

Cependant, si cette structure correspond aux attentes épistémologiques, elle doit permettre de poser notre problématique aussi bien à un moment donné qu'au long du temps.

Pour repérer le fonctionnement de la structure politique, il semble utile de la suivre pendant un temps suffisant pour que plusieurs expériences gouvernementales de différentes sortes soient possibles. La mesure d'une génération semble fort utile.

Il faut en effet prendre une période relativement brève pour examiner le système politique car les positions des adversaires varient dans le temps, en fonction de l'évolution des moeurs, de leurs positions respectives et de l'apparition repérée de nouveaux clivages qui pourraient structurer le champ d'une autre manière.

Cette coupe dans le présent ou dans le passé proche devrait permettre d'aborder la question de la cohérence des clivages ou de leur indépendance. Si nous nous basons sur le schéma de Stein Rokkan, on peut en effet partir de *l'a priori* que ces clivages sont indépendants les uns des autres. Mais on peut aussi supposer que des clivages sont reliés entre eux et qu'il existe une prédisposition à la cohérence. Si on considère comme modèle de gauche la filiation

communiste, on voit affirmer, en acceptant une simplification, un ensemble d'attitudes politiques telles l'antigirondisme, l'anticléricalisme, l'antiaristocratie et l'anticapitalisme. Par conséquent, la gauche la plus traditionnelle se retrouve positivement dans le jacobinisme, le laïcisme, la défense de la ville et le travaillisme.

A l'inverse, une logique cléricale prédisposerait à une attitude de défense des particularismes locaux, de respect pour les droits traditionnels de l'aristocratie et plus de liberté pour l'exploitation capitaliste. Nous avons pu montrer ailleurs<sup>1</sup> qu'en Wallonie, bien que le cléricalisme ne soit pas plus répandu parmi les électeurs déclarés du parti social chrétien que dans la moyenne de la population, les identités géographiques étant non significatives par partis, l'autoritarisme, forme culturelle des traces de l'aristocratie était sur-représenté au parti social chrétien (65 % contre 54 % en moyenne) et les positions par rapport à l'égalitarisme versus individualisme donnaient un électorat social chrétien fort proche du résultat moyen. Nous en avons conclu que, si nos repères avaient été bien choisis, le clivage cléricale-anticléricale ne surdéterminait pas les positions sur les autres clivages. Cependant on pouvait remettre en cause le choix des indicateurs utilisés.

Ce travail-ci consiste à remettre sur le métier notre ouvrage, avec d'autres outils et à poser notamment la question de la globalité de l'axe gauche-droite, à travers un angle particulier, celui des relais politiques des associations ouvrières chrétiennes wallonnes.

L'unité éventuelle de la problématique ne remet pas en cause la pertinence de la grille structurale d'opposition et de succession. Il suffit alors d'admettre qu'une priorité implique la succession de priorités derrière elle, autrement dit, qu'un clivage surdétermine les autres. L'avantage de la grille consiste à pouvoir tester l'hypothèse de l'unité de la priorité.

---

<sup>1</sup> VERJANS Pierre, " Le politique. Diversité de clivages ", chapitre V in *Belges, heureux et satisfaits , les valeurs des Belges dans les années 90* , sous la direction de L. Voyé, B. Bawin-Legros, J. Kerkhofs, K. Dobbelaere, Editions De Boeck Université, Bruxelles, 1992, 352 pages, pp. 239-286, p.258 sq

Pour cela, nous tenterons de tester si les acteurs sociaux gardent les mêmes priorités et les mêmes oppositions à travers leur représentation du monde et à travers leurs actions. Les institutions ouvrières chrétiennes occupent dans le système belge une place particulière en ce sens que les deux premières priorités se révèlent parfois si ce n'est souvent contradictoires. On peut en effet supposer que les deux premiers axes, le clivage Eglise-Etat et le clivage possédants-non possédants amènent à des alliances contradictoires, d'un côté avec un patronat chrétien, de l'autre avec un parti socialiste anticlérical. Ces contradictions traversent les appareils et sont mises au jour par l'apparition quasi-systématique de tentatives politiques de représentation politique directe des travailleurs chrétiens. Ce repli d'un parti sur deux clivages réduit fort et son électorat et sa marge de négociation puisqu'il se condamne à laisser insatisfaite une partie de son appareil qui ne peut accepter des compromis avec un autre parti antagoniste.

A première vue, la grille structurale permet d'expliquer pourquoi des organisations qui posent deux axes presque sur le même pied vont évoluer difficilement dans la recherche d'un électorat et dans la négociation qui oblige les dirigeants à faire avaliser par des militants des compromis qui peuvent leur sembler attentatoires à leur identité, à leur raison d'être ensemble. D'autre part, la grille montre aussi l'inconfort d'organisations qui jouent comme additions d'axes pour des partis politiques. Ces partis politiques les utilisent comme recruteurs électoraux mais doivent en tenir moins compte dans les contraintes du pouvoir ce qui provoque forcément des mécontents au sein de la base de ces organisations.

### **Intérêt pour l'analyse du présent**

La compréhension de la situation actuelle devrait être facilitée par l'utilisation d'une clef d'analyse structurale qui permette à la fois de distinguer les communalisations informelles de revendications et les sociations formelles de gestion, ainsi que leur agencement, basé sur des rapports de distinction et de complétude.

La participation du parti social chrétien au pouvoir à la Région wallonne, à la Communauté française et à l'Etat fédéral sans compter la Région flamande suffit pour justifier l'étude des relations de ce parti avec des organisations sociales qui représentent vraisemblablement une partie substantielle de son électorat.

Les liens du parti en tant que tel et de la démocratie chrétienne comme tendance à l'intérieur de celui-ci avec les organisations ouvrières chrétiennes apparaissent comme complexes. Sans tenir compte des relations personnelles qui occupent une place importante dans un système politique si étroit, les relations des syndicats, des mutuelles et du mouvement ouvrier chrétien s'organisent chacune de manière autonome. Les logiques de contacts et d'influences politiques vers les gouvernements et leurs ministres se font donc de manière à la fois multiple et non univoque. Car le mouvement ouvrier chrétien est en relation systématique avec le parti, la tendance proche dans le parti, les ministres proches et avec d'autres partis. Ces contacts institutionnels se veulent le miroir du comportement politique de la base, des militants et des permanents des appareils ouvriers chrétiens. Les interactions sont multiples entre le monde ouvrier chrétien et le monde politique et spécialement le parti social chrétien.

La place électorale du parti social chrétien semble donc moindre que son importance exécutive. Cependant, cette place lors des élections législatives autoriserait à elle seule une étude.

Tableau 12: Pourcentages de voix aux élections législatives en Wallonie <sup>1</sup>

%	P.Communiste	P.Socialiste	P.Libéral	P.S.Chrétien	Autres partis
1919	0,0	51,7	18,9	27,9	1,6
1921	0,1	48,6	19,3	31,2	0,8
1925	2,5	51,4	15,3	28,0	2,8
1929	3,2	48,5	17,3	31,0	0,1
1932	4,6	49,2	14,6	30,2	1,5
1936	10,4	41,3	12,3	20,0	16,1
1939	10,1	38,6	19,6	24,7	7,0
1946	21,8	37,8	10,3	29,8	0,3
1949	12,8	38,3	14,9	31,2	2,9
1950	7,9	46,7	12,5	32,9	0,0
1954	6,8	50,0	12,8	29,9	0,5
1958	4,5	48,2	11,5	35,0	0,8
1961	6,4	46,9	11,8	31,0	4,0
1965	11,9	35,5	25,6	24,4	2,6
1968	7,3	34,9	26,6	20,5	10,7
1971	6,1	34,8	17,5	20,4	21,2
1974	5,9	37,2	15,5	22,2	19,2
1977	5,8	39,1	19,1	25,4	10,6
1978	6,4	37,1	17,4	26,8	12,2
1981	4,7	36,7	21,7	19,4	17,5
1985	3,2	40,0	24,2	22,4	10,3
1987	1,6	43,9	22,2	23,2	9,1
1991	0,3	39,2	19,8	22,5	18,2
1995	-	36,4	26,3	21,0	16,3

La moyenne des résultats du parti catholique puis du parti social chrétien est de 26,3 % de 1919 à 1995 et, pour la période s'étalant de 1968 à 1995, de 22,4 %. Les écart-types respectifs sont de 4,58 et 2,17 %. La période couvrant la dernière génération est donc plus stable et à un niveau sensiblement plus bas que l'ensemble des résultats obtenus depuis l'instauration du suffrage universel pur et simple. En région wallonne, le parti socialiste a obtenu 42,2 % des voix en moyenne et 37,9 % pour la dernière période, ce qui marque aussi un recul tandis que le parti libéral passait d'une moyenne de 17,8% depuis 1919 à une moyenne de 21% depuis 1968. Le parti social chrétien reste donc le deuxième

---

<sup>1</sup> HOTTERBEE Marcel, *Les élections en Wallonie. 1919-1985*, Presses universitaires de Liège, 1990, 443 pages, p.146 et chiffres ultérieurs: CRISP.

parti de Wallonie sur la dernière période mais ne l'est plus à la fin de la période.

Au-delà des chiffres électoraux, la problématique des relais politiques des organisations ouvrières chrétiennes de Wallonie peut illustrer le fonctionnement du système belge. Le fait que cette mouvance tient une place si présente dans le système politique belge, au centre des coalitions au pouvoir aux différents échelons focalise certains regards sur les personnalités et les programmes de ces organisations. La grille d'analyse structurale devrait permettre de considérer les spécificités de ce monde à travers la place particulière qu'il a pris dans le système belge.

### Intérêt pour l'étude du passé

Depuis 1884, date de naissance du parti catholique issu de la guerre scolaire, jusque 1997, celui-ci puis le parti chrétien a été au pouvoir pendant 112 ans, avec 70 mois d'interruption d'août 1945 à mars 1947 et d'avril 1954 à juin 1958. Cela représente un taux d'occupation du pouvoir de 95%. Très rapidement cependant, le conservatisme de la Fédération des Cercles et des Associations heurta la démocratie chrétienne qui s'exprima par les congrès de Liège en 1886, 1887 et 1890. La création de la Ligue démocratique belge, l'année de l'encyclique *Rerum novarum*, en 1891 devait permettre de réunir les travailleurs en organisations professionnelles.

La réussite en terme d'occupation du pouvoir est traversée depuis la naissance de tensions entre des acteurs sociaux pour qui l'axe d'opposition primaire est le clivage Eglise-Etat et le secondaire le clivage travail-capital et d'autres acteurs sociaux dans les mêmes organisations ou des organisations voisines pour qui le clivage travail-capital est l'axe d'opposition primaire tandis que l'axe Eglise-Etat est secondaire.

La répétition systématique de l'insatisfaction des travaillistes chrétiens face aux pratiques des conservateurs au pouvoir se marquait par la création de dissidences. Depuis Daens et Pottier jusqu'à Solidarité et Participation, c'est le

même système politique triangulaire qui balise le territoire électoral. Le statut des acteurs sociaux favorables à un affrontement prioritaire capital-travail se trouve chaque fois pris en minorité dans un parti politique qui définit l'affrontement Eglise-Etat comme prioritaire. La majorité des électeurs catholiques réagissaient probablement comme cet ouvrier commentant dans son journal intime l'élection de 1899.

*“ Ici, à Vottem, ce parti avait recruté les grossiers impudiques, les ivrognes et généralement tous ceux qui d'avance, n'étaient pas très dévôts et enfin quelques plus honnêtes gens qui croyaient à un changement de régime politique par les socialistes instruits. Après 4 à 5 ans de ces promesses socialistes, les ouvriers honnêtes égarés dans ce parti étaient revenus au parti catholique, voyant les socialistes ne pas réaliser leurs promesses. Le résultat connu vers 6 heures de soir, ce fut joie délirante pour les catholiques de voir ainsi renversés tout d'une pièce leurs adversaires socialistes. On dansa, on chanta et le vin et la bière coulèrent en abondance au cercle ouvrier catholique qui se trouvait bourré de monde. ”<sup>1</sup>*

L'intérêt de ce témoignage savoureusement partial sur l'état d'esprit de l'époque réside dans l'ordonnancement des arguments, l'insistance sur la morale comme signe de religiosité et l'absence de remise en cause de la légitimité de l'envie de changer de régime pour les ouvriers, bien que ce changement de régime soit décrit comme un leurre. Cette ethnographie du passage à l'ère industrielle s'arrête en 1904, date de l'arrivée au pouvoir des socialistes au niveau communal. Ce pouvoir socialiste communal a perduré sans discontinuité jusqu'à nos jours à travers quatre générations.

Cet état de fait n'est pas typiquement belge et outre les cas italien et allemand, un point de vue sur un moment de la vie politique française vaut la peine d'être noté. “ Enfin, le M.R.P. semblait être submergé par l'électoratisme de droite et par ce conservatisme qui, retrouvant un parti religieux, s'appuyait sur la religion pour conserver ses privilèges ”<sup>2</sup>. Les membres de groupes *Esprit* refusèrent de collaborer à ce parti car pour eux, le choix prioritaire était clair : le clivage travail-capital était premier. Une analyse interne au système belge

---

<sup>1</sup> LEBOUTTE René, *L'archiviste des rumeurs. Chronique de Gaspard Marnette, armurier, Vottem 1857-1903*, Editions du musée de la vie wallonne, Liège, 1991, 454 pages, p.385.

<sup>2</sup> AURIOL Vincent, *Journal du septennat. 1947-1954, tome 1, 1947*, Colin, Paris, 1970, 877 pages, p.10, note.

actuel devrait disposer d'instruments reproductibles dans d'autres temps, dans d'autres lieux, en relativisant les points de repère dans chaque société.

En effet, la construction d'un réseau politique, liaison d'une représentation du monde et d'une volonté d'appropriation du pouvoir, existe afin de drainer les voix dans un système basé sur les élections. Ce réseau social doit bien agréger les demandes concrètes d'acteurs qui vivent des tensions différentes dans des ordres différents. Les problèmes de coordination de priorités correspondent donc au théorème d'Arrow et au paradoxe de Condorcet d'agrégation collective de choix individuels. A ce stade de l'analyse, nous chercherons seulement à cerner les facteurs d'identité et d'organisation en jeu dans l'ensemble des combinaisons d'opposition et de priorité dans lesquels se retrouvent les membres des organisations ouvrières chrétiennes.

Dans la mesure où une structure aura été découverte, elle devra nous éclairer sur le passé.

### **Intérêt pour des stratégies d'avenir**

Comme toute science, la science politique permet d'agir sur la réalité, par une meilleure compréhension des conditions du fonctionnement de celle-ci. On peut espérer que, non pas en dehors, mais au-delà des enjeux immédiats qui construisent les choix qui s'offrent à une génération, la recherche en science politique, en tant que recherche, c'est-à-dire comme doute systématisé, comme questionnement permanent, comme méthode de cynisme permette un dépassement des accusations réciproques et des attributions erronées. Si le savoir se partage, alors il y a moins de pouvoir concentré et les stratégies des groupes et des individus peuvent tenir compte d'une meilleure réflexion sur la forme et la nature de leur intérêt réel.

La recherche d'une structure politique tente de saisir le mode caché de relation qui s'établit entre des intentions sociales de défense d'intérêts et de maintien d'une représentation du monde et des organisations mises en place et



fonctionnant pour prendre le pouvoir politique, à travers des oppositions et des critères de valeurs posant des ordres de priorité.

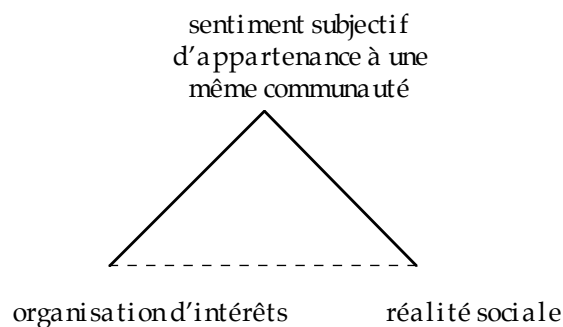
L'action peut être rendue plus efficace pour les partisans du maintien des privilèges historiques de l'Eglise s'ils savent mieux distinguer les contours concrets et les effets lointains de leur combat. Les combattants pour la suppression de ces privilèges pourront apercevoir l'objet de cet enjeu, en mesurer le poids réel sur la scène politique et ajuster leur action en conséquence.

Il faut une cité sûre, c'est-à-dire un centre efficace et des périphéries respectées donc responsables d'elles-mêmes, il faut un travailleur respecté, c'est-à-dire payé et sécurisé et un capital qui se reproduit, il faut un marché qui permette l'échange et une nature qui puisse reproduire les conditions de la vie humaine. La réalité politique consiste à choisir à quel degré on favorise tel ou tel pan.

### **Enoncé de la thèse**

Il y a une génération, l'institué, la raison sociale, le ciment de la cohésion des organisations ouvrières chrétiennes de Wallonie reposait sur la défense des privilèges de l'Eglise catholique ou, ce qui revient au même, sur le refus de la diminution d'autonomie des institutions mises en place sur base de la défense d'une identité chrétienne. Les instituant, organisations, statuts, discours de dirigeants construisaient explicitement des mouvements d'argent, des engagements de personnel, des contrôles internes et externes permettant de faire tenir socialement cette volonté de cohésion. La réalité sociale, le référent de cet institué rendu présent par cet instituant, ce sont les réseaux sociaux actifs, au niveau paroissial, par entreprises, dans les arrondissements, relations sociales. Comme Umberto Eco dans le *signe*, on peut présenter graphiquement cette distinction par un triangle. Eco plaçait le signifiant et le signifié en liaison directe et le signifié et le référent en liaison directe. La liaison entre le référent et le signifiant était indirecte. Si nous gardons l'analogie au niveau social, l'instituant et l'institué sont en liaison directe et nous supposerons qu'il existe

une liaison forte entre le fait de “se sentir” chrétien et ouvrier et le fait de se faire membre d’une organisation ouvrière chrétienne. L’instituant, organisation d’intérêt et l’institué, sentiment d’identité collective s’alimentent l’un l’autre et on suppose que la réalité sociale évolue plus en fonction du ressenti collectif qu’en fonction des organisations mises en place. Ce schéma, un peu trop idéaliste sans doute, explique cependant que les sociologues passent beaucoup de temps à tenter de saisir les opinions de leurs contemporains, tandis qu’ils laissent l’étude des organisations d’intérêts aux économistes et aux juristes. Cette topique représente à l’heure actuelle une intuition qui demande une discussion avant de la laisser à la critique rongeuse des souris ou de la soumettre au feu du champ scientifique. Nous tenterons de manipuler cette représentation avec prudence.



Cette analogie avec la sémantique peut être considérée comme triviale. Une organisation d’intérêts, ce ‘son social’ est l’expression d’un sentiment d’appartenance collective, dans ce cas, l’appartenance catholique et cette appartenance fait référence à une réalité sociale, autrement dit la position de l’acteur dans un système social global. Dans la réalité observable, la distinction entre une organisation et le sentiment qu’elle soutient n’est pas immédiate et on prend bien souvent pour réalité sociale ce qui n’en est que le ‘son’, soit les apparences officielles. Celles-ci pourtant ne sont pas que du vent insignifiant, elles expriment des sentiments éventuellement mobilisateurs, des intentions, des images sociales. La réalité est composée de discussions informelles, de

rappel de cotisations, de règlement interne, de solidarité commune et de partage d'information et d'action.

L'ensemble des réseaux d'inspiration catholique a été décrit comme un pilier de la société, le terme néerlandais *zuil* décrivant mieux le rôle de soutien en même temps que de division que jouent les 'mondes'. Ces organisations reliées entre elles sont, au début de la période, tenues à la fois par l'intérieur, par l'institué qu'elles incarnent et tenues par l'extérieur, par le système d'opposition au cléricalisme qui, en s'opposant à elles, leur donne une raison d'être par la menace qui pèse sur elles.

L'analyse en double articulation décrit bien ce processus de création continue par la collectivité, à la fois d'un instituant permettant un discours social, ici une revendication, et à la fois d'un institué, le contenu mis par les acteurs sociaux dans ces organisations. L'analyse structurale dresse un schéma en deux dimensions du système des combinaisons possibles, l'axe des paradigmes où les choix d'oppositions sont opérés et l'axe des syntagmes où se combinent les différents ordres de priorité.

Dans ce cadre d'analyse, le 'monde catholique' apparaît comme une constellation de choix opérés par des acteurs sociaux qui peuvent n'avoir en commun qu'un seul élément d'un paradigme, divergeant même sur le syntagme. Concrètement, non seulement les choix opérés par les acteurs sociaux qui se retrouvent dans le monde catholique peuvent diverger sur les autres clivages (par exemple, des patrons peuvent cohabiter avec des syndicalistes, des particularistes avec des centralisateurs ou des industriels avec des défenseurs de la nature) mais même l'ordre de priorité peut varier et on peut trouver dans le monde catholique des acteurs sociaux qui trouvent que le problème le plus urgent ou le plus important est le rapport capital-travail, d'autres pour qui la priorité c'est l'axe centre-périphérie, d'autres encore la polarité nature-industrie. Ce n'est donc pas parce que des acteurs sociaux se trouvent dans la même organisation chrétienne ou ont un sentiment d'identité collective chrétienne commun que leurs combinaisons d'opposition sont les mêmes.

De même les organisations ouvrières peuvent rassembler des acteurs sociaux dont les positions sont différentes sur les autres clivages. Par réduction de la table des combinaisons possibles, nous pouvons dresser ce tableau partiel des significations sociales concernant les organisations ouvrières chrétiennes.

syntagmes E-T-x-x	Priorité n°1 <u>Eglise</u> Etat	Priorité n°2 <u>Travail</u> Capital	Priorité n°3 Nat./Marché ou Cent./Pér.	Priorité n°4 Nat./Marché ou Cent./Pér.
syntagmes T-E-x-x	<u>Travail</u> Capital	<u>Eglise</u> Etat	Nat./Marché ou Cent./Pér.	Nat./Marché ou Cent./Pér.
syntagmes T-x-E-x	<u>Travail</u> Capital	Nat./Marché ou Cent./Pér.	<u>Eglise</u> Etat	Nat./Marché ou Cent./Pér.
syntagmes E-x-T-x	<u>Eglise</u> Etat	Nat./Marché ou Cent./Pér.	<u>Travail</u> Capital	Nat./Marché ou Cent./Pér.

Les syntagmes représentés à la première ligne décrivent donc les priorités des acteurs qui sont d'abord cléricaux puis travaillistes et ensuite qui prennent n'importe quelle position sur les deux autres clivages. La deuxième ligne décrit les acteurs qui sont d'abord travaillistes puis cléricaux et ensuite qui optent pour n'importe quel choix sur les deux clivages restant. La troisième ligne décrit les acteurs qui sont d'abord travaillistes, puis qui ont une autre préférence et pour qui le cléricalisme ne vient qu'en troisième position, avant un quatrième choix. La quatrième ligne illustre le cas de cléricaux primaires et travaillistes tertiaires, leur deuxième et troisième choix étant autre.

Chacun des éléments des quatre paradigmes, c'est-à-dire chacun des pôles des clivages peut s'articuler, pour un acteur social, avec n'importe quel élément des autres paradigmes de façon à former un syntagme, c'est-à-dire une combinaison complétant sa position politique. On voit vite que ce tableau simplifie les positions possibles.

Par hypothèse, nous considérons que des acteurs sociaux défendant des positions sur le versant étatique de la ligne de crête cléricale-anticléricale, comme des acteurs défendant le versant capital de l'opposition capital-travail n'ont pas leur place dans des organisations ouvrières chrétiennes.

Par hypothèse encore, nous n'avons pas pris en considération des formes possibles mais probablement rares dans les organisations ouvrières chrétiennes qui relèguent en quatrième position l'identité chrétienne ou l'identité travailleuse.

Quatre attitudes principales sont proposées ici. Les deux premières attitudes représentées par les formules T-E-x-x et E-T-x-x (qui sont quatre en réalité puisqu'on peut opter en troisième et quatrième choix pour l'un ou l'autre des paradigmes restant) rassemblent probablement le plus grand nombre d'acteurs dans les organisations ouvrières chrétiennes. Pour simplifier la réflexion, nous adoptons le principe que les positions sur les deux autres clivages importent peu. Les deux syntagmes présentés ici confrontent les défenseurs de l'Eglise d'abord aux défenseurs des travailleurs d'abord. L'analyse structurale permet déjà d'admettre qu'on peut se trouver d'accord sur un de ces clivages et ne pas se trouver d'accord sur la politique à suivre dans la mesure où l'échelle de valeurs ou l'ordre de priorité n'est pas semblable. Les affrontements se feront donc non sur les paradigmes mais sur les syntagmes puisque la position paradigmatique est supposée identique. Les affrontements peuvent être très durs puisque chacun des groupes estime important et l'une et l'autre des positions et ne dispose donc pas d'autres associations puissantes pour défendre ses intérêts.

Les deux combinaisons suivantes, T-x-E-x et E-x-T-x regroupent des acteurs sociaux mobilisés pour un des deux pôles de référence en priorité mais faisant passer un autre problème avant l'autre pôle de référence. On comprend aisément que la stabilité de ces acteurs dans les organisations ouvrières chrétiennes est moins grande que celle du premier groupe. Ici, si le choix prioritaire est perçu comme trop peu défendu, l'acteur peut quitter les organisations ouvrières chrétiennes pour rejoindre soit un mouvement de travailleurs anticlérical soit un mouvement clérical 'bourgeois'.

Cette formulation illustre encore une autre simplification que le modèle opère, c'est-à-dire la réduction implicite, si on n'y prend garde, de l'attitude sociale à l'attitude politique. Or, il apparaît clairement que la force syndicale par exemple obéit à une autre logique que la logique de prise de pouvoir par un

parti politique et conduit à des regroupements des travailleurs à la fois plus sectoriels et plus massifs dans les fédérations intersectorielles. L'attitude du parti communiste en Belgique éclaire cette réflexion puisque celui-ci constitue une entité autonome mais ses membres se syndiquent à la fédération générale du travail de Belgique, composante de l'action commune socialiste.

Il faut donc rappeler que le modèle proposé doit être compris comme exposant la situation d'un acteur social, individu ou groupe dans une situation particulière et précise. Le même individu peut adopter telle attitude politique dans telle circonstance et telle autre dans une autre parce que son appréciation subjective de sa situation objective a évolué. Les cas d'incohérence voire d'inconséquence d'un individu ou d'un groupe dans l'ensemble de ses choix ne sont pas rares. Comme en sémantique, il faut partir des plus petites unités comportementales, soit les individus et les actions particulières qu'ils posent, puis élargir au fur et à mesure l'ensemble pris en considération et par le passage de l'individu au groupe et par le passage d'un acte précis à un ensemble global, que ce soit sentiment d'appartenance collective ou organisation complexe.

Le passage du social au politique représente une modification de la dimension collective, un changement d'échelle de l'action sociale mais l'un et l'autre peuvent être représentés par le même schéma.

Dès lors, on pourrait constater qu'un acteur social, en passant du social au politique, admette d'autres priorités que celles qu'il poursuit dans telle ou telle circonstance de la vie quotidienne. Il faut donc représenter les syntagmes retenus en double exemplaire, une fois pour une relation sociale et une fois pour une relation politique, ce qui serait long et insuffisamment explicatif. On peut cependant supposer que *grosso modo*, les syntagmes restent relativement stables pour les acteurs sociaux retenus et s'inscrire directement dans le politique. Les points de chute politiques construits étant principalement le parti social chrétien voire la démocratie chrétienne à l'intérieur de celui-ci ou un parti où des membres des organisations ouvrières chrétiennes militent. Si on suppose les identités sociales retenues comme des institués de l'attitude politique, on obtient alors le schéma suivant construit théoriquement.

	institué politique		instituant politique
syntagme priorité T	T-E-x-x	—>	D.C.
syntagme priorité E	E-T-x-x	—>	P.S.C.
syntagme priorité T	T-x-E-x	—>	DC/RW/Ecolo/PS
syntagme priorité E	E-x-T-x	—>	P.S.C.

Les configurations sélectionnées comme les mieux représentatives des attitudes des membres des organisations sociales chrétiennes incitent à penser que l'acteur social se retrouve dans trois cas sur quatre au sein du parti social chrétien et dans un cas seulement dans un choix de partis.

Il y a deux décennies, une analyse des plus fécondes menait son auteur à prédire le déclin du cléricisme. Il s'agit de prendre en compte la finesse de cette analyse en même temps que l'erreur de prédiction et de voir si une analyse structurale peut aider à résoudre ce problème.

La thèse que nous soutenons pose la définition d'un mouvement social et par conséquent d'un mouvement politique comme un réseau social composé d'un instituant d'une intention et d'un institué, réseau imbriqué dans un double axe paradigmatique d'oppositions et de réaction à une situation sociale vécue comme insatisfaisante ou menacée et syntagmatique où, pour un acteur social déterminé, le paradigme prend place dans une combinaison de priorités d'urgence ou d'importance. Dans ce cadre, la perte de la référence ecclésiastique comme source d'autorité et d'inspiration des mouvements sociaux ouvriers chrétiens qui disciplinait et dirigeait les relais politiques des associations ouvrières chrétiennes a disparu sans pourtant déstabiliser le système politique. Cette stabilité est liée, d'après notre cadre d'analyse, autant à la place syntagmatique de l'opposition Eglise-Etat dans la chaîne des priorités politiques et sociales qu'au paradigme lui-même, dont l'élément opposé a perdu beaucoup de sa virulence. Autrement dit, l'autorité de l'Eglise diminue et la référence au maintien de son pouvoir disparaît sans faire disparaître le parti et les mouvements sociaux qui s'appuyaient sur son autorité et défendaient son pouvoir. Le maintien d'une identité chrétienne viendrait de sa perte sémantique relative, et son remplacement par une identité entrepreneuriale d'efficacité

basée sur le service à la personne. Par ailleurs, l'opposition au pouvoir de l'Eglise ayant perdu sa pertinence, le système politique et social perdurerait avec un institué vide du sens que les acteurs lui donnaient précédemment.

On pourrait retourner aux sources johanniques pour trouver le rapport au politique et au social qui anime les organisations ouvrières chrétiennes. Minorisées, elles auraient tiré d'une culture du verbe contre une culture du fait la reconnaissance du caractère " multipolaire du changement social, les gouvernants reconnaissant les limites de leur rayon d'action et les gouvernés ne disposant pas d'une voix le seul jour des élections " <sup>1</sup>. La référence personnaliste reste effectivement présente et l'efficacité en terme de marketing, la notion du service rendu à la personne conçue à la fois comme individu irréductible à tout autre et membre à part entière d'une collectivité qui le façonne peut influencer l'intention collective qui donne vie aux organisations. On peut aussi se demander s'il n'y a pas là un tribalisme basé sur la proximité, constitutif d'identité locale, on dirait presque paroissiale. " On le sait, le christianisme à sa naissance réinvestit ce localisme. C'est même autour de tels lieux collectifs qu'il s'affermi " <sup>2</sup>.

Ce localisme fait également partie de l'agrégat de revendications étudiées par Alain Touraine appelés nouveaux mouvements sociaux. En tant que tel, élément de cette nébuleuse, il pourrait s'intégrer au paradigme Nature-Marché de cette génération, intégrant les mouvements écologistes. Mais l'intégration des réseaux sociaux ouvriers chrétiens tant mutualistes que syndicaux ne pourrait être l'oeuvre que d'une déformation trop forte de la réalité. Car un syndicat et une mutualité dans le système social belge sont parties de l'opposition Capital-Travail certainement et, vu le poids des organisations chrétiennes, du clivage Eglise-Etat mais sont très éloignés du paradigme Nature-Marché.

---

<sup>1</sup> HAMON Hervé, ROTMAN Patrick, *La deuxième gauche. Histoire intellectuelle et politique de la CFDT*, Ramsay, Paris, 1982, 447 pages, p.402.

<sup>2</sup> MAFFESOLI Michel, *Le temps des tribus. le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*, Librairie générale française, 1991, 284 pages, p.195.



## L'abandon de l'instituant-institué

La différence entre les organisations ouvrières chrétiennes et les organisations ouvrières, c'est la défense de l'Eglise. Or, durant la période que nous observons, le cléricisme fond sans que les organisations mises sur pied pour sa défense ne s'effondrent.

L'Eglise, comme instituant, représentait un institué des organisations ouvrières chrétiennes. La première guerre scolaire avait motivé l'organisation d'un réseau chrétien dans le milieu ouvrier. Les syndicats, les mutualités et les relais de partis politiques s'étaient organisés sur la base des territoires paroissiaux. Les deux paradigmes jouant, ces organisations se définirent et contre l'anticléricisme et contre l'exploitation de l'ouvrier par le patronat. Le pacte scolaire fut considéré comme une victoire d'un côté dans la mesure où les partis socialiste et libéral avaient signé une reconnaissance du droit à un enseignement libre subventionné mais comme un signal d'alerte revivifiant dans les mémoires les dangers d'écrasement d'une identité qui se sentait menacée. Au début de la période examinée, il n'y a pas dix ans que le pacte scolaire a été signé.

La dernière intervention publique de l'Eglise en tant que telle dans la vie sociale fut la déclaration du cardinal Van Roye le 23 décembre 1960, condamnant la grève et sommant les syndicats chrétiens de ramener leurs affiliés dans le droit chemin. Le dirigeant syndical chrétien August Cool réagit nettement et après avoir offert sa démission et se l'être fait refusée par le bureau national unanime, déclara " inopportunes " <sup>1</sup> les directives du cardinal.

L'Eglise avait accepté de reconnaître qu'il lui fallait se mettre à jour et le concile de Vatican II avait reconnu le modernisme que le concile de Vatican I avait voulu ignorer. Le mouvement interne de l'Eglise, lié à de multiples acteurs sociaux avaient fait acter et la perte de pouvoir et le refus de pouvoir. Le

---

<sup>1</sup> NEUVILLE Jean, YERNA Jacques, *Le choc de l'hiver 60-61. Les grèves contre la loi unique*, Politique et Histoire, Bruxelles, 1990, 191 pages, p.90.

mouvement qui fait perdre sa puissance sociale à l'Eglise est donc interne et externe.

On l'a dit, l'Eglise représente un instituant qui est institué par la doctrine de la foi chrétienne. Les institutions mises en place par l'Eglise avaient pris une part d'autonomie comme parties de réseaux sociaux concrets. Les réseaux continuent à relier les organisations entre elles. L'enseignement et les hôpitaux catholiques avaient de même été construits dans le double but de remplir un besoin social et de défendre une certaine vision du monde. Mais ces instituants ont trouvé un institué propre et le pouvoir de l'Eglise en tant que telle peut s'effriter sans que le nombre de mutualistes chrétiens ou d'élèves de l'enseignement libre n'en soit affecté, bien au contraire. Il est vrai que la présence de l'Eglise se fait moins pesante, la masse des clercs étant passée maintenant du côté des institutions sociales et non plus du côté de l'autorité ecclésiastique.

La clôture de Vatican II et les encycliques irréalistes s'opposant à la révolution contraceptive ont amorcé un tournant plus paulinien de l'institution romaine. Les réactions furent doubles : d'une part l'épiscopat belge dans son ensemble a gardé la ligne johannique et d'autre part les fidèles ont été amenés à faire la part du feu entre le discours romain et la pratique quotidienne, renforçant l'aura d'irréalité qui entoure la curie et relativisant l'infaillibilité pontificale. Le discours et la pratique catholique apparaît de moins en moins monolithique.

On a pu dire à propos des visages de l'Eglise de Belgique à la veille du concile Vatican II que différents courants la travaillent, stimulant notamment " l'effort d'adaptation des structures paroissiales et de rénovation liturgique " <sup>1</sup>. Parmi ces différents courants, l'auteur cite *La Relève*, *La Revue nouvelle*, les groupes *Esprit* et la page belge de *Témoignage chrétien* comme pierres d'angles d'une sensibilité catholique ouverte, soucieuse à la fois d'une réforme de l'Eglise et de sa vie de foi et d'une transformation du monde profane.

---

<sup>1</sup> JADOULE Jean-Louis, " Les visages de l'Eglise de Belgique à la veille du Concile Vatican II ", in SOETENS C.(dir.), *Vatican II et la Belgique*, Quorum, Ottignies, 1996, pp.11-70, p.66.

On pourrait dire aussi que la quête de sens que certains disent si importante de nos jours traduit la reconversion de l'institué émergeant dans le choix de la défense de l'Église, c'est-à-dire le sentiment que le sens de la vie est une quête collective, impliquant la conscience individuelle et la morale publique. Ce pourrait être une forme de retour à une vision hétéroréférentielle de la société dans la mesure où le politique n'est pas conçu simplement comme un faire vivre ensemble de citoyens libres mais comme une construction, une projection hors de la réalité concrète actuelle d'un vouloir-être qui devient extérieur aux choix posés par les acteurs sociaux. On perdrait ainsi le sens du *sujet* tel que le définit Alain Touraine, soit comme " la construction de l'individu (ou du groupe) comme acteur, par l'association de sa liberté affirmée et de son expérience vécue assumée et réinterprétée. Le sujet est l'effort de transformation d'une situation vécue en action libre ; il introduit de la liberté dans ce qui apparaît d'abord comme des déterminants sociaux et un héritage culturel " <sup>1</sup>. Cette prise en main de son vécu peut être considérée comme autoréférentielle tandis que toute définition préalable enferme l'acteur social dans une référence extérieure à son être. Dire que la quête de sens est essentielle, c'est supposer qu'elle est ou qu'elle doit être commune et c'est poser un regard extérieur sur l'homme, lui déniait sa liberté de ne pas même s'interroger s'il ne le veut pas. C'est peut-être une nouvelle forme de cléricisme.

### La quête d'un institué-instituant

Les réseaux belges constituent bien des parallèles avec la construction de la deuxième gauche en France. La *Relève* occupe une place similaire à celle de *Reconstruction* et la *Revue nouvelle* à celle d'*Esprit*. Cela peut signifier que le développement de clercs dans les associations ouvrières chrétiennes a conduit à une autonomie de l'institué, une désacralisation ou une décléricalisation ouvrant à la recherche de fondements propres. Cette recherche théorique s'apparente plus à celle du prophète exemplaire qu'à celle du prophète éthique

---

<sup>1</sup> TOURAINE Alain, *Qu'est-ce que la démocratie ?*, Fayard, Paris, 1994, 297 pages, p.23.

affirmant une transcendance, tels que les décrit Max Weber<sup>1</sup>. L'institué dont il est question se cherche en prenant l'événement pour " maître intérieur " selon l'aphorisme d'Emmanuel Mounier, en tentant cependant de ne pas varier au gré de péripéties éphémères. C'est encore à la deuxième gauche qu'on fait référence en cherchant l'institué des organisations ouvrières chrétiennes et à la souplesse idéologique qui a permis de tenir un rapport dialectique avec le syndicat ouvrier majoritaire et sa référence bolchevique.

Cette vision désenchantée du politique, ce refus du 'tout-politique' a permis de faire face au monde post-moderne, à la décomposition d'une espérance prolétarienne qui s'est d'abord figée dans un appareil d'Etat avant de sombrer, écrasé par le poids budgétaire d'une course aux armements délirante. Comme la deuxième gauche française, la deuxième gauche wallonne est peut-être composée d'acteurs sociaux qui ont moins réponse à tout et pour qui les certitudes des militants politiques se démantèlent en questions. Cette ouverture aux surprises de la réalité permet peut-être une adaptation aux évolutions du temps.

Cette vision de la personne correspond aussi aux techniques de marketing les plus habituellement répandues dans les sociétés de services. Cet aspect de l'institué revient à considérer les professionnels qui travaillent dans ces organisations comme des défenseurs de leur emploi et pour qui l'institué peut se résumer à l'instituant. Les organisations continueraient à fonctionner alors par leur propre pesanteur institutionnelle, par la masse d'acteurs impliqués dans leur survie. Si cet aspect d'instituant était le seul facteur, on pourrait traiter ces institutions comme des entreprises économiques dont les travailleurs défendent la pérennité pour sauvegarder leur statut social.

---

<sup>1</sup> WEBER Max, *Economie et société*. 2, *L'organisation et les puissances de la société dans leurs rapports avec l'économie*, Pocket, Paris, 1995, 425 pages, p.199.

Pour conclure ce chapitre, il peut sembler utile de rappeler quelques définitions qui nous serviront dans la suite de ce travail.

Un paradigme est une position sur un clivage politique. Un syntagme est une combinaison de paradigmes. L'ensemble des positions politiques d'un acteur social constitue donc un syntagme. Le mot paradigme ne sera donc jamais ici compris au sens que Thomas Kuhn lui donnait.

Un instituant politique est l'équivalent de la sociation chez Weber, à savoir une organisation d'intérêts. Un institué politique est un synonyme de communalisation, soit une action motivée par un sentiment d'appartenance commune.

## **CINQUIEME PARTIE**

## Chapitre 8 : L'état du système

L'analyse de l'état du système qui est présentée ici se réfère à des travaux historiques plus complets sur le plan de la description. La base de l'analyse, outre les travaux déjà publiés, consiste dans les entretiens centrés accordés par des acteurs particuliers choisis pour la diversité des points de vue sur le phénomène étudié. En outre, des documents internes au mouvement ouvrier chrétien ont été utilisés pour étayer les points de vue développés dans les entretiens.

Pour l'essentiel, les sources bibliographiques se trouvent dans *Les partis catholiques*, de Jean Beaufays<sup>1</sup> et *Un parti dans l'histoire*<sup>2</sup> d'un côté, de l'autre côté, dans *Histoire du mouvement ouvrier chrétien* d'Emmanuel Gerard et Paul Wijnants<sup>3</sup> et *Le mouvement ouvrier chrétien*, publié par le Centre d'animation et de recherche en histoire ouvrière et populaire (CARHOP)<sup>4</sup>, sans compter, à propos de la problématique cléricale en Belgique et de la structure des partis politiques, la bibliographie 'seilerienne'<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> BEAUFAYS Jean, *Les partis catholiques en Belgique et aux Pays-Bas. 1918-1958*, Bruylant, Bruxelles, 1973, 778 pages.

<sup>2</sup> DEWACHTER Wilfried, DUMONT Georges-Henri, DUMOULIN Michel, GERARD Emmanuel, LAMBERTS Emiel, MABILLE Xavier, VAN DEN WIJNGAERT Mark, *Un parti dans l'histoire. 1945-1995. 50 ans d'action du Parti social chrétien*, Duculot, Louvain-la-Neuve, 1996, 649 pages.

<sup>3</sup> GERARD Emmanuel, WIJNANTS Paul, *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, Leuven University Press, 1994, 2 tomes: 399 et 645 pages.

<sup>4</sup> NEUVILLE Jean, ROUSSEL Luc, DHANIS Tony, LORIAUX Florence, COENEN Marie-Thérèse, *Le mouvement ouvrier chrétien. 1921-1996*, Editions Vie Ouvrière, Bruxelles, 1996, 296 pages.

<sup>5</sup> SEILER Daniel, *Le déclin du cléralisme*, Institut belge de science politique, Bruxelles, 1975, 371 p.

Si l'on considère le système politique belge dans la période qui suit la création du Parti ouvrier belge et qui précède 1961, et si l'on simplifie la présentation de celui-ci à de purs paradigmes, on peut dessiner un plan dont les extrémités des axes polariseraient deux clivages, à savoir l'opposition Eglise - Etat et l'opposition travail - capital. Le pôle Eglise serait dominé par le parti social chrétien qui chevaucherait donc l'opposition travail - capital en utilisant ses deux ailes, héritières de la fédération des cercles et de la ligue des travailleurs chrétiens. Le pôle Etat serait divisé entre le parti socialiste et le parti libéral, le premier sur le versant travail, le second principalement sur le versant capital, mais gardant une part sur le versant travailleur. Un schéma pourrait être composé sur cette base, en négligeant les partis plus petits et les autres clivages. Le parti communiste, par exemple, se situerait plus vers le travail et l'Etat que le PSB. On ne parlerait pas non plus des maximalistes flamands.

---

SEILER Daniel, RAES Jean, *Idéologies et citoyens. Analyse des attitudes politiques d'un échantillon de l'électorat wallon*, Editions vie ouvrière, Bruxelles, 1970, 219 pages.

SEILER Daniel-Louis, *Partis et familles politiques*, Presses universitaires de France, Paris, 1980, 440 p.

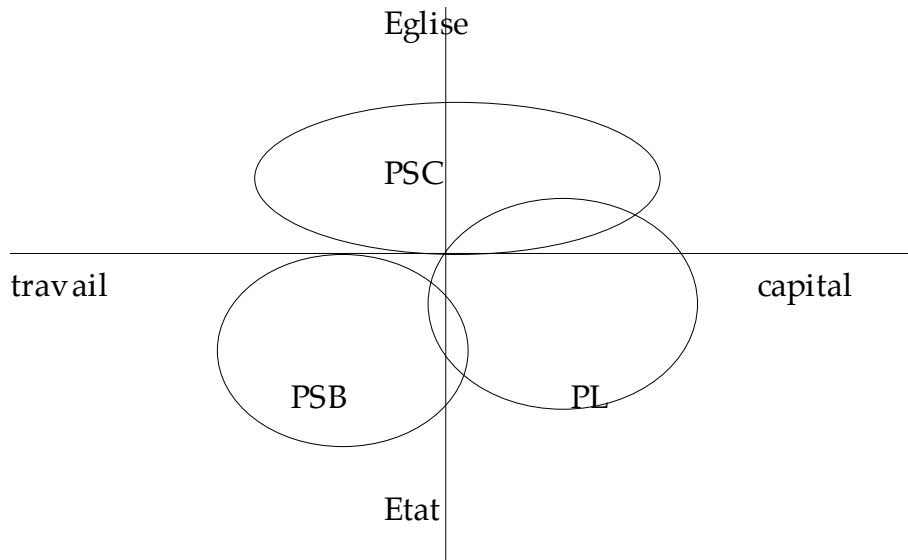
SEILER Daniel-Louis, *La politique comparée*, Colin, Paris, 1982, 192 pages.

SEILER Daniel-Louis, *Comportement politique comparé*, Economica, Paris, 1985, 224 pages.

SEILER Daniel-Louis, *De la comparaison des partis politiques*, Economica, Paris, 1986, 261 pages.



## Schéma politique avant 1961



La position du parti socialiste peut sembler paradoxale si l'on ne se réfère qu'à la Charte de Quaregnon, adoptée lors du congrès des 25 et 26 mars 1894. Celle-ci ne fait en effet pas mention du pouvoir de l'Eglise. Bien plus, le parti ouvrier y déclare " qu'il se considère comme le représentant, non seulement de la classe ouvrière, mais de tous les opprimés, sans distinction de nationalité, de culte, de race ou de sexe " <sup>1</sup>. C'est donc la pratique et non le texte fondateur qui permet de situer le parti socialiste du côté anticlérical.

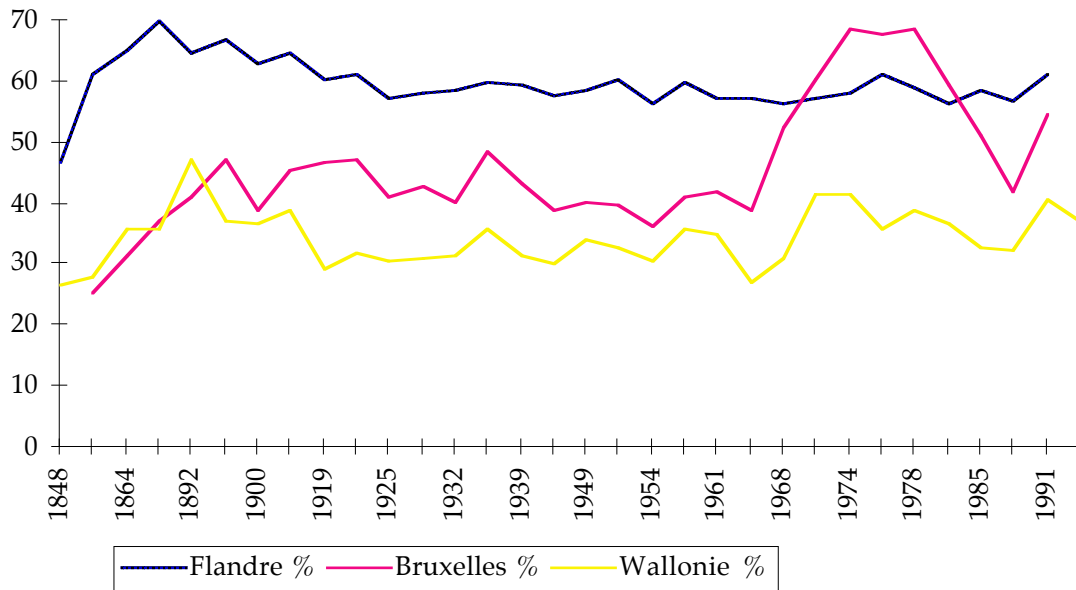
De ce point de vue, les présentations des séries électorales par Marcel Hotterbeex confirment cette division fondamentale du corps électoral en deux parties relativement continues depuis la fondation du parti libéral. Les précautions méthodologiques empêchent l'auteur de comparer systématiquement les élections au suffrage censitaire puis universel plural au suffrage universel pur et simple pour les hommes puis pour les majeurs. Nous composons ici des séries non homogènes mais c'est uniquement dans la mesure

---

<sup>1</sup> P.O.B., Déclaration de principes dite Charte de Quaregnon , cité in MABILLE Xavier, Histoire politique de la Belgique. Facteurs et acteurs de changement, Centre de recherche et d'information socio-politiques, Bruxelles, 1986, 396 pages, p.201.

où leur hétérogénéité est du même ordre que l'on se permet de comparer ce qu'on pourra bien appeler des structures politiques.

### scores de la famille "non anti-cléricale"



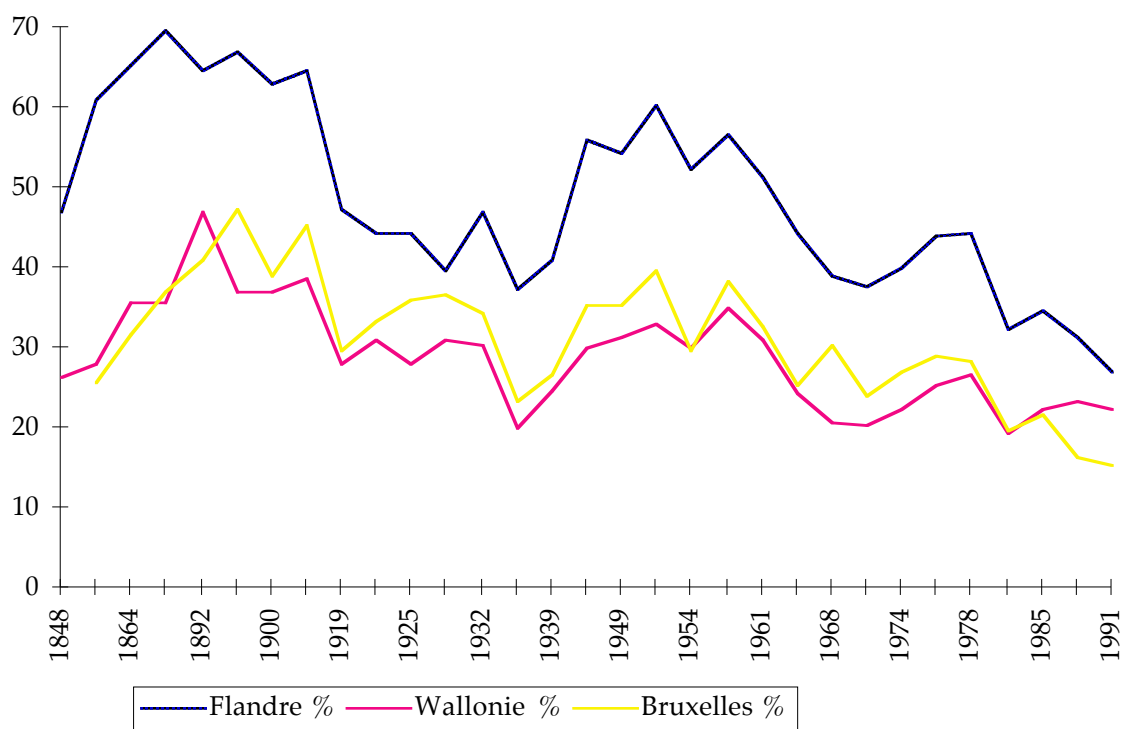
Source : HOTTERBEEH Marcel, *Les élections en Wallonie, 1919-1985*, Presses universitaires de Liège, 1990, 443 pages.

La stabilité du corps électoral est frappante quand on prend en compte les résultats des listes qu'on pourrait qualifier de non anticléricales, c'est-à-dire les totaux des listes catholiques et des listes appelées 'hors'. L'ensemble ainsi constitué exclut donc les listes anticléricales telles que le parti libéral, le parti ouvrier puis le parti socialiste et le parti communiste. La mise en perspective diachronique de ces ensembles impose une partition régionale où les différences apparaissent nettement. C'est ainsi que le bloc " non anticlérical ", de 1848 à 1991, obtient une moyenne de 59,72 % des voix exprimées quel que soit le mode de scrutin, en Flandre, avec un écart type de 3,99, ce qui donne un coefficient de variation étonnamment stable pour une période aussi longue, de

6,69 %. Ces chiffres ne valent que par comparaison avec les autres régions du pays où les moyennes sont plus basses et les écarts types plus grands avec pour la Wallonie, 34,46 % de moyenne et 4,55 d'écart type (le coefficient de variation est de 13,2%) et, pour Bruxelles, 45,97 % de moyenne et 10,37 % d'écart type (et un coefficient de variation de 22,54 %).

Dans le tableau suivant, nous avons présenté les mêmes comparaisons mais en isolant les listes catholiques telles que définies par Marcel Hotterbeex. L'image révèle une stabilité bien moins grande et l'effritement de la puissance électorale des partis chrétiens saute aux yeux. Dans les trois régions, la famille catholique est en déclin électoral. Les différences de moyenne reflètent les mêmes disparités régionales que pour le bloc 'non anticlérical'. La Flandre se situe au plus haut, avec une moyenne de 48,67 %, la Wallonie au plus bas avec 28,64 % et Bruxelles, entre les deux, obtient une moyenne de 31,16 %. Les écarts types assez élevés, respectivement 11,57, 6,42 et 7,78 donnent des coefficients de variation se situant entre 20 et 25 % dans les trois cas.

### scores de la famille catholique



Source : HOTTERBEEUX Marcel, *Les élections en Wallonie, 1919-1985*, Pr. univ. Liège, 1990, 443 p.

L'intérêt pour cette étude-ci consiste à mettre en évidence un effet de longue durée d'un clivage, répété élections après élections, par prise de position à propos d'un problème puis par répétition du geste par *l'habitus*, socialisation de génération en génération, sans qu'on puisse en inférer si la problématique figée par le clivage est encore pertinente politiquement ni même si elle est ressentie comme pertinente par les électeurs.

Suivant la grille d'analyse que nous avons proposé, nous supposons que les priorités politiques des électeurs catholiques privilégient le clivage Eglise-Etat, en optant bien sûr pour le pôle Eglise tandis que les électeurs des partis 'non anticléricaux' mais non assimilables à des partis chrétiens, pourraient fort bien être favorables au pôle Eglise mais privilégieraient alors d'autres clivages comme traduisant des préoccupations plus urgentes ou plus importantes. Le syntagme socialiste ou libéral pourrait s'articuler d'abord sur

un paradigme Etat puis sur des options opposées sur le paradigme de travail-capital.

Si cette hypothèse est fondée, la forme du système politique révélerait la genèse du système politique. Soit l'acteur politique opère un choix individuel, éventuellement basé sur une réflexion rationnelle, passant en revue les problèmes politiques de l'heure et actant quel est son intérêt sur chaque clivage et quel ordre de clivage lui est le plus utile, soit son choix est moins utilitariste et alors le côté où il va se ranger peut dépendre de valeurs éventuellement ordonnées rationnellement ou encore il peut dépendre des liens sociaux, de la reproduction de comportements de groupes d'appartenance ou de référence. Quoi qu'il en soit, en termes de microsociologie, le système apparaît comme un donné et l'acteur y trouve son mode d'appréhension de la réalité politique avant même de pouvoir faire un choix entre les différents partis qui animent cette vie politique.

Autrement dit, que ce choix soit conscient ou non et que ses conséquences soient pesées ou non, par son intégration dans tel ou tel parti, l'acteur politique prend position sur le clivage clérical - anticlérical parce qu'il reste premier dans une logique de système basée sur une reproduction chronologique. Parce que le clivage Eglise-Etat fut à l'origine de la structuration en partis politiques, il s'impose aux autres clivages pourrait-on dire mais on dirait plus justement qu'il repose avec les autres clivages s'agitant et vivant sur lui. Le clivage ne serait alors plus que la carcasse d'une structure obsolète, trace d'un conflit devenu mode d'intégration, qui tient comme ces figuiers géants qui étranglent leur tuteur et subsistent en tenant comme autour d'un tronc disparu.

On pourrait considérer que ce premier clivage tiendrait, en fin de course, comme instituant, ayant pour beaucoup perdu du sens qu'il avait comme institué. Les clivages secondaires alors, par exemple le clivage travail - capital ou centre - périphérie constitueraient de réels institués et apparaîtraient comme enjeux de débats concrets où les valeurs et les sentiments de communauté domineraient.

Dès lors, il n'est plus question de prévalence du clivage Eglise-Etat mais d'une antériorité qui a créé des réseaux sociaux qui ont absorbé les clivages qui se sont imposés plus tard. Les structures politiques, au sens d'organisations avec des ramifications locales, des instances de décision au niveau d'arrondissement pertinent pour les élections, et caetera, préexistaient et se sont offertes comme canevas d'expression politique.

A la naissance de la préoccupation de représentation politique des travailleurs, les clercs sont pour la plupart pris par les ouvriers pour ce qu'ils sont soit des relais des pouvoirs légitimes. Cette Eglise paulinienne, allergique à la modernité en général, les ouvriers s'en méfient à bon escient. Cependant, une partie plus johannique veut ouvrir cette Eglise aux préoccupations de la classe ouvrière en tenant le discours justificatif de la rechristianisation des masses. Quand donc la plus grande partie de la classe ouvrière, rejetée par la réaction cléricale, se retrouve de ce fait même du côté anticlérical, elle crée un parti ouvrier belge qui, parce que le clivage dominant le champ politique à ce moment est le clivage Eglise-Etat, est catalogué et agit en anticlérical sans même l'avoir choisi.

Voilà pourquoi les acteurs sociaux animés de la volonté de laisser à la religion un rôle social important sont cantonnés dans un agrégat catholique avec la priorité que cela impose. Le travail des clercs est ici prépondérant, donnant légitimité et organisation, aide logistique et continuité dans le temps à ces organisations beaucoup moins nombreuses. " Le syndicalisme chrétien naît, à la fin du siècle dernier, des unions professionnelles antisocialistes " <sup>1</sup>. La grille que nous proposons permet de poser que la définition politique chrétienne est première chez ceux qui aspirent à contrer les conservateurs catholiques.

Ainsi, Elie Baussart vitupère : " [...] tous ces démocrates inféodés aux conservateurs dominant et par le nombre et par l'influence, dans le Parti Catholique, tous ces démocrates, disons-nous, ne sont-ils pas des impuissants,

---

<sup>1</sup> MAMPUYS Jozef, " Le syndicalisme chrétien ", in GERARD Emmanuel, WYNANTS Paul, Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique , Leuven University Press, 1994, Tome 2, pp. 150-276, p.151.

des imposteurs, nous oserions même dire des prostitués ? ”<sup>1</sup>. Voilà pourquoi Elie Baussart propose donc la constitution d’un parti démocrate chrétien.

Quarante ans plus tard, il analysera encore ce type de fonctionnement dans la revue du Mouvement ouvrier chrétien.

*“ Depuis l’instauration du suffrage universel, depuis donc qu’il y a lieu de tenir compte de l’opinion des masses populaires — le fait est significatif — chaque génération catholique a eu sa poussée de fièvre “ démocratique ” : celle de 95 a eu la Ligue Démocratique belge, celle d’après 14-18, la Ligue des Travailleurs chrétiens — Jeune Droite et Droite démocratique ont accepté et subi la domination des conservateurs du parti, toutes deux ont assoupli leur programme et leur action aux nécessités de l’unité du parti. Chacun sait ce que la politique de droite y a gagné : personne n’oserait prétendre que ce ne fut au détriment de la réforme sociale dont le P.S.C. se proclame aujourd’hui le champion... ”<sup>2</sup>.*

Il ne faudrait pas croire cependant que Baussart préconise un autre ralliement, ni qu’il veuille négliger ce premier clivage. Dans le même article que celui qui vient d’être cité, il considère comme “ une gageure quotidienne ” le fait pour les sociaux du P.S.C. de collaborer avec la droite conservatrice.

Les difficultés rencontrées par Elie Baussart pour éditer ses ouvrages comme *Catholique, mon frère* ou *Adieu à la démocratie chrétienne?* peuvent être intégrées dans le schéma d’analyse structurale proposé plus haut. Ces difficultés sont relatées par Jean Neuville et par Micheline Libon<sup>3</sup>. Cette dernière décrit la lutte d’Elie Baussart chez l’éditeur Desclée, puis chez un autre éditeur catholique. En effet, pour lui, comme acteur social, son sentiment de communauté primaire l’intègre dans des réseaux sociaux où l’Eglise catholique comme organisation matérielle d’intérêts prend des décisions d’autorisation

---

<sup>1</sup> BAUSSART Elie, sous le pseudonyme de LA CHARITE, “ De l’indépendance de la Démocratie chrétienne ”, in *L’Avant-garde*, organe mensuel de la Démocratie chrétienne indépendante, Liège, Novembre 1907, 2e année, n°11, cité in NEUVILLE Jean, *Adieu à la démocratie chrétienne? Elie Baussart et le Mouvement ouvrier?*, Editions vie ouvrière, Bruxelles, 1973, 158 pages, p.41.

<sup>2</sup> BAUSSART Elie, “ Force et faiblesse du P.S.C. ”, *Les Dossiers de l’action sociale catholique*, mai 1947, cité in NEUVILLE Jean, *Adieu à la démocratie chrétienne? Elie Baussart et le Mouvement ouvrier?*, Editions vie ouvrière, Bruxelles, 1973, 158 pages, p.129.

<sup>3</sup> LIBON Micheline, *Elie Baussart (1887-1965). L’identité wallonne et le mouvement wallon*, thèse de doctorat, Université catholique de Louvain, Faculté de philosophie et lettres, 1986, 890 pages, p.648.

d'imprimer. Il lui faut profiter d'un autre réseau de relation et c'est par l'intermédiaire de Jacques Levaux qu'il publie en juin 1945, aux Editions Forces Nouvelles, à Liège, sur les presses de Georges Thone, son *Catholique, mon frère*. Cette publication révèle déjà un manque de contrôle de l'Eglise sur les acteurs qui continuent à s'affirmer comme chrétiens sans plus obéir aux injonctions des autorités. On peut caractériser la position de Baussart comme une position de daensiste wallon, dont le syntagme est Travail-Eglise plutôt qu'Eglise-Travail.

Le système fonctionne dès lors sur un clivage qui s'impose comme premier, l'antériorité chronologique fondant une priorité. Les logiques de composition de partis qui s'imposent à ceux qui cherchent à dépenser leur besoin d'action amenaient comme première question celle de la répartition du pouvoir entre l'Eglise et l'Etat.

### **1867-1891: Vers la reconnaissance de réalités nouvelles**

La sociogenèse de l'Etat belge est intrinsèquement liée à l'unionisme, coalition des libéraux et des catholiques pour démonter l'Amalgame hollando-belge. Cette alliance, lors de la constituante, est passée par l'inscription dans la constitution de garanties religieuses pour ces derniers et civiles pour les premiers. " Car Libéraux et Catholiques, après l'expérience despotique de l'Amalgame, sont d'accord pour éviter tout arbitraire de l'exécutif et limiter son pouvoir " <sup>1</sup>.

L'accord constitutionnel étant acquis sur la défense des libertés, il fallut donner à ce nouvel Etat une crédibilité militaire relative, ce qui explique l'indispensable union au milieu d'un ensemble européen neutralisé par les rivalités mutuelles mais attentif à ne pas laisser une puissance s'emparer d'un territoire trop proche des centres politiques. Les patriotes belges durent donc démontrer leur relative indépendance, c'est-à-dire leur innocuité pour les grands voisins.

---

<sup>1</sup> SIMON Aloïs, Le parti catholique belge. 1830-1945, Renaissance du livre, Bruxelles, 1958, 157 pages, p.38.



La construction d'un centre efficace militairement représentait à ce point le principe d'union des parlementaires qu'on peut présenter le tableau suivant qui illustre la concomitance de l'unionisme et de la construction d'un centre fort. Ce tableau montre que les dépenses militaires sont supérieures à la moitié du budget de l'Etat jusqu'à la signature du traité des XXIV articles. Le corps politique exprimait dans ses votes du budget que l'existence même de la nouvelle construction politique était en danger et qu'il semblait indispensable de lui donner les moyens de survivre aux conditions militaires et géopolitiques. La structure politique montre que la priorité se trouve dans la constitution d'un centre fort au détriment de toute revendication de la périphérie pour la reconnaissance de sa spécificité linguistique. Les préoccupations secondaires qui allaient diviser le système politique une fois débarrassé de la menace hollandaise, opposaient les partisans de la défense des privilèges de l'Eglise aux anticléricaux. On peut supposer que le clivage opposant l'aristocratie agraire à la bourgeoisie capitaliste ne représentait à l'époque qu'un clivage tertiaire tandis que les revendications de la classe ouvrière n'occupaient que le quatrième ordre de préoccupation.

Les attitudes politiques décrites ici ont été choisies en suivant le schéma descriptif mais aussi analytique de Stein Rokkan. Le tableau qui suit n'a d'autre but que d'illustrer la richesse heuristique du modèle structural proposé.

Tableau 13 : Dépenses militaires jusqu'à la naissance du parti libéral <sup>1</sup>

en millions de francs	113 Soldes et primes militaires, p.352(a)	124 Achats pour l'armée, p.556(b)	13 Achats de biens militaires durables, p.604(b)	Dépenses militaires (113+124+13)	1 Dépenses courantes pour biens et services p.287(a)	Part des dépenses militaires dans le 1
1832	50,5	19,3	0,4	70,2	102,6	68,42%
1833	35,6	13,8	0,5	49,9	81,0	61,60%
1834	25,5	15,4	0,5	41,4	73,4	56,40%
1835	25,2	13,8	0,4	39,4	71,5	55,10%
1836	23,1	12,5	0,2	35,8	69,2	51,73%
1837	24,0	14,2	1,9	40,1	77,3	51,88%
1838	25,2	13,8	1,9	40,9	77,8	52,57%
1839	27,7	17,0	2,1	46,8	82,5	56,73%
1840	18,6	10,1	0,7	29,4	69,3	42,42%
1841	17,9	9,4	0,9	28,2	65,1	43,32%
1842	17,8	9,0	0,5	27,3	65,0	42,00%
1843	17,5	9,1	0,5	27,1	66,1	41,00%
1844	16,6	8,1	0,9	25,6	65,2	39,26%
1845	17,1	8,2	0,7	26,0	67,4	38,58%
1846	17,2	8,7	0,7	26,6	69,7	38,16%

Les dépenses militaires globales sont passées de presque sept dixièmes de l'ensemble du budget de l'Etat à moins de quatre dixièmes. On peut mesurer par le budget de l'Etat la perception du danger des parlementaires belges pour leur survie politique en tant qu'Etat laissant aux uns la liberté d'opinion et aux autres la liberté de culte. Dès l'acceptation du Traité des XXIV articles en 1839, le budget militaire suivant put descendre sous la barre de la moitié des dépenses totales. Le danger écarté, les ambiguïtés quant à la nature du pacte constitutionnel vont renaître au fur et à mesure, de même que les oppositions d'intérêts qui vont pousser les libéraux à se regrouper.

La montée au pouvoir du parti réclamant l'indépendance du pouvoir civil tout en étant composé pour la plupart de catholiques de croyance et de pratique heurte bien entendu l'institution ecclésiastique sans que celle-ci juge utile d'édifier un groupe politique pour la représenter. En effet, " l'Eglise trouve inopportun qu'un parti politique se charge de traiter des intérêts ecclésiastiques

avec l'Etat. Elle est une puissance reconnue et entend traiter directement avec lui " <sup>1</sup>.

Le parti libéral va alors dominer grosso modo le parlement jusqu'au moment où, après la loi scolaire de 1879 et la rupture des relations diplomatiques avec le Saint-Siège, en 1880, les catholiques mettent en place un véritable parti, enraciné par la Fédération des Cercles, représenté par la Droite parlementaire et animé par la Presse. Cette " Union nationale pour le redressement des griefs " va transformer en organisation ce qui, jusque là ne constituait qu'un ensemble des réactions éparses. La religion est le facteur primordial d'unité et le parti en gardera un caractère plus négatif, de défense que positif, de construction. Les gardiens les plus efficaces de cette cohésion seront les évêques, d'après Simon <sup>2</sup>.

Cette tentative des catholiques de contrôler une société qui échappe de plus en plus aux repères de l'Ancien régime, va prendre des formes multiples. C'est ainsi que des patronages, cercles ouvriers et gildes naissent en Flandre et en Wallonie, sur base du quadrillage paroissial et que ces initiatives sont chapeautées dès 1867 par la Fédération des sociétés ouvrières catholiques <sup>3</sup>. L'inspiration est clairement paternaliste et antirévolutionnaire. Cependant, un courant démocratique s'exprime également dans les périodiques de la Fédération et critique les tendances paternalistes dominantes : " ...la religion catholique ce n'est pas seulement la charité, c'est autre chose encore : c'est aussi la justice ... " <sup>4</sup>. D'après Cyrille Vanoverbergh, la création de la Fédération constitua la réponse de la majorité du congrès de Malines à une intervention de

---

<sup>1</sup> BEAUFAYS Jean, *Les partis catholiques en Belgique et aux Pays-Bas. 1918-1958*, Bruylant, Bruxelles, 1973, 778 pages, p.57.

<sup>2</sup> SIMON Aloïs, *op.cit.*, p. 85.

<sup>3</sup> DE MAEYER Jan, " La Ligue démocratique belge et ses antécédents ", in GERARD Emmanuel, WIJNANTS Paul, *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, Leuven University Press, 1994, tome 2, 645 pages, pp. 19-67, p.19.

<sup>4</sup> RENARD Michel, in *L'Economie chrétienne*, mensuel de la Fédération des Oeuvres ouvrières, 1871, cité in DE MAEYER Jan, *op.cit.*, p.21.

Ducpétiaux en faveur d'une législation protectrice du travail, la majorité ayant pris soin de choisir une direction adverse de tout interventionnisme <sup>1</sup>.

Cependant, la réaction ultramontaine va dominer la période suivante, exprimée par le rejet du monde moderne dans l'encyclique *Quanta cura* du pape Pie IX, liée aux menaces des libéraux italiens sur les Etats pontificaux, puis le contexte européen des années septante marquées par l'unification italienne, l'écrasement réactionnaire de la Commune de Paris en 1871, le Kulturkampf allemand de 1875 à 1886 et la guerre scolaire en Belgique de 1878 à 1884.

La vague ultramontaine se traduit, en ce qui nous concerne, par la modification du titre du mensuel *L'Economie chrétienne* qui devient *L'Economiste catholique* de 1880 à 1891 et par la modification des statuts, la désormais Fédération des Oeuvres ouvrières catholiques se dotant d'un système hiérarchisé, fort marqué par la présence du clergé.

La préparation des congrès sociaux de Liège de 1886 à 1890 fut le fruit du travail des ultramontains. La stratégie pontificale va tenir compte de ces congrès et l'encyclique *Rerum novarum*, le 15 mai 1891 adopte le principe de l'association des travailleurs pour lutter contre l'injustice sociale dans le cas où la formule corporatiste ne se révèle pas efficace. L'inspiration reste la même et il s'agit toujours de lutter contre la déchristianisation, mais les moyens d'action s'ouvrent au syndicalisme, autrement dit, petit à petit les organisations ouvrières chrétiennes vont développer une logique de fonctionnement propre. Cette institutionnalisation leur donnera au fur et à mesure de l'autonomie par rapport au patronat catholique si ce n'est par rapport à l'Eglise.

Déjà, la grille d'analyse proposée peut servir à décrire les positions politiques. Si l'opposition première est une opposition Eglise-Etat, le fait que des institutions nées de l'intérieur de la volonté de christianisation de la société commencent à s'intéresser à des problèmes concrets nés de la situation effroyable de la classe ouvrière indique qu'une amélioration du sort de la classe

---

<sup>1</sup> VAN OVERBERGH Cyrille, " Préface: La Démocratie chrétienne ", in HENSMANS Monique, Les origines de la démocratie chrétienne en Belgique , Editions du mouvement ouvrier chrétien, Bruxelles, 1953, 239 pages, p. III.

ouvrière est exigée. Dans le monde catholique, il ne s'agit pas encore d'une opposition au capital mais d'une volonté de limitation de son arbitraire, plus exactement, de la mise au point d'un instrument qui servira à améliorer le statut de la classe ouvrière, indépendamment, au fur et à mesure des générations, des refus de la modernité propagés par une partie de l'Eglise.

Dans notre sens, il s'agit donc d'une institution possédant sa double composante tönno-wéberienne de communauté et de société, née dans le monde catholique et qui va mettre trois générations à se défaire de ces liens hiérarchiques et idéologiques. Il est question d'une communalisation dans la mesure où il s'agit d'un sentiment d'identité collective et d'une sociation puisqu'il y a organisation d'intérêts et compromis. Le sentiment d'identité repose sur une communauté de situation sociale par l'appartenance à la classe ouvrière et surtout sur une communauté de pratiques religieuses dans un monde perçu comme déchristianisé. La pratique d'alliance et de compromis est basée sur l'irréductibilité à court terme des intérêts patronaux et ouvriers, soit sur la scission d'une partie de la communauté globale des chrétiens.

### **1891-1919: Une ligue démocratique belge**

La dynamique du dernier congrès social de Liège de 1890 aida à la prise de conscience de la nécessité d'un travail social relayé politiquement si les catholiques ne voulaient pas disparaître comme groupe organisé de la scène politique. Le projet de cette jeune droite était interventionniste et l'écartait de la ligne suivie par la Fédération. La proposition d'Helleputte rallia les opinions et la ligue démocratique fut fondée. "Beaucoup virent dans ce mot "démocratique" - les jeunes surtout - une espèce d'engagement de briser le carcan censitaire et d'aboutir, en un acte ou en deux, à l'égalité du suffrage politique" <sup>1</sup>.

La ligue démocratique belge tient son premier conseil central le 30 mars 1891. Englobant la Fédération des Oeuvres ouvrières, à vocation plus religieuse,

---

<sup>1</sup> VAN OVERBERGH Cyrille, "Préface: La Démocratie chrétienne", in *op.cit.*, p. X.

la Ligue est animée par des “hommes d’oeuvres” à tendance plus démocratique et des hommes politiques attachés au milieu populaire. La devise “ Pour l’Eglise et pour le peuple ” résume leur vision de leur action sociale. “ Le programme de la Ligue, à ce moment, porte essentiellement sur le domaine économique et sur le terrain social : repos dominical, protection contre la maladie, l’accident ou la vieillesse, protection de l’enfant et de la femme, reconnaissance par l’Etat des associations professionnelles ”<sup>1</sup>. Du côté de l’épiscopat, on va créer la fonction de directeur des oeuvres sociales afin de promouvoir celles-ci et de les orienter dans la bonne direction. Dès le moment où ces permanents vont s’investir sur le terrain social, il y aura extension des activités, liée en même temps aux victoires obtenues sur le plan de la législation sociale à la suite de l’extension du suffrage.

La confrontation à l’intérieur des membres ne porte pas sur les paradigmes où ils sont d’accord mais sur les syntagmes, c’est-à-dire sur la priorité à accorder au combat clérical ou au combat ouvrier.

La ligne globale consistait à opérer au sein du parti catholique qu’on espérait convertir progressivement. Les confrontations cependant furent permanentes à l’intérieur même de la ligue. C’est notamment le cas en 1895.

*“ Les fédérations où la démocratie chrétienne est la mieux implantée - Liège, Verviers, le Centre et Gand - exigent la création d’un ‘parti ouvrier catholique’ ou d’un ‘parti populaire chrétien’. Cette idée circule dès 1892. Le ‘parti de la Ligue Démocratique’ devrait disposer d’un programme sociopolitique clair, progressiste, en tête duquel seraient placés la représentation proportionnelle et un régime d’assurances sociales ”<sup>2</sup>.*

Ce conflit n’aboutira pas à la création de cette expression politique autonome de longue durée. Des tentatives furent pourtant lancées localement, telle l’Union Démocratique à Liège, le Parti Démocratique du Centre, de Léon

---

<sup>1</sup> GERIN Paul, “ Catholicisme social et démocratie chrétienne ”, in GERARD Emmanuel, WIJNANTS Paul, Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique, *op. cit.*, pp. 58-113, p.98.

<sup>2</sup> DE MAEYER Jan, *op.cit.*, p.48.

Mabille ou la Fédération catholique ouvrière boraine de Delporte<sup>1</sup>. La ligne qui triomphe, cautionnée par l'épiscopat, sera basée sur l'unité du parti catholique et d'une formule hybride dans les relations de la ligue avec le parti, soit une autonomie relative en politique et une indépendance complète en matière socio-économique.

La ligne de conflit s'est pourtant modifiée pour l'Eglise et on pouvait lire telle analyse dans les publications inspirées par la doctrine sociale de l'Eglise.

*“ Il est par trop clair aujourd'hui que ce n'est point “ l'indépendance du pouvoir civil ”, menacée par “ l'arrogance sacerdotale ”, qui se trouve en jeu dans nos luttes publiques, mais l'existence même de la société, battue en brèche par la barbarie socialiste ”<sup>2</sup>.*

Les positions de Daens, Mercier, Doutreloux, Rutten, Mabille, Kurth, Pottier sont mieux connues que celles de leurs prédécesseurs.

La mainmise de l'épiscopat sur la construction syndicale s'exprime non seulement contre les syndicats socialistes mais aussi contre les syndicats libres qui ne s'attachaient à aucun parti politique<sup>3</sup>.

A l'intérieur de la ligue, les tensions sont permanentes entre les tendances revendicatives et populaires vivantes surtout dans la Confédération générale des syndicats chrétiens et libres de Belgique créée en 1912 et les options plus mutualistes de la bourgeoisie catholique à sensibilité sociale qui avait créé l'Alliance nationale des mutualités chrétiennes en 1906.

---

<sup>1</sup> PUISSANT Jean, “ Un lent et difficile processus de démocratisation ”, in HASQUIN Hervé, La Wallonie. Le pays et les hommes, histoire, économies, sociétés, La renaissance du livre, s.l., 1976, t.2, 535 pages, pp. 159-190, p.183.

<sup>2</sup> VERSPEYEN Guillaume, Le parti catholique belge, son avenir et ses moyens d'action, Siffer, Gand, 1893, 155 pages, p.111.

<sup>3</sup> REZSOHAZY Rudolf, Origine et formation du catholicisme social en Belgique. 1842-1909, Publications universitaires de Louvain, 1958, 432 pages, p.394.

Sur le plan politique, la Jeune Droite disposait depuis le suffrage universel plural d'une assise électorale propre et les tensions furent continues entre les démocrates chrétiens et la Droite.

*“ L'intégration des démocrates chrétiens au sein des comités électoraux existants était rendue impossible par la profondeur du clivage entre les nouveaux électeurs et les électeurs censitaires antérieurs aussi bien que par le conservatisme des vieux dirigeants catholiques, Charles Woeste en tête. Par ailleurs il n'était pas non plus opportun que la démocratie chrétienne affirme son indépendance totale dans le contexte de catholicisme politique, de majorité catholique au pouvoir et de traumatisme de la guerre scolaire qui prévalait à l'époque ”<sup>1</sup>.*

L'extension du suffrage permet aux électeurs populaires catholiques flamands, affiliés au Boerenbond fondé en 1890 ou à la Ligue, d'imposer leur point de vue avec moins de difficultés à moyen terme, par rapport à la droite catholique traditionnelle qu'en Wallonie où les résultats électoraux de la démocratie chrétienne ne confèrent pas à cette dernière un avantage sur les représentants les plus traditionalistes. C'est ainsi qu'à la phase suivante, le système de représentation des *standen* va permettre à la Fédération des Cercles de se maintenir dans un parti majoritaire tandis qu'à l'inverse, en Wallonie, ce seront les proches de la désormais Ligue des travailleurs chrétiens qui trouveront place grâce à ce système dans un parti majoritairement du côté du capital dans l'affrontement capital-travail.

C'est une alliance parlementaire de la Jeune Droite avec les socialistes qui permit, les 6 mars et 12 avril 1907, le vote de la limitation de la durée du travail pour les adultes dans les charbonnages du Limbourg contre la 'vieille droite' et les libéraux, durant le gouvernement catholique en principe homogène de de Smet de Nayer.

Cette période se termine par le vote sur l'enseignement obligatoire, fruit du travail de la Jeune Droite au gouvernement depuis 1908. Le chef de file de cette tendance était Georges Helleputte, fondateur de la Ligue et du Boerenbond. Un signe de cette prédominance en est que c'est à son ministère que se réunirent, quelques jours après le vote par la Chambre du projet de loi

---

<sup>1</sup> GERARD Emmanuel, “ Du parti catholique au PSC-CVP ”, in DEWACHTER Wilfried, DUMONT Georges-Henri, DUMOULIN Michel, GERARD Emmanuel, LAMBERTS Emiel, MABILLE Xavier, VAN DEN WIJNGAERT Mark, Un parti dans l'histoire. 1945-1995. 50 ans d'action du Parti social chrétien , Duculot, Louvain-la-Neuve, 1996, 649 pages, pp. 11-31, p.19.



Pouillet sur l'enseignement primaire pour préparer les campagnes suivantes sur l'enseignement technique, les humanités et les bourses d'études<sup>1</sup>. Le suffrage universel, même plural avait modifié considérablement les rapports de force et l'interventionnisme, prôné par les fondateurs de la Ligue, avait provoqué des changements dans la vie quotidienne des travailleurs. La Ligue était pourtant tiraillée entre un attachement prioritaire à la défense de l'Eglise, assuré par les interventions systématiques de l'épiscopat et la défense prioritaire des travailleurs, revendiquée par une base sociale formée dans les cercles d'études et munie d'une puissance politique qu'elle voulait de plus en plus autonome. Ces conflits furent apaisés par l'avènement du cardinal Mercier, plus proche du courant démocratique et qui permit d'éviter d'autres daensismes. Ces positions consistaient à donner, pour ne pas perdre les relais politiques de l'Eglise, de meilleures places sur les listes électorales catholiques au courant démocratique et moins à la Fédération des Cercles. Ce faisant, il donnait moins de légitimité cléricale à la Vieille Droite, risquant d'affronter la Presse détenue par la bourgeoisie catholique. Le tiraillement continua donc, non d'opposition mais de priorité. Sans compter, du côté flamand, l'expression sur les bancs du parlement d'un courant favorable à la périphérie, à la reconnaissance de la langue flamande dans l'enseignement et dans l'administration qui rencontrait peu d'écho chez les dirigeants politiques.

### **1921-1945: La ligue des travailleurs chrétiens**

Les années de guerre mettent en évidence l'importance de l'existence d'un centre étatique conçu comme concentration de la violence légitime et le gouvernement tripartite de Lophem continue l'union sacrée de la guerre 14-18. L'unanimité devait néanmoins être le fruit de concessions à ceux qui avaient payé leur droit de cité par le sang et d'un coup furent arrachés le suffrage universel pur et simple, l'abolition de l'article 310 du code pénal qui établit un régime d'exception pour les délits commis à l'occasion de grève, la journée des

---

<sup>1</sup> HENSMANS Monique, Les origines de la démocratie chrétienne en Belgique , Editions du mouvement ouvrier chrétien, Bruxelles, 1953, 239 pages, p.233.

huit heures et l'égalité de droit et de fait des deux langues nationales. Vu le contexte international et intérieur, il tombe sous le sens que "refuser l'égalité politique aux soldats sortant des tranchées, c'eût été donner le signal d'une révolution" <sup>1</sup>.

Le triomphe des revendications socialistes oblige le clergé à laisser plus d'autonomie au mouvement ouvrier chrétien sinon ce dernier risque de disparaître sous la prédominance du POB. Du côté flamand, le daensisme fait alliance avec le Frontpartij après la guerre et transforme en revendications prioritairement 'périphéristes' leur action politique <sup>2</sup>.

La contestation du caractère bourgeois de la vieille Ligue Démocratique peut être symbolisée par la devise de la nouvelle Ligue : *de, par et pour les travailleurs*. La naissance de la Ligue nationale des travailleurs chrétiens se fait en deux temps, sous forme de coups de force contre les bourgeois qui animaient la Ligue démocratique.

Sous l'influence de Louis Colens, nommé conseiller moral quelques mois plus tôt, la formule choisie lors du congrès des 17 et 18 juillet 1921 et approuvée par la session extraordinaire des délégués du 18 juillet 1923, repose sur une pyramide où, à la base, se retrouvent les Ligues locales des travailleurs fédérant toutes les associations ouvrières chrétiennes existant dans la commune. Cette unité politique, dirigée par un conseil central, englobe les syndicats, les mutualités, les ligues féminines, les cercles ouvriers, les clubs de gymnastique et les fanfares collectivement. Ces associations sont représentées au conseil central. Sur cette base, la pyramide s'élabore via les fédérations d'arrondissements et les fédérations provinciales jusqu'à la Ligue Nationale des Travailleurs Chrétiens ou Algemeen Christelijk Werkersverbond.

---

<sup>1</sup> RENARD Claude, La conquête du suffrage universel en Belgique, Fondation Jacquemotte, Bruxelles, 1966, 310 pages, p. 288.

<sup>2</sup> VAN ISACKER Karel, Het daensisme. De teleurgang van een onafhankelijke, christelijke arbeidsbeweging in Vlaanderen. 1893-1914, Nederlansche boekhandel, Antwerpen, 1959, 208 pages, p.169.

Il ne s'agit donc pas seulement d'une organisation-coupole mais d'une fédération aux différents niveaux de pouvoir. Il s'agit de se coordonner pour parler d'une seule voix, pour faire pression d'une seule poussée.

*“ La LNTC se distingue de la Ligue Démocratique Chrétienne par une imbrication plus étroite de toutes les branches dans le tout, à commencer par la base, ainsi que par une articulation de l'action sociale et de l'action politique ”<sup>1</sup>.*

La LNTC présente le caractère d'organisation de masse, de volonté de formation idéologique et d'action sociale globale. Durant tout l'entre-deux-guerres, ce mouvement va renforcer son organisation et améliorer sa position par rapport aux socialistes. L'explication de ce phénomène réside probablement sur un mimétisme de l'organisation rivale socialiste, “ le choix d'un modèle d'organisation, qui est en quelque sorte un double du modèle socialiste ”<sup>2</sup>. La confiance que les travailleurs auraient dans ce genre d'organisation viendrait de l'approche rationnelle et méthodique, sur une notion de services rendus et sur la combinaison d'action sociale et politique pouvant se targuer d'obtention d'avantages concrets.

Le 29 août 1921, une commission composée de représentants des standen aboutit à la fondation de l'“ Union catholique belge ” dont les statuts furent arrêtés le 14 septembre. L'Union est en réalité une structure rudimentaire regroupant la Fédération des associations et des cercles catholiques, la (future) Ligue Nationale des Travailleurs chrétiens, le Boerenbond et les Fédérations des Associations agricoles catholiques du pays wallon et la Fédération des classes moyennes. Chaque association affiliée garde son autonomie dans la gestion de l'intérêt qu'elle représente. L'Union catholique belge se borne à assurer la liaison entre les groupes adhérents par un comité de contact chargé des intérêts généraux catholiques et communs.

---

<sup>1</sup> GERARD Emmanuel, “ L'épanouissement du mouvement ouvrier chrétien (1904-1921) ”, in GERARD Emmanuel, WIJNANTS Paul, Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique , *op. cit.*, pp. 115-173, p.168.

<sup>2</sup> GERARD Emmanuel, “ Adaptation en temps de crise (1921-1944) ”, in GERARD Emmanuel, WIJNANTS Paul, Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique , *op. cit.*, pp. 175-245, p.195.

Cette Union a surtout été créée par le Boerenbond et la LNTC, contre la volonté de la Fédération des cercles. Ces deux grandes organisations avaient en commun leur recrutement populaire, leur organisation de masse, leur populisme et leur flamingantisme. Le rapport de force leur était largement favorable face à la Fédération des cercles en Flandre mais il était inversé en Wallonie où la grande majorité de la classe ouvrière avait rejoint les rangs des socialistes.

Très rapidement, il apparut, à l'intérieur de l'Union catholique, que " le groupe minoritaire a très souvent tendance à refuser de se soumettre à l'association d'arrondissement et en période d'élection se lance parfois, avec plus ou moins de réussite, dans les voies de la dissidence. Ce cas est très fréquent de la part des conservateurs francophones de la Fédération des cercles en Flandre ; plus rare du fait des démocrates chrétiens en Wallonie. Cette orientation se poursuit durant tout l'entre-deux-guerres " <sup>1</sup>. Le rapport de force, à l'intérieur du monde catholique est bien moins favorable à la Ligue en Wallonie qu'en Flandre. En Wallonie, l'autonomie électorale des démocrates chrétiens est pratiquement absente et les conservateurs catholiques y dominent l'Union catholique.

Le gouvernement Pouillet-Vandervelde et surtout les conditions de sa chute ont eu des conséquences durables qui méritent d'être trop brièvement rappelées. « L'expérience marquera très profondément le mouvement ouvrier chrétien auquel il a révélé de façon spectaculaire, irrécusable, la toute-puissance d'une oligarchie financière capable de juguler la démocratie politique et de modeler l'opinion publique par une presse qu'elle contrôle » <sup>2</sup>.

La Ligue nationale des travailleurs chrétiens n'a, au début presque pas de moyens financiers et son secrétariat national était supporté par l'abbé Colens. En 1927, un secrétaire national permanent est nommé en la personne de

---

<sup>1</sup> BEAUFAYS Jean, *Les partis catholiques en Belgique et aux Pays-Bas. 1918-1958*, Bruylant, Bruxelles, 1973, 778 pages, p. 87.

<sup>2</sup> JOYE Pierre, LEWIN Rosine, *L'Eglise et le mouvement ouvrier en Belgique*, Société populaire d'éditions, Bruxelles, 1967, 384 pages, p. 209.

Paul Willem Segers. Il jouera un rôle important de façon continue et incarnera le poids de l'ACW dans le CVP et par là dans l'Etat belge jusqu'à la croisière sur le Flandria qui décida en 1981 le néolibéralisme à la flamande. Oscar Behogne fut nommé un an plus tard adjoint pour la Wallonie. Ce n'est qu'à partir de la désignation de Behogne que le nombre de Ligues régionales augmente rapidement.

D'octobre 1927 à mars 1935, des gouvernements catholiques-libéraux se succéderont, où « une place relativement large sera faite aux démocrates-chrétiens dont on craint moins les "entraînements" quand ils sont encadrés »<sup>1</sup>. On peut considérer que l'ACW sera marquée par cette contradiction entre l'intérêt de la classe ouvrière et sa puissance parlementaire d'une part et l'intérêt de la classe capitaliste d'autre part. Paul Willem Segers sera l'illustration de cette attitude durant toute sa vie.

Les travailleurs chrétiens wallons se retrouvent souvent dans des mutuelles ou des coopératives subissant l'influence des notables conservateurs qui refusent d'adhérer à la Ligue, jugée trop proche d'un parti de classe chrétien. Cependant, l'organisation des oeuvres sociales chrétiennes entraîne selon Georges Ceslas Rutten, un des fondateurs du mouvement syndical chrétien, père dominicain qui fut sénateur de 1921 à 1946, " un parallélisme certain entre les progrès de nos oeuvres sociales chrétiennes d'une part et les chiffres électoraux obtenus dans les localités où les Ligues des travailleurs chrétiens sont puissamment organisées " <sup>2</sup>.

Les Wallons sont placés, on l'a déjà illustré, comme minorité au sein de la LNTC. A la fin de l'entre-deux guerres, ils représentent à peine 10 % des effectifs de celle-ci. La composition du comité exécutif, où les Ligues d'arrondissement ont une délégation paritaire camoufle quelque peu ce

---

<sup>1</sup> Ibidem, p.217.

<sup>2</sup> RUTTEN Georges, note sur les élections communales d'octobre 1932, archives du CRISP., cité in BEAUFAYS Jean, Les partis catholiques..., *op.cit.*, p.102.

déséquilibre<sup>1</sup>. Les travailleurs chrétiens wallons sont donc minoritaires, non seulement au sein du parti catholique, mais également au sein de leur propre organisation. La proximité pour la Ligue des socialistes majoritaires au sein de la classe ouvrière en Wallonie les a rendus plus radicaux sur le plan des revendications socio-économiques que la majorité flamande, ce qui accrût encore le malaise entre l'aile flamande et l'aile wallonne.

Outre ces différences d'ordre socio-économique, il se développait, au coeur même de la logique de l'ACW, une large revendication flamande dont le slogan: " chrétien, flamand et populaire " résume le projet de société. Les affrontements d'ordre linguistique n'étaient donc pas rares.

Ces affrontements sont plus visibles à Charleroi où l'avocat Jean Bodart fut amené à démissionner le 17 juillet 1933 après avoir défendu pendant des années les organisations ouvrières chrétiennes wallonnes, y compris contre les organisations nationales. " Le congrès restreint de la LNTC le 16 juillet 1933 ne doit pas uniquement son importance au fait qu'il entraîne la démission de J. Bodart comme député. Il est aussi significatif parce que sur la question de la confiance à un gouvernement qui n'assure pas le progrès social, toutes les ligues wallonnes sauf Liège (Tschoffen est membre du gouvernement), s'opposent aux ligues flamandes " <sup>2</sup>. Les lignes d'opposition reposent sur le degré de compromis qu'il faut accepter suivant une politique opportuniste du moindre mal face à des renoncements que la collaboration à l'intérieur de l'Union catholique implique, notamment par rapport aux conservateurs et à l'utilisation que le gouvernement catholique-libéral va faire des pouvoirs spéciaux, au regard de ce qui venait d'être fait peu de temps auparavant.

Ces tensions relevaient, suivant la grille proposée, de glissements dans les paradigmes. D'une part, les membres de l'ACW mettaient de plus en plus en

---

<sup>1</sup> NEUVILLE Jean, " Les origines de la Ligue nationale des travailleurs chrétiens ", in CARHOP, Le Mouvement ouvrier chrétien. 1921-1996. 75 ans de lutte , Editions vie ouvrière, 1996, 296 pages, pp. 9-36, p.18.

<sup>2</sup> NEUVILLE Jean, " Des nuages dans la sérénité des rapports entre Wallons et Flamands ", in CARHOP, Le Mouvement ouvrier chrétien , *op.cit.*, pp. 51-118, p.66.

avant la défense de la périphérie flamande contre les défenseurs francophones de la liberté du père de famille. Le quotidien *la Justice sociale*, dirigé par Jean Bodart, qui fut publié durant quelques semaines en février 1938 attaquait ainsi la politique flamande de nomination des fonctionnaires (“ Quelques attitudes des démocrates chrétiens flamands - on est flamand avant d’être démocrate chrétien ”<sup>1</sup>, illustre bien cette opposition. Mais les tensions venaient aussi de la position respective de l’ACW et de la LNTC par rapport au reste de l’Union catholique. Le poids des organisations populistes et flamingantes était bien plus lourd en Flandre que son équivalent ne pouvait l’être en Wallonie face à la Fédération des cercles. Relativement à leur implantation, les représentants de l’ACW dominaient l’Union catholique tandis que les hommes de la LNTC étaient minorisés par rapport aux traditionalistes catholiques. D’autre part, la situation de minorité en milieu ouvrier a influé sur le mouvement ouvrier chrétien wallon une sensibilité plus grande à un discours travailliste.

La position de P.W. Segers sous le ‘gouvernement des banquiers’ est symptomatique d’une position relative différente par rapport à la répartition de la plus-value : “ Pourra-t-on, avec un autre gouvernement, soulager la misère des ouvriers? Y en a-t-il, parmi vous, qui pensent que l’on peut, à l’heure actuelle, gouverner sans l’aide des banquiers, contre les banquiers? ”<sup>2</sup>. Par rapport à la position des patrons en Flandre, cette position était peut-être favorable à la classe ouvrière mais par rapport aux revendications des militants socialistes ou communistes wallons, cette position place P.W. Segers plus proche du capital que du travail.

Les élections de 1936 frappèrent les esprits car les catholiques n’avaient pas suivi les consignes de ralliement clérical traditionnel. “ des dizaines et des centaines de milliers de catholiques sans croire manquer à un devoir de

---

<sup>1</sup> cité in NEUVILLE Jean, “ Des nuages ... ”, in *op.cit.*, p.88.

<sup>2</sup> cité in VANTHEMSCHE Guy, *De werkloosheid in België 1929-1940*, EPO, Berchem, 1989, p.127.

conscience, ont voté pour un parti concurrent, rexiste ou nationaliste flamand, qui, dans la campagne électorale s'en était pris surtout au parti traditionnel " <sup>1</sup>.

La perte de crédit de l'Union catholique à la suite des avancées de Rex et du VNV, poussa à chercher une nouvelle forme d'expression politique. Déjà le lendemain des élections, le professeur Eyskens, dans un commentaire au *Standaard*, pensait qu'il fallait diviser le parti en ailes linguistiques, laisser l'aile flamande choisir un programme plus flamand et mettre sur pied un front populaire des formations flamandes derrière le drapeau catholique. Le 3 juin, il écrit un article dans le même journal sous le titre : *'Vers un front populaire de toutes les formations militantes flamandes. Que la Flandre catholique bâtisse sa propre maison'* <sup>2</sup>

Mais la Ligue considère que les forces anticléricales ne reconnaissent pas en théorie les droits des catholiques et qu'ils ne les acceptent qu'à cause du rapport de force donné par une force catholique. D'autre part, la construction d'une cité chrétienne suppose des références au catholicisme. Voilà pourquoi la Ligue pense qu'il faut un parti catholique uni. " Dès qu'on lâche le principe de l'union, c'est inéluctablement une dispersion des forces lamentable et mortelle " <sup>3</sup>.

Le 6 octobre 1936, l'accord entre Rex et le VNV menaçait la démocratie parlementaire et c'est pourquoi la gauche tenta de construire un front démocratique et populaire que la Ligue refusa à cause de la présence des communistes. Un directoire chargé de réorganiser le parti décida le 11 octobre 1936 de changer le nom du parti qui devient le 'Bloc Catholique Belge' - 'Blok des Katholieken van België' et de créer deux formations qui composeront le parti: le 'Katholieke Vlaamsche Volkspartij' et le 'Parti Catholique Social'. Le

---

<sup>1</sup> BAUSSART Elie, " Pour un nouveau parti ", *Terre wallonne* , juin-juillet 1936, p.203.

<sup>2</sup> EYSKENS Gaston, *De mémoires* , Lannoo, Tielt, 1993, 1005 pages, p. 70.

<sup>3</sup> Rapport au conseil central, *Le regroupement des catholiques dans un parti catholique réorganisé* , Ligue nationale des travailleurs chrétiens, 16 juillet 1936, p.7, cité in BEAUFAYS Jean, *Les partis catholiques...* , *op.cit.*, p. 114.



directoire provisoire comprenait pour le Parti catholique social, sept membres dont deux représentants de la Ligue des Travailleurs Chrétiens, Oscar Behogne et Jean Bodart. Charles Tschoffen y siégeait comme indépendant <sup>1</sup>.

Ce n'est qu'après l'élection partielle opposant Degrelle à Van Zeeland, le 11 avril 1937 et le coup de crosse du cardinal Van Roey contre Rex que les positions se clarifient au sein du parti catholique social. Les dissensions entre la Fédération des cercles, refusant de se saborder tant que la LNTC occupait la scène politique vont empêcher le PCS de fonctionner correctement, ce qui hypothéquera l'avenir du parti social chrétien fondé après la guerre.

Un accord, conforme à la demande du professeur Eyskens dans le *Standaard*, est signé par le KVV avec les nationalistes du VNV, accord qui sera vite dénoncé par le VNV.

Le fonctionnement du Bloc pose bien entendu les mêmes problèmes que précédemment et Elie Baussart pronostique dans *Terre wallonne* en août 1937 que puisque le Bloc entend unir tout et tous, on prendra le milieu, c'est-à-dire qu'on en reviendra à négliger la classe ouvrière, à maintenir un régime féroce d'injustice sociale et à consommer le divorce entre l'Eglise et la classe ouvrière.

L'ordre de priorités entre le parti flamand et le parti francophone est différent. Le parti flamand est d'abord flamand puis chrétien, tandis que le parti francophone est d'abord chrétien puis belge.

*" Le K.V.V. et le P.C.S. qui n'ont ni les mêmes statuts, ni le même programme, ni le même recrutement vont chacun de leur côté. Un pareil assemblage, compliqué et hétéroclite, ne pouvait survivre " <sup>2</sup>.*

L'ordre de priorité qui sépare les membres de l'ACW des membres de la LTC passe donc, peut-être à cause de la cécité de l'épiscopat, d'une confrontation entre un syntagme Travail-Eglise opposé à un syntagme Eglise-

---

<sup>1</sup> GERARD Emmanuel, *De Katholieke Partij in crisis. Partijpolitiek leven in België (1918-1940)*, Kritak, Leuven, 1985, 548 pages, p.490.

<sup>2</sup> BEAUFAYS Jean, *Les partis catholiques...*, *op. cit.*, p. 129.

Travail à une confrontation entre un syntagme Eglise-Travail opposé à un syntagme Périphérie-Eglise-Travail.

Cécité, disons-nous, en effet, les cardinaux qui couvrirent cette période, Mercier jusqu'en 1926 et Van Roey ensuite peuvent être caractérisés par leur action en faveur de l'Etat unitaire belge. Ils prirent d'ailleurs des mesures disciplinaires ecclésiastiques contre des flamingants qui " ont provoqué, de fait, une réaction d'autant plus vigoureuse parmi certains leaders du mouvement flamand et ont, par là, diminué les chances d'une solution nationale à la question flamande " <sup>1</sup>. Dans le même texte, le chanoine Simon exprime l'opinion suivant laquelle la position intransigeante de Mercier d'abord et de Van Roey ensuite par rapport à la question du syndicat unique a effectivement permis la construction d'un syndicat chrétien relativement bien implanté mais que la création d'un syndicat confessionnel a poussé l'autre syndicat à adopter une position anticléricale. C'est donc bien un effet de système qu'il constatait pour la période de l'entre-deux-guerres.

On peut résumer l'entre-deux-guerres comme étant une période de course aux masses dont le moteur interne vaut probablement d'être rappelé ici, tant on a cru longtemps qu'une politique menée par des partis de masse était 'normale'.

La révolution industrielle a obligé les masses à s'intéresser aux décisions politiques dont elles se tenaient écartées et dont on les écartait jusque là. Les masses paysannes de l'ancien régime, en effet ne manifestaient leur présence politique qu'à de rares occasions, jacqueries et autres mouvements que quand le système politique pompait trop leur production par l'impôt. D'une façon globale, on peut supposer que l'objectif de vie, exprimé par l'adage *pour vivre heureux, vivons caché* traduisait autant une réalité économique qu'un désir politique. Pourvu que le seigneur n'abuse pas de sa puissance militaire et que le clergé se fasse relais idéologique efficace en liaison tant avec les masses qu'avec les élites, le paysan-païen oeuvrant et nourrissant comme il pouvait les deux

---

<sup>1</sup> SIMON Aloïs, " L'influence de l'Eglise sur la vie politique dans l'entre-deux-guerres ", Res publica, 1962 - 4, volume IV, pp. 387-396, p.395.

autres 'états', les trois ordres pouvaient cohabiter en reconnaissant leurs différences. Le processus de discipline des campagnes décrit par Delumeau marque un arrêt dans le système traditionnel dont le principe a été décrit par Girard sur base du maintien des différences sociales comme condition de la paix civile. Le processus éliassien de la dynamique concurrentielle de l'Occident uni par un clergé quasi impuissant militairement mais circonscrivant le territoire de l'empire romain comme un possible est certainement responsable de l'entrée de la religion dans les campagnes. La phase d'industrialisation, lancée par la bourgeoisie, classe sociale qui s'est d'abord glissée dans les interstices urbains de la civilisation médiévale, puis reprise à son compte par un Etat sollicité par des menaces extérieures et intérieures, transforme une masse agricole éparpillée et relativement statique en une armée industrielle de réserve ou d'active mais en tout cas concernée au plus haut chef par des décisions sur lesquelles elle n'a aucune prise.

Entre le Saint-Just de *l'Esprit de la Révolution* et celui de *l'Essai de Constitution*, il y a l'abîme de la légitimité bourgeoise à la légitimité populaire. Qu'on en juge. Il écrivait en 1791 : " Si la condition de tribut n'eût déterminé l'aptitude aux emplois, la constitution eût été populaire et anarchique;... " <sup>1</sup> et le 24 avril 1793, à la tribune de la Convention nationale, il proposait un essai de constitution dont le chapitre sur l'état des citoyens commençait ainsi : " Tout homme âgé de vingt et un ans, et domicilié depuis un an et jour dans la même commune a droit de voter dans les assemblées du peuple " <sup>2</sup>. Entre ces deux passages, deux ans d'expérience révolutionnaire ont fait mûrir l'homme et l'ont poussé à une extrême cohérence. Dans cette maturation, il n'y a pas que la course en avant sous la pression des 'classes dangereuses', qui s'exprimaient dans les rues des villes et des campagnes, il y a aussi le peuple en armes et les sans-culottes défendant une patrie que le ci-devant petit bourgeois rural ne leur imaginait pas si chère lors de ses études rémoises.

---

<sup>1</sup> SAINT-JUST Louis, *Esprit de la Révolution et de la Constitution de France*, Beuvin, Paris, 1791, réédité in SAINT-JUST Louis, *Théorie politique*, Seuil, Paris, 1976, 315 pages, p. 59.

<sup>2</sup> SAINT-JUST Louis, *Essai de Constitution*, imprimé sur ordre de la Convention nationale, Paris, 1793, réédité in SAINT-JUST Louis, *Théorie politique*, *op.cit.*, p. 200.

Cette accélération de l'histoire ressentie au coeur du tourbillon parisien, il faut attendre 1920 pour que le reste de l'Europe la perçoive et que, de la préoccupation de l'organisation et de l'encadrement des masses, naisse cette suridéologisation à gauche comme à droite, fruit de l'obligation de reconnaître le droit de vote à tout citoyen. En utilisant le terme de suridéologisation, nous voulons souligner que, s'il faut se poser la question de la *fin des idéologies*, il faut aussi se poser la question de la naissance de celles-ci et des conditions sociales qui les ont causées. La masse urbaine est en effet et plus touchée par le pouvoir et plus menaçante pour celui-ci et la concession du suffrage universel représente peu d'inconvénients par rapport au risque d'explosion dont la Russie vient de donner l'exemple. L'action collective représente donc, à la suite des espoirs suscités par cette lueur qui s'était levée à l'Est, un passage obligé du contrôle social. La démonstration de puissance de rue, les marches, manifestations, cortèges en fanfares, circumambulation sur les lieux publics de jeunes ou d'adultes sont mus en partie par la nostalgie des barricades. Les deux décennies qui suivent la grande guerre apparaissent comme une tentative de contrôle sur les masses et par conséquent comme un discours du pouvoir des masses elles-mêmes et de leur contrôle sur le système de pouvoir. Cette période d'encadrement populaire se révèle féconde pour le parti catholique et pour le parti ouvrier tandis que le parti libéral, bien que tiré plus souvent au pouvoir par les réflexes frileux de la Fédération des cercles apparaît comme ayant raté l'accrochage et l'encadrement des masses et sera considéré comme le cas typique de parti de cadre et non de parti de masse.

### **1945: Le mouvement ouvrier chrétien et l'Union démocratique belge**

La guerre ne passe pas sans laisser de traces. L'accord de P.W. Segers et d'August Cool quant à la mise sur pied de l'Union des Travailleurs Intellectuels et Manuels, en collaboration avec les nazis<sup>1</sup>, bien que l'accord n'ait pas abouti à la suite de l'intransigeance allemande, fut retenu par les syndicalistes

---

<sup>1</sup> NEUVILLE Jean, La CSC en l'an 40. Le déchirement et la difficile reconstruction de l'unité, Editions vie ouvrière, Bruxelles, 1988, 350 pages, p. 73.

démocrates, d'autant plus que " l'engagement plus marqué des Wallons dans la résistance et leurs contacts avec des personnes appartenant à des horizons idéologiques différents continueront à produire leurs effets après la guerre " <sup>1</sup>.

Dans la clandestinité, un groupe réuni autour de Moyersoën, président du groupe catholique au Sénat d'une part et le reste du directoire du Bloc catholique d'autre part avaient produit le premier des *Strekkingen* et le second des Bases d'un programme de rénovation nationale. D'un autre côté, autour d'un industriel courtraisien Herbert, des jeunes issus de l'Action catholique avaient remué des idées de programme animé par un patriotisme sévère et un autoritarisme prévoyant tout le pouvoir exécutif aux mains du roi. De son côté, la LTC-ACW avait opté pour un parti catholique unitaire, autrement dit sans standen, basé sur l'affiliation individuelle, bicommunautaire mais avec un président fédérateur et un programme progressiste, attrayant pour les travailleurs. Elle avait publié ses idées à la fin 1944 comme *Le nouveau statut des travailleurs dans la société de demain*. En Wallonie cependant, dès 1941, fut élaboré un *Avant-projet de pacte de l'Union travailliste*, fruit d'une réflexion commune de démocrates-chrétiens et de socialistes. Ce dernier texte s'inspirait de la vision planiste développée avant la guerre par John Maynard Keynes et Henri De Man.

*" L'organisation d'un front travailliste suscitait bien des préoccupations au sein du monde catholique. Le directoire du Parti catholique, et surtout Giovanni Hoyois, s'efforcèrent en vain de conjurer le danger d'une nouvelle scission. Pour couper l'herbe sous le pied de l'U.D.B., les préparatifs du renouvellement du parti prirent un tour nettement plus social et démocratique " <sup>2</sup>.*

Le travaillisme anglais observé de près durant les années de la deuxième guerre mondiale a fait naître des rêves de travaillisme en Belgique. On sait que c'est dans cette perspective que l'Union Démocratique Belge a été lancée après la guerre, les espérances qu'elle fit naître et les désillusions

---

<sup>1</sup> GERARD Emmanuel, " Adaptation en temps de crise (1921-1944) ", in *op.cit.*, p. 245.

<sup>2</sup> VAN DEN WIJNGAERT Mark, HENAU Brigitte, " De " catholique " à " chrétien et populaire " (1936-1951) ", in DEWACHTER et alii, *Un parti dans l'histoire...*, *op.cit.*, pp.32-51, p. 42.

suscitées par son échec électoral d'ailleurs relatif seulement aux attentes démesurées qui furent placées en cet instrument électoral plutôt mal organisé.

Les causes de l'échec de l'Union démocratique belge ne résidaient pas seulement dans le manque de temps, d'argent ou d'organisation ou dans l'intervention du cardinal Van Roey jugeant inopportun un article de *La Revue nouvelle* se réjouissant de la possibilité offerte aux chrétiens de choisir entre deux partis<sup>1</sup>, reprécisant ce point de vue sous la forme plus explicite " les catholiques ont l'impérieux devoir de s'unir au sein du PSC " <sup>2</sup> ou dans l'accueil mitigé des socialistes, Paul-Henri Spaak approuvant dans un premier temps et Max Buset refusant le regroupement des progressistes. Les conclusions des dirigeants de l'UDB les amenaient à reconnaître l'isolement électoral des intellectuels par rapport à une population qui avait retrouvé des réflexes électoraux rassurants.

L'analyse de Paul Levy est encore plus dure. Dans un rapport à usage interne, il signale que les principes de l'UDB reposaient sur des spéculations d'intellectuels peu susceptibles d'atteindre la grande masse. En outre, l'UDB manquait de clarté dans ses choix, même à propos de la question royale. " La position mesurée que nous avons décidé de prendre, passant la question sous silence ou la traitant avec très grande mesure alors que c'est un problème qui par définition ne tolère pas la mesure, nous a fait le plus grand tort. Nous n'avions pas rallié un seul léopoldiste [...] mais nous n'avions pas non plus rallié les antiléopoldistes qui désiraient une prise de position nette " <sup>3</sup>. Ensuite, Levy stigmatisait l'amateurisme de la propagande, de la formation et de l'organisation. La présentation du parti comme issu de la résistance heurta, d'après Levy, bon nombre d'électeurs qui pouvaient considérer certains anciens

---

<sup>1</sup> VAN ROEY J.E., Au service de l'Eglise, VI, p. 262, s. (26 Octobre 1945), cité in BEAUFAYS Jean, Les partis catholiques... , *op.cit.*, p.342.

<sup>2</sup> La Libre Belgique , 15 décembre 1945.

<sup>3</sup> LEVY Paul, La défaite électorale de l'UDB et ses conséquences , 20 février 1946, p.1-7, cité in BEERTEN Wilfried, Le rêve travailliste en Belgique. Histoire de l'U.D.B..1944-1947, Editions vie ouvrière, Bruxelles, 1990, 224 pages, p.155.

combattants et résistants comme des fascistes de nature dans la mesure où ils songeaient avec nostalgie à l'organisation de guerre. Peut-être l'amertume de l'échec emporte-t-elle Paul Levy un peu loin car cette lassitude de l'héroïsme n'est pas attestée par tous les témoins. Enfin, la réflexion sur le comportement électoral est éclairante: beaucoup de socialistes espéraient que l'UDB attirerait les ouvriers chrétiens hors du PSC. Celui-ci cependant escomptait sur l'UDB pour éviter le report des voix des travailleurs chrétiens vers le socialisme ou le communisme.

*“ Quant aux travailleurs chrétiens eux-mêmes, confiants dans le fait que nous recueillerions des dégoûtés de partout (réactionnaires, libéraux, socialistes et communistes) ils se dirent que pour eux-mêmes il valait mieux voter catholique (quand ils étaient proléopold), socialiste quand ils étaient antiléopold et même parfois communistes ”<sup>1</sup>.*

Cette autocritique acerbe vise donc la constitution d'un parti politique à la fois comme expression collective d'une communauté de vue et comme organisation pratique d'intérêts alliés, au coeur même du noyau de la minorité militante. L'Union avait l'intention de modifier la structure partisane globale. “ A partir d'une conception travailliste, elle visait à rien moins de moins qu'à détruire la constellation politique dominante, fondée sur des bases philosophiques. L'élimination de partis construits sur de telles bases devait offrir une réponse à la crise économique-sociale des années trente ”<sup>2</sup>. La structure politique souhaitée reposait sur un dualisme à l'anglaise, opposant un parti progressiste du travail à un parti conservateur, structure étant censée assurer une meilleure stabilité parlementaire et une meilleure reproduction des intérêts sociaux et des rapports de force dans la formation sociale. Il est à noter que Léon Servais estimait que l'échec de l'UDB venait de ce qu'elle ne s'était pas assez clairement présentée comme parti ouvrier<sup>3</sup>.

Pour simplifier, on peut présenter les priorités des dirigeants de l'Union démocratique belge comme axées sur le paradigme socio-économique, l'opposition Eglise-Etat étant rejetée au second plan. Les choix sur l'axe travail-

---

<sup>1</sup> Ibidem, cité in *op.cit.*, p.156.

<sup>2</sup> BEERTEN Wilfried, *op.cit.*, p.187.

<sup>3</sup> NEUVILLE, Jean, “ Des nuages ... ”, in *op.cit.*, p.114.

capital étaient basés sur une approche de type keynésien - comme les rédacteurs de *La relève* - prônant une collaboration entre le capital et le travail concrétisée par une démocratie socio-économique et l'élection de représentants du personnel au sein des conseils d'administration et une intervention publique comme correctif au fonctionnement inefficace des mécanismes de marché. Le principe marxiste de la lutte des classes était rejeté et le parti devait être non seulement ouvriériste mais travailliste au sens où il devrait regrouper tous les groupes sociaux vivant du fruit de leur travail. Sur le plan international, il est utile de remarquer, d'une part, la référence au respect intégral de la personne humaine affirmée dans la Charte de l'Atlantique définissant les buts de guerre des Alliés et, d'autre part, la volonté de s'assurer " l'amitié efficace de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis ".

L'organisation d'oeuvres ou de l'enseignement libre devait, à leur sens, être garantie à des particuliers pourvu que l'Etat qui subsidie officiellement et proportionnellement à l'importance et aux services rendus, ait le droit de contrôler l'organisation technique, l'affectation des subsides distribués et le loyalisme constitutionnel et civique des oeuvres et de l'enseignement. Au sens rokkanien du terme, il s'agit donc bien d'une défense des privilèges historiques acquis par l'Eglise catholique assortie d'un droit de contrôle étatique. Cette position est sinon cléricale, en tout cas contradictoire avec les positions anticléricales de l'époque réclamant une prise en charge par l'Etat lui-même des fonctions étatiques. Paradoxalement, cette position seconde du clivage se marque, dans le programme, par un premier chapitre intitulé 'politique confessionnelle'.

Le soutien et l'appui de membres influents du mouvement ouvrier chrétien wallon montre que la formule travailliste " non anticléricale " poursuivait les réflexions déjà entamées par Elie Baussart et incarnées politiquement par son ami Jean Bodart. Le malaise du mouvement ouvrier chrétien wallon se marquait par des minorisations déjà évoquées vis-à-vis des conservateurs catholiques, de la domination d'un catholicisme flamand dans le mouvement ouvrier chrétien et par rapport au socialisme wallon.



## La relève d'un parti social chrétien

Pendant que l'UDB se gonflait puis explosait en affrontant les électeurs, le parti catholique tentait de se rénover et de rajeunir les sections d'arrondissement du parti. Le mimétisme avec la France incitait à copier le parti progressiste déconfessionnalisé, appelé Mouvement Républicain Populaire, volonté d'union de démocrates chrétiens et de socialistes à partir de principes des Droits de l'Homme. La revue *Esprit* et des auteurs comme Emmanuel Mounier ou Jacques Maritain, de même que la description de la France comme pays de mission trouvaient des résonances dans les bassins industriels du Hainaut et de Liège. Une édition belge de la revue catholique progressiste française *Témoignage chrétien* est diffusée. La revue française *Reconstruction* sera porteuse des propositions économiques que l'on retrouvera dans *La Relève* : keynésianisme et gestion rationnelle d'une économie que les forces du marché ne sont plus censées orienter dans la meilleure direction.

Dans le même temps, depuis avril 1944, un comité clandestin préparait l'organisation matérielle d'un Congrès national wallon qui devait se tenir dès la libération. Il s'ouvrit le 20 octobre 1945, à Liège, en présence de 1500 personnes<sup>1</sup> venues d'horizons politiques divers. A la suite des congrès suivants, en 1946 et 1947, un projet de révision de la constitution pour l'instauration d'un fédéralisme à deux et demi fut déposé. Le statut des Bruxellois était laissé à leur propre décision. Le rejet de ce projet le 19 novembre 1947 allait décourager de nombreux participants et les congrès s'étiolèrent jusqu'en 1957. De même, le Conseil Economique Wallon posait dès 1947 un diagnostic inquiétant sur le vieillissement de l'appareil industriel, l'immobilisme du patronat, la crise démographique, l'insuffisance des moyens de communications et les excès de la centralisation bruxelloise<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> LOTHE Jeanine, " Le mouvement wallon : divisions, fluctuations et prélude à la mutation ", in HASQUIN Hervé, *La Wallonie...*, *op.cit.*, pp. 319-333, p. 327.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p.329.

Le programme du nouveau 'parti social chrétien - parti chrétien populaire' s'inspirait des propositions émises à l'intérieur et à proximité du parti. Les accents autoritaristes qui existaient en 1944 disparaissent du projet de programme. Peut-être la défaite des totalitarismes de droite et la victoire des démocraties a-t-elle remis au goût du jour les principes d'équilibre des pouvoirs et de " garanties sérieuses contre une concentration progressive des différents pouvoirs dans le même département " <sup>1</sup> sur lesquels sont basés les Etats-Unis d'Amérique. Les positions de la LTC-ACW s'y retrouvaient, notamment par effet de pression de la base wallonne, talonnée par le programme plus clairement progressiste de l'UDB qui risquait de séduire une partie importante des militants et des électeurs potentiels. Comme le P.S.B., héritier du P.O.B., le P.S.C. abandonne la formule des adhésions collectives pour lui préférer celle des adhésions individuelles. Le nouveau parti se dira non confessionnel et s'empressera, paradoxalement, de faire savoir que le cardinal souscrivait à ce choix <sup>2</sup>.

La Ligue des Travailleurs chrétiens doit elle-même se réorganiser, une commission mise en place le 9 octobre 1944 dépose un premier projet le 15 avril 1945, retravaillé le 25 mai et les 19 et 20 juin, envoyé aux directeurs diocésains et d'arrondissement pour discussions le 28 novembre 1945. La commission wallonne se réunissant le 20 mars 1946 sous la nouvelle dénomination *Mouvement ouvrier chrétien*, les nouveaux statuts furent adoptés par le Conseil central le 28 juillet 1946. Ils réduisaient considérablement le rôle politique du mouvement ouvrier chrétien et donnaient plus d'autonomie aux Wallons, sous la forme d'un dualisme adouci par les statuts de 1949 <sup>3</sup>. Il est évident que les élections de 1946 ont fort diminué l'intérêt tactique que représentait une

---

<sup>1</sup> MADISON James, " Equilibre des pouvoirs ", in *Le Fédéraliste*, (1787) Editions internationales, Paris, 1963, 223 pages, p. 86.

<sup>2</sup> VAN DEN WIJNGAERT Mark, HENAU Brigitte, " De " catholique " à " chrétien et populaire " (1936-1951) ", in DEWACHTER et alii, *Un parti dans l'histoire...*, *op.cit.*, pp. 32-51, p.45.

<sup>3</sup> NEUVILLE Jean, " Des nuages dans la sérénité des rapports entre Wallons et Flamands ", in CARHOP, *Le Mouvement ouvrier chrétien*, *op.cit.*, pp. 51-118, p. 113.

autonomie du MOC par rapport à l'ACW puisque l'échec de l'UDB avait échoué dans la prise de relais des préoccupations des travailleurs chrétiens.

Les nouveaux liens entre le PSC et le MOC seront donc étroits mais non explicités dans les statuts. Le MOC-ACW se voit attribuer surtout une fonction de coordination. Les comités politiques d'arrondissement du MOC, créés en 1944 seront chargés, en fin de compte de faire savoir au PSC les positions des organisations sociales.

Dans un document interne consacré à la situation du mouvement ouvrier chrétien en 1948, Raf Hulpiau soulignait que les dirigeants du P.S.C. devraient réserver un nombre de places plus important, qui corresponde au nombre de travailleurs chrétiens organisés, pour éviter que des affiliés des organisations chrétiennes ne votent pour des partis " que ces organisations combattent " <sup>1</sup>.

Lors des discussions sur la réforme des statuts, August Cool défend, au nom du Comité de la CSC, où, précise-t-il, Flamands et Wallons se retrouvent côte à côte l'idée qu'il est souhaitable que les mandataires politiques fassent partie du bureau du M.O.C. afin d'assurer le contact avec les milieux politiques, tandis que Léon Servais souligne " que les amis wallons sont toujours partisans de l'incompatibilité pour les deux : fonction politique et mandat politique " <sup>2</sup>. Par fonction politique, on signifie ici une responsabilité dans la structure d'un parti politique, le P.S.C. en l'occurrence. L'affrontement entre Wallons et Flamands oppose les points de vue exprimés par le chanoine Brys : " Nous sentons que nous devons être présents dans la vie politique et y avoir de l'influence " et ceux de Victor Fallais : " les dirigeants wallons ne veulent [pas] diminuer les possibilités de rechristianisation par une collusion, même en apparence, avec n'importe quel parti politique " et que le drame qui se pose en Wallonie est que les ouvriers chrétiens ne rentreront en masse que dans un parti pour ouvriers chrétiens et non au P.S.C..

---

<sup>1</sup> HULPIAU H., Le mouvement ouvrier chrétien en 1948 , note, archives du CRISP, Bruxelles.

<sup>2</sup> Rapport réunion réforme des statuts M.O.C., 2.3. 1949, archives du CRISP, Bruxelles, p.2.

La solution trouvée est inscrite dans le second paragraphe de l'article 16 des statuts du MOC de 1949: " Les membres du Conseil Central appartenant à une même communauté linguistique peuvent juger de l'opportunité d'établir une incompatibilité entre les fonctions et mandats politiques et les fonctions de dirigeant du M.O.C. (A.C.W.) pour ce qui regarde chaque région, sauf réserve faite à l'art. 25, troisième alinéa, en ce qui concerne le Bureau National " et l'alinéa en question précise : " Indépendamment de ce qui est dit à l'art. 16, les membres du Bureau, rémunérés par le M.O.C. (A.C.W.), ne peuvent cumuler leurs fonctions avec un mandat parlementaire " <sup>1</sup>.

La différence de comportement entre le nord et le sud du pays est donc actée dans les statuts et c'est par l'autonomie que l'on a pu dégager une solution.

Un document révélateur des tensions syntagmatiques à l'intérieur du mouvement date de la période de la guerre scolaire où le sénateur Philips vint présenter à une réunion des secrétaires du MOC l'article qu'il avait publié dans la Revue politique à l'occasion du dixième anniversaire du PSC. Deux pôles se dégagent, celui des représentants des arrondissements industriels et celui des autres arrondissements francophones. Les formulations de la position la moins orthodoxe sont faites sous forme de questions que voici en salve.

*" C.: -Peut-on considérer que le P.S.C. est actuellement en fait autre chose qu'un parti de défense religieuse? Est-ce que cette situation ne constitue pas pour lui un grave handicap, comme en témoignent ses nombreuses hésitations en matière sociale au temps du gouvernement homogène?*

*-Par ailleurs, dans nos préoccupations, n'y a-t-il pas une hiérarchie à respecter entre les ordres d'urgence dans le domaine religieux et dans le domaine politique?*

[...]

*W. se demande si notamment en région wallonne, ce n'est pas payer très cher, au point de vue religieux, les conséquences d'une formule politique qui nous rend suspects à l'égard d'une très grande partie de la population ouvrière wallonne.*

[...]

*D. se demande si nous ne commettons pas un péché contre la justice sociale, en divisant les travailleurs. " <sup>2</sup>*

---

<sup>1</sup> M.O.C., Statuts , 8 mai 1949, archives du CRISP.

<sup>2</sup> MOC, Rapport de la réunion des secrétaires M.O.C. du 4 janvier 1956 , archives du CRISP, Bruxelles.

Il est nécessaire de prendre la mesure de ce qui est dit. Il ne s'agit que de questions, il y eut des réponses et ces intervenants à contre-courant n'ont pas eu le dernier mot lors de cette réunion, ni n'ont emporté de décision. L'intérêt de ces questions réside plus dans la période dans laquelle elles sont lancées soit en pleine guerre scolaire, période d'organisation catholique d'ensemble, d'unanimité de façade et de manifestations solidaires. Le fait que ces questions soient posées, y compris à ce moment-là de l'histoire montre bien qu'il ne s'agit pas de questions circonstancielles mais d'un effet de structure, un malaise systématique de militants coincés entre deux syntagmes, ceux dont nous avons retenu les interventions ici relayant une préférence pour la défense de la classe ouvrière avant une défense des privilèges de l'Église. A cette période de la vie politique belge, les tensions fortes sur le front scolaire empêchent de concevoir une autre forme de distanciation par rapport au parti chrétien que le questionnement. Il s'agit cependant d'un questionnement fondamental, ni momentané ni pour la galerie. La logique de l'appareil reste celle de l'alignement sur le système politique d'une préférence pour la défense des privilèges de l'Église sur la défense d'une redistribution de la plus-value favorable aux travailleurs.

Il faut d'ailleurs remarquer que, pour les militants du MOC, la défense de l'école libre signifiait avant tout la défense de la liberté pour un père de famille de choisir l'éducation qu'il veut donner à ses enfants sans que cela ne lui soit préjudiciable financièrement. Mais ce raisonnement au second degré cache bien entendu l'attribution dans le chef du père de famille au revenu modeste, d'une préférence supposée pour l'école libre, fonction d'une qualité supposée meilleure de l'enseignement y dispensé. Une autre analyse aurait pu, par exemple supposer que la meilleure réputation de l'enseignement libre vient pour partie d'une sélection sociale consciente ou inconsciente, dans le chef des parents autant que dans le chef des établissements et du côté de l'enseignement officiel autant que du côté de l'enseignement libre ; on aurait pu supposer aussi qu'un autre facteur joue, dans la perception d'une différence de qualité de l'enseignement, à savoir une pression beaucoup plus grande exercée sur le personnel enseignant, tenu à des prestations extérieures à son enseignement, prestations à but pédagogique autant qu'à but financier ou directement

matériel. De ce point de vue, la question scolaire pouvait être considérée comme une lutte sociale pour la qualité du travail. Quoi qu'il en soit, il semble que le raisonnement au second degré se soit révélé nécessaire pour obtenir l'adhésion des milieux les plus immergés dans le monde ouvrier.

Les conditions de la pastorale ouvrière nécessitant la démonstration permanente et continuellement renouvelée que l'Évangile est du côté des opprimés, le chanoine Dermine estimait que " le syndicalisme doit, dans la mesure même où son caractère institutionnel s'accroît, s'affranchir de la politique ", ce qui peut mener le 'missionnaire' chrétien en milieu ouvrier à penser qu'" une collaboration loyale avec les incroyants poursuivant les mêmes objectifs apparaît souhaitable sur le plan profane " <sup>1</sup>. Ce type de préoccupation avait amené l'évêque de Tournai, à reconnaître, en 1958 la possibilité, pour l'efficacité de certaines organisations apostoliques, de ne pas collaborer à la lutte scolaire, même si l'évêque la jugeait pourtant recommandable. C'est dans ce contexte que se crée dans le Borinage, un Groupe d'Étude et d'Action Politique des Travailleurs Chrétiens <sup>2</sup>.

Le Mouvement Ouvrier Chrétien est constitué de ce qu'on appelle d'un côté les groupes socio-économiques, c'est-à-dire la Confédération des Syndicats Chrétiens, l'Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes, la Fédération Nationale des Coopératives Chrétiennes, la Caisse Ouvrière Belge et Les Assurances Populaires et de l'autre côté des groupes dits, à l'époque, apostoliques, et aujourd'hui culturels, soit la Ligue Ouvrière Chrétienne Féminine, les branches féminine et masculine de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne et les Équipes populaires.

Comme dans beaucoup d'endroits et pour des raisons liées à la nature de leur action sociale, les dirigeants des organisations socio-économiques

---

<sup>1</sup> DERMINE J., Problèmes de l'Église en marche, Editions Clarté ouvrière, Charleroi, 1948, pp. 57-59.

<sup>2</sup> C.R.I.S.P., " Les travailleurs chrétiens et la politique. L'expérience de Mons ", Courrier hebdomadaire du Centre de recherche et d'information socio-politiques, 13 février 1959, n° 6, pp. 12-17.

ressentent plus le besoin d'un relais politique pour appuyer leurs revendications qui ont des prolongements concrets, souvent techniques, tandis que les responsables des organisations dites apostoliques cherchent des avantages moins directement mesurables en termes matériels et sont plus facilement amenés à refuser les compromissions que la liaison avec un parti politique implique.

A Mons, au lendemain des élections communales de 1958, cette confrontation entraîne la création du Groupe d'Etudes et d'Action, qui, sans être l'émanation du M.O.C., a un comité composé de délégués mandatés par les syndicats, les mutualités et les coopératives, à parité avec des membres élus par l'Assemblée générale, elle-même rassemblant des individus, souvent membres d'une ou l'autre organisation, agissant en leur nom propre, sans mandat d'organisation. L'action de ce groupe visait à la fois l'intérieur des organisations sociales et économiques chrétiennes et l'intérieur du P.S.C.. A l'intérieur des organisations, le Groupe tentait de susciter des vocations politiques et de soutenir celles-ci ; à l'intérieur du P.S.C., le groupe visait à animer, pénétrer et participer aux groupes sociaux chrétiens existants. Ce groupe formulait son adhésion au P.S.C. d'une manière qui augurait des groupes de type démocratie chrétienne qui vont quelques années plus tard. Les statuts précisait que le but du groupe était de défendre et de réaliser au plan politique les objectifs des organisations socio-économiques chrétiennes et qu'il fera connaître " aux partis offrant des garanties suffisantes pour la défense de ses objectifs, la position du groupe devant les problèmes d'actualité ". Ensuite, il était mentionné : " Le groupe constate que pour l'instant, seul le P.S.C. assure les dites garanties " <sup>1</sup>.

Durant l'été 1959, la presse belge s'est penchée sur la possibilité d'un travaillisme en Belgique. Il s'agissait pour l'essentiel de supputations liées d'une part à l'usure rapide de la coalition chrétienne - libérale, aux tiraillements internes au CVP-PSC dont l'unité fut mise en doute et, de l'autre côté, d'une 'crise' du socialisme à la suite de l'élection à la présidence du parti de Léo Collard à la mort de Max Buset. Le travaillisme, comme réalisation de l'unité ouvrière ou sous forme d'alliance P.S.B. - P.S.C. est évoqué non comme une

---

<sup>1</sup> Ibidem, p.16.

action en train de se faire et dont des acteurs sociaux prennent la responsabilité. " Il s'agit avant tout d'une " idée " qui - selon les tendances - prend forme de vœu ou au contraire est dénoncée comme une dangereuse perversion. Quoi qu'il en soit, le débat de vacances a montré que cette idée - dont la mise en œuvre à échéance prévisible est pratiquement hors de question - avait néanmoins une capacité de provoquer soit des espoirs soit une peur ou un réflexe de défense, lesquels constituent sans aucun doute une donnée, positive mais non actuellement déterminante, de la vie politique belge " <sup>1</sup>.

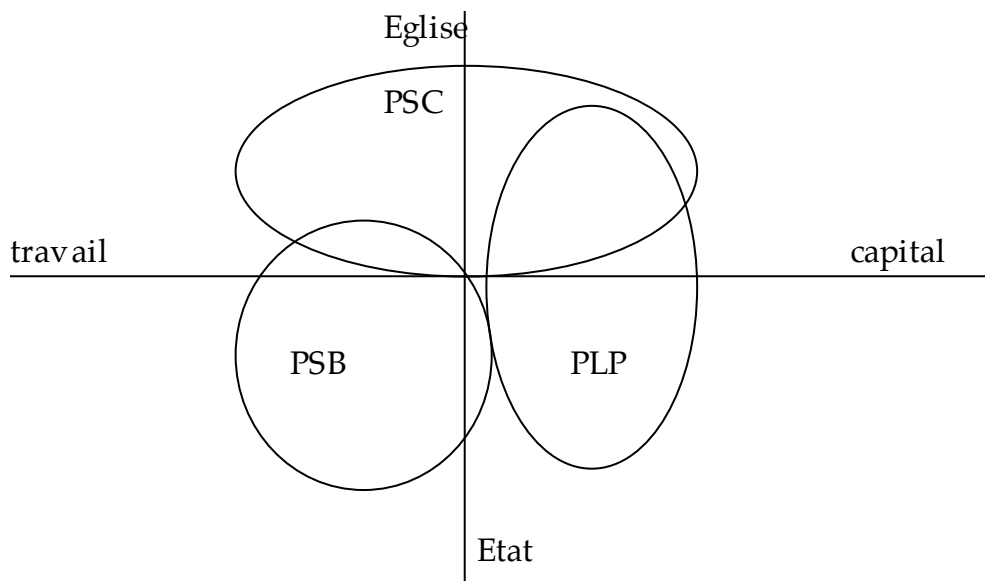
La mise sur pied du gouvernement travailliste Lefèvre - Spaak provoqua sur les électeurs les plus proches du capital et les plus éloignés de l'Eglise une crise de confiance dont Omer Vanaudenhauve tenta de profiter. L'opération de pluralisme lancée par le parti de la liberté et du progrès le 8 octobre 1961, à la suite du gouvernement travailliste qui lui-même n'avait pu se mettre en place qu'après le pacte scolaire de 1958, tente de se positionner dans le système politique comme si le clivage Eglise-Etat était devenu inopérant pour ses électeurs. La renonciation aux anciennes options anticléricales lui permet d'aller chercher des électeurs et des politiciens qui se situent du côté de la défense des privilèges historiques de l'Eglise. Ceci ne put se faire qu'en acceptant l'abandon des électeurs libéraux progressistes, ouvriers qui avaient formé la fraction populaire de l'électorat libéral, la base sociale des radicaux en lutte interne contre les doctrinaires. L'image du système politique ressemble dès lors à ceci. Bien entendu, ce schéma ne tient pas compte des clivage Centre-Périphérie et Terre-Marché. Pourtant, le clivage Centre-Périphérie se révélera important dans la période suivante, tant du côté francophone avec la naissance du FDF et du RW que du côté néerlandophone avec la montée en puissance de la VU puis du VB.

---

<sup>1</sup> C.R.I.S.P., " Débats sur l'idée travailliste en Belgique ", Courrier hebdomadaire du Centre de recherche et d'information socio-politiques , Bruxelles, 18 septembre 1959, n°32, p.16.



### Schéma politique après 1961



Mais cette présentation, trop sommaire par rapport à notre grille structurale, passe sous silence les ordres de priorité des acteurs politiques. En effet, si on tient compte des deux axes concernés, l'angle qui nous occupe, c'est-à-dire le quadrant entre le pôle travail et le pôle Eglise est constitué d'acteurs qui, soit mettent la priorité sur la défense des travailleurs - avant donc la défense de l'Eglise - , soit optent d'abord pour le maintien des privilèges historiques de l'Eglise et ensuite pour la défense des travailleurs. Cet ordre de priorité n'apparaît pas sur un plan et pose d'énormes difficultés quant à sa représentation graphique.

Un autre aspect mis en évidence par la succession des schémas réside dans la continuité des clivages. La défense d'une position est bien entendu relative au contexte global de la société.

Les revendications concrètes des représentants du parti ouvrier belge, telles le suffrage universel ou la journée des huit heures ne concentrent plus des énergies considérables, d'une part, pourrait-on dire, parce qu'elles sont acquises mais aussi, d'autre part, parce que les adversaires eux-mêmes ne remettent plus en cause des avancées qui sont considérées comme des données 'évidentes' ou 'naturelles'. Le suffrage universel n'est plus attaqué ouvertement dans son

principe par aucun responsable politique tandis que la flexibilité de la durée du travail semble faire moins partie du patrimoine culturel commun. Le chantre de la démocratie à l'américaine expose ainsi que " ce qui apparaît victorieux n'est pas tant la pratique libérale que l'" idée " du libéralisme " <sup>1</sup>, c'est-à-dire la souveraineté du peuple comme principe universel de légitimité. Par contre, sur le versant économique des revendications socialistes , il semble que tout soit toujours à recommencer.

C'est ainsi aussi qu'une position cléricale basée au début de ce siècle sur la volonté d'édifier un Etat chrétien évolue suivant la mentalité d'ensemble et qu'une intrusion de l'autorité religieuse dans un débat politique paraît incongrue après une dizaine de décennies. A l'inverse, il ne se trouve plus beaucoup d'hommes politiques réclamant la suppression de l'enseignement subventionné. Outre le fait que celui-ci, on l'a dit, est protégé par la constitution, beaucoup en sont arrivés à penser que l'enseignement catholique est devenu le pourvoyeur majoritaire d'enseignement à une jeunesse majoritairement éloignée des prescriptions de l'autorité romaine.

Que signifie par exemple, le fait qu'une majorité (64%) de personnes se qualifiant de catholiques pratiquants juge l'attitude du pape dans sa dernière encyclique *evangelium vitae* excessive ou inacceptable? Un tel désaccord aurait rendu leur position insoutenable au début du siècle, sans poser de problèmes en 1995 <sup>2</sup>. Probablement cela signifie que dans la vie quotidienne des catholiques occidentaux télécâblés, le fonctionnement ancestral de l'autorité est mis en cause.

On ne peut s'empêcher de rappeler ici l'importance de la contradiction entre experts dans l'expérience de Milgram où 62,5 % des personnes obéissaient à une autorité scientifique qui leur demandait de poursuivre une expérience jusqu'à la mort d'un partenaire. Dans une version différente de son expérience

---

<sup>1</sup> FUKUYAMA Francis, *La fin de l'histoire et le dernier homme* , Flammarion, Paris, 1992, 452 pages, p.70.

<sup>2</sup> SCHOONBROODT Joseph, " Sondage exclusif. Des grands désaccords sur " L'Evangile de la vie " même parmi les catholiques pratiquants ", *La Cité* , Bruxelles, 4 mai 1995, pp.6-11.

de base lorsque la contestation venait de l'intérieur du corps scientifique lui-même, personne ne continuait jusqu'à la fin ; l'obéissance à l'expérimentateur qui demandait de continuer tombait à 0 %<sup>1</sup>. Le conflit dans l'autorité scientifique sapait donc les bases de son pouvoir.

Cela signifierait alors que la population subissant les autorités légitimes multiples et éventuellement contradictoires que lui proposent les chaînes de télévision ne peut aussi facilement qu'auparavant se remettre à un seul pontife du soin de choisir les règles de sa propre conscience. L'autorité religieuse elle-même s'était montrée comme un gouvernement humain, scène de pouvoir et de luttes d'influences, de coalitions et de compromis dont les spectacles diffusés par les nouveaux médias avaient montré le peu de transcendance, lors de Vatican II.

La notion de clivage permet malgré ces glissements de revendication de situer une position politique non pas en soi mais par rapport à l'état d'esprit ou l'état de l'opinion d'une époque. La polarisation autour de conflits très institutionnels puisque Rokkan définit ces oppositions sur des enjeux très concrets permet de garder un contact étroit avec les choix politiques réels d'une époque, tout en les situant dans une continuité temporelle, un héritage social.

Le travaillisme réalisé comme coalition gouvernementale a donc facilité une modification dans la structure des partis et a permis, en tout cas une opération tendant à faire reconnaître l'inanité d'un clivage. Mais puisque l'archevêché ne réagit plus aux circonstances politiques, une institution a disparu de la scène politique, qui réalignait les catholiques avant tout sur ce clivage.

L'annonce de Vatican II, la conclusion du pacte scolaire et la succession du cardinal Van Roey par le cardinal Suenens modifient complètement le rapport de l'Eglise catholique à la politique. Très clairement, dans le recueil des lettres pastorales sur la politique publié en 1969, mise à part la catastrophique déclaration des évêques concernant l'université de Louvain, la dernière

---

<sup>1</sup> MILGRAM, Stanley, *Soumission à l'autorité*, Calmann-Lévy, Paris, 268 pages.

intervention politique répertoriée est le message désastreux du cardinal Van Roey à propos de la grève en décembre 1960<sup>1</sup> (les jugements ne sont bien sûr émis que par rapport aux effets escomptés de ces textes). Le cardinal Suenens n'intervient donc pas ouvertement dans la vie politique belge, ce qui, sans préjuger des interventions discrètes éventuelles, montre déjà une modification par rapport à la période précédente.

Dès lors, les descendants de la Vieille Droite n'avaient plus ce guide des consciences ni organisations structurées et donnant une direction préférentielle à leurs choix politiques - et ceci est illustré par le fait qu'ils se retrouvent au PLP - , tandis que les descendants de la Jeune Droite continuaient à être encadrés par des organisations sociales liées majoritairement à un parti politique. Ceci explique peut-être en partie la différence de comportement politique dans la période que nous allons examiner.

Un événement important quant aux répercussions qu'il eut par la suite sur les participants fut le Congrès wallon du M.O.C. d'octobre 1961. La déclaration finale constatait le malaise économique en Wallonie, ainsi que les problèmes culturels et linguistiques se posant en Belgique. Les solutions institutionnelles proposées partaient du principe suivant.

*“ Pour assurer la revitalisation de la Wallonie et lui rendre la foi dans son destin, les Wallons doivent assumer eux-mêmes toutes les compétences susceptibles d'être décentralisées ou déconcentrées ”<sup>2</sup>.*

Ensuite, dans un mélange de provincialisme et d'interprovincialisme, était proposée la constitution d'un conseil des provinces wallonnes, puis l'extension de la compétence des provinces, ainsi que le droit, pour les provinces, de s'associer si elles le veulent, dans des interprovinciales.

---

<sup>1</sup> VAN ISACKER Karel, Herderlijke brieven over politiek, De nederlandse boekhandel, Antwerpen, 1969, 204 pages, p. 169 s.

<sup>2</sup> CONGRES WALLON DU M.O.C., “Les problèmes wallons et les relations Flamands - Wallons”, Informations sociales, Centre d'Information et d'Education Populaire du M.O.C., Bruxelles, octobre 1961, p.54.

Bien que défendant le maintien de l'Etat belge, il s'agit donc d'un positionnement collectif sur l'axe centre - périphérie, avec un choix mitigé, donnant une possibilité de construire une région wallonne unie par un destin industriel commun, mais gardant la division en province comme possibilité de diviser la région, créant ainsi un fédéralisme à neuf, plus facile à gérer probablement qu'un fédéralisme à deux ou à trois. Ce qu'on peut retenir de ce congrès, c'est un choix globalement inspiré par des difficultés régionales et cherchant des solutions à l'intérieur d'un cadre régional préconisant une modification des compétences des niveaux de pouvoir, autrement dit, une préférence pour la périphérie, motivée par le choix précédent d'une défense des travailleurs, lui-même secondaire par rapport à une définition collective de chrétiens. Quand, quelques années plus tard, les mouvements d'éducation feront des formations de masse sur la procédure des plans de secteur à partir de la problématique de l'aménagement du territoire, la défense de la Terre contre le Marché sera abordée également et les positions sur les clivages de Stein Rokkan seront complètes et rangées par ordre de priorité :

<u>Eglise</u>	<u>Travail</u>	<u>Périphérie</u>	<u>Nature</u>
<del>Etat</del>	<del>Capital</del>	<del>Centre</del>	<del>Marché</del>

Les contradictions internes de l'acteur social collectif ne sont pas négligeables au niveau des paradigmes et il reste des défenseurs du centre ou du marché dans les organisations, mais les principales tensions viennent plus d'un choix de priorités différent que d'une opposition, ce sera donc au niveau des syntagmes que les tensions viendront déchirer le mouvement politiquement, entre des défenseurs de l'Eglise et les défenseurs du Travail quant à l'importance qu'il faut donner à chacun de ces termes.

L'affrontement entre les défenseurs du capital et les défenseurs du travail à l'intérieur du parti défendant les privilèges de l'Eglise a mené à des positions de nouveau clivées lors des élections communales de 1964. Ceci mènera à la constitution de listes séparées à Liège, Charleroi, Dinant. La préparation des listes était en bonne (ou en mauvaise) voie lorsque se tint le XXIème Congrès du M.O.C., à Bruxelles, du 22 au 24 mai 1964. Le discours

d'ouverture du président faisait allusion aux refus de parlementaires de droite de respecter la discipline de vote à l'intérieur du parti social chrétien, à la (déjà) petite phrase de Théo Lefèvre sur la droite comme "mauvaise graisse" du P.S.C. et à la situation particulière qui s'était développée à Liège. Sa péroraison était la suivante :

*" La politique de soutien et de collaboration du M.O.C., poursuivie depuis 20 ans, a été payante, elle doit être continuée et renforcée.*

*" Le parti connaît cependant une faiblesse anormale : ses statuts n'assurent pas une fidélité suffisante de ses parlementaires et de ses arrondissements à l'action gouvernementale et aux options du parti. Cette situation est incompatible avec la notion même d'un parti organisé.*

*" Peut-on admettre qu'un parti social tolère en son sein l'hostilité permanente de conservateurs rebelles à son esprit, à son programme et à ses décisions, que ceux-ci puissent narguer impunément la direction nationale, entraver ou compromettre son action et, par des manoeuvres des plus douteuses, usurper le pouvoir de comités d'arrondissement ? Peut-on admettre qu'en certains endroits ceux qui soutiennent loyalement la politique nationale soient contraints pour se faire entendre de se battre en dehors des organes statutaires, sinon même en dehors du parti ?*

*" Une situation de ce genre n'a pu se développer pour de simples motifs occasionnels : quelques mots malheureux d'un premier ministre courageux - que celui qui est sans péché lui jette la première pierre - ne sont que prétexte en cette affaire. Les raisons du fossé - j'allais dire du divorce - sont beaucoup plus profondes : en réalité, les rebelles n'ont jamais acquiescé que du bout des lèvres à l'esprit et au programme du parti; ils devaient se révolter dès lors qu'il prenait corps et se réalisait grâce à l'alliance gouvernementale actuelle et à la collaboration de plus en plus solide des syndicats ouvriers. Mais ces attardés gardent encore l'illusion que leur présence au sein du parti lui est indispensable.*

*" Cette situation ne serait pas si grave si elle pouvait se corriger demain. Mais il saute aux yeux que les dissidents de l'intérieur ont bien fait un choix politique définitif : celui de s'opposer à l'influence de nos organisations, sinon d'arrêter le progrès social.*

*" Quelle que soit l'erreur énorme de ce jugement, la situation qui en découle est intolérable. L'honneur du P.S.C., la confiance de ses amis, la collaboration d'un partenaire, exigent qu'il y soit porté remède au plus tôt. "*<sup>1</sup>

Victor Michel, secrétaire général introduisit la discussion relative au rapport d'activité au Mouvement depuis le dernier Congrès et entra dans les comptes dont nous pouvons tirer le tableau suivant. Les chiffres cités ici furent mis en parallèle avec le fait que, dans les régions wallonnes, suivant les provinces, le PSC recrute de 35 à 70 % de ses électeurs dans le monde des salariés. Le secrétaire général semblait en conclure qu'ils étaient amenés à voter pour le PSC par l'intermédiaire du MOC et que la représentation de celui-ci devait être en relation avec ces chiffres, ce qui était loin d'être le cas.

---

<sup>1</sup> OLEFFE André, Discours d'ouverture, Mouvement Ouvrier Chrétien, XXIème Congrès, Bruxelles, 22-24 mai 1964, p. 7.

**Tableau 14 : Examen de la " domination du PSC par le MOC " en 1964."**

	total PSC	en liaison avec le MOC	% MOC
Comité national - aile wallonne	14	3	21%
Flamands et Wallons au Bureau national	12	3	25%
Wallons au Bureau national	5	1	20%
Comités régionaux, Wallonie, Pdt, V-Pdt, Sec	96	11	11%
Assemblées parlementaires(PSC wallon)	43	17	40%
Conseillers provinciaux (Namur, Liège, Brabant wallon)	42	8	19%
Mandataires Bruxelles capitale (19 communes)	151	24	16%
Mandataires Liège-ville	14	1	7%
Total des responsables aux différents niveaux de pouvoir pris en compte	377	68	18%

Source: MOC <sup>1</sup>.

Le secrétaire général n'en concluait pas pour autant qu'il fallait quitter un PSC insatisfaisant pour le MOC. Le MOC n'étant pas un parti et n'entendant pas le devenir, il est cependant en droit d'attendre que celui-là " réalise courageusement le programme de " bien commun " qu'il s'est donné " <sup>2</sup>. Le déchirement paradigmatique est sensible dans le passage suivant, qui marque bien le balancement entre la défense commune avec la droite des privilèges de l'Eglise et la cohérence interne d'une défense des travailleurs.

*" Que l'on sache bien, il faut le dire ici, que si, à l'un ou l'autre endroit, des travailleurs chrétiens étaient contraints de constituer une liste distincte pour les élections communales, ce ne serait que parce qu'ils n'ont pas trouvé dans le P.S.C. la place qui leur revient.*

*" Mais en même temps, il faut qu'il soit clairement dit que nous sommes pour la fidélité au P.S.C. ; fidélité à son programme, tel qu'il est élaboré et approuvé dans les Congrès nationaux, fidélité à son organisation, telle qu'elle est prévue dans les Statuts du Parti ; fidélité aux réalisations, telles qu'elles sont décidées par les instances responsables. Mais pas de compromission aux errements d'une droite retardataire qui voudrait stagner dans l'immobilisme et utiliser le*

<sup>1</sup> MICHEL Victor, Introduction à la discussion relative au rapport d'activités du Mouvement depuis le dernier Congrès, Mouvement Ouvrier Chrétien, XXIème Congrès, Bruxelles, 22-24 mai 1964, p.3,4.

<sup>2</sup> Ibidem, p.6.

*Parti et le Gouvernement comme frein au progrès social, économique et institutionnel de ce pays ”<sup>1</sup>.*

Les tensions entre les représentants du M.O.C., minoritaires dans les instances liégeoises et les membres du P.S.C. opposés à l’alliance P.S.C. - P.S.B., autrement dit les partisans de la défense de l’Eglise mais opposés à la défense des travailleurs, les successeurs de la Vieille Droite, sont très fortes et probablement renforcées par la création du P.L.P. qui menace d’attirer déjà des électeurs de la droite du P.S.C. et donc de déforcer cette aile. En outre, la “ tradition maurassienne non négligeable ”<sup>2</sup> à Liège constituait un soubassement solide à cette attitude de rejet des démocrates chrétiens. Dans cette situation d’affrontement systématique, la Commission politique du M.O.C. de Liège adopta la position de principe de ne plus se présenter comme demanderesse soit au Comité de Liège-ville, soit au Comité d’arrondissement, quitte à présenter une liste démocrate-chrétienne séparée à Liège-ville au cas où une représentation insuffisante serait laissée aux représentants du M.O.C.. Cette décision fut entérinée par la Fédération régionale du M.O.C. le 30 avril 1964. Approuvée en principe par le conseil fédéral élargi du M.O.C. du 15 mai, l’organisation politique des travailleurs chrétiens fut décidée en même temps que la création du Mouvement des Travailleurs chrétiens à Charleroi, mais pour des motifs différents. A Liège, la constitution du mouvement Démocratie chrétienne liégeoise fut approuvée par l’Assemblée générale du 19 mai. Le troisième paragraphe de la déclaration constitutive est rédigé ainsi, après avoir été amendé par l’assemblée générale :

*“ [Le mouvement appelé Démocratie chrétienne liégeoise] veut oeuvrer à la réalisation du programme du P.S.C. établi par ses Congrès Nationaux dans la mesure où ce programme se situe dans la ligne des objectifs de la Démocratie Chrétienne. Il travaillera en accord avec le P.S.C. chaque fois que cela sera possible mais il se réserve le droit d’agir par ses propres moyens. [...] ”<sup>3</sup>.*

---

<sup>1</sup> Ibidem, p. 8.

<sup>2</sup> C.R.I.S.P., “ Facteurs de changement dans le monde catholique, socialiste et libéral, à la veille des élections communales d’octobre 1964 (II) ”, Courrier hebdomadaire du Centre de Recherche et d’Information socio-politiques , n° 254, 11 septembre 1964, Bruxelles, p. 9.

<sup>3</sup> Ibidem, p. 27.



Les manipulations de règles par le comité d'arrondissement eurent le résultat escompté. Le dépouillement des résultats du poll de Liège-ville eut lieu le 30 mai 1964, après le congrès du MOC dont on a parlé et montra que la tendance majoritaire à Liège refusait de laisser non seulement à la Démocratie chrétienne, mais aussi aux jeunes sociaux-chrétiens, emmenés par Jean-Pierre Grafé des places significatives sur la liste communale. Les négociations ultérieures ne parvinrent pas à faire modifier la liste pour les communales de manière suffisante pour les militants de la Démocratie chrétienne liégeoise et une liste autonome fut déposée.

Un processus différent se déroula à Charleroi et mena à la création d'un Mouvement des Travailleurs chrétiens. On se souvient que Charleroi fut partagé avant la deuxième guerre mondiale entre la ligne politique incarnée par Oscar Behogne et qui était la reproduction de la ligne de Paul Willem Segers, soit l'établissement de relais privilégiés voire uniques avec le parti catholique puis chrétien et la ligne incarnée par Jean Bodart et Elie Baussart, critiquant le parti de défense des privilèges de l'Eglise et son amalgame de défenseurs du capital et de défenseurs du travail ne pouvant mener qu'à un *statu quo*, c'est-à-dire le maintien des privilèges du capital.

Après la guerre scolaire, les militants démocrates chrétiens crurent pouvoir se faire reconnaître une présence plus forte dans le P.S.C. puisqu'ils avaient contribué, par leur capacité organisationnelle, à transformer en mobilisation populaire le mécontentement catholique contre les lois dites 'Collard'. Le travail de la *Commission politique*, composée comme dans chaque fédération régionale du M.O.C., des principaux dirigeants et chargée de définir les orientations politiques, étant jugé trop immobiliste, ces militants constituèrent une ligue des *Travailleurs chrétiens* dont l'objectif immédiat était de "corriger la faible présence des démocrates chrétiens dans la représentation politique du P.S.C. d'arrondissement et d'assurer la relève de M. Behogne par M. Raymond André, de la jeune génération du M.O.C., aux élections législatives de 1961 " <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Ibidem, p.4.

La recherche d'une voix à l'intérieur du monde politique se justifie notamment par le manque d'action économique pour empêcher le déclin wallon. Le comité régional (*id est*, d'arrondissement) de Charleroi explicite ses choix de relais dans un rapport du 25 septembre 1963 : " Il est bien entendu que comme pour le passé, le M.O.C. ne tient pas à devenir un nouveau parti politique ni à se lier avec un parti quelconque mais il souhaite que des militants s'engagent tant, dans le domaine politique à travers 'les Travailleurs Chrétiens' que dans le domaine politico-économico-social à travers 'Rénovation Wallonne' " <sup>1</sup>. C'est dans cette logique que se réunit un congrès du M.O.C. de Charleroi le 1er mai 1964 chargé d'examiner la possibilité d'organiser les démocrates-chrétiens dans un groupe structuré, sans remettre nécessairement en cause les liens entre le M.O.C. et le P.S.C..

Les statuts de ce Mouvement des travailleurs chrétiens servirent de modèle à la Démocratie chrétienne liégeoise et ensuite de modèle de fonctionnement à la Démocratie chrétienne jusqu'en 1982. Le second alinéa du premier article était rédigé comme suit :

*" Le mouvement est d'inspiration chrétienne et déclare reprendre la suite politique des Organisations démocratiques chrétiennes et notamment de la "Ligue démocratique belge et de la Ligue des travailleurs chrétiens" "*

L'héritage politique de Jean Bodart, Oscar Behogne et Elie Baussart est donc revendiqué, de même que la séparation d'avec le mouvement socialiste. L'article huitième et dernier précise la liberté d'action du mouvement par rapport aux acteurs politiques en place.

*" Le mouvement travaille en accord, si possible, avec le P.S.C. Il peut aussi s'unir à tout groupement favorisant ses buts, il peut agir par ses propres moyens. " <sup>2</sup>.*

Les trois arrondissements les plus industriels wallons étaient donc animés par des expressions directes des travailleurs chrétiens qui se comportaient comme les standen de l'Union catholique. Les cotisations, bien

---

<sup>1</sup> Comité régional, 25 septembre 1963, cité in PIRSON Edith, dir., Histoire du Mouvement ouvrier chrétien à Charleroi. 1886-1990, Centre d'animation et de recherche en histoire ouvrière et populaire (CARHOP), Bruxelles, 1995, 224 pages, p. 131.

<sup>2</sup> C.R.I.S.P., " Facteurs de changement... ", *op.cit.*, p.26.

qu'individuelles, sont versées directement à l'organisation politique des travailleurs chrétiens qui les reverse au parti social chrétien. Alors qu'à Liège, la dynamique de création de la Démocratie chrétienne liégeoise venait d'une prépondérance de l'aile droite qui a provoqué une réponse de l'aile gauche, à Charleroi, la naissance du Mouvement des travailleurs chrétiens a, au contraire, fait naître une structure parallèle, le Mouvement des Travailleurs Indépendants, des Agriculteurs et des Cadres dont le secrétariat provisoire était installé chez Etienne Knoops. Des initiatives de regroupement des travailleurs chrétiens ont été envisagées à Huy, à Waremme, à Verviers, à Ciney-Dinant et à Marche.

La préparation des élections législatives de 1965 fut, du côté du P.S.C., marquée par le regroupement des travailleurs chrétiens dans des mouvements qui revendiquèrent une représentation plus importante parmi les candidats en ordre utile. La création du Parti de la Liberté et du Progrès, en contrepoint de la coalition au pouvoir attisait les ardeurs tant du côté de la droite, menacée de perdre une partie de son électorat que du côté de la gauche, voulant se faire reconnaître une situation en relation avec sa fidélité au programme du parti et du gouvernement et lassée des infidélités des représentants de la droite du parti lors des votes au Parlement. C'est ainsi qu'à Liège, la Démocratie chrétienne liégeoise imposa, par le biais de l'arbitrage du président du parti et du comité national qui subissait la pression du Mouvement ouvrier chrétien dans divers arrondissements wallons, la présence d'André Magnée, un permanent syndical en place utile<sup>1</sup>. Il est cependant à noter qu'une collaboration interne, par le truchement de certains syndicalistes, fut mise en place entre la droite qui contestait la légitimité de la démocratie chrétienne liégeoise et des militants ouvriers chrétiens opposés à la constitution d'un sous-groupe autonome. A Charleroi, le Mouvement des Travailleurs chrétiens imposa Alfred Califice, grâce encore au Comité national et notamment de l'influence d'André Oleffe, président du Mouvement ouvrier chrétien sur les arbitres nationaux, Paul Vanden Boeynants, président national du P.S.C. et Pierre Harmel, président de

---

<sup>1</sup> C.R.I.S.P., "Les pools préparatoires aux élections législatives de mai 1965", Courrier hebdomadaire du Centre de Recherche et d'Information socio-politiques, n° 285-286, 20 mai 1965, Bruxelles, 52 pages, p. 13.

l'aile wallonne. A Namur, le Bloc des Indépendants et des Cadres, organisation politique des classes moyennes est parvenu à faire rejeter la liste du poll et s'est heurtée à la commission politique du MOC qui a réussi à faire avaliser les résultats du poll, après un arbitrage national. A Dinant, c'est la Commission politique des Travailleurs chrétiens qui exprima les exigences des démocrates chrétiens. A Mons, les membres du M.O.C. apparaissent plus divisés, puisqu'une partie des membres du comité d'arrondissement du parti social chrétien sont, avant le poll de 1965, des syndicalistes chrétiens non mandatés par le Mouvement ouvrier chrétien, en réalité par le Mouvement des travailleurs chrétiens constitué sur le même mode qu'à Charleroi, tandis que deux personnes sur 29 représentent le M.O.C. au dit comité et qu'à la suite des heurts à propos de la confection des listes pour les élections de 1965, trois syndicalistes chrétiens furent candidats sur les listes du cartel du parti wallon des travailleurs - parti communiste belge. En effet, à Mons, " un certain nombre de travailleurs chrétiens semble vouloir prendre ses distances à l'égard du P.S.C. estimant que ce parti peut difficilement assurer la défense des intérêts wallons " <sup>1</sup>.

On voit donc que le paradigme

Eglise	Travail	Périphérie	Nature
--------	---------	------------	--------

peut caractériser le Mouvement ouvrier chrétien dans son ensemble, mais que pour nombre d'acteurs sociaux qui font vivre ce mouvement, non seulement les priorités peuvent ne pas être rangées dans le même ordre, mais que les choix peuvent être contradictoires, le problème de la définition de l'acteur collectif consistant dans la façon d'agréger les divers points de vues qui se retrouvent en ce mouvement.

---

<sup>1</sup> Ibidem, p. 50.

## Chapitre 9 : De 1967 à 1972 : vers le pluralisme

Les remarques suivantes n'ont pour but que de rappeler le contexte social et politique dans lequel les témoignages que nous analysons prennent place. Il ne s'agit donc pas d'un historique complet sur le système politique mais d'un cadrage général.

Sur le plan politique, la période de 1967 à 1971 est marquée d'une façon globale par le développement rapide des problèmes communautaires qui aboutit à la troisième révision de la constitution. Ces problèmes vont occuper l'avant-scène après la tentative de mise au frigo opérée par le gouvernement Vanden Boeynants - de Clercq.

Le monde catholique est en train de prendre la mesure de sa propre audace lors du concile Vatican II qui tente de rattraper la modernité que le concile Vatican I avait cru pouvoir ignorer. En quatre sessions, d'octobre 1962 à décembre 1965, la réforme s'empara de la liturgie, mais aussi des discussions eurent lieu à propos de la collégialité et de la primauté, du rétablissement du diaconat, du célibat des prêtres, du rôle des laïcs, du gouvernement des diocèses, de la réforme de la Curie, et caetera. Le domaine du sacré apparut comme objet de discussion, des formes que beaucoup de fidèles croyaient immuables furent mises en mouvement, une apparence de démocratie désacralisa aux yeux de certains des domaines jusqu'alors auréolés de mystère. Le choc de cet *aggiornamento*, corrélé avec l'irruption des moyens de communication de masse, voitures et télévisions dans les foyers populaires et avec l'amélioration du confort ménager ouvrit des portes à une vision moins morcelée, moins cloisonnée du monde.

Du point de vue qui nous occupe, l'année 1967 est marquée par la mort du cardinal Joseph Cardijn, fondateur de la Jeunesse ouvrière chrétienne. Avec lui, c'est la génération des constructeurs du monde ouvrier chrétien qui s'éteint. Né en 1882, c'est d'abord comme vicaire de Laeken qu'il agit sur le flamingantisme bruxellois, en lutte d'abord contre le socialisme athée et secondement, mais avec la même virulence contre des fransquillons cherchant à

provoquer un effet de distinction par un écart linguistique et troisièmement contre un patronat qui n'avait pas, dans un premier temps, compris les leçons du fordisme. Ce fordisme est en quelque sorte l'image inversée de la social-démocratie, c'est-à-dire l'expression d'une impuissance politique relative d'éliminer le pouvoir politique de la classe ouvrière d'un côté, d'exterminer la classe capitaliste de l'autre. Rappelons que l'objectif déclaré de nombreux révolutionnaires marxistes était l'élimination des capitalistes en tant que classe. Dans les deux cas, c'est la capacité de résistance de l'adversaire qui a fait modifier le programme radical d'origine et la soumission à la puissance du réel a transformé les discours exclusivistes tenus par les fondateurs.

Dans les années qui précèdent viennent également de s'éteindre en Wallonie deux figures de proue des travailleurs chrétiens, à savoir Elie Baussart et Jean Bodart qui symbolisent les rapports de force différents entre la Vieille Droite et la Jeune Droite entre les deux bassins industriels. A Liège, en effet, Antoine Delfosse avait explicitement refusé de participer à la Démocratie chrétienne liégeoise. L'expression d'un mouvement politique de travailleurs chrétiens à l'intérieur du monde catholique semblait plus forte dans l'arrondissement carolorégien que dans l'arrondissement liégeois. Le fait que bon nombre de militants ouvriers chrétiens liégeois aient cru devoir s'engager dans l'Union démocratique belge après la guerre est révélateur d'une analyse de minorisation systématique que ces militants avaient fait déjà avant la guerre.

L'année 1967 est aussi celle d'un événement qui va avoir des répercussions sur l'ensemble de la période considérée, c'est-à-dire l'élection de Wilfried Martens à la présidence des CVP-Jongeren. En quelques années, celui-ci va publier trois grands manifestes qui marquent une rupture avec l'idéologie précédente du parti populaire chrétien. " Ces manifestes qui firent l'objet de tant de discussions chaudes dans les années soixante, concernaient en effet l'autonomie politique pour la Flandre, la création d'un front commun progressiste au sein des partis et l'école pluraliste communautaire " <sup>1</sup>. On sait que les deux derniers projets devront rester dans les cartons tandis que toute la carrière politique de Wilfried Martens et de son partenaire Jean-Luc Dehaene va

---

<sup>1</sup> MARTENS Wilfried, *Parole donnée*, Hatier, Bruxelles, 1985, 192 pages, p. 39.

obtenir l'autonomie politique qu'ils voulaient pour la Flandre. Mais l'existence même de ces projets montre que quelque chose a changé en Flandre et dans le monde catholique.

En effet, à l'aube de la période considérée, des observateurs pouvaient déclarer que les organisations sociales catholiques ne présentaient probablement plus la même fonction qu'auparavant. A partir du Pacte scolaire, les institutions temporelles de l'Eglise ont perdu aux yeux de beaucoup de leurs utilisateurs la fonction de préservation et d'encadrement qui était souvent première aux yeux de leurs promoteurs. Il s'agit moins de baigner les membres dans une " atmosphère spirituelle chrétienne " <sup>1</sup> que de faire face à une finalité temporelle réelle et de se contenter d'incarner des "valeurs" chrétiennes. Enfin, ils signalaient des traces de décléricalisation.

*" Le parti chrétien constitue un facteur d'unité moins contraignant qu'auparavant. On observe un certain "dégagement" de la part d'une partie de son électorat situé à sa droite, sous l'incidence du facteur linguistique et en raison de l'ouverture du P.L.P. D'autre part, son aile démocrate - chrétienne - tout au moins en pays wallon - ne lui est pas inconditionnellement attachée " <sup>2</sup>.*

Sur le plan purement politique, la période a commencé par la campagne électorale de 1968, la dernière à l'occasion de laquelle le MOC a appelé à voter PSC. Les acteurs que nous venons d'évoquer vont évoluer dans une atmosphère de crise due à l'intransigeance flamande sur l'implantation du site universitaire francophone de Louvain que les autorités ecclésiastiques belges voulaient garder en territoire flamand. A la suite de cet échec flagrant de la tentative de mise au frigo des problèmes communautaires par le gouvernement Vanden Boeynants - de Clercq, les unitaristes voient leur stratégie mise à mal. Le choc est d'autant plus rude pour l'Eglise catholique que les protestations contre le maintien à Louvain d'un enseignement universitaire francophone provenait surtout de l'électorat du parti chrétien populaire. Dans

---

<sup>1</sup> C.R.I.S.P., " Structures catholiques belges ", *Courrier hebdomadaire du centre de recherche et d'information socio-politiques*, n° 9, 6 mars 1959, p. 6.

<sup>2</sup> C.R.I.S.P., " Structures et évolution du "monde catholique" en Belgique ", *Courrier hebdomadaire du centre de recherche et d'information socio-politiques*, n° 352-354, 10 février 1967, 60 pages, p. 49.

la Flandre catholique, encore une fois, la hiérarchie épiscopale se trouve en porte-à-faux par rapport à ses ouailles.

Lors de la préparation des élections du 31 mars 1968, à Bruxelles, le dépôt d'une liste bilingue menée par le premier ministre sortant provoqua des affrontements où le Mouvement ouvrier chrétien francophone de Bruxelles prit parti pour la liste de l'aile wallonne et francophone du PSC national. A l'issue du bureau national élargi du 3 mars 1968, le président national, Robert Houben déclarait que, dans l'arrondissement de Bruxelles, il n'y avait pas de listes "dissidentes", mais des listes "diverses". C'est après cette réunion que le PSC de l'arrondissement de Bruxelles prit acte du dépôt de deux listes, dont une seule "reconnue et appuyée par l'aile wallonne et francophone du PSC national"<sup>1</sup> et l'autre présentée par le C.V.P., accueillant notamment Paul Vanden Boeynants.

Les défenseurs de la périphérie wallonne, conçue comme une entité économique en déclin, emportent le programme de l'aile wallonne du PSC portant sur la restructuration économique des régions wallonnes. Le rôle du mouvement ouvrier chrétien dans la préparation et la rédaction de ce programme est important, spécifiquement par l'apport de Max Bastin, si l'on en croit le témoignage de François Martou. Tant et si bien que "les démocrates chrétiens wallons tirent dans une certaine mesure les fruits de leur regroupement politique poursuivi depuis plusieurs années dans les arrondissements"<sup>2</sup>.

Les succès des partis défenseurs de la périphérie lors de ces élections et l'érosion des listes sociales-chrétiennes et socialistes compliquèrent la formation d'un nouveau gouvernement. "Le nouveau gouvernement s'appuya sur une coalition des sociaux-chrétiens et des socialistes ne disposant pas des deux tiers

---

<sup>1</sup> C.R.I.S.P., "La préparation des élections législatives du 31 mars 1968 : la stratégie des candidatures dans les partis (I)", *Courrier hebdomadaire du centre de recherche et d'information socio-politiques*, n° 400, 29 mars 1968, Bruxelles, 37 pages, p. 8.

<sup>2</sup> C.R.I.S.P., "La préparation des élections législatives du 31 mars 1968 : la stratégie des candidatures dans les partis (II)", *Courrier hebdomadaire du centre de recherche et d'information socio-politiques*, n° 401, 2 avril 1968, Bruxelles, 25 pages, p. 3.



dans les deux Chambres et qui allaient néanmoins présider à une importante révision de la constitution " <sup>1</sup>. Les années qui suivirent furent pour les partis social chrétien et chrétien populaire, faciles et difficiles suivant l'angle de vue adopté et elles ont déjà été analysées <sup>2</sup>.

En ce qui concerne les relais des organisations ouvrières chrétiennes, nous devons souligner un moment fort. Pendant le gouvernement chrétien - socialiste Eyskens - Merlot, on l'a dit, du côté flamand, les CVP-Jongeren publient en septembre 1968 un manifeste proposant " la collaboration entre le parti social-chrétien et le parti socialiste, sous la poussée des éléments progressistes des deux partis " <sup>3</sup> pour jeter les bases d'un nouveau parti.

Du côté francophone, c'est au printemps 1969, à l'issue de la semaine sociale wallonne organisée par le Mouvement ouvrier chrétien du 10 au 12 avril, intitulée *Une Wallonie pour les travailleurs*, que le groupe *Objectif 72 Wallonie - Bruxelles* est créé, dans le but de parvenir à un regroupement travailliste. Quelques semaines plus tard, le président du parti socialiste belge, Léo Collard, lance un appel au rassemblement des progressistes le premier mai. Le mouvement *Objectif 72* va s'organiser sous la houlette de Robert Buron, ancien ministre MRP et créateur d'*Objectif 72 France* qui deviendra un élément du Congrès d'Épinay de 1971. Les quelques deux cents participants étaient surtout, outre de jeunes intellectuels, " des dirigeants régionaux du MOC venus de pratiquement tous les arrondissements wallons " <sup>4</sup> mais le seul socialiste d'envergure était Jacques Yerna, successeur d'André Renard à la présidence du MPW et à la FGTB. Cependant, la direction du mouvement échappe rapidement à la démocratie chrétienne du PSC. En effet, " le mouvement passe sous le contrôle d'une tendance favorable au FDF-RW dont de nombreux

---

<sup>1</sup> MABILLE Xavier, " Dans les années de la croissance et des remises en cause ", in DEWACHTER Wilfried et alii, *Un parti dans l'histoire*, Duculot, 1996, pp.71-78, p. 77.

<sup>2</sup> BISMANS Francis, VERJANS Pierre, " Années faciles et difficiles ", in DEWACHTER Wilfried et alii, *Un parti dans l'histoire*, Duculot, 1996, pp.79-134.

<sup>3</sup> DE RIDDER Hugo, Omtrent Wilfried Martens, Tielt, Lannoo, 1991, p. 57.

<sup>4</sup> GOFFART Vincent, " De la démocratie chrétienne à Objectif 72 ", *Revue nouvelle*, XLIV, n° 5-6, 1969, pp. 527-529.

parlementaires et militants ont adhéré à *Objectif 72* " <sup>1</sup>. Le 18 janvier 1970, une convention d'*Objectif 72* rassembla près de cinq cents personnes qui se mirent d'accord sur l'objectif d'un "socialisme de libération humaine" repoussant les tentations bureaucratiques. Mais l'impossibilité d'organiser des listes communes pour les élections communales d'octobre septante poussa le collectif central à mettre le mouvement dans un sommeil dont il ne se réveilla pas.

Le groupe Bastin - Yerna se réunit à la suite d'*Objectif 72* et publia des textes destinés à alimenter un programme pour un rassemblement des progressistes <sup>2</sup>. Une autre conséquence politique très probablement non désirée par de nombreux promoteurs d'*Objectif 72* est la création d'une Union Démocratique et Progressiste à Mons. On a déjà mentionné l'existence d'un groupe d'étude et d'action politique des travailleurs chrétiens en 1958. L'expérience du parti wallon des travailleurs en 1964-1966 avait, à Mons, sensibilisé de nombreux militants démocrates chrétiens à la pratique politique de gauche et au dialogue avec le parti communiste. " Même si le PWT fut électoralement un échec, un contact avait pu y être noué , au niveau des personnes, entre les chrétiens et socialistes de gauche d'une part et la fédération de Mons-Borinage du PC de l'autre. " <sup>3</sup>. Léo Collard, bourgmestre de Mons favorisa en outre la publication d'un mensuel *S'Unir* où se côtoyaient des militants du PSB, du PCB et du GPTC. La personnalité du sénateur communiste René Noël explique en grande partie le succès de la liste aux élections communales de 1970 puis de 1971, celles de 1970 ayant été annulées. En effet, l'étude électorale de l'ensemble du phénomène électoral de l'Union Démocratique et Progressiste comprenant les communales de 1970-71 et les législatives de 1974 et 1977 montre que le succès apparent de l'UDP aux

---

<sup>1</sup> SEILER Daniel, *Le déclin du "cléricalisme"* ,Institut belge de science politique, Bruxelles, 1975, 371 pages, p. 221.

<sup>2</sup> GROUPE B/Y, *Quelle Wallonie? Quel socialisme? Les bases d'un rassemblement des progressistes* , Editions de la Fondation André Renard/ Editions vie ouvrière, Liège/Bruxelles, 1971, 238 pages.  
GROUPE B/Y, *Quelle Wallonie? Quel socialisme? Priorité 100.000 emplois. Un objectif pour le rassemblement des progressistes* , Editions de la Fondation André Renard/ Editions vie ouvrière, Liège/Bruxelles, 1975, 240 pages.

<sup>3</sup> SEILER Daniel L., *Le déclin ...* , *op.cit.*, p. 222.

communales en question était probablement dû à un effet de personnalité du sénateur René Noël. L'UDP y enregistrerait " en moyenne le double des résultats [ du PCB ] de 1964 qui marquait un très net progrès par rapport aux élections antérieures " <sup>1</sup>. Par contre, le résultat de l'UDP aux communales de 1976 ramène pratiquement aux résultats du PCB de 1964.

*" En ce qui concerne la liaison entre l'électorat U.D.P. et l'électorat du P.C., les conclusions sont nettes : sauf dans le canton de Mons, toutes les moyennes U.D.P. sont inférieures aux moyennes P.C. et P.C./U.D.P.. Partout, l'élection de 1974 marque un recul sur les résultats de 1971 et 1977 aggrave ce recul. Pendant le même temps, les listes P.C. présentent une relative stabilisation. Ce phénomène de recul est confirmé a posteriori par les élections de 1978. En effet, là où les listes P.C. remplacent les listes U.D.P., les résultats remontent et ne se situent pas trop loin des résultats de 1971 " <sup>2</sup>.*

De la même manière, les résultats positifs dans le canton de Mons ressemblent aux résultats positifs du parti communiste belge dans le canton de Dalhem, où la personnalité de Marcel Levaux, bourgmestre de Cheratte jouait également. L'ensemble du phénomène U.D.P. pouvait donc à juste titre être considéré comme une mauvaise opération pour le parti communiste et celui-ci a donc poursuivi seul sa courbe électorale descendante.

Le sommeil d'Objectif 72 incita le Bureau national du Mouvement ouvrier chrétien wallon et bruxellois à préparer, en vue du Conseil général qui devait se tenir le 6 novembre 1971, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la création de la Ligue des Travailleurs chrétiens, un projet de rassemblement politique qui devait s'appeler *Démocratie chrétienne pour la Wallonie* .

*" L'action politique des démocrates chrétiens wallons et bruxellois doit être organisée dans la cohésion. Le MOC, et chacune des organisations, gardent leur rôle propre et irremplaçable en matière politique. Il apparaît toutefois à la majorité des membres francophones du Bureau national que l'action politique directe de la démocratie chrétienne doit être organisée par un mouvement de pensée et d'action politiques distinct du MOC et de ses organisations mais qui a leur appui.*

*" Ce mouvement serait organisé démocratiquement sur base de l'affiliation individuelle des membres de nos organisations et de tous ceux qui partagent nos objectifs et notre programme politique.*

*" Il définirait démocratiquement son programme et sa stratégie politiques " <sup>3</sup>.*

---

<sup>1</sup> HOTTERBEEH Marcel, " L'Union démocratique et progressiste. Analyse d'un phénomène électoral ", *Etudes et Recherches du Département de Science politique* , n°19, , Liège, 1980, 70 pages, p.21.

<sup>2</sup> Ibidem, p. 24.

<sup>3</sup> BUREAU NATIONAL DU MOC, *Conclusions*, cité in VERHOEVEN Joseph, *Démocratie*

Le président André Oleffe tenta de négocier avec le directoire du PSC, présidé par Charles Hanin, une parité entre la DC et le reste du PSC. Les résistances provinrent aussi bien des conservateurs du PSC qui s'exprimèrent par *La Libre Belgique* que des régionalistes du MOC, spécifiquement à Charleroi et à Liège. " Cette orientation [ DC paritaire dans le PSC ] semble cependant rencontrer une opposition dans au moins deux régions et particulièrement à Charleroi où le secrétaire régional du MOC a quitté le PSC et est engagé dans des mouvements wallons. L'orientation du mouvement des " Travailleurs chrétiens " de Charleroi est nettement en dehors du PSC. La " Démocratie Chrétienne liégeoise " est divisée, une fraction étant restée fidèle au PSC, l'autre étant davantage orientée vers le Rassemblement wallon " <sup>1</sup>. Cependant le même article du journal bruxellois précisait :

*" Selon le sentiment de certains dirigeants du MOC, dans l'intérêt de la D.C.W. et du P.S.C., les liens entre ces deux mouvements ne devraient pas être organiques. La D.C.W. ne peut s'identifier à un parti ni engager les organisations du MOC qui, par leur statut, ne peuvent faire de la politique de parti.*

*" Par ailleurs, la démocratie chrétienne ne saurait ni en Wallonie ni à Bruxelles créer un parti indépendant de quelque ampleur. L'expérience, encore récente, a démontré une telle impossibilité. Mais l'éparpillement actuel paraît particulièrement préjudiciable " <sup>2</sup>.*

Le Conseil général du MOC du 6 novembre 1971, veille des élections anticipées, ne parvint pas à un accord et le problème fut reporté au Conseil général du 26 février 1972.

Entre ces deux dates, les rapports de force évoluèrent à la suite des résultats des élections législatives et provinciales. Ces élections, dues notamment à l'affrontement communautaire à propos de l'application de l'article 107 *quater* de la constitution et du *projet de loi portant statut du canton de la Voer* <sup>3</sup>, virent une victoire des partis défenseurs de la périphérie. En passant, signalons que deux des acteurs nient l'importance des problèmes

---

*chrétienne. Origines et perspectives*, Labor, Bruxelles, 1979, 205 pages, pp. 103-104.

<sup>1</sup> " Ne voulant pas devenir un parti. Le Mouvement ouvrier chrétien pourrait donner naissance à un groupe de pression politique. Vers la création d'une "Démocratie chrétienne wallonne"?", *Le Soir*, Bruxelles, 1-2 janvier 1971, p.2.

<sup>2</sup> Ibidem.

<sup>3</sup> VERJANS Pierre, " Les tentatives de modification du statut ", in UBAC Pierre, *Génération Fourons*, De Boeck, Bruxelles, 1993, 243 pages, pp. 205-214.

communautaires dans la démission du gouvernement. En effet, tant Gaston Eyskens<sup>1</sup> que Pierre Harmel<sup>2</sup> affirment l'importance de l'adaptation du budget à la rupture de l'équilibre monétaire international par Washington. La formation du gouvernement fut difficile et celui-ci ne put entrer en fonction que le 21 janvier 1972. L'alliance devenait tellement fragile qu'elle ne tint que quelques mois pour retomber sur les problèmes d'affrontements de périphéries le 22 novembre de la même année.

Au MOC, en préparation du Conseil général du 26 février 1972, l'étude des documents par les organes régionaux du MOC mettent l'accent sur l'importance de considérer les dimensions politiques du MOC lui-même. André Oleffe prenait la précaution de préciser : " en ce qui concerne la situation politique actuelle, il y a évidemment intérêt à ne rien casser nulle part, ni entre démocrates chrétiens (quelle que soit leur option), ni entre catholiques (qu'ils soient Francophones ou Flamands) " <sup>3</sup>. A cette date, le bureau journalier prenait acte du refus du projet de *Démocratie chrétienne* par le Conseil fédéral de Bruxelles. Dans une note sur la situation du MOC, l'ancien secrétaire général Olivier Grégoire mettait les responsables en garde.

*" Cette "démocratie chrétienne" serait constituée par des cotisations individuelles des membres et des mandataires politiques qui acceptent sa ligne politique. Cette expérience a été faite plusieurs fois dans le MOC et en dehors ; ce fut chaque fois l'échec ; va-t-on recommencer à créer ces petites "dissidences" dans des circonstances qui s'indiquent le moins pour le faire ? Que sera cette D.C. ? P.S.C. ? R.W. ? Les deux ? On peut prévoir avant de commencer qu'elle ne fera que provoquer encore plus de tensions et créer des oppositions dont on souffre déjà assez " <sup>4</sup>.*

Il proposait en conséquence de ne rien faire qui puisse affaiblir les forces en Wallonie et de tout faire pour garder des contacts avec tous ceux qui se réclament du mouvement du côté du PSC. D'autre part, et ceci vis-à-vis de tous les élus qui se réclament du MOC, au PSC et au R.W.-F.D.F., une formule pragmatique souple devrait permettre de les réunir quand le mouvement a pris

---

<sup>1</sup> EYSKENS Gaston, *De memoires* , p. 870.

<sup>2</sup> HARMEL Pierre *Temps forts* , Editions Racine, Bruxelles, 1993, 154 pages, p. 112.

<sup>3</sup> BUREAU JOURNALIER DU MOC, *Compte rendu de la réunion du 16 novembre 1971* , MOC, Bruxelles, 25 novembre 1971, Doc.M.359, archives du CRISP.

<sup>4</sup> GREGOIRE Olivier, *La situation du MOC, le MOC et la politique, la cooptation* , 18 janvier 1972, Archives du CRISP, Doc.M.391.

des positions afin de leur faire connaître ces positions et de les engager à s'employer à les défendre.

Ce constat d'impuissance relative correspondait à la réalité et le Conseil général entérina le pluralisme d'options politiques, laissant à chaque membre le choix de sa formation politique.

*“ Le Conseil estime qu'il importe de réaffirmer l'indépendance du MOC, à l'égard des organisations et des partis politiques, assurant en même temps la liberté réelle des options et engagements politiques de ses militants et de ses membres ”.*

En même temps, le Mouvement créait la fonction de secrétaire politique définie comme suit : “ Ce sera d'abord une mission d'information et de sensibilisation au problème politique, en liaison avec les organisations constitutives auprès de leurs membres actifs, et cela dans le souci de ce qui est essentiel. Ensuite, sa tâche sera d'établir tous les contacts avec les élus politiques aux plans local, provincial et national. [...] Il y a enfin toute la tâche d'exécution, d'information, d'étude, de projets à proposer, de liaison avec tous les services d'études des différents partis ”<sup>1</sup>. Arnold Wynants remplit cette tâche jusqu'à son décès, en 1977.

Les sept témoins que nous avons interrogé doivent donner un aperçu de l'intérieur des intentions et des oppositions qui animaient le mouvement ouvrier chrétien de 1967 à 1997. D'une part, le ministre Alfred Califice fut le porte-parole de la Démocratie chrétienne comme organisation des travailleurs chrétiens affiliés au parti social chrétien. A ses côtés et très différemment, Germain Capelleman, secrétaire du MOC de Charleroi, incarna la recherche d'une expression politique différente du parti social chrétien, croyant même avoir trouvé un moment sa voie en dehors des grands partis traditionnels. Juste à côté encore, Yves de Wasseige fut vice-président du MOC de Charleroi et continua la logique de recherche d'un autre relais politique que le parti social chrétien jusqu'à devenir membre du parti socialiste. Ces responsables locaux, bien implantés dans un endroit précis mais ayant des contacts partout en Wallonie représentent les divers choix des travailleurs chrétiens durant la

---

<sup>1</sup> VERHOEVEN Joseph, “ Interview de Victor Michel, secrétaire général du MOC ”, *La Cité*, 19 mai 1972, cité in VERHOEVEN Joseph, *Démocratie chrétienne*, op. cit., pp. 115-116.

période étudiée. On y a joint Louis Smal, responsable liégeois du syndicat de la métallurgie et membre du parti social chrétien comme exemple du relais traditionnel du social au politique. Plus haut dans l'organigramme des appareils, on trouve Jean Hallet, secrétaire général de l'Alliance nationale des mutualités chrétiennes, vice-président du Mouvement ouvrier chrétien, président du Centre d'études économiques, politiques et sociales, le CEPES et membre du bureau du P.S.C.. François Martou, président du MOC depuis 1985 et ancien membre du Front démocratique des Francophones, illustre le nouveau type de rapport au politique fait de pragmatisme. Gérard Deprez, président du parti social chrétien de 1981 à 1995, donne le point de vue du politique sur le rapport social - politique.

Ces sept témoins donnent un éclairage privilégié sur les relais des organisations ouvrières chrétiennes. Une recherche basée sur l'analyse structurale des oppositions révélées par les entretiens doit permettre d'investiguer sur les processus identificatoires, à la base des sentiments de communauté et sociatifs pourrait-on dire, à la base de coalition d'intérêts. Or, il est défendable de poser que non seulement les oppositions sont significatives, mais aussi les successions, et les ordres de priorité qui en résultent.

La description donnée par les acteurs sociaux de leur situation et de leurs choix au début de la période décrit relativement bien leurs positions dans les appareils.

### **Alfred Califice**

Alfred Califice a accepté un entretien malgré un mauvais état de santé. La rencontre fut donc brève et, à sa demande, eut lieu sans enregistreur. Plus donc encore que les autres échanges, celui-ci est marqué de la subjectivité du chercheur, non seulement dans l'interprétation du discours mais dans sa retranscription même puisqu'on connaît assez les phénomènes de perception sélective lors de la prise de note, aussi rigoureuse voulut-elle être. De façon exceptionnelle, voici ce texte et le commentaire que nous pouvons en faire.

“ Actuellement, je suis présent au MOC, à l’Union chrétienne des pensionnés et aux Mutualités.

“ Je n’ai pas réfléchi au problème clérical-anticlérical ; j’ai fait ce que je devais faire.

“ Quand on a vu que la droite s’installait au PSC, incarnée par la présidence de VDB, Magnée et moi nous avons fait la DC.

“ Nothomb, quant à lui, se voulait au-dessus de la mêlée.

“ Nous avons fait de la DC un instrument de communication.

“ Ma première fonction ministérielle consistait dans le secrétariat d’Etat au Logement et à l’Aménagement du territoire pour la Wallonie, adjoint à Jos De Saeger (en 1972, sous le gouvernement Eyskens - Cools).

(il ne parle pas du poste de ministre des Travaux publics dans le gouvernement Leburton)

“ Ensuite, j’ai été ministre de l’Emploi et du travail et des Affaires wallonnes. Là j’ai mis au point les prépensions au comité national d’expansion économique, puisque j’y présidais le comité national des affaires sociales. J’ai pu y créer un accord entre le patronat et les syndicats, matérialisé au comité national du travail sous la convention 17. J’étais responsable de l’ensemble de la politique sociale.

“ Dans le cadre du combat wallon, j’ai doublé le nombre de logements sociaux pour la Région wallonne, par l’intermédiaire de fonds pour des emprunts. Les comités ministériels étaient utilisés comme instruments d’action.

“ La régionalisation provisoire qui ne demandait pas de révision de la constitution, a vraiment constitué un acquis.

“ Nous avons travaillé sans oeillères : la DC a fait appel à tous ceux qui avaient un idéal démocratique et qui trouvaient que le PSC devait être plus à gauche.

“ Capelleman était au PSC en même temps que moi mais il trouvait que le PSC n’était pas assez wallon.

“ Les relations que j’entretenais avec les socialistes consistaient en conversations privées qui n’étaient pas institutionnalisées.

“ L’Eglise n’a pas été embarrassante : quant à mes liaisons avec l’Eglise, j’avais de bonnes relations avec certains dont Mgr Josse, mais c’est tout.

“ A Charleroi, j’ai été vice-président du MOC et président des mutualités.

“ Au Top DC-MOC, il y avait des rencontres régulières entre la DC et le MOC.



“ Mon père était bourgmestre et président de la Ligue des Travailleurs chrétiens de son canton de Fléron. J’ai été associé.

“ J’ai été envoyé comme propagandiste à la JOC de Walcourt, puis j’ai rencontré mon épouse et nous nous sommes mariés en 1941.

“ Pendant la guerre, nos réunions se tenaient dans la clandestinité au niveau de l’arrondissement.

“ Comme employé aux ACEC, j’ai été militant de base et Edmond Voisin, le permanent métallo m’a contacté pour travailler aux syndicats. Je suis devenu propagandiste aux Jeunes CSC puis secrétaire de la fédération syndicale de Charleroi dans les années 50.

“ Comme travailleur, je devais être syndiqué et actif sur le plan politique. ”<sup>1</sup>

Il ressort de l’entretien que la première donnée de la position politique de l’acteur tel qu’il se définit lui-même consiste dans l’appartenance à une communauté et dans la fidélité à celle-ci (son père était président de la Ligue des travailleurs chrétiens de sa localité). Le choix, si l’on peut dire, de la position sur le clivage Eglise - Etat s’impose comme évident, un donné sociologique (il ne s’est jamais posé la question).

L’objet du choix réside dans l’engagement social du côté des travailleurs (“ Comme travailleur, je devais être syndiqué et actif sur le plan politique”), mais ce choix apparaît comme l’effet d’un devoir impliqué également par la communauté d’origine. Tout au plus peut-on dire que l’appartenance à l’Eglise n’est pas même discutable alors que l’engagement syndical est signalé comme la correspondance volontaire entre un devoir et la réalité. Cette deuxième donnée apparaît comme moins communautaire et plus sociative que la première. Pourtant, elle apparaît comme un élément primordial de l’identité sociale bien plus que comme une coalition d’intérêts et donc plus communautaire que sociative.

---

<sup>1</sup> Entretien réalisé sans enregistreur, à ‘Notre Maison’, boulevard Tirou, à Charleroi, le 13 novembre 1996.

Une opposition se marque en outre sur le clivage travail - capital, c'est l'opposition à la droite. C'est parce qu'ils ont vu que la droite s'installait au PSC qu'ils ont créé la Démocratie chrétienne. Il y a télescopage de dates, fréquents dans les souvenirs ravivés quand les repères se sont estompés et il attribue la construction de la DC comme liée à la montée de la droite concomitante à l'arrivée à la présidence de Vanden Boeynants. Sur sa deuxième position, celle de défenseur du travail, il fut en effet l'incarnation de l'organisation des travailleurs chrétiens à l'intérieur du parti social chrétien.

En troisième position, il évoque le combat wallon et les fonctions ministérielles où il a notamment injecté des possibilités d'emprunts pour les logements sociaux. Sur cette position, il marque la différence entre lui-même et le secrétaire régional du Mouvement ouvrier chrétien qui trouvait que le P.S.C. n'était pas assez wallon. Il signale aussi l'acquis que représenta la régionalisation provisoire alors qu'il siégeait au conseil des ministres. Il se présente donc comme défenseur de la périphérie mais reconnaît que des acteurs qui partageaient les premiers paradigmes étaient plus loin que lui sur cette position. Ce choix semble être le fruit d'une organisation d'intérêts plus que d'un sentiment de communauté.

Comme ministre de l'Aménagement du territoire, il ne souligne pas de prise de position sur le clivage nature - marché, silence qui ne peut être interprété ni dans un sens ni dans l'autre, vu l'état de santé du Ministre d'Etat au moment où il a accepté de nous recevoir.

Si nous mêlons la grille structurale avec la problématique communalisation - sociation tönno-wéberienne, nous pouvons représenter ainsi la présentation de soi donnée par l'acteur social.

Communalisation	<b>Eglise</b>	<b>Travail</b>
Sociation		Périphérie (?)

L'interprétation que l'on peut donner de cette présentation se lit de gauche à droite comme des préférences ou des choix et la lecture verticale peut

en quelque sorte indiquer le type d'ancrage des choix politiques. Ainsi, pour Alfred Califice, par exemple, son identité sociale est en jeu dans les deux premiers choix tandis que le troisième peut être compris non pas comme plus opportuniste mais comme une position dépendant plus de circonstances que de l'identité sociale.

La défense de la périphérie ne fait partie de son combat politique que parce que cette périphérie ne reçoit plus les investissements suffisants pour maintenir le niveau d'emploi. Cet élément est important pour expliquer le comportement politique des acteurs qui, contrairement à une imagerie trop simple ne sont pas la reproduction symétrique du mouvement flamand. Le mouvement wallon prend corps comme expression non d'une autonomie wallonne voulue en soi mais comme la solution d'un problème posé de l'extérieur aux acteurs sociaux, soit le désinvestissement industriel et les pertes d'emplois qui s'ensuivent. L'espoir de cette génération consiste à croire qu'ils pourront arracher à l'Etat à la fois les compétences d'initiatives industrielles publiques et les moyens financiers de cette initiative.

Le groupe politique qui lance Alfred Califice à la Chambre des Députés s'appelle le Mouvement des Travailleurs chrétiens et le tract électoral qui présente le candidat député affiche les titres suivants : " Des familles prospères dans un Pays noir rénové " <sup>1</sup>, " Respect de la Communauté Wallonne dans une Belgique unie et dans l'Europe de demain ", " paix et civisme dans l'honneur ", " Chances égales pour tous ", " Une sécurité effective pour les malchanceux ", " La promotion des travailleurs dans un monde moderne " et " De bons logements dans une région bien équipée ", à côté d'un poème encadré " Tu ne seras jamais qu'un gueux " dédié à Jean Bodart. On voit que lors de sa première campagne électorale, l'accent était plus mis sur l'ancrage populaire et les revendications en faveur des travailleurs et plus sur le combat wallon que sur le recrutement chrétien du mouvement.

---

<sup>1</sup> M.T.C., *Organe des Travailleurs Chrétiens*, Périodique, n°1, 13 mai 1965, reproduit in PIRSON Edith, *Histoire du mouvement ouvrier chrétien à Charleroi. 1886-1990*, Centre d'animation et de recherche en histoire ouvrière et populaire, Bruxelles, 1995, 224 pages, p.135.

## Germain Capelleman

Le discours du secrétaire du mouvement ouvrier chrétien de l'arrondissement de Charleroi permet assez facilement de distinguer le social du politique. Dans le cadre de ce travail, l'analyse se cantonnera à l'aspect plus politique de ce discours. D'une façon générale, il confirme en termes de vécu populaire le sens des impulsions des structures politiques d'orientation chrétienne. La signification donnée à l'existence de ces institutions ne laisse pas de doute. Suite à l'esquisse d'analyse que l'enquêteur lui propose, il confirme la signification fondamentalement, sociogénétiquement cléricale des organisations ouvrières chrétiennes et commence par en donner un sens collectif.

Peut-être qu'il faut nuancer un peu, mais il est évident que toutes les organisations chrétiennes, bien avant 67 sont nées d'un anti-socialisme rabique et que ce qui était la thèse dominante, c'était la thèse de Cardijn: " Nous referons chrétiens nos frères ". Manifestement, c'est une des toiles de fond de toute la vie des jocistes qui sont devenus d'ailleurs les principaux dirigeants des organisations ouvrières chrétiennes. [...]. Mais, Vatican II, par exemple, a été une énorme révélation pour les catholiques. Avant ce moment là, lors de la question scolaire, par exemple, il est manifeste que les catholiques s'étaient engagés pour que l'âme de l'enfant soit bien préservée et pour défendre les valeurs chrétiennes.

En donnant un cadre global à la problématique des organisations chrétiennes, il les a en principe enfermées à l'intérieur du monde ouvrier. C'est d'antisocialisme dont il s'agit et non d'antilibéralisme, le personnage qui sert de point de repère est le fondateur de la Jeunesse ouvrière chrétienne et non un dirigeant du parti catholique. Le cadre de pensée est bien entendu fabriqué en grande partie par les références proposées par l'enquêteur et par l'introduction du sujet qu'il propose. Cependant, le secrétaire régional confirme ce point de vue par le résumé de son histoire individuelle.

Ma trajectoire est exactement dans cette ligne-là.

Je suis né en 25. Tout le monde est mineur chez moi, mon père, mon frère, moi, pas ma soeur parce qu'il n'y avait pas de femmes dans les fosses. Mon

père c'est un converti, je ne sais pas du tout quels sont les événements qui l'on converti, mais c'est un syndiqué chrétien, donc minoritaire, très minorisé. Il était délégué au syndicat . Donc il va de soi que j'étais à la fosse à 14 ans et il va de soi aussi que j'étais à la JOC. J'ai été recruté par la JOC, moi, par des aumôniers jocistes, il y en avait pas mal, qui n'étaient pas des conservateurs. Ils étaient ce qu'on appelait à ce moment-là des démocrates chrétiens. A cette époque-là cela ne signifiait pas la même chose qu'aujourd'hui. A la JOC, j'ai été permanent. J'ai d'abord fait une grève en charbonnage, je l'ai perdue, ils m'ont jeté dehors et je suis allé au syndicat chrétien. J'ai trouvé que c'étaient des trop vieux et je suis allé à la JOC où j'ai été permanent du service professionnel. Puis je me suis marié. A cette époque-là, Cardijn faisait des messes à l'occasion du mariage des jocistes et je me suis marié en 45. Je n'ai jamais été un fan de Cardijn. Je trouve que c'est un saint mais sans doute que je ne suis pas fan des saints. Mais lui était justement exactement " Nous referons chrétiens nos frères " et ça me gênait, mais je ne savais pas dire pourquoi. J'étais mal à l'aise et tous les travailleurs et mon père étaient mal à l'aise et beaucoup de jocistes étaient mal à l'aise.

Le point focal de la position politique est donné incidemment dans le récit d'un héritage familial et des automatismes de cet héritage. Les " il va de soi " sont organisés en deux temps. Le premier élément de l'héritage est la condition ouvrière et la position de défense de celle-ci va suivre. Le second élément d'héritage familial est l'organisation ouvrière chrétienne. L'imbrication de ces deux éléments renforce le versant ouvrier, affirmé comme premier mais dans une organisation qui lui donne place dans le monde catholique. La prise à distance par rapport au fondateur de la Jeunesse ouvrière chrétienne semble traduire un malaise du présent même si elle est présentée comme un phénomène du passé.

L'ensemble de la présentation de soi est de toute façon suspecte au même titre de reconstitution pour la cause. Il apparaît un élément probablement important de l'*habitus*, la provocation. Pouvoir dire de soi *a posteriori* que le futur cardinal, connu internationalement dans le monde catholique, était présent lors de son mariage mais qu'on ne le désirait pas vraiment, renforce la position du locuteur. Dire que l'on décelait un malaise présent mais indicible dans la volonté de prosélytisme de mouvements de masse permet de se poser en visionnaire. Avant même d'aller plus loin, on possède les éléments pour déceler une capacité de manipulation politique rare dont la puissance vient à la

fois du respect des règles en vigueur dans le milieu de son action et à la fois d'un décalage vraiment vécu mais dit, exprimé et rendu puissant par là-même, par rapport au conformisme de façade du milieu. C'est une qualité du prophète, la capacité de prédiction, la perception d'un sentiment diffus, non encore exprimé dans la population et dans la constatation de ce sentiment, le prophète se donne des airs de savoir à l'avance alors qu'il n'est qu'hypersensible au ressenti. Peu importe en l'occurrence que cette attitude prophétique ait fonctionné ou qu'elle soit une création de la rencontre entre le sociologue et le militant, le fait que le militant se prévale de ce ressenti est déjà significatif en soi d'un mode de présentation de soi. Une distinction avait été faite entre les militants suivant qu'ils avaient une attitude de prophète ou de grand prêtre, l'un incarnant un modèle que nous avons appelé plus johannique et l'autre plus paulinien, nous pourrions aussi bien dire l'un plus attentif au contenu de *l'affectio societatis*, l'autre plus attentif à la continuation de l'institution et aux conditions matérielles de sa survie comme institution. Cette distinction peut être reprise par rapport au relais politique des organisations ouvrières chrétiennes pour séparer les courants incarnés par Alfred Califice et par Germain Capelleman.

L'un, partant de son syntagme préférant la protection des avantages acquis par l'Église va opter pour le parti qui l'incarne même s'il trouve que ses options secondaires telles que défense des travailleurs, défense de la périphérie, y sont moins défendues. Le parti, comme organisation, malgré toutes ses lacunes par rapport aux désirs de l'acteur sera donc préféré. L'autre va établir avec le parti une relation d'allié puisque celui-ci peut incarner une partie de la problématique qui le mobilise. Son syntagme est ordonné de telle manière qu'il doit toujours composer avec ses autres préférences pour accepter la discipline de groupe. La puissance politique du parti clérical joue comme un aimant sur tous les syntagmes où le paradigme clérical apparaît mais les syntagmes où le paradigme clérical est second ne font en quelque sorte que se rallier au parti. Dès lors, lorsque les problématiques jouant sur les autres clivages rendent la cohabitation plus difficile et les compromis moins acceptables, il apparaît qu'il n'y avait d'action sociale commune que parce qu'il y avait alliance plutôt que communauté. L'action par communalisation n'apparaît donc que lors des

événements fondateurs qui soudent tous les paradigmes où le même clivage joue. Le reste de la vie politique semble coalition d'intérêts pour tous ceux dont le paradigme clé, celui qui soude les membres d'un même parti, est second dans leur syntagme.

	Communalisa	<b>Travail</b>	Périph
tion	1		érie
	Sociation	Eglise	(?)

Ce truc était facilité parce que il est vrai que la guerre mène toujours les gens dans les Eglises, la souffrance mène les gens dans les Eglises. Le monde catholique avait une cohérence extérieure plus importante pendant la guerre. On ne s'imagine pas mais la sécurité sociale qui a été voulue par tout le monde, ça faisait tort aux catholiques parce que c'était un élément de sortie de ce ghetto-là.

Une écoute superficielle risque de donner à entendre ce que l'auditeur désire entendre et, à seconde audition, il est impossible d'évaluer si le locuteur pense que globalement, la sécurité sociale fut une bonne ou une mauvaise chose. Plus simplement, on peut penser qu'en tant qu'acteur social, il évalue les avantages mais il parle des inconvénients du point de vue qui est sensé intéressé l'auditeur, à savoir l'existence d'un pilier catholique.

Petit à petit, la première période de l'action qui était celle du MOC de Charleroi, parce que j'ai été secrétaire du MOC tôt, à 23 ans, la première notion de ce que nous avons fait, elles étaient dans cette ligne-là. C'était " Notre maison " et sa construction. C'était l'année sociale de l'évêque de Tournai qui était lui un évêque particulièrement bien inspiré et qui avait comme thème la compréhension de la justice et le logement. Je lui ai servi pratiquement de vicaire général pour faire un grand rassemblement à Charleroi. Nous étions près de l'Eglise institutionnelle mais qui elle-même était déjà en train de s'ouvrir. Comme il y avait des aumôniers jocistes, il y avait notamment cet évêque jociste. Cela a été vrai jusqu'à presque 60. Puis la rupture, c'était peut-être Vatican II mais c'était surtout les grèves de 60.

La modification de comportement de l'Eglise institutionnelle joue comme facteur permettant l'expression de la problématique sociale et de la défense des travailleurs. On peut penser que l'évolution de l'Eglise institutionnelle facilite l'expression des autres clivages par le fait même qu'elle

accepte de se poser d'autres questions. La logique du processus peut aussi être analysée comme une tentative d'occuper tous les terrains avec la même institution et de lui adresser tous les problèmes de la société, bref de lui faire jouer le rôle du système politique.

Les grèves de 60 ont montré combien le monde ouvrier chrétien était distant des thèses du développement dans le monde, des thèses socialistes. Quelle a été la réponse à ça? Nous nous sommes distingués du PSC. D'ailleurs à Liège et à Charleroi, le même jour, en 1964, je crois, nous avons fait à Liège ce qu'on a appelé la démocratie chrétienne, chez nous ce qu'on a appelé le mouvement des travailleurs chrétiens. Mais, chose étrange, quand je dis qu'on l'a fait ensemble, on n'a pas cherché à le faire ensemble, leur malaise était notre malaise. Tous les gens qui partageaient notre manière de voir étaient de plus en plus mal à l'aise, mais aucun de nous ne pensait qu'on pouvait se séparer du parti catholique, du PSC. Donc nous faisons quelque chose dans le PSC. Cela a été la deuxième époque, une époque qui cherchait les fronts communs au niveau des organisations sociales, syndicats, mutuelles, etc., mais où on restait quand même attachés au nombril du monde catholique C'est peut-être trop simpliste, il y a certainement eu des nuances, mais c'est certainement ça la trame. Si je devais écrire quelque chose, c'est comme ça que je l'écrirais. Comme le distanciement ne marchait pas et qu'on s'apercevait qu'on était le dindon de la farce, que c'était un leurre.

La constitution du parti social chrétien comme parti à affiliation individuelle, sans standen, pose problème aux membres des organisations ouvrières chrétiennes wallonnes dans la mesure où la majorité des membres individuels ne reproduisent pas automatiquement la représentation des organisations, contrairement à la Flandre où l'ACW et le Boerenbond occupent une place beaucoup plus importante dans le parti. La vieille tradition du catholicisme wallon dominé par la Fédération des Cercles continuait mais les représentants des organisations ouvrières chrétiennes ne pouvaient pas sortir du monde catholique qui les définissait socialement.

Les démocrates chrétiens et le mouvement des travailleurs chrétiens et la démocratie bruxelloise avec Persoons, c'était un leurre. Finalement, c'était Vanden Boeynants qui était président du PSC, compte tenu que nos idées n'avaient pas avancé beaucoup. Nous avons continué notre distanciement à travers l'action wallonne, à travers Rénovation wallonne, et je crois que ce qu'on appelle les



secrétaires du MOC y étaient tous. Il n'y avait pas que des gens du MOC, mais ils y étaient tous. Notre mouvement d'expression politique c'était la démocratie chrétienne et le mouvement des travailleurs chrétiens, relié au PSC et notre action wallonne, c'était Rénovation wallonne, assez distant du PSC, mais pas encore séparé. Et ça a duré dans les années 60 jusqu'à 68. Et Vatican II, ce n'est pas de la théorie. D'après moi, il faut d'abord faire quelque chose. Vatican II c'était le résultat d'un malaise de la situation des chrétiens, de la recherche des chrétiens, etc.

Le constat global ressemble à celui dressé par Elie Baussart dans *Adieu à la démocratie chrétienne?*, celui d'un courant de pensée et d'action qui se sent minoritaire à l'intérieur d'un parti qui lui semble servir d'autres intérêts. Remarquons ici le glissement syntagmatique puisque la première motivation pour construire les tendances internes telles que les mouvements de travailleurs chrétiens ou démocratie chrétienne liégeoise au parti reposait sur le sentiment de minorisation du courant de défense des travailleurs, alors que le mouvement qui émerge est un courant de défense de la périphérie wallonne ou de la minorité des Bruxellois francophones. Le mouvement wallon apparaîtra en effet aux yeux d'une partie des travailleurs chrétiens comme une porte de sortie politique, pour cesser de vivre les tensions dues à la cohabitation avec des conservateurs. Paradoxalement, Capelleman retrouvera Knoops en face de lui à l'intérieur du Rassemblement wallon, Martou sera avec Nols au Front Démocratique des Francophones et d'une façon générale les tensions paradigmatiques resteront présentes dans les partis communautaires. Plus tard, après l'échec du mouvement Solidarité et participation, les tensions paradigmatiques se retrouveront soit dans le PSC, identiques à celles d'origine, soit dans Ecolo, comme tension, moins forte puisqu'il n'y a pas de pouvoir ni d'influence réelle à partager, entre travail et capital au sein d'une organisation d'abord axée sur la défense de la nature contre la logique du marché.

Les mouvements en France ont beaucoup impressionné. Martou en était, par exemple, il y a donc des jeunes militants de l'époque qui ont subi l'influence de soixante-huit en France. Par exemple, Objectif 72, à mon avis, c'est un mouvement qui était en parallèle avec les clubs en France, le club Moulin, les clubs qui ont fait le P.S.. Le P.S. en France, c'est un rassemblement de clubs. Objectif 72 en était un et

c'est avec des gens comme le secrétaire du MOC de Liège et comme moi que nous l'avons fait et c'était inspiré de soixante-huit, le socialisme à visage humain...

Le mimétisme français joue dans la constitution de mouvements qui cherchent un mode d'expression politique qui permette de défendre l'ensemble des travailleurs. Le processus qui met une partie de la gauche française en marche vers Epinay mobilise aussi en Belgique francophone. Objectif 72 exprime la réponse des chrétiens de gauche à l'appel au rassemblement des progressistes du président du parti socialiste, Léo Collard. Mais tandis que le mouvement français menait à la construction d'un parti, puis d'un programme commun pour l'union de la gauche, en Belgique francophone, ce sont les partis régionalistes qui vont finalement être investis par ces militants qui vont se retrouver orphelins de parti quand le reflux électoral se retirera du FDF et du RW.

Le fédéralisme c'était un danger terrible que le gouvernement wallon ne revoit les subsides aux organisations culturelles catholiques. D'ailleurs, tout ça n'est pas encore tout à fait terminé.

Il est manifeste que le monde catholique avait des raisons basement matérielles pour tenter de garder ce qu'on appelle les mondes. Le monde catholique existait beaucoup plus fort avant mais il existe toujours maintenant. Le monde socialiste aussi et le monde libéral aussi. Cela n'empêche qu'il y a eu une évolution. En tout cas, Vatican II a permis aux chrétiens de gauche de pouvoir respirer davantage. Il y avait des mouvements aussi comme *l'Eglise en marche* à ce moment-là. Elle faisait déjà des recherches qui étaient plus pluralistes, mais c'était vrai chez les libéraux aussi. C'est alors que le PLP est devenu un monde plus pluraliste, plus ouvert aux catholiques, donc le monde catholique a perdu de sa cohésion comme monde politique. Mais aujourd'hui, il a encore beaucoup de sa cohésion.

L'accent est mis ici sur la résistance catholique à la dynamique de régionalisation d'une part et à la dynamique de décloisonnement d'autre part. L'acteur met en évidence le rôle joué par ses partenaires proches pour tenter de faire bouger le système. Le rôle du mouvement ouvrier chrétien comme pilier catholique est peu mis en avant. Au contraire, les chrétiens de gauche étaient en train de chercher à respirer davantage. Pourtant, la comparaison avec l'aile

droite passée au parti de la liberté et du progrès devait inciter à mettre en lumière le rôle régulateur du MOC et le maintien du statut du PSC par l'intermédiaire des organisations ouvrières qui n'ont pu se résoudre à mettre en péril leur relais politique privilégié.

Plus l'action wallonne se faisait, plus nous devenions fédéralistes. Figure toi que nous avons commencé par être interprovincialistes. Donc nous sommes passés de l'interprovincialisme au fédéralisme. Je ne sais pas où ça s'arrêtera, mais c'est comme ça que jour après jour, on a évolué. Oleffe, par exemple, à cette époque-là voulait un président de province élu, il voulait un fédéralisme à neuf. Petit à petit, nous nous sommes intéressés à l'action wallonne et indirectement au Rassemblement wallon, déjà. En 70, il y a eu des élections communales. A Charleroi, on a fait avec la démocratie chrétienne, le MTC, des listes électorales communales qu'on appelait Renouveau wallon. Et qui se sont poursuivies jusqu'aux élections de 71. Il y a eu ici à Charleroi quatre députés et trois sénateurs, un sénateur en plus, un parlementaire en plus que chez les socialistes. [...] Cela a fait trembler le monde catholique. Et c'est comme cela que Califice est devenu ministre, parce qu'ils ont tellement eu peur, le monde catholique, que Notre Maison soit dans les mains du parti du Rassemblement wallon. [...] Il y avait dix mille navetteurs ici en 70 et ils étaient pourchassés à Bruxelles sur le plan linguistique. C'était donc les pourvoyeurs de voix au Rassemblement wallon. Ce n'étaient pas, contrairement à ce qu'on croit, les voix de Califice ou des autres qui étaient retournées au Rassemblement wallon, c'était une classe politique différente. C'est vrai que ça nous aidait dans l'espoir d'être des relais.

Les militants wallons qui luttait contre l'Etat-CVP n'avaient pas de meilleur allié objectif que le CVP et sa pratique majoritaire. Ce que l'interviewé appelle ici la chasse linguistique était, du point de vue flamand, l'application logique du droit de parler une langue minoritaire et du point de vue francophone, cela était vécu comme une marque d'intransigeance. Cet aspect social du problème linguistique est rappelé et mis en perspective comme l'élément déterminant au-delà des activités des militants politiques.

Le jugement sur les effets des élections de 1971 semble plus marqué de ce qu'on peut appeler du génie politique. Car s'il est incontestable que la nomination d'Alfred Califice comme ministre, comme d'ailleurs la remise en selle ministérielle de Léon Servais à Liège, ont été motivées par la nécessité de

couper l'herbe sous le pied des démocrates chrétiens du rassemblement wallon et que la démocratie chrétienne au sein du PSC a bénéficié d'un effet d'appui extérieur des militants ouvriers chrétiens engagés au RW, le tremblement ne s'est pas limité au monde catholique. Capelleman le souligne lui-même, les scores du rassemblement wallon mettaient d'abord en danger le parti socialiste. Si les scores du RW étaient si importants, ce ne pouvait être seulement l'apport des voix du mouvement des travailleurs chrétiens, mais celui de ce qu'il appelle une nouvelle classe politique, celle des navetteurs confrontés à l'apogée du combat linguistique flamand.

Des gens comme Yerna, les délégués régionaux par le conseil central du MOC et moi nous n'avons jamais... On n'a jamais quitté le MOC parce qu'ils n'ont jamais réussi à nous mettre dehors. Et Yerna, c'est sans doute la même chose, mais ça, tu lui demandes à lui. Dans le MOC, le relais que nous faisons... Nous étions tout de même toujours des gens élus au bureau national. On ne savait pas ... Même aux pires moments où on croyait que nous étions étouffés, et caetera, il y avait encore assez de gens qui croyaient que nous étions utiles dans ce bureau.

La lutte politique présentée ici se passe à l'intérieur des organisations ouvrières et a pour enjeu la lutte pour le monopole de la légitimité du relais politique. A l'intérieur du MOC, les tenants du relais par le PSC s'opposaient aux tenants de relais différents, notamment par le RW., et parallèlement pour le parti socialiste apparemment. L'oubli de l'existence du parti communiste est patent dans le parallélisme mais l'essentiel du propos tient dans la lutte interne et dans la légitimité données par les militants de base aux délégués régionaux du Mouvement ouvrier chrétien. Cette réalité de la lutte interne aux organisations ouvrières chrétiennes pour la représentation politique a constitué un des aspects permanents de la vie de ces organisations. Les détails des affrontements sont parfois passés sous silence et enveloppés dans un unanimité de façade. Dans ce cas, on reconnaît le profil du prophète dans la revendication de sa propre marginalisation et dans le soutien populaire dont il jouissait.

Oui, j'ai été membre du PSC, oui et non parce que j'avais une carte mais c'était Califice qui la payait. J'ai même été au Comité de Direction du PSC. De nouveau, c'est quand j'étais responsable du Mouvement des travailleurs chrétiens

et ici nous avons même réussi à avoir la moitié du comité du PSC. On votait sur deux listes au comité d'arrondissement, donc c'était pas ... [...] Il y avait le MTC chez nous, la DC à Liège, mais ça ne suffisait pas, ça ne servait à rien, mais vraiment à rien. Si, cela faisait une confrontation à l'intérieur du PSC, par exemple, le PSC de Charleroi était un peu plus interprovincialiste parce qu'il y avait Duvieusart, mais Duvieusart avait finalement quitté, parce que c'était tabou l'unité de la Belgique.

L'évaluation de la réussite ou de l'échec d'une ligne politique dépend bien entendu des options que l'on a prises par la suite mais dans ce cas, cette évaluation doit bien correspondre au sentiment de l'époque puisque le choix d'une ligne politique respectant le syntagme Périphérie - Travail - Eglise a suivi le constat d'échec établi sur la période du MTC.

Le malaise du Mouvement ouvrier chrétien! Tous les travailleurs ont un malaise et donc chaque fois qu'on pouvait ... L'UDB c'était une première occasion puisqu'on voulait faire la sécurité sociale [...] Donc avec la plupart de ceux qu'on appelait les démocrates chrétiens et Jean Bodart, nous avons été à l'UDB ...

En fait, Capelleman lui-même se situe dans la filiation spirituelle de Jean Bodart et d'Elie Baussart, soit dans le même paradigme mettant en prééminence le Travail sur l'Eglise. Dans un témoignage donné ailleurs, il signale sa position ambiguë de la manière suivante.

*" Je suis donc quelqu'un qui était assis entre deux chaises. J'ai fait la question scolaire et l'un ou l'autre me l'ont reproché. Baussart par exemple m'a reproché d'avoir été le coordinateur du CDLD. "*<sup>1</sup>

Dans le même témoignage, il présente ainsi Objectif 72.

*" L'appel de Collard date du premier mai 1969. Nous, avec Objectif 72, nous existions depuis un mois ou deux mois. Mais comme il était quelqu'un d'important, c'est lui qui a été mis en avant. En fait, nous rassemblions beaucoup de gens, nous à Objectif 72. C'est incroyable. C'était un collectif de jeunes et de Wallons. "*<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> CAPELLEMAN Germain, " Entretien ", in NEUVILLE Jean, ROUSSEL Luc, DHANIS Tony, LORIAUX Florence, COENEN Marie-Thérèse, *Le Mouvement ouvrier chrétien. 1921-1996. 75 ans de luttes*, Editions vie ouvrière, Bruxelles, 1996, 296 pages, pp.285-289, p. 287.

<sup>2</sup> Ibidem, p. 288.

## YVES DE WASSEIGE

L'histoire de vie d'Yves de Wasseige est plus mouvementée et la recherche professionnelle de cet intellectuel est significative à la fois de la difficulté de trouver un travail dans le domaine d'une science idéologique et de l'adéquation peut-être encore plus difficile entre un paradigme individuel et un paradigme d'organisation. C'est en tant qu'expert et en tant que militant engagé qu'il est reconnu dans les organisations ouvrières chrétiennes. De toutes les personnalités interrogées, c'est le seul qui n'ait pas ce statut de nouveau clerc, d'intellectuel organique dès le début de sa carrière professionnelle. C'est dans un service d'étude d'une grande entreprise qu'il acquiert son expertise et comme volontaire qu'il s'engage dans l'action sociale.

Né en 1926, je finis mes études secondaires, à Malonne, puis je fais une année de scientifiques. A ce moment-là on est en 1943-1944. Je suis volontaire de guerre en Irlande et en novembre 45, je commence des études d'ingénieur civil à l'UCL à Louvain. En même temps, je fais une licence en science économique. Les deux candidatures ingénieurs valaient comme candidatures en science économique à condition de passer un examen complémentaire de deux - trois matières, un peu de droit civil, un peu de comptabilité. Et je termine cette licence en 1951 un an après avoir terminé ma licence d'ingénieur. Puis j'entre comme ingénieur dans la sidérurgie à Charleroi.

Je passe un an au centre d'études sociales à l'UCL, ... par le chanoine Leclercq et le directeur de mon mémoire. Mais ça se termine par un préavis. Et oui, j'ai connu ça. Je ne convenais plus, notamment parce que j'avais écrit un bouquin sur les conditions de sécurité du travail dans la mine. Et comme la Générale était à l'époque un des financiers de l'université, il ne convenait pas que l'on évoque les conditions dans les charbonnages. Ce n'est pas le seul motif, il y avait aussi un caractère financier.

Je passe un an à l'Institut national de l'industrie charbonnière, à Liège qui m'avait engagé. C'était un organisme de recherche charbonnier géré paritairement par les organisations syndicales et patronales. Et les organisations syndicales souhaitaient engager quelqu'un qui s'occupe des problèmes du monde du travail

comme on disait à l'époque. Les patrons avaient dit oui à condition que ce soit un ingénieur, qu'il connaisse la technique. Au bout d'un an, on m'avait fait faire beaucoup de stages, de type technique, j'avais mon diplôme d'ingénieur des mines, mais je n'avais pas pratiqué la mine. J'avais accepté, c'était assez normal. ... Et comme au bout d'un an, les programmes de recherche que j'avais présenté n'étaient pas pris en considération, j'ai dit non, je ne reste pas, ce n'est pas pour ça que je suis venu. Je voulais continuer dans le domaine économique-social mais j'ai eu l'occasion de revenir en sidérurgie comme ingénieur et je suis revenu en sidérurgie un long bail, Hainaut-Sambre qui est devenu Cockerill-Sambre, de 58 à 75. Pendant toute cette période-là, déjà un peu avant, j'avais commencé à la fin de mes études à donner des cours à l'école de délégués d'entreprise au syndicat chrétien, en 50. Une école qui préparait les futurs délégués de la loi sur les conseils d'entreprise de 1948 et qui est entrée en application dans les années 50.

J'étais dans la mouvance chrétienne par mes études, par ma famille, par mes contacts, mais dans une mouvance qui se cherchait à l'époque, du côté social, du côté progressiste. Ça m'a amené d'abord à vendre le *Témoignage chrétien* édition belge, puis à collaborer un peu avec eux et puis de là, j'ai fait la connaissance d'Hubert Dewez et de Jules-Gérard Libois qui étaient eux-mêmes engagés dans l'école de délégués d'entreprises. Puis ils m'ont demandé de faire un cours ou quelqu'un leur a fait faux bond ou n'a plus su assurer le cours qu'il donnait. Et j'ai toujours continué des coopérations, surtout avec la CSC de Charleroi, sessions de formation, cours sur tel ou tel sujet et certaines semaines sociales wallonnes. C'est là que j'ai rencontré Oleffe, dans la préparation de semaines sociales wallonnes.

Pendant la première partie de son activité professionnelle et sociale, il se caractérise par une liberté de pensée jumelée à un choix d'activités collectives s'inscrivant dans un programme d'organisation. Son histoire politique commencera plus tard, dans la foulée de ce travail de réflexion et de formation dans le cadre du mouvement ouvrier chrétien de Charleroi. Le paradigme politique n'apparaît pas encore mais on peut déjà déceler l'importance accordée à la défense des travailleurs. Le contexte dans lequel l'acteur social évolue est celui du monde ouvrier chrétien mais la préoccupation de défense des privilèges du clergé n'apparaît pas. Bien entendu, il ne faut pas exclure l'oblitération *a posteriori* et la tentative de reconstruction de cohérence dans la présentation de soi, mais il n'en ressort pas moins que cette image en tout cas est cohérente. Elle reproduit celle d'un paradigme Travail - Eglise dans lequel la

défense des privilèges de l'Église semble un élément purement extérieur au sujet, un élément donné par le contexte social mais peu revendiqué par le sujet. Son choix politique est dit comme celui d'un engagement en faveur des travailleurs et le milieu d'engagement implique un choix second qui n'est pas celui qui a été recherché.

Communalisation	<b>Travail</b>	Périphérie		
Sociation			Eglise	(?)

### LOUIS SMAL

L'histoire de celui qui fut le dirigeant des métallurgistes chrétiens durant la période de restructuration de la sidérurgie dans un des grands bassins devrait être révélatrice du comportement des organisations syndicales et de leur rapport aux relais politiques. Le dirigeant du bassin de Charleroi, François Cammarata a été interrogé dans le cadre du livre anniversaire du MOC<sup>1</sup>. Le vécu exprimé ici relate notamment une perception de la différence entre les organisations ouvrières chrétiennes et non chrétiennes dans laquelle l'histoire personnelle a un rôle explicatif important.

Je suis né à Herstal. Moi j'ai eu le malheur de perdre mon père très jeune puisqu'il avait 51 ans, moi j'en avais 9 quand il est décédé en 1950, presque dix ans. Avec ma mère, qui était une femme de la campagne, on habitait à Pontisse. Ma mère était une femme de la terre, elle ne s'occupait pas des affaires de mon père. Mon père travaillait, c'était l'époque où les patrons mettaient encore la salopette et travaillaient avec les autres. Ses deux autres frères qui travaillaient avec lui s'occupaient de la forge et du mécanisme, et caetera, un plus avec la vocation des papiers et tous ces machins-là. L'entreprise comptait jusqu'à 60, 70 personnes et donc après, il y a évidemment eu la F.N. qui a absorbé pratiquement toutes les petites unités qui étaient tout autour à Herstal et donc l'atelier a commencé à périlcliter. Moi, je ne m'en suis pas fort occupé puisque j'étais trop jeune, ma mère

---

<sup>1</sup> CAMMARATA François, " Entretien ", in NEUVILLE et alii, *Le Mouvement ouvrier chrétien...*, pp. 241-244.



ne s'en occupait pas du tout parce que ... et quand mon père est décédé ce sont les deux autres qui ont géré les ateliers jusqu'à leur disparition, en 1961-62. Et donc quelque part, j'ai été dépossédé de ce que mon père avait. J'ai vécu une enfance très difficile. Ma mère n'ayant rien sinon la pension de décès de mon père, on vivait avec ça. Moi j'ai connu l'époque où, pour se chauffer l'hiver, après l'école, il fallait courir au terril pour chercher pour se chauffer, et caetera. Disons que les deux autres frères de mon père, surtout les femmes, on ne s'est jamais préoccupé de nous. Sur le plan juridique, et caetera, on n'a rien eu quoi. Et donc moi j'ai vécu avec ma mère seul, je n'ai pas de frère ni soeur.

Je dirais que c'est la JOC qui est venue nous pêcher. Il y avait encore des pêcheurs d'hommes à ce moment-là et Robert Vaessen était un de ceux-là. J'étais un garçon qui était un des meneurs de la bande et du fait qu'avec ma mère je faisais ce que je voulais, si j'allais à l'école, j'allais à l'école, si je n'allais pas à l'école, je n'allais pas à l'école. Cela n'était jamais comme aujourd'hui, on n'était pas des délinquants et caetera. Mais comme je n'avais plus mon père, avec ma mère je faisais ce que je voulais, on était organisé avec une bande, et caetera, c'était surtout pour le foot, des genres de trucs comme ça. Et puis alors Robert est venu me chercher et puis j'ai commencé à militer à la JOC. A la jeune JOC puisque j'avais 14-15 ans quand il est venu me voir et alors je crois que j'ai été à la JOC pendant quelques années, j'ai d'ailleurs fait la connaissance de ma femme qui était jociste côté fille, ce n'était pas mixte à l'époque et je me suis marié à 18 ans. Entre-temps, avec la JOC, il y avait eu une prise de conscience de ma part, je me suis mis à travailler à l'école et alors que j'avais triplé ma première année technique, je n'étudiai pas en tout cas, j'ai eu une prise de conscience vers l'âge de 15 ans, 15 ans et demi et alors je me suis dit " il faut mon diplôme " et alors je l'ai eu, par le travail et disons que j'étais avec les bons élèves. Une fois que j'ai eu mon diplôme A3, je suis entré à la Fabrique nationale. Et là j'ai été pris par le syndicat chrétien. Je travaillais aux Mausers. Comme je venais de la JOC, j'ai eu des pressions de la FGTB. Mais je jouais déjà au football et je jouais à cette époque-là, à l'âge de 17 ans, en division 3 à Herstal. J'étais connu quand même de pas mal de monde à l'époque ce qui m'a beaucoup aidé pour évoluer, je dirais comme syndicaliste parce que j'ai commencé à la F.N.. Puis je suis sorti une dizaine de mois après parce que quand il y avait des commandes qui se terminaient, c'étaient les plus jeunes qui sortaient. A l'époque on avait la possibilité quand on sortait de quelque part de rentrer directement ailleurs. Je crois que sur toute ma carrière, donc depuis 1958 jusqu'à fin 1961 au moment où je suis rentré de nouveau à la F.N. pour ne plus en sortir

qu'en 71 pour venir ici à la fédération, j'ai fait quand même 6-7 entreprises et j'ai passé peut-être six mois au chômage complet. Autrement, on retrouvait relativement facilement et puis j'avais le foot aussi. Puisque je jouais au foot, c'était plus facile de trouver une place quelque part. Je suis rentré de nouveau en 61 et puis là j'ai commencé à militer. Si je suis resté en 58 plus de 9 mois à la F.N., j'ai commencé à militer. Je militais mais d'une manière plus efficace et plus permanente à partir de 1961, après la grève, quand je suis rentré, nous étions pendant la grève de 60 deux jocistes dans les entreprises, c'était Virgilio, nous étions deux jocistes à Duralit. Il y avait un délégué FGTB qui était vraiment un tribun. On a fait toute la grève, moi en tout cas, j'ai fait toute la grève de 60 tout en étant à la FGTB, parce que là où on était rentré, on avait fait le ... avec Virgilio, on s'était dit, on est deux CSC dans une entreprise où ils sont tous FGTB et comme le délégué était un type valable, bon on est allé à la FGTB.

Donc, directement qu'on est rentré, après la grève, j'ai rechangé de syndicat. Je suis repassé à la CSC. Virgilio avait plus d'attache que moi vu que son beau-père ou son futur beau-père en tout cas était délégué syndical dans le bâtiment. Alors, il avait une attache. Moi, je payais mon syndicat, si tu veux, à la section locale de Pontisse, mais lui il payait ses cotisations syndicales à son beau-père. Donc, directement après, je me suis resyndiqué à la CSC et puis je suis rentré deux ou trois mois après, je crois que c'est en mars ou avril 61 où je suis rentré à la F.N. pour ne plus en ressortir qu'en septembre 71. Et alors, en gravissant tous les échelons, à partir de militant, sectionnaire, puis délégué, délégué adjoint au principal qui était Ghislain Hiance. Puis, quand Ghislain est parti à la fédération, je l'ai remplacé à la division moteur. Et en 71, c'est là qu'on a fait le meilleur résultat électoral à la F.N., en 71, on est passé, c'était 11-4 pour la FGTB, on est passé à 9-6. Et avec un résultat électoral, pour moi, en ce qui me concernait personnellement, c'est là qu'on commençait à voter les hommes. C'est vers cette période-là, dans les années 70, on ne votait plus tant pour l'organisation, on votait pour les hommes et je me rappelle que j'avais fait le nombre de voix de préférence, passé à 484 voix, donc, celui qui me suivait pour l'ensemble de l'usine, pour la FGTB, en avait 290. Pratiquement du simple au double, et aux voix de préférence. Pourquoi? Parce que j'étais connu par le foot, j'avais ma section locale chez moi, à mon domicile où j'avais beaucoup d'affiliés, même des gens qui travaillaient aux Mausers ou qui travaillaient à la cartoucherie, et caetera. Et donc ils se syndiquaient chez moi à l'extérieur, alors que moi j'étais délégué principal à la division moteur, donc avec un impact aussi au niveau de la Basse Meuse, des types de l'époque, Ghislain

Hiance, Josly Piette, Pierre Brevelt. Et Magnée qui était notre permanent jusqu'en 1964, au moment où il est passé comme député. Et Henri Vanderbempden est un de ceux qui est venu m'accrocher quand je suis rentré à la F.N., le premier qui est venu prendre contact avec moi, c'est Henri que je connaissais comme ancien jociste. C'est lui qui m'a incité, je cherchais à entrer dans l'organisation de manière plus efficace. J'ai commencé à participer à des réunions rue de Pitteurs. Le dimanche matin, j'étais comme militant. Je suis devenu sectionnaire, on m'a donné un carnet et je prenais des cotisations et puis alors je suis devenu délégué, je pense dans les années 64 ou 65. Voilà un peu ma trajectoire.

L'histoire personnelle fait de l'organisation de jeunesse un élément fondamental de la définition de soi. La détresse individuelle transformée en puissance sociale, la réussite scolaire issue de la dérive de l'adolescence et un sens à la vie reçu comme action collective dans une société qui prend du sens par le travail social, tout cela est lié à l'histoire personnelle croisée avec une organisation de masse au sens le plus classique du terme. Les pêcheurs d'hommes font référence au roman de Maxence Van der Meersch qui relate la pratique des organisations de masse recrutant des membres et assurant leur formation en même temps qu'elles les intègrent dans la société tout en clivant les conflits qui les fondent.

La question des relais politiques est marquée d'une expérience fondatrice dont on ne sait évaluer si elle est aussi profonde que décrite, l'important étant de nouveau que l'acteur social s'y réfère, peu importe que cette référence soit correcte ou non au regard des faits.

Du côté où j'habitais, à Pontisse, c'était la commune de Herstal, c'était rouge à 70%. Donc, on a commencé, nous à négocier avec le pouvoir politique local en essayant, on avait fait un groupe qui s'appelait le rassemblement des progressistes, dans les années 63 - 64, avant qu'André Magnée ne parte. Par rapport au PSC, il y avait quand même une certaine réticence. Moi-même, j'avais fait partie, dès que j'étais rentré à la F.N. mais je ne suis pas resté longtemps, d'une cellule communiste. Mais j'avais ressenti là en participant à quelques réunions. Je n'ai été affilié qu'une année, donc, mais j'ai participé pendant les huit premiers mois à des réunions le soir à des cellules mais je trouvais que pratiquement ce qu'on voyait c'était tous aspects matérialistes, donc je ne retrouvais pas ce que moi j'avais retiré de la JOC : la personne, et caetera. C'était exclu et je ne suis resté que

très peu de temps dans cette cellule communiste et je n'ai plus milité dans ce parti puisque c'est un parti et puis alors on a essayé de faire quelque chose avec quelques uns, des gens de la F.N. principalement mais d'autres entreprises de Herstal et qui habitaient la localité, on a essayé de faire un groupe de rassemblement des progressistes et alors je me rappelle qu'on a commencé de négocier à ce moment-là avec le pouvoir en place pour savoir s'ils voulaient nous donner une place. On a commencé à négocier avec eux et comme le problème est venu avec les élections de je ne sais plus quelle année, les communales, de 64 probablement, l'espoir d'ouverture qu'ils nous faisaient au départ, s'est complètement refermé et alors il y a eu de leur part, me semble-t-il, une certaine manipulation de notre groupe, donc ça nous a profondément déçus.

Ils ont essayé de faire faire des tracts malgré qu'ils n'avaient pas fait d'ouverture pour ne pas qu'on vote PSC. Ils savaient qu'à l'intérieur de ce groupe rassemblement des progressistes, il y avait beaucoup de chrétiens.

Donc le rassemblement des progressistes ne s'est pas présenté et puis alors, André Magnée est entré en politique et nous sommes partis avec lui pratiquement tout le groupe et on a reformé autour de lui la démocratie chrétienne. Les réunions se passaient le dimanche à Oupeye, je crois que le secrétaire du MOC de Liège y était aussi et on était entré dans le rang en prenant notre carte au PSC mais en s'affichant comme DC, parce qu'on était autour d'un homme qui s'appelait André Magnée. Et on a continué à militer avec André et ce qu'on peut reprocher à André c'est que finalement, ce qui a provoqué un certain nombre de tensions, c'est qu'André ne savait pas travailler en équipe. On avait ressenti ça, il travaillait seul. Les réunions se faisaient de manière tout à fait régulières au début, quand il a commencé et puis de manière de plus en plus irrégulière. On s'est posé la question à plusieurs: est-ce qu'on reste ou pas et finalement on a pris l'option de rester à l'intérieur du PSC, d'essayer de se battre comme on pouvait.

A partir de 1964, moi je n'ai plus quitté le PSC et on a continué à cheminer avec les gars, avec tout le monde, avec Ghislain, Josly, et caetera, avec parfois et même souvent des déceptions de la part du PSC, mais bon! On restait quand même à l'intérieur parce que nous étions convaincus que c'était encore là qu'on pouvait avoir des relais pour notre action. Là, il y avait des oreilles pour nous écouter. Cela ne veut pas dire que tout ce qu'ils écoutaient, au niveau politique, ils essayaient de le réaliser là où ils étaient. Parfois avec quand même

certaines déceptions sur certains aspects. Toutes les années 70 se sont passées comme ça avec un certain nombre de péripéties.

L'accrochage à un parti et la continuité dans le temps de cet accrochage caractérise aussi François Cammarata, on l'a dit. Celui-ci, dans l'entretien mentionné, signale les limites du respect des consignes d'un groupe de base quand un parlementaire doit respecter une discipline de parti. L'organisation du paradigme politique est claire : le parti social chrétien est celui qui, par nature, est le plus à même de traduire les problèmes des organisations ouvrières chrétiennes et les déceptions ne sauraient mener à une remise en cause de la liaison avec le parti.

	Communalis	Eglise	Travail
ation		1	
	Sociation		(?) (?)

On a vu que l'expérience fondatrice d'une tentative de rassemblement des progressistes sert à poser le problème comme ayant déjà été abordé d'une manière différente, vécue comme inefficace. Ce n'est qu'à la fin de cette première période que Louis Smal accède à la fonction de secrétaire régional à la Fédération des métallurgistes C.S.C. de Liège et qu'il devient un permanent d'organisation.

Jean Hallet

L'acteur social qui se présente volontiers comme le fils spirituel d'André Oleffe et qui fut secrétaire général puis président de l'Alliance nationale des mutualités chrétiennes, vice-président du Mouvement ouvrier chrétien et président du conseil d'administration du CEPSS puis président de l'Union chrétienne des pensionnés incarne la liaison entre les organisations ouvrières chrétiennes et le parti social chrétien depuis plus de vingt-cinq ans. L'itinéraire qu'il retrace est celui de l'intérieur de la logique de l'appareil, celui de l'intellectuel organique typique. Outre l'entretien accordé dans le cadre de ce travail, on trouvera des entretiens de Jean Hallet d'une part dans le livre

consacré au Mouvement ouvrier chrétien 1 et d'autre part sous forme de livre 2. L'exercice des questions et des réponses n'est donc pas non plus un style nouveau pour celui qui fut aussi président du conseil d'administration de la RTBF de 1973 à 1988.

L'élément marquant fut la question scolaire mais ce qui est important c'est de bien voir le rôle joué par le MOC dans l'affaire scolaire. A ce moment-là, je veux souligner deux choses: la grande unité dans l'ensemble du milieu sociologique chrétien pour se porter solidaire de l'enseignement libre et deuxièmement l'apport du MOC qui était l'apport d'une technique de mobilisation populaire. Je me souviens par exemple du secrétaire général adjoint, Marcel Vandewiele du MOC flamand qui était un des grands maîtres organisateurs des manifestations. On apportait par le mouvement ouvrier une grande capacité de mobilisation et c'était très flagrant par la façon dont Auguste Cool le président du syndicat s'est impliqué mais avec lui son adjoint francophone Louis Dereau qui était tout aussi impliqué et mobilisant à ce moment là les centrales chrétiennes de l'enseignement de façon unanime. Mais également unité dans le mouvement, l'anecdote connue c'est Germain Capelleman qui déjà à l'époque était une personnalité forte et pas du tout complaisant, certainement pas à l'égard d'une droite quelconque mais Germain Capelleman défilant, donnant le bras à Joseph Pholien qui était la figure de proue ou une des figures de proue de la droite catholique dans ce qu'elle a de plus traditionnel, ils ont marché ensemble dans la rue.

Moi je me souviens bien effectivement à l'égard du projet d'une loi unique, au début la CSC et son président s'engageaient dans une résistance à l'égard de cette loi unique. Le cardinal est intervenu, je me souviens qu'Auguste Cool a démissionné pendant 24 h. et puis qui s'est soumis, a repris ses activités. Maintenant je ne sais pas dans quelle mesure cette démission a été rendue publique ou pas. Mais à ce moment là j'étais dans un cabinet ministériel, au cabinet du ministre Segers qui est défunt actuellement et qui était le leader démocrate-chrétien et grâce à lui aussi un démocrate-chrétien au wallon Oscar Behogne est

---

<sup>1</sup> HALLET Jean, " Entretien ", in NEUVILLE et alii, *Le Mouvement ouvrier chrétien...*, pp. 207-214.

<sup>2</sup> GREVISSE Benoît, *Jean Hallet. La mutualité en questions. Entretiens*, Duculot, Louvain-la-Neuve, 1992, 111pages.

entré dans le gouvernement, de même que Léon Servais. Mais ce dont je me souviens, de chez Segers en tout cas, c'est Cool, démissionnant et puis s'inclinant et la CSC refusant de marcher alors dans les grèves contre la loi unique. Et moi je me souviens encore au cabinet alors de certaines démarches faites par des syndicalistes chrétiens qui étaient vraiment très mécontents, qui étaient très secoués par les menaces et les pressions dont ils étaient l'objet et en certaines régions et qui souhaitaient une politique un peu plus ferme du maintien de l'ordre pour les protéger.

Remarquons la reconstruction d'une unité mythique lors de la question scolaire, alors que l'on a vu que les états d'âme s'exprimaient jusque dans les réunions des permanents du Mouvement ouvrier chrétien. D'autre part, le vécu de l'attaché de cabinet à propos du dernier coup de crosse de Malines est totalement différent des interprétations qui ont été faites de l'assemblée du comité de la CSC, soutenant son président sommant l'archevêché de ne plus intervenir dans les questions syndicales<sup>1</sup>. Jean Hallet répète sa version dans le livre du Mouvement ouvrier chrétien<sup>2</sup>, version contredite dans le même ouvrage par le secrétaire du MOC de Liège<sup>3</sup>.

Evidemment le coup de clairon s'est tout de même donné par le Concile et surtout l'émancipation des laïcs et cela s'est fait progressivement sans qu'il y ait jamais eu dans le mouvement de rupture avec l'Eglise. Et on a continué à garder les aumôniers, mais manifestement la liaison à l'Eglise est devenue plus souple et d'ailleurs pendant un temps c'est en particulier des hommes d'Eglise, pas eux seuls, mais en particulier des hommes d'Eglise qui étaient les penseurs et les hommes d'étude du mouvement. Il n'y en avait pas d'autres, c'est par après que sont venus les universitaires dans nos services d'études. Mais au départ c'étaient des prêtres parce qu'ils étaient formés pour le faire et ils avaient le cœur à cela.

---

<sup>1</sup> NEUVILLE Jean, YERNA Jacques, *Le choc de l'hiver 60-61. Les grèves contre la loi unique*, op.cit., p. 92.

<sup>2</sup> HALLET Jean, "Entretien", in NEUVILLE et alii, *Le Mouvement ouvrier chrétien...*, op.cit., p.209.

<sup>3</sup> VERJANS Jean, "Entretien", in NEUVILLE et alii, *Le Mouvement ouvrier chrétien...*, op.cit., pp.233-239, p. 236.

Déjà sous le gouvernement Eyskens il y avait certains démocrates-chrétiens des équipes du côté francophone notamment animés par François Persoons qui souhaitaient qu'il y ait un gouvernement plus de centre-gauche, ce qui a préparé l'arrivée de Théo Lefèvre au pouvoir avec les socialistes. Et alors nous avons eu le gouvernement Lefèvre-Spaak qui a duré de 1961 à 1965, il a fait ses 4 ans. De 1958 à 1961 j'étais au cabinet du ministre Segers, j'étais l'homme de liaison avec les organisations sociales.

Evidemment moi à partir de 1964 j'ai été surtout secrétaire général des mutualités et je ne manquais pas de travail, même si je suis resté constamment membre du bureau journalier et même du bureau national du mouvement ouvrier chrétien, mais j'étais assez fidèle, un des plus fidèle au bureau journalier, je l'étais moins au bureau national. C'est ainsi que j'ai vécu les affaires avec la politique. Olivier Grégoire avait été membre du comité directeur du parti social-chrétien, lorsqu'il fut remplacé comme secrétaire général par Victor Michel qui fut également membre du comité directeur du parti social-chrétien. Mais à ce moment là dans les années 70, surtout à cause de l'affaire de Louvain, on s'est acheminé vers la séparation et notamment avec Albert Parisi étant de ceux qui étaient irrités par l'attitude des Flamands, il y avait François Persoons mais également Victor Michel, secrétaire général du MOC. Mais je dois dire qu'à l'époque moi j'étais membre du conseil d'administration à l'Université catholique de Louvain et j'ai été vraiment dans l'affrontement entre Flamands et francophones à Louvain et pendant tout un temps nous étions 4 membres dits extérieurs, par après rejoints par André Oleffe mais au tout début j'y étais avec Maurice Scot un ancien député de l'aile droite du parti, qui était très apparenté à la Société générale, il y avait Ernest Adam, très apparenté à la Banque de Bruxelles et à l'époque Jean Godeaux qui était lui de la Banque Lambert. Donc il y avait au départ 3 banquiers et un non-banquier. Pour la petite histoire, moi, j'ai cru que c'était une erreur qu'on m'avait demandé là-bas. J'ai cru que dans les fiches, ils avaient confondu Hallet et Oleffe. J'étais dans les instances officielles avant que André Oleffe n'y soit et je me souviens bien d'avoir téléphoné, croyant qu'il y avait eu une erreur de secrétariat. Oleffe m'a dit: ce n'est pas une erreur, je suis dans le coup, on ne me voit pas encore maintenant, je vais arriver dans quelques temps, tu dois accepter et ne t'en fais pas, je viendrai par après. Et effectivement, il est venu par après. Voilà maintenant 15 ans que je suis président de l'UCL.



Evidemment l'atmosphère s'est détendue quand il y a eu la décision de déménager. Je me souviens d'un dîner auquel m'avait invité André Oleffe. D'habitude on se voyait en déjeunant dans les petites gargotes et une fois il m'invite dans un beau restaurant. Je me demande ce qui m'arrive et au bout de 20, 25 minutes, il me dit: maintenant Jean arrête on déménage. Le plafond me tombe sur la tête évidemment, en entendant André Oleffe me dire cela. Qu'est-ce que c'est que cette histoire? Moi, j'ai assumé avec Mgr Massau, avec Jean Godeau. On avait un peu l'impression d'être les lieutenants qui continuent à se battre dans la tranchée pendant que d'autres négocient l'armistice. Mais enfin, il faut qu'il y en ait dans les tranchées pendant que d'autres négocient l'armistice. Donc c'est l'affaire de Louvain qui a précipité manifestement le distanciellement.

Le vécu relaté correspond à des rapports individuels, des jeux de sommets d'appareils, des jeux de reconnaissance de légitimité individuelle dans un ensemble inséré dans le monde catholique. Le paradigme premier est bien la défense du monde catholique, au sens sociologique du terme, soit comme l'héritage d'appareils scolaires et hospitaliers nés de l'Eglise catholique pour protéger les âmes des malades et des enfants. L'Eglise, son message, sa hiérarchie sont présentés comme un tout jadis cohérent et une entité et un ensemble dont la défense ne provoque pas d'états d'âme. L'épisode du passage au ministère de Paul Willem Segers est significatif du primat du parti catholique sur le paradigme travailliste dont on conçoit la proximité. Les négociations menées sous l'égide de la rédaction de *La Relève* et qui ont " eu surtout comme effet de préparer le discours-programme prononcé le 26 mai 1960 par Théo Lefèvre et connu sous le nom de *Discours de Louvain* , ainsi que de lancer les bases de la future coalition PSC - PSB que présidera le même Théo Lefèvre " <sup>1</sup>, sont décrites de l'intérieur mais toujours avec la discrétion voulue. L'insertion dans l'ensemble du monde catholique se fait par le sommet des conseils d'administration, facilitant le passage d'information et la cohérence tactique. Celui qui se plaît à rappeler que les étudiants maurassiens de l'Université de Liège le surnommaient le christo-populo-maniaque <sup>2</sup> est apparu non seulement comme un défenseur du Centre contre la périphérie flamande,

---

<sup>1</sup> SEILER Daniel L., *Le déclin du "cléricalisme". Structure du comportement politique du monde catholique wallon*, Institut belge de science politique, Bruxelles, 1975, 371 pages, p. 216.

<sup>2</sup> GREVISSE Benoît, *Jean Hallet. La mutualité en questions... op.cit.*, p. 24.

mais a même semblé soutenir “ ouvertement des positions de gauche et wallingantes ”<sup>1</sup> en 1969.

Donc j'ai toujours été en bonne liaison avec les Flamands dans nos organisations parfois en tension lorsque aux Semaines sociales wallonnes de 1969, j'ai fait un exposé là-bas. C'était franchement l'option fédéraliste et moi qui avais toujours été assez discret sur ces problèmes-là, j'ai fait une leçon qui devait être donnée par Max Bastin. Sa santé était déjà gravement atteinte à ce moment-là et lui-même m'a demandé de le faire. Je me souviendrai toujours de mon exposé. Au premier rang il y avait André Oleffe et Persoons. J'ai formulé l'option fédéraliste clairement et je vois toujours André Oleffe pâle comme le plafond. J'étais un peu considéré comme son fils spirituel, continueur. Quand j'ai eu fini il y a certainement eu 15 secondes de silence dans la salle. Je voyais bien que la salle se disait qu'il y avait quelque chose de grave qui venait de se passer. Et puis Oleffe se lève en m'applaudissant et toute la salle m'applaudit debout. Je n'ai eu cela que 2 ou 3 fois dans ma vie. Mais celle là je m'en souviens toujours et cela a été compris comme un virage un peu dans le mouvement. Jean Hallet se prononce comme cela et Oleffe qui se lève et qui applaudit. A ce moment-là, je me souviens bien que Vanden Boeynants qui était président au PSC a froncé les sourcils. Puis le Roi m'a demandé, je suis allé chez le Roi Baudouin, je me suis expliqué. Dans le mouvement, on m'a demandé des explications je les ai données partout mais très vite à la mutualité chrétienne les gens ont bien compris. Je ne sais pas comment les journaux flamands avaient présenté cela mais quand je me suis expliqué ils ont dit que c'était bien. Le Roi m'a demandé de m'expliquer mais ne m'a pas critiqué du tout, il a écouté, il n'a rien dit, il n'avait aucun grief à faire. Par contre VDB n'était pas sur la même longueur d'onde bien que je n'ai pas été de ceux qui ont trouvé habile ce que l'on avait fait avec VDB à Bruxelles lorsqu'il y a eu une liste VDB et une autre liste. Je me souviendrai toujours c'est la seule fois que j'ai fait cela, le midi ce jour-là où il y a eu un vote à l'assemblée de l'arrondissement de Bruxelles et là moi j'étais président de la section de Woluwe St Lambert, à cette réunion je crois, par 51 voix contre 49, on a approuvé une liste francophone unilingue contre l'avis de VDB qui voulait en faire une liste bilingue. Et je me souviens bien à midi avoir déjeuné avec François Persoons, parce que c'était François Persoons qui a

---

<sup>1</sup> PASTURE Paul, “ L'Etat providence (1960-1973) ”, in GERARD Emmanuel, WYNANTS Paul, Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique , Leuven University Press, 1994, tome 1, pp. 302-354, p.316.

conduit la liste PSC à Bruxelles à ce moment-là. Cette fois-là, c'est moi qui avait voulu lui offrir à déjeuner, et je lui dis: François, note dans tes carnets ce que je vais te dire: tu vas déclarer ce soir à VDB hérétique. Il y a beaucoup de choses que VDB dit et avec lesquelles je ne suis pas d'accord, mais je ne crois pas que c'est bon pour un parti de divorcer ainsi avec son premier ministre à la veille d'élections et avant longtemps c'est toi qui sera schismatique. Et ainsi, il y a eu l'aventure FDF. Et moi il faut que l'on se lève tôt pour m'expliquer que ce fut une bonne idée, que les catholiques s'engagent là-dedans. Pour mettre Hasquin au pouvoir à Bruxelles. Voilà le résultat des courses il est bien là: mettre les libéraux au pouvoir à Bruxelles.

L'analyse des positions de Jean Hallet répercutée par Paul Pasture est probablement " un peu rapide " <sup>1</sup>. Le discours de Jean Hallet à la semaine sociale du Mouvement ouvrier chrétien constituait un essai " de définir quelques points forts d'un programme de renouveau démocratique et wallon " <sup>2</sup>. Sa définition du fédéralisme était reprise d'une citation de Robert Buron dans *Objectif 72* de janvier 1968. Les contours d'une Belgique en creux étaient définis comme les restes de l'Etat sans les Flamands. L'esprit de *La Relève* soufflait dans la volonté de planification économique. Le choix wallon est cependant subséquent à l'attitude flamande de refus de continuer à maintenir la prépondérance francophone en Flandre et à la volonté de chasser les bourgeois francophones étudiant dans une ville flamande. A partir de 1969, le syntagme politique du secrétaire des mutualités chrétiennes s'ordonne donc comme suit.

COMMUNALISATIO EGLISE TRAVAIL PERIPHERIE  
N

SOCIATION (?)

---

<sup>1</sup> DHANIS Tony, " Au tournant des années 70-80, des options fondamentales ", in NEUVILLE et alii, *Le Mouvement ouvrier chrétien...*, op.cit., pp.157- 168, p. 161.

<sup>2</sup> HALLET Jean, " Faire de la Wallonie une société de participation ", in DELBOVIER Marc, CORTEN André, CREUTZ Emile, PIRAUX Maurice, ENGLEBERT Jean, DECHAMPS Jean, PERSOONS François, HALLET Jean, *Une Wallonie pour les travailleurs*, Editions vie ouvrière, Bruxelles, 1969, 265 pages, pp. 193-215, p. 212.

L'unité paradigmatique sera difficile à maintenir en ce qui concerne la position de mutualiste, voulant maintenir l'unité du système de sécurité sociale et la position politique cherchant à proposer une ligne wallonne à un électorat qui pousse à une ligne régionaliste par le succès des listes wallonnes et bruxelloises francophones. Quant au reste, la défense de l'Eglise puis du Travail va constituer la définition de celui qui se présente comme un "démocrate chrétien de la stricte observance".

### FRANÇOIS MARTOU

L'actuel président du Mouvement ouvrier chrétien est de la même génération que Louis Smal et Gérard Deprez. Né en 1943, licencié et maître en science économique de l'UCL en 1967, il sera nommé directeur de la Faculté Ouverte de Politique Economique, Politique et Sociale dès son doctorat obtenu en 1973. Voici comme il explique sa trajectoire politique.

Mon père était ingénieur aux chemins de fer et je pense qu'il a hérité 0 franc 0 centime de son père. Il a eu six enfants en étant fonctionnaire aux chemins de fer ce qui n'est pas une mauvaise position. Ce n'était pas tout à fait son idée de la vie, mais mon père était syndiqué, cela paraissait étonnant qu'un ingénieur soit syndiqué parce que les autres avec qui il avait fait ses études étaient plutôt du côté des patrons, mais enfin mon père trouvait cela normal. Il n'appartenait ni à la classe ouvrière, ni à la grande bourgeoisie, c'est un premier élément. Deuxième élément, comme il travaillait aux chemins de fer, je n'ai jamais eu une ville dont je suis né natif parce que je suis né pendant la guerre à Bruges mais alors juste après la guerre en 46 il a été un petit peu près de Mons et puis il a été à Bruxelles et puis à Namur et au fond c'est à Namur que j'ai passé toutes mes humanités. Et donc ma référence de jeunesse à moi, je ne peux pas dire que je suis namurois, mais je suis proportionnellement plus namurois que liégeois ou carolorégien que je ne suis pas du tout ou que bruxellois ou brugeois.

Puis j'ai fait des études universitaires et au fond si je suis arrivé au mouvement ouvrier c'est parce que j'ai été responsable étudiant, j'ai été délégué des étudiants pendant les candidatures et puis j'ai été président du MUBEF en 1965, suite à l'exclusion de Jean Gol, qui nous avait trahi au congrès de Sofia, de

l'Union internationale des étudiants. J'ai encore fait un meeting avec l'UNEF dans la cour de la Sorbonne en 1966. Nous avons créé la ligue internationale étudiante, et caetera. Et au fond à travers cela j'ai été amené à connaître des syndicalistes, en fait les deux délégués aux affaires étudiantes de la CSC et de la FGTB étaient pour la CSC, Hubert Dewez et pour la FGTB, Georges Debunne. Ils ont été mes professeurs de syndicalisme. Mais moi ce n'était pas vraiment cela à ce moment-là qui m'a beaucoup appris, c'est que j'ai été choisi comme étudiant encore comme professeur à l'ISCO à Charleroi et donc à partir de 1967 j'ai passé à peu près tous mes samedis au milieu de militants ouvriers chrétiens que ce soit à l'ISCO ou à la FOPES et comme je ne serai pensionné qu'en 2008 je peux compter alors le nombre de samedis que je vais accumuler.

Et en 1970, j'ai fondé le syndicat à l'université de Louvain, le syndicat tout court. Il y avait 40 syndiqués à titre individuel, à travers différentes centrales et nous avons créé une section syndicale pour tout le personnel. J'ai obtenu de la CSC puisque j'étais à la fois au MOC, à l'ISCO, qu'il y ait la reconnaissance que la CNE pouvait s'occuper de toutes les catégories d'employés de l'UCL. Ce qui fait que cela n'a pas d'abord été des scientifiques, cela a d'abord été le personnel administratif, technique et ouvrier, un peu les scientifiques mais quasi pas de membres du personnel académique, deux ou trois. Donc je suis devenu membre du bureau de la CNE et j'ai été élu président du MOC de Bruxelles en 73 ou 74. Mais en même temps j'avais, comme militant politique, participé à Objectif 72, puisque Germain Capelleman était le président et moi le secrétaire général. Et donc voilà ce que je suis devenu, à travers mon engagement militant d'étudiant ou d'assistant ou de syndicaliste à l'université, de militant politique progressiste, du MOC et de l'appareil.

J'ai été membre du PS en 1963 et j'en ai été exclu en 1964 mais il n'y avait pas que moi, puisque nous avons créé une section des étudiants socialistes à Leuven en 1963, nous n'étions pas très nombreux mais il y en a en tout cas deux qui restent connus de notre section qui étaient Deprez et moi. Et nous avons lu un jour dans la gazette en 1964 que l'on nous avait exclu du PS parce que on excluait le MPW, les J.G.S., les étudiants socialistes, la *Gauche* etc. Disons en ricanant que j'ai été exclu du PS parce que j'étais pour le fédéralisme et les réformes de structures. Puis j'ai été membre du FDF de 1974 à 1984.

La description qu'il donne de lui-même incite à analyser le syntagme politique de François Martou comme privilégiant la défense du Travail, à

l'intérieur d'un monde chrétien. Il semble clair que le choix du monde chrétien résulte plus d'une exclusion par le reste du système que d'un choix délibéré. Gérard Deprez, pour sa part, relativisera très fort cette adhésion au parti socialiste. En conséquence, on peut faire l'hypothèse que la défense des intérêts du système scolaire et hospitalier catholique comme élément du pilier est secondaire par rapport à la défense du Travail. L'engagement politique global inclura la défense des droits des francophones à Bruxelles et, dans ce sens, on peut dire qu'il s'agit d'une défense de la périphérie qui vient dans une troisième position dans l'ordre de priorité.

COMMUNALISATION TRAVAIL EGLISE PERIPHERIE  
N

SOCIATION (?)

La différence avec les tenants d'une priorité cléricale tient donc à l'engagement prioritaire pour le travail. L'analyse qu'il fait du système politique de cette période se situe dans la logique syntagmatique.

1967, cela signifie curieusement un retour en force du MOC dans les instances du PSC, en fait, parce que celui-ci se sépare du CVP. C'est, en 1968, la création du PSC distinct du CVP. A ce moment, Victor Michel est un membre important de la direction, Max Bastin est allé écrire le programme politique. On va recréer un PSC autonome du CVP et il faut que les démocrates-chrétiens soient clairement reconnus. En fait il n'y a pas du tout une croyance très claire dans le fait que l'on va vers le fédéralisme, à l'intérieur du MOC.

Toujours est-il qu'Oleffe aurait bien voulu faire reconnaître par le MOC la démocratie-chrétienne comme l'expression du MOC et en fait, il ne sait pas faire cela et en 1972, le MOC vote le pluralisme d'affiliation de ses membres.

L'élément très clair est l'émancipation du pouvoir politique de l'Eglise. On a des traces visibles de ce pouvoir avant-guerre où, un jour, le cardinal décide de nommer comme responsable de la Ligue ouvrière féminine chrétienne, l'ancienne Vie féminine, une personne alors qu'une autre venait d'être désignée par l'organisation et la décision est exécutoire. A mon avis là la jointure tient à la

fois en un changement de période historique et au passage de Van Roey à Suenens. On voit déjà que Van Roey intervient encore dans les grèves de 60 et que Suenens ne veut plus intervenir en 68 dans la politique, donc en terme historique, c'est la première fois que l'Eglise va reconnaître qu'elle ne doit pas intervenir dans la politique belge, en fait parce qu'elle n'en n'a plus les moyens. Elle n'en a plus les moyens parce que son autorité morale n'a plus de base suffisante pour convaincre la politique. En conjonction, sa théorie théologique est de ne pas s'occuper de cela, l'un peut aider l'autre.

Pour le MOC, j'ai en tout cas vu clairement que de 68 à 72 c'est un peu : regroupons-nous autour du PSC bien que beaucoup à titre individuel disent qu'il n'en est pas question et que 72 c'est : il est impossible de se reconnaître dans le PSC seul, donc nous allons reconnaître la démocratie-chrétienne du PSC, supposée à l'époque avoir le plus grand nombre de cadres et de militants du MOC. Mais nous n'allons pas savoir ostraciser les membres du RW et du FDF et, à l'époque, en 70, de l'UDP, l'Union des Progressistes, donc c'est de la cohabitation. Comment gérer le nouveau PSC comme démocrate-chrétien mociste dans le PSC où on a toujours été minoritaire et où Oleffe dit : si vous voulez la démocratie chrétienne dans le PSC, vous devez nous donner au moins la moitié des places? Et Capelleman et d'autres qui disent: non, nous on est au RW. Capelleman siégeait au bureau.

Toujours est-il qu'on voit bien qu'au début 70 il y a des signes concrets d'engagement politique de mocistes au niveau transcommunal au PSC, au RW et au FDF, au niveau communal dans l'UDP, de Mons et dans la démocratie-chrétienne liégeoise et à Bruxelles. D'ailleurs, en 70, Persoons fait même un mouvement qui s'appelle Démocratie bruxelloise pour s'affirmer aux élections communales comme autonome du PSC, faisant des alliances avec le FDF tout en n'étant pas encore FDF. Toujours est-il que donc, 68 est plutôt un moment surconformiste au MOC mais caché derrière le PSC, l'affaire de Louvain. Le PSC redevient le PSC sans le CVP il pourrait être plus progressiste et caetera, mais cela ne dure pas longtemps. Et Objectif 72 est typiquement l'émanation de la volonté de créer un autre mouvement, et caetera.

Je pense que cela vient d'abord de la culture politique que je vais appeler un peu de deuxième gauche du MOC. Le mociste wallon est quelqu'un qui, dès le départ, a toujours été confronté à de multiples courants politiques idéologiques. Je veux dire qu'il sait ce que c'est qu'un communiste (il y en a quand même moins chez les Flamands), il sait ce que c'est que l'évolution de la gauche en France parce

qu'il lit Témoignage chrétien à l'époque ou l'Observateur maintenant le Nouvel Observateur. Et donc autant il vit ce qui se passe dans la politique belge autant il suit ce qui se passe en France et il est un peu informé de ce qui se passe en Italie et ailleurs. Donc moi quand je me rappelle Objectif 72 ce sont vraiment: tant en Italie, qu'en France, qu'en Belgique, des mouvements politiques qui refusent en fait le cléricalisme comme base du marquage politique et qui n'acceptent pas non plus la polarité entre communistes et la droite et au fond c'est un peu ce qui est dit autour de l'évolution de la CFDT en France. Les gens qui écrivent des revues du côté francophone wallon connaissent ceux du côté CFTC, du côté des anciens de la JOC française, du côté de l'action catholique ouvrière, voient la disparition du MRP, voient que le parti socialiste français évolue.

Ce que je pense c'est qu'on peut voir dans les positions des mouvements ouvriers de tendance chrétienne ou dans les responsables culturels, sociaux, politiques de tendance gauche chrétienne de la fin des années 60, début 70, curieusement, que ce sont les autogestionnaires. Cela m'a toujours frappé. Alors qu'il y a des catholiques en Hollande ou en Allemagne, c'est principalement en France, en Belgique, en Espagne, en Italie que, par exemple, est affirmé clairement le courant de l'autogestion. C'est au nom de l'autogestion que se fait la distinction contre, à la fois la droite démocratique et contre les communistes et contre les sociaux-démocrates donc il y a une affirmation qui est en effet prophétique et conquérant dans un visage idéologique qui va apparaître comme singulier et étrange aux autres. Mitterrand s'est toujours méfié des démocrates chrétiens au parti socialiste. Perin a toujours dit: c'est impossible, ces gens-là. Donc ils ont toujours l'air d'être la cinquième colonne alors qu'eux sont persuadés qu'ils sont tout simplement des prophètes autonomes qui ont inventé toutes ces idées pures, et caetera. Ils sont les seuls qui affirment un courant politique en étant orphelins d'un parti. Dans le courant de la gauche de l'époque, il y a encore des listes trotskistes, il y a des listes communistes, il y a des listes socialistes et qui sont tout à fait étrangères à l'idée des travailleurs chrétiens. Quand Collard parle du rassemblement des progressistes, on voit très bien qu'il n'est pas suivi du tout dans le courant socialiste. Lui, il y croit mais il n'est pas suivi du tout dans le courant socialiste parce que ça a l'air étranger, c'est un autre monde.

C'est l'imprégnation du clivage clérical-anticlérical. Le système scolaire belge, tout le système des piliers n'existe pas d'abord dans les partis. Paradoxalement, le pilier catholique est beaucoup plus pluraliste et poreux parce



que constitué de multiples membres que ne l'est le mouvement socialiste de l'époque ou communiste ou de l'extrême-gauche. Paradoxalement, le mociste est en effet un ignare politique qui peut s'affirmer comme seul contre tous les autres mais en disant en même temps : on fait des choses ensemble. Il va trouver à l'époque que le PSC est un traître, maintenant il va dire que le PS aussi. A l'époque cela n'est pas encore très clair, le PS est un monde étrange, étranger, toujours est-il qu'il ne va pas y avoir en 70 une opération de type Epinay en Belgique. L'histoire de rassemblement des progressistes va complètement rater et donc va dériver sur le courant nationaliste à travers le RW et le FDF.

Moi je pense et Dewez a bien travaillé là-dessus que s'il y a eu un lien institutionnel avec l'Eglise, pas mal de sections syndicales, mutuellistes, de locaux, du MOC et caetera qui étaient les oeuvres sociales de l'Eglise. Dans le diocèse de Namur, cela s'appelle encore comme cela: les ASBL des oeuvres sociales. Les aumôniers étaient les chefs. Moi, je pense que le sens du mouvement était de ne vouloir dépendre ni de l'Eglise ni du parti catholique ni du châtelain du coin. Je pense que cela est typique du courant que l'on pourra appeler maintenant théologie de la libération mais qui a toujours été dans des mouvements comme Daens ou comme Cardijn et caetera, c'est la liberté, la démocratie, l'autonomie, la reconnaissance première de chaque personne et donc ce courant on peut appeler personnalisme chrétien et communautaire, cela c'est la matrice fondatrice, ce n'est pas d'abord l'Eglise, ce n'est pas d'abord le parti catholique. Donc cette matrice fondatrice-là, d'une certaine manière, elle est plus actuelle que jamais.

Mais paradoxalement, malgré ces réseaux conviviaux catholiques le démocrate chrétien avait son local à lui. D'une certaine manière il a toujours eu un genre de spécificité que même l'Eglise a reconnu, alors où est la poule et où est l'oeuf? En fait quand il y avait quatre vicaires, il y en avait un qui s'occupait de la JOC et des organisations ouvrières. Paradoxalement il n'y a plus de vicaires, il y a toujours des organisations, peut-être moins décentralisées au niveau du clocher, cela je pense que c'est un élément qui a disparu pour tout le monde.

En terme d'action politique un travailleur chrétien, il agit avec les travailleurs chrétiens. Quel a été le réflexe majoritaire des travailleurs chrétiens en Belgique? Les anticléricaux peuvent dire qu'ils ont toujours été dirigés par les Evêques mais eux peuvent dire aussi que les socialistes n'ont jamais été capables de s'ouvrir à eux. Et donc quelle est la définition du champ politique belge? Il est surdéterminé par le problème que l'on appelle cléricale ou anticléricale pour des

raisons qui se trouvent dans le fonctionnement de l'Eglise avant la révolution du 19<sup>e</sup> siècle. Mais aussi pour des raisons qui sont qu'étant donné ça, la constitution du PS n'a jamais entraîné de révolution comme elle s'est passée dans les autres pays. C'est quand même le seul parti socialiste en Europe qui n'ait pas fait d'opération de sa propre déconfessionnalisation et de sa propre ouverture. Or, le champ politique n'existe que par des acteurs.

Moi je pense que le champ des possibles ... enfin, je pense, je l'ai vécu pendant 30 ans, j'ai toujours fait partie des groupes qui ont pensé qu'il fallait déconfessionnaliser, mais je constate que cela ne s'est fait qu'à droite. A mon avis venir dire que cela ne s'est pas fait à gauche à cause des travailleurs chrétiens me paraît une thèse audacieuse. Et donc cela renvoie à une tout autre analyse. Comment se comporte la stratégie du PS dans un monde belge où la logique du système fait qu'il y a deux syndicats. Il n'y a pas deux syndicats interprofessionnels ailleurs comme en Belgique, nulle part.

L'Eglise! Mais au fond c'est le seul pays de l'Europe qui a fait une constitution démocratique en mettant un Roi au-dessus pour ne pas avoir d'ennuis avec les autres, dès 1830 et, dans un pays qui était fort catholique. L'Eglise ne l'a pas combattu de manière frontale. Toute la bagarre politique de 1830 à 1900 et qui structure encore le fait qu'il y a deux partis dans l'Etat, ceux qui croient à l'Etat catholique et ceux qui sont contre l'Etat catholique. Je pense toujours à l'exemple, à Couvin, des fonderies Saint-Joseph et des fonderies de l'Eau noire qui sont les ancêtres des fonderies Somy et Eiffel et tout cela. En fait ces 2 entreprises ont été créées pour des motifs tout à fait non capitalistes. Vers la fin du 19<sup>e</sup> s, le curé de Couvin trouve que pour des raisons de moralité publique, il faut faire une fonderie à Couvin parce que tous les gens, les travailleurs partaient travailler dans la région de Revin dans la Meuse française. Ils partaient pour une semaine et plus et puis ils revenaient avec la paye après. Quand ils arrivaient avec la paye il n'y en avait plus beaucoup. Donc pour la santé sociale, morale du village, le curé estime qu'il vaut mieux faire une fonderie là-bas. Il va trouver les notables catholiques le curé et il dit: vous allez me passer une partie de votre pognon parce que c'est mauvais pour vous et pour moi et pour les gens qu'ils aillent travailler là-bas. Les francs-maçons du coin se réunissent le lendemain en disant: il faudrait absolument réunir du pognon, camarades, pour faire une fonderie parce que si le curé fait la fonderie tout seul, ils vont tous aller à l'Eglise et donc nous on va perdre notre pouvoir et on crée une deuxième fonderie. Cela n'a pas été créé par le parti catholique, cela a été

créé par les événements sociaux de l'époque. Cela a été créé par le fait qu'il y avait déjà une rivalité bourgeoise pour le pouvoir d'un Etat en création et aucun autre pays à l'époque ne connaît ce problème-là. Il n'y a pas en Prusse ou en France en 1870 un parti de l'Eglise pour faire un Etat démocratique.

Objectif 72 c'était extraordinaire: on avait la presse, les politiques, on était dans un moment où les gens étaient convaincus que la politique changeait. Collard avait dit: le PS est foutu, il appelle aux progressistes à Couvin. Avec André Magnée, on fait des réunions. Moi, je me rappelle, on est allé avec Capelleman chez Collard et il a dit: écoutez, je vous aime beaucoup, j'ai besoin de vous parce que j'ai vu Debunne hier, on va faire une réunion... Le PS est foutu, c'est des vieilles barbes, c'est des ci, c'est des là. On peut dire après qu'il avait bien vu Collard. Mais il n'avait pas bien vu puisque, en fait, le parti socialiste s'est fort rénové dans les années 70. Il a ramené plein de jeunes. Ils n'ont pas tous survécu. Cela allait de Mathot à Van der Biest en passant par d'autres, pour Liège, mais enfin on ne peut pas dire qu'il n'y a pas eu de jeunes. C'était ça son indicateur à lui, pas des jeunes ...

D'après l'actuel président du MOC, le système politique belge est surdéterminé par le clivage clérical - anticlérical, alors que les aspirations qui se font jour à la charnière des années soixante et septante rejettent ce clivage et veulent, comme en France, faire triompher un rassemblement des défenseurs du travail. Cette tentative de glissement syntagmatique est vouée à l'échec parce que les acteurs dans le système reproduisent leur mode de fonctionnement basé sur le clivage clérical - anticlérical. Face à cet immobilisme du système certains vont croire pouvoir faire bouger le système par le biais des partis régionalistes et la mise en évidence d'un autre paradigme, celui de la périphérie contre le centre. Autrement dit, l'extraordinaire de la période d'Objectif 72 ne s'est pas transformé en ordinaire, le champ des possibles n'a pas été modifié par un moment fort contre une sociogenèse qui reste déterminante.

## **GERARD DEPRez**

Celui qui fut président du parti social chrétien pendant quinze ans durant la fin de la période que nous étudions n'intervient pas encore dans la vie

politique active avant 1974. Néanmoins, son témoignage semble déjà intéressant à mentionner ici, afin de montrer comment cette génération de *l'herbe à brûler* a vécu la mort du christianisme comme disait Delumeau, la déliquescence d'un pouvoir ecclésial qui perd la prise qu'il avait sur les esprits.

Mon père, fusillé par les Allemands lors de l'offensive Von Rundstedt, était un petit agriculteur et ma mère venait d'un milieu extraordinairement modeste de journalier agricole, donc son propre père était quelqu'un qui vendait sa force de travail dans les fermes ardennaises. Moi j'ai fait mes études primaires dans mon village dans un baraquement, puisque l'école n'était pas reconstruite, notre maison avait été détruite donc j'ai vécu là jusqu'à l'âge de 7 ans dans un baraquement, on appelait cela des baraquements.

Après cela je suis allé au petit séminaire de Bastogne où j'ai fait des humanités gréco-latines. Dans cet établissement j'étais considéré comme un excellent élève. Après cela je suis allé à l'Université de Leuven, j'ai commencé par faire des études de philosophie parce qu'après ma rhétorique j'ai cru que j'avais la vocation. J'ai fait une année de grand séminaire à Leuven, ce qu'on appelait le séminaire Léon XIII, puis j'ai fait la philosophie. Donc j'ai fait simultanément la philosophie et lettres parce que la philosophie thomiste ne délivrait pas de diplôme légal et on faisait les candidatures en complément.

A la fin de la première année je quitte le grand séminaire. Je fais quand même les candidatures en philosophie et lettres et puis je m'oriente vers la sociologie. Je fais une candidature unique en sociologie et puis je fais la licence. Je me marie, j'habite Leuven et je deviens assistant en sociologie au Centre de recherches sociologiques qui était dirigé à l'époque par le Professeur Pierre Debie et je me spécialise en sociologie de l'éducation et en sociologie des organisations. J'ai commis quelques articles en sociologie de l'éducation et je fais ma thèse de doctorat en sociologie des organisations. C'est une étude organisationnelle de la Commission des Communautés européennes.

Oui, les étudiants socialistes, cela a été une brève période de quinze jours. C'était du folklore, le temps de se faire renvoyer, c'était ... de la gugusserie. Je ne sais pas si cela était de la provocation à l'époque, mais quand j'étais étudiant j'ai été membre de groupes d'action catholique, j'ai été à l'EUDAC j'ai milité dans plein de groupes, je me suis occupé de syndicalisme étudiant, j'ai été membre de l'équipe de l'AGL à l'époque où Claude Debrulle était président de l'AGL, j'ai été aussi dans

l'équipe du Centre religieux universitaire, j'ai été dans les fraternités Charles de Foucault, donc j'ai multiplié les engagements, je dirais politico-humanistes si vous voulez.

Puis alors quand j'ai été assistant à l'Université, par l'intermédiaire de François Martou, je suis devenu professeur à l'ISCO et ultérieurement, je suis devenu professeur à la FOPES. J'ai donné cours, par exemple, à Josly Piette, à Liège. Donc j'ai parcouru en fait toutes les régions du pays, j'ai enseigné à Arlon, à Libramont, à Namur, à Charleroi, à Liège pendant je crois 5-6 ans, que ce soit à l'ISCO ou la FOPES. Par ce canal là j'ai été très largement en contact avec le monde ou la mouvance des organisations. C'était l'époque où Max Bastin essayait de définir, de forger des contre-élites du mouvement social qui étaient capables, parce qu'ils en avaient les outils à la fois sur le plan idéologique et sur le plan technique de renverser les élites dites bourgeoises du système. Donc, j'ai largement participé à ce mouvement même si je ne partageais pas tous les excès de certains archéo-marxistes qui me semblaient sévir avec une virulence particulière à l'époque. Je n'avais pas de sympathie particulière pour ce type d'approche.

D'après ce témoignage *a posteriori*, les premiers contacts avec le monde politique sont plus liés à des analyses et des spéculations sur des théories qu'à un travail en contact avec une base sociale mais ces engagements "politico-humanistes" mènent à une pratique qui met l'acteur en contact avec des militants en formation. Le contact d'un formateur avec des adultes en formation donne un caractère concret à leurs revendications, une réalité à des vues de l'esprit mais il donne aussi un sens de la relativité des pistes de revendications et le formateur, en position hiérarchique plus élevée dans le cadre scolaire perçoit les discours des militants comme des vécus qui ne transcendent pas nécessairement la réalité mais qui révèle aussi leur grille d'analyse. Une des différences entre François Martou et Gérard Deprez tient notamment au degré d'engagement du côté du travail. Là où Martou parle de ses professeurs en syndicalisme, Deprez évoque des archéo-marxistes, prenant ainsi une distance considérable d'avec les militants des organisations ouvrières chrétiennes qu'il trouve en face de lui. L'un d'ailleurs présente ces formations comme un moment de sa vie tandis que l'autre en fait une permanence qu'il imagine continuer jusqu'à sa pension. Deprez ne signale pas d'engagement politique

durant cette période alors que Martou en est un acteur comme vice-président d'*Objectif 72* .

## Chapitre 10 : Un institué commun, des instituteurs divers

### POINTS DE REPERE

L'année mille neuf cent septante-deux est aussi l'année de l'élection des nouveaux présidents au CVP et au PSC. Charles-Ferdinand Nothomb et Wilfried Martens incarnent une forme de renouveau, chacun à leur manière<sup>1</sup>. Ceux-ci mirent sur pied une structure commune, basée sur une définition autonome pour chaque aile linguistique des objectifs politiques mais une coopération paritaire, avec un président général et un secrétaire général, de rôle linguistique différent. Bien que cette structure soit restée lettre morte, il est utile de signaler que Jos De Saeger, d'après les souvenirs de Charles-Ferdinand Nothomb, proposa Jean Hallet comme premier président général. " C'est le type d'homme venu de l'extérieur mais connaissant parfaitement les mécanismes et les hommes politiques, et dont toute la vie montre à la fois la continuité dans l'esprit national et le souci des équilibres belges. Il est certain que s'il avait accepté, le cours des choses en eût été changé " <sup>2</sup>. En fait, quand le gouvernement Eyskens-Cools démissionna, Nothomb demanda la démission de l'ancien président national, Robert Houben, puisqu'il n'y avait même plus d'apparence d'action commune ou parallèle.

Le gouvernement tripartite Leburton - Tindemans - De Clercq prête serment le 26 janvier 1973. Alfred Califice y obtient le rang de ministre alors que

---

<sup>1</sup> BISMANS Francis, VERJANS Pierre, " Années faciles et difficiles ", in DEWACHTER Wilfried et alii, *Un parti dans l'histoire* , Duculot, 1996, pp.79-134, pp. 88-89.

<sup>2</sup> NOTHOMB Charles-Ferdinand, *La vérité est bonne* , Hatier, Bruxelles, 1987, 302 pages, p. 103.

dans le gouvernement précédent, il n'avait rang que de secrétaire d'Etat. Le but de cette opération était limpide : démontrer " à ses amis du RW qu'on réalise mieux l'idéal de l'action autonome wallonne dans le P.S.C. que dans des groupements extérieurs " <sup>1</sup>.

Ce gouvernement coula en forme de loi le pacte culturel qui avait été négocié comme contrepartie à l'autonomie culturelle, comme garantie pour les minorités idéologiques et philosophiques, par la loi du 16 juillet 1973. La révision du pacte scolaire fut entérinée par la loi du 11 juillet 1973. Sur le principe, la révision du pacte scolaire est une victoire catholique, c'est-à-dire de l'Eglise catholique et de son enseignement mais à terme, il peut sembler que cette révision déconstruit le monde catholique en enlevant à l'épiscopat en tant que tel l'avant-dernier motif d'intervention dans la vie politique et en transférant une gestion - mais non désormais un combat et une mobilisation populaire - technique des dossiers de subsidiations au secrétariat de l'enseignement catholique. Les institutions mises en place par le réseau catholique pour faciliter le travail des enseignants catholiques vont s'autonomiser non en principe mais en fait, luttant pour subsister par elles-mêmes plutôt que comme rempart pour garder les âmes des enfants ou des ouvriers chrétiens. La même tendance va se marquer petit à petit pour les institutions éducatives et socioculturelles, par la baisse des subventions provenant des profits des coopératives compensées par l'augmentation des subsides provenant de l'administration de l'éducation permanente. Concomitamment au déclin général du cléricalisme, ce phénomène de glissement vers une défense des instituants plutôt que de l'institué est certainement lié au fait que le montant des subventions varie en fonction du nombre de participants ou d'élèves inscrits, ce qui pousse à une recherche du plus grand nombre de participants ou d'élèves, avec de moins en moins de conditions d'entrée, telles qu'auparavant, l'adhésion à une foi ou une idéologie.

Les élections du 10 mars 1974 marquent une stabilisation - c'est-à-dire un arrêt dans la progression - des résultats des partis communautaires, en

---

<sup>1</sup> NOTHOMB Charles-Ferdinand, *op.cit.*, p. 123.

même temps qu'un retournement de la suite de pertes des voix chrétiennes depuis 1958.

Le gouvernement suivant est marqué, du point de vue qui nous occupe, par la place de ministre des Affaires économiques qu'y a prise André Oleffe. Le président du MOC et directeur général de la Commission bancaire avait fait le 23 mars 1972, un exposé sur les différences entre la FGTB et la CSC au sujet de l'entreprise moderne. A l'issue de cet exposé, force est de constater que l'écart est situé comme de faible distance quelque part entre le fordisme et la social-démocratie. Ce qui frappe l'analyste de ce discours, outre le fait qu'un seul technocrate puisse interpréter des rôles si paradoxaux, c'est la renonciation de la démocratie chrétienne à " prétendre tirer de l'Évangile et de la tradition chrétienne un système entier de gouvernement des relations humaines " <sup>1</sup>. D'après Nothomb, Oleffe " n'était pas issu des rangs du parti mais s'engagea résolument avec nous et participa à tous nos comités directeurs " <sup>2</sup>. Pour faciliter ses contacts avec le parti, Oleffe engagea comme secrétaire le secrétaire général du parti. En août 1975, à la mort d'André Oleffe, le président de parti va proposer à Jean Hallet de succéder au ministre des Affaires économiques. Celui-ci refusa et il paraît que le président du parti voulut bien ne pas lui en tenir rigueur <sup>3</sup>.

Dans ce gouvernement Tindemans I, les composantes de base étaient les partis chrétiens et libéraux, ce qui explique le renforcement de l'aile démocrate chrétienne par le président du MOC et l'appoint communautaire fut apporté par le Rassemblement wallon, réussissant à faire voter une régionalisation préparatoire sans la majorité spéciale requise par l'article 107 quater de la constitution révisée en 1970.

L'échec de l'élargissement du PSC aux ministres du RW, au début de 1976, est dû en grande partie aux réticences de responsables du MOC. D'après

---

<sup>1</sup> UGEUX William, *André Oleffe ou le dialogue en circuit fermé*, Labor, Bruxelles, 1973, 159 pages, pp.141-142.

<sup>2</sup> NOTHOMB, *op.cit.*, p. 140.

<sup>3</sup> NOTHOMB, *op.cit.*, p. 190; GREVISSE Benoît, *Jean Hallet. La mutualité en questions. Entretiens*, Duculot, Louvain-la-Neuve, 1992, 111 pages, p. 107.



Nothomb, Robert D'Hondt, Jean Hallet et Alfred Califice mirent en évidence le ciment chrétien du PSC et la difficulté, non pour ces responsables " mais pour leurs (sic) militants, de résister au chant des sirènes des socialistes, des fronts communs, etc. " <sup>1</sup>. L'explication donnée par François Perin qui n'a pas assisté à cette réunion est moins spiritualiste et plus pragmatique. Selon ce dernier, les démocrates chrétiens ont refusé parce que " leur influence risquait d'être réduite par l'arrivée de nouveaux associés dans un grand rassemblement du centre " <sup>2</sup>. Le témoignage de Jean Hallet va plutôt dans ce sens.

Le ministère de Tindemans va tomber sur les grèves du vendredi mises sur pied par les syndicats pour s'opposer à un plan d'austérité gouvernemental. Ce conflit sera l'occasion d'affrontements entre les parlementaires proches de l'ACW et du MOC d'un côté et les syndicalistes chrétiens de l'autre. On sait que l'abstention des parlementaires du Rassemblement wallon lors du vote du budget des Affaires économiques, département dirigé par Fernand Herman suite au décès d'André Oleffe a provoqué la révocation des ministres RW par laquelle Tindemans était en minorité. Les élections anticipées du 17 avril 1977 furent marquées par l'échec pour le Rassemblement wallon amputé de son aile droite et mené par Paul-Henri Gendebien tandis que François Perin attirait au P.R.L.W. presque la moitié de l'électorat du rassemblement wallon puisqu'aussi bien " le parti [ qu'il avait ] présidé pouvait disparaître : l'évolution régionaliste était irréversible " <sup>3</sup>. Sur le plan programmatique, le RW voulait un fédéralisme intégral fondé sur l'autogestion, une majorité de progrès en Wallonie, et caetera. Le FDF à Bruxelles gagnait un siège tout en perdant des voix, tandis que le PSC gagnait trois pour cent et un siège.

Le pluralisme du MOC s'exprimait donc par trois voies principales et d'autres moins peuplées. Ces voies multiples mettaient en danger la cohérence du prolongement politique des organisations ouvrières chrétiennes.

---

<sup>1</sup> NOTHOMB, *op.cit.*, p. 187.

<sup>2</sup> PERIN François, *Histoire d'une nation introuvable*, Legrain, Bruxelles, 1988, 310 pages, p. 241.

<sup>3</sup> PERIN François, *op.cit.*, p.238.

Un programme politique, constituant un cadre de référence à court et moyen terme fut adopté le 8 juin 1974, après une large consultation<sup>1</sup>. Il s'agissait d'orientations concrètes à propos de problèmes contemporains.

Dans ce contexte, le secrétariat politique du MOC, mis sur pied en 1972 ne peut résoudre tous les problèmes de la représentation du MOC, alors que l'option pluraliste ne peut être remise en cause. Pour tenter d'apaiser les tensions nées de l'éparpillement des travailleurs chrétiens, tensions internes et perte de crédibilité externe, le MOC a proposé une formule d'organisation qui permette de maintenir des contacts avec et entre des militants engagés dans des partis politiques différents, tout en se réclamant du MOC. Le MOC comme tel garderait la responsabilité de son action politique propre, la contrôlerait et en choisirait les objectifs comme les moyens de représentation et de stratégie politique. On voit assez la difficulté à résoudre pour le mouvement politique dès le moment où il cherche à augmenter son impact politique mais ne peut plus utiliser une stratégie de négociation avec un parti unique. Cette Fondation est un organe interne au MOC et fut décidée au Comité exécutif du MOC du 29 octobre 1977, à titre expérimental et comprenant, à l'échelon supérieur, 3 PSC, 1 RW et 1 FDF et donc pas de représentant du courant PS au MOC.

*“ Elle [la fondation] aura pour mission de déterminer, à court terme, la stratégie du Mouvement par rapport à l'action politique et, pour perspective, d'aboutir à une stratégie unifiée à moyen et à long termes. Ce bureau de contact sera secondé par un groupe de travail composé de responsables nationaux et régionaux du MOC ainsi que de collaborateurs et d'amis politiques capables de l'aider dans cette perspective. [...]”*

*“ D'autre part, le Comité exécutif a décidé que le secrétariat politique poursuivra sa tâche et qu'il sera la cheville ouvrière de la Fondation ”<sup>2</sup>.*

Différents groupes ont été organisés, forts de ce pluralisme déclaré. Le plus peuplé d'entre eux est la démocratie chrétienne de Wallonie - Bruxelles et des cantons de l'Est. Le directoire du parti avait accepté au début de l'année 1972 la demande des dirigeants du MOC de pouvoir créer une structure d'accueil pour organiser l'action des militants ouvriers au PSC. On se souvient

---

<sup>1</sup> LORIAUX Florence, “ Chronique d'un mouvement social de 1945 à nos jours ”, in NEUVILLE Jean et alii, *Le Mouvement ouvrier chrétien 1921-1996 75 ans de luttes*, Editions vie ouvrière, Bruxelles, 1996, 296 pages, pp. 169-200, p.192.

<sup>2</sup> VERHOEVEN Joseph, *Démocratie chrétienne. Origines et perspectives*, Labor, Bruxelles, 1979, 205 pages, pp.119-120.

qu'à cette époque, certains dirigeants du MOC espéraient encore regrouper tous les militants des organisations ouvrières chrétiennes dans le PSC. Les statuts de la D.C. furent adoptés officiellement lors d'un conseil permanent élargi qui s'est tenu à Herbeumont les 30 et 31 mars 1974, alors que l'installation de l'Exécutif national eut lieu le 17 novembre 1973, à Namur, avec notamment André Magnée et Alfred Califice. Le manifeste de la démocratie chrétienne, adopté à Herbeumont précisait que celle-ci devait " contribuer à la libération effective des travailleurs par une remise en cause de l'alliance entre l'Etat, l'Eglise et le capitalisme " <sup>1</sup>. Le manifeste prévoyait même la possibilité d'une autonomie politique, à l'instar des mouvements des années soixante dont il s'inspirait. Cherchant à relier l'appartenance idéologique et politique du MOC à la tradition ouvrière, le manifeste disait vouloir imposer la dignité et l'autonomie de la personne comme un retour fondamental aux sources les plus pures du christianisme. Politiquement, il s'agissait bien de choisir un lieu d'action politique situé au sein du monde catholique en priorité.

Le Rassemblement wallon regroupait également des travailleurs chrétiens, tout d'abord dans une formation qui se définissait en priorité sur l'axe centre-périphérie et qui, par conséquent, englobait des partisans du travail comme des partisans du capital, tout comme les partisans de l'Eglise et de l'Etat s'y côtoyaient. Le Manifeste et le congrès du 4 décembre 1976 opère une sélection sur deux paradigmes ordonnés comme suit : " le salut de la Wallonie dépend du peuple wallon ", la défense de la périphérie étant fondamentale et le recours au peuple étant présenté comme un moyen.

*" Sur le plan économique, le fédéralisme veut réaliser une démocratie économique décentralisée qui libère l'homme de la tyrannie de l'argent et de l'oppression du capitalisme privé ou d'Etat. Il préconise une planification décentralisée dans son élaboration comme dans son exécution. Il considère encore que l'entreprise est une communauté de travail qui associe des personnes dans le but de fournir à la société un produit ou un service de qualité et d'assurer à tous ses membres une rémunération correspondant à leur participation à la tâche commune.*

*" La logique de cette conception, c'est " l'autonomie des ateliers ", comme le disait Proudhon, le père du principe fédératif, c'est, comme on le dit aujourd'hui, l'autogestion. Pour nous, l'autogestion des cellules de base (quartiers, écoles, hôpitaux), l'autonomie des régions et des communes, l'autogestion économique par les travailleurs dans les entreprises découlent d'un*

---

<sup>1</sup> DUSTIN Daniel, " Les structures du Parti social-chrétien de la distanciation de 1968 à nos jours ", in DEWACHTER Wilfried et alii, *Un parti dans l'histoire*, Duculot, 1996, pp. 224-264, p.251.

*même principe fédératif qui est synonyme de coopération et de solidarité, de garantie et de responsabilité ”<sup>1</sup>.*

Le ralliement le plus spectaculaire au Rassemblement wallon nouvelle manière, lié à l’adoption de ce Manifeste, fut celui de Germain Capelleman, secrétaire de Rénovation wallonne depuis 1973, ralliement à la suite duquel la Démocratie chrétienne de Charleroi publia un ordre du jour où elle se présentait comme “ le mouvement politique le plus largement représentatif des options politiques, économiques et sociales des travailleurs chrétiens ” et qu’elle agissait dans ce sens au sein du PSC. Le gauchissement du Rassemblement wallon lui fit perdre, comme le dit méchamment Joseph Verhoeven, sa “ mauvaise graisse ”<sup>2</sup> puisque de treize députés, il fut amené à cinq lors des élections de 1977. Dans le système politique, dès le moment où le Rassemblement wallon adoptait des positions travaillistes dans l’espace wallon, il devenait un rival potentiel, non plus de tous les partis mais plus spécifiquement du parti socialiste belge, s’en démarquant seulement par la défense de la périphérie wallonne. Or, la problématique de la désindustrialisation de la Wallonie et les espoirs qui étaient mis dans une autonomie décisionnelle issue de l’application de la régionalisation, poussait les dirigeants socialistes, en partie malgré eux, à adopter des positions de plus en plus wallingantes ou tout au moins, de plus en plus ouvertes à un front des francophones dans un possible dialogue de communauté à communauté<sup>3</sup>.

C’est à propos des rédacteurs de ce Manifeste que François Perin parle de “ ces éternels orphelins de partis que sont certains militants du MOC. ”<sup>4</sup>.

Un autre avatar de l’expression politique des militants du MOC durant les années septante est le Groupe politique des travailleurs chrétiens, successeur du groupe d’action et d’étude dont nous avons déjà parlé et qui a servi à organiser la participation de ces militants à l’Union démocratique et progressiste de Mons. Elargi à l’ensemble de la Wallonie, il a publié en 1975 des

---

<sup>1</sup> GENDEBIEN Paul-Henri, *Manifeste du R.W.*, 21 octobre 1976, in VERHOEVEN Joseph, *op.cit.*, p. 148.

<sup>2</sup> VERHOEVEN Joseph, *op.cit.*, p. 148.

<sup>3</sup> DE RIDDER Hugo, *De keien van de wetstraat*, Davidsfonds, Leuven, 1983, pp.116 sq.

<sup>4</sup> PERIN François, *op.cit.*, p. 238.

*Options pour une société socialiste autogestionnaire* . Ce programme politique se situe explicitement et prioritairement du côté du travail contre le capital, l'appellation de socialisme autogestionnaire signifiant le refus du capitalisme d'Etat pratiqué en Union des Républiques Soviétiques Socialistes. Quant à la dénomination chrétienne du groupe, les Options précisait : " Le GPTC s'adresse en particulier aux travailleurs chrétiens parce que par la Foi qui soutient leur engagement et/ou par le milieu sociologique dans lequel ils militent, ils constituent un nombre spécifique justifiant un regroupement partiel en vue de la construction du front politique de toutes les forces progressistes " <sup>1</sup>. Le terme chrétien est retenu dans son sens évangélique et non dans le sens cléricale, nous dirions dans son sens johannique plutôt que paulinien.

*" Dans la stratégie de passage à la société socialiste autogestionnaire, le GPTC se veut le prolongement politique conforme aux aspirations des travailleurs chrétiens dont l'action syndicale, mutualiste, coopérative, culturelle ou éducative a traditionnellement été dévoyée par sa récupération au sein d'organisations politiques et de partis pratiquant l'alliance de classe au nom d'un certain réalisme ou d'un prétendu bien commun, pour le plus grand bénéfice de la grande bourgeoisie capitaliste " <sup>2</sup>.*

Cependant, on l'a vu, les effets de l'Union démocratique et progressiste n'étant pas jugés satisfaisants par le parti communiste belge, il fallut trouver une nouvelle stratégie. Le tournant à gauche du Rassemblement wallon en sera l'occasion. Une " assemblée des chrétiens de gauche de Wallonie et de Bruxelles se tient le 6 novembre 1977 qui décide la création d'un Mouvement d'animation politique des travailleurs chrétiens progressistes. Le MAP-GPTC se référait, quant à ses options, au GPTC et quant au programme, à celui du MOC wallon et bruxellois. Le MAP wallon décide en juin 1978 " de renforcer la position de ses militants au sein du RW " et en tout cas de ne pas engager ses militants, pour l'instant, sur d'autres listes électorales. Le syntagme met donc en avant la défense des intérêts des travailleurs et ensuite la défense des intérêts de la région. Mais la réalité anticléricale du partenaire potentiel empêche un véritable regroupement derrière le parti socialiste. La défense des organisations ouvrières chrétiennes elles-mêmes empêche également ce regroupement qui perdraient leur sens et leur pouvoir dans le cas d'un rassemblement des progressistes sous la houlette d'une action commune, à moins d'organiser, comme le pensent les

---

<sup>1</sup> G.P.T.C., *Options pour une société socialiste autogestionnaire* , p.13.

<sup>2</sup> G.P.T.C., *Op.cit.*, p.14

travailleurs chrétiens, un rassemblement des progressistes sous deux séries d'organisations, les unes socialistes, les autres chrétiennes, se faisant concurrence mais servant un même parti politique.

Une autre façon de tenter de sortir de l'enfermement dans un parti catholique à cheval sur le clivage travail-capital consistait à créer un parti spécifiquement ouvrier chrétien. Cette tentative fut effectuée et annoncée le 16 juin 1977, à Liège. Le secrétaire politique du Parti Ouvrier Chrétien, Marc Delbovier avait travaillé au service d'études de la CSC et avait été, avec André Magnée et Alfred Califice, un membre actif de la Démocratie chrétienne. Lors des élections communales de 1976, " l'aile gauche du Parti Social Chrétien de Liège, refusant le peu de place qu'on lui faisait sur la liste menée par Jean-Pierre Grafé, se présentait seule sous l'étiquette Démocratie Chrétienne. Cette Démocratie chrétienne allait prendre 2,5 % de l'électorat, soit 3.376 voix, ce qui ne lui donna aucun siège. Quelque temps plus tard, elle allait se nommer Parti Ouvrier Chrétien " <sup>1</sup>. Le POC ne se présentera cependant pas à des élections sous cette dénomination et en date du 11-12 octobre 1980, il reprendra ses positions dans une parodie du journal *La Cité*. Le POC a donc invité à voter pour le PSB lors des législatives de décembre 1978, pour la CSC lors des élections sociales d'avril-mai 1979 et pour le parti socialiste lors des européennes de juin 1979. Ici, le syntagme est prioritairement travailliste mais la définition du terme chrétien pose question, comme en témoigne le passage suivant exemplatif donc non complet de la Lettre ouverte aux travailleurs chrétiens.

*" Pour être enfin nous-mêmes et nous réaliser, il est grand temps de rompre.*

*" Rompre avec l'arrogance fascisante du C.V.P.*

*" Rompre avec l'allégeance du P.S.C.*

*" Rompre avec le " cinéma de la D.C. ".*

*" Rompre avec les majorités flamingantes du M.O.C.-A.C.W.*

*" Rompre avec le pluralisme trompeur du MOC.*

*" Rompre avec le gauchisme impuissant du M.A.P.-G.P.T.C.*

*" Rompre avec les " abcès de fixation " écolo et R.W.*

---

<sup>1</sup> BEAUFAYS Jean, HERMANS Michel, VERJANS Pierre, " Les élections communales à Liège : cartels, polarisation et les écologistes au pouvoir ", *Res publica*, vol.XXV, 1983, N° 2-3, pp. 391-415, p.406.

*“ Rompre avec l’apolitisme béat de la C.S.C., de l’A.N.M.C., de la F.N.C.C., de Vie Féminine, des Equipes Populaires, de la J.O.C.*

*“ Rompre avec l’anti-socialisme viscéral de tout ce qui porte le petit “ c ”<sup>1</sup>.*

On ne s’étonnera pas de ce que des déclarations aussi tranchées aient provoqué des réactions hostiles des organisations ouvrières chrétiennes elles-mêmes et que le POC se soit vu coupé de son public potentiel qu’il voulait délivrer de ses dirigeants. Le POC refusera d’ailleurs de participer à la Fondation politique du Mouvement ouvrier chrétien.

Le groupe des Chrétiens Progressistes de Flémalle s’était joint à Marc Delbovier pour former le POC. Ceux-ci avaient eu deux élus sur la liste socialiste menée par André Cools.

Pendant que ces formations politiques tentent d’animer politiquement les militants ou d’attirer les électeurs ouvriers chrétiens, le Mouvement ouvrier chrétien cherche à définir des *options fondamentales*. Celles-ci furent adoptées par un Conseil central du MOC du 4 mars 1978, en commun par les ailes flamandes et francophones, pour la dernière fois. Ce texte exprime “ un écho tardif de la vague de contestation. Il relève de façon symptomatique l’effacement de la doctrine sociale de l’Eglise. On y trouve même une référence au socialisme démocratique ”<sup>2</sup>. Le processus menant à ce texte commence plusieurs années auparavant. Ainsi, lors du conseil central de février 1972 qui avait reconnu le pluralisme au sein du MOC, un échange de propos entre la Jeunesse ouvrière chrétienne et le président du MOC, André Oleffe. A la suite de cette discussion, la JOC a exprimé sa réflexion dans une note. Celle-ci mettait l’accent sur les points suivants.

*“ Les organisations ouvrières constitutives du MOC. ont-elles vraiment en commun une même vision “personnaliste”, chrétienne et démocratique de l’Homme et de la Société?*

*[...]*

*“ Nous devons nous rendre compte que la Belgique est régie par une minorité qui ne cesse de s’organiser pour protéger et renforcer ses privilèges et son pouvoir.*

---

<sup>1</sup> PARTI OUVRIER CHRETIEN, Comité régional wallon, Lettre ouverte aux travailleurs chrétiens, in *Parodie de La Cité*, 12 octobre 1980, p.3.

<sup>2</sup> GERARD Emmanuel, WYNANTS Paul, “ Epilogue ”, in *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, Leuven University Press, 1994, tome 1, 399 pages, p. 364.

*“ Cette minorité est indirectement aidée par les mouvements ouvriers dont le réalisme tactique, faute d’une option clairement définie, contribue finalement à renforcer l’aliénation de la classe ouvrière.*

*[...]*

*“ Les vraies questions doivent trouver une réponse. Avons-nous une option fondamentale en matière de libération intégrale de la classe ouvrière ? Quelle stratégie allons-nous développer ?*

*“ De plus en plus nettement se manifeste, dans la classe ouvrière, l’aspiration à un rassemblement des progressistes, nettement orienté vers la libération des travailleurs. [...]*

*“ Nous avons bien conscience que dans l’immédiat, un authentique rassemblement des progressistes est difficilement réalisable de manière concrète.*

*“ En effet, ce rassemblement ne doit pas être le seul fait d’individus, mais aussi des organisations qui prétendent les représenter et se soucier de leur promotion collective. ”<sup>1</sup>*

La décision d’entamer la démarche proposée par la J.O.C est prise par le MOC et acceptée par l’A.C.W. Le processus mènera au dernier grand texte commun. “ Le Conseil central et le bureau se sont trouvés devant un nombre considérable d’amendements, dont la plupart ont été adoptés ”<sup>2</sup>. En effet, quatre ans de réflexion collective, mille deux cents amendements et de nombreuses rencontres de dirigeants et de militants dans chaque organisation ont été nécessaires pour arriver à un accord, sans compter la discussion chaude au Bureau national à propos du socialisme démocratique<sup>3</sup>. L’organisation du texte peut servir de révélateur du sens et un plan peut servir à approcher les positions politiques des options .

*1 - Eléments de la situation de fait imposée au monde du travail et au MOC - signes d’espoir*

- 1. Les inégalités dans notre pays et dans le monde*
- 2. Les mécanismes de domination et d’oppression*
- 3. La crise des institutions et des valeurs établies*
- 4. Un monde de conflits et de contradictions*
- 5. Pas de situation sans issue : des perspectives d’espérance*

*2 - Les motivations pour un changement de société*

- 1. Nos valeurs de référence sont d’abord celles de tous les travailleurs*

---

<sup>1</sup> J.O.C.-J.O.C.F., Note destinée au Bureau journalier du M.O.C. (20-10-72) relative au Congrès extraordinaire proposé par la J.O.C.-J.O.C.F. lors du Conseil central de février 1972, octobre 1972, 8 pages, pp.1-2, archives du CRISP.

<sup>2</sup> DHANIS Tony, “ Au tournant des années 70-80, des options fondamentales ”, in NEUVILLE Jean et alii, *Le Mouvement ouvrier chrétien 1921-1996 75 ans de luttes*, Editions vie ouvrière, Bruxelles, 1996, 296 pages, pp.157-168, p. 160.

<sup>3</sup> DHANIS Tony, *ibidem*.



2. La pensée et l'action du MOC sont aussi celles des travailleurs croyants  
3. Les options du MOC sont inspirées des exigences de l'Évangile et du christianisme traduites notamment dans différents documents de l'Église

3 - Lignes de force pour un changement de société

1. Une société juste et solidaire d'hommes égaux et responsables dans la liberté
2. Une société où la vie et l'humain ont priorité
3. Une société solidaire quant au droit d'utilisation par tous des biens économiques de base, des ressources et de la connaissance
4. Une société fondée sur un travail digne de la personne et sur la responsabilité de chacun
5. Une société démocratique

4 - Conditions de réalisation

1. Le MOC lui-même
2. Les lignes de force de son action
3. La stratégie

Les motivations pour un changement de société présentent les préférences politiques par ordre de priorité, soit d'abord les valeurs des travailleurs mais aussi celles des travailleurs croyants, donc des valeurs inspirées de l'Évangile et traduits dans des documents de l'Église. Bizarrement, dans le corps du texte, il n'est pas question des documents de l'Église et de sa doctrine sociale mais seulement des valeurs de l'Évangile. Dans ce texte, la personne introduit les concepts de justice et de solidarité qui eux-mêmes génèrent les valeurs de liberté et de créativité. Les options apparaissent donc plus collectives qu'auparavant où l'ambiguïté du concept de la personne pouvait être interprétée comme une forme d'individualisme. Sur le plan qui nous intéresse, les paragraphes les plus significatifs sont les suivants.

*“ L'organisation de l'action politique proprement dite et les modalités de la stratégie politique du Mouvement sont définies en fonction des réalités communautaires et régionales.*

[...]

*“ L'union d'action du mouvement ouvrier organisé nécessite une stratégie globale, tant au plan des communautés et des régions qu'aux plans national et international. Les fronts communs à objectifs précis sont un des moyens à approfondir et à développer dans la clarté. L'unité d'action du mouvement ouvrier suppose le respect des organisations et le refus de poursuivre des intérêts particuliers et partisans ”<sup>1</sup>.*

L'autonomie des deux ailes communautaires est maintenue en ce qui concerne le travail politique concret , autrement dit, l'ACW pourra continuer à entretenir ses liens privilégiés avec le CVP et le MOC maintenir son pluralisme.

---

<sup>1</sup> MOUVEMENT OUVRIER CHRETIEN, *Options fondamentales*, in VERHOEVEN Joseph, *op.cit.*,p. 203

Le rassemblement des progressistes ne peut être envisagé puisque l'organisation y met comme condition le respect des organisations, autrement dit, le refus de leur disparition, le refus de les voir se couler dans un moule plus grand qui dissoudrait leur spécificité. L'opposition aux intérêts particuliers et partisans masque probablement la détermination à continuer à subsister comme organisation.

Jusqu'à la fin de la période, il ne se passe rien de nouveau en ce qui concerne les relais politiques des organisations ouvrières chrétiennes, si ce n'est une diminution des résultats électoraux du Rassemblement wallon jusqu'à son quasi effacement en 1981. Il ne s'agit pas ici d'établir des chroniques de crise qui ont déjà été écrites. Cependant, ces points de repère sur la période seraient insuffisants si l'on ne mentionnait une modification structurelle qui va influencer sur le mode de relais politiques. Entre 1972 et 1981, un changement majeur intervient dans la vie des Belges, c'est l'achat massif d'automobiles par les ménages et la modification que cela entraîne dans l'organisation des achats domestiques. Malgré les majorations du prix de l'énergie, les achats faits dans des grands magasins entourés de vastes zones de parcage, ont fait chuter les revenus liés aux coopératives qui avaient été jusque là l'alimentation financière principale du Mouvement ouvrier chrétien. A Charleroi, elles représentaient " 80 % " <sup>1</sup> du budget, à Mons, " nous avons deux salaires, même trois, payés par les coopératives " <sup>2</sup>, à Namur, " c'était l'aumônier qui payait le secrétaire du MOC avec les ristournes de l'Economie populaire de Ciney " <sup>3</sup>, à Tournai, " 30 à 35 % venaient du coopératif " <sup>4</sup>, à Liège, le budget était alimenté " à raison de 35 à 40 % par les coopératives " <sup>5</sup>, tandis qu'à Verviers, " les revenus que les magasins Bien-Etre apportaient au Mouvement ouvrier chrétien n'étaient pas extraordinaires et ne nous donnaient pas les moyens d'autres régions, je pense à Mons, à Liège, à Charleroi, avaient. Pour nous, le seul " avantage " que nous

---

<sup>1</sup> CAPELLEMAN Germain, " Entretien ", in NEUVILLE Jean, *Le Mouvement ...*, op.cit., p.286.

<sup>2</sup> BOULVIN Louis, " Entretien ", in NEUVILLE Jean, *Le Mouvement ...*, op.cit., p.290.

<sup>3</sup> TILQUIN André, " Entretien ", in NEUVILLE Jean, *Le Mouvement ...*, op.cit., p.283.

<sup>4</sup> SAMYN Aimé, " Entretien ", in NEUVILLE Jean, *Le Mouvement ...*, op.cit., p.275.

<sup>5</sup> VERJANS Jean, " Entretien ", in NEUVILLE Jean, *Le Mouvement ...*, op.cit., p.234.

avons eu quand les Bien-Etre n'ont plus donné de subsides ... c'est que cela ne s'est pas senti très fort! " <sup>1</sup>. Dans l'ensemble, la disparition du petit commerce de détail s'est donc senti dans les budgets des organisations ouvrières chrétiennes.

C'est pour répondre à ce problème qui se posait aussi pour les coopératives socialistes qu'a été voté par le Conseil culturel de la Communauté française le décret du 8 avril 1976 fixant les conditions de reconnaissance et d'octroi de subventions aux organisations d'éducation permanente des adultes en général et aux organisations de promotion socioculturelle des travailleurs. Ce système de subventions publiques permet de subventionner des organismes suivant le type de public visé et le type d'activité qui est déployé. Ces subsides dépendent de l'inspection et du contrôle réalisés par une administration de la Communauté française. Le passage d'une logique cléricale et commerciale à une logique étatique intervient sans doute pour beaucoup dans le malaise des années septante et dans le calme qui survient dans la période suivante, par la logique de l'organisation de la course aux subventions et de l'espèce de spécialisation qui s'ensuit.

#### GERMAIN CAPELLEMAN

Le secrétaire du Mouvement ouvrier chrétien de Charleroi, acteur du tournant à gauche du Rassemblement wallon, présente ce moment de la manière suivante.

Perin et Gol ont dit que c'étaient les démocrates chrétiens qui avaient cassé le Rassemblement wallon parce que nous y étions venu avec notre programme et les options socialistes. Mais cela ne s'est pas présenté de cette manière-là. Ils étaient déjà partis et ensuite Gendebien est venu voir Rénovation wallonne.

Et c'est comme ça que Rénovation wallonne a dit à Gendebien: " On est d'accord mais alors tu prends le programme du MOC." Et du coup il s'est fait appeler le baron rouge! Moi je n'ai pas peur du rouge mais le fait est que c'est là-dessus que La Libre Belgique a tiré. Mais ce n'est pas à cause de ça que nous avons

---

<sup>1</sup> SCHREUER Jean, " Entretien ", in NEUVILLE, Jean, *Le Mouvement ...*, op.cit., p.219.

été battus. Nous avons été battus parce que, chaque fois qu'il y a quelque chose de plus socialiste, comme une priorité collective avant les priorités individuelles, les grands problèmes maîtrisés par le politique, que ce soit l'argent, que ce soit le sol, que ce soit ....., chaque fois que tu vas dans ce sens-là, tu perds les élections parce que la société est petite bourgeoise, est petite classe moyenne qui s'est fourvoyée dans le matérialisme, si tu veux. Si tu fais de la politique, crois-moi, si tu fais un truc de gauche, comme ça, c'est foutu. D'ailleurs regarde au niveau européen, tout ce qui est plus à gauche, ça ne passe pas.

Etrangement, l'acteur social est peu disert sur cette période. Si ce fut la période de sa grande notoriété, il faut constater aussi que c'est la période où le projet politique le plus proche de sa propre définition de lui-même échoue. L'analyse paradigmatique se situe dans le prolongement de la période précédente qui n'était pas distincte pendant l'entretien. Il s'agit simplement de la mise en pratique des réflexions qui précédaient. Dans la version qu'il donne de l'événement, Germain Capelleman se présente comme apportant un programme à un parti qui se cherchait et c'est le président de parti qui est demandeur. La chute électorale progressive est perçue comme une inadéquation entre les comportements électoraux et ce qui était défini à l'époque comme les intérêts objectifs des électeurs. Ce qui transparissait encore mieux dans la communication non verbale qui accompagnait le discours, c'est une mise en accusation de l'idéologie dominante, profondément individualiste. La question de François Perin sur l'impermanence des partis politiques circonstanciels n'est pas abordée comme telle et le seul facteur pris en compte pour expliquer la chute du RW est l'individualisme petit bourgeois.

### **YVES DE WASSEIGE**

A propos de cette période, Yves de Wasseige est plus loquace et explique le chemin qu'il a parcouru, en terme de relais politique.

André Oleffe était à la Commission bancaire, il était aussi président du comité de concertation de la sidérurgie qui avait été créé sur le modèle de celui de l'électricité, inspiré très largement par André Oleffe pour faire pièce à la revendication de nationalisation de la FGTB et du renardisme, dans les années 54-

55. Il connaissait aussi les patrons sidérurgistes. Et il m'a donné un soir un coup de téléphone en me demandant d'être son chef de cabinet. J'ai demandé à réfléchir et j'étais prêt à dire non quand mon grand patron administrateur délégué m'a dit: " Vous allez là ". André Oleffe lui avait téléphoné pour qu'il me libère.

Le grand patron, c'était Albert Frère, venu à Hainaut-Sambre au début des années septante, comme administrateur délégué. Il représentait les intérêts de la Cobépa, de la Banque de Paris et des Pays-Bas, c'était un des actionnaires principaux sinon le principal d'Hainaut-Sambre.

Et voilà comment je suis devenu chef de cabinet d'André Oleffe, avec deux conditions : d'abord, que je ne renoncerais pas à mes options wallonnes même si ce n'étaient pas celles d'André Oleffe. Je n'y renoncerais pas, il fallait le savoir, mais je ne les mettrais évidemment pas en évidence en me mettant à son service ; et ensuite que je ne serais jamais membre du PSC. Il m'a dit: " ce n'est pas ça que je te demande, mais comme je suis un ministre PSC, il faudra bien collaborer avec eux ". Bien entendu, s'il y a des réunions de chefs de cabinets, j'y serai, mon allergie ne va pas jusque là mais en tout cas je ne paierai jamais ma cotisation au PSC. Cependant, je n'étais pas membre du RW.

La première phase de l'apparition sur la scène publique d'Yves de Wasseige semble donc notable par un degré d'autonomie rare dans le milieu politique. La distanciation par rapport à l'unitarisme de son ministre et le refus d'adhérer au parti sont des gestes peu courants de la part de membres de cabinet. Ceci montre à la fois la solidité des positions politiques personnelles de l'acteur social en question et à la fois le capital social accumulé qui lui permet d'envisager une trajectoire professionnelle non prévue. L'indépendance professionnelle joue probablement ici un rôle très important.

Je suis chef de cabinet depuis mars 75 et Oleffe décède au mois d'août, il est remplacé par Fernand Herman qui me demande de continuer avec lui. Mais très vite, on constate qu'on ne partage pas du tout les mêmes points de vues en matière économique, sociale et surtout en matière d'appréciation de la crise et la solution des problèmes de la sidérurgie. Le ministre détenait tout ce qui n'était pas passé dans les mains des secrétaires d'Etat à l'économie régionale, pour des raisons pratiques. Je m'oppose à Fernand Herman, mais nous décidons aux environs du mois de mai d'en terminer mais d'aller quand même jusqu'à la fin de la session parlementaire.

J'ai passé deux ans au commissariat de l'énergie atomique. Au moment où je rentre au commissariat à l'énergie atomique, je rentre tout de suite au RW en novembre 76. Dès que j'ai quitté le cabinet, j'adhère au RW, je participe au congrès, je lance l'idée d'une sidérurgie wallonne en décembre 76 ou au début 77, je ne sais plus, à un congrès du Rassemblement wallon.

Oui, Capelleman est aussi au RW, je continue à garder mes contacts avec le monde chrétien, et à ce moment-là je crois, j'entre au comité du MOC de Charleroi, je continue des sessions de formation y compris avec les organisations syndicales et je collabore avec Paul-Henri Gendebien. Il me demande mon avis sur une série de projets de loi, sur les budgets, et caetera. Je lui fais des notes et on discute ensemble. Après les élections de 78, il me propose comme sénateur provincial à Namur parce que les voix RW et les voix libérales suffisent tout juste à faire élire un sénateur provincial, étant entendu que lors du vote des sénateurs cooptés, ma voix devrait se porter en faveur d'un libéral. Il a négocié cela avec André Damseaux à l'époque, le président du PRL.

Gol et Perin ont quitté avant ces élections-là et c'est un peu pour réétoffer ses effectifs que Paul-Henri Gendebien me demande d'entrer au Rassemblement wallon. Je suis rentré au Rassemblement Wallon avec Henri Mordant qui devient président par la suite, avec Joseph Bonmariage, avec une série de nouveaux au RW. Et encore avec Joseph Fievez qui, à ce moment-là est député. Il avait été sénateur et il devient député.

Aux élections de novembre 1981, c'est la scission au sein du RW, Mordant voulant qu'on aille aux élections sous le sigle RW - FDF et à Bruxelles FDF - RW et une fraction importante, pas loin de la moitié (elle est battue au vote), 40% certainement votent contre et la plupart quittent immédiatement, sur le champ, la séance après les résultats du vote. Ils refusent d'aller aux élections. Et nous sommes tout un groupe important à partir, Paul-Henri Gendebien, le docteur Nopère, Jean-Emile Humblet qui est d'abord un peu hésitant puis qui nous rejoindra après, Jean-Marie Happart, le frère de José, Jean Mottard, Marie Caprasse, toute une série d'autres encore, peu sur Charleroi. Capelleman va arrêter à peu près à ce moment-là, un peu après, j'ai l'impression que c'est à ce moment-là mais je ne suis pas sûr, ça.

Et à ce moment-là nous faisons le RPW, en pleine préparation électorale puisque les chambres sont dissoutes. A ce moment-là, il y a aussi le congrès de

Montigny-le-Tilleul du PS qui fait un double choix: un choix d'ouverture aux progressistes et un choix wallon, ce qu'il n'avait jamais fait jusque-là.

Nous négocions avec le PS des listes communes mais avec le sigle PS. Impossible de déposer un autre sigle. D'abord pour le PS qui est largement majoritaire, ensuite, il faut être sérieux quand même, il faut préparer l'opinion pour changer un sigle aussi porteur et de valeur affective que le PS. Mais ces accords-là sont à prendre fédération par fédération parce que c'est la structure du PS. Spitaels ne peut rien imposer et des accords parviennent à se concrétiser à Liège et dans le Brabant wallon. Ailleurs, à Charleroi, on le manque de peu, j'ai négocié l'accord avec Van Cau et Glinne et l'accord proposé est refusé au comité fédéral 35 voix contre 45, quelque chose comme ça. C'est une défaite honorable mais une défaite quand même quant à l'idée. Spitaels me demande d'aller sur sa liste à Ath, mais je refuse parce que je ne veux pas qu'apparaisse que je cours absolument après un mandat. Si ça a raté à Charleroi avec le PS, ça a raté à Charleroi.

Avant j'étais membre du comité du MOC de l'arrondissement de Charleroi, nous étions 7 ou 8, cooptés. Et bien sûr j'étais dans l'instance plus large aussi. Et je participais à l'ISCO et à la FOPES.

Le cas d'Yves de Wasseige est probablement le plus visible parmi les militants proches des organisations ouvrières chrétiennes mais qui n'en dépendaient pas professionnellement et qui ont fait le choix d'une préférence pour la défense de la périphérie dans un premier temps et qui, après l'échec électoral des partis régionalistes, se sont retrouvés au parti socialiste à titre d'alliés puis, dans la période suivante, à titre de membres. On peut dire de ceux-là que la préférence pour la défense de la périphérie les a détachés des organisations qui voulaient défendre l'Eglise. Dans un deuxième temps, la défense des travailleurs leur a fait préféré un parti socialiste qui devenait régionaliste et qui incarnait mieux la défense du travail que le parti social chrétien.

Nous verrons cependant, à la période suivante, que cette modification dans l'ordre de priorité peut avoir entraîné une modification dans les positions politiques. Il ne faut bien entendu pas se laisser aveugler par l'exemple choisi car d'autres ont fait des choix divers. L'avocat Jacques Wathelet qui fut membre de la Démocratie chrétienne liégeoise a suivi Jean Gol et François Perin dans le

cursus honorum libéral et Paul-Henri Gendebien a fini par réintégrer le giron chrétien, pour ne prendre que quelques exemples.

On peut retenir, à cette étape de la chronologie, que le glissement politique s'est fait dans le cadre d'une cohérence basée d'abord sur la défense de la périphérie et ensuite sur la défense du travail, la position cléricale ou anticléricale apparaissant moins importante pour Yves de Wasseige qui avait fait partie des groupes Esprit .

Louis Smal

Pendant cette période, le permanent syndical liégeois est toujours lié à la Démocratie chrétienne. Il ne joue pendant cette période qu'un rôle parmi d'autres et c'est à titre de témoin qu'il est surtout entendu pour cette période.

Nous étions derrière Marc Delbovier qui avait essayé de redonner un certain souffle au PSC liégeois et puis il y a eu divergence de vues quand Oleffe est devenu ministre et que il cherchait un chef de cabinet adjoint. Son chef de cabinet c'était Yves de Wasseige et Marc voulait absolument être chef de cabinet et pas chef de cabinet adjoint. [...] C'est finalement Ghislain Hiance qui montera chez André Oleffe comme conseiller, pas comme chef de cabinet adjoint, à la demande de Robert D'Hondt parce que Robert avait dit que c'était un Liégeois qui devait avoir cette place de chef de cabinet adjoint.

Il semble que le souvenir de Louis Smal ne corresponde pas aux souvenirs de Marc Delbovier. D'après celui-ci, ce serait après une réunion de bureau national de la Démocratie chrétienne qu'une rencontre informelle aurait eu lieu entre Raymond André, chef de cabinet d'Alfred Califice, Robert D'Hondt, secrétaire général de la CSC depuis le 1er janvier 1973 et probablement Jean Hallet (mais celui-ci ne s'en souvient pas). Lors de cette rencontre, il aurait été proposé à Marc Delbovier d'occuper la fonction de chef de cabinet d'André Oleffe, poste occupé jusque là par Wibail, fonctionnaire en fin de carrière. Ce serait à la suite du refus de Marc Delbovier, à l'époque chercheur au service d'études de la CSC et secrétaire de la DC qu'Yves de Wasseige aurait été contacté. Yves de Wasseige, en tout cas, ne se souvient pas d'une concurrence entre Marc Delbovier et lui-même. Le refus de Delbovier



peut s'interpréter comme la volonté de ne pas s'inféoder à un homme et à un système de décision qui représentait la fusion de la DC dans le PSC à tout prix. Delbovier voulait " s'enraciner politiquement " <sup>1</sup>, c'est-à-dire former un groupe politique capable de se défendre à l'intérieur du PSC et pour ce faire, qui devait pouvoir s'autonomiser, sans quoi il n'y a plus de moyen de pression contre les instances du parti à cheval sur le clivage travail-capital. Ce sont bien deux lectures différentes de l'engagement politique qui sont en jeu, l'une basée sur un individualisme méthodologique et l'autre sur une analyse de la représentation collective.

Et il y avait aussi le GPTC qui était un mouvement, dans les années 70, GPTC dont je n'ai jamais fait partie, moi. J'étais resté fidèle à la démocratie chrétienne, donc à l'intérieur du PSC. Les différends vont naître à ce moment-là et la coupure va se faire. Marc Delbovier va créer le POC, alors on va devenir, à la limite, des ennemis parce qu'il y a le GPTC, il y a le POC et il y a la DC. Ce sont les disputes à l'intérieur.

Au niveau démocratie chrétienne, il y avait des contacts avec Charleroi puisqu'il y avait des comités permanents auxquels nous assistions avec André Magnée, toujours à l'époque et Califice et Maystadt, et caetera. Et je crois qu'André Magnée avait amené sur la liste Michel Hansenne et c'est l'année où nous avons eu trois élus. Michel Hansenne a été troisième élu. Mais Michel Hansenne ne s'est jamais affiché comme purement démocratie chrétienne. André Magnée l'avait amené mais Michel Hansenne s'était plutôt affiché sans famille. Donc quand on regardait les groupes au niveau de Liège, il y avait la DC, les sans famille et la droite. Michel, donc était un peu dans les deux, il assistait à des réunions de démocratie chrétienne mais il militait aussi dans les sans famille.

On a continué à militer et en 1981, j'ai pris des responsabilités au niveau de la centrale. J'étais secrétaire régional depuis 71. Et puis c'est le départ de Jean Braham et j'ai succédé à Jean Braham, le 1er septembre 1981.

En mettant en évidence les oppositions internes aux organisations ouvrières chrétiennes, Louis Smal insère son choix politique dans un ensemble constitué par les militants de ces organisations. Mais quand il évoque les tendances internes au parti, la communauté dans laquelle il s'insère est

---

<sup>1</sup> Entretien avec Marc Delbovier, 9 avril 1997.

constituée par les militants du parti. Comme nos autres interlocuteurs, les paradigmes et le syntagme qu'on peut utiliser pour décrire sa position politique ne sont pas modifiés au cours de cette période. Comme pour les autres également, il y a peu de références à une spécificité chrétienne pour la période en cours. Bien que chaotique, la période n'apparaît pas comme une remise en cause des valeurs et des choix qui ont été effectués dans la période antérieure. Par rapport à la question de la carrière politique, il est remarquable que l'acteur ne fait pas allusion à un rôle personnel qu'il aurait pu ou voulu jouer sur la scène politique. Il se situe comme un acteur du système mais non comme une personnalité de la scène politique. Il n'évoque aucune envie d'être passé à côté d'une carrière plus visible peut-être parce qu'il sait que le pouvoir et la renommée ne sont pas nécessairement liés.

#### JEAN HALLET

Cet acteur social est volontairement resté dans l'ombre plutôt que sous les feux de la rampe. La même remarque sur la réalité du pouvoir peut être faite à propos de ses choix.

Donc je n'ai pas accepté de mandat politique ni d'être membre d'un parlement, ni ministre, mais je crois bien que c'est principalement parce que je voyais bien ce que j'avais à faire là où j'étais. Je sentais que j'avais une responsabilité là et je croyais au travail de la mutualité. [...] A ce moment-là je croyais que ma vocation était plutôt là, même si je portais beaucoup d'intérêt à la politique.

Lorsqu'il y a eu la scission des partis, il y avait un président commun qui était Robert Houben. Et à ce moment, un beau jour Charles-Ferdinand Nothomb et Wilfried Martens sont venus me voir à la mutualité pour me demander de devenir président commun. J'ai dit non. En même temps je sentais que c'était un boulot trop lourd, que je ne pouvais pas cumuler avec mon boulot à la mutualité et je ne voulais pas renoncer à la mutualité. Et en plus, peut-être que là-bas j'aurais été condamné à un rôle de pot de fleur et j'étais trop jeune pour cela. Je crois que ce qui a été dominant, c'est cela, je me disais que j'avais mon boulot et ce n'est pas par manque d'estime, au contraire j'ai de l'estime pour ceux qui s'engagent en politique.

J'ai toujours montré la couleur, je suis PSC et je le reste. Au sein du MOC on a décidé le pluralisme politique. J'ai adhéré à cela parce que tel était le sentiment des gens à ce moment-là. [...] Le pluralisme pouvait se concevoir mais pas unilatéralement, le pluralisme cela ne pouvait pas être la liberté de s'engager soit au RW, plus tard chez les Ecolos et considérer comme condamnables ceux qui s'engageaient au PSC. Donc moi j'ai continué à respecter et avoir de l'amitié pour ceux qui sont engagés ailleurs, que ce soit Germain au RW, que ce soit Jean Verjans chez les Ecolos, donc c'était vraiment leur droit, c'était aussi mon droit de m'engager ailleurs, ce qui fut respecté mais il fut un temps où on aurait presque voulu que l'on rase les murs, ceux qui étaient au PSC, ce que je n'ai jamais accepté de faire, moi. J'ai mon engagement, je montre ma couleur.

C'est drôle j'étais plus réservé à l'égard de la formation du gouvernement social-chrétien-libéral. Tindemans est Premier ministre et avec comme ministres Alfred Califice et André Oleffe, Jos De Saeger. Personnellement dans le mouvement j'étais un des très rares à être contre et je me souviens avoir frémé d'avoir entendu dire - je ne citerai pas le nom - un leader important: " Nous on va montrer aux socialistes ce que l'on sait faire comme politique sociale sans eux ". On a vu la facture, maintenant! Et alors quand les socialistes sont revenus au pouvoir ils ont dit oui mais pas pour boucher les trous faits avant nous, c'est à notre tour maintenant de dire que l'on fait des dépenses. Oui, mais on arrive à la dette publique qui est ce qu'elle est qui inhibe le mouvement social et qui nous inhibe tous. Si on ne veut pas être irresponsable, il faut la résorber.

A l'époque où Nothomb négociait avec Perin, Gol et Knoops pour les faire entrer au PSC, nous avons mis un holà. Il ne m'en a pas voulu mais c'est moi qui ai arrêté les choses. Je lui ai dit : " En rentrant à Bruxelles, Robert et moi, on dit à nos gens: " écoutez, les choses étant ce qu'elles sont, il n'y a plus qu'une chose à faire, c'est d'entrer au PS " " Tu le prends comme ça? " " Oui, je le prends comme ça. " J'avais dit ça au nom de Robert D'Hondt. Robert ne m'avait pas démenti, il avait opiné du chef. Il y avait Robert, Alfred Califice et moi et Charles-Ferdinand. Je voulais dire par là que si le PSC avait un sens c'était pour défendre certaines valeurs et une certaine ligne. Bien des années auparavant, il y avait quelqu'un d'autre qui avait songé à Gol dans un autre cas et une autre fonction. J'avoue que c'est moi qui avais dit: " Non, il faut une cohérence et chrétienne et sociale et là il y a des antinomies, il ne faut pas faire cela. "

Le premier gouvernement Martens avait été voulu par André Cools notamment. Je me souviens de Cools, venu chez moi et disant: " Il faut faire un gouvernement présidé par Martens ". Celui-ci était président du CVP à ce moment là. Et je me souviens bien lui avoir répondu " Mais ne crois-tu pas que c'est un peu tôt? On va peut-être un peu vite pour que, d'emblée, il soit premier ministre. "

De temps en temps j'ai joué un petit rôle comme président du conseil d'administration du CEPES. C'était une machine qui tournait et le rôle était purement formel et administratif. Mais je jouais un petit rôle quand les directeurs partaient, parce que le CEPES c'est surtout les directeurs. Mais quand ils partaient, il faut bien que quelqu'un s'occupe de les remplacer. Et alors j'étais là quand on a remplacé Geens par Vandeputte, Vandeputte par Van Rompuy, Van Rompuy par Martens, Martens par Falter. Et même de succession en succession je m'en occupais de plus en plus.

C'est comme tel que je suis membre du comité directeur du parti, c'est cela qui donne ma légitimité comme membre du comité directeur du parti. Depuis de longues années je n'y allais jamais parce que le comité directeur du parti se réunit toujours le lundi matin et tous les lundis matin se tenait le comité de gestion de l'INAMI qui, professionnellement pour moi, déontologiquement, devait avoir l'absolue priorité et je n'assistais au comité directeur du parti que lorsqu'il ne se réunissait pas le lundi et il ne se réunissait pas le lundi qu'au moment des crises, ce qui fait que quand on me voyait arriver, on disait: ah c'est la crise, Jean Hallet s'amène. On en rigolait. Il y a eu deux ou trois fois des comités directeurs qui commençaient par une grande rigolade. Mais depuis que je suis retraité alors j'y vais. J'y suis depuis longtemps, au moment où Houben a quitté la présidence du parti. " Je refuse d'être président du parti je ne vais pas encore en prime refuser d'être le président du CEPES ". Je suis resté depuis lors.

J'ai participé parfois à certaines formations du gouvernement, je me rappellerai toujours par exemple un gouvernement, lorsque VDB est redevenu président du PSC, abandonnant sa fonction de Vice-premier ministre et de ministre de la Défense nationale. A ce moment-là, le ministre senior PSC était Alfred Califice et la négociation nous faisait choisir entre, d'une part, un poste ministériel pour Alfred Califice et un poste de secrétaire d'Etat pour Philippe Maystadt et, d'autre part, le titre de Vice-premier ministre pour Alfred Califice mais alors, pas de secrétariat d'Etat pour Philippe Maystadt. Et Alfred Califice et moi pesions le pour et le contre et Alfred Califice a accepté que Philippe devienne secrétaire

d'Etat et lui-même ne serait pas et ne serait jamais Vice-premier ministre. Cela méritait un petit coup de chapeau, c'est comme cela que cela s'est passé à l'époque et alors Demaret a pris la succession de VDB comme ministre de la Défense nationale et Vice-premier ministre. J'étais très mêlé aux discussions.

Durant cette période, Jean Hallet cumule les responsabilités, au croisement des organisations ouvrières chrétiennes francophones et du parti social chrétien. Au titre de secrétaire général de la mutualité chrétienne, il représentait le lien privilégié entre la puissance de l'ACW et le MOC. Il ne s'agit bien entendu pas seulement de transmission, mais d'un jeu plus complexe, plus dialectique où la solidarité nationale quasi inconditionnelle qu'on trouve à l'intérieur des organismes liés à la sécurité sociale est utilisée pour justifier la représentation relativement plus favorable des démocrates chrétiens wallons. Jean Hallet apparaît donc comme un unitariste aux yeux des militants régionalistes wallons mais comme un wallingant aux yeux de certains Flamands. Inversement, ses fonctions dans les conseils d'administration d'organismes publics en font un représentant de la gauche wallonne du PSC dans les grandes institutions, une courroie de transmission de l'ACW et du CVP ou un professionnel habile à utiliser ces différentes puissances et à surmonter leurs contradictions dans une synthèse toujours en équilibre instable. Cet équilibre n'est pas seulement personnel, il est aussi symbolique de l'institution, à la recherche du bien commun par la solidarité entre les bien portants productifs et les improductifs malades chômeurs. Pour reprendre les termes de Bourricaud, il se trouve toujours à la limite de l'association et de la rivalité par rapport à chaque clivage. Les endroits où il se trouve sont des endroits centraux du contact entre partisans d'un centre fort et de périphéries autonomes, entre défenseurs de l'augmentation de la part de la plus-value distribuée au capital ou au travail, entre cléricaux et anticléricaux et même entre défenseurs d'un environnement plus productif ou plus sain.

### **FRANÇOIS MARTOU**

A la fin de cette période, il est directeur à la Faculté ouverte de Politique économique et sociale, à Louvain-la-Neuve, président du groupe Bastin-Yerna, membre du FDF et vice-président du Mouvement ouvrier

chrétien. Son regard est celui d'un universitaire engagé dans les organisations ouvrières chrétiennes, en cheville avec celles-ci. Participant actif de la période, il reste cependant peu loquace sur ce qu'il a fait à ce moment.

D'une certaine manière la reconnaissance dans le MOC du fait qu'il y a plusieurs tendances et que la démocratie-chrétienne du PSC est une tendance, est clairement reconnu en 72 au nom du fait que l'on reconnaît qu'en même temps, à cette époque là il y en a qui sont au RW et FDF. Toujours est-il que tout cela tourne autour du fait qu'une partie du MOC ne veut pas se reconnaître dans le PSC mais ne veut pas non plus dévaloriser le travail des gens du MOC qui s'y trouvent. Une partie du MOC se reconnaît dans des types qui sont au FDF-RW mais ne se reconnaît pas dans le FDF-RW et d'une certaine manière la fondation politique c'était la table ronde des élus politiques et des responsables politiques qui se revendiquent du programme du MOC. Donc cela est typiquement l'affirmation d'un groupe de pression qui dit avoir des gens dans plusieurs partis et qu'en contrepartie, ces gens doivent respecter les programmes. C'est assez curieux. C'est vraiment la logique d'un lobby qui dit: nous on a un programme politique qui est plus fort que le parti politique et donc pour qu'un type puisse dire qu'il est avec nous, il doit s'engager à les défendre dans ces partis quels qu'ils soient.

Donc, 68 est plutôt un moment surconformiste au MOC mais caché derrière le PSC, l'affaire de Louvain. Le PSC redevient le PSC sans le CVP, il pourrait être plus progressiste et caetera. Mais cela ne dure pas longtemps et Objectif 72 est typiquement l'émanation de la volonté de créer un autre mouvement, et caetera. Alors à partir de 72, c'est le vécu du pluralisme. Mais au fond, le vécu du pluralisme, il va changer quand le RW aura disparu et il va changer aussi quand le FDF sera devenu FDF-PRL et il va changer aussi de nature quand Ecolo va monter en puissance.

En fait les seuls qui ont déconfessionalisé en Belgique c'est Vanaudenhove et le PRL. Mais les socialistes non. Ils ont accepté la méthode de la pêche à la ligne et donc il y a des types qui ont été chrétiens et qui sont reconnus comme socialistes, ce n'est pas facile pour eux.

François Martou semble estimer que la déclaration de pluralisme, circonstancielle, part d'une survalorisation de la puissance du MOC. D'autre part, l'échec du rassemblement des progressistes est essentiellement le fait des socialistes qui se sont révélés incapables de faire une place suffisante aux

représentants des organisations ouvrières chrétiennes. Comme pour les autres acteurs sociaux interrogés, les priorités politiques semblent rester les mêmes que durant la période précédente.

### GERARD DEPREZ

Le cas de Gérard Deprez durant cette période est celui de l'ascension vers la présidence du parti d'un intellectuel organique qui va faire ses preuves de gestionnaire de dossiers.

Après avoir défendu ma thèse de doctorat, sur un coup de tête en 1974, parce que l'Université de Louvain ne m'a pas donné la promotion que j'avais demandé - je voulais devenir chef de travaux ou premier assistant, je ne sais plus - je me suis dit: une institution qui préfère cette personne-là à moi, il ne faut pas y rester longtemps. Donc je suis parti et je suis allé à l'époque, voyez comment l'histoire nous rattrape, chez Charles-Ferdinand Nothomb qui, à ce moment-là m'a fait entrer dans le Cabinet de Jean-Pierre Grafé qui était ministre de la Culture française. C'était en avril 1974 et je suis devenu conseiller en charge des problèmes budgétaires des institutions scientifiques et du patrimoine. Comme officier budgétaire, je me souviens qu'à ce moment-là, c'est un élément important, j'ai beaucoup discuté avec mes amis du Mouvement ouvrier chrétien sur les crédits, le remboursement des crédits pour l'éducation populaire et je me souviens qu'une année, il faudrait vérifier cela, mais j'ai le sentiment qu'en une seule année j'ai dû augmenter les crédits qui intéressaient le MOC, maintenant je m'en veux de cette erreur, de près de 30 % - entre 25 et 30 % - d'une année à l'autre. Il faut dire que c'était une grande période d'irresponsabilité budgétaire mais cela c'est autre chose.

Alors à partir d'octobre 75, je suis resté avec Van Aal, Grafé a été débarqué assez vite, je ne sais plus pour quelle raison, à cause du remaniement gouvernemental, on avait commencé un gouvernement minoritaire social-chrétien libéral et puis le RW est entré dans le gouvernement, il a fallu faire de la place, Jean-Pierre Grafé est sorti et c'est Henri-François Van Aal qui l'a remplacé et comme il était bruxellois il a gardé la Culture, il est devenu aussi Secrétaire d'Etat pour la Région bruxelloise sur base de la loi de régionalisation transitoire de François Perin. Alors en octobre 75, Nothomb m'appelle à la rue des Deux Eglises et je suis devenu conseiller politique du président du parti. J'étais chargé des

relations internationales et j'étais chargé de la coopération avec le CVP et j'avais d'ailleurs un collègue qui travaille ici dans le bureau à côté, au parlement européen, Rafaël Chanterie et lui et moi nous étions ensemble, le secrétariat politique général du PSC-CVP et nous assurions le secrétariat de ce que l'on appelait à l'époque le praesidium PSC-CVP qui se réunissait toutes les semaines le lundi après-midi. Je suis resté dans cette fonction, ce qui m'a permis d'ailleurs d'être un des négociateurs des statuts du PPE et du premier programme politique du PPE avec Wilfried Martens et Raf Chanterie. A partir d'avril 79, je suis devenu chef de cabinet du Vice-premier ministre Vanden Boeynants, je dirigeais un Cabinet qui était situé à la rue Ducale et qui s'occupait de tous les autres dossiers à l'exclusion de ceux de la Défense nationale.

Pendant l'époque où j'étais conseiller politique général du PSC CVP, j'ai appartenu à la démocratie chrétienne. Donc j'ai participé aux réunions de la démocratie-chrétienne et l'équipe qui était autour de Nothomb à ce moment-là qui était composée de Michel Hansenne, secrétaire politique, de Raymond Langendries, secrétaire général, de moi-même, conseiller politique et de René Gérard qui était l'attaché de presse, nous étions considérés comme la bande des quatre de centre-gauche. Donc les tensions commençaient à devenir très fortes à l'intérieur du PSC parce que l'on prétendait que la démocratie-chrétienne par notre intermédiaire avait pris le pouvoir dans le parti. Immédiatement après avoir été chef de cabinet du Vice-premier, il y a des élections à la présidence du PSC et je me présente contre VDB. Donc c'est le chef de cabinet qui se présente contre son ministre. VDB gagne et je fais un score de 34,5 % ou 36 %, je ne sais plus, disons plus 1/3 des voix, il faudrait vérifier.

VDB devient président de parti et moi je reste le chef de cabinet de politique générale de José Desmaretz qui devient Vice-premier ministre. Puis arrivent les élections de 1981 qui sont catastrophiques, le PSC est laminé, les centristes et les démocrates-chrétiens ne veulent pas entendre parler d'une coalition de centre-droite, ce que les faits imposent et ce que veut VDB.

Le chemin suivi par Gérard Deprez se fait en sept ans, à l'intérieur du parti, en liaison plus spécifiquement avec la démocratie chrétienne, loin des états d'âme et des tentatives de représentation collective des successeurs d'Elie Baussart. L'appartenance politique semble d'abord celle du parti comme organisation, comme appareil pour arriver au pouvoir. Le paradigme clérical-anticlérical lui-même semble être considéré sous sa face organisationnelle,



pragmatique, paulinienne. L'appartenance à la démocratie chrétienne est mise à distance dès les élections de 1981 et le travaillisme est présenté comme une étiquette posée de l'extérieur sur son action, sans que ses convictions n'aient l'air d'avoir été touchées. Les autres paradigmes se révèlent moins opérants.

## Chapitre 11 : Solidarité et participation

Le gouvernement de Mark Eyskens avait été mis sur pied à la suite de l'impossibilité pour les socialistes d'accepter les mesures draconiennes proposées par Wilfried Martens pour faire face à la situation économique et budgétaire<sup>1</sup> de la Belgique estimée catastrophique lors du sommet européen de Maastricht le 24 mars 1981. Mark Eyskens lui-même tombe sur l'affirmation le 18 septembre 1981 que les ministres socialistes refusent désormais d'assister aux réunions de gouvernement tant que le financement de la sidérurgie wallonne ne serait pas assuré.

Dans ces conditions, les élections législatives du 8 novembre 1981 furent une défaite pour les partis sociaux-chrétiens restés sur la défensive. La vague de thatcherisme et de reaganophilie d'une part, la prise de conscience des problèmes d'environnement (Amoco Cadiz, Three Mile Island) d'un autre, ainsi que, d'un tiers côté, la lassitude par rapport aux problèmes communautaires dont on estimait en Flandre qu'ils avaient été réglés à l'avantage des francophones et en Wallonie qu'ils avaient trop duré, expliquent l'orientation d'ensemble des résultats. Le CVP a perdu 14 sièges à la Chambre et n'en a plus que 43 (il reste donc le parti le plus important) ; le PSC perd 7 sièges et n'en conserve que 18 ; le FDF/RW est réduit à 8 représentants en perdant 7 ; le PC maintient 2 sièges, soit deux de moins que lors des précédentes législatives de 1978. Les partis gagnants sont le PRL avec 24 sièges (+9) ; le PVV avec 28 sièges (+6) ; la VU avec 20 sièges (+6) ; Ecolo avec 4 sièges, gagnait ses premiers sièges au parlement ; l'UDRT avec 3 sièges (+2) était en position de négocier son entrée au PRL ; le PS avec 35 sièges (+3) avait en fait perdu des voix. Le SP avec 26 sièges et le Vlaams Blok avec 1 siège, obtenaient un statu quo.

C'est donc Wilfried Martens qui incarnait le réalisme budgétaire et qui avait intériorisé les contraintes économiques, surtout après la croisière sur le *Flandria* . Deux interprétations différentes peuvent être proposées de cette

---

<sup>1</sup> BISMANS Francis, VERJANS Pierre, " Années faciles et difficiles ", in DEWACHTER Wilfried et alii, *Un parti dans l'histoire* , Duculot, 1996, pp.79-134, p.128.

rencontre, le 3 octobre 1981, sur l'Escaut, de quatre-vingt personnalités de la scène politique et économique. La première, incarnée par la position occupée par Paul-Willem Segers comme ancien président de l'ACW, souligne l'importance de la défense de la logique des *standen* au sein du CVP<sup>1</sup>. La seconde trouve sa réalité dans le fonctionnement politique de Paul-Willem Segers, traumatisé depuis le début de sa carrière de propagandiste national de l'ACW par le mur d'argent qui avait ruiné les espoirs du gouvernement travailliste Pouillet-Vandervelde et met en évidence le consensus, la recherche d'une " solution des graves problèmes auxquels notre pays est confronté " <sup>2</sup>, la volonté de trouver un intérêt objectif commun au capital et au travail. Bien entendu, une interprétation n'empêche pas l'autre mais il semble utile de se poser la question de la priorité dans la teneur du message. Pierre Harmel et Jean Hallet, tous deux parfaits bilingues, étaient les seuls invités du PSC francophone, alors que le président de l'époque, Paul Vanden Boeynants était bilingue également. Il semble donc qu'il s'agisse plutôt de la mise sur pied d'une politique de redressement ou de la rigueur, soit une mise en confiance du capitalisme au sein d'une Europe qui sert de révélateur ou de paravent pour des mesures de restriction des dépenses publiques car il y a, à cette rencontre, plus de responsables économiques que scolaires ou hospitaliers.

Après les élections, le PSC tira comme conclusion que la manière dont le CEPIC était organisé par son secrétaire Benoît de Bonvoisin en avait fait un instrument de démonstration publique des dissensions internes et avait nui aux résultats du parti. La dénonciation des liens de de Bonvoisin avec l'extrême droite achevait de discréditer celui-ci. Les pertes électorales à Bruxelles avaient diminué la capacité d'influence de Vanden Boeynants. Lorsque celui-ci menaçait de démissionner le 1er décembre 1981 si le parti n'acceptait pas l'alliance gouvernementale avec les libéraux que le formateur Willy De Clercq proposait, il fut pris au mot et une majorité du comité directeur rejeta sa proposition " aux termes de débats dramatiques, au cours desquels, de surcroît, VdB, se rendant

---

<sup>1</sup> FALTER Rolf, " Crise et mutation (1981-1994) ", in DEWACHTER Wilfried et alii, *Un parti dans l'histoire*, Duculot, 1996, pp. 135-157, p.138.

<sup>2</sup> FRANSSSEN Peter, MARTENS Ludo, *L'argent du PSC-CVP ou la mort d'un dirigeant de la CSC*, Editions EPO, Berchem, 1984, 211 pages, p. 147.

aux toilettes, heurta du nez une poutre en béton et revint en réunion le visage en sang ”<sup>1</sup>. Le lendemain, 2 décembre 1981, le groupe des jeunes qui étaient montés dans l'appareil du parti durant la présidence de Charles-Ferdinand Nothomb avant 1979, Maystadt, Hansenne, Deprez, Langendries, propulsa à la tête du parti comme président *ad interim* Gérard Deprez. Alors, l'alliance avec les libéraux fut acceptée ainsi qu'une dissolution des organisations à affiliation spécifique et structures propres. Cette alliance qui apparaissait inévitable pour l'appareil du parti et les responsables économiques représentait un coup dur pour les organisations ouvrières qui allaient devoir "faire accepter" l'austérité chez les travailleurs, en concurrence avec des organisations rivales qui allaient organiser le combat de défense. Le 17 décembre 1981, le gouvernement Martens-Gol prêtait serment.

Déjà avant les élections, le MOC avait lancé des questionnaires pour susciter un débat au sujet de son action politique. La question fondamentale était celle du pluralisme décidé en 1972 et plus largement, l'évaluation des stratégies politiques, y compris la question d'un mouvement, prolongement politique.

Le 9 janvier 1982, le Comité permanent de la Démocratie chrétienne de Wallonie et de Bruxelles se réunit sur le thème des relations avec le Mouvement ouvrier chrétien. Les conclusions des carrefours furent les suivantes.

*" 1. Tous les carrefours ont unanimement condamné le pluralisme du MOC qui est perçu comme révolu et même négatif. Son rôle de groupe doit être redéfini.*

*" 2. La DC au PSC?*

*- la DC doit rester au PSC, mais il y a des échéances :*

*- l'élection du président ;*

*- le congrès doctrinal.*

*- il faut soutenir l'action des ministres mais ils doivent pouvoir quitter le gouvernement.*

*- il faut exclure du PSC la droite fascisante.*

*- le MOC doit aider la DC à réinvestir le PSC, il doit cesser de condamner la*

*DC.*

*" 3. Le MOC parti politique ? (différence entre les carrefours)*

*- quelle articulation sera possible entre la DC et le MOC?*

*- on encourage l'initiative du MOC, nous devons y participer.*

---

<sup>1</sup> FALTER Rolf, " Crise ... ", *op.cit.*, p. 139.

- attendre les réponses et les choix du MOC.

- *Le MOC ne doit pas organiser de parti parce que les intérêts de ses composantes ne sont pas assez homogènes.* ”<sup>1</sup>

Parmi les réflexions qui mènent à ces positions, quelques unes méritent d’être retenues, afin de cadrer le débat. Ces questions sont ici épinglées et ne représentent pas l’ensemble du cadre conceptuel dans lequel la personne s’exprime.

Il apparaît ainsi qu’aux yeux de certains, “ s’il est logique que le MOC ait un prolongement politique, il est moins évident qu’il puisse se constituer en parti politique. La DC est le prolongement politique logique. ”, mais “ le MOC est-il représentatif de l’ensemble de ses organisations? ”<sup>2</sup>. Certains estiment que “ la position de la DC s’est affaiblie au cours des années (de Seraing à Floreffe !), c’est le résultat du pluralisme du MOC ”, cependant “ les DC dans les autres partis ne sont pas mieux lotis que nous - Que retrouve Martou comme option politique du MOC au FDF ? ”<sup>3</sup>. D’autres n’ont pas l’impression d’être si faibles que cela : “ Dans ce gouvernement qui ne me plaît pas, nous avons malgré tout 2 DC wallons et 5 flamands donc 7 ministres. Si l’on pratiquait dans les pouvoirs spéciaux une politique scandaleuse vis-à-vis du monde du travail, les 7 amis démissionnent et le Gouvernement est renversé malgré des pouvoirs spéciaux et je vous demande de la faire si l’on se moque de nous ”<sup>4</sup>. A propos des avantages et des inconvénients du pluralisme, retenons un apport de Jean Hallet au débat : “ Mais qu’allons-nous faire de ceux qui ne sont pas au PSC ? Les exclure ? Casse-cou ! ”<sup>5</sup>. Michel Hansenne, lui “ considère que le MOC est une organisation faible composée d’organisations fortes ” et l’interrogation fondamentale consiste à “ savoir ce que veut la CSC ; souhaite-t-elle aboutir à un prolongement politique qui est le prolongement du front commun ”, et la réponse peut être trouvée comme suit. “ L’objectif du PS et de la FGTB est de

---

<sup>1</sup> D.C.W.B., Conseil permanent, *Thème: relations avec le MOC*, Namur, 9 janvier 1982, (archives CRISP)

<sup>2</sup> Ibidem, p. 5.

<sup>3</sup> Ibidem, p. 6.

<sup>4</sup> Ibidem, p. 18.

<sup>5</sup> Ibidem, p. 8.

déstabiliser le monde chrétien et jusqu'à présent ils y sont parvenus. Le problème est de savoir vers quelle orientation politique l'on va ; si c'est vers un centre gauche, il n'y a que la DC qui puisse être l'expression politique du MOC. Par contre, si l'on veut aller ailleurs, il faut que nous sachions politiquement si nous sommes différents de certains de la CSC " <sup>1</sup>. Le pragmatisme de Michel Hansenne le conduit à disséquer l'unité de façade du MOC, à aller explorer le comportement des organes sociaux internes et leurs fonctions sur l'opinion publique et une fois cette dissociation obtenue, à reposer le problème au niveau politique, de sorte que le PS et la FGTB apparaissent comme une unité, ce qu'ils ne sont pas non plus.

L'exploration de l'hypothèse suivante par un carrefour de Bruxelles mérite d'être répétée.

*" Parti ouvrier chrétien, le créer revient à bipolariser la vie politique.*

- éclatement du pays
- nécessité de passer la barrière électorale. On aurait peu d'élus par rapport au PS
- *Quid du monde institutionnel chrétien : écoles, hôpitaux ... "* <sup>2</sup>

Cette dernière question revient à paralyser toute tentative de sortie de l'unité du monde chrétien, cette fois sans l'autorité du cardinal mais au nom du clientélisme que les institutions mises en place par l'Eglise et pour la défense de l'Eglise. Ce n'est donc pas l'autorité ecclésiastique qui joue le rôle unificateur mais les institutions qui étaient à l'origine chargées de protéger. Typiquement, il s'agit d'un indice d'un passage d'une motivation communautaire à une motivation basée sur l'organisation d'intérêts. Autrement dit, les écoles et hôpitaux des réseaux catholiques ont été mis en place par une commune vision de la vie sociale, rattachée à l'Eglise catholique. L'argument utilisé ici consiste à considérer ces institutions qui étaient des institutants de la communauté catholique comme des institués justifiant l'existence d'un parti catholique ou chrétien. Remarquons que la puissance de l'argument vient en partie de sa non explicitation car, si on le replace dans le contexte dans lequel il a été prononcé, il signifie ou que ces institutions sont des réservoirs électoraux pour le PSC ou

---

<sup>1</sup> Ibidem, pp.16-17.

<sup>2</sup> Ibidem, p. 9.

que ces institutions ne survivent que par l'appui du PSC. Dans les deux cas, l'explicitation de l'argument le vide de sa substance. Vu le milieu culturel de l'enseignement catholique, il est fort probable que le PLP puis le PRL y ont des électeurs et leur existence ne garantit pas en soi un électorat au PSC. Par ailleurs, si deux partis s'offrent à protéger une institution, il est peu douteux que cette protection soit moins efficace que la protection d'un seul.

Enfin, la parole revient à Jean Hallet dont nous retiendrons cet appel à la prudence à l'assemblée. " Actuellement, la présidente et le secrétaire politique font le tour des sections du MOC et les réponses sont différentes de celles apportées ici " <sup>1</sup>.

L'aventure de Solidarité et Participation fut décidée lors du conseil central du Mouvement ouvrier chrétien du 6 février 1982.

L'introduction du secrétaire général signifiait qu'il ne s'agissait pas de créer un " parti politique dont l'objectif, en plus de ses aspects associatifs, est de participer au pouvoir politique et, pour ce faire, de se présenter dans l'arène électorale " ni de remplacer le MOC mais d'opérer le " rassemblement - sur base d'affiliations individuelles - d'hommes, de femmes - membres et militants de nos organisations ou non - en vue de l'organisation d'une action politique qui tienne compte de tous les dédales et toutes les stratégies politiques indispensables, dans la perspective de la mise en oeuvre, sur le terrain spécifiquement politique, de nos objectifs et de notre programme " <sup>2</sup>. Plus encore, quant à l'orientation concrète du mouvement, le bureau se refusait ou était incapable d'en tracer les azimuts. " Il ne peut s'agir de déterminer dès maintenant, les formes d'action ou de stratégies futures. Il doit être clairement affirmé qu'aucune forme d'organisation ou d'alliance future n'est prédéterminée, ni dans un sens ni dans l'autre. Ni dans le sens d'une alliance avec le PSC, ni dans le sens de la création d'un nouveau parti. " <sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Ibidem, p. 24.

<sup>2</sup> STELANDRE Raymond, " Projet du bureau du MOC pour la création d'un mouvement politique ", *Introduction au Conseil central du MOC du 6 février 1982*, p. 5, archives CRISP.

<sup>3</sup> Ibidem, p. 6.

La présidente depuis 1979, Jeanine Wynants rappelait le sens du travail d'évaluation de l'action politique du MOC, lancée avant les élections de novembre 1981. C'est qu'en effet, les militants " ne se retrouvaient ni dans le PSC en pleine dérive droitière, ni dans le RW exsangue de par ses divisions internes, ni dans un FDF plus disparate que jamais, ni dans un PS dont les pratiques sont en discordance avec le discours et qui n'a jamais encore prouvé dans les faits sa capacité de respecter les travailleurs chrétiens organisés ". Cette dispersion des militants est révélatrice, selon elle, du fossé qui s'est établi entre ceux qui se sentent investis des aspirations populaires et les responsables de la conduite de l'Etat. Et le mouvement doit résoudre cette tension sous peine de consacrer " une résignation et un immobilisme que nous ressentons au fond de nous-mêmes comme une trahison vis-à-vis des travailleurs " <sup>1</sup>.

L'exposé du secrétaire politique Georges Liénard trace les contours des grandes tendances qui existent à l'intérieur du Mouvement ouvrier chrétien et de ses organisations constitutives à propos de l'action politique. La première remarque concernant le pluralisme institutionnel, c'est-à-dire la reconnaissance par le mouvement du fait que l'engagement de tel ou tel parti est légitime par rapport aux objectifs des organisations, est la suivante.

*" D'abord il y a, à ce jour, un net refus à ce que le pluralisme institutionnel conduise à reconnaître le PS comme débouché politique du MOC et de ses militants. Pour la quasi unanimité des militants du Mouvement, le pluralisme institutionnel du MOC ne doit pas être élargi au PS. Cette attitude n'est pas une attitude anti PS. " <sup>2</sup>*

L'étrangeté de cette dernière phrase prend sens suivant la grille d'analyse structurale proposée, par une position qui n'est pas une opposition paradigmatique, mais une succession syntagmatique. Il ne s'agit donc pas d'une prise de position contre ce qui fait l'identité fondatrice du PS, c'est-à-dire la défense des travailleurs mais contre la deuxième position du PS, à savoir son anticléricalisme. Il est question pour les militants du MOC, de la défense et des travailleurs et des intérêts de l'Eglise ou des institutions héritières de l'Eglise.

---

<sup>1</sup> WYNANTS Jeanine, " Introduction ", *Conseil central du MOC*, 5 février 1982, p.3, archives CRISP.

<sup>2</sup> LIENARD Georges, " Le M.O.C. et la politique ", *Conseil central du MOC*, 5 février 1982, p. 2, archives CRISP.



Car pour ce qui est des oppositions paradigmatiques, on les trouve au paragraphe que voici.

*“ Enfin, il apparaît clairement que le pluralisme institutionnel du MOC ne peut - en aucun cas - signifier l'appui et la reconnaissance de l'engagement politique auprès du CEPIC du PSC [...] du PRL ou de l'UDRT. ”*

Ces groupes politiques partagent en effet la caractéristique de défendre le capital contre le travail et il y a opposition sur l'enjeu de distribution de la plus-value. Ce sera donc entre ces deux paragraphes que va se trouver la voie suivie par le MOC, partagé, d'après son secrétaire politique entre deux groupes.

*“ Ensuite, une large majorité qui n'est pas homogène quant à ses objectifs, pense qu'il faut supprimer le pluralisme institutionnel du MOC. Pour une moitié d'entre eux, le MOC doit reconnaître comme seul débouché politique la DC du PSC et en ce sens, pour eux, le pluralisme institutionnel décidé en 1972 a été et est une mauvaise stratégie par rapport au parti politique. Seul le MOC travaillant uniquement avec la DC du PSC peut parvenir à avoir une efficacité politique et donc à réorienter profondément le PSC.*

*“ L'autre moitié n'est d'accord de supprimer le pluralisme institutionnel qu'à la condition explicite que le débouché politique du MOC [soit] soit un nouveau parti autre que le PSC actuel, soit le PSC débarrassé du CEPIC ou du Rassemblement du Centre qui rejoindrait le PRL ou l'UDRT. Cela correspond à la réalité de notre mouvement, c'est sur cette division qu'il faut vouloir travailler pour la dépasser ensemble.*

*“ Par ailleurs, une partie des militants et des responsables pense qu'il faut, en tout état de cause être prudent avant de supprimer le pluralisme institutionnel, et cela pour deux raisons. Première raison : si nous ne parvenons pas à nous regrouper et à décider ensemble, seul le pluralisme institutionnel peut nous tirer d'affaire et nous permettre de continuer à vivre ensemble. Deuxième raison : en fait, le mouvement politique à créer sera pluraliste puisque comportant des personnes affiliées à des partis politiques différents. ”<sup>1</sup>*

Dans ces conditions de départ, il paraît quasi impossible de construire une formation politique unique. En effet, pour les uns, l'appartenance au monde catholique est plus forte que l'appartenance au monde du travail tandis que pour les autres, bien que l'appartenance au monde catholique empêche de rallier le PS, l'appartenance au monde du travail est première. Ce paradigme pose problème, le même problème qui se posait à Elie Baussart. Ce malaise était apparent avant les élections du 8 novembre 1981 mais ces élections et la coalition gouvernementale qui s'est mise en place à leur suite l'ont rendu encore plus évident. “ De plus, l'alliance gouvernementale actuelle, PSC-PRL, acceptée par la DC du PSC contre l'avis du Bureau du MOC, crée un malaise et une contradiction supplémentaire. ”<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Ibidem, p.3.

<sup>2</sup> MOC, “ Synthèse des débats qui ont eu lieu dans les régions du M.O.C. et dans ses organisations constitutives à propos de l'action politique du M.O.C. et son prolongement ”,

A la suite de ce conseil central, les résolutions concernant l'action politique du M.O.C. et la création d'un Mouvement politique furent adoptées par le conseil central du 27 février 1982.

Mais du côté du PSC, Gérard Deprez a réussi à démanteler le CEPIC, à "éliminer la droite fascisante" et à neutraliser la Démocratie chrétienne qui, bien que non officiellement abolie, "a progressivement disparu de la scène politique en tant qu'organisation distincte"<sup>1</sup>. Au moment où les places d'attachés de cabinet s'ouvraient pour les militants de la DC, les déclarations autonomes ou en contradiction avec le parti étaient interdites. L'opération de carotte et de bâton de Deprez vis-à-vis de la DC a limité la participation des militants DC au Mouvement politique.

Il faudra un an pour que les militants prennent l'initiative et lancent par eux-mêmes le mouvement le 26 mars 1983.

Le 17 décembre 1984, à Louvain-la-Neuve, l'Assemblée générale constate l'implantation du mouvement dans les arrondissements et les régions et les militants "décident de manière irréversible de créer un parti politique nouveau, seul ou avec d'autres, pluraliste, progressiste et fédéraliste, capable de se présenter avec succès devant l'électorat en vue de déboucher sur une majorité progressiste en Wallonie et à Bruxelles"<sup>2</sup>.

Le 24 mars 1985, le mouvement décide de participer tel quel aux élections législatives qui auront lieu le 13 octobre 1985.

Les résultats de 1985, une moyenne de 1,3 % des voix, ont été considérés comme décevants par les dirigeants de SeP. Cependant, on peut considérer que, en fonction du fait que cette liste se présentait pour la première fois, ses résultats ne sont pas franchement mauvais. Quatre groupes d'arrondissements peuvent être distingués, soit :

- Charleroi/Thuin/Tournai-Ath-Mouscron avec une moyenne de 0,80 %, et des résultats allant de 0,72 à 0,87 ;

---

*Document de travail remis aux participants du conseil central du M.O.C. , 6 février 1982, p.14.*

<sup>1</sup> FALTER Rolf, " Crise ... ", *op.cit.*, p. 140.

<sup>2</sup> S.E.P., *SeP, une autre réponse aux défis d'aujourd'hui* , Bruxelles, s.d.

- Mons/Huy-Waremme/Liège/Dinant-Philippeville avec une moyenne de 1,19 %, et des scores variant entre 1,07 et 1,3 ;
- Soignies/Verviers/Arlon-Bastogne/Neufchâteau-Virton/Namur avec une moyenne de 1,64 et des résultats compris entre 1,53 et 1,72 ;
- enfin Nivelles, avec une moyenne de 2,20 % des voix.

*“ Si on compare cette première batterie de résultats avec l'évolution des Ecolo, on constate que, mutatis mutandis, le SEP se trouve dans la même position que les Ecolo aux environs de leur deuxième essai électoral. Ceci montre donc que la prestation du SEP est tout à fait honorable. ”<sup>1</sup>*

Cependant, un certain nombre de militants de SeP s'est découragé après les élections et, lors de l'assemblée générale de Kettenis le 21 septembre 1986, le nombre de membres est évalué par le président à 877, soit deux fois moins que lors des élections de 1985. Dans ce discours, le président signale aussi les difficultés de recrutement et d'organisation dans les quatre arrondissements du Hainaut.

Les relations entre le MOC et SeP sont, en effet, illustrées par les déclarations des permanents hennuyers du MOC.

*“ Je dois dire que personnellement, j'ai été dubitatif dès le départ, quand j'ai vu que ni les dirigeants de la CSC, ni les dirigeants de la mutuelle ne se compromettaient dans l'affaire. Je suis revenu d'une réunion de lancement de SeP à Namur complètement refroidi. On avait eu l'expérience de l'UDB, l'“ Union des braves ”, juste après la guerre et cela avait été une déception formidable. Enfin, j'ai soutenu des candidats SeP et j'ai collé des affiches mais je n'étais pas convaincu. Je n'avais plus le feu ardent que j'avais eu quand j'ai lancé et Rénovation wallonne et le GPTC et l'UDP. ”<sup>2</sup>*

*“ Tant que SeP était un mouvement, je crois que les organisations étaient d'accord. [...] Mais quand le mouvement politique a accéléré son rythme vers le parti, on a senti tout de suite des réticences de certains dirigeants. [...] Financièrement, les organisations ont rempli leur contrat quand SeP était un mouvement politique. [...] Dans l'échec de SeP, il y a aussi le fait que certains avaient investi les différents partis et qu'ils ne voulaient pas le quitter pour une expérience nouvelle et hasardeuse. ”<sup>3</sup>*

---

<sup>1</sup> HOTTERBEE Marcel, *Les élections en Wallonie. 1919-1985*, Presses universitaires de Liège, 1990, 443 pages, p. 351.

<sup>2</sup> BOULVIN Louis, “ Entretien ”, in NEUVILLE Jean, *Le Mouvement ouvrier chrétien...*, op.cit., p. 296.

<sup>3</sup> SAMYN Aimé, “ Entretien ”, in NEUVILLE Jean, *Le Mouvement ouvrier chrétien...*, op.cit., p. 277.

Dans le même livre, le permanent du MOC de Charleroi ne signale pas l'épisode de SeP. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il est très peu loquace sur ce sujet.

Le seul secrétaire régional du MOC qui traduit de l'enthousiasme pour SeP est celui de Liège qui signale, dans le même ouvrage, que le GPTC a accepté de se saborder pour Solidarité et Participation " parce que le programme lui convenait et qu'il se voulait pluraliste " <sup>1</sup>.

### GERMAIN CAPELLEMAN

J'ai été membre du Sep mais je n'y ai jamais cru à cause justement du fait que j'avais fait la démocratie chrétienne, le MTC, du fait que j'avais été au Rassemblement wallon. Je croyais que Sep ce n'était qu'un concept démocrate-chrétien au mieux, une récupération du PSC au pire. C'était dans mon esprit . Je n'ai jamais cru gagner les élections avec Sep, j'avais connu l'UDB.

Les permanents du MOC du Hainaut avaient beaucoup investi dans les choix pluralistes au Rassemblement wallon ou à l'Union démocratique et progressiste. Ils retrouvaient donc dans l'expérience de Solidarité et Participation les mêmes risques que ceux qu'ils avaient couru. Mais, à l'origine, la construction du mouvement avait été différente des tentatives précédentes des années septante. L'opération ressemblait en effet à l'aventure de l'Union démocratique belge au lendemain de la guerre, avec un appui des organisations constitutives du MOC dans un premier temps, l'utilisation de la construction d'un mouvement politique pour négocier avec le PSC et l'abandon final du nouveau mouvement au moment des élections. Pour que SeP ait des chances de devenir plus qu'une tentative dans le cadre du pluralisme, il fallait que les organisations lui gardent un soutien financier et matériel qu'elles ont refusé à partir de l'assemblée de décembre 1984.

---

<sup>1</sup> VERJANS Jean, " Entretien ", in NEUVILLE Jean, *Le Mouvement ouvrier chrétien...*, op.cit., p. 239.

Dans le compte-rendu d'une rencontre entre le président de Solidarité et Participation, Daniel Grodos et le nouveau président du MOC François Martou, celui-ci s'exprime de la manière suivante.

“ SeP a continué sur sa lancée malgré les réticences croissantes du MOC parce qu'il existe un courant au MOC allergique à la fois au PSC et au PS, qui s'est toujours tactiquement caché derrière d'autres, par exemple le RW. Ce courant s'est finalement caché derrière SeP. (A la remarque du journaliste: “ SeP n'est qu'une vaste manipulation de chrétiens de gauche par des chrétiens de gauche pour faire pression sur d'autres chrétiens de gauche ”, Martou répond par un sourire...) [...] Le MOC n'aurait pas pu être clair publiquement (donc aussi vis-à-vis des militants) parce que cela aurait équivalu à étaler ses divisions internes. ”<sup>1</sup>.

Cela confirme le sentiment de Capelleman d'une tentative démocrate chrétienne au départ. Le fait que la formule des adhésions individuelles ait provoqué une perte du contrôle des opérations aux promoteurs n'infirme pas la validité de l'analyse posée par Germain Capelleman.

### **YVES DE WASSEIGE**

Les élections de 1981 marquent le passage pour Yves de Wasseige de la lutte régionaliste à l'intérieur du monde ouvrier chrétien à une lutte à l'intérieur du monde socialiste. Le passage a été marqué de manière brutale.

En 1981, je suis élu sénateur provincial de Liège où l'opération a fait gagner un élu: d'abord Mottard est élu et a fait gagner un sénateur au PS. Donc, par retour des choses, je suis présenté comme sénateur provincial par le PS. Nous sommes deux à siéger comme sénateurs RPW, Jean-Emile Humblet et moi. Et nous siégeons comme RPW mais faisant partie du groupe socialiste. C'est-à-dire que dans le calcul des sièges dans les commissions, et caetera, nous sommes comptés comme socialistes mais nous n'assistons pas aux réunions du groupe socialiste. C'est le PS seul qui y va. On a un accord de coopération. Là, je dois dire que le PS a respecté tout à fait scrupuleusement les accords qui avaient été conclus et qui n'ont jamais été formalisés par écrit, je ne pourrais pas donner un texte.

---

<sup>1</sup> Rencontre F. Martou - D. Grodos (au MOC, le 17 juin 1986), archives CRISP.

A ce moment-là, c'est la rupture automatique et brutale avec les organisations du MOC. J'avais des cours à l'ISCO, ils ne sont pas renouvelés, ma femme avait des cours à l'ISCO, ils ne sont pas renouvelés. Je ne suis plus au comité du MOC, c'est fini. Il n'y a aucun remous à Charleroi par rapport à cela.

Cela s'est fait sans que j'aie été averti, je n'ai plus reçu les invitations, c'est tout. Je n'ai plus reçu les convocations au comité du MOC, à la fin de l'année scolaire ... Nous n'étions pas encore au PS, nous étions au RPW, en alliance électorale avec le PS, mais nous étions distincts du PS, nous nous réunissions comme RPW, nous avons des tribunes libres, à notre tour, toute proportion gardée, dans les tribunes libres du Soir, par exemple. On a eu notre tour à la RTBF puisqu'à ce moment-là ils faisaient une émission le dimanche midi et ils prenaient un parti après l'autre. Evidemment, nous n'avions pas autant de temps d'antenne que les gros partis, ce qui est tout à fait normal mais on nous a considéré comme étant un parti.

Alors, on a un tas de difficultés au sein du RPW, c'est une petite formation difficile, composée de gens à caractère, pour ne pas dire caractériels. Entre-temps, la régionalisation de 80 est entrée en vigueur, l'objectif du parti wallon devient moins évident. En 84, on met pratiquement fin au RPW après une tentative de se retrouver avec le RW pour les élections européennes. On a eu des discussions très approfondies pour faire une liste commune, mais cela échoue sur le fait que nous, du côté RPW, disons que nous voulons a priori une alliance avec le PS tandis que les autres voulaient voir après, sans être contre.

Finalement, en 84, nous sommes toute une partie dont José Happart, Jean-Marie Happart et le docteur Nopère, moi-même, Charles Minet qui était un des élus avec Mottard. En septembre 84, juste avant le mot "historique" de José Happart " J'ai rendez-vous avec l'histoire ", à la fête du peuple fouronnais. Juste avant, en ce qui me concerne, j'ai des contacts avec Busquin et Van Cauwenberge qui font la démarche de me dire que le RPW n'était plus rien du tout. Notre résultat aux élections communales d'ailleurs avait été un échec retentissant, pas 2 % des voix, pas d'élu et cela a été la même chose partout. On n'a eu aucun élu communal, à Mouscron, à Charleroi, ailleurs et c'est l'échec partout. Et pourtant, à Charleroi, nous avons 51 candidats ce qui n'est pas rien.

Au MOC, auparavant, j'étais membre du Comité et du Bureau de l'arrondissement de Charleroi, comme coopté. Et je participais à l'ISCO mais cela

s'était déjà distancié du fait que j'étais à la FOPES et comme les cours se donnaient parfois le samedi, ce n'était pas toujours compatible, au point de vue horaire. On ne m'a rien demandé, ni de défendre ma position. On ne m'a pas dit: " Ecoute, voilà, ça devient incompatible, il faut qu'on s'explique, il faudrait qu'on en discute ". Non, c'était comme ça.

Oui Capelleman et les organisations syndicales qui étaient représentées à l'époque par Cammarata pour les métallos qui avait un poids considérable. Sauf à la CNE, pratiquement tous les permanents syndicaux, à Charleroi, étaient membres de la démocratie-chrétienne. Derrière Califice d'abord qui avait été secrétaire général de la CSC avant de devenir député et qui avait conservé toutes ses attaches à un bureau et tous ses points d'appui à Charleroi dans 'Notre maison'.

Je pense que ce n'est pas lié à ma personne mais au passage que j'ai fait, parce que je n'ai jamais été agressif vis-à-vis du MOC ou de ses institutions. Je conservais d'ailleurs un caractère assez critique au sein du PS.

Pour l'essentiel, un entretien subséquent avec Germain Capelleman confirme que le Bureau du MOC de l'arrondissement de Charleroi avait estimé incompatible le fait de se trouver sur une liste électorale du parti socialiste et d'être vice-président du MOC de Charleroi. Cette prise de position fut publique et Germain Capelleman a été expliquer cette position à la radio. Ceci confirme donc l'analyse faite par Georges Liénard sur l'incompatibilité d'une position dans le parti socialiste malgré le pluralisme du MOC. Pour le secrétaire du MOC, cette position ne reflétait effectivement pas un antagonisme personnel mais le franchissement d'une barrière. Le terme utilisé est: " Il avait choisi ". Dans notre grille, il s'agit de l'adhésion à un parti qui se trouvait de l'autre côté du paradigme Eglise-Etat. Cette barrière semble donc plus difficile à franchir que la barrière Travail-Capital, puisqu'il est considéré comme acceptable de vivre dans le même parti que des partisans du Capital, alors que le franchissement de cette barrière est considéré comme incompatible. Probablement touchons-nous ici à un effet de système. Ce que l'acteur individuel Yves de Wasseige a pu faire, l'acteur collectif MOC de Charleroi n'a pu l'accepter. L'acteur collectif est moins mobile, plus conformiste, plus sujet à reproduire le fonctionnement du système parce qu'il est plus lié aux conditions globales de reproduction du système.

Bien entendu, en science politique, on ne peut pratiquer une expérience en double aveugle. Le cas d'Yves de Wasseige peut cependant servir de test double, confirmant les conditions de maintien d'un acteur individuel dans les organisations ouvrières chrétiennes, à savoir le non franchissement du clivage clérical-anticlérical. Ce test révèle la nature du système, clivé en priorité par la défense des institutions issues des privilèges historiques de l'Eglise contre la défense d'un Etat prenant en charge lui-même les appareils de reproduction de la force de travail.

C'est aussi lié d'une certaine manière au fait que quelques années auparavant, le fait d'être du côté de José Happart, y compris dans une partie du monde socialiste et chez les démocrates-chrétiens est considéré comme une liaison avec un wallingant même un séparatiste et donc un homme dangereux par rapport à une structure unitaire belge qu'on veut préserver même s'il y a un certain fédéralisme. Je ne dis pas que c'est le choix ou la position de Germain Cappellemans mais quand même. On ne verra plus Germain Cappellemans dans les Fourons une fois que José Happart est au Parlement européen. Avant, il y est allé, j'y suis allé avec lui. Il n'a jamais été un enthousiaste ou un supporter de José Happart.

La position clairement en faveur de la périphérie est considérée par les organisations qui restent fondamentalement unitaires comme le passage vers le mauvais côté du clivage, si l'on en croit Yves de Wasseige. Il semble cependant, vu les avancées régionalistes opérées notamment sous la pression de l'aile périphériste du MOC carolorégien, que ce jugement surévalue quelque peu la profondeur de cette rupture car du côté de Germain Cappellemans, seul le passage au parti socialiste est évoqué comme raison de cette incompatibilité.

Et c'est un peu après ce moment-là que va naître le SeP et moi j'ai alors des conversations importantes avec Martou sur ce sujet en faisant voir que le GPTC trouvait normalement sa place dans le RPW, en terme de stratégie pour le MOC qui était donc finalement embringué dans les pouvoirs spéciaux avec un gouvernement de droite même si Maystadt s'y trouvait et qu'il y avait peut-être là, sans entrer dans le PS, un moyen d'agir, de jouer un contrepois au PSC et à la droite. Et Martou est très hésitant, du moins il me paraît hésitant, au moment de cette conversation. Il enregistre mais il ne marche pas, il refuse d'entrer dans cette voie-là, surtout parce qu'il craint de basculer dans l'orbite PS. C'est le refus d'une coopération avec le parti socialiste. C'est un des points essentiels. Et le SeP va aux



élections contre le PSC. C'est le système des piliers dans toute sa splendeur qui joue. On est dans l'orbite du monde ouvrier chrétien et il est impossible d'en sortir. Discuter avec les autres tant que l'on veut, du groupe B-Y quand on veut jusqu'au moment où le groupe B-Y veut faire un certain nombre d'actions, alors là attention il n'a pas été de ceux qui ont poussé.

On peut supposer que l'acuité de l'analyse de l'acteur social est légèrement émoussée par l'expérience qu'il a vécu et que, de nouveau, il surévalue la logique du système avec ses règles de reproduction. Pourtant, ce regard extérieur sur l'expérience de SeP et sur le fonctionnement de celui qui va devenir le président du MOC semble correspondre à la position globale des organisations ouvrières chrétiennes dans la grille structurale. Il s'agit d'un syntagme prioritairement clérical et secondairement travailliste.

L'objectif de SeP, tous les militants n'en ont pas perçu la portée, c'était de faire pièce à une réussite du RPW comme étant une gauche non-socialiste mais en accord, dans une vision d'égal à égal, je veux dire dans les discussions pas évidemment en termes de rapport de force, avec le PS. Cela, ils n'ont pas cru que c'était jouable. Et je comprends qu'ils ne l'aient pas cru Martou, Claude Debrulle et caetera parce que c'était le déchirement interne, à terme de leurs organisations et leurs permanents qui allaient se battre au sein de la CSC, au sein des institutions du MOC les plus actives, et même un certain éclatement du MOC en tant qu'organisme fédérateur de toute une série de mouvements. En avaient-ils une vision claire ou est-ce qu'ils le pressentaient, cela je ne sais pas dire mais dans la mesure où ils jouaient la carte RPW ouvertement ou laissaient faire, ils prenaient ce risque.

Par contre, en jouant la carte SeP, ils gardaient le mouvement politique à l'intérieur du MOC et donc il n'était pas dangereux, parce qu'il était maîtrisé. Au contraire c'était un bon petit moyen de pression sur le PSC, si il était maîtrisé. Ils étaient persuadés qu'ils le maîtrisaient. Tandis qu'ils savaient très bien d'avance que le RPW, ils ne le maîtriseraient pas.

Cette analyse de la fonction de SeP n'est pas répandue. S'il faut probablement mettre encore sur le compte du feu de la discussion l'intention prêtée à des militants travailleurs chrétiens de faire pièce à une réussite du RPW, le rôle d'expression politique venue de l'intérieur et donc contrôlable semble indéniable. C'est une autre manière d'exprimer qu'il y avait un fossé

infranchissable aux yeux des responsables des organisations ouvrières chrétiennes entre le monde clérical et le monde anticlérical. Le rôle de limite politique joué par ce fossé apparaît d'autant plus fort aux yeux d'Yves de Wasseige qu'ayant vécu des deux côtés, il ne croit pas aux autodéfinitions de type de communauté mais plutôt à l'aspect d'organisation d'intérêts. Il insistera lors de diverses rencontres sur le fait qu'il se sent à l'aise au parti socialiste, sur le fait qu'il ne sent pas que la personne humaine est niée, autrement dit, il vide de sa substance le discours personnaliste qui justifie en partie actuellement la communauté chrétienne.

Ma vision était, à l'époque, que aussi bien du côté de la FGTB et des mutualités socialistes d'une part que de la CSC et des mutualités chrétiennes de l'autre, il y avait une distanciation vis-à-vis du politique. A l'époque c'était assez vrai, je crois et donc on aurait eu un certain intérêt à reformer un parti disons progressiste pour faire court, qui soit moins lié d'une part à la FGTB et aux mutualités et d'autre part à la CSC et aux mutualités chrétiennes qu'il ne fallait pas toucher, cela étaient des structures inamovibles du moins dans un terme rapproché et encore maintenant mais que l'on avait intérêt à faire un parti qui pourrait très bien avoir des contacts avec l'un et avec l'autre et qui serait en quelque sorte progressiste plutôt que socialiste et plutôt qu'une aile démocrate-chrétienne à l'intérieur d'un PSC et qu'une des voies pour réaliser cet objectif était d'avoir quelque chose qui ne soit pas PS, qui soit né en dehors des structures MOC etc. et suffisamment attirant pour que le MOC en terme de stratégie y adhère dans une vision que lié au PS, un moment donné le PS aussi prenne ses distances parce que il aurait été pris soit dans son alliance politique avec le RPW devenu suffisamment représentatif, je ne veux pas dire à égalité avec le PS mais s'il avait eu 7 ou 8 % d'électeurs, cela devenait significatif et à ce moment-là cela amenait le PS à s'autonomiser vis-à-vis de l'action commune qui s'était défaite avant mais que Spitaels avait renoué. Et ils n'ont jamais vu aussi loin que cela malgré que ..., ils n'ont jamais cru que c'était possible, moi je croyais que c'était une carte à jouer. Les circonstances avaient fait que c'était une carte que l'on pouvait jouer. Ils n'ont pas voulu la jouer, au contraire, ils l'ont empêché avec le SeP et donc constatant cet échec, ce n'était plus la peine de rester avec 1,5 ou 2 % des voix à tenir un petit parti, cela n'avait plus de sens. Il n'y avait plus qu'un seul choix, c'était d'adhérer au PS et de faire de l'intérieur ce que nous envisagions de faire dans cette alliance en étant à l'extérieur.

La position de l'acteur qui s'exprime ici n'est donc pas opposée au maintien des institutions syndicales et mutualistes, au contraire. Dans ce sens, on peut considérer que cela représente une position cléricale dans la mesure où les institutions hospitalières chrétiennes représentent une partie importante du pouvoir des mutuelles chrétiennes.

Le jeu politique que cela implique lui donne à imaginer un parti même petit, simplement significatif, qui aurait pu faire alliance avec le parti socialiste pour faire une majorité progressiste en Wallonie. De ce point de vue, il est incontestable que la création de SeP par les organisations ouvrières chrétiennes empêchait la mise en place d'une force de politique autonome. Le marquage de SeP à sa naissance faisait probablement barrage à l'entrée de militants et d'électeurs anticléricaux et réduisait sa cible électorale à peu de monde.

Louis Smal

Pour le secrétaire principal de la Fédération des Métallurgistes chrétiens de la province de Liège, la période de SeP est surtout la période de la restructuration de la sidérurgie qui va culminer durant la période qui suivra le dépôt du plan Gandois le 13 mai 1983 jusqu'au compromis gouvernemental du 26 juillet 1983.

En 81, le PSC va ramasser la tripotée et un gouvernement de centre-droite va se former à l'époque puisque les libéraux, le PSC, le CVP et le PRL flamand de l'époque en sont. Nous, ce qui va nous pousser à ce que le PSC rentre dans le gouvernement, François Cammarata et moi, c'est tout le problème de la sidérurgie. Les socialistes étant dehors, si nous étions dedans, c'était d'une certaine manière dangereux parce que c'était la droite au pouvoir mais François Cammarata va défendre mordicus Maystadt pour qu'il rentre au gouvernement et moi je vais défendre mordicus Hansenne pour qu'il rentre dans le gouvernement. De manière à ce que un carolo et un liégeois soient présents quand on va discuter du grand dossier de la sidérurgie. Car à l'époque Cockerill-Sambre est au bord de la faillite. Nous perdons 15 milliards par an. Et donc François et moi, malgré l'avis de Robert D'Hondt qui dit que le PSC ne doit pas rentrer dans le gouvernement.

Probablement, l'acteur ici élargit quelque peu le rôle qu'il a joué car, ainsi que la participation de Jean Hallet du côté francophone et des principaux

responsables de l'ACW notamment du côté néerlandophone à la croisière du Flandria permet de la présumer, les contraintes budgétaires et les efforts de redressement qu'elles impliquent avaient été acceptées par les organisations ouvrières chrétiennes et il apparaissait clairement que les socialistes ne désiraient pas se trouver dans le gouvernement qui allait hacher dans les dépenses publiques.

Robert a toujours joué ça avec deux fers au feu. Donc au niveau de la DC organisée comme elle l'était, il y avait la DC structurée et au-dessus de ça tu avais un chapeau avec D'Hondt, Hallet, des gens du mouvement qui eux, à la limite, ne tenaient pas compte de ce que la structure DC disait et estimaient qu'ils étaient en-dehors de la mêlée, tout en étant dedans, ils étaient dehors et c'est eux qui avaient les contacts privilégiés avec le pouvoir du PSC. C'était Robert qui négociait les postes, chefs de cabinet, chefs de cabinet adjoints, tous ces machins-là et avec Jean Hallet et quelques autres probablement, du mouvement ouvrier chrétien. Tout ça se faisait en-dehors de la structure. On a toujours été court-circuités là-dedans par ce petit groupe qui estimait avoir les contacts privilégiés avec le pouvoir du PSC, le président et tout le staff du PSC. Donc moi, je me suis senti plusieurs fois court-circuité par tout ça. Et donc Robert D'Hondt téléphonait à François et à moi en disant: n'y allez pas, n'y poussez pas, et caetera, parce que lui, probablement, avec Jean Hallet et son petit groupe, ceux qui avaient le pouvoir, ils disaient qu'il ne fallait pas y aller.

Probablement semblait-il utile au secrétaire général de la CSC de montrer qu'un gouvernement libéral-chrétien obligeait les démocrates chrétiens à adopter une attitude qui n'autoriserait pas les libéraux à mener la politique qu'ils voulaient. La meilleure manière consistait probablement à freiner l'espèce d'enthousiasme participationniste des syndicalistes de la sidérurgie qui vivaient dans le sentiment d'urgence tandis que d'un autre côté, il pouvait donner aux responsables du PSC l'accord sur une participation qui s'annonçait comme une négociation permanente dans un climat tendu nécessitant donc des compromis et que d'un autre côté encore, il pouvait tenter d'expliquer aux autres militants syndicaux que l'alliance libérale, indispensable selon les sidérurgistes, ne pouvait pas être considérée comme acquise pour les dirigeants du PSC et serait donc sous haute surveillance.

C'était pas une question de droite gauche, c'était plus une question d'une implication dans un dossier très important pour la Wallonie et qu'il fallait absolument régler. Et je pense qu'on y est arrivé en 1983, c'est là que les grandes décisions ont été prises pour la sidérurgie, d'assurer son financement. C'est à ce moment-là aussi qu'on est entré dans la première ère de la régionalisation puisqu'on a régionalisé les droits de succession. Et que 27 milliards du sauvetage de Cockerill, dans l'enveloppe des 110, étaient des droits de succession qui étaient régionalisés.

On a continué à militer à l'intérieur du PSC et le gouvernement s'est constitué et nous avons eu aussi un certain nombre de difficultés parce que le gouvernement hachait dans pas mal de choses. Et alors, il ne faut pas oublier que dès 81, après la culotte que le PSC ramasse, il y a la tentative de Robert D'Hondt de créer le SeP. Moi, je n'ai jamais été au SeP. je suis un des rares à ne pas avoir pris ma carte au SeP.

Ici, dans la région, pratiquement tout le monde y était, les leaders en tout cas, pas mal de permanents y étaient, moi je n'y étais pas. Moi la seule idée que j'avais défendu en 81, c'était de faire le putsch au PSC. J'avais dit à Robert: Bon, nous avons notre fichier au niveau wallon, des membres, à la limite, nous payons pour eux. Il ne faut pas oublier que pendant la culotte que nous ramassons en 81, tous les dirigeants nationaux ne sont pas là. Il sont à Manille, dont Josly Piette, Robert D'Hondt, enfin, tous les caïds du syndicat ne sont pas là. Ils sont à un congrès de la CMT. donc à la limite, eux ne votent pas et quand ils reviennent vers le 21 novembre, quinze jours après le vote, ça a été la déconfiture du PSC et c'est à ce moment-là qu'il y a le désarroi et que moi je conseille à Robert notamment: c'est le moment de faire le putsch. Parce que Vanden Boeynants, à ce moment-là était déstabilisé. D'ailleurs c'est Deprez qui va prendre le pouvoir, directement après. Moi, ce que j'avais dit, c'est d'entrer en masse au PSC et prendre le pouvoir. Puisque le PSC était chancelant à l'époque. Et Robert va dire non, et caetera. Et Robert va continuer, il va avoir deux fers au feu, il va rester avec la DC, avec des gens qui ne veulent pas du SeP dont beaucoup de syndicalistes qui sont à la DC. Et Robert va maintenir son idée de deux fers au feu, d'une part rester à la DC, d'autre part, essayer de constituer un nouveau parti.

Je ne sais pas pourquoi il refuse. Ils en discutent au-dessus à Bruxelles, entre Wallons, avec Jean Hallet, probablement et d'autres et ça ne se fait pas. Et ils vont prendre l'option deux fers au feu, c'est ce que j'ai toujours reproché à Robert

D'Hondt. La Démocratie chrétienne va continuer à jouer le rôle qu'ils jouent. Même en créant le SeP, il reste toujours une place au-dessus pour négocier. Robert se situe toujours au-dessus de la mêlée. Et ce n'est pas seulement le rôle de Robert, Dereau avant lui faisait exactement la même chose.

Sous cette forme ou sous une autre, la prise de pouvoir au PSC représente un fantasme régulier des militants des organisations ouvrières chrétiennes. Bien entendu, sous la forme expliquée ici elle était probablement impraticable. L'important n'étant pas dans ce cas dans le fait de savoir si cette prise de pouvoir était praticable ni même si elle a été pensée et à quel niveau mais de savoir qu'elle est présentée comme ayant été possible. Elle devient alors un aliment pour un nouvel avatar de ce rêve, elle sert de nouveau à justifier le fait de rester au PSC puisqu'il est envisageable d'y prendre le pouvoir. L'entretien du rêve de prise de pouvoir dans le parti peut faire croire qu'il existe un lieu où le pouvoir se trouve et qu'il est donc atteignable.

Et où Robert va avoir plus de difficultés, c'est avec Depez. Parce que tout ça c'est toujours fait avec le président du PSC avant Depez, mais avec Depez, il va avoir plus difficile. Quoique les contacts avec Depez existent toujours, ils se voient régulièrement, et caetera. Depez est plus ... indépendant vis-à-vis de tout ça. Le pouvoir, à la limite, c'est toujours lui qu'il l'a, c'est lui qui décide, même si ça ne plaît pas, tu comprends, Gérard est comme ça. Et c'est une des raisons pour lesquelles Depez va se positionner à la présidence pour remplacer VDB en 81, et donc il est un adepte d'entrer au gouvernement. Il prend la présidence et le PSC rentre au gouvernement et il fait un parti de centre droit. Avec cette idée-là, Robert n'est pas d'accord mais Depez va jouer de toute son influence pour que ça se fasse parce que VDB à l'époque est déjà liquidé avec cette déconfiture en 81, il est complètement nettoyé. D'une certaine manière, Depez deviendra pour nous un allié et pour François Cammarata et pour moi. D'où alors le pouvoir qui se déplace un peu et on aura, à cause de ce dossier de la sidérurgie, beaucoup d'audience au PSC avec des réunions qui se font pratiquement toutes les semaines. Nous participons le jeudi aux réunions des ministres PSC au gouvernement. Sous l'impulsion de Gérard Depez, le PSC demande que tous les jeudis à midi, il y ait réunion avec les différents ministres du PSC du gouvernement et des interlocuteurs dont François Cammarata et moi allons y participer pendant tout un temps.

Et là il est notre allié contre D'Hondt. Ce qui ne veut pas dire que les contacts avec Robert et Jean soient complètement coupés. D'un côté, ils comprennent mais d'un autre côté, eux ne voient pas que la sidérurgie, ils voient l'intérêt plus général. Nous on a plus été guidés par l'intérêt de Cockerill-Sambre que l'intérêt général.

Et on va faire un plan qui se partage les affaires entre Charleroi et Liège, plan qui est toujours d'actualité aujourd'hui. A ces réunions, c'est là qu'on monte tout le plan et qu'on appelle Gandois qui fait son plan. Dans un premier temps, il fait son plan seulement avec la sidérurgie à chaud, il ne regarde pas le froid, mais nous nous sommes toujours demandeurs de la modernisation du froid. Le gouvernement va décider, en plus du plan Gandois, de mettre 10 milliards pour moderniser la sidérurgie à froid. Et en plus, nous demandons qu'on crée des invests. Il y a Sambrinvest à Charleroi et Meusinvest à Liège, avec deux milliards chacun, droits de tirage, et caetera pour favoriser le développement des entreprises et des PME.

Les liens développés durant cette période par les sidérurgistes sont donc centrés sur la survie de leur outil de travail et les autres préoccupations passent à l'arrière-plan. Sur une représentation simplifiée des choix politiques, telle que la grille d'analyse structurale qui a été proposée, on pourrait considérer donc que la préférence pour un secteur particulier du monde du travail a amené ces acteurs à choisir une voie de conciliation avec le monde du capital et que la politique globale qui a été suivie avec leur appui a été une politique où on choisit de rémunérer plus le capital afin qu'il continue à avoir besoin du monde du travail plutôt que d'aller investir ailleurs. A l'intérieur de l'espace politique, il s'agit objectivement du choix du capital, alors que les choix subjectifs iraient plutôt vers le travail. Cependant la grille d'analyse structurale doit tenir compte des significations données à leurs actions par les acteurs.

### **JEAN HALLET**

En 1982, Jean Hallet va devenir président du conseil d'administration de l'Université catholique de Louvain mais du point de vue qui nous occupe, il est secrétaire général de l'Alliance nationale des mutualités chrétiennes, vice-président du Mouvement ouvrier chrétien et président du conseil

d'administration du CEPESS. De la même façon qu'il avait accompagné la démarche d'Objectif 72, il a été présent dans le lancement du mouvement politique inventé par le MOC à l'issue des élections de 1981.

Il y a eu la parenthèse du SeP. Mais si on me demandait où se trouvent ceux que je trouve les plus proches de moi, je me sentais vraiment proche d'eux, plusieurs s'étaient engagés au SEP.

[Après l'UDB et Objectif 72] quand j'ai vu ce qui s'était passé, j'ai tiré les leçons et je me suis dit: on ne va pas encore envoyer au casse-pipe toute une génération de militants. Et alors j'ai dit à Jeanine Wynants: " Le jour où cela devient un parti politique, je te dis maintenant que je n'en serai pas." Ce fut d'abord un club et puis on a voulu en faire un parti. Je me souviens toujours de la réunion à Louvain-la-Neuve où il y a eu 6 ou 7 voix contre dont la mienne. Quelque temps après, on a vu ce que cela donnait.

Donc, pour moi, jusqu'à nouvel ordre, les choses étant ce qu'elles sont dans notre pays, je crois que les démocrates-chrétiens qui veulent être efficaces en politique doivent militer au sein du parti social-chrétien et par là permettre l'émergence de majorité ayant une politique progressiste. Jusqu'à présent les faits m'ont donné raison, ce n'est pas pour cela que les faits demain continueront à me donner raison. Et parfois on peut regretter que la politique n'ait pas des engagements plus précis dans une série de directions mais personnellement j'ai préféré privilégier l'avancée progressive à la pureté impuissante. C'est un débat constant au sein du mouvement, le MOC parce qu'il y a une volonté vraiment estimable de rigueur, de fidélité à la mission du mouvement et cela c'est une chose. Le syndicat est là pour revendiquer, le mouvement ouvrier est là pour faire pression, mais la politique c'est un art différent.

Dans le mouvement, certains étaient plus gestionnaires, peut-être par intérêt, par tempérament, ils étaient plus enclins à comprendre les nécessités de la gestion. C'est très typique, les mutualités ont toujours été beaucoup moins distancées à l'égard du PSC. Le président de Namur, le sénateur André Tilquin, Georges Flagothier, président des mutualités chrétiennes à Liège, le président des mutualités chrétiennes de Dinant, Michel Barbeau est conseiller régional. C'est assez caractéristique et je crois que cela provient du fait aussi d'un tempérament plus gestionnaire, ce qui ne veut pas dire nécessairement conservateur.



Jean Hallet a joué, on l'a vu un rôle significatif dans l'organisation et la liaison entre le parti social chrétien et le mouvement ouvrier chrétien. Qu'il ait suscité comme Robert D'Hondt ou simplement laissé se construire un mouvement politique qui devait servir de "soupape de sécurité au sein du Mouvement ouvrier chrétien" <sup>1</sup>, son opposition au choix d'en faire un parti politique ne faisait pas de doute. Les positions qu'il occupe dans l'appareil lui donnent en outre la possibilité de tempérer, on l'a vu, les discours exclusivistes des membres de la DC qui voudraient appauvrir le mouvement en éliminant les membres qui refuseraient l'adhésion à la DC. On pourrait intégrer les considérations sur le réalisme et l'idéalisme dans la dichotomie tönno-weberienne où le réalisme reproduirait l'organisation et serait le versant de sociation tandis que l'idéalisme serait l'image de la communalisation. Le tempérament gestionnaire évoqué par le secrétaire général de la mutualité chrétienne tend à favoriser l'aspect organisationnel et le bilan positif tiré de cette pratique se fait bien entendu à l'aune des préoccupations de sociation.

François Martou

Durant la période qui nous occupe, François Martou est président du Mouvement ouvrier chrétien de Bruxelles et encore membre du FDF jusqu'en 1984. Il sera nommé président du MOC en 1985.

Et alors pour montrer comment il reste une prégnance curieuse, par exemple, la mouvance SeP se crée quand se fait l'alliance avec les libéraux en 81. Et c'est assez curieux parce que, tout à coup, le fait que le PSC fasse alliance avec les libéraux apparaît comme une trahison totale de la part du PSC, comme si une alliance avec les socialistes était une alliance tellement meilleure.

C'est l'appareil du MOC, c'est tout le mouvement qui est révolté par l'idée. On a dit à l'époque que, dans le vote des démocrates-chrétiens pour savoir s'ils vont au gouvernement, (les démocrates chrétiens, ce n'est pas le MOC) en fait il y avait une légère majorité des voix pour aller au gouvernement, majorité uniquement composée par les types qui étaient dans les cabinets. Donc, la légitimité même de cela est discutée.

---

<sup>1</sup> FALTER Rolf, " Crise ... ", *op.cit.*, p. 143.

A ce moment-là, le courant syndical dit: nous ne pouvons plus montrer que nous sommes liés à un gouvernement, une coalition politique qui va avoir comme objectif de nous taper dedans. Mais, de nouveau, au lieu de regarder la carte politique, c'est un peu une relation, amour-haine avec le PSC. Il faut en tout cas donc permettre à un militant de ne plus voter PSC. Comment peut-il ne pas voter PSC? En votant SeP, comme s'il n'y avait pas moyen de voter autre chose. Le PSC n'a pas gagné ni perdu des voix aux élections, le SeP n'a pas concouru à ce qu'il gagne ni qu'il perde des voix. Il y a eu un mouvement de voix plus important, par exemple avec Ecolo. Donc, il y a une difficulté de se reconnaître en politique dans un mouvement réel, mais je pense que c'est le cas de tout mouvement politique. Quelle est la différence entre un parti et un mouvement? Quelle est la différence entre un courant politique et puis une décision de compromis dans un parti sur une ligne politique?

La question n'était pas de savoir si le PSC allait au gouvernement ou pas, la question était de savoir s'ils faisaient une alliance avec les libéraux pour dévaluer. Dévaluer, cela voulait dire mettre en cause l'indexation des salaires, remettre en cause beaucoup de choses.

Pourquoi SeP est-il né? Parce que les syndicalistes ne voulaient pas être coincés par les politiques qui veulent rester au pouvoir vis-à-vis des socialistes notamment. En fait, Robert D'Hondt n'avait pas envie que la FGTB fasse toutes ses campagnes sociales sur le thème : la CSC ce sont des jaunes, d'ailleurs ce sont des démocrates-chrétiens qui sont au gouvernement et qui, avec les libéraux, ont inventé tout. Et donc c'est la CSC et principalement Robert D'Hondt qui pousse le MOC à faire un mouvement qui est en fait un mouvement d'opposition au PSC et à la politique Martens-Gol. Le dérapage, c'est que cela devient un parti mais la volonté était bien de recréer une cohérence interne sur un rapport de force politique de gauche ou de centre-gauche plutôt que de droite. Mais ce n'est pas le MOC qui décide si le PSC va au gouvernement ou pas.

A en croire le témoignage de François Martou quinze ans après les événements en question, la création de SeP constituait une opération jouant sur la limite de la rupture avec le PSC, cherchant à établir un rapport de force vis-à-vis des syndicats socialistes et vis-à-vis des sociaux chrétiens. En tant que mouvement politique organisé et contrôlé par le MOC, il aurait présenté l'autre branche de l'alternative par rapport à la voie de la minorisation de la DC à l'intérieur du PSC. Cependant, en supposant que la constitution en parti faisait

déraper le projet initial, il sous-estime peut-être le jeu multidimensionnel dans lequel Robert D'Hondt pouvait avoir investi. On a déjà expliqué la technique des "deux fers au feu" dans le cadre de laquelle, si les militants de SeP avaient persévéré, les organisations ouvrières chrétiennes auraient pu se trouver avec un relais politique constitué pour elles à l'intérieur de l'espace wallon. L'inconnue de ce type de supputation réside dans la représentativité par rapport au CVP et par conséquent l'accès au gouvernement fédéral. C'était la question posée par un carrefour de la DC sur la bipolarisation de la vie politique. Cela aurait constitué une rupture de la sociation - voire de la communalisation - chrétienne et aurait provoqué la naissance de deux partis chrétiens sociologiquement. Le CVP aurait pu choisir l'un des deux comme partenaire francophone privilégié mais dans ces conditions, le plus probable aurait été la recomposition de l'ancienne alliance avec le PSC. Ces supputations ont probablement pesé sur les militants de SeP déçus de leur résultat électoral. Car les organisations qui se seraient engagées sur cette voie auraient perdu leur relais habituel vers le pouvoir belge sans même s'assurer une place au gouvernement wallon qui n'est alors qu'un pouvoir très faible budgétairement parlant.

Gérard Deprez

Pour ce dernier, la période est marquée par l'accès à la présidence du parti et dans le cadre de ce travail l'accent sera mis sur les relations qu'il entretient à cette occasion avec les divers représentants des organisations ouvrières chrétiennes.

VDB est désavoué par le comité directeur, il démissionne et je suis nommé par le comité directeur président le 2 décembre 1981. Alors on négocie à ce moment-là la formation du gouvernement avec les libéraux et commence la période de ce que j'appelle la politique de redressement, nous mettons de l'ordre dans les finances publiques, on dévalue la monnaie, on rétablit la compétitivité, on stimule les investissements, donc c'est le début d'une période que vous connaissez mieux.

La démocratie-chrétienne en tant que telle à ce moment-là ne voulait pas entendre parler dans le gouvernement avec les seuls libéraux, elle voulait un gouvernement tripartite. Donc c'est ce qui a imposé d'ailleurs que Nothomb fasse un tour de piste à un certain moment comme informateur pour voir si les conditions existaient pour négocier un gouvernement tripartite et puis cela n'a pas paru possible et on a fait un gouvernement à quatre partis. Mais quand le comité directeur m'a choisi, pendant la période où j'ai été conseiller politique du président du PSC de 75 à 79, j'ai été officiellement membre de la démocratie-chrétienne, j'ai participé aux réunions, je participais au conseil général, j'ai d'ailleurs été candidat en 79 en tant que 3<sup>e</sup> suppléant sur la liste européenne et je me souviens qu'à l'époque Alfred Califice a financé un tract au bénéfice des candidats démocrates-chrétiens qui figuraient sur la liste et j'étais dedans. Donc ma qualité démocrate-chrétienne était publiquement connue de tout le monde, de même que celle de Michel Hansenne n'était pas discutée, celle de Raymond Langendries non plus. Donc l'équipe rapprochée de Nothomb à l'époque, les quatre, étaient tous des démocrates-chrétiens ou considérés comme tels. Quand je me suis présenté contre VDB j'étais considéré comme démocrate-chrétien. J'ai fait l'objet du tract commun comme je vous l'ai dit donc soutenu par Alfred Califice à l'époque et quand je suis devenu président du PSC en décembre 81 j'étais considéré comme un démocrate-chrétien.

J'ai été choisi à l'unanimité par le comité directeur, mais le PSC était complètement traumatisé, on avait ramassé une culotte historique monumentale aux élections de 81, on a perdu selon les arrondissements entre 1/4 et 1/3 de nos électeurs. Dans le Brabant wallon, pratiquement la moitié de nos électeurs. L'échec électoral avait été total et le positionnement stratégique du PSC devenait impossible puisque la droite du parti voulait faire un gouvernement avec les libéraux, les démocrates-chrétiens ne pouvaient pas l'accepter et pendant tout un temps les centristes ont ramé pour essayer de faire prévaloir une tripartite pour que le parti ne se déchire pas. Ce n'est qu'après, je crois, la tentative de Nothomb que l'on s'est rendu compte que ce n'était pas possible. A ce moment-là on a désigné Martens comme formateur et c'est lui qui a mis sur pied la bipartite, mais cela a été très vite. Moi j'ai été élu président le 2 décembre et je crois que pour le 14 décembre le gouvernement était constitué. Moi j'ai dit que je faisais un gouvernement avec les libéraux.

Avant d'accepter d'être président à titre intérimaire, j'ai demandé à rencontrer les dirigeants des familles et je leur ai dit que les premières mesures que je prendrais ce serait la suppression des familles à l'intérieur du parti et que s'ils ne soutenaient pas cela, ce n'était pas la peine de me demander d'être président intérimaire, donc je l'ai expressément dit.

L'arrivée à la présidence se fait par la voie des cabinets et d'une famille politique à l'intérieur du parti. Pour rester président, la décision de couper les autonomies des familles s'impose d'emblée, comme la négociation d'un gouvernement avec les libéraux. Les décisions de Gérard Deprez semblent s'imposer à lui-même comme des faits et il les impose aux autres avec la force de son raisonnement et de son pragmatisme. L'alliance avec les libéraux est rapidement mise sur pied et la suppression des familles est entérinée.

Je n'ai pas exigé la dissolution de la démocratie-chrétienne, j'ai exigé la dissolution du CEPIC mais j'ai accepté le remplacement du CEPIC par un mouvement qui s'est appelé le rassemblement du centre et qui était l'expression de ce que j'appelle le droit de tendance mais donc qui n'avait plus de carte d'affiliation, qui n'avait plus d'organe, qui n'avait plus de publication et qui ne pouvait plus prendre de prise de position publique et j'ai demandé la même chose à la démocratie-chrétienne. Mais pour le CEPIC, le dispositif a été plus rigoureux puisque l'on est passé par une phase de dissolution. C'était devenu un chancre affairiste et semi-mafieux sous l'impulsion d'une série de personnes qui avaient des connexions objectives avec l'extrême-droite et des milieux affairistes.

J'ai eu un premier problème, comme les démocrates-chrétiens avaient de fortes réticences à faire un gouvernement avec les libéraux même si j'avais eu spontanément tendance à le faire, je me souviens d'une réunion où les démocrates-chrétiens m'ont dit le poids qui va peser sur nous dans cette coalition de centre-droite va être tellement lourd qu'un seul démocrate-chrétien ne pourra pas le supporter. Donc dans le gouvernement que tu vas faire, que tu négocies et dans lequel tu devras proposer des ministres, s'il n'y a pas deux démocrates-chrétiens il nous sera extraordinairement difficile de pouvoir donner notre support et on m'a indiqué quels étaient les deux démocrates-chrétiens sur lesquels je devais miser et c'était dans l'ordre Philippe Maystadt et Michel Hansenne. [...] Philippe Maystadt était au Budget pour éviter les excès que les libéraux voulaient faire dans la direction du thatcherisme, Michel Hansenne était à l'Emploi et au Travail et notre

ami Jean-Luc Dehaene était aux Affaires sociales donc on avait cadenassé tous les départements sociaux. J'avais mis Nothomb aussi à l'Intérieur pour éviter d'avoir un libéral musclé qui serait venu servir de casseur dans l'éventualité où il y aurait eu des troubles, tout cela avait été négocié d'une manière parfaitement claire.

On fait énormément de choses, on commence par la dévaluation, parce que c'était nécessaire, compte tenu de la hauteur du différentiel de taux d'intérêt, la monnaie belge était complètement discréditée. Donc, on commence par dévaluer la monnaie, on impose une politique de modération salariale.

En fait, on n'a pas eu énormément de difficultés avec la CSC à ce moment-là, sauf sur les dossiers structurels, par exemple pour la sidérurgie on a eu énormément de concertations à l'intérieur du parti, qui n'étaient pas véritablement des problèmes, parce que, à ce moment-là, mes relations étaient relativement bonnes avec la CSC. Je crois d'ailleurs que c'est de ce moment-là que datent mes rapports personnels avec des gens comme Louis Smal, François Cammarata, Josly Piette, j'avais aussi des rapports mais moins cordiaux avec Robert D'Hondt, j'avais toujours des contacts avec Alfred Califice, Jean Hallet et les démocrates-chrétiens, donc la concertation se passait assez bien.

Vous ne pouvez pas considérer que les syndicalistes et la démocratie chrétienne c'est la même chose. Par contre, on commence à avoir des difficultés énormes avec le MOC qui tombe à ce moment-là sous la présidence de Jeanine Wynants, donc il y a là un affrontement idéologique direct entre, je dirais le MOC en tant que mouvement et organisation et le PSC parce que le PSC est accusé de complicité avec une politique néo-libérale insensible aux aspirations sociales etc.. Donc il y a un conflit ouvert avec le MOC mais qui ne parvient pas à entraîner je dirais un comportement de rébellion de la part de la CSC en tant que telle. La CSC étant à l'époque tenue en mains d'une poigne de fer par notre ami flamand Jef Houthuys.

Mais on se rendait bien compte que nos amis syndicalistes savaient qu'il y avait des choses qui devaient être faites. Pourquoi? Parce qu'il y avait des entreprises qui allaient mal, donc il fallait les restructurer, il fallait à la fois apurer le passif, restructurer, donc ils étaient réalistes, on avait à faire à des gens réalistes qui travaillaient sur du réel tandis que la contestation du MOC était une contestation de type plus culturel et plus idéologique.

Le mouvement DC est, comme tel, un interface entre les organisations donc il ne reflète pas en tant que telles nécessairement les positions purement syndicales. C'est toujours ce qui agaçait Robert D'Hondt d'ailleurs, qui voulait à un certain moment, lui, avoir des parlementaires du mouvement comme il disait, qui auraient été des relais des prises de position de son organisation. Il trouvait que les démocrates-chrétiens prenaient toujours une distance critique par rapport aux revendications de la CSC, ce qui est relativement normal puisqu'ils appartenaient aussi à un outil politique qui avait ses propres contraintes. La démocratie-chrétienne n'est pas non plus le MOC si vous voulez, puisque le MOC, lui, avait une approche purement, je dirais idéologico-culturelle. La démocratie-chrétienne essaie d'être le relais des préoccupations de la CSC et des organisations plus que du MOC puisqu'ils essaient de relayer les préoccupations des composantes du mouvement et surtout des grosses organisations, c'est-à-dire CSC, mutuelle en fait.

Nous avons l'obligation de la coalition dans laquelle nous étions de rétablir des équilibres macro-économiques élémentaires. Donc le discours de Jeanine Wynants m'agaçait au plus haut degré. Mais je n'ai jamais eu de problème, sauf sur certains dossiers ponctuels, je n'ai jamais eu de problème de ligne me semble-t-il, même si eux étaient dans une position délicate en tant que syndicalistes par le fait que la FGTB était dans l'opposition et donc tirait à boulet rouge évidemment. Donc eux étaient dans une position délicate mais moi je ne les ai jamais senti en opposition ouverte.

La DC s'est révélée efficace mais il faut dire que les gens qui jouaient un rôle relativement lourd et positif à l'époque étaient des gens comme Alfred Califice qui était encore en pleine possession de ses moyens, qui avaient une certaine expérience politique, comme Robert Dhondt, comme Jean Hallet, et du côté politique comme Philippe Maystadt, Michel Hansenne qui étaient des éléments indiscutablement démocrates-chrétiens et des relais crédibles et qui étaient au gouvernement parmi les postes de responsabilités importantes.

Robert D'Hondt avait dû gérer une situation très délicate, c'était lui qui était à mes yeux dans la position la plus inconfortable au début des années 80. Parce que je pense que sur le plan idéologico-culturel il était proche de ce que disait le MOC. C'était aussi quelqu'un qui avait une très forte notion de l'internationalisme prolétarien, il aimait bien raconter ce qu'il avait fait pour ses amis basques quand ils étaient dans la clandestinité à l'époque du régime franquiste etc. Et en même temps comme il était à la tête de la CSC chapeauté par

Jef Houthuys, il était coincé en permanence entre certaines aspirations de ses militants et la ligne réaliste imposée par Jef Houthuys. Quand Josly Piette est arrivé aux commandes, tout cela était terminé et lui a vécu une période où l'on était avec les socialistes au pouvoir dans un univers qui était largement pacifié puisque aussi François Martou était arrivé à la tête du MOC.

L'organisation qui restait la plus liée au monde ecclésial paradoxalement c'était le MOC, puisque le MOC avait toujours un aumônier, on n'avait d'aumônier à la CSC à ma connaissance, il n'y en avait pas au PSC. Et il y a un phénomène très bizarre, c'est que les Ecolo peuvent avoir un capucin sur leur liste, au PSC c'était presque impensable d'imaginer que l'on aurait pu avoir un homme d'Eglise sur nos listes paradoxalement. Par contre à l'époque du SeP on avait des ennuis avec certains curés, ils faisaient activement campagne pour le SeP, ce qui nous agaçait beaucoup parce que nous ne demandions plus aux curés de nous soutenir en chaire de vérité, donc quand on en voyait qui étaient des partisans actifs du SeP, ça nous agaçait.

Les points de repère et les critères de jugement de Gérard Deprez sont clairement identifiables : c'est une pragmatique des organisations qui évalue la réussite d'une politique à son succès électoral et qui établit des contrats, qui entre dans des dialogues fructueux ou stériles en fonction des décisions prises et de l'approbation de ces décisions par l'électorat. La distinction opérée entre les syndicats chrétiens, la démocratie chrétienne et le mouvement ouvrier chrétien confirme bien d'un côté le problème de la nature du MOC qui est un instrument de coordination et de l'autre côté, le problème des relais politiques du MOC qui s'opèrent à l'intérieur d'un parti dont les contraintes ne sont pas uniquement celles fixées par les organisations de travailleurs. Par le système de contacts privilégiés, les syndicalistes et les mutualistes pouvaient avoir un accès direct aux décideurs politiques alors que la DC se trouvait paralysée dans son rôle de relais de l'ensemble des organisations de travailleurs chrétiens. A tout moment, il se définit comme un acteur de la sociation plutôt que de la communalisation dont les motivations lui apparaissent étrangères.

Dans l'évocation de la période suivante, il analyse le poids du mouvement ouvrier chrétien et les relations avec celui-ci.



Le MOC ne comptait pas dans le jeu. Je veux dire, le MOC avait raté l'opération SeP, donc il était éliminé. Il nous avait conduit jusqu'à la limite de l'agacement et ils ne sont pas parvenus à exister de manière crédible puisque en 85, par exemple, après le gouvernement libéral, le PSC a gagné 3 % d'un coup, alors que le SeP fait 1,5%, donc ils ne nous ont rien pris, c'est nous qui avons le coefficient de crédibilité puisque on est arrivé à 22 % en Wallonie, passant de 19 à 22 et eux ils ont pris 1,5, donc c'était fini la parenthèse.

Avec le MOC les relations sont restées conflictuelles pendant toute la période, jusqu'à la fin de la présidence de Jeanine Wynants. Les rapports ont commencé à se modifier, parce que François Martou est un ami personnel, à partir de l'arrivée de François Martou, ce qui a correspondu aussi à un changement de coalition donc ne me faites pas dire ce que je ne dis pas, le contexte structurel était aussi totalement modifié.

Du point de vue du président du PSC, le paradigme est clairement du domaine des sociations et uniquement orienté vers le parti lui-même, à savoir un recouvrement des deux positions du clivage Travail-Capital, autrement dit, une défense à la fois du Travail et du Capital dans une conception de la société basée sur le compromis. Etrangement, le clivage Eglise-Etat semble absent de ses propos sinon comme support à l'existence du parti. Les positions sur le clivage Centre-Périphérie ne sont pas évoquées dans cette période-ci mais elles semblent le reflet de la vie du PSC dans l'ensemble de la période, soit un suivisme minoritaire par rapport à la majorité flamande.

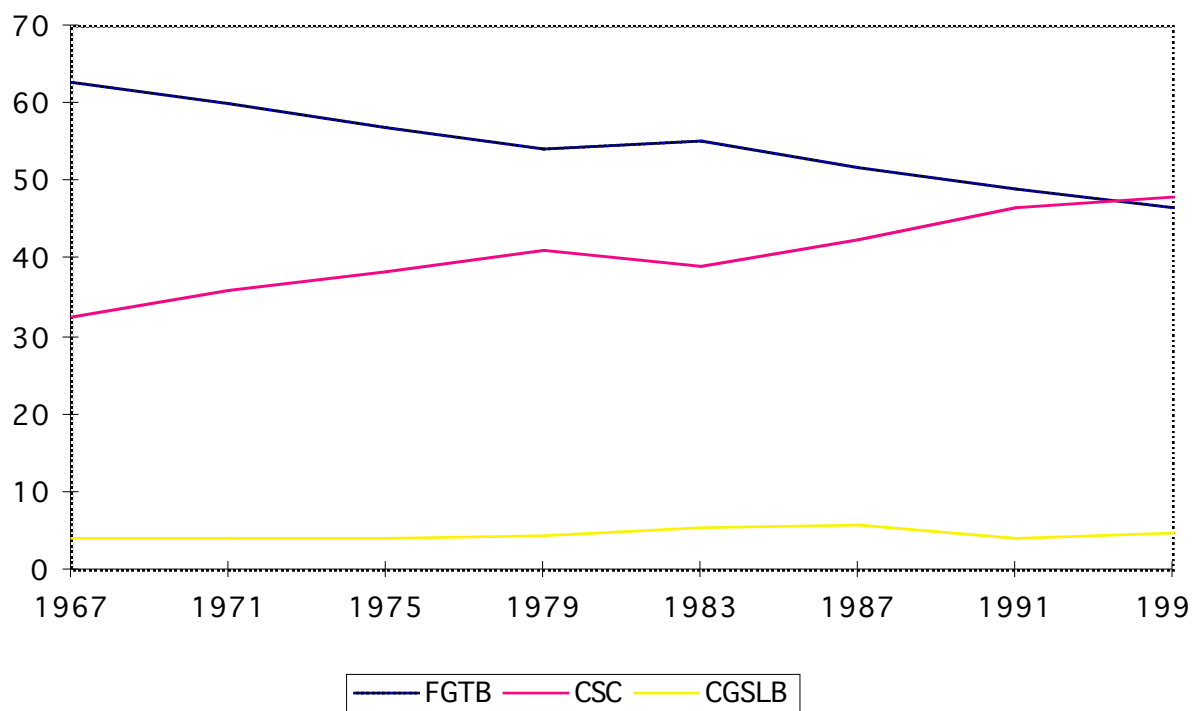
## Chapitre 12 : Les enjeux de l'identité (1985-1995)

La fin de la période étudiée n'est pas marquée sur le plan politique qui nous intéresse par des événements nouveaux. Lors des élections de 1987, un accord électoral entre les deux partis permet la présence sur les listes Ecolo de militants de SeP. A la dissolution de SeP, la plupart de ceux-ci rejoindront les rangs écologistes. *De facto*, SeP a donc joué le même rôle vis-à-vis d'Ecolo qu'*Objectif 72* vis-à-vis des partis régionalistes, une sorte de porte de sortie différente en politique que le parti catholique, une transition vers une autre forme d'expression politique.

Du côté des organisations de travailleurs chrétiens, on peut dire que les résultats des syndicats chrétiens aux élections sociales en Wallonie sont plus élevés que précédemment. Plusieurs remarques doivent cependant être faites. La première consiste à rappeler que les enjeux des élections les plus largement répandues, à savoir les conseils de sécurité, d'hygiène et d'embellissement des lieux de travail sont définis entreprise par entreprise. Pour un syndicat, il est plus important de gagner une délégation dans une entreprise déterminée que d'améliorer son résultat dans deux entreprises si cela n'améliore pas sa position. Les chiffres globaux que nous présentons ici ne donnent pas une image des engagements des acteurs de terrain mais une vue globale qui doit être prise pour ce qu'elle est à savoir le reflet des comportements électoraux des travailleurs dans l'ensemble des entreprises en Wallonie. Ensuite, les règles du jeu ont été modifiées deux fois durant la période. La première modification intervient en 1975, date où on introduit les élections dans le secteur non marchand. A partir de cette époque, deux groupes d'entreprises sont comptabilisés, soient les entreprises industrielles et commerciales et les établissements sans finalité économique. La seconde modification intervient en 1987 avec la suppression des administrations provinciales et locales qui faisaient partie de la catégorie des établissements sans finalité économique. La FGTB était mieux représentée dans les administrations locales et provinciales tandis que la CSC obtient plus de voix dans les établissements de l'enseignement libre et dans les institutions sociales de santé, seules à rester dans la catégorie des établissements sans finalité économique. Les chiffres ayant

servi à établir les courbes du graphique suivant nous ont été aimablement fournis par Pierre Blaise, chercheur au CRISP. Les deux ruptures dans la courbe sont dues aux modifications des règles de vote mais les tendances descendante de la FGTB et ascendante de la CSC se retrouvent également dans les entreprises industrielles et commerciales où, pour la Wallonie, la FGTB passe de 62,90 % en 1967 à 53,95 % en 1995, tandis que la CSC passe de 32,70 % à 41,05 %.

Graphique : Pourcentage de voix aux élections sociales, CSH, ensemble des entreprises (EIC+ESE), Wallonie.



Source : BLAISE Pierre, C.R.I.S.P.

Les modifications dans l'ensemble des entreprises, liées aux manipulations que l'on a décrites, accélèrent cette tendance puisque les résultats disponibles pour la Wallonie font passer la FGTB de 62,90 % en 1967 à 46,70 % en 1995 et la CSC de 32,70 % à 48,20 %. Dans l'ensemble des entreprises, pour la première fois, la CSC apparaît donc comme le syndicat rassemblant le

plus de suffrages pour les CSH. Ceci ne veut pas dire que la CSC a plus d'affiliés ni que sa force de mobilisation populaire est supérieure à la FGTB. D'autre part, les élections aux conseils d'entreprise donnent des résultats différents.

Ce gain d'une des organisations ouvrière chrétienne ne correspond pourtant pas à l'évolution du parti social chrétien, tel qu'il peut être observé à l'occasion des élections pour la Chambre des représentants. Le graphique suivant montre que ces résultats sont loin d'avoir la pente ascendante que la CSC a lors des élections sociales. On a déjà vu, mais il semble utile de montrer ici systématiquement que, durant la période examinée, les résultats des deux plus grands partis sont inférieurs à la moyenne qu'ils ont obtenu depuis l'instauration du suffrage universel. Ainsi, le PSC comme le PSB ont des moyennes sur la période 68-95 inférieures à la moyenne 19-95. La différence est presque équivalente à l'écart-type 19-95. On voit cependant que le PSC est relativement stable avec un coefficient de variation de 0,10 sur la dernière génération, le parti socialiste montrant une plus grande stabilité avec un coefficient de variation de 0,07.

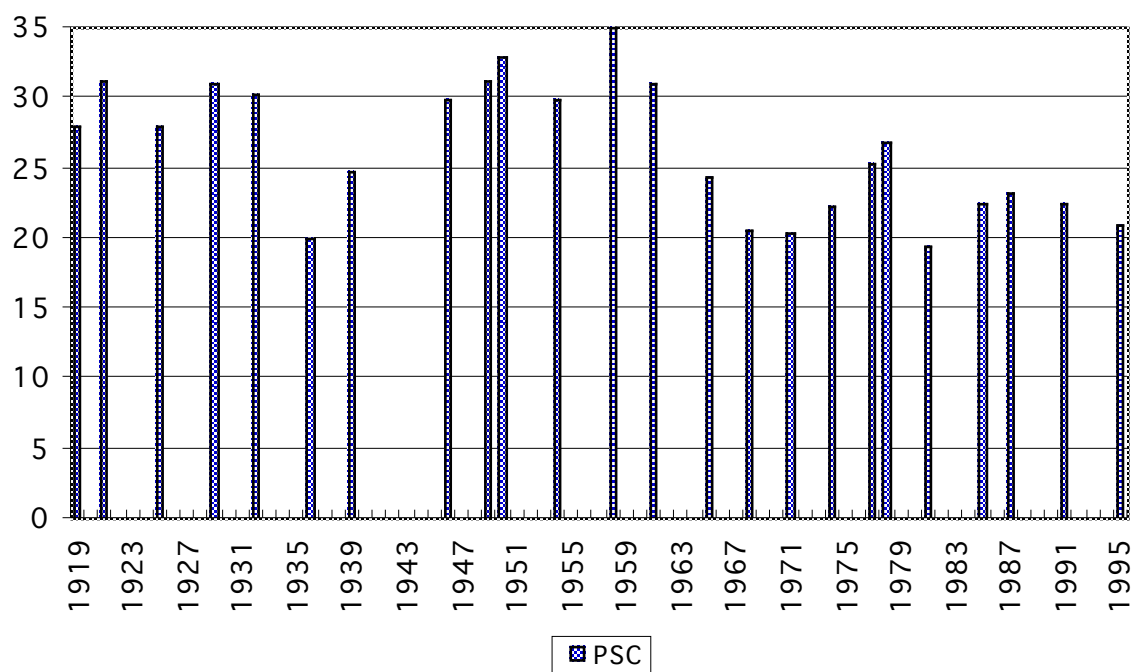
**Tableau 15 : Résultats électoraux des trois grandes formations politiques**

	PS	PL	PSC
Moyenne 1919 - 1995	42,2	17,8	26,3
Ecart-type 1919 - 1995	5,72	4,76	4,58
coefficient de variation 1919 - 1995	0,14	0,27	0,17
Moyenne 1968 - 1995	37,9	21,0	22,4
Ecart - type 1968 - 1995	2,58	3,62	2,17
coefficient de variation 1968-1995	0,07	0,17	0,10

Source : HOTTERBEEH Marcel, op. cit.

Les résultats du PSC peuvent être visualisés de la manière suivante, les histogrammes montrant le pic de 1958 et le creux de 1981. Le contexte politique est cependant modifié puisque, pour la période qui nous occupe, les partis écologistes remplacent à la fin les partis régionalistes qui font irruption au début.

Graphique : Pourcentage du PSC aux élections législatives, Wallonie



Source : HOTTERBEEUX Marcel, *Les élections ...*, op. cit. et CRISP

Même en utilisant une autre périodisation et d'autres points de repère, la stabilité du PSC est confirmée comme d'ailleurs l'est celle du PS. Nous pouvons construire un tableau comparant les contextes politiques durant la période qui nous intéresse. On ne peut utiliser comme telle la division des arrondissements wallons en trois groupes, pratiquée par Marcel Hotterbeex car divers arrondissements sont, depuis 1995, regroupés en circonscription chevauchant des parties distinguées quant à leur comportement électoral. Ainsi, l'arrondissement de Dinant - Philippeville et l'arrondissement de Namur se

retrouvent dans la même circonscription, de même que Charleroi et Thuin qui faisaient partie de groupes différents. La disparition du parti communiste et du rassemblement wallon gonfle les chiffres de tous les groupes politiques même si Ecolo semble à première vue en être le grand bénéficiaire.

**Tableau 16 : Résultats électoraux de deux sous-périodes, Wallonie**

	<i>Moyennes 1965-1985</i>			<i>Moyennes 1987-1995</i>	
		%			%
<i>NUL</i>	135 618	7,32	<i>NUL</i>	157 580	7,70%
<i>PC</i>	107 057	5,78	-	-	-
<i>PS</i>	634 552	34,25	<i>PS</i>	735 884	35,96%
<i>PL</i>	360 371	19,45	<i>PL</i>	415 308	20,29%
<i>PSC</i>	389 244	21,01	<i>PSC</i>	429 775	21,00%
<i>RW</i>	169 555	9,15	<i>ECOLO</i>	190 901	9,33%
<i>AUTRES</i>	56 558	3,05	<i>AUTRES</i>	117 229	5,73%
<i>TOTAL</i>	1 852 955	100,00	<i>TOTAL</i>	2 046 677	100,00%

Source: HOTTERBEEUX Marcel, *Les élections en Wallonie 1919-1985*, , p.241. et CRISP

Contrairement donc aux résultats des élections sociales, les résultats des élections législatives ne témoignent pas d'un succès ni d'un déclin du monde catholique.

Les acteurs qui ont vécu la période confirment ce regard. Pour l'essentiel, nous constaterons que la dernière décennie est vécue dans la continuité. Le pluralisme est devenu un fait et le discours du président du MOC expose le rapport entre le Mouvement ouvrier chrétien et la politique par la formule suivante: " Nos relations avec les partis politiques ne sauraient être symétriques, ne fût-ce que pour des raisons historiques " <sup>1</sup>. D'après lui, l'essentiel des militants des organisations vote PSC ou ECOLO.

*" Il faut y ajouter une petite minorité, à géométrie variable, qui vote PS selon le niveau, la nature et l'enjeu des scrutins, mais le MOC n'a jamais encouragé le passage de ses militants au PS.*

*" En ce qui concerne les militants du MOC politiquement engagés, c'est donc au PSC et chez ECOLO qu'ils se trouvent. Mais ces deux partis représentent ensemble moins de 30 % des électeurs francophones " <sup>2</sup>.*

Ceci explique que les contacts du secrétariat général du MOC avec les partis politiques sont structurés régulièrement avec les démocrates chrétiens du PSC dont une partie du Bureau du MOC rencontre régulièrement les élus pour échanger sur l'agenda politique et les informer des priorités du MOC. Ces contacts sont qualifiés de "coopération conflictuelle". Le secrétariat fédéral du parti Ecolo est rencontré quatre ou cinq fois par an et les points de convergence et de divergence sont comparés. Par ailleurs, des contacts avec le parti socialiste se font régulièrement par le front commun culturel ACCS-MOC et la plateforme "Solidarité en plus, Pauvreté en moins". Le rapport d'activités conclut ainsi son chapitre sur les relations politiques du Mouvement et de ses organisations.

*" En réalité, nous n'avons jamais, comme Mouvement ouvrier, eu le prolongement politique dont nous rêvions. Nous avons toujours regardé ailleurs avec envie et frustration, que ce soit du côté socialiste belge ou dans d'autres pays voisins.*

*" Or, pour tous les mouvements ouvriers du monde, une leçon se dégage du siècle qui vient de s'écouler. C'est que le lien organique entre syndicats et partis de gauche a cessé d'incarner l'espérance de ceux qui veulent transformer le capitalisme.*

*" Partout, on voit que les alliés d'autrefois sont devenus peu fiables.*

*" Les partis de gauche peuvent être parfois réformistes ; ils sont toutefois moins susceptibles que jamais de se déterminer en fonction des priorités du monde du travail. Le salut du Mouvement ouvrier viendra d'un accroissement de sa propre puissance et de ses convictions " <sup>3</sup>.*

---

<sup>1</sup> MOUVEMENT OUVRIER CHRETIEN, *Rapport d'activités*, Congrès décembre 1996, 56 pages, p.45.

<sup>2</sup> Ibidem, p.41.

<sup>3</sup> Ibidem, p. 48.

Un regard un peu distancié verra dans ce type de déclaration l'art de faire de nécessité vertu. L'impossibilité de trouver un relais politique adéquat est transformé en une dénonciation des relais politiques comme jouant mal le jeu de relais. Comme dans tout groupe d'action, la solution semble trop simple à qui n'y rentre pas car on ne voit pas comment augmenter la puissance d'un mouvement qui est privé d'expression politique ni quelles convictions peuvent naître de revendications non formulées politiquement, à moins de se trouver soi-même dans le tourbillon de l'action ou d'accepter le fait que les gens d'action apprennent à marcher en marchant et trouveront une expression politique dans le feu de l'agir.

Cependant, malgré ces embarras, on peut retenir cette phrase, décrivant la période qui suit 1972. " Assez paradoxalement, l'influence du MOC au sein du PSC reste intacte " <sup>1</sup>. Ceci contredit en effet la perception qu'en a le premier ministre actuel, Jean-Luc Dehaene qui déclarait en 1983 à Hugo De Ridder son analyse de l'efficacité des relais politiques du MOC.

*" J'ai sous les yeux le spectre de l'émiettement des relations entre le MOC francophone et le PSC. Les gens du MOC étaient au début aussi influents que ceux de l'ACW. En opposition à l'unitarisme, certains membres du MOC sont passés au Rassemblement wallon, d'autres, par extrémisme politique, au Parti Communiste. En pleine période de crise, le MOC a renoncé à sa relation privilégiée avec le PSC, ce qui a amené ce parti à se défendre en créant en son sein un groupe Démocratie Chrétienne. Et maintenant on parle d'une nouvelle formation politique, le SEP. En moins de dix ans de temps, j'ai vu un MOC puissant évoluer vers l'impuissance de l'éparpillement politique. J'ai ce terrible exemple continuellement devant les yeux lors des réunions de l'ACW. " <sup>2</sup>*

Il est vrai que Jozef Smits montre que le nombre de députés et sénateurs liés au MOC et à la DC augmente de 1946 jusqu'en 1977 qui constitue un maximum avec 40 % des sièges parlementaires <sup>3</sup> et diminue ensuite en 79 et 81. Ces chiffres sont loin de montrer en soi une perte d'influence catastrophique du MOC au PSC. D'autre part, dans le gouvernement Martens-Gol, deux ministres représentaient l'aile gauche du PSC et Nothomb ne pouvait être considéré comme un ennemi de celle-ci. Il est vraisemblable que la réflexion de Dehaene

---

<sup>1</sup> PASTURE Paul, " L'Etat-providence ", in GERARD Emmanuel, WYNANTS Paul, *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, Leuven University Press, 1994, p.347.

<sup>2</sup> DE RIDDER Hugo, *Le cas Dehaene*, Editions Racine, Bruxelles, 1996, 267 pages, p. 163.

<sup>3</sup> SMITS Jozef, " Les standen dans les partis sociaux-chrétiens ", *courrier hebdomadaire du centre de recherche et d'information socio-politiques*, n° 1134-1135, 21 novembre 1986, p. 37.



soit plus le fruit d'une reconstruction de l'histoire et d'un embellissement du passé que de la confrontation rigoureuse de souvenirs à des repères stables. Cette crainte joue en outre un rôle dans le jeu politique de l'époque, Dehaene risquant de devoir faire face à une tentative d'expression politique propre de l'ACV<sup>1</sup>.

### GERMAIN CAPELLEMAN

Le secrétaire du Mouvement ouvrier chrétien de Charleroi prend sa retraite en 1990. Depuis la disparition du RW de la scène politique, il n'a plus été totalement impliqué dans une action politique. Depuis 1985, il insiste sur la distinction entre action sociale et action politique. Ce dernier chapitre doit nous donner l'occasion de tenter de saisir la façon dont il voit l'évolution des relais politiques du MOC depuis le début de notre période.

Maintenant c'est vrai qu'ils n'ont plus de ligne politique fort nette ni dans les relais ni dans le reste. Ils n'ont pas de projets, en fait. Je reconnais que c'est plus difficile aujourd'hui d'avoir un projet qu'il y a quinze ans. Dans le mouvement ouvrier global, il est manifeste que c'est ce qui manque. Moi, je dis que les gens ne croient plus. C'est bien un rituel sans foi. Il faut qu'ils croient à quelque chose. Seulement je reconnais que c'était plus facile de croire à la Russie, à Cuba et à la Chine quand ils avaient un projet socialiste qu'aujourd'hui où il n'y a plus que Cuba, non il y a encore la Chine..... Les modèles - c'est sans doute parce que nous n'étions pas assez malins - en tout cas nous nous raccordions plus facilement à des modèles. On se raccordait beaucoup plus facilement à la Wallonie socialiste, par exemple.

Le malaise c'est que tu n'as plus de modèle, que les patrons ont comme modèle l'Amérique et que forcément ils avancent leurs pions petit à petit parce que dans la situation économique, sociale que nous vivons, les gens préférant les

---

<sup>1</sup> VERECKEN Juul, " Mouvement politique dans l'ACW ", *Contradictions*, n°45-46, 1985, Bruxelles, pp. 71-86, p. 81, voir aussi WEYNS Peter, " Prélude à l'enterrement du CVP. Les résultats de l'enquête sur " l'ACW et la politique " ", in *Contradictions*, n° 45-46, pp.87-102, p. 98 et MAREYN Jan, " Avec ou contre le CVP? Le programme social et économique de la CSC ", in *Contradictions*, n° 49-50, 1986, Bruxelles, pp.47-54, p.52.

choses matérielles, sont fort impressionnés par l'avancée du système économique libéral que nous connaissons. et alors tu risques d'arriver - et d'ailleurs ça se fait - à un système d'assistance : les prépensions, les minimex, les ACS et les PRIME. Mais on est tellement dans le malaise qu'on ne voit plus comment faire pour sortir de ça.

... Nous devrions avoir la préoccupation chrétienne de sortir de tout ça.

Il y a des messes [à la chapelle du MOC de Charleroi], mais pas beaucoup. Manifestement, c'est vrai qu'il y a une différence énorme entre avant, où il y avait des récollections, des réunions de personnel, des religieux et maintenant. Tout ça n'existe plus aujourd'hui mais je pense qu'il est resté une vie personnelle assez ...

Ces propos peuvent sembler nostalgiques mais ils expriment peut-être un désenchantement des rapports du social au politique. Ailleurs dans l'entretien, il signale que les secrétaires du MOC " n'étaient pas faits " pour faire de la politique comme si la soif de pouvoir qui anime les hommes politiques excluait les hommes d'action sociale dont l'efficacité est moins visible mais qu'ils espèrent plus profonde.

L'affrontement Travail - Capital est vu comme mené à l'heure actuelle par le patronat qui réclame des mesures de flexibilité et une diminution de la sécurité sociale. S'il déplore qu'il n'y ait plus de modèle pour la classe ouvrière, il n'en tire pourtant pas comme conclusion qu'il n'y a plus d'affrontement, mais le fait que cet affrontement se mène face à une classe travailleuse qui ne sait que ce qu'elle ne veut pas mais qui doute d'un objectif positif.

Le constat de la lutte des classes l'amène à poser le principe johannique, institué, d'un retour à l'esprit évangélique. Ce type de phrase illustre l'entremêlement des motivations d'un clivage à l'autre. Dans ce cas-ci, c'est une communalisation, un lien à la communauté de pensée chrétienne qui est censé motiver la recherche d'une solution au problème Capital-Travail. On verra que chez un autre acteur, le président du parti social chrétien, c'est une sociation, une organisation d'intérêts chrétiens qui motive l'action politique. Non seulement ces deux acteurs s'opposent sur les priorités politiques, Capelleman préférant la défense du Travail à la défense de l'Eglise et Deprez préférant la défense des institutions issues des privilèges historiques de l'Eglise à la défense du Travail qui n'apparaît pas comme un de ses choix de président

de parti même si ce choix a expliqué sa montée au pouvoir, mais ils s'opposent également quant à la motivation de leur action sociale.

Cette petite phrase nous met sur la voie d'un élément important de l'explication de l'attitude politique d'un certain nombre de militants travailleurs chrétiens représentés ici par le secrétaire de Charleroi, à savoir la grande religiosité et la recherche d'une cohérence entre la 'bonne nouvelle' qu'ils pensent être chargés de répandre et la vie politique et sociale. Les morceaux choisis de l'Évangile qui reviendraient le plus souvent, si la question était posée, seraient probablement les béatitudes et la morale de préférence pour les faibles qui en émerge. Au delà de la défense d'intérêts, il s'agit alors pour eux de reconnaître une communauté, le sentiment d'une appartenance commune qu'ils expriment en terme de dignité humaine. Cette forme de communalisation les rattache à la communauté chrétienne d'une certaine manière mais elle les rattache presque aussi fort à la classe ouvrière.

Les remarques sur la pratique religieuse et la croyance dans un reste de vie religieuse personnelle non définie peuvent être considérés dans ce cas-ci comme signes de maintien d'un lien au-delà des différences dans les pratiques formelles de foi.

### **YVES DE WASSEIGE**

Les contacts d'Yves de Wasseige avec le MOC ne se sont pas arrêtés après son entrée au parti socialiste. Ils ont repris sous une autre forme à la mesure de l'engagement politique de l'acteur social.

Depuis lors, les contacts se sont renoués avec Capelleman mais à partir d'une autre approche, puisque en 89 je suis sénateur socialiste coopté. Et la FGTB me demande d'être président du comité subrégional à l'emploi et à la formation. Et donc je rentre sur le terrain de Charleroi avec une casquette, disons, plutôt liée aux mouvements syndicaux puisque j'ai été proposé par la FGTB à la CSC et qu'ensemble FGTB et CSC m'ont proposé aux employeurs. Il y a eu unanimité pour me choisir comme président du comité subrégional. Dans ce cadre-là, la FUNOC étant toujours en difficultés financières comme tout organisme de ce genre, Capelleman reprend les contacts puisque le comité subrégional intervient dans de

nombreuses décisions sous forme d'avis. Et il reprend les contacts, on se voit régulièrement mais uniquement autour de projets concrets à savoir formation permanente, insertion des chômeurs, les problématiques de ce genre-là et pas du tout sur des problématiques politiques, c'est quasi exclu. Quand Capelleman me voit, de son air goguenard, il me dit: " Alors cela va toujours chez les socialos? " ou chez les socialistes, cela dépendait des jours.

Chez les socialistes, quand je suis arrivé, l'accueil a été tout à fait positif. Il y a quand même certains qui ont vu d'un mauvais oeil quelqu'un qui venait de la mouvance chrétienne parce que tout le monde savait que j'avais collaboré pendant des années ici à Charleroi avec la CSC, et le MOC dans les aspects de formation etc. Et c'était très amusant, parce qu'à la première réunion un peu importante où j'ai assisté qui était un petit congrès local - c'est tout de suite 200-250 personnes - j'ai été présenté au congrès. Je me souviens très bien, on chante l'Internationale et alors généralement cela se termine par: " A bas les calotins! ". Cette fois-là, rien du tout, personne ne l'a crié. Après tout le monde a rigolé et moi aussi. Mais j'ai dit: vous pouvez le dire aussi. Si je suis ici c'est parce que je n'accepte pas cette confusion religion et politique. Il faut dire qu'il y a beaucoup plus de chrétiens que l'on ne pense au PS. C'est vrai ils ne s'affichent pas comme tels, ils ne vont pas à la messe tous les dimanches, mais il y a quand même une forme de foi chrétienne chez beaucoup.

Je connaissais très bien le doyen de Charleroi et d'autres, on a continué à se voir sans problème. J'ai même fait des conférences au grand séminaire de Tournai sur la situation économique de la Wallonie ou les problèmes sociaux en Wallonie, on m'a invité à venir parler de tout cela en étant sénateur socialiste. Ils savaient que j'étais chrétien, ils invitaient un sénateur socialiste, pas au point d'inviter quelqu'un qui ne comprenait pas bien leur problème, c'est cela qui les gênait, ils ne savent pas toujours comment se comporter.

La fonction actuelle d'Yves de Wasseige comme président du comité subrégional de l'emploi décrit le mieux le paradigme dans lequel il s'inscrit : en premier lieu la défense des travailleurs, en deuxième lieu la défense de la périphérie wallonne et en troisième lieu le refus de défendre institutionnellement les privilèges de l'Eglise catholique. Car l'évocation de son entrée dans le parti socialiste illustre la différence entre Capelleman et lui-même qui refuse de défendre les positions cléricales institutionnelles, alors que le secrétaire du MOC défend une forme de sentiment d'appartenance à la

communauté chrétienne. Si bien que ce troisième syntagme, de moindre importance pour lui, pouvait évoluer sans remettre en cause sa propre définition politique, ce en quoi il croyait en faisant de la politique. Il est devenu anticlérical s'il ne l'était déjà. Il est probable que ce qui l'avait attiré chez les formateurs de l'Ecole des délégués d'entreprise de Charleroi était plus représenté par le wallingantisme et le travaillisme de Baussart, Dewez, Capelleman et d'autres que par leur catholicisme. Les critiques de Baussart vis-à-vis de l'engagement de Capelleman lors de la guerre scolaire sont significatifs de cet anticléricalisme institutionnel des derniers daensistes wallons. Ainsi, Capelleman, dans un Bureau du MOC de Charleroi où les cléricaux dominaient les travaillistes, a-t-il appliqué la décision de rupture et de Wasseige a été amené à constater que le cléralisme ne le motivait pas d'abord et a-t-il pu s'intégrer sans trop de problèmes dans un parti socialiste anticlérical.

### **LOUIS SMAL**

Durant la période, Louis Smal devient président de la CSC de Liège - Huy - Waremme en 1993. Le bilan global de la période confirme ses options politiques de départ, ce qui n'étonnera pas l'observateur. Il semble intéressant de constater, par l'intermédiaire de son témoignage, que les difficultés de représentation de la démocratie chrétienne au sein du parti social chrétien sont restées identiques à celles observées depuis le début de la période.

On va continuer à l'intérieur du PSC, on ne le quittera pas et puis alors Michel Hansenne va prendre l'initiative de convoquer une fois tous les mois un certain nombre de personnes de Liège, à son cabinet avec Jean Séquaris pour reconstituer une force de démocratie chrétienne mais en même temps centriste contre Jean-Pierre Grafé qui lui reste fondamentalement, je ne dirais pas CEPIC, mais qui reste fondamentalement structuré avec les Pirmolin et la compagnie. Et ça, ça se sent tout le temps au sein du comité d'arrondissement de Liège. Il va y avoir alors une négociation à Liège entre le groupe Jean-Pierre et nous sur la répartition du pouvoir sur Liège.

Ma déception c'est que le PSC n'a jamais été un parti qui prenait des options au niveau de la Wallonie, il s'est contenté chaque fois de négocier avec le

partenaire avec qui il devait négocier pour se partager des trucs. Etre au pouvoir, c'est ça le leitmotiv. Mais on n'a jamais vu un PSC qui prenait en charge tous les problèmes de la Wallonie malgré tous les excellents congrès, et caetera.

Il reste une différence parce que je sens, du côté socialiste, malgré la chute du mur de Berlin, cette question d'idéologie et de doctrine qui reste très matérialiste. Moins peut-être qu'avant. Je dirais qu'il est plus facile de se rencontrer sur des problèmes spécifiques où on est souvent d'accord mais sur des problèmes plus globaux, et caetera, il y a quand même un certain nombre de divergences qui subsistent. Mais je crois que du côté du syndicat socialiste, ils ont quand même fait un certain nombre d'efforts et ça passe par des hommes aussi. Quand j'entends René Piron, finalement on se retrouve, finalement on croirait qu'on est dans la même organisation. Par rapport à ce syndicalisme de négociation, de proposition, d'alternative, je crois que finalement maintenant, du côté FGTB métallo, ils ont opté pour ce syndicalisme-là. Et moi je l'ai un peu dépassé, en disant: "oui, négociation, alternative, proposition mais action aussi". Quand on voit la fermeture du côté patronal, à ne voir que leur aspect à l'intérieur de leurs murs et ne pas voir l'aspect plus ... Les patrons actuellement, c'est quoi, c'est leur aspect à l'intérieur des quatre murs de leur entreprise, c'est compétitivité, flexibilité, rentabilité. Et nous on commence à leur répondre: "société, citoyenneté, pauvreté, mendicité". Donc, ce qu'on leur reproche, c'est de ne voir leurs problèmes qu'à l'intérieur de leurs murs et de ne pas se soucier de la société, de la manière dont elle évolue. Un jour ou l'autre, la cassure est telle aujourd'hui que ça finira par péter donc finalement ils jouent contre leur propre intérêt aussi à terme. Donc c'est d'essayer de leur faire comprendre ça. Alors, pour leur faire comprendre quelque chose aux patrons, il me semble qu'il n'y a que le rapport de force qui peut jouer.

Les propos qui précèdent illustrent de façon classique le dilemme des militants ouvriers chrétiens. Politiquement, il se situe à l'intérieur du PSC dans lequel il se trouve en opposition systématique avec les représentants de la droite dans le même parti. Le syntagme politique est ordonné d'abord par le choix chrétien puis par l'affrontement, à l'intérieur du parti entre les défenseurs d'un capital fort et les défenseurs d'un travail fort. Ensuite, vient le combat wallon, à l'intérieur du parti et orienté vers les travailleurs. Comme dans beaucoup de cas, le combat wallon est d'abord un combat pour l'emploi en Wallonie et pour la défense des intérêts des travailleurs à l'intérieur du système capitaliste, au point que le terme de patrie wallonne paraîtrait déplacé. Dès

qu'il parle de problèmes sociaux, par contre, le discours se durcit et le patronat devient l'adversaire principal. Cependant, ce durcissement n'empiète pas sur l'adhésion politique.

Le passage suivant constitue la réponse à la question sur les motifs du maintien d'un parti chrétien.

A l'intérieur du PSC, il y a des tensions très fortes. Est-ce que l'olivier est possible ici? C'est ça le problème. Je me sens plus proche, malgré tout... Si on voulait faire une opération à l'italienne, genre d'olivier, je ne la vois pas avec un PS dominant tel qu'il est aujourd'hui et avec une emprise terrible du parti sur les structures sur les institutions. Je ne vois pas du côté du PS une ouverture suffisante pour faire un genre de truc comme ça. Alors finalement, on a tendance à rester chacun chez soi et à assumer les divergences et à essayer de les gérer au mieux.

La réponse est un repli sur une motivation d'organisation d'intérêts. Le fait d'évoquer l'hypothèse d'une alliance avec le parti socialiste induit une explication basée sur l'aspect majoritaire du parti socialiste et la politique de domination que cela implique. L'alliance serait bien entendu plus facile avec un partenaire affaibli qu'avec un partenaire pouvant prétendre au rôle principal. Le maintien d'un parti chrétien se justifie dès lors par la présence jugée trop massive du parti socialiste. Les fortes tensions enregistrées dans le PSC ne risquent donc pas de dissoudre les liens qui unissent ses membres.

### **JEAN HALLET**

En 1991, Jean Hallet devient président de l'Alliance nationale des mutualités chrétiennes. Les questions dont les réponses sont reproduites ici portaient sur la raison d'organisations spécifiquement chrétiennes dans le système belge.

En tout cas, ce qui fonde l'existence des institutions chrétiennes, c'est leur succès. Par comparaison, un responsable de l'enseignement remarquait qu'encore cette fois-ci la proportion d'élèves dans l'enseignement libre wallon était accrue et qu'ils devenaient majoritaires en Wallonie. Je reconnais que c'est une boutade mais qui implique en tous les cas que les responsables des structures peuvent être peu enclins à se poser la question existentielle. Je ne réponds pas encore à la question.

Je tourne autour. Une deuxième façon de tourner encore autour de la question. Je me rappelle avoir dit à Busquin: " Parfois je me demande si un point essentiel de ma vocation à moi, démocrate chrétien de la stricte observance n'est pas de faire en sorte que les socialistes restent tout de même socialistes " et il m'a répondu: " Ce que vous dites là est probablement plus vrai que vous ne croyez, Monsieur ". Ce sont deux boutades. De façon plus sérieuse je crois que dans nos organisations qui ont pour la plupart pris naissance à la fin du siècle dernier, notre pratique actuelle du personnalisme est l'héritage d'un engagement plus affiché dans un ensemble sociologique chrétien. Cela c'est sûr. Paradoxalement, les chrétiens ont été moins dogmatiques dans leur façon d'approcher la réalité économique-sociale, si bien que le désarroi quant aux points de repère est moins grand qu'ailleurs. Les chrétiens ayant moins investi là-dedans, quand ça s'efface, ils sont moins amputés presque si je peux m'exprimer comme cela.

Mais pour revenir à l'essentiel, pour le moment ce qui justifie.... Une autre boutade, je m'exprime beaucoup par boutade, mais ce qui justifie le maintien du terme 'chrétien' dans les dénominations c'est que ça ne gêne pas et ce qui peut même être inquiétant, c'est que ça ne gêne personne, si ce n'est quelques intellectuels qui poseront la question. La grosse majorité des parents de l'enseignement libre ne sont probablement que rarement pratiquants au niveau religieux. Cela ne les dérange pas du tout que l'enseignement libre s'appelle l'enseignement libre chrétien. Et ça ne gêne pas les adhérents de la mutualité chrétienne que ça s'intitule chrétien. Même, je crois dans l'enseignement ou à la mutualité, c'est une sorte de label de qualité. " Ce sont des gens assez sérieux, ce sont de braves gens qui font ce qu'ils peuvent là-dedans, il y a encore beaucoup de gens dévoués là-dedans, des gens qui se tiennent bien, des braves gens ". Encore une fois, je caricature, mais le terme ne gêne pas, au contraire c'est une sorte de label de qualité, de qualité morale.

Je ferme ici cette parenthèse qui nous éloigne de votre réflexion et qui est ce qui honnêtement et dans la réalité fonde la référence des mouvements qui portent le nom chrétien. Je crois qu'ils sont principalement des héritiers d'une situation antérieure qui évolue en raison de l'évolution. Le milieu dit sociologique chrétien n'a plus la cohésion assez intense qu'il avait précédemment. Mais d'une part, je crois que les mouvements actuellement gardent une référence personnaliste, un type de programme, et je trouve, un sérieux, une volonté de servir les gens, d'une part, et alors d'autre part, ils bénéficient d'une bonne



réputation. Les progrès de la CSC, en Wallonie, sont imputables à la qualité des délégués qu'ils forment. Et depuis 1945, la mutualité chrétienne n'a jamais reculé dans le nombre de ses adhérents, elle ne progresse que modestement, mais elle progresse toujours un petit peu. Ce qui se passe surtout c'est que parmi les nouvelles personnes qui entrent dans le circuit de la sécurité sociale, on se paye chaque fois la part du lion parmi les nouveaux qui arrivent. C'est la caractéristique. Pas tellement par transferts venant des autres, non. Il y a même des régions où la mutualité chrétienne perd régulièrement. Il y a des régions où on gagne régulièrement mais il y a des régions où on perd régulièrement. Mais globalement on se paye la part du lion chaque fois chez les nouveaux arrivants.

Et donc pour revenir encore au thème central, évidemment, on ne peut pas faire abstraction de l'histoire, les organisations sociales sont des héritières et alors, ce qui a caractérisé les chrétiens, c'est de se mettre au travail avec sérieux. C'est quand même caractéristique comme au fil des ans la CSC gagne du terrain en Wallonie, c'est par le sérieux du travail.

A la mutualité chrétienne, d'autre part, son implantation en Wallonie pas toujours mais souvent proche des paroisses. Cela a joué un rôle, souvent le siège de la mutualité se trouvait dans un local paroissial. Et puis c'est vrai qu'en Flandre, à l'origine du syndicat, à l'origine, il y a eu la volonté de ne pas laisser aux socialistes marxistes le monopole de l'action syndicale, comme raison historique, c'était premier. Mais je crois que dans les mouvements mutualistes, il y a eu aussi, il doit avoir joué, à la mutualité plus qu'ailleurs le sens charitable des chrétiens. Donc c'est la solidarité pure et simple mais une solidarité pour venir en aide aux malades ou à des invalides ou dans des cas de décès. Et également le sentiment de la vertu de prévoyance, ça a joué, si bien que dans le mouvement mutualiste chrétien, à côté de mutualités très liées au mouvement social revendicatif type syndical, il y a eu pas mal de mutualités chrétiennes voulues par des bourgeois chrétiens qui trouvaient que c'était quelque chose de bien que de faire ça. Il y a vraiment eu les deux dans le monde sociologique chrétien.

La motivation principale de l'existence des organisations chrétiennes tient donc essentiellement compte, d'après le président du CEPSS, de l'organisation d'intérêts, c'est une sociation bien plus qu'une communalisation. A l'origine, le relais politique constituait une communalisation et une sociation, autrement dit, à la fois un relais de défense des privilèges institutionnels et la reproduction d'un sentiment d'identité collective. A l'heure actuelle, la

description qu'en donne Jean Hallet en fait la pure reproduction d'une institution dont le principe mobilisateur a disparu et où les militants mutualistes ont été remplacés par des professionnels qui rendent des services et qui défendent la qualité de ces services comme moyen de garder leur emploi. C'est donc l'instituant qui porte l'organisation. Quant à la description du syntagme de l'acteur en question, la réponse suivante l'illustre.

Je crois que toute ma vie j'ai regretté que le mouvement progressiste belge ait été scindé en deux familles. Mon engagement quand j'étais jeune à l'UDB est très caractéristique. Et puis au fil du temps j'ai bien dû constater que les deux familles s'étaient chacune dotée d'appareils et d'organisations et qu'il y avait là une richesse. L'une comme l'autre avait leur spécificité d'inspiration philosophique et autre, l'une et l'autre avait une approche différente et plus j'étais conscient de cela, plus je me disais qu'il ne faut peut être pas poursuivre le mythe de l'unification. Mais il faut chaque fois que cela est possible que les forces convergent, cela je le reconnais.

C'est vrai que, dès ma jeunesse, fils de l'enseignement officiel, j'ai toujours un peu rêvé de cette convergence.

D'après la réponse donnée, le paradigme Travail est prédominant mais cela peut sembler ne pas correspondre aux fonctions de l'acteur social en tant que président du conseil d'administration de l'Université catholique de Louvain ni de président du conseil d'administration du service d'étude du parti social chrétien, à moins que ces fonctions n'aient été remplies que pour y placer un acteur de la gauche chrétienne. Le syntagme complet serait donc alors : Travail - Eglise - Centre. La troisième position est liée à la déclaration ici de l'intérêt pour le mouvement progressiste belge et la quatrième position sur le clivage Nature-Marché n'est pas déterminable dans le cadre de cet entretien. Cependant, la motivation pour le choix du Travail est basée sur une communalisation, une identification collective tandis que le choix de l'Eglise est décrit ici comme motivé par une sociation, la défense d'intérêts d'organisation. Cependant, l'identification avec les fonctions peut provoquer une identification avec les institutions et on se souvient, comme dans le cas de Germain Capelleman, de l'évocation quelque peu nostalgique de l'époque où récollections et veillées de prières soudaient les hommes de façon intense. Ce

ressenti du partage d'une vision du monde pousse à un plus grand sentiment de communauté.

### FRANÇOIS MARTOU

Le président du MOC a mené les relations avec les partis politiques durant la période. Son point de vue sera bien utile pour saisir le mode d'approche du politique. L'affirmation de base repose sur le pluralisme actuel du comportement politique des responsables des organisations ouvrières chrétiennes.

Ici dans le MOC les cadres qui ont entre maintenant 35 et 50 ans sont plutôt majoritairement Ecolo et ceux qui ont plutôt entre 50 et 65 ans, plutôt majoritairement, légèrement démocrate chrétien. La majorité des gens n'étant dans aucun parti politique.

Ensuite, se dessine la spécificité du mouvement tel qu'il se voit, c'est-à-dire l'évocation de la qualité des services rendus et de l'attention à la personne.

- Si tu regardes les enquêtes sur le fonctionnement de la mutualité chrétienne, le fonctionnement de l'enseignement catholique, le fonctionnement des syndicats chrétiens, qu'est-ce que tu vois ? En terme de marketing, c'est beaucoup plus de respect de la personne, accueil de la personne. Est-ce que c'est parce que c'est minoritaire? Pas tout à fait parce que l'enseignement catholique est devenu majoritaire. C'est une organisation efficace dont les services sont personnalisés, cela veut dire qu'il y a une prégnance dans l'organisation de cet aspect idéologique du mouvement.

Quant au rassemblement des progressistes, il ne trouve pas seulement comme obstacle la peur du changement du côté des organisations chrétiennes.

Mais le Parti socialiste a la trouille totale de dire qu'il voudrait s'ouvrir. Parce que s'il s'ouvre, cela veut dire qu'il change les règles du jeu de la dévolution du pouvoir des types qui y sont déjà.

C'est un peu la réponse que Spitaels a fait clairement au MOC, écoutez nous PS on a déjà assez de problèmes à régler nous-mêmes sans encore s'occuper des travailleurs chrétiens, donc vous, arrangez-vous avec le PSC .

C'est une vision très conservatrice de la politique belge qui dit: moi je m'occupe de l'héritage historique des socialistes belges qui n'est pas toujours marqué par l'idée du socialisme, qui est aussi marqué par l'idée de l'anticléricalisme, pourquoi? Par définition d'une certaine façon un socialiste anticlérical va se demander s'il n'est pas un agent du KGB ou de la CIA le travailleur chrétien qui dira: moi je suis anticlérical. parce qu'il va penser que c'est un dangereux. Pour moi il y avait un monde clair, avec des anticléricaux et des cléricaux , s'il commence à y avoir des cléricaux anticléricaux c'est qu'on est en train de me prendre par derrière, je n'ai plus de base.

Moi je pense que le champ des possibles enfin, je pense, je l'ai vécu pendant 30 ans j'ai toujours fait partie des groupes qui ont pensé qu'il fallait déconfessionnaliser mais je constate que cela ne s'est fait qu'à droite. A mon avis venir dire que cela ne s'est pas fait à gauche à cause des travailleurs chrétiens me paraît une thèse audacieuse. Et donc cela renvoie à une toute autre analyse. Comment se comporte la stratégie du PS dans un monde belge où la logique du système est: il y a deux syndicats.

ON VOIT QUE L'AUTOCRITIQUE EST LIMITEE ET QUE L'ACTEUR D'OBJECTIF 72 ET LE MILITANT DU FDF EXPRIME PAR LA SON IMPUISSANCE A MODIFIER LES RAPPORTS SOCIAUX.

Quant à la genèse des organisations sociales, et spécifiquement la création des organisations du pilier catholique, on ne peut les réduire à la reproduction par le politique de ses propres schémas dans la vie sociale.

Cela n'a pas été créé par le parti catholique, cela a été créé par les événements sociaux de l'époque. Cela a été créé par le fait qu'il y avait déjà une rivalité bourgeoise pour le pouvoir d'un Etat en création et aucun autre pays à l'époque ne connaît ce problème là. Il n'y a pas en Prusse ou en France en 1870 un parti de l'Eglise pour faire un Etat démocratique.

Cette logique de système est renforcée par le fait que chaque groupe social se perçoit comme menacé par l'ensemble des autres groupes. De ce point de vue, la représentation de soi de la part des groupes constitués en Belgique est significative.

Le PSC n'est pas majoritaire, mais le monde catholique se perçoit comme une minorité, comme le monde socialiste se perçoit comme une minorité, comme le

monde libéral se perçoit comme minoritaire et chacun perçoit l'autre comme majoritaire. Je ne sais plus quel Flamand m'avait un jour dit qu'il y avait eu un Congrès des minorités européennes à la fin des années 60 et me répète qu'à peu près tous les Belges étaient là, les Flamands, les Wallons, les catholiques, les non catholiques, et caetera, pour représenter les minorités. Les Belges ne sont que des minorités. C'est un argument polémique, par exemple, de dire que le parti catholique a toujours été au pouvoir, le parti socialiste aussi et le parti libéral aussi, le parti catholique étant plus au centre, y a été plus souvent que les autres. Combien y a-t-il de gouvernements qui, depuis 1830, étaient des majorités cohérentes? Pas beaucoup.

Nous avons vu que les trois partis traditionnels n'étaient pas si égaux devant l'accès au pouvoir et que le parti catholique était plus présent que les autres. L'analyse proposée par le président du MOC oblitère également le fait que le parti catholique n'a pas de cohérence interne autre que celle liée à la question scolaire. Cette absence d'unité avait été dénoncée, on s'en souvient, après le gouvernement homogène catholique, pendant la guerre scolaire. Un parti, d'un certain point de vue, n'est donc qu'une coalition d'intérêts convergents sur un clivage ou deux et divergents sur les autres clivages. La forme des partis ne prend pas en compte l'ensemble des paradigmes et leurs syntagmes sont forcément incomplets pour pouvoir rallier une partie importante de la population. Dès lors, sur les paradigmes non sélectionnés, tout parti est une alliance d'intérêts divergents. Une majorité n'a pratiquement aucune chance statistique de se trouver homogène sur tous les paradigmes.

La polarisation du système belge s'inscrit dès lors dans une reproduction du système de l'ancien régime et cette reproduction a cessé de fonctionner depuis la société post-moderne.

Enfin cela c'est assez simple pour la Belgique, il fut un moment (la Belgique est un pays singulier de ce point de vue-là) où un travailleur chrétien mutuelliste envoyait son enfant à l'école catholique et achetait son pain au Bon Pain de Morlanwelz. Cela c'est une société féodale patriarcale qui s'est industrialisée et qui a gardé son modèle social villageois, qui l'applique à la société industrielle. Et donc comme dans la société féodale, son pain vient de l'appareil qui vient du moulin, le moulin est celui du seigneur. Et qui est le boulanger? Et bien, c'est le boulanger du seigneur. Alors en fait, la société moderne ou post-moderne a

éclaté le fait que l'on ait de la naissance à la mort une appartenance féodale à un groupe d'intérêt, on appartient à un de ces groupes d'intérêt, un socialiste peut maintenant aller au football avec Dehaene et être supporter de Bruges et il peut le lendemain faire un complot avec les libéraux de Bruges pour empêcher les copains de Dehaene d'être mayer à Bruges, il peut aller acheter son pain au GB et son vin chez Colruyt, il peut avoir une fille à l'Athénée et un fils à l'école Don Bosco, cela c'est un modèle qui est impossible en Belgique il y a 100 ans. Est-ce que c'est pour des raisons politiques, c'est pour des raisons socio... mais à ce moment-là cela veut dire tout simplement que tu as un éclatement des modes de représentation et cela tu le vois tout le temps dans la vie politique. Aujourd'hui je suis d'accord avec celui-là mais mon ordre de préférence n'étant pas logique demain je suis d'accord avec un autre pour autre chose. Le problème c'est que les deux sont contradictoires et donc les gens pourraient se reconnaître en 91 le même jour dans Anciaux et Dohogne qui disaient est-ce que vous êtes d'accord avec les enseignants qu'il faut une école de qualité? 100% d'accord et donc ils pensaient qu'on avait dit et donc on va augmenter le budget de l'Education nationale, et le lendemain le ministre disait on ne va quand même pas aller prendre l'argent à la Sécurité sociale et à Cockerill pour payer les fainéants à l'enseignement qui font des échecs et les gens disaient, c'est bien répondu. La politique, c'est ça aussi. Quand tu disais j'ai donné ma voix au délégué du Cardinal ou au délégué de la Maison du Peuple, toutes les conséquences en étaient déduites et le type ne disait pas il faut donner de l'argent plus à l'école, il disait il faut retirer de l'argent à l'école catholique ou il faut arrêter de gaspiller dans l'enseignement officiel. Cela veut dire quand même que la structure des représentations, y compris mentales, a profondément changé. Mais ce n'est pas pour cela que le parti politique n'est pas là.

L'idéologie dans un parti politique n'est qu'un des ingrédients. Les partis politiques à idéologie la plus forte font le moins d'électeur. C'est cela la politique. 'Prenons d'abord la majorité, tant que l'on a pas la majorité cela ne sert à rien de savoir ce que l'on va faire'. Quand on l'a, on va voir ce que l'on va faire. Entre les deux qu'est-ce que l'on fait? 'Rêvons'. Je ne dis pas que les rêves n'ont aucune importance, je ne dis pas cela du tout mais quand est-ce que les rêves structurent des modifications des rapports physiques de pouvoir? Pas tous les jours.

Le vieux ciment [des partis politiques], c'est quoi? Une vieille logique clanique, d'après moi.

Il peut sembler que le poids des années de lutte a émoussé la volonté de changement de l'ancien président du MUBEF. En reléguant le rôle des partis politiques à des pratiques de pouvoir et de pourvoir, en réduisant le rôle des rêves à des moments rares, il néglige la relation dialectique, même en période calme, entre les actions et les représentations. Pourtant, même dans la relation clanique, on ne peut négliger le rôle de la répétition idéologique, même si elle ne parle pas de la réalité telle qu'elle est mais telle qu'on veut la voir ou telle qu'on craint de la voir. A notre sens, la 'vieille logique clanique' cache une dualité communalisation - sociation reproduite au lieu d'être inventée.

Nous avons des contacts systématiques de type asymétrique avec Ecolo, le PS et le PSC. Etant donné que le PS dit que les intérêts du MOC, le PS ne s'en occupe pas, cela ne veut pas dire que l'on n'en parle pas, ça veut dire que parfois on dit à Busquin ce qu'on pense, mais finalement en terme pratique c'est entre des ministres PSC et des ministres PS que ça doit se terminer et donc nous, nous avons une réunion régulière en fait avec les démocrates-chrétiens du PSC, une réunion mensuelle DC-MOC. Mais ce n'est pas parce que nous avons des relations avec le PSC que nous n'avons pas des relations avec Ecolo et que nous n'avons pas de relations avec le PS, mais elles ne sont pas, elles ne savent pas, par définition, chacun gardant sa spécificité, elles ne sont pas du même type chaque fois.

Si le MOC ne s'occupait pas de défendre des idées politiques, de faire du lobbying politique et ainsi de suite, les organisations ne paieraient plus leur cotisation au MOC.

Les relations officielles du MOC avec les partis correspondent donc, d'après l'entretien avec le président du MOC, au rapport d'activités. Le syntagme Eglise - Travail est plus présent que le syntagme Nature - Travail ou que le syntagme Travail - Etat. A en croire François Martou, la raison de la perpétuation du MOC comme appareil politique doit être liée à la raison de maintien de tout appareil politique, à savoir un lien de type clanique. La définition que nous avons donnée de nos termes l'inclut donc à la fois comme communalisation et sociation.

## GERARD DEPREZ

Le président du PSC décrit les relations gauche - droite à l'intérieur du PSC en alliance avec un parti de droite ou de gauche. Ce jeu sur deux groupes politiques et deux électorats constitue un balancier qui se marque par l'arrivée de Melchior Wathelet au gouvernement belge en même temps que le retour des socialistes. Le remplacement de Michel Hansenne par Raymond Langendries ne sera pas réédité sous le gouvernement suivant et Philippe Maystadt assurera seul la présence démocrate - chrétienne wallonne durant les gouvernements Dehaene.

Quand on est avec les libéraux, le centre-droite du PSC est par nature sécurisé du fait de la nature du partenaire et parce que la politique menée est beaucoup plus conforme à ce que le centre-droite attend que lorsque les socialistes sont présents, au niveau de l'image, je ne parle pas au niveau de la politique réelle et naturellement les états-majors politiques du PSC à l'époque ont tendance à conforter le flan qui se trouve dans la plus grande difficulté c'est-à-dire celui qui est proche des milieux populaires où il y a les plus grandes difficultés à faire accepter et le partenaire et la politique.

Ce mouvement de balancier peut se marquer par l'attribution de la fonction de vice-premier ministre mais pas nécessairement.

Quant aux relations avec le MOC après la période SeP, le président du parti les situe dans un rapport de force. Le mouvement ouvrier chrétien était un mouvement avec peu de puissance. Il était cependant remuant et le président du PSC dit avoir négocié les domaines d'intervention réciproques du mouvement et du parti.

Le MOC était petit, oui mais il était agaçant. Moi je le ressentais comme agaçant. Mais cela a changé à partir du moment où François Martou est arrivé, lui qui est socialisé autrement que Jeanine Wynants. Il était à la Banque nationale, c'est un économiste et caetera, il y a là quand même un certain nombre de réalités dont il sait qu'il doit tenir compte. Le contexte était différent puisque c'était aussi une coalition avec les socialistes. Nous avons d'ailleurs défini, François et moi, au cours de deux conversations, les thèmes sur lesquels il avait une totale liberté



d'expression et ceux sur lesquels moi j'exerçais un droit de retenue pour éviter que ses prises de position à lui et les miennes ne créent des difficultés entre les deux organisations. Mais pas un accord formel, on n'a pas fait un contrat, on se connaît très bien.

A la question directe portant sur les rapports du président du parti social chrétien avec l'Eglise, la réponse est directe. Le parti de l'Eglise a évolué durant les dernières décennies, si l'on en croit son président.

Avec l'Eglise comme institution, mes rapports étaient ceux qui conviennent, c'est-à-dire inexistantes. Je ne suis jamais allé à Malines, je n'ai jamais rencontré les évêques. Et d'ailleurs, pendant la décennie septante, c'était déjà fini.

La réponse de celui qui fut président du parti pendant quinze ans a ceci de frappant qu'elle était inimaginable au début de la période. Il reste possible que cette réponse, comme toute parole, ne corresponde pas à la réalité, mais ce qui est remarquable politiquement, c'est le fait que cela puisse être déclaré et assumé par le responsable officiel du parti. On est loin du parti social chrétien de 1945, qui, même pour se déclarer déconfessionnalisé, se faisait cautionner par le cardinal Van Roey<sup>1</sup>. Il faut encore une fois replacer cette recherche dans le cadre de l'analyse structurale de discours d'acteurs politiques. Dans ces conditions épistémologiques, peu importe la valeur de vérité du discours, ce qui compte, c'est le fait que ce discours soit tenu et que la personne qui tient ce discours puisse avoir dirigé le parti héritier du parti catholique pendant quinze ans. Par ailleurs, la contextualisation des discours permet un contrôle relatif de la valeur de vérité des discours et ce type de réflexion correspond au témoignage des autres acteurs sociaux.

Dans ces conditions, si le rôle de l'Eglise comme telle s'est à ce point effacé, en tout cas dans les réponses formelles des responsables politiques, on peut se demander pourquoi maintenir le terme chrétien. Le problème des piliers se profile derrière cette question et on se situe ici au cœur de la définition du parti. Comme à d'autres questions auxquelles il a déjà eu

---

<sup>1</sup> VAN DEN WIJNGAERT Mark, " De " catholique " à " chrétien et populaire " (1936-1951) ", in DEWACHTER Wilfried et alii, *Un parti dans l'histoire. 1945-1995. 50 ans d'action du Parti social chrétien*, Duculot, Louvain-la-Neuve, 1995, p. 45.

l'occasion de réfléchir, Gérard Deprez présente une réponse structurée, argumentée et, comme à son habitude, axée sur un pragmatisme fondamental.

Le terme chrétien est maintenu pour toute une série de raisons. D'abord parce qu'il n'y aurait pas de majorité dans le parti pour supprimer le sigle chrétien, donc à mon avis, ce n'est pas la peine d'essayer ; deuxièmement parce que c'est un label très connu ; troisièmement parce que ce n'est plus un label controversé et quatrièmement, pour indiquer une référence spiritualiste communément admise sur le plan sociologique. Mais il n'y a plus ni revendication au monopole, ni subordination de la socialisation par rapport à l'Eglise. Donc c'est un label comme Marlboro qui a fait des cigarettes et aussi des bottes. Cela garde la continuité de la marque mais la botte et la cigarette ce n'est pas le même genre. Donc entre le PSC d'aujourd'hui et le PSC d'il y a 50 ans ce sont deux mondes totalement différents mais le label reste le même, parce que les gens tiennent au label sans qu'ils perçoivent nécessairement que c'est un handicap. Moi je ne l'ai jamais perçu comme si c'était un handicap. Quand les gens me disaient qu'il fallait s'interroger sur le sigle, je prenais toujours l'exemple allemand et je disais: c'est absurde ce que vous dites.

L'ensemble chrétien est un ciment en tout cas fonctionnel, puisque vous avez beaucoup d'organisations qui se revendiquent expressément de la même inspiration, je dirais philosophique que nous, puisque vous avez le secrétariat de l'enseignement catholique, vous avez les syndicats chrétiens, vous avez les mutualités chrétiennes, ce sont des connivences naturelles si vous voulez. Moi je me suis toujours senti aussi pour une part comme l'expression au niveau politique de l'ensemble de ces organisations et de ces mouvements vécus.

J'ai toujours eu d'excellents rapports avec le secrétariat de l'enseignement catholique. A certains moments j'organisais des réunions au PSC dans les phases les plus difficiles, cela s'appelait la commission enseignement où les politiques du PSC, les représentants de toutes les organisations syndicales chrétiennes, les représentants des associations de parents et le SEGEC étaient représentés. Et à certains moments, cela se tenait tous les mois.

Gérard Deprez rejoint ici Jean Hallet quant à l'opinion que le terme chrétien n'est plus controversé. On pourrait accorder de l'importance à la valeur de vérité de cette assertion si elle n'apparaissait en troisième lieu dans une énumération qu'on a tout lieu de croire ordinale. En effet, le premier

argument évoqué semble en lui-même définitif pour l'acteur social et il est très probablement contradictoire avec ce troisième argument. Car il est vraisemblable que s'il n'est pas possible de trouver une majorité dans le parti pour modifier le nom, c'est que le nom a un sens, qu'il est investi socialement et donc qu'il est fort possible de trouver une controverse à propos de ce sens. En outre, ce qui vient d'être dit sur les contacts dits naturels entre organisations du pilier catholique est significatif d'un climat d'affrontement potentiel car si des contacts doivent être entretenus, c'est qu'une fragilité est ressentie ou qu'une agressivité peut se développer. Il y a plus d'une génération, la communauté chrétienne voulait défendre un enseignement, un syndicat, des mutuelles, des hôpitaux chrétiens parce qu'elle se rassemblait autour de l'Eglise - bien que les oppositions sur d'autres clivages montre que cette vision commune était en partie un leurre - et de sa doctrine sociale. Le tableau que nous dresse le président du parti est celui d'organisations ayant un intérêt commun à maintenir le système des piliers.

Le maintien des piliers est lié non seulement à cette référence spiritualiste communément admise sur le plan sociologique, mais aussi à des facteurs paradoxaux, à savoir la régionalisation et la fragilisation de l'Etat.

Moi j'interprète le maintien de la persistance des piliers par un double phénomène. Paradoxalement, la régionalisation les a conforté chacun dans leur zone et deuxièmement la fragilisation de l'Etat leur donne, surtout que ces piliers gardent une dimension nationale. N'oubliez pas qu'aussi bien la CSC que les mutualités sont des organisations nationales, et que la signification symbolique de leur démantèlement aurait un impact immédiat sur la structure de l'Etat elle-même et sur sa fiabilité. Donc paradoxalement ils sont renforcés à la fois par la logique de la régionalisation et par la fragilisation de l'Etat. On tient beaucoup plus à leur maintien comme organisations nationales unitaires, comme étant des symboles du maintien dans l'Etat national. Si, demain, les organisations syndicales éclataient ainsi que les mutualités, dans l'inconscient collectif de tous les décideurs, je suis certain que l'on considérerait que la Belgique est finie.

Je ne me sentais pas fragile, c'est très bizarre, je n'avais aucun sentiment de fragilité. Le seul moment que je considère comme étant véritablement difficile par rapport aux organisations était l'épisode avec Jeanine Wynants et l'ambiguïté

de Robert D'Hondt par rapport au SeP etc. mais, dès les élections de 85, je savais que c'était fini. J'ai vu qu'à ce moment-là mes amis syndicalistes jouaient le jeu. Puis quand François Martou est arrivé et si je n'avais pas eu je crois les difficultés avec certaines personnalités démocrates-chrétiennes, je pouvais encore rester au PSC pendant je ne sais combien d'années. Là, cela a été malheureusement une rupture, je ne sais pas si j'ai eu raison mais je savais des choses dont je ne pouvais pas parler publiquement. Donc les gens dont certains de mes amis ont eu l'impression que je faisais des procès personnels alors que moi j'avais l'impression que je mettais fin à des pratiques innommables.

J'ai eu le sentiment qu'il y a eu deux périodes extraordinairement différentes, la période jusqu'en 1981 où moi j'ai ressenti les organisations comme pesant d'un poids excessif sur les partis politiques et donc en réduisant les partis politiques à l'impuissance par rapport aux politiques qu'il fallait mener. Et puis au début des années 80 nous avons dû leur imposer, sans considération de ce qu'ils étaient prêts à accepter, un certain nombre de mesures parce que la logique dans laquelle nous étions était suicidaire sur le plan macro-économique. Ce n'est qu'après cette période-là que l'on a reconstruit des modes de coopération plus fonctionnels. Ce que l'on n'accepte pas facilement du côté des organisations c'est que on est entré sur le plan électoral dans une société de marketing où l'homme politique se vend dans un rapport direct avec l'électeur. Là, le rapport électoral s'est transformé, on n'est plus dans la médiation comme on était avant où les organisations donnaient des mots d'ordre, fournissaient des colleurs, etc.. Cela n'existe plus. Donc le rapport électoral est un rapport de l'homme politique à son segment d'opinion publique mais le fonctionnement de l'action politique opérationnelle passe toujours par les masses de médiation donc je ne suis pas d'accord avec cette analyse-là et moi si vous voyez mes pratiques, je n'ai pas fonctionné en dehors des médiations. Mais pas avec les organisations en tant que telles, avec des représentants d'organisations sur des dossiers fonctionnels.

Les piliers fonctionnent grâce à des subventions publiques assurées par des accords budgétaires au sein de la majorité. La présence d'un relais systématique représente une garantie de pérennité pour ces piliers, au-delà de la question de leur utilité sociale. Autrement dit, ce rapport est bien plus une sociation qu'une communalisation.

Les rapports avec le CVP n'étaient pas institutionnalisés mais ils étaient réguliers.

Mes rapports personnels avec Jean-Luc Dehaene faisaient que, dans des caucus particuliers j'en savais assez. Quand Jean-Luc me disait: " Est-ce que tu sais tenir la ligne? ", il m'expliquait ce qu'il voulait faire. " Non il faut que tu changes ceci, non moi je ne marche pas là-dessus. " Et puis une fois que l'on était d'accord, je m'en occupais pour le PSC et lui s'en occupait avec le CVP et on avait à quatre ou cinq des caucus très informels que l'on appelait le groupe Gilson qui se réunissait chez Arthur Gilson. Il y avait toujours du côté CVP le Premier ministre, que ça ait été Martens ou Jean-Luc. Jean-Luc a toujours été là, ou Van Heck ou Frank Swaelen, donc toujours le président et le Premier ministre et Herman Van Rompuy et du côté PSC il y avait toujours Wathelet, Maystadt, Deprez. Donc chaque fois que l'on avait un problème on traitait cela entre nous, personne ne le savait et chacun jouait son rôle dans le scénario. Cela se faisait dans le Brabant wallon, on se voyait cela dépendait des périodes, il y a des périodes dans lesquelles on se voyait de manière très rapprochée mais depuis deux ans cela n'existe plus, depuis le dernier gouvernement, en fait, ça n'existe plus ... On se voyait cinq ou six fois par an.

Ainsi, le syntagme du président du parti peut se décliner comme une suite de choix, ordonnés comme suit : Eglise - Centre - compromis Travail/Capital - (?). La présentation de l'action du PSC est définie par cet acteur social comme fondée non sur des communautés de vue ou d'opinion mais comme des organisations d'intérêts. Si des organisations sont qualifiées de 'naturellement' proches, les contacts qu'elles nouent sont rapidement catalogués comme fonctionnels. De ce point de vue, la relation avec l'Eglise est décrite comme inexistante puisqu'aussi bien il semble que le cardinal n'aligne pas de divisions électorales.

Les mots qui frappent dans le langage de Gérard Deprez tournent autour de la sociation : opérationnel, fonctionnel, pragmatique, réaliste. Les contacts avec les organisations du pilier chrétien sont de l'ordre de la sociation également, semble-t-il bien que le terme de 'connivence naturelle' utilisé pour illustrer la nature de ces rapports puisse laisser entrevoir un contact d'ordre plus communalisé.

## Chapitre 13 : conclusions

Voici la conclusion d'une tentative d'explication au moyen d'une méthode structurale des choix politiques posés par des acteurs sociaux. Le domaine d'application du travail est la représentation politique des organisations ouvrières chrétiennes. La question qui se posait à leur sujet reposait sur les transformations des formes de représentation politique de ces organisations. Grâce à une grille d'analyse structurale, un essai de classifications des acteurs sociaux a été tenté, afin de voir, d'une part quels étaient leurs choix politiques et leurs priorités et d'autre part, de voir si la dichotomisation des actions sociales en communalisation et sociation se révélait pertinente. On peut formuler la thèse de la manière suivante. Les divers avatars des relais politiques des organisations ouvrières chrétiennes proviendraient de la perte d'autorité de l'Eglise liée au déclin du cléricalisme depuis une génération. La logique de la recherche a rejeté partiellement cette explication au détriment d'une explication basée sur la recherche des matrices identificatoires des acteurs sociaux.

Le principe théorique de la démarche adoptée repose sur une grille d'analyse structurale. La richesse heuristique du structuralisme a été peu utilisée alors que sa performance médiatique cérait derrière un mot qui pouvait tout vouloir dire l'obscurité des constructions mentales d'une société. En remontant aux sources de la pensée de Claude Levi-Strauss, la description d'un système comme ensemble de relations entre des éléments valant non par leur définition intrinsèque mais par ces relations elles-mêmes a été exigée. Ces relations ont été mises à jour par les méthodes de l'analyse linguistique qui synthétisent les rapports en paradigmes ou distinctions et en syntagmes ou complétives. La linguistique joue également sur les deux niveaux du langage, signifiant et signifié, le premier, le son, portant le second, le sens qui est porté par le premier. Les rapports de distinction et de complétude interviennent aussi bien pour l'articulation des phonèmes que des sèmes.

L'analyse comparative en science politique livre des éléments qui s'opposent les uns aux autres et qui offrent l'avantage d'être moins sensibles à la conjoncture puisqu'établis à partir de situations nationales différentes les unes des autres dans le temps et dans l'espace. Le choc de la construction étatique sur les territoires issus du morcellement de l'empire romain a provoqué une tension entre les besoins de construction d'un centre politique fort et de périphéries refusant la mobilisation des ressources économiques, humaines et symboliques. Cette première polarisation qui persiste à travers les siècles a été illustrée par de nombreux auteurs qui permettent d'avoir une vue plus large et mieux centrée de la nature de cette opposition. La création de la Belgique comme Etat tampon entre des centres forts supposait la mobilisation des ressources en vue d'une certaine crédibilité militaire, ce qui fut lié au développement d'une industrie lourde en Wallonie tandis que la Flandre résistait à cette domination par des francophones de surcroît moins attachés à la religion.

Cette construction étatique ne se bâtit en effet par sur du vide institutionnel car l'autorité constantinienne avait transmué la tolérance impériale en théocratie tandis que corollairement le pouvoir militaire se décomposait au profit du pontife romain. Devenant spirituel, l'empire n'en restait pas moins autorité contre laquelle les centres étatiques eurent à s'imposer. La vieille fonction sociale de la religion comme science sociale empirique de régulation de la violence fut prise en charge par l'Etat et les ondes de choc de cette renaissance du rôle de l'appareil d'Etat provoquèrent des fissures dans l'homogénéité étatique. Ce deuxième clivage se concrétisa sur les privilèges de l'Eglise catholique issus de l'ancien régime. En Belgique, la Flandre rurale résista plus à la tentative de monopolisation des appareils de contrôle social par l'Etat tandis qu'en Wallonie, la prégnance du modèle politique jacobin mettait les défenseurs des privilèges catholiques en minorité.

La révolution industrielle, intrinsèquement liée à cette concurrence interétatique qui fait la dynamique de l'Occident, fournit à la bourgeoisie l'occasion de prendre le pas sur l'aristocratie, aux intérêts des maîtres des villes de dominer les intérêts des maîtres des campagnes. Après huit générations, la fusion des élites aristocratiques et bourgeoises est complète mais une autre

forme de résistance à la logique du marché sur le terroir naît de ce que d'aucuns ont appelé la nouvelle petite bourgeoisie. Le premier moment de cette opposition est marqué en Flandre par l'implantation du Boerenbond qui joint les trois premiers clivages, à savoir flamand, catholique et paysan. Le pilier catholique se manifeste moins dans ce domaine en Wallonie où les intérêts ruraux sont écrasés par la première révolution industrielle continentale. La révolution postindustrielle donnera au parti Ecolo un poids minime mais une présence parlementaire continue depuis 1981.

La grande conséquence de la révolution industrielle est un fort accroissement de ressources dont la répartition est l'enjeu de luttes politiques incessamment renouvelées entre les propriétaires des moyens de production et les travailleurs. Cette lutte pour la plus-value s'exprime politiquement par la naissance de partis ouvriers mais en Belgique la division sur les autres clivages entraîne une scission au sein de l'expression politique de la classe ouvrière entre ouvriers dits chrétiens et les autres. La naissance de la Ligue démocratique belge, ancêtre du Mouvement ouvrier chrétien peut être considérée comme l'expression politique de ce clivage à l'intérieur du monde chrétien alors que la création du Parti ouvrier belge en est l'expression au sein du monde anticlérical.

Les positions sur chacun de ces clivages peuvent être définies en utilisant diverses théories de science politique.

Pour tenter d'éclairer la position de chaque acteur social, qu'il soit individu ou groupe, on peut établir pour chaque acteur une matrice identificatoire qui inventorie les positions de l'acteur sur chacun des quatre clivages envisagés - dans la mesure où l'acteur en question a pris position sur chaque clivage, ce qui n'est pas toujours le cas - et qui classe chacune de ces positions en fonction de l'ordre d'importance que l'acteur leur accorde. En outre, les motivations d'action peuvent être plus liées à la communalisation ou à la sociation. La position sur chaque clivage pouvant être motivée différemment, il convient d'indiquer la motivation repérée quand elle a pu l'être, à propos de chaque clivage. Dès lors, chaque acteur peut être défini par cette matrice identificatoire répertoriant ses choix dans l'ordre et les motivations correspondantes.



Au moyen de cet appareil typologique, un état du système politique belge a été dressé, du point de vue des organisations ouvrières chrétiennes et avant la génération actuelle. Cet état du système montre que le monde ouvrier chrétien se trouvait partagé, dès avant la génération d'après Vatican II par deux courants qui s'opposent. Le premier courant, majoritaire, se trouve d'abord sur le clivage Eglise-Etat et ensuite sur le clivage Travail-Capital. Ce courant est motivé, quant à son attitude par rapport à l'Eglise, par une communalisation forte, une adhésion principielle à la doctrine sociale de l'Eglise tandis que sa motivation à l'action par rapport au monde du travail est plutôt motivée par une sociation. Ce premier courant est donc intensément lié à la défense de l'Eglise et son adhésion au parti catholique domine son appartenance au monde du travail. Du point de vue de ce courant, les organisations ouvrières chrétiennes sont donc d'abord chrétiennes et ensuite ouvrières. Un second courant proclame en premier lieu son appartenance au monde du travail et en second lieu son adhésion à l'Eglise et sa motivation semble plus du type communalisation en ce qui concerne l'attachement à la défense du monde du travail et plus du type sociation pour ce qui regarde les liens à l'Eglise.

La première période examinée couvre le moment de la perte d'influence de la ligue générale des travailleurs chrétiens (ACW) sur le Mouvement ouvrier chrétien par l'effet du distancement entre les partis chrétiens flamand et francophone jusqu'à la déclaration du pluralisme partisan au sein du Mouvement. Cette période de déclin du cléricalisme correspond à la montée des partis régionalistes. Dans les grands arrondissements industriels wallons, des responsables du Mouvement ouvrier chrétien prennent des initiatives politiques qui remettent en cause le monopole du Parti social chrétien quant à la représentation des intérêts et de la vision du monde de leurs organisations. Le rapport de force au sein du monde ouvrier chrétien était tel que le courant dominant dont la préférence pour la défense des institutions cléricales l'attachait indéfectiblement au parti chrétien a dû accepter de ne plus représenter le monopole des ouvriers chrétiens et que d'autres voies étaient légitimement proclamées comme possibles.

Durant la période suivante, le Mouvement ouvrier chrétien publie un programme politique et des options fondamentales tandis que les formes

politiques qui avaient été créées dans le cadre de la revendication du pluralisme s'étiolaient. Le courant dominant augmente son implantation dans la représentation parlementaire du parti chrétien, sauf à la dernière élection. Le courant minoritaire ne parvient pas à trouver une expression politique forte et crédible qui le satisfasse. Cette décennie postindustrielle se caractérise par des tentatives éparses de ce courant minoritaire sans coordination propre. Les résultats de 1981 marquent le déclin du soutien électoral au parti régionaliste, l'émergence écologiste et les effets en Belgique de la vague néo-libérale.

Les élections de 1981 provoquent la naissance d'un mouvement politique au statut ambigu, à la fois expression du mouvement et d'affiliation individuelle. Cette ambiguïté ne sera levée qu'au moment où ce mouvement va se proclamer parti politique et donc concurrent du Parti social chrétien. Dès lors, le courant dominant retire son soutien et le courant minoritaire va affronter les élections avec des espérances augmentées par une visibilité médiatique rare et des moyens rabaotés par les organisations ouvrières chrétiennes. La modestie des résultats provoqua une démobilisation progressive de Solidarité et Participation et l'intégration de beaucoup de ses membres chez Ecolo.

La dernière décennie examinée se traduit, aux dires de nos témoins, par un pluralisme calme et asymétrique. Le PSC assure un relais gouvernemental quasi systématique aux organisations de travailleurs chrétiens tandis que les engagements de jeunes militants semblent plus nombreux chez Ecolo qui ne revendique pas haut et fort des liens avec les organisations chrétiennes. Le PSC continue donc à exprimer les positions du courant dominant des organisations ouvrières chrétiennes.

L'utilisation des témoignages et de la mise en évidence, à l'intérieur des discours des acteurs sociaux, des positions et des oppositions politiques ainsi que des priorités devait permettre une confrontation de la thèse de base, à savoir la modification des motivations de l'action politique catholique liée à une perte d'influence de l'autorité ecclésiastique.

Ces témoignages révèlent cependant que les positions n'ont pas fort évolué durant la période examinée et que la perte d'unité du monde catholique est plutôt due à une opposition structurelle dans le monde catholique wallon

entre un courant dominant représenté par la lignée flamande de Joris Helleputte, Paul Willem Segers, Fons Verplaetse relayée du côté wallon par Georges Rutten, André Oleffe et Jean Hallet, contre la lignée de ce que l'on pourrait appeler les daensistes wallons, d'Elie Baussart, Jean Bodart, Germain Capelleman et Yves de Wasseige. Les matrices identificatoires ont permis de mettre en évidence les tensions structurelles entre des groupes dont les syntagmes, bien que composés parfois des mêmes positions paradigmatiques, s'opposaient quant à la priorité de la défense de l'Église ou de la défense du monde du Travail.

Le terme de daensistes wallons nous a été proposé par Daniel Seiler et peut recouvrir les priorités travaillistes à l'intérieur du monde clérical. Dans la plupart des cas, leur attachement à la défense des travailleurs s'intègre politiquement dans des organisations qui privilégient les relais politiques catholiques. Les moments d'union catholique ont alterné avec les moments de dissidence sur d'autres clivages car les tensions sont permanentes sur les autres clivages de la vie politique. Comme les priorités des acteurs politiques peuvent évoluer en fonction des problèmes conjoncturels qui se posent à la société, certains moments poussent des acteurs qui acceptaient de se retrouver dans un parti dont ils ne partageaient pas totalement les priorités à construire des partis politiques nouveaux chargés d'exprimer le point de vue qui ne peut trouver une concrétisation dans le parti catholique. Vu la souplesse d'adaptation du parti catholique, il adapte son programme et son attitude en fonction des mouvements électoraux et peut ainsi récupérer des voix qu'il avait perdu.

Faute de parvenir à constituer une formation politique solide et spécifique, nombre des travaillistes cléricaux se retrouvent donc au parti social chrétien mais l'unité est factice car les priorités restent différentes. Les deux courants peuvent donc à tout moment reprendre des voies séparées.

Afin de tester l'utilité de cette classification, il faudrait vérifier si elle s'applique dans un premier temps aux autres groupes politiques en Wallonie, cléricaux capitalistes, socialistes centralistes et périphéristes et libéraux cléricaux et anticléricaux. Ce programme de recherche devrait donc être poursuivi dans une logique comparative, non seulement dans l'espace belge, mais aussi dans les territoires européens décrits par Daniel Seiler. Cette partie

de la grille présente une souplesse d'adaptation en même temps qu'un formalisme qui permet d'effectuer un contrôle méthodologique simple. L'apport de ce travail-ci est modeste de ce point de vue mais il semble sûr et utilisable.

Les matrices identificatoires auraient dû également nous servir à évaluer les motivations des acteurs comme polarisées soit autour d'une organisation d'intérêts soit comme expression du sentiment d'appartenance à une communauté. De ce point de vue, il semble cependant que la recherche soit moins concluante et qu'une précision dans les définitions soit nécessaire. Les repères établis grâce à la dichotomie tönno-weberienne sont probablement contaminés par la grille d'analyse syntagmatique, les informations sont parfois redondantes ou n'éclairent qu'une facette trop limitée de la réalité. L'analogie entre le dilemme renannien johannique-paulinien de la classification communalisation-sociation, le glissement subreptice de sens de la polarité castoriadienne instituant-institué explique peut-être la modestie de ce propos et une délimitation la plus claire possible des champs sociaux et politiques suffirait peut-être à mieux organiser l'utilisation de ces concepts. Reste qu'une thèse qui prétendrait avoir clôturé un débat serait suspecte de quitter le domaine scientifique où la discussion et la controverse font partie intégrante du mode de fonctionnement. L'espoir d'avoir ranimé une piste de recherche trop facilement enterrée sous les décombres de la modernité devrait permettre de rappeler que nos nouvelles courses suivent souvent de vieilles voies.

## BIBLIOGRAPHIE

- ALAIN, *Propos sur les pouvoirs* , Gallimard, 1985, 381 pages.
- AURIOL Vincent, *Journal du septennat. 1947-1954, tome 1, 1947* , Colin, Paris, 1970, 877 pages.
- BALANDIER Georges, *Sens et puissance* , Paris, Presses Universitaires de France, 1971, 335 pages.
- BALANDIER, Georges, *Le détour* , Paris, Fayard, 1985, 300 pages.
- BAUDELOT Christian, ESTABLET Roger, MALEMORT Jacques, *La petite bourgeoisie en France* , Maspero, Paris, 1974, 305 pages.
- BAUDELOT Christian, ESTABLET Roger, TOISER Jacques, *Qui travaille pour qui?* , Maspero, Paris, 1979, 316 pages.
- BAUSSART Elie, " Force et faiblesse du P.S.C. ", Les Dossiers de l'action sociale catholique , mai 1947, in NEUVILLE Jean, *Adieu à la démocratie chrétienne? Elie Baussart et le Mouvement ouvrier?* , Editions vie ouvrière, Bruxelles, 1973, 158 pages.
- BAUSSART Elie, " Pour un nouveau parti ", *Terre wallonne* , juin-juillet 1936, p.203.
- BAYART Jean-François, *L'Etat en Afrique* , Fayard, Paris, 1989.
- BEAUFAYS Jean, HERMANS Michel, VERJANS Pierre, " Les élections communales à Liège : cartels, polarisation et les écologistes au pouvoir ", *Res publica* , vol.XXV, 1983, N° 2-3, pp. 391-415.
- BEAUFAYS Jean, *Les partis catholiques en Belgique et aux Pays-Bas. 1918-1958* , Bruylant, Bruxelles, 1973, 778 pages.
- BEAUFAYS Jean, *Théorie du régionalisme* , Story-scientia, Bruxelles, 1986, 152 pages.
- BELL Daniel, *Vers la société post-industrielle* , Laffont, Paris, 1976, 447 pages.
- BENVENISTE Emile, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes, 2. pouvoir, droit, religion*, Paris, Minuit, 1969, 340 pages.
- BISMANS Francis, VERJANS Pierre, " Années faciles et difficiles ", in DEWACHTER Wilfried et alii, *Un parti dans l'histoire* , Duculot, 1996, pp.79-134.
- BISMANS Francis, *Croissance et régulation, La Belgique 1944-1974* , Bruxelles, Palais des Académies, 1992, 695 pages.

- BLAISE Pierre, LENTZEN Evelyne, " Les élections du 21 mai 1995, II Les conseils de région et de communauté ", *Courrier hebdomadaire du Centre de Recherche et d'Information socio-politiques*, Bruxelles, n° 1483-1484, 1995, 59 pages.
- BOETIE Etienne de la, *Discours de la servitude volontaire*, (1574), Flammarion, Paris, 1983, 220 pages.
- BOUDON Raymond, *A quoi sert la notion de " structure "*, 1968, Gallimard, Paris, 244 pages.
- BOURDIEU Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en science sociale*, 1986.
- BOURDIEU Pierre, *La misère du monde*, Seuil, Paris, 1993, 956 pages.
- BOURRICAUD François, *Esquisse d'une théorie de l'autorité*, Plon, Paris, 1961, 422 pages.
- BRAUDEL Fernand, *Ecrits sur l'histoire*, Flammarion, Paris, 1969, 314 pages.
- BRAUDEL Fernand, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II, Tome 1. L'apart du milieu*, Armand Collin, 1990, 533 pages.
- C.R.I.S.P., " Débats sur l'idée travailliste en Belgique ", *Courrier hebdomadaire du Centre de recherche et d'information socio-politiques*, Bruxelles, 18 septembre 1959, n°32.
- C.R.I.S.P., " Facteurs de changement dans le monde catholique, socialiste et libéral, à la veille des élections communales d'octobre 1964 (II) ", *Courrier hebdomadaire du Centre de Recherche et d'Information socio-politiques*, n° 254, 11 septembre 1964, Bruxelles.
- C.R.I.S.P., " La préparation des élections législatives du 31 mars 1968 : la stratégie des candidatures dans les partis (I) ", *Courrier hebdomadaire du centre de recherche et d'information socio-politiques*, n° 400, 29 mars 1968, Bruxelles, 37 pages.
- C.R.I.S.P., " La préparation des élections législatives du 31 mars 1968 : la stratégie des candidatures dans les partis (II) ", *Courrier hebdomadaire du centre de recherche et d'information socio-politiques*, n° 401, 2 avril 1968, Bruxelles, 25 pages.
- C.R.I.S.P., " Les pools préparatoires aux élections législatives de mai 1965 ", *Courrier hebdomadaire du Centre de Recherche et d'Information socio-politiques*, n° 285-286, 20 mai 1965, Bruxelles, 52 pages.
- C.R.I.S.P., " Les travailleurs chrétiens et la politique. L'expérience de Mons ", *Courrier hebdomadaire du Centre de recherche et d'information socio-politiques*, 13 février 1959, n° 6.

- C.R.I.S.P., " Structures catholiques belges ", *Courrier hebdomadaire du centre de recherche et d'information socio-politiques* , n° 9, 6 mars 1959.
- C.R.I.S.P., " Structures et évolution du "monde catholique" en Belgique ", *Courrier hebdomadaire du centre de recherche et d'information socio-politiques* , n° 352-354, 10 février 1967, 60 pages.
- CAILLOIS Roger, *L'homme et le sacré* , Paris, Gallimard, ( 1950 ) 1963, 246 pages.
- CASTORIADIS Cornelius, *Domaines de l'homme. Les carrefours du labyrinthe II* , Seuil, Paris, 1986, 460 pages.
- CASTORIADIS Cornelius, *Le monde morcelé. Les carrefours du labyrinthe III* , Seuil, Paris, 1990, 281 pages.
- CLAUSEWITZ von Carl, *De la guerre* , Editions de Minuit, Paris, 1855, 759 pages.
- DE COSTER Michel, *L'analogie en sciences humaines* , Presses universitaires de France, Paris, 1978, 152 pages.
- DE DAMPIERRE E. " Le sociologue et l'analyse des documents personnels ", *Annales* , 1957-3, pp.442-454.
- DE MAEYER Jan, " La Ligue démocratique belge et ses antécédents ", in GERARD Emmanuel, WIJNANTS Paul, *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique* , Leuven University Press, 1994, tome 2, 645 pages, pp. 19-67.
- DE RIDDER Hugo, *De keien van de wetstraat* , Davidsfonds, Leuven, 1983.
- DE RIDDER Hugo, *Le cas Dehaene* , Editions Racine, Bruxelles, 1996, 267 pages.
- DE RIDDER Hugo, *Omtrent Wilfried Martens*, Tielt, Lannoo, 1991.
- DELBOVIER Marc, CORTEN André, CREUTZ Emile, PIRAUX Maurice, ENGLEBERT Jean, DECHAMPS Jean, PERSOONS François, HALLET Jean, *Une Wallonie pour les travailleurs* , Editions vie ouvrière, Bruxelles, 1969, 265 pages
- DELEECK Herman, " La politique sociale ", *Un parti dans l'histoire. 1945-1995.50 ans d'action du Parti social chrétien* , DEWACHTER Wilfried, DUMONT Georges-Henri, DUMOULIN Michel, GERARD Manu, LAMBERTS Emiel, MABILLE Xavier, VAN DEN WIJNGAERT Mark, directeurs, Duculot, Louvain-la-Neuve, 1996, 649 pages.
- DELUMEAU Jean, *La peur en Occident* , Fayard, Paris, 1978, 607 pages.
- DELUMEAU Jean, *Le christianisme va-t-il mourir ?* ,Hachette, Paris, 1977, 214 pages.
- DERMINE J., *Problèmes de l'Eglise en marche* , Editions Clarté ouvrière, Charleroi,

1948.

- DESPRET Vinciane, " Les origines de la vie sociale ; apport de l'éthologie à notre compréhension des sociétés ", in *L'homme en société*, DESPRET, GOSSIAUX et alii, Presses Universitaires de France, Paris, 1995, 382 pages, pp.3-94.
- DEUTSCH Karl W., *The analysis of international relations*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1968, 214 pages.
- DEWACHTER Wilfried, DUMONT Georges-Henri, DUMOULIN Michel, GERARD Emmanuel, LAMBERTS Emiel, MABILLE Xavier, VAN DEN WIJNGAERT Mark, *Un parti dans l'histoire. 1945-1995. 50 ans d'action du Parti social chrétien*, Duculot, Louvain-la-Neuve, 1996, 649 pages.
- DOBBELAERE Karel, VOYE Liliane, « Des transformations du catholicisme en Belgique », *Courrier hebdomadaire du Centre de recherche et d'information socio-politiques*, n° 1548, 1997, 42 pages.
- DOBBELAERE Karel, VOYE Liliane, " Godsdienst en kerkelijkheid ", in *De versnelde ommekeer. De waarden van Vlamingen, Walen en Brusselaars in de jaren negentig*, KERKHOF Jan, DOBBELAERE Karel, VOYE Liliane, BAWIN-LEGROS Bernadette, Lannoo, Tielt, 1992, 286 pages, pp.115-161.
- DOCQUIER Frédéric, " La démographie wallonne : histoire et perspective d'une population vieillissante ", pp.53-82, *Tendances économiques*, Service des Études et de la Statistique, Ministère de la Région wallonne, n°7, décembre 1994, Namur, 130 pages.
- DOISE Willem, DESCHAMPS Jean-Claude, MUGNY Gabriel, *Psychologie sociale expérimentale*, Paris, A. Colin, 1978, 263 pages.
- DOUTRELEPONT René, VANDEKERE Michel, JACQUEMAIN Marc, « Identités sociales et comportement électoral », *Res publica*, XXXII, 1990.
- DOUTRELEPONT René, VANDEKERE Michel, JACQUEMAIN Marc, « structure sociologique de l'électorat écologiste en Wallonie. Une première exploration », *Res publica*, XXXV, 1993.
- DURKHEIM Emile, *Les Formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*, Librairie générale française, Paris, 758 pages.
- ECO Umberto, *Le Signe. Histoire et analyse d'un concept*, Labor, Bruxelles, 1988, 283 pages.
- ELIAS Norbert, *La dynamique de l'Occident*, Calmann-Lévy, Paris, 1979, 320 pages.



- ELISSEEF Vadime, NAUDOU Jean, WIET Gaston, WOLFF Philippe, *Les Grandes Civilisations du Moyen-Age*, Volume III de l'*Histoire du Développement culturel et scientifique de l'Humanité*, UNESCO, Laffont, Paris, 1969, 800 pages.
- EYSKENS Gaston, *De mémoires*, Lannoo, Tielt, 1993, 1005 pages.
- FOUGEYROLLAS Pierre, *Sciences soicales et marxisme*, Payot, Paris, 1980, 271 pages.
- FRANSSEN Peter, MARTENS Ludo, *L'argent du PSC-CVP ou la mort d'un dirigeant de la CSC*, Editions EPO, Berchem, 1984, 211 pages.
- FUKUYAMA Francis, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Flammarion, Paris, 1992, 452 pages.
- G.P.T.C., *Options pour une société socialiste autogestionnaire*.
- GADISSEUR Jean, *Le produit physique de la Belgique. 1830-1913. Présentation critique des données statistiques. Introduction générale. Agriculture*, Palais de Académies, Bruxelles, 1990, 898 pages.
- GAUCHET Marcel, *Le désenchantement du monde. Une histoire politique de la religion*, Gallimard, Paris, 1985, 306 pages.
- GEERKENS Eric, "Estimations du taux de la plus-value en Belgique (1948-1994): Méthode et résultats", *Contradictions*, n°78-79, 1996, Bruxelles, pp.85-100,
- GERARD Emmanuel, "Adaptation en temps de crise (1921-1944)", in GERARD Emmanuel, WIJNANTS Paul, *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, *op. cit.*, pp. 175-245.
- GERARD Emmanuel, "Du parti catholique au PSC-CVP", in DEWACHTER Wilfried, DUMONT Georges-Henri, DUMOULIN Michel, GERARD Emmanuel, LAMBERTS Emiel, MABILLE Xavier, VAN DEN WIJNGAERT Mark, *Un parti dans l'histoire. 1945-1995. 50 ans d'action du Parti social chrétien*, Duculot, Louvain-la-Neuve, 1996, 649 pages, pp. 11-31.
- GERARD Emmanuel, "L'épanouissement du mouvement ouvrier chrétien (1904-1921)", in GERARD Emmanuel, WIJNANTS Paul, *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, *op. cit.*, pp. 115-173.
- GERARD Emmanuel, "Les mutualités chrétiennes", *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, t.2, Presses universitaires de Louvain, 1994, 645 pages.
- GERARD Emmanuel, *De Katholieke Partij in crisis. Partijpolitiek leven in België (1918-1940)*, Kritak, Leuven, 1985, 548 pages.
- GERARD Emmanuel, WIJNANTS Paul, *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en*

- Belgique*, Leuven University Press, 1994, 2 tomes: 399 et 645 pages.
- GERIN Paul, " Catholicisme social et démocratie chrétienne ", in GERARD Emmanuel, WIJNANTS Paul, *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, *op. cit.*, pp. 58-113.
- GIONO Jean, *Introduction aux Oeuvres complètes de Machiavel*, Editions Gallimard, Paris, 1952, 1639 p.ages, p.XX.
- GIRARD René, *La violence et le sacré*, Paris, ( 1972 ), Grasset, 1989, 534 pages.
- GIRARD René, OUGHOURLIAN Jean-Michel, LEFORT Guy, *Des choses cachées depuis la fondation du monde*, Paris, Grasset, 1978, 492 pages.
- GOFFART Vincent, " De la démocratie chrétienne à Objectif 72 ", *Revue nouvelle*, XLIV, n° 5-6, 1969, pp. 527-529.
- GOSSIAUX Pol P., " Anthropologie ", *L'homme en société*, DESPRET Vinciane, GOSSIAUX Pol P., PUGEAULT Catherine, YZERBIT Vincent, Presses universitaires de France, Paris, 1995, 382 pages, pp.95-215.
- GOTTSCHALK Louis, MAC KINNEY Loren C. et PRITCHARD Earl H., *Les origines du Monde moderne ( 1300-1775 )*, Volume IV de l'*Histoire du Développement culturel et scientifique de l'humanité*, Paris, Robert Laffont, 1968, Tome I, 556 pages.
- GRANET Marcel, *La civilisation chinoise*, Albin Michel, Paris, 1956, 443 pages
- GRAWITZ Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, Dalloz, Paris, 1993, 870 pages.
- GREVISSE Benoît, *Jean Hallet. La mutualité en questions. Entretiens*, Duculot, Louvain-la-Neuve, 1992, 111pages.
- GROUPE B/Y, *Quelle Wallonie? Quel socialisme? Les bases d'un rassemblement des progressistes*, Editions de la Fondation André Renard/ Editions vie ouvrière, Liège/ Bruxelles, 1971, 238 pages.
- GROUPE B/Y, *Quelle Wallonie? Quel socialisme? Priorité 100.000 emplois. Un objectif pour le rassemblement des progressistes*, Editions de la Fondation André Renard/ Editions vie ouvrière, Liège/ Bruxelles, 1975, 240 pages.
- GRUNBERG Gérard, SCHWEISGUTH Etienne, « Bourdieu et la misère : une approche réductionniste », *Revue française de science politique*, février 1996, vol. 46, n°1, pp. 134-155.
- HAMON Hervé, ROTMAN Patrick, *La deuxième gauche. Histoire intellectuelle et politique de la CFDT*, Ramsay, Paris, 1982, 447 pages.
- HARMEL Pierre *Temps forts*, Editions Racine, Bruxelles, 1993, 154 pages.

- HARNECKER Martha, *Les concepts élémentaires du matérialisme historique*, (1969), Contradictions, Bruxelles, 1974, 258 pages.
- HENSMANS Monique, *Les origines de la démocratie chrétienne en Belgique*, Editions du mouvement ouvrier chrétien, Bruxelles, 1953, 239 pages.
- HERMANS Michel, *Les enjeux politiques de la mise en concurrence de la télévision en Europe francophone*, thèse présentée à la Sorbonne, 1997, 934 pages.
- HERMET Guy, *Aux frontières de la démocratie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1983, 256 pages.
- HERMET Guy, *Le peuple contre la démocratie*, Paris, Fayard, 1989, 310 pages.
- HOBBS Thomas, *Les Eléments du droit naturel et politique*, Lyon, L'Hermès, 1977, 322 pages.
- HOBBS Thomas, *Léviathan traité de la matière, de la forme et du pouvoir de la république ecclésiastique et civile*, Sirey, Paris, 1971, 780 pages.
- HOFFMANN Stanley, " L'ordre international " in *Traité de science politique* de Madeleine GRAWITZ et Jean LECA, Tome I, Presses Universitaires de France, 1985, pp. 665-698.
- HOTTERBEECH Marcel, " L'Union démocratique et progressiste. Analyse d'un phénomène électoral ", *Etudes et Recherches du Département de Science politique*, n°19, Liège, 1980, 70 pages, p.21.
- HOTTERBEECH Marcel, « La Belgique et l'évolution des modes de pouvoir », *Etudes et recherches* n°57, mars 1997, Science politique, Université de Liège.
- HOTTERBEECH Marcel, *Les élections en Wallonie. 1919-1985*, Presses universitaires de Liège, 1990, 443 pages.
- INGLEHART R., *The silent revolution*, Princeton University Press, Princeton, 1977.
- INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUES, " Population totale et belge au 1.1.1996 ", *Statistiques démographiques*, n°1A, Bruxelles, 239 pages.
- JACQUARD Albert, *Les probabilités*, Presses universitaires de France, 1980, 128 pages.
- JADOULLE Jean-Louis, " Les visages de l'Eglise de Belgique à la veille du Concile Vatican II ", in SOETENS C.(dir.), *Vatican II et la Belgique*, Quorum, Ottignies, 1996, pp.11-70.
- JAMOULLE Micheline, " Les transformations du droit belge du travail depuis 1975 ", *Contradictions*, n° 78-79, 1996, Bruxelles, pp.101-161.

- JOYE Pierre, LEWIN Rosine, *L'Eglise et le mouvement ouvrier en Belgique*, Société populaire d'éditions, Bruxelles, 1967, 384 pages.
- LACOSTE Camille, "Biographies", in CRESSWELL Robert et GODELIER Maurice, *Outils d'enquête et d'analyse anthropologique*, Paris, Maspero, 1976.
- LAMENNAIS Félicité, *Le livre du peuple*, Voglet, Bruxelles, 1838, 126 pages.
- LEBOUTTE René, *L'archiviste des rumeurs. Chronique de Gaspard Marnette, armurier, Vottem 1857-1903*, Editions du musée de la vie wallonne, Liège, 1991, 454 pages.
- LEBRUN Pierre, "Et 'Le Capital'?", in *Le travail, un bien pour l'homme*, Presses universitaires de Namur, Namur, 1984, 192 pages, pp.137-190.
- LECOMTE Patrick, DENNI Bernard, *Sociologie du politique*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1990.
- LEGER J.-M., FLORAND M.-F., "L'analyse de contenu : deux méthodes, deux résultats?" in BLANCHET et alii, *L'entretien dans les sciences sociales. L'écoute, la parole et le sens*, Dunod, Paris, 1986, 290 pages.
- LENTZEN Evelyne, BLAISE Pierre, "Les élections du 21 mai 1995. I. La Chambre et le Sénat", *Courrier hebdomadaire du Centre de Recherche et d'Information socio-politiques*, Bruxelles, n° 1481-1482, 1995, 51 pages.
- LEVI-STRAUSS Claude, *Anthropologie structurale*, Plon, Paris, 1974, 480 pages.
- LEVI-STRAUSS Claude, *La Pensée Sauvage*, Paris, Plon, 1962.
- LEVI-STRAUSS Claude, *Tristes Tropiques*, Paris, Plon, 1955, 490 pages.
- LEVY Paul, La défaite électorale de l'UDB et ses conséquences, 20 février 1946, p.1-7, cité in BEERTEN Wilfried, *Le rêve travailliste en Belgique. Histoire de l'U.D.B..1944-1947*, Editions vie ouvrière, Bruxelles, 1990, 224 pages.
- LIBON Micheline, *Elie Baussart (1887-1965). L'identité wallonne et le mouvement wallon*, thèse de doctorat, Université catholique de Louvain, Faculté de philosophie et lettres, 1986, 890 pages.
- LINDSEY James K., "La première crise capitaliste mondiale", in BAWIN Bernadette, PICHAULT François, VOISIN Michel, *La crise dans tous ses états, actes du colloque de l'association des sociologues belges de langue française de 1984*, Ciaco, Louvain-la-Neuve, 1985, 320 pages, pp. 49-62.
- LIPSET Seymour M., ROKKAN Stein, *Party Systems and Voter Alignments: Cross-National Perspectives*, New-York, Free Press, 1967, 554 pages.

- LOTHE Jeanine, " Le mouvement wallon : divisions, fluctuations et prélude à la mutation ", in HASQUIN Hervé, *La Wallonie..., op.cit.*, pp. 319-333.
- MABILLE Xavier, " Dans les années de la croissance et des remises en cause ", in DEWACHTER Wilfried et alii, *Un parti dans l'histoire*, Duculot, 1996, pp.71-78.
- MABILLE Xavier, *Histoire politique de la Belgique. Facteurs et acteurs de changement*, Centre de recherche et d'information socio-politiques, Bruxelles, 1992, 428 pages.
- MACHIAVEL Nicolas, *Le Prince*, in *Oeuvres complètes*, Gallimard, Paris, 1952, 1639 pages.
- MADISON James, " Equilibre des pouvoirs ", in *Le Fédéraliste*, (1787) Editions internationales, Paris, 1963, 223 pages.
- MAFFESOLI Michel, *Le temps des tribus. le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*, Librairie générale française, 1991, 284 pages.
- MAMPUYS Jozef, " Le syndicalisme chrétien ", in GERARD Emmanuel, WYNANTS Paul, *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, Leuven University Press, 1994, Tome 2, pp. 150-276.
- MAREYN Jan, " Avec ou contre le CVP? Le programme social et économique de la CSC ", in *Contradictions*, n° 49-50, 1986, Bruxelles, pp.47-54, p.52.
- MARTENS Wilfried, *Parole donnée*, Hatier, Bruxelles, 1985, 192 pages.
- MARTINIELLO Marco, *L'ethnicité dans les sciences sociales contemporaines*, Presses universitaires de France, Paris, 1995, 128 pages.
- MARX Karl, *Le Capital. Livre I*, (1867), Flammarion, Paris, 1969, 707 pages.
- MATHIEU, *Evangile*.
- MERTON R.K., " The focused interview ", in LAZARSELD, *The language of social research*, (B395), pp.476-490.
- MEYNAUD Jean, LADRIERE Jean, PERIN François, *La décision politique en Belgique*, Colin, Paris, 1965, 403 pages.
- MILGRAM, Stanley, *Soumission à l'autorité*, Calmann-Lévy, Paris, 268 pages.
- MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION, *Annuaire statistique 1993-1994*, Service des statistiques, Bruxelles, 1995, 696 pages.
- MINON Paul, *L'enquête*, Presses universitaires de Liège, Liège, 1977, 101 pages.
- MOORE Barrington, *Les origines sociales de la dictature et de la démocratie*, Paris,

- La Découverte, 1983.
- MORIN Edgard, " Anthropologie et histoires de vie ", *Cahiers interantionaux de sociologie* , n° spécial, *Histoires de vie et vie sociale* , 1980, vol.LXIX
- MOSCOVICI Serge, *Essai sur l'histoire humaine de la nature*, Flammarion, Paris, 1977, 569 pages.
- MOUVEMENT OUVRIER CHRETIEN, *Rapport d'activités* , Congrès décembre 1996, 56 pages.
- NANDA B.R., *Gandhi, sa vie, ses idées, son action politique en Afrique du Sud et en Inde* , Gérard & Co, Verviers, 1968, 383 pages.
- NEUMANN J. von, MORGENSTERN O., *Theory of Games and Economic Behavior* , Princeton, 1944.
- NEUVILLE Jean, *La CSC en l'an 40. Le déchirement et la difficile reconstruction de l'unité* , Editions vie ouvrière, Bruxelles, 1988, 350 pages.
- NEUVILLE Jean, ROUSSEL Luc, DHANIS Tony, LORIAUX Florence, COENEN Marie-Thérèse, *Le Mouvement ouvrier chrétien. 1921-1996. 75 ans de luttes* , Editions vie ouvrière, Bruxelles, 1996, 296 pages.
- NEUVILLE Jean, YERNA Jacques, *Le choc de l'hiver 60-61. Les grèves contre la loi unique* , Politique et Histoire, Bruxelles, 1990, 191 pages.
- NOTHOMB Charles-Ferdinand, *La vérité est bonne* , Hatier, Bruxelles, 1987, 302 pages.
- ONFRAY Michel, *Cynismes. Portrait du philosophe en chien* , Grasset, Paris, 1990, 191 pages.
- PARTI OUVRIER CHRETIEN, Comité régional wallon, Lettre ouverte aux travailleurs chrétiens, in *Parodie de La Cité* , 12 octobre 1980, p.3.
- PASTURE Paul, " L'Etat providence (1960-1973) ", in GERARD Emmanuel, WYNANTS Paul, *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, Leuven University Press, 1994, tome 1, pp. 302-354.
- PAUL Epître aux Romains.
- PERIN François, *Histoire d'une nation introuvable* , Legrain, Bruxelles, 1988, 310 pages.
- PIRSON Edith, dir., *Histoire du Mouvement ouvrier chrétien à Charleroi. 1886-1990* , Centre d'animation et de recherche en histoire ouvrière et populaire (CARHOP), Bruxelles, 1995, 224 pages, p. 131.
- PLATON, in *Oeuvres complètes* , Gallimard, Paris, 1940, 1380 pages.
- POIRIER Jean, " Des récits de vie aux ethnobiographies ", culture, science,

- développement, *Mélanges en l'honneur de Charles Morazé*, 1979, p.533.
- POIRIER Jean, CLAPIER-VALLADON Simone, RAYBAUT Paul, *Les récits de vie. Théorie et pratique*, P.U.F., Paris, 1989, 238 pages, p.74.
- POLANYI Karl, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, (1944), Gallimard, Paris, 1983, 419 pages.
- POULANTZAS Nicos, *Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui*, Seuil, Paris, 1974, 350 pages.
- PUISSANT Jean, "Un lent et difficile processus de démocratisation", in HASQUIN Hervé, *La Wallonie. Le pays et les hommes, histoire, économies, sociétés*, La renaissance du livre, s.l., 1976.
- RENARD Claude, *La conquête du suffrage universel en Belgique*, Fondation Jacquemotte, Bruxelles, 1966, 310 pages.
- REZSOHAZY Rudolf, *Origine et formation du catholicisme social en Belgique. 1842-1909*, Publications universitaires de Louvain, 1958, 432 pages, p.394.
- RICOEUR Paul, *Le conflit des interprétations. Essais d'herméneutique*, Seuil, Paris, 1969, 506 pages.
- ROGERS Carl, *La relation d'aide et la psychothérapie*, tr.fr. Paris, ESF, 1970.
- ROKKAN Stein, URWIN Derek, *Economy, Territory, Identity*, Sage, London, 1983, 218 pages.
- ROUGEMONT Denis de, *L'avenir est notre affaire*, Stock, Paris, 1977, 375 pages.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, *Du Contrat social et autres oeuvres politiques*, Paris, Garnier, 1975, 506 pages.
- RUFIN Jean-Christophe, *La dictature libérale. Le secret de la toute puissance des démocraties au 20<sup>e</sup> siècle*, Ed.J.C.Lattès, Paris, 1994, 313 pages.
- S.E.P., *SeP, une autre réponse aux défis d'aujourd'hui*, Bruxelles, s.d.
- SAINT-JUST Louis, *Théorie politique*, Seuil, Paris, 1976, 315 pages.
- SEILER Daniel L., *Les partis politiques en Europe*, PUF, Paris, 1996, 128 pages.
- SEILER Daniel, RAES Jean, *Idéologies et citoyens*, Editions vie ouvrière, Bruxelles, 1970, 219 pages.
- SEILER Daniel-Louis, *Comportement politique comparé*, Economica, Paris, 1985, 224 pages.
- SEILER Daniel-Louis, *De la comparaison des partis politiques*, Economica, Paris,

1986, 261 pages.

- SEILER Daniel-Louis, *La politique comparée*, Colin, Paris, 1982, 192 pages.
- SEILER Daniel-Louis, *Partis et familles politiques.*, Presses Universitaires de France, 1980, 440 pages.
- SIMON Alfred, " Les masques de la violence " in *Esprit*, novembre 1973.
- SIMON Aloïs, " L'influence de l'Eglise sur la vie politique dans l'entre-deux-guerres ", *Res publica*, 1962 - 4, volume IV, pp. 387-396.
- SIMON Aloïs, *Le parti catholique belge. 1830-1945*, Renaissance du livre, Bruxelles, 1958, 157 pages.
- SKOCPOL Theda, *Etats et révolutions sociales*, Fayard, Paris, 1985, 486 pages.
- SMITS Jozef, " Les standen dans les partis sociaux-chrétiens ", *courrier hebdomadaire du centre de recherche et d'information socio-politiques*, n° 1134-1135, 21 novembre 1986.
- TOURAINÉ Alain, *La prophétie anti-nucléaire*, Seuil, Paris, 1980, 373 pages.
- TOURAINÉ Alain, *La société post-industrielle*, Denoël, Paris, 1969, 317 pages.
- TOURAINÉ Alain, *La société post-industrielle*, Denoël, Paris, 1969, 317 pages.
- TOURAINÉ Alain, *Qu'est-ce que la démocratie ?*, Fayard, Paris, 1994, 297 pages.
- UGEUX William, *André Oleffe ou le dialogue en circuit fermé*, Labor, Bruxelles, 1973, 159 pages.
- VAN DEN WIJNGAERT Mark, HENAU Brigitte, " De " catholique " à " chrétien et populaire " (1936-1951) ", in DEWACHTER et alii, *Un parti dans l'histoire...*, *op.cit.*, pp. 32-51.
- VAN ISACKER Karel, *Herderlijke brieven over politiek*, De nederlandse boekhandel, Antwerpen, 1969, 204 pages, p. 169 s.
- VAN ISACKER Karel, *Het daensisme. De teleurgang van een onafhankelijke, christelijke arbeidsbeweging in Vlaanderen. 1893-1914*, Nederlansche boekhandel, Antwerpen, 1959, 208 pages, p.169.
- VAN OVERBERGH Cyrille, " Préface: La Démocratie chrétienne ", in HENSMANS Monique, *Les origines de la démocratie chrétienne en Belgique*, Editions du mouvement ouvrier chrétien, Bruxelles, 1953, 239 pages.
- VANTHEMSCHE Guy, *De werkloosheid in België 1929-1940*, EPO, Berchem, 1989, p.127.
- VERECKEN Juul, " Mouvement politique dans l'ACW ", *Contradictions*, n°45-



- 46, 1985, Bruxelles, pp. 71-86.
- VERHOEVEN Joseph, *Démocratie chrétienne. Origines et perspectives*, Labor, Bruxelles, 1979, 205 pages.
- VERJANS Pierre, " Catalyse fouronnaise ", in *Les minorités en Europe*, Institut Jules Destrée, Namur, 1997.
- VERJANS Pierre, " Le politique. Diversité de clivages ", chapitre V in *Belges, heureux et satisfaits, les valeurs des Belges dans les années 90*, sous la direction de L. Voyé, B. Bawin-Legros, J. Kerkhofs, K. Dobbelaere, Editions De Boeck Université, Bruxelles, 1992, 352 pages, pp. 239-286.
- VERJANS Pierre, " Le politique. Diversité de clivages ", chapitre V in *Belges, heureux et satisfaits, les valeurs des Belges dans les années 90*, sous la direction de L. Voyé, B. Bawin-Legros, J. Kerkhofs, K. Dobbelaere, Editions De Boeck Université, Bruxelles, 1992, 352 pages, pp. 239-286.
- VERJANS Pierre, " Le politique. Diversité de clivages ", chapitre V in *Belges, heureux et satisfaits, les valeurs des Belges dans les années 90*, sous la direction de L. Voyé, B. Bawin-Legros, J. Kerkhofs, K. Dobbelaere, Editions De Boeck Université, Bruxelles, 1992, 352 pages, pp. 239-286.
- VERJANS Pierre, " Les tentatives de modification du statut ", in UBAC Pierre, *Génération Fourons*, De Boeck, Bruxelles, 1993, 243 pages, pp. 205-214.
- VERJANS Pierre, " Un espace d'un temps. Les contraintes de la politique étrangère d'un petit Etat. Le hasard de la Belgique ", *Etudes et Recherches de Science politique*, n° 46, Université de Liège, 51 pages, p.46.
- VERJANS Pierre, "Les clivages entérinés dans la constitution belge", in *Agenda interculturel*, mensuel du Centre bruxellois d'action interculturelle, n°139, décembre 1995, pp 19-24.
- VERSPEYEN Guillaume, *Le parti catholique belge, son avenir et ses moyens d'action*, Siffer, Gand, 1893, 155 pages
- WEBER Max, *Economie et société. 1. Les catégories de la sociologie*, Pocket, Paris, 1995, 411 pages, p.94.
- WEBER Max, *Economie et société. 2. L'organisation et les puissances de la société dans leurs rapports avec l'économie*, Pocket, Paris, 1995, 425 pages
- WEBER Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, France Loisirs, Paris, 1990, 285 pages.
- WEYNS Peter, " Prélude à l'enterrement du CVP. Les résultats de l'enquête sur

“ l’ACW et la politique ” ”, in *Contradictions* , n° 45-46, pp.87-102.

WITTGENSTEIN Ludwig, *Le cahier bleu* , Gallimard, Paris, 1965, 428 pages

---

## Liste des tableaux

TABLEAU 1 : POPULATION PAR REGION AU 1-1-1996	137
TABLEAU 2: EVOLUTION DE LA PARTICIPATION A DES RITUELS RELIGIEUX	139
TABLEAU 3: LEGITIMITE RECONNUE AU DISCOURS DE L'EGLISE DANS LES DOMAINES SUIVANTS	140
TABLEAU 4: PERTINENCE DES SOLUTIONS PROPOSEES PAR L'EGLISE DANS DIVERS DOMAINES	142
TABLEAU 5: APPARTENANCE A DES ORGANISATION ET ACTIVITES VOLONTAIRES	145
TABLEAU 6 : JE VAIS MAINTENANT LIRE CERTAINES PHRASES CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT. POUR CHACUNE, POUVEZ-VOUS ME DIRE SI VOUS ETES FORT D'ACCORD, D'ACCORD, EN DESACCORD OU FORTEMENT EN DESACCORD ? "JE DONNERAIS UNE PART DE MES REVENUS SI J'ETAIS CERTAIN QUE CET ARGENT SERVAIT A PROTEGER L'ENVIRONNEMENT .	147
TABLEAU 7 : JE VAIS MAINTENANT LIRE CERTAINES PHRASES CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT. POUR CHACUNE, POUVEZ-VOUS ME DIRE SI VOUS ETES FORT D'ACCORD, D'ACCORD, EN DESACCORD OU FORTEMENT EN DESACCORD ? "J'ACCEPTERAI UNE AUGMENTATION DES TAXES SI L'ARGENT SUPPLEMENTAIRE ETAIT UTILISE POUR PROTEGER DE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT	147
TABLEAU 8 : FREQUENTATION DES RESEAUX D'ENSEIGNEMENT EN 1993-1994	156
TABLEAU 9 : PROPORTION DE LA POPULATION SCOLAIRE EN COMMUNAUTE FRANÇAISE	157
TABLEAU 10 : APPROBATION D'UN MOUVEMENT	161
TABLEAU 11: " VOICI TROIS ATTITUDES DE BASE PAR RAPPORT A LA SOCIETE DANS LAQUELLE NOUS VIVONS. CHOISISSEZ CELLE QUI DECRIT LE MIEUX VOTRE PROPRE OPINION. "	162
TABLEAU 12: POURCENTAGES DE VOIX AUX ELECTIONS LEGISLATIVES EN WALLONIE	179
TABLEAU 13 : DEPENSES MILITAIRES JUSQU' A LA NAISSANCE DU PARTI LIBERAL	206
TABLEAU 14 : EXAMEN DE LA " DOMINATION DU PSC PAR LE MOC " EN 1964."	240
TABLEAU 15 : RESULTATS ELECTORAUX DES TROIS GRANDES FORMATIONS POLITIQUES	352
TABLEAU 16 : RESULTATS ELECTORAUX DE DEUX SOUS-PERIODES, WALLONIE	354

## TABLE DES MATIERES

<i>CHAPITRE 1:</i>	<i>INTRODUCTION</i>	<i>1</i>
<b><i>PREMIERE PARTIE</i></b>		
<i>CHAPITRE 2</i>	<i>A LA QUETE D'UNE METHODE DE PENSER</i>	<i>7</i>
<b><i>DEUXIEME PARTIE</i></b>		
<i>CHAPITRE 3</i>	<i>SOCIOGENESE DE L'ETAT EN EUROPE</i>	<i>28</i>
<i>CHAPITRE 4</i>	<i>HEURTS CONTRE UN POUVOIR ETABLI</i>	<i>59</i>
<i>CHAPITRE 5</i>	<i>ETATS ET REVOLUTION INDUSTRIELLE</i>	<i>92</i>
<b><i>TROISIEME PARTIE</i></b>		
<i>CHAPITRE 6</i>	<i>TECHNIQUE D'ENTRETIENS</i>	<i>111</i>
<b><i>QUATRIEME PARTIE</i></b>		
<i>CHAPITRE 7</i>	<i>Des chrétiens ouvriers en Wallonie à une deuxième gauche wallonne</i>	<i>125</i>
<b><i>CINQUIEME PARTIE</i></b>		
<i>CHAPITRE 8</i>	<i>ETAT DU SYSTEME</i>	<i>195</i>
<i>CHAPITRE 9</i>	<i>De 1967 à 1972 : vers le pluralisme</i>	<i>244</i>
<i>CHAPITRE 10</i>	<i>Un institué commun, des instituants divers</i>	<i>292</i>
<i>CHAPITRE 11</i>	<i>SOLIDARITE ET PARTICIPATION</i>	<i>319</i>
<i>CHAPITRE 12</i>	<i>Les enjeux de l'identité (1985-1995)</i>	<i>350</i>
<i>CHAPITRE 13</i>	<i>CONCLUSIONS</i>	<i>378</i>
	<i>BIBLIOGRAPHIE</i>	<i>385</i>
	<i>LISTE DES TABLEAUX</i>	<i>398</i>
	<i>TABLE DES MATIERES</i>	<i>399</i>